Maurice Denuzière

La Dix-Huitième Étoile

Histoire de la Louisiane américaine

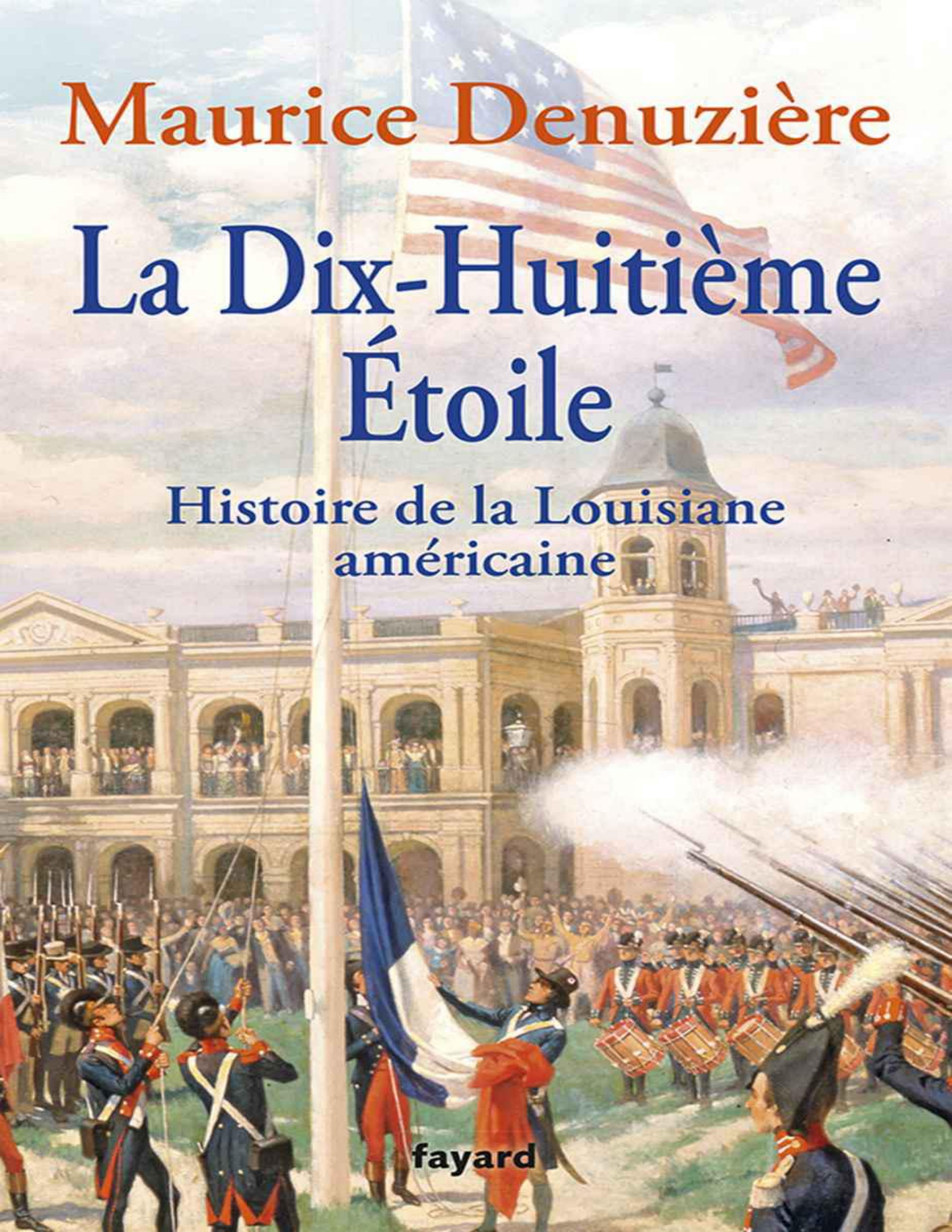

fayard

Maurice Denuzière

LA DIX-HUITIÈME ÉTOILE

Histoire de la Louisiane américaine

Au pays des Bayous
Tome second

Fayard

Iconographie : Josseline Rivière

Couverture Atelier Didier Thimonier
Hoisting American Colors, *Louisiana Cession*, 1803, oil painting, Thure de
Thulstrup, 1902 ca. Courtesy of the Louisiana Historical Society at the Louisiana Museum, 01793.

© Librairie Arthème Fayard, 2013

ISBN : 978-2-213-67684-5

Louisiane,

terre des blanches colonnes brisées,

en lutte contre des hordes

de vert feuillage ;

terre des eaux,

hantées d'ombres et de silence.
Clarence John LAUGHLIN*,*

Ghosts along the Mississippi, 1958, American Legacy Press, New York.

On peut toujours sortir un Sudiste de son Sud,

mais on ne peut pas extirper

le Sud d'un Sudiste.
Vieux dicton de Louisiane.

En fait, le Sud a toujours été

une région riche de luttes et d'aventures,

de violence et de tragédies.
Howard W. ODUM

The Way of the South, 1954. Doubleday, New York.

SOMMAIRE

Couverture

Page de titre

Page de Copyright

Avertissement

PREMIÈRE ÉPOQUE
Le temps de l’intégration

1. Changement de propriétaire

Les adieux de M. Laussat

Colonisation à l’américaine

Veillée d’armes à La Nouvelle-Orléans

Un vapeur sur le Mississippi

2. La dix-huitième étoile

La stupide guerre de 1812

La capitale du roi Coton

Terre d’asile

3. Réceptions et festivités

La visite de La Fayette

Progrès et vicissitudes

Mardi gras : une fête et une affaire

4. La ville partagée

Créoles et Américains

Baronne et urbaniste

Le bronze pour Jackson

Remember El Álamo,

DEUXIÈME ÉPOQUE
Le temps de la prospérité

1. Au temps du roi Coton

Enseignement et éducation

Capucins et jésuites

De l'école primaire à l'université

Affaires et plaisirs

La reine du vaudou

2. L'or blanc de l'esclavage

La vie de plantation

Celles qu'on n'épouse pas

L'esclavage : une aberration contre nature

Rébellions et révoltes

3. Arts, lettres et politique

Les gens de couleur libres

De la musique avant toute chose

Un Chopin louisianais

Une nouvelle Constitution

Baton Rouge nouvelle capitale

La dénonciation de l'esclavage

TROISIÈME ÉPOQUE
Le temps des ruptures

1. La maison divisée

Une contagion sécessionniste

West Pointers et gentlemen

Un Louisianais ouvre le feu

Pour cause d'incompatibilité

2. De la rébellion à la guerre civile

Veillée d'armes

Une armée panachée

Le roi Coton privé de sortie

Les Bahamas arsenal du Sud

L'affaire du Trent

3. Défaite et humiliation

La Louisiane première victime

La Bête du Mississippi

Baton Rouge capitale perdue

4. Entre guerre et paix

Les derniers verrous du Sud

Du sang, des larmes et des ruines

L'épreuve de la Reconstruction

5. La réintégration dans l'Union

Le règne des carpetbaggers

Rivalités sportives et politiques

Les races s'affrontent

Élévation et chute d'un autocrate

QUATRIÈME ÉPOQUE
Le temps des politiciens

1. Violence et anarchie

Une révolte blanche

Une victoire électorale sans effet

Carnaval, reflet des temps troublés

2. Le retour des bourbons

Dernier combat des carpetbaggers

Nicholls le Rédempteur

Une aventure financière

Une pompe à dollars

L’exécution de la pieuvre

3. Les années plaquées or

Réformes et équipement

Une nouvelle pieuvre : la Mafia

Égaux… mais séparés

4. De la fête à la guerre

Une prospérité consolante

Storyville cité du sexe

La conquête de Cuba

La dernière attaque de Yellow Jack

5. Les temps modernes

L’or noir détrône l’or blanc

Sur un air de jazz

Hôtels et théâtres flottants

Une métropole sudiste

L’automobile perturbatrice

CINQUIÈME ÉPOQUE
Le temps des patriotes

1. Le coût du progrès

L’arrivée des hommes volants

Un self-made-man sudiste

Aux armes pour la France

2. Prospérité et restrictions

Les derniers jours de Storyville

Le temps de la prohibition

Du bon usage de l’avion

3. Un duce sudiste

De la ferme au barreau

Le tremplin du service public

Une colère du Père des Eaux

Les élections après le déluge

Un palais où mourir

Qui est l’assassin ?

4. En route vers l’américanisation

La bohème du Vieux Carré

Autres plumes sudistes

Les derniers beaux jours

Les Louisianais dans la guerre

Deuils et victoires partagés

Mystérieuse nature

Un décor de cinéma

5. La Louisiane d’aujourd’hui

Une lente déségrégation

Une fin de siècle éprouvante

Déluge et marée noire

Les derniers francophones

EN FORME D’ÉPILOGUE

Mythe et réalité sudistes

Repères chronologiques

Remerciements

Bibliographie sélective

Crédits photographiques

Du même auteur

Cahier photos

AVERTISSEMENT

La Louisiane, découverte en 1682 par Robert Cavelier de La Salle, colonisée dès 1699 par Pierre Le Moyne d'Iberville, cédée à l'Espagne en 1762, ne fit retour à la France en 1800 que pour être, trois ans plus tard[1], vendue par Bonaparte aux États-Unis.

Dès lors, le destin de l'ancienne colonie française d'Amérique se fondit dans celui de l'Union.

Cet ouvrage a pour seule ambition de rappeler les étapes d'une intégration malaisée, marquée par une sécession sans lendemain, et de l'américanisation achevée du pays des bayous.

1. La découverte, la colonisation et la vente de la Louisiane ont été relatées, dans le premier tome de *Au pays des bayous*, sous le titre *Je te nomme Louisiane*, par le même auteur (Denoël, 1990 ; Fayard, édition revue et corrigée, 2003).

PREMIÈRE ÉPOQUE

Le temps de l’intégration

1.

Changement de propriétaire

Les adieux de M. Laussat

En ce mois d’avril 1804, accoudé au bastingage d’un brick, dans les bouches du Mississippi, le citoyen Pierre-Clément Laussat, ci-devant baron, ressassait avec amertume ses désillusions. Ce noble béarnais, qui s’était prudemment délesté de sa particule au bon moment, avait été nommé préfet colonial de la Louisiane le 19 août 1802.

Cette terre, découverte en 1682 par le Français Cavelier de La Salle et dédiée par l’explorateur à son roi, Louis XIV, puis cédée, en 1762, au roi Charles III d’Espagne par son cousin Louis XV, avait été discrètement restituée à la France, en 1800, aux termes du traité de San Ildefonso, signé par Bonaparte et Charles IV d’Espagne.

Mais la France n’avait officiellement réoccupé la colonie que le 30 novembre 1803. Vingt jours plus tard, Laussat avait été contraint de remettre l’immense territoire aux États-Unis.

Des Grands Lacs au golfe du Mexique, des montagnes Rocheuses aux Alleghany (Appalaches), ce pan de continent, pauvrement peuplé de tribus indiennes, de quelques colons téméraires, d’Acadiens chassés de la Nouvelle-France par les Anglais, de trappeurs et de coureurs de bois, Pierre-Clément avait rêvé l’explorer afin d’en tirer profit pour la France. Bonaparte, qui n’était pas encore Napoléon, avait brutalement mis fin à cette ambition patriotique.

En effet, alors même que Laussat embarquait, le 10 janvier 1803, pour aller prendre ses fonctions, et qu’il traversait l’Atlantique secoué par les tempêtes, veillant sa femme, née Marie-Anne de Peborde, et leurs trois filles, Zoé, Camille, Sophie, toutes en proie au mal de mer, le Premier consul avait entamé des discussions et décidé de brader, pour quinze

millions de dollars, un million six cent mille kilomètres carrés de terre française en Amérique. La jeune république des États-Unis doublait ainsi sa superficie pour un prix dérisoire : neuf cents et demi l'hectare ! Tout avait été réglé en catimini, à Paris, et l'on avait signé le traité le 3 mai 1803.

La dissimulation organisée dont il venait d'être victime justifiait l'amertume de Laussat. Surcroît de vexation, c'est par la presse qu'il avait appris, en août 1803, l'incroyable nouvelle de la vente. Celle-ci lui avait été officiellement confirmée par une lettre de Louis-André Pichon, chargé d'affaires à Washington, qui lui annonçait en même temps sa nomination comme préfet de la Martinique.

Voguant sur le Mississippi, l'ancien administrateur de la colonie ne cessait de se remémorer son séjour.

Dès son arrivée à La Nouvelle-Orléans, en mars 1803, imbu de sa mission de reconquête pacifique, l'envoyé du Consulat avait découvert une ville de mille deux cents maisons de brique et de bois. Il avait immédiatement commencé à organiser une administration républicaine de la colonie et nommé Étienne de Boré, l'inventeur de la machine à raffiner le sucre, maire de La Nouvelle-Orléans. On estimait alors à dix mille habitants la population urbaine, dont quatre mille Blancs, trois mille cinq cents esclaves, mais aussi deux mille personnes de couleur, libres, qui constituaient la main-d'œuvre locale. On y rencontrait, avec des Français et des Espagnols, des créoles[1], des Allemands, quelques Anglais, mais aussi des Suédois et des Suisses, descendants du régiment de François-Adam de Karrer, envoyé en 1719 par la Compagnie des Indes pour mettre de l'ordre dans le comptoir. Marins en escale, Indiens sédentarisés, aventuriers, déserteurs, pirates, prostituées complétaient cette population interlope.

Agréablement logés dans la belle demeure que le riche créole Bernard de Marigny avait mise à leur disposition, Laussat et sa famille avaient surtout fréquenté les riches planteurs de coton, de canne à sucre, de tabac ou d'indigo, propriétaires de centaines d'esclaves. Il emportait le souvenir de somptueuses réceptions dans de grandes maisons de brique et de bois à galeries et colonnettes, construites sur les rives du fleuve. Dîners, bals, promenades en calèche ou en barque avaient agrémenté le séjour.

Cependant, ces bourbons, ainsi que les nommaient les gens du peuple, comme les bourgeois de La Nouvelle-Orléans et les commerçants, n'avaient pas manqué de faire part à l'envoyé du Consulat de leurs craintes. Ils redoutaient l'application, dans une Louisiane redevenue française, des principes de la Révolution et les exactions subséquentes. Tous se souvenaient de la Terreur, de la chasse aux nobles et aux prêtres. À entendre Laussat parler, si souvent, de liberté et d'égalité, les esclaves noirs ne pourraient-ils pas, comme à Saint-Domingue, se révolter et massacrer les Blancs ? Les religieuses ursulines, installées depuis 1727 à La Nouvelle-Orléans, envisageaient un repli vers Cuba. Leur ordre ayant été interdit en France, elles craignaient qu'il n'en fût de même dans la colonie.

Ces appréhensions n'avaient duré que le temps du changement de propriétaire, mais elles expliquaient pourquoi Laussat n'avait pas été accueilli comme un libérateur, mais tel un repreneur inquiétant, en attendant de devenir un liquidateur soumis.

Le préfet s'était d'abord plu, pour donner du sel à l'affaire, à imaginer une résistance des Espagnols à la restitution. Le général Claude Victor, attendu avec des vaisseaux et des troupes, eût aisément maîtrisé les contestataires. Or Laussat, dépité, avait constaté la résignation courtoise des notables, l'absence de réaction de la petite garnison espagnole et l'indifférence souriante de la communauté hispanique.

Français et Espagnols avaient appris à vivre ensemble, s'accommodant de lois que personne ne respectait, à tel point que l'on comptait bon nombre de mariages de ressortissants des deux nationalités, et plus encore de concubinages. Les enfants nés de ces unions usaient des deux langues, comme la plupart des gens éduqués. Français et Espagnols priaient, commerçaient et faisaient la fête ensemble. Personne ne s'étonnait de voir construire, dans le Vieux Carré français dessiné au cordeau par Adrien de Pauger en 1721, des maisons de brique à balcons de fer forgé, autour de patios ombragés, comme à Séville ou Grenade.

Laussat avait mis quelques semaines à comprendre que ces citadins, quelles que fussent leur nationalité, leur origine, leur ethnie et même leur couleur de peau, se voulaient avant tout louisianais. Le préfet avait été encore plus lent à concevoir les raisons profondes de la vente de la Louisiane aux États-Unis. Le traité comportait un sens caché. Avant tous, le

Premier consul avait réalisé que la France ne disposait plus des moyens de se maintenir en possession d'un immense territoire si lointain. Les difficultés d'application de la paix d'Amiens, conclue le 25 mars 1802, et le nouveau conflit avec l'Angleterre avaient aussi pesé dans la décision de Bonaparte. En cédant la Louisiane à Jefferson, il entendait fortifier la jeune république américaine qu'il subodorait future rivale de l'Angleterre, premier ennemi de la France.

`Aux yeux de Laussat, la vente apparut enfin pour ce qu'elle était : une donation déguisée répondant à un souhait d'annexion, ainsi que le prouvait la rapidité avec laquelle, à Paris, l'accord financier avait été trouvé. Le traité ne précisait-t-il pas qu'il s'agissait, de la part du Consulat, à l'égard du gouvernement de Washington, d'une « preuve remarquable d'amitié » ?

D'ailleurs, la fin du séjour de l'envoyé du Consulat avait pris un tour mondain.

Les deux commissaires américains – le général James Wilkinson et William C. Claiborne, ancien juge à la Cour suprême du Tennessee, membre du Congrès, gouverneur du Territoire des Natchez – s'étaient courtoisement présentés avec ce qu'il fallait de soldats pour colorer, en plus de la milice locale, la cérémonie de cession, le 20 décembre. Celle-ci avait été émouvante, et l'enseigne de vaisseau Dusseuil avait emporté le drapeau tricolore, remplacé aux mâts de la place d'Armes par la bannière à bandes horizontales blanc et rouge, frappée, sur un rectangle bleu, de dix-sept étoiles blanches.

Les autorités espagnoles – le gouverneur Juan Manuel de Salcedo et Sebastián Calvo de la Puerta y O'Farrill, premier marquis Casa-Calvo, envoyé du roi Charles IV, tous deux parfaits hidalgos – avaient offert aux époux Laussat et aux nouveaux propriétaires américains une grande réception. En retour, le préfet colonial, habit vert bouteille, col brodé de feuilles de chêne en fil d'or, bicorne empenné de plumes d'autruche, bien que désormais sans pouvoirs, avait donné un dîner d'adieu de quatre cent cinquante couverts. Les invités avaient vidé force bouteilles de vins de Madère, de Málaga et de Champagne en portant des toasts aux États-Unis et à Thomas Jefferson, à la République française et à Bonaparte, au roi Charles IV et à l'Espagne. Les canons du fort Saint-Charles[2] ont tonné après chaque toast. Un souper, servi à trois heures du matin, a fait entr'acte

d’un bal ouvert par le marquis de Casa-Calvo. On a dansé le quadrille et la valse jusqu’à l’heure où le soleil dore les eaux paresseuses du Mississippi et appelle les esclaves au travail dans les champs de coton.

De ces ultimes festivités, Pierre-Clément, en route vers un nouveau destin, gardait le souvenir ému de la considération qu’on lui avait témoignée jusqu’au dernier jour, même si les Espagnols s’étaient discrètement amusés de la déconvenue du représentant français. Car Pierre-Clément s’était vu un moment proconsul d’une colonie trois fois plus grande que la France…

Afin d’éviter toute manifestation intempestive de ses compatriotes – risque flatteur mais illusoire –, c’est sous le faux nom de Pierre Lanthois qu’il venait d’embarquer, à l’aube du 21 avril 1804, sur le *Natchez*, navire rustique dont le confort laissait fort à désirer. Mme Laussat et ses filles suivraient plus tard sur un vaisseau pourvu de plus de commodités.

Tandis que le *Natchez*, commandé par un capitaine américain et manœuvré par cinq marins, avec à son bord trois passagers, dont un administrateur et le secrétaire du préfet, glissait vers le golfe du Mexique, Laussat considérait le décor subtropical d’un regard morne. Dans le chenal balisé, à travers le delta, mosaïque de marais, de bayous, de bras divergents du Père des Eaux, il s’abandonnait à la mélancolie de qui a vécu une intrigue inachevée.

Loin de la Seine, boulevard à péniches, citadine corsetée de quais bâtis, embijoutée de ponts ; loin du gave de Pau et des Bernardets, le château familial des Laussat, le Mississippi finissait, telle une gigantesque flaque, éparse entre des tertres hérissés de joncs et de roseaux. Çà et là émergeaient, campés sur leurs racines aériennes, des cyprès chauves, arbres étranges au bois imputrescible. Quand la brise agitait, tels des scalps, les écheveaux de mousse espagnole[3] suspendus à leurs branches torses, ils devenaient spectres surpris par la lumière du jour.

Certes, Pierre-Clément n’oubliait pas qu’il avait rencontré un serpent à sonnette dans l’escalier de sa maison, failli mourir de la fièvre jaune et souffert de la chaleur humide, mais il s’était résigné à ces inconvénients du climat subtropical. En entendant le chant ironique du *mockingbird*[4], il découvrait maintenant l’étrange sensation d’être raillé par une faune qu’il n’avait pas eu le temps de connaître et dont il traversait le domaine sauvage.

Le pélican brun, l'alligator rêveur, l'aigrette blanche, le héron couronné, l'ibis, l'avocette, cent variétés de canards, les mouettes braillardes par milliers, l'anhinga, oiseau-serpent au long cou, réputé messager de malheur, tous semblaient s'entendre pour donner congé au visiteur importun.

En route vers la Martinique où il allait passer six ans, en conflit constant avec le gouverneur Villaret de Joyeuse, Laussat ne pouvait deviner que sa nouvelle mission s'achèverait par sa capture, quand les Anglais envahiraient l'île en 1809. Envoyé prisonnier en Angleterre, il serait rendu à la liberté en 1810 et, de retour en France, poursuivrait une modeste carrière préfectorale. Sous le Premier empire préfet d'Anvers, puis de Jemmapes, nommé préfet d'Arras par Napoléon pendant les Cent-Jours, il n'aurait pas le temps de rejoindre son poste avant la défaite de Waterloo. Louis XVIII l'enverrait gouverner la Guyane, et Charles X lui rendrait son titre de baron. Las et déçu, cet honnête Béarnais qui se disait, dès 1789, « philosophiquement libéral », prendrait sa retraite en 1823 dans son château des Bernardets, près de Pau, où il mourrait, oublié de tous, en 1835.

Laussat reconnaît, dans *Mémoires sur ma vie à mon fils* (1831), combien il était désabusé quand, en ce mois d'avril 1804, naviguant à bord du *Natchez*, il s'éloignait des côtes de la Louisiane :

« La meilleure chose à faire est de ne pas penser. Ah ! destinée humaine ! Je feuilletais mon volume de Montaigne, suivant ma coupable habitude. J'arrivai au passage dans le chapitre *Sur la gloire*, et je lus : " Le marinier ancien disait à Neptune en une grande tempête : 'Ô Dieu, Tu me sauveras, si Tu veux ; Tu me perdras, si Tu veux : mais je tiendrai toujours mon timon droit'. Je dis platement : c'est bien ce que j'ai fait. Riez si vous osez ; mes travaux répondent pour moi." »

Laussat conclut ses souvenirs de Louisiane par l'aveu d'un amant éconduit : « Je n'en dirai pas plus de ce pays ; c'est trop douloureux de l'avoir connu et, maintenant, d'en être séparé. »

Les mânes de Pierre-Clément de Laussat durent encore être chagrinées quand le texte original de la *Proclamation de l'acte d'achat de la Louisiane*, dix-huit feuillets comportant treize articles, fut vendu aux enchères, par Christie's, le 26 janvier 1986, à New York, pour la somme de sept cent soixante-dix-sept mille dollars. Une entreprise commerciale, la

William Reese Company, de New Haven, Connecticut, s'allia alors à un New-Yorkais, W. Graham Arader III, pour acquérir un document historique que ni la France ni les États-Unis ne se soucièrent de conserver.

En revanche, son âme a peut-être trouvé consolation quand, en 2003, à l'occasion du bicentenaire de l'achat de la Louisiane par les États-Unis, le Trésor américain et la Federal Reserve frappèrent deux cent dix-huit millions de pièces d'argent de cinq cents. Ces pièces portent, côté face, le profil de Thomas Jefferson et la mention « *Louisiana Purchase 1803* » ; au dos, deux mains unies dans un *shake hands* symbolique, sous un tomahawk et un calumet de la paix, comme si les Indiens avaient été partie prenante à la transaction !

Colonisation à l'américaine

Laussat parti, restait au gouvernement des États-Unis le soin de coloniser leur achat. Bien que le traité eût stipulé dans son article III : « Les habitants des territoires cédés seront incorporés dans l'Union des États, aussi prochainement qu'il sera possible et admis, suivant les principes de la Constitution fédérale », l'intégration de la Louisiane devait se faire attendre neuf ans.

Chaque incorporation suivait en effet un protocole établi par le Congrès. Toute nouvelle possession devait, sous le nom de territoire, connaître une sorte de période probatoire au cours de laquelle l'Administration, la Justice et l'Armée restaient placées, comme les populations, sous la seule autorité du président de l'Union, par l'intermédiaire d'un gouverneur désigné.

Ce fut le cas de la Louisiane dont Thomas Jefferson souhaita, dans un premier temps, confier le destin à son ami le général-marquis de La Fayette[5]. Tous les Américains devaient reconnaissance à cet aristocrate français qui les avait aidés à conquérir l'indépendance. Lors de la bataille décisive de Yorktown, le 19 octobre 1791, les généraux Gilbert Motier, marquis de La Fayette, et Jean Baptiste Donatien de Vimeur, comte de Rochambeau, avaient contribué à la déroute des troupes anglaises et à la reddition de leur général, lord Charles Cornwallis.

Opposant virulent à Bonaparte, le marquis avait été emprisonné à Holmütz avant d'être assigné à résidence dans son domaine de La Grange, près de Melun. Le président Jefferson, avec qui le reclus correspondait, lui offrit, « afin d'y jouir d'un bonheur tranquille », cinq mille hectares de bonne terre en Louisiane, dont il lui fut proposé d'être le premier gouverneur.

Dans ses *Mémoires*, publiés en 1837-38 par ses descendants, La Fayette explique pourquoi il déclina un tel honneur : « La liberté américaine n'y avait plus besoin de moi. Et, malgré mon dégoût de vivre entouré de despotisme, je sentis, plus fortement encore, que je ne pouvais me soustraire aux chances françaises de liberté, ni décourager ceux qui n'y avaient pas renoncé et ne devraient pas, tant que je vivrais, m'appeler en vain. » Le marquis se voyait encore jouer un rôle prépondérant dans le destin politique de la France. Ce qu'il fit, en 1830, en conduisant Louis-Philippe d'Orléans au trône des Bourbons.

S'il déçut un peu Jefferson, le refus de La Fayette satisfit ceux qui redoutaient qu'une telle promotion n'irritât Bonaparte. Et ce refus fit la fortune de William Charles Cole Claiborne, depuis longtemps protégé du Président.

À l'âge de vingt-huit ans, le gouverneur général et intendant de la Louisiane – tels sont ses titres – a déjà accompli une belle carrière. Il descend d'un lord du Kent, comté de Westmorland, venu d'Angleterre en Amérique en 1621. Délégué par la London Company pour gérer une plantation en Virginie, cet homme entreprenant fit souche et devint secrétaire d'État de la colonie. Un de ses descendants, le père de William Charles Cole, servit comme colonel pendant la guerre d'Indépendance.

Le futur gouverneur de Louisiane avait montré très tôt de grandes dispositions pour l'étude. Nanti, à quinze ans, d'un diplôme du prestigieux William and Mary College, il décida de tenter sa chance à New York où, grâce à John Beckley, clerc au Congrès des États-Unis, il obtint un emploi de copiste. Quand, en 1790, le Congrès quitta New York pour Philadelphie, Claiborne suivit son employeur, devint à son tour clerc au Congrès, et fit la connaissance d'hommes politiques influents comme John Adams, vice-président de l'Union, et Thomas Jefferson, alors secrétaire d'État. Ce

dernier prit en forte sympathie le jeune juriste ambitieux et ne perdit pas son protégé de vue quand celui-ci s'établit avocat dans le Tennessee. Impatient de réussir, Claiborne ne tarda pas à solliciter les suffrages de ses concitoyens. Plaisant, bon orateur, patriote, il fut, sans difficulté, élu membre de la Convention du territoire du Tennessee. Nommé à vingt-deux ans juge à la Cour suprême de l'État, il poursuivit une ascension programmée. Deux ans plus tard, il siégeait au Congrès des États-Unis et soutenait activement la candidature de Jefferson à la présidence de l'Union.

En nommant Claiborne gouverneur de la Louisiane, le successeur de Washington et de John Adams prouvait à la fois sa gratitude et sa fidélité en amitié.

La capitale du futur État serait évidemment La Nouvelle-Orléans, port de commerce depuis longtemps convoité par les armateurs américains. Par le Mississippi, ouvert sans restriction à la circulation des bateaux marchands de l'Union, allaient transiter les produits que l'Amérique exportait ou importait. Dès la première année, on constata une augmentation de cinquante pour cent du tonnage des marchandises en transit.

Quand Claiborne prit ses quartiers, La Nouvelle-Orléans – Crescent City, ainsi nommée par les Anglo-Saxons parce que blottie dans une courbe harmonieuse du Mississippi – n'avait rien d'un séjour idyllique.

Des levées étaient censées protéger des inondations une ville construite un pied au-dessus du niveau moyen des eaux du golfe du Mexique, mais sujette aux débordements du Mississippi et du lac Pontchartrain. Or leur entretien était négligé. Lors des crues annuelles, ces talus de terre et de coquillages fossilisés laissaient, par leurs failles, l'eau se répandre dans les rues du Vieux Carré. Côté terre, les fortifications, autrefois construites par le baron de Carondelet, menaçaient ruine, et la cité se développait, sans plan ni contrôle, entre le fleuve et le lac Pontchartrain, au gré des arrivants.

La gestion était alors assurée par Étienne de Boré, le maire nommé par Laussat, assisté de quatorze conseillers, d'un trésorier, d'un greffier chargé des registres de l'état civil, et d'une police corrompue, peu soucieuse de faire respecter la loi. Avec la fièvre jaune, les incendies constituaient une menace permanente. Vingt pompiers intervenaient avec chacune des quatre pompes quand les cloches de la cathédrale Saint-Louis donnaient l'alarme.

Pour stimuler la vélocité des sapeurs, chaque équipe recevait une dotation de cinquante dollars par intervention efficace.

La nuit, des lanternes éclairaient chichement les carrefours et, malgré la présence des *serenos*, héritage de la période espagnole – et parfois des gardes civils –, des bandes de voleurs parcouraient les rues obscures pour détrousser les passants. Quant au commerce local, il était ouvertement concurrencé par la contrebande et la vente, sans dissimulation, du butin des pirates, qui avaient pour port d'attache le bayou Barataria et pour chefs Jean Laffite et son lieutenant Dominique You.

Hormis la cathédrale, face à la place d'Armes, on ne comptait, comme bâtiments remarquables, que le siège du gouvernement, le Cabildo, hôtel de ville construit par les Espagnols en 1795, le couvent des ursulines, le bâtiment de la Douane, deux hôpitaux, une caserne et le Calaboso – cachot, en espagnol –, prison toujours pleine des meurtriers et des voleurs qui n'avaient pas eu les moyens financiers d'obtenir la clémence de magistrats cupides. Car ces derniers vendaient leurs jugements aux plus offrants, comme des camelots.

Connue par les puritains de Boston comme lieu de perdition, La Nouvelle-Orléans offrait aux marins en escale de l'alcool et des filles. Pour six cents, un batelier pouvait avoir un verre de whisky, une femme et un lit pour la nuit. Maisons de jeu, tavernes, cafés, salles de billard, bains publics, prostituées de toutes couleurs, cabarets, dont la célèbre Maison Coquet, sur Royal Street : tout concourait à faire du Vieux Carré français le quartier de la débauche tolérée, voire organisée.

Dès sa nomination au poste de gouverneur, nanti des pleins pouvoirs par le Congrès, Claiborne, qui ne parlait ni français ni espagnol, décida de mettre de l'ordre, dans l'espoir de rendre à la capitale du futur État un semblant de respectabilité. Les Louisianais trouvaient arrogants les quelques soldats de l'Union qui paradaient sur la place d'Armes, et l'on déplorait chaque jour des altercations et des rixes. Claiborne, pour ne pas indisposer les Français, confirma dans ses fonctions Étienne de Boré, le maire nommé par Laussat.

Comme tous les notables, Boré résidait hors des quartiers mal famés et voulait ignorer la malpropreté de la ville et l'insécurité ambiante.

Cependant, parcourir les rues du Vieux Carré avait de quoi incommoder et indigner les Américains arrivés des cités policées du Nord. Sur les berges du Mississippi, les poissons invendus pourrissaient au soleil. Leur odeur fétide le disputait à celle des charognes d'animaux abandonnées sur les places. Les chaussées de terre battue étaient bordées de rigoles où chacun déversait les eaux usées et les ordures domestiques. Cloaques boueux et puants, les rues devenaient impraticables à la première averse, à la fois redoutée et bienvenue, car seule la pluie nettoyait les trottoirs, faits de briques et de planches de cyprès disjointes, « véritable pièges à piétons », écrivit un visiteur anglais à sa famille.

Ignorant tout des influences climatiques – quarante degrés centigrades à l'ombre et quatre-vingt-dix pour cent d'humidité –, le gouverneur s'indignait de l'indolence de la population, de son indifférence aux lois, de son goût pour les bals et le jeu ; aussi du fait que la contrebande fût admise comme profession honorable.

Il convenait, avant toute action, de définir l'organisation administrative d'une vaste contrée aux frontières imprécises. Disciples des astronomes anglais Charles Mason et Jeremiah Dixon qui, depuis 1786, avaient réalisé les relevés cadastraux des États du Nord et de l'Ouest, arpenteurs et géographes se mirent au travail pour produire des cartes exactes afin de donner aux territoires, futurs États, des frontières acceptables. Ils ne se soucièrent pas des limites naturelles que pouvaient constituer fleuves et montagnes : les frontières furent tracées arbitrairement, par « artifices cartographiques ».

Ainsi, la loi fédérale du 26 mars 1804 décida que la partie méridionale de l'ancienne colonie française, au sud du 31^{e} parallèle[6], la plus peuplée, avec La Nouvelle-Orléans comme chef-lieu, prendrait le nom de territoire d'Orléans. Celui-ci serait borné, au nord, par le territoire de l'Arkansas, au nord-est et à l'est par celui du Mississippi, au sud par le golfe du Mexique et, à l'ouest, par le Texas. La superficie enclose dans ces limites comprenait 48 320 miles carrés, soit plus de cent mille kilomètres carrés, sur lesquels vivaient moins de cinquante mille personnes. Les étendues restantes, à demi inhabitées, devenaient le district de Louisiane, chef-lieu Saint Louis du Missouri, et seraient plus tard subdivisées en États.

Sitôt ces limites géographiques fixées, William C. Claiborne, qui jugeait les Louisianais ignorants, incapables de se gouverner eux-mêmes et d'apprécier la valeur et le bien-fondé des institutions fédérales, décida de mettre de l'ordre et de l'hygiène dans la cité de La Nouvelle-Orléans.

Au printemps 1804, il édicta cent huit mesures que le conseil municipal dut entériner sans discussion. Certaines portaient sur la construction des maisons nouvelles, la largeur et le pavage des rues, le ramassage des ordures ménagères, l'établissement d'écoles enfantines, l'organisation du port, la perception des droits de douane, la création d'une banque et d'un temple protestant. Un journal bihebdomadaire en langue anglaise, *The Louisiana Gazette*, fut publié et son premier numéro mis en vente le 27 juillet 1804. Il s'agissait de faire pièce au quotidien français *Le Moniteur de la Louisiane*, édité depuis 1794 par Jean-Baptiste Lesueur.

On décida aussi la réouverture du théâtre Saint-Pierre, fermé par les autorités espagnoles parce que, depuis 1789, on y chantait des chants révolutionnaires. La création d'une milice, dont les patrouilles parcourraient la ville chaque nuit, fut constituée, tandis qu'était fixé un couvre-feu strict. Militaires, marins, esclaves ne devraient plus circuler dans les rues après huit heures du soir en hiver, neuf heures en été, sans être porteurs d'un laissez-passer. L'heure d'interdiction serait annoncée par un coup de canon tiré sur la place d'Armes. Bien que les civils et les bourgeois ne fussent pas concernés par ces mesures, elles émurent tous les noctambules qui, surtout l'été, menaient joyeuse vie.

Claiborne choisit aussi d'annuler des concessions et de faire contrôler, par des commis nommés par Jefferson, les actes de propriété des planteurs. Sur les rives du Mississippi, certaines familles exploitaient des terres depuis les débuts de la colonisation, au XVIII^e^ siècle, sans autres droits que ceux du pionnier, premier occupant. On imagina une spoliation organisée, un vol légalisé au profit d'Américains venus du Nord. Quelques propriétés changèrent de main, ce qui suffit à augmenter les craintes. Dégoûtés par les nouvelles conditions d'exploitation, certains planteurs, d'origine française ou espagnole, choisirent de s'installer à Cuba, tandis que d'autres regagnaient la France ou l'Espagne.

Ces mesures autoritaires révoltèrent les Louisianais, qui se demandèrent bientôt : « Où sont les garanties de liberté, la jouissance de nos droits de

futurs citoyens des États-Unis ? »

Car, le traité signé en 1803 garantissait aux habitants de la Louisiane « la jouissance de tous leurs droits aux avantages et immunités des citoyens des États-Unis », et, en attendant, qu'ils seraient « maintenus et protégés dans la jouissance de leurs libertés et propriétés et dans l'exercice de la religion qu'ils professent ».

Le mécontentement fut tel que des gens se mirent à prêcher ouvertement l'insurrection aux coins des rues. Des affiches anti-américaines apparurent chaque matin et les Américains, qui paradaient depuis quelque temps avec ostentation, furent insultés. « Les Américains nous détestent, car il y a en eux de l'Anglais », disait-on dans les salons, tandis que, dans les rues, les garnements loqueteux chantaient en créole :

Méricains coquins
Billé de nanquin
Voleu de pain
Chez Michel d'Aquin.

Et les Louisianais ne manquaient pas de rappeler à chaque occasion la promesse faite par le président Jefferson au lendemain de l'achat de la colonie : « Les futurs habitants des États maritimes et des États intérieurs seront également nos fils, des fils établis dans des quartiers divers mais voisins. Nous croyons que leur bonheur est dans leur union. »

Alors qu'il devait faire face à une population turbulente, le gouverneur fut cruellement affecté quand, en septembre 1804, son épouse Eliza, née Lewis, mourut de la fièvre jaune, ainsi que sa fille, quelques jours plus tard. À ce malheur s'ajouta une autre tragédie. Alors qu'on venait de mettre en terre sa femme et son enfant, le gouverneur apprit que son beau-frère et secrétaire particulier, Micajah G. Lewis, avait été tué au cours d'un duel.

De surcroît, cette année-là, les affaires allaient mal. Le Trésor espagnol ne se pressait pas de racheter, comme promis, une grande quantité de papier-monnaie avec lequel il avait autrefois renfloué les finances de la colonie. Les bons, émis sous le nom de *liberanzas*, étaient fortement

dépréciés. Quant au dollar, les Français le comparaient aux assignats des temps révolutionnaires.

Dans ce climat détestable, le despotisme de Claiborne agaçait les notables. Quatre des plus estimés, cependant choisis par le gouverneur et confirmés par Jefferson, refusèrent leur nomination au Conseil législatif « pour marquer leur refus de participer à une entreprise qui serait préjudiciable aux habitants », précisèrent-ils. Entraînés par l'avocat Edward Livingston – frère de Robert Livingston, l'ambassadeur des États-Unis à Paris, un de ceux qui avaient négocié avec Talleyrand l'achat de la Louisiane –, les quatre rebelles et d'autres signèrent une pétition qui fut envoyée aux sénateurs de l'Union et à la chambre des Représentants, à Washington.

Cette protestation fut efficace puisque le gouvernement fédéral fit voter par le Congrès, le 4 mars 1805, une loi qui accordait au territoire d'Orléans, comme aux autres, une chambre législative élue par les citoyens. Ces derniers pourraient envoyer au Congrès un délégué n'ayant pas droit de vote. La loi précisa que le territoire deviendrait État quand il compterait plus de soixante mille habitants.

En dépit de cette amorce de démocratie, Étienne de Boré, le maire, qui ne supportait pas l'autoritarisme du gouverneur, démissionna. Quand ceux qui avaient le droit de vote eurent élu les *aldermen* ou conseillers municipaux, il fut remplacé par James Pitot, auteur de l'ouvrage *Observations sur la Louisiane*.

Dans un rapport à James Madison, le gouverneur Claiborne, optimiste béat, regrettait « qu'une minorité de Français et d'Espagnols contribue à susciter le mécontentement », tout en reconnaissant qu'était intacte « l'affection de beaucoup de Louisianais pour la France ».

Dans le même temps circulait en ville un pamphlet sous le titre : *État de la situation civile et politique de la Louisiane. Par un Louisianais.* Le ton était modéré, mais le tableau peu flatteur pour l'administration de Claiborne, et encore moins pour ses manières dictatoriales.

Sûr d'agir au mieux, Claiborne croyait bon de faire rapport à Washington des conflits privés, altercations, bagarres qui mettaient parfois aux prises, dans la rue, Français et Anglais. Les Américains prêtaient souvent main-forte aux Anglais, tandis que Français, Espagnols et Louisianais

constituaient le camp adverse. Claiborne considérait que s'imposait la création d'une police forte et disciplinée qu'il décida d'organiser.

Le destin allait infliger au veuf une nouvelle épreuve. Calomnié par Daniel Clark, riche marchand, consul des États-Unis sous le régime espagnol, Claiborne le provoqua en duel. Le gouverneur maniait mieux la plume que l'épée : le lundi 8 juin 1807, il reçut une sérieuse blessure à la jambe et fut moqué par ses détracteurs.

Depuis toujours, il était déshonorant, en Louisiane, de laisser sans réparation par le sang tout manquement au point d'honneur. Cela se réglait à l'arme blanche ou au pistolet. Qu'un passant lançât une œillade à votre belle, qu'on sifflât au théâtre votre actrice préférée, qu'un quidam vous bousculât sur le trottoir ou qu'une dette de jeu restât impayée, le moindre différend justifiait l'envoi de témoins et une rencontre, à l'aube, « sous les chênes », lieu historique encore visité de nos jours. Les duels fournissaient toujours des clients aux médecins, parfois aux croque-morts. Le créole Bernard Xavier de Marigny de Mandeville, aristocrate d'origine française, dont les Louisianais firent un héros, expédia, au cours de sa carrière de duelliste, pas moins de dix-neuf adversaires, au pistolet ou à l'épée !

Veillée d'armes à La Nouvelle-Orléans

Comme pour ajouter aux soucis du gouverneur Claiborne, le bruit courait qu'une flottille descendait le bas Mississippi pour attaquer La Nouvelle-Orléans, tandis qu'une armée de mercenaires quittait Natchez et marchait vers le delta.

La rumeur publique se nourrit un temps d'informations invérifiables, jusqu'au jour où l'on sut que ces assaillants, dont le but était de démembrer l'Union, obéissaient aux ordres de Aaron Burr, ancien sénateur de l'État de New York, fondateur de Tammany Hall, redoutable machine politique.

Vice-président des États-Unis sous la première présidence de Thomas Jefferson, Burr s'était porté candidat contre celui-ci qui sollicitait un second mandat. Lors de l'élection présidentielle de 1800, les postulants avaient obtenu chacun soixante-treize voix électorales. La Constitution avait prévu un tel cas : c'est à la chambre des Représentants, le vote se faisant par État,

qu’échut la responsabilité de désigner le nouveau président. Pendant six jours, trente-cinq scrutins furent nécessaires pour départager les prétendants et assurer la réélection de Jefferson qui, ayant déjà remporté les suffrages populaires, avait été investi en 1801.

On sut, dans les milieux politiques, que ce succès était dû à l’influence d’Alexander Hamilton, ancien secrétaire au Trésor de George Washington. Bien que chef du parti fédéraliste, opposé au parti républicain-démocrate de Jefferson, Hamilton avait fait voter pour son adversaire.

Cette attitude déplut fort à Aron Burr. S’estimant frustré de la présidence de l’Union, il brigua en 1804 le poste de gouverneur de New York. Cette fois encore, son échec vint d’une campagne de calomnies menée en sous-main par Hamilton qui, lors d’un dîner, déclara « méprisables les opinions de Burr ». Outragé, Burr le provoqua en duel. Les deux politiciens se rendirent sur le pré le 11 juillet 1804, à Weehawken, dans le New Jersey, sur le lieu même où, trois ans plus tôt, le fils aîné d’Alexander Hamilton avait été tué en duel ! Cette fois, Burr gagna la partie en blessant mortellement son adversaire.

Contrairement aux mœurs du Sud, tuer un rival en duel était, dans le New Jersey, considéré comme un meurtre et sanctionné par la justice.

Aaron Burr dut quitter l’État après s’être démis de toutes ses fonctions. C’est alors que lui vint, peut-être par esprit de revanche, l’idée saugrenue de créer une nouvelle unité territoriale et politique au sud-ouest des Alleghany, qui aurait La Nouvelle-Orléans pour capitale.

Cette idée était déjà caressée par le général James Wilkinson, un aventurier, soldat de fortune, amateur de conspirations, agent double américano-espagnol, gouverneur du district de Louisiane, partie de l’ancienne colonie française située au nord du 33^{e} parallèle. Les deux conspirateurs s’entendirent pour mener l’opération. Il s’agissait d’abord de s’emparer des territoires espagnols du Mexique, avant de s’attaquer à La Nouvelle-Orléans. Wilkinson délégua un officier cartographe, Zebulon Montgomery Pike, qui, lors de deux expéditions – 1805 et 1807 –, devait déterminer la meilleure voie de conquête. Dans le même temps, Burr dit avoir obtenu l’approbation de l’évêque de La Nouvelle-Orléans et fit part du projet sécessionniste à l’ambassadeur de Grande-Bretagne. Il assura le diplomate qu’avec cinq cent mille dollars, il se faisait fort de convaincre les

États de l'Ouest de le suivre. Informé, le gouvernement britannique rejeta la proposition. En revanche, Burr obtint une aumône de dix mille dollars de l'ambassadeur d'Espagne. Le rebelle se garda de dire au diplomate que son plan prévoyait aussi l'annexion de la Floride espagnole, et qu'il se voyait déjà empereur du Mexique !

Comprenant que l'affaire ne présentait que peu de chances de réussite, car Burr n'avait réuni qu'une centaine de compagnons, Wilkinson, arrivé à La Nouvelle-Orléans en novembre 1806, et qui n'en était pas à une trahison près, informa Thomas Jefferson de ce qui se tramait. Il se mit au service du gouverneur Claiborne pour assurer la défense de La Nouvelle-Orléans. On soupçonnait les assaillants annoncés d'être intéressés au premier chef par les deux millions de dollars abrités dans les banques.

Burr fut arrêté à Natchez, inculpé de trahison, traduit, comme prisonnier d'État, devant un jury en mai 1807. Après trois mois d'enquête et de débats, il fut déclaré non coupable, faute de preuves ! Libre, le comploteur reprit sa profession d'avocat « où il se fit remarquer par la subtile pénétration de son esprit et par de profondes études en jurisprudence », commenterait, en 1837, dans son ouvrage *États-Unis d'Amérique,* M. Roux de Rochelle, ambassadeur de France aux États-Unis.

Entre-temps, Claiborne avait mis fin à son veuvage en épousant, en septembre 1806, Clarisse Duralde, fille de Martin Duralde, officier de l'armée espagnole. Sur une toile de Jean-François de Vallée, portraitiste mondain, cette jeune femme au visage long, pâle et étroit, porte les cheveux très courts, comme un garçon, ce qui, à l'époque, dut faire jaser dans les salons de La Nouvelle-Orléans. De santé fragile, elle devait mourir en 1809 à Saint Martinville, peu après avoir donné un fils au gouverneur.

Si les craintes qu'avait fait naître, en Louisiane, l'entreprise de Burr furent vite oubliées, les Louisianais en connaissaient de plus pressantes.

Ils constataient chaque jour l'arrogance grandissante des Américains venus du Nord et découvraient que, dans l'esprit de Thomas Jefferson, la Louisiane occupait une place à part. Le Président entendait imposer à cette ancienne colonie française l'uniformité américaine telle qu'on la concevait à Washington. Quand, en 1807, Claiborne refusa aux Louisianais l'usage de la langue française devant les tribunaux ; quand les élus à l'Assemblée

législative virent rejeter toutes leurs propositions pour établir une législation conforme à leurs mœurs et à leurs habitudes, il devint clair que l'héritage français serait combattu par le gouvernement fédéral et ses représentants en Louisiane.

Une indiscrétion incita les Louisianais à renoncer à leurs dernières illusions. La teneur d'une lettre de Jefferson, datée du 13 janvier 1807, à John Dickinson, philosophe, défenseur des petits États, qui avait autrefois refusé de signer la Déclaration d'indépendance avant de parapher les Articles de la Confédération, ne laissait aucun doute sur les intentions du Président :

« Il nous faudra envoyer là [en Louisiane], pour y changer la majorité, trente mille volontaires, nés et recrutés chez nous. Cela augmentera assez la population pour permettre de transformer ce territoire en État, en État américain, non en État français. Cela ne dorera point, sans doute, la pilule aux Français, mais apparemment, en faisant cette acquisition, nous avons eu en vue notre bien autant que le leur. »

Quand ce texte circula, les Louisianais d'origine française ou espagnole comprirent qu'ils seraient contraints, à plus ou moins long terme, de renoncer à leur caractère originel pour passer sous la férule anglo-saxonne, c'est-à-dire à s'exprimer en anglais américanisé, à se plier aux exigences du puritanisme protestant, à accepter l'uniformité de mœurs et de pensée, tous éléments constitutifs de l'unité nationale selon Jefferson. Depuis la défaite électorale du parti fédéraliste, le Président ne rencontrait plus d'opposition à ses vues.

Très affecté par la perte de deux épouses, William C. Claiborne allait être confronté, en 1810, à une révolte des habitants de la Floride occidentale, des Espagnols auxquels s'étaient joints, au fil des années, des étrangers de diverses origines. Tous contestaient la rétrocession de la Louisiane à la France par l'Espagne, et, plus encore, la vente de la colonie aux États-Unis. Ils occupaient la partie de la Floride située à l'est du Río Perdido, limitée au sud par le golfe du Mexique, au sud-ouest par le lac Pontchartrain, à l'est par la rivière Apalachicola et, au nord, par le 31^{e} parallèle. Pensacola était la capitale de ce territoire sur lequel le traité de 1803 ne donnait, disaient-ils, aucun droit aux Américains. Désireux de maintenir leur allégeance à la

cour d’Espagne, ils s’étaient emparés de Baton Rouge et de Saint Francisville, autres fiefs hispaniques aux frontières floues.

Le 13 juin 1810, cinq cents habitants de Baton Rouge, se considérant toujours comme sujets du roi Ferdinand VII d’Espagne, s’étaient réunis pour demander à leurs concitoyens d’élire des représentants afin de former un gouvernement qui administrerait une province autonome.

Le 30 septembre 1810, ils signèrent une déclaration d’indépendance qui créait l’État de West Florida, les dotait d’une constitution et d’un drapeau, bleu, frappé d’une seule étoile blanche.

Des divergences n’avaient pas tardé à opposer les utopistes, partisans d’une nation libre, et ceux qui, plus raisonnables, souhaitaient la fondation d’un État intégré à l’Union, mais distinct du district de Louisiane. Cette opposition donna lieu à une mutinerie pour la possession du fort de Baton Rouge. Les affrontements firent plusieurs blessés et deux morts, dont le fils aîné de l’ancien gouverneur Charles de Grand-Pré, Louis, qui succomba à ses blessures dans les bras de sa fiancée, Philomène Favrot.

Le fort étant resté aux mains des partisans d’une intégration aux États-Unis, une déclaration fut envoyée à Washington par David Holmes, gouverneur du territoire du Mississippi et gouverneur de l’État qui se voulait indépendant, West Florida.

William Claiborne ne pouvait admettre qu’une partie de la Louisiane risquât ainsi d’échapper à son autorité, et le fit savoir aux dissidents. Nullement découragés, ceux qui ne reconnaissaient pas les pouvoirs du gouverneur Holmes demandèrent l’aide du capitaine général de Cuba et l’envoi de troupes espagnoles. Le colonel Nicholls détacha vingt-quatre cavaliers et cinquante fantassins qui n’atteignirent jamais Baton Rouge.

Quand on fit le compte des combattants prêts à en découdre contre une armée américaine, on dénombra un peu plus de six cents hommes décidés à défendre leur bannière toute neuve.

James Madison, qui avait succédé à Jefferson, eut connaissance, par Claiborne, de ce qui se préparait à Baton Rouge. Il s’empressa de confirmer dans une déclaration solennelle : « West Florida et Baton Rouge font partie des territoires achetés à Bonaparte. Après sept années d’attente, les États-Unis sont décidés à faire valoir leur droit de propriété. » Dans le même

temps, le Président ordonna à Claiborne de se rendre à Baton Rouge et de prendre possession de West Florida « en invitant les habitants de ces contrées à obéir aux lois des États-Unis. »

Le gouverneur Holmes, devenu proaméricain, fit savoir qu'il recevrait avec plaisir « son collègue », gouverneur de Louisiane. Il mit aussi Claiborne en garde « contre les menées de gens hostiles aux États-Unis, des aventuriers des territoires d'Orléans et du Mississippi ». Holmes faisait ainsi allusion à une connivence supposée entre des Français et des Espagnols de La Nouvelle-Orléans avec les indépendantistes les plus déterminés, qu'il abandonnait à leur sort avec désinvolture.

William C. Claiborne, accompagné de deux officiers et d'un contingent militaire, fut bien accueilli et obtint sans coup férir la reddition du fort de Baton Rouge. Il créa le comté de Feliciana, aussitôt divisé en six paroisses[7], qui subsistent de nos jours. Le conflit ayant été évité, le veuf regagna La Nouvelle-Orléans avec une réputation de négociateur plein de sagesse.

C'est dans une ambiance morose qu'en 1811 le territoire d'Orléans fut autorisé à élire une convention pour se doter d'une Constitution. La Nouvelle-Orléans comptait alors 24 552 habitants.

Un vapeur sur le Mississippi

Le 19 janvier 1812, les habitants de La Nouvelle-Orléans vécurent, sur les berges du Mississippi, des heures exaltantes. Ce jour-là accosta le premier paquebot fluvial à vapeur. Il portait le nom de leur ville : *New Orleans*. Sa fine cheminée, couronnée de plumes découpées dans de la tôle noire, crachait des escarbilles. Sur ses flancs, de grandes roues de moulin giflaient allègrement l'eau du fleuve. Son orgue à vapeur nasillard effrayait hérons et avocettes en maraude parmi les roseaux des rives.

Construit à Pittsburgh par Nicholas J. Roosevelt, une filiale de Livingston and Fulton, il mesurait trente-huit mètres de long et six mètres de large. Jouissant pour dix-huit ans d'un monopole de navigation, il était affecté à la liaison La Nouvelle-Orléans-Natchez, et transportait ses passagers à la vitesse enviable de six kilomètres et demi à l'heure. Quand, entre deux voyages, il accostait devant la place d'Armes, les citadins pouvaient, pour

trois dollars, participer, entre dix heures du matin et trois heures de l'après-midi, à une croisière d'une vingtaine de kilomètres dans le delta, entre La Nouvelle-Orléans et le détour à l'Anglais. On conseillait aux croisiéristes d'apporter leur déjeuner, seul le café étant proposé à bord. L'apparition du premier vapeur constitua une révolution pour la navigation fluviale, déjà intense.

En l'absence d'un véritable réseau routier, tous les échanges commerciaux, comme le déplacement des personnes, se faisaient sur le Meschacebé, le Père des Eaux cher aux Indiens et à Chateaubriand. Ce long boulevard liquide constituait, du lac Itasca au golfe du Mexique, la grande artère commerciale de l'Union, que l'achat de la Louisiane par les États-Unis avait libérée de toute contrainte.

Jusqu'à présent, on ne voyait, sur le fleuve peu profond, que des *flatboats* – bateaux plats ayant l'aspect de radeaux, propulsés à la perche – et des canoës de cinq ou six mètres de long, faits de noyer, de peuplier des marais ou de cèdre. Montés par trois hommes, deux rameurs et un barreur, ils livraient aux marchés riverains fruits, légumes, farine, sucre, café et autres produits sommairement abrités sous une bâche.

Plus spectaculaires et plus représentatifs de la navigation fluviale étaient les *keelboats*, grands bateaux à quilles de plus de vingt mètres de long, construits à Pittsburgh pour deux ou trois mille dollars. Ils pouvaient transporter vingt-cinq tonnes de marchandises et quelques passagers. Guidés à la perche, ils étaient halés à partir des berges par trente ou quarante hommes musclés qui, la cordelle à l'épaule, tiraient le bateau contre le courant sur vingt à vingt-cinq kilomètres chaque jour. Les armateurs louaient ces équipes dont la réputation était connue sur le Mississippi et le Missouri. Leur chef discutait le loyer du groupe et il ne s'agissait pas de chipoter sur les gages, car ces gaillards, qu'on appelait d'un nom français, « voyageurs » – les meilleurs étant acadiens –, exigeaient d'être bien payés et bien nourris. Les haleurs de la Volga, les bourlaki, étaient des malheureux, dépenaillés, qui allaient pieds nus ; les haleurs du Mississippi étaient des sportifs fiers de leur métier, de leur force et de leur résistance à l'effort. Sobres du lever au coucher du soleil, ils avouaient un appétit d'ogre. Grands consommateurs de viande de porc, de poisson, céréales, pois, ils accommodaient ces denrées à leur façon quand,

la nuit venue, ils dressaient leurs tentes sur la rive. Disciplinés, durs au travail, propres, enjoués, ils ne se plaignaient jamais et se montraient capables, après une journée épuisante – car les chemins de halage étaient à peine tracés –, de chanter et danser autour du feu de camp.

Certains de ces cargos fluviaux portaient une voile, mais mieux valait faire confiance aux haleurs pour livrer les marchandises dans le délai requis.

Les personnes modestes usaient souvent de pirogues indiennes, et les riches planteurs se déplaçaient à bord de barques à rames que manœuvraient des esclaves. Les embarcations les plus variées louvoyaient dans la circulation où se frôlaient aussi les *shantyboats* ou *familyboats* des migrants. Ces gens épris de liberté tenaient le fleuve pour lieu de vie. Leurs bateaux, conçus tels des maisons flottantes, incitaient les riverains à comparer ces vagabonds des eaux, le plus souvent impécunieux, aux oiseaux migrateurs qui venaient hiverner dans le Sud et remontaient vers le nord, quand la chaleur humide du delta devenait insupportable. Comme aujourd'hui les propriétaires de péniches reconverties en résidences, ils stationnaient au gré de leurs caprices, s'amarraient aux berges pour dormir, chasser, pêcher, cueillir – sans y être toujours autorisés – des fruits dans les vergers, récolter des légumes, renouveler les provisions de porc salé, de sucre, de café, de whisky. Avec femme, enfants, chiens et chats, ils refusaient la sédentarisation en terre ferme comme, de nos jours, les gens du voyage.

Leur logement ne manquait pas de confort. Des rideaux de cretonne festonnaient aux baies étroites d'une cabine qui occupait un tiers du pont. Une frêle cheminée de tôle exhalait la fumée du fourneau de cuisine ; du linge séchait sur des cordes tendues de la proue à la poupe ; des bacs, garnis de fleurs de saison, tenaient lieu de jardin. Un inventaire eût aussi révélé la présence à bord de carabines et de munitions pour chasser et, éventuellement, se défendre des pirates du Mississippi dont, entre mariniers, on colportait les exploits.

La plaie, pour tous ces navigateurs en eau douce, restait le *rafting*, flottage des trains de grumes. Liés entre eux, côte à côte, par des cordes, les troncs d'arbres descendaient vers le delta. Ils formaient d'immenses radeaux encombrants qui occupaient une large part du fleuve. Toutes les

embarcations devaient hâtivement s’effacer à leur approche et se serrer contre les rives. Les *raftsmen* qui, tant bien que mal, manœuvraient à la perche ces planchers flottants avec la complicité du courant, souffraient d’une exécrable réputation. On les disait enfants perdus de la rivière. Grossiers, rustauds, ivrognes, bagarreurs, ils se voyaient imputer meurtres, viols et pillages. Quand ils débarquaient après avoir conduit les grumes à destination, les mères éloignaient leurs filles, les maîtresses de maison cachaient leur argenterie et les fermiers enfermaient porcs et volailles.

Souvent, dans une boucle du Mississippi, apparaissait, entre Baton Rouge et La Nouvelle-Orléans, un *snagboat* du gouvernement fédéral, chargé, avec sa grue de proue, de débarrasser les eaux des troncs d’arbres et autres débris flottés, obstacles à la batellerie.

L’arrivée des bateaux à vapeur allait obliger les autorités à imposer un peu de discipline et à édicter des règles de circulation pour faire du fleuve, longtemps réputé sans lois, une voie plus sûre.

1. En Louisiane, le mot créole a une acception particulière. Il ne s’agit pas seulement « de personnes de race blanche, nées dans les régions tropicales et chez lesquelles il n’y a aucune espèce de croisement avec une autre race » (Encyclopédie Quillet), mais de personnes d’ascendance aristocratique, française ou espagnole. L’adjectif créole est aussi appliqué à – parfois revendiqué par – certains Noirs qui parlent encore le français ou l’espagnol et dont les ancêtres sont nés chez des planteurs créoles.

2. Pour tous les noms de lieux, français d’origine, mais devenus réalités géographiques et administratives des États-Unis, l’orthographe américaine, sans accent ni trait d’union – ni quelquefois pluriel – a été adoptée : Saint Martinville, Baton Rouge, Saint Francisville, etc. Au contraire, pour l’utilisation en français, La Nouvelle-Orléans pour New Orleans, le fort Saint-Charles pour Saint Charles Fort, la paroisse de Pointe-Coupée pour Pointe Coupee Parish, la cathédrale Saint-Charles pour Saint Charles Cathedral, l’hôtel Saint-Charles pour Saint Charles Hotel, l’orthographe française a été maintenue.

3. *Tillandsea usnoides*. Épiphyte imputrescible, ainsi nommé par référence à la longue barbe grise des vétérans de l’armée espagnole arrivés avec le premier gouverneur espagnol Antonio de Ulloa, en 1766.

4. Oiseau moqueur.

5. Le nom de La Fayette est parfois écrit en un seul mot, car l'orthographe des noms propres était plus flexible dans les siècles passés que de nos jours. À Paris, la rue La Fayette et le grand magasin nommé Galeries Lafayette en sont un bel exemple. Aux États-Unis, il existe de très nombreuses villes, rues, places qui portent le nom du marquis. Les Américains, qui accommodent souvent les noms français, utilisent plutôt la forme en un seul mot. À noter que la ville et la paroisse de Lafayette sont encore les plus francophiles et les plus francophones de la Louisiane.

6. Chacun des cercles imaginaires, parallèles à l'Équateur, joignant les points de la Terre de même latitude. En Europe, le 40e parallèle nord passe au nord de Valence, en Espagne, et le 50e au nord de la ville du Havre, en France. Le 36e jouera un rôle déterminant au moment de la rédaction du compromis du Missouri, en 1820.

7. Unités territoriales qui correspondent, en Louisiane, aux *counties* des autres États de l'Union.

2.

La dix-huitième étoile

La stupide guerre de 1812

Au cours de l’hiver 1811-1812, quarante et un délégués et deux secrétaires établirent une Constitution, calquée sur celles des treize premières colonies et en harmonie avec la Constitution des États-Unis. Le texte original fut rédigé en français, car la plupart des quarante-cinq délégués, qui se réunissaient au café Trémoulet, 9 Levee Street – aujourd’hui Decatur Street –, ne parlaient ni n’écrivaient l’anglais. Présidés par Julien de La Lande Poydras, né à Nantes en 1740, les conventionnels conclurent leurs travaux le 22 janvier 1812.

L’article 15 sonnait le glas de la langue française dans les domaines législatif, administratif et judiciaire : « Toutes les lois qui pourront être passées par la législature devront être promulguées dans la langue dans laquelle la Constitution des États-Unis est écrite, et les archives de cet État, les journaux de la législature et les procédures judiciaires devront être rédigés et conservés dans la même langue », était-il stipulé. Aussitôt traduite en anglais, cette première Constitution, dont le texte français est déposé dans le fonds de The Historic New Orleans Collection, fut envoyée à Washington. Le gouvernement l’entérina et le Congrès, par un acte du 8 avril 1812, fit du territoire d’Orléans, sous le nom anglicisé de Louisiana, le dix-huitième État américain, qui comptait alors plus de soixante-quinze mille habitants. Cette intégration devint effective le 30 avril, neuf ans après la signature à Paris de la cession de la colonie française aux États-Unis.

Ayant approuvé les frontières du dix-huitième État, le gouvernement fédéral fit ajouter une étoile blanche sur le bleu de The Stars and Stripes, la bannière nationale.

Bordée, au nord, par un territoire qui deviendra l’Arkansas en 1836, à l’ouest par le fleuve Sabine et le Texas, à l’est par le Mississippi et la Pearl

River, au sud par le golfe du Mexique, la Louisiane présente, sur les cartes, la forme d'une courte botte.

D'une superficie de cent vingt-six mille kilomètres carrés, doté de plus de mille kilomètres de côtes, l'État des bayous figure aujourd'hui au trente et unième rang des États américains par sa superficie. Le reste de l'immense territoire, nommé Louisiane par Cavelier de La Salle en 1682, fut divisé en territoires qui devinrent à leur tour des États au fil des décennies.

Dès leur entrée dans l'Union, les Louisianais se soumirent au système bicaméral et élurent une chambre des Représentants et un Sénat. Réunies, les deux chambres, constituées en Assemblée générale de l'État, copie du Congrès fédéral, confirmèrent par un vote William C. Claiborne dans ses fonctions de gouverneur, et lui attribuèrent un salaire annuel de sept mille cinq cents dollars.

Après avoir désigné les magistrats de la Cour suprême et fait admettre, originalité qui allait perdurer, que le code Napoléon continuerait à être appliqué en Louisiane, les parlementaires déléguèrent au Congrès des États-Unis trois sénateurs et six représentants. Chaque fois que des élus de nouveaux États du Sud et de l'Ouest arrivaient à Washington, cela déplaisait aux politiciens de Nouvelle-Angleterre qui craignaient de voir leur influence diminuer dans les instances fédérales. C'est pourquoi sénateurs et députés louisianais furent assez fraîchement accueillis au Capitole.

À peine la Louisiane était-elle devenue américaine qu'une guerre allait, à ses frontières, susciter de nouveaux périls.

La bataille de Trafalgar, en 1805, avait vu la défaite de la flotte française par une escadre anglaise, au prix de la mort de l'amiral Nelson. L'entrée en vigueur du blocus continental, décrété par Napoléon en 1806 et 1807, avait si bien aggravé la situation que les Anglais, voyant leur commerce menacé et leurs approvisionnements se tarir, avaient réagi avec violence contre ceux qui entretenaient de bonnes relations avec Napoléon I^{er}, leur ennemi juré.

Le gouvernement américain était agacé par les brimades que la Royal Navy faisait subir aux navires marchands des États-Unis. Sous prétexte de récupérer des marins déserteurs, les vaisseaux britanniques arraisonnaient les navires de commerce américains, imposaient des inspections arbitraires, s'emparaient des marchandises, enrôlaient de force, au service de Sa Très

Gracieuse Majesté, des marins, citoyens de l'Union, quand ceux-ci ne pouvaient pas prouver, sur le champ, leur nationalité.

Quand, le 22 juin 1807, la frégate américaine *Chesapeake* avait été brutalement abordée par le croiseur *Leopard*, de la Royal Navy, attaque au cours de laquelle avaient péri trois marins américains et où seize autres avaient été blessés, le président Thomas Jefferson s'était mis en colère. Pour prouver la neutralité de l'Union dans les conflits qui ensanglantaient l'Europe, il avait décrété aussitôt un embargo sur « tout commerce, par terre ou par mer, avec n'importe quel pays ». Cette décision, impossible à appliquer, avait offert maints profits aux fraudeurs et irrité armateurs et négociants des six États de Nouvelle-Angleterre. La prospérité de ces entrepreneurs était liée aux importations et aux exportations. Jusque-là, les guerres napoléoniennes avaient assuré de bons revenus à ces marchands. Les États-Unis exportaient, surtout vers la Grande-Bretagne, blé des grandes plaines, coton du Sud, tabac de Virginie, farine, chanvre, plomb et aussi sucre depuis que le Louisianais Étienne de Boré avait inventé la machine à granuler le jus de canne. S'y ajoutait, à destination de la Prusse, l'indigo, le fameux bleu de Prusse dont, depuis Frédéric II le Grand, les souverains prussiens teignaient les uniformes de leurs soldats.

James Madison se montra plus réaliste et moins intransigeant que Jefferson avec la France. Cet admirateur de Napoléon, très francophile, inquiet de voir les Anglais exploiter le mécontentement des citoyens de Nouvelle-Angleterre et inciter ces États à faire sécession, proposa de rétablir la liberté des échanges si la France et l'Angleterre s'engageaient à reconnaître aux neutres le droit à commercer librement.

Si la France accepta aussitôt – Napoléon se préparant à la fatale campagne de Russie –, le gouvernement britannique ne fit même pas à Madison l'honneur d'une réponse. On commença alors à craindre, à Washington, que les Britanniques ne projettent, sous prétexte de défendre navigation et commerce, une reconquête des colonies américaines perdues le 4 juillet 1776. Sir George Prevost, gouverneur général du Canada, assuré de l'alliance des Indiens, ne cachait pas son intention d'envahir les États-Unis.

Vexé, le président Madison, qui avait interdit, dès le 2 mars 1811, toutes relations avec les îles Britanniques, apprit bientôt que des agents anglais

incitaient à la rébellion le chef des Shawnee, Tecumseh, et les tribus indiennes en territoire américain proche du Canada. Ces agissements furent considérés à Washington comme un *casus belli,* et Madison prit, en juin 1812, la grave décision de faire approuver par le Congrès une déclaration de guerre à la Grande-Bretagne. Sénateurs et représentants n'obtempérèrent qu'à de faibles majorités, les citoyens n'étant pas disposés à en découdre avec l'ancienne mère patrie. Néanmoins, la guerre fut officiellement déclarée le 19 juin 1812.

Les hostilités commencèrent sur mer où les Britanniques étaient les plus forts. On compta de nombreux duels, dans les eaux américaines, entre les vaisseaux de l'Union et ceux de George III. Il en résulta de spectaculaires captures, le plus souvent à l'avantage des Anglais qui s'emparèrent des plus belles unités de la flotte américaine, entre autres les frégates *President*, *Constitution*, *United States*, *Macedonian*, *Essex.* Les marins des deux nations s'affrontèrent aussi sur les lacs Ontario et Érié.

Sur terre, ce furent les Américains qui prirent l'offensive par une tentative d'invasion et d'annexion du bas Canada à partir de Detroit et de Niagara. Ils n'avaient pas les moyens militaires de cette ambition expansionniste, soutenue par certains sénateurs appelés *war hawks* – flèches de guerre – par les pacifistes.

Les Anglais pouvaient compter, pour défendre le territoire convoité, sur le concours de quatorze mille colons loyalistes qui avaient refusé de devenir américains en 1776. Restés fidèles à la Couronne, ces derniers s'étaient installés au Canada, comme d'autres loyalistes avaient choisi l'exil aux Bahamas ou le retour à la mère patrie.

La contre-offensive britannique, après des mois d'engagements sporadiques, donna l'avantage aux troupes de Sa Très Gracieuse Majesté qui, en 1814, occupèrent le Maine, puis atteignirent Washington. L'amiral sir George Cockburn et le major général Robert Ross, à la tête de mille cinq cents hommes, entendaient venger la destruction, en territoire canadien, de la ville de York, aujourd'hui Toronto, brûlée en 1813 par les Américains. Le 24 août 1814, Washington était en flammes. Les envahisseurs avaient mis le feu au Capitole, à la chambre des Représentants, au Sénat, à l'arsenal, aux ministères des Finances et de la Guerre, ainsi qu'aux navires marchands

amarrés sur le Potomac. Au cours de cet épisode, l'explorateur Zebulon M. Pike, l'ami de Aaron Burr, devenu général de l'armée américaine, fut tué par l'explosion d'un magasin de poudre. Le président James Madison avait à peine eu le temps de quitter le palais présidentiel de Washington – nommé Maison-Blanche parce que fait de grès clair –, lui aussi incendié, pour se réfugier dans la plantation de son ami John Taylor.

Après cet exploit, les troupes anglaises se retirèrent pour aller à la conquête de Boston et de ses entrepôts, richement pourvus. Les assaillants y rencontrèrent des défenseurs plus déterminés qu'à Washington, et le major général Robert Ross, atteint d'une balle à la poitrine, succomba en faisant retraite.

Tandis que se déroulaient, au nord de l'Union, ces combats meurtriers, les Anglais, alliés des Espagnols qui occupaient encore la partie de la Floride située à l'est du Río Perdido, débarquaient, de cinquante vaisseaux, sept mille cinq cents hommes venus de la Jamaïque, et campaient sur la côte du golfe du Mexique, entre la Mobile et Pensacola.

À partir de cette base d'opérations, ils lancèrent une offensive contre la Louisiane. Soucieux de se concilier les Indiens, ils fournirent des fusils aux Creek, déjà en lutte contre les Américains dans le Tennessee. Ces Indiens, qui conduisaient leur propre guerre, attaquèrent un fort américain sur le bas Alabama et massacrèrent ses deux cent cinquante occupants.

Une fois de plus menacée, La Nouvelle-Orléans se mit en état de défense. Le gouverneur Claiborne fit appel à Andrew Jackson, qui commandait la milice du Tennessee et venait de mettre fin à la rébellion des Creek après avoir brutalement ôté aux Séminoles des Florides toute velléité de révolte.

Le 22 mai 1814, promu à quarante-sept ans général dans l'armée des États-Unis et commandant des forces du Sud, Jackson prit avec autorité la conduite de la résistance à l'envahisseur. Son premier soin fut de faire établir, au sud de la ville, sur les berges du Mississippi, des fortifications de fortune et de rassembler des troupes, dont ses miliciens du Tennessee, combattants aguerris. Tous les habitants de La Nouvelle-Orléans capables de porter des armes rejoignirent les rangs de la milice locale. Cette dernière reçut l'appui, non négligeable, des pirates de Jean Laffite dont le refuge de Barataria était convoité par les Britanniques, tandis que les prostituées de la

rue du Rempart et celles du Vieux Carré français s'instituaient cantinières ou infirmières et ouvraient des ambulances de campagne.

Celui que ses soldats appelaient familièrement Old Hickory[1], Vieux Noyer, allait infliger aux envahisseurs anglais une cuisante défaite et acquérir une gloire militaire qui ferait sa fortune politique, laquelle le conduirait, par deux fois, à la Maison-Blanche comme septième président des États-Unis.

Fils d'émigrés irlandais, orphelin à treize ans, garçon d'écurie pendant la guerre d'Indépendance, il avait été fait prisonnier par les Anglais et fort maltraité, d'où sa détestation des fils d'Albion.

Ayant fait lui-même sa première éducation, Jackson avait étudié assez de droit pour devenir, à vingt ans, avocat en Caroline du Nord. Dès qu'il en avait eu les moyens, il avait fait construire, à Nashville, *The Ermitage*, une résidence où il vécut comme un planteur de coton, tout en affichant des ambitions politiques qui l'avaient porté au Congrès en 1796. Deux ans plus tard, il était nommé juge à la Cour suprême du Tennessee et commandant de la milice territoriale.

Stature proche de deux mètres, attitude rigide, regard pénétrant, sourcils broussailleux, chevelure rebelle retenaient chez lui le regard des demoiselles. Les hommes remarquaient ce gaillard droit comme l'épée qu'il se plaisait à manier au moindre manquement au point d'honneur. Ses biographes lui ont prêté quatorze duels.

Ses amis lui reconnaissaient les qualités et les défauts des hommes de la frontière, pionniers aventureux et intrépides qui, à bord de leurs grands chariots Conestoga, se lançaient, avec femmes, enfants et bétail, à la conquête de l'Ouest en guerroyant contre les Indiens.

Volontaire, capricieux, mais toujours digne et courtois, Andrew Jackson se voulait avant tout gentleman, ce qu'il n'était pas de naissance. Un de ses portraits, peu connu, que l'on peut voir à Shreveport (Art Gallery), en Louisiane, peint en 1848, année de sa mort, par Thomas Sully, révèle un visage étroit et long, une tignasse blanche, menton et nez pointus, regard assuré de qui a fait carrière.

Jackson fut longtemps tourmenté par ses détracteurs qui lui reprochaient d'avoir épousé Rachel Donelson Robards, de Natchez, alors qu'elle n'était pas « administrativement divorcée ». Ce rappel avait coûté la vie, le 30 mai 1806, au juriste Charles Dickenson, Andrew l'ayant provoqué en duel et mortellement blessé.

Tel est l'homme qui, le 7 novembre 1814, passant à l'offensive, va reprendre Pensacola aux Anglo-Espagnols avant de bloquer, le 23 novembre, à cinq kilomètres de La Nouvelle-Orléans, les troupes du général sir Edward Michael Pakenham, commandant de l'armée d'invasion, et la flotte de l'amiral Alexander Cochrane.

Pakenham était le beau-frère du duc de Wellington, lequel avait refusé la mission de conduire cette nouvelle guerre d'Amérique. On se plaît à imaginer, aujourd'hui, ce qu'il serait advenu à Waterloo si le duc de Fer avait connu le sort réservé au mari de sa sœur…

En cette fin d'année 1814, les combattants qui se font face dans le delta du Mississippi ne savent pas que, depuis le 8 août, des négociations directes entre plénipotentiaires anglais et américains ont commencé à Gand, en Flandre-Orientale, pour mettre fin au conflit – cela, sur proposition du gouvernement britannique, faite à James Madison sept mois plus tôt !

Quand, le 8 janvier 1815, s'engage la bataille décisive pour La Nouvelle-Orléans, les belligérants ignorent toujours qu'un traité de paix a été signé, la veille de Noël, à Gand.

Cet accord du 24 décembre est fondé sur le retour au statut d'avant-guerre. Aucun camp n'a fait de concession à l'autre, aucune mention n'a été faite du droit des neutres ni de l'enrôlement de force, dans la Royal Navy, des marins estimés déserteurs servant sur les navires américains. Quant à la délimitation des frontières entre le Canada et les États-Unis, elle sera discutée plus tard par une commission *ad hoc*.

Cette guerre se poursuit donc, en Louisiane, du fait de la lenteur des communications qui laisse les adversaires dans l'ignorance de l'inutilité d'en découdre.

Tout va se jouer le 8 janvier 1815, quand les Britanniques lancent un assaut – « sauvage et frontal », écrivent les chroniqueurs de l'époque – contre les retranchements fortifiés de Jackson. Derrière des remparts de

brique et de terre, à l'abri de cent cinquante balles de coton réquisitionnées, Jackson a posté son artillerie : douze gros canons, dix-huit de moindre calibre, sur la plantation d'Ignace Martin de Lino de Chalmette, entre le canal Rodriguez et une cyprière impénétrable. Plus de six mille hommes déterminés, dont les fantassins du 7e régiment d'infanterie des États-Unis, sont prêts à combattre au fusil, au sabre, à la baïonnette, sous la bannière étoilée que brandissent des femmes plus patriotes que vertueuses.

Commandé par le général Coffee, un détachement du Tennessee, qui a parcouru cent cinquante kilomètres en deux jours, arrive à point pour attaquer le camp des tuniques rouges par le flanc est. Sous les ordres des généraux Carrol et Adair, il est rejoint par les hommes du Kentucky dont les Anglais moquent les vêtements crasseux, et qui, rustauds courageux, se battent comme des Indiens, usant de tomahawks et de couteaux de chasse qui font d'horribles blessures. Sur le fleuve, les défenseurs sont épaulés par les canonnières *Louisiana* et *Carolina* qui bombardent les rives où sont groupés les assaillants, autour du quartier général de Pakenham. Au couvent des ursulines, à La Nouvelle-Orléans, les fidèles se relaient pour prier devant Notre-Dame du Bon-Secours.

Ce n'est qu'au troisième assaut que les Anglais renoncent, alors que le général Pakenham est mortellement blessé et que le général Lambert, qui lui succède, ordonne la suspension d'une offensive suicidaire. Car, dans chaque camp, on compte les pertes. Côté britannique, c'est la consternation : deux mille trente-six soldats sont hors de combat, dont deux cent quatre-vingt-neuf morts et de nombreux blessés gravement atteints. Les Américains n'ont perdu que soixante et onze hommes, dont trente et un morts, et leurs blessés ont été promptement évacués vers l'hôpital de La Nouvelle-Orléans. Les envahisseurs n'ont plus qu'à rembarquer, ce qu'ils font le 27 janvier, tandis que La Nouvelle-Orléans acclame Andrew Jackson comme un héros national. Il a non seulement sauvé la ville, mais gagné une guerre. Le général trouve juste de se rendre à la chapelle des ursulines pour remercier la Madone à qui il dédie sa victoire.

Un bulletin fut aussitôt envoyé à Washington. Il arriva à la Maison-Blanche, sur le bureau de Madison, en même temps que le texte du traité de paix décevant signé à Gand le 24 décembre 1814 ! Ce document ne sera ratifié par le Congrès que le 26 février suivant.

La plupart des historiens ont jugé plus tard cette sanglante confrontation inutile et stupide, mais certains Américains, aujourd'hui encore, n'hésitent pas à la qualifier de seconde guerre d'Indépendance ! D'une indépendance qui avait été, il est vrai, un temps menacée.

Chalmette, Saint Bernard Parish, est devenu National Historical Park. Un obélisque de marbre, copie de celui de Washington, se dresse depuis 1855 sur le site fameux. Du sommet du monument, où l'on accède par un escalier de fer en spirale, on découvre le champ de bataille devenu, pour les visiteurs américains des États du Nord, un lieu de pèlerinage.

Les Anglais, déconfits, rapportèrent à Londres le corps du général Edward Michael Pakenham dans un tonneau de rhum, après que ses viscères eurent été enterrés sur la plantation Villeré, au pied d'un pacanier géant dont les noix apparurent, l'année suivante, veinées de sang, soutiennent les Louisianais. Plus crédible est la rumeur suivant laquelle, une fois la dépouille du général inhumée à Londres dans la cathédrale Saint-Paul, près du tombeau de Nelson, les vétérans qui l'avaient escorté burent l'alcool dans lequel les restes de leur général avaient voyagé. Libation mystique à la gloire du défunt ou réflexe d'ivrognes profitant d'une aubaine ?

L'issue de ce conflit de près de quatre années convainquit les Anglais que leur Amérique coloniale avait vécu, et les Américains qu'ils formaient désormais une nation capable de figurer, sans complexe, parmi les puissances.

La capitale du roi Coton

En 1812, William C. Claiborne s'était marié pour la troisième fois. Sa nouvelle épouse, Sophronia Bosque, une belle Espagnole, devait lui survivre. Elle lui donna, l'année de la noce, une fille, Sophronia Louise, qui épousa en 1835 Antoine Xavier de Marigny de Mandeville, fils du plus redoutable bretteur de Louisiane, Bernard de Marigny.

Tandis que le premier gouverneur du dix-huitième État goûtait, dans la paix retrouvée, le bonheur familial, La Nouvelle-Orléans grandissait, au fil de ces années, à un rythme soutenu, pour bientôt prétendre au titre de

capitale du Sud. Entre le centre et le lac Pontchartrain, en l'absence de tout plan d'occupation des sols, de nouveaux quartiers poussaient de manière anarchique sur les basses terres marécageuses, souvent inondées. Se multipliaient les *shotgun cottages*, à une seule pièce, ainsi nommés parce que deux portes en enfilade, une sur chaque façade, permettaient de tirer une balle sur un intrus sans risquer une égratignure. Ces habitations rustiques, que le premier ouragan pouvait jeter à bas, abritaient des citoyens modestes et des gens de couleur, libres.

Dans le Vieux Carré, quadrillé par des rues perpendiculaires, damier dessiné par Leblond de La Tour en 1723, la classe aisée construisait, sur l'emplacement des maisons de bois de l'ère coloniale, souvent incendiées, de petits immeubles à deux ou trois étages, avec balcons, galeries et patios. À l'ouest du centre animé, mais en retrait du Mississippi, dans ce qui allait devenir le Garden District, riches négociants, hommes d'affaires et de banque, politiciens et fonctionnaires fédéraux – ceux que les créoles appelaient les Anglo-Américains – s'installaient dans de grandes bâtisses, imitations urbaines des manoirs de plantation. Comme les castels des barons du coton et du sucre établis sur les domaines riverains du fleuve, ces demeures opulentes, souvent traitées dans le style Greek Revival, renaissance grecque, furent adornées de colonnes corinthiennes ou doriques, et leurs perrons coiffés de frontons triangulaires.

Depuis les incendies catastrophiques de 1788 et 1794, qui, sous la domination espagnole, avaient par deux fois détruit le Vieux Carré que les Américains nommaient *French Quarter*, la brique remplaçait le bois dans les constructions citadines. L'architecture des nouvelles maisons de ville révélait, certes, des influences françaises et espagnoles, mais restait conditionnée par le climat subtropical et l'absence de pierre de taille. Celle-ci devait être importée de Quincy, Massachusetts, tandis que les briques arrivaient de Baltimore ou de Philadelphie, et le marbre, d'Italie. Des hommes de couleur, libres, artisans habiles très estimés, forgeaient balustrades, grilles et rampes ouvragées qui font aujourd'hui encore l'originalité du Vieux Carré.

La Louisiane entrait alors dans une période de prospérité que seule viendrait clore la guerre de Sécession[2] en mettant fin, avec l'abolition de l'esclavage, à la prépondérance de l'oligarchie de plantation.

En attendant cette déchéance programmée dont le Vieux Sud ne s’est jamais remis, le roi Coton – bien servi par ce que l’on nomme encore, hypocrite euphémisme administratif pour désigner l’esclavage, l’institution particulière – va régner en maître pendant un quart de siècle. Cultivé, cueilli et conditionné par des milliers d’esclaves dans les plantations qui, entre La Nouvelle-Orléans et Natchez, couvraient les rives du fleuve, l’or blanc – le *middling* de Louisiane est le plus coté – va générer des fortunes considérables.

Avec son port abrité dans une boucle du fleuve que l’on dirait, vue du ciel, tracée au compas, La Nouvelle-Orléans devient un carrefour du commerce maritime intercontinental, une cité affairiste avide de modernité, de luxe importé et de plaisirs, où les arts et les lettres trouveront plus tard un profitable asile.

Les peintures et gravures des années les plus fastes, entre 1830 et 1860 – le *Golden Age*, disent encore les Sudistes –, donnent une idée de l’activité portuaire. Chaque année, sur les berges du Mississippi, on ajoute appontements et débarcadères pour recevoir les navires marchands battant pavillons de tous pays, les *steamboats* et *showboats*, cargos fluviaux, hôtels, théâtres, cirques flottants et même bordels délicatement nommés *loveboats*. Ces paquebots d’eau douce prolifèrent depuis que le monopole de la compagnie Fulton-Lewingston, de Pittsburgh, qui exploita le premier vapeur, le *New Orleans*, et trois autres bateaux, a été supprimé par un juge fédéral incorruptible. La flotte du Mississippi comptera bientôt plus de mille deux cents bateaux à roues de toutes tailles et pour tous usages.

Les vapeurs les plus luxueux proposent de trente à cinquante cabines confortables, avec eau courante et un service attentif. Des salons, où le pas est assourdi par des tapis fleuris, y sont richement meublés, décorés de tableaux, éclairés par des appliques et chandeliers d’argent. Un restaurant est confié à un chef, le plus souvent français. Sur l’*Eclipse*, on a le choix entre treize desserts, et le parquet à points de Hongrie de la salle de bal est digne d’un château. Un large escalier central donne accès aux ponts ; le bar, tout acajou et cuivre, est pourvu en champagnes et en alcools rares. Sur le pont, à l’heure crépusculaire, on peut se prélasser dans un rocking-chair en dégustant un *mint julep* comme sur la galerie d’un manoir de plantation.

Dès lors, la compétition commerciale devient telle, entre les nouvelles compagnies, que les capitaines se livrent à des courses et poursuites sur le Mississippi. C'est à qui mettra le moins de jours et d'heures pour relier Saint Louis à La Nouvelle-Orléans. Les chauffeurs qui enfournent les bûches dans le foyer des chaudières – qu'ils nomment bouilloires, comme les Acadiens – sont stimulés par les pourboires des passagers. Hommes et femmes parient sur la victoire de leur bateau, comme aux courses sur un cheval. On verra des gentlemen démonter les portes des cabines, briser meubles et sièges et, même, s'emparer de la provision de jambons du restaurant pour fournir du combustible aux chauffeurs ! Il arrive que, trop sollicitées, les chaudières explosent, enflamment le navire de bois, et que le feu et le naufrage obligent les voyageurs à risquer la noyade pour se sauver.

La première d'une longue série de catastrophes du genre se déroula en 1816 sur l'Ohio, affluent du Mississippi qui en compte plus de mille, quand les chaudières du *Washington* explosèrent, près de Marietta. On compta sept morts. Bien plus tard, en deux ans, entre 1846 et 1848, quarante-huit explosions tuèrent deux cent cinquante-neuf personnes, et les statisticiens estiment à plus de huit mille le nombre de ceux et celles qui perdirent la vie sur le fleuve entre 1810 et 1860.

Tous les Sudistes se souviennent que Mark Twain, le célèbre écrivain américain[3], fut, durant cinq ans, de 1859 à 1864, capitaine sur le Mississippi quand il ne s'appelait encore que Samuel Langhorne Clemens. Après avoir obtenu sa licence, il servit comme second sur le *City of Memphis*, donné comme le plus luxueux paquebot fluvial du moment.

Les mieux informés ne manquent pas de rappeler que le frère de Mark Twain, Henry Langhorne Clemens, lui aussi capitaine sur le fleuve, périt avec une centaine de passagers lors de l'incendie du *Pennsylvania Princess* dont les huit chaudières explosèrent en même temps ! Il semble que ce soit la mort de son jeune frère qui découragea Mark Twain de poursuivre sa carrière de capitaine sur le Mississippi.

Malgré ces drames, avant la guerre civile, au cours des années paisibles et prospères, époque que les Louisianais nomment toujours *Antebellum*, le Sud esclavagiste vécut heureux, sans états d'âme, entre 1815 et 1860.

Le tonnage de marchandises en transit au port de La Nouvelle-Orléans est, dès 1840, le double de celui de New York, et la cité en forme de

croissant devient le quatrième port du monde. Bord contre bord sont amarrés à la rive, en épi, des douzaines de vapeurs alignés comme cigares en boîte. Entre leurs maigres cheminées jumelles, noires et couronnées de cuivre, dodelinent les mâts et les vergues des clippers en escale.

Sur l'eau glauque, on voit circuler les petits vapeurs des pilotes, ces aristocrates du fleuve dont aucun capitaine responsable ne saurait se passer. Ils s'en vont à cent soixante kilomètres du port, à la Balise, à l'entrée du delta, prendre en charge les navires arrivés d'Europe par le golfe du Mexique. Car la navigation dans cette mosaïque de cent canaux, bayous, marais, où glissent les alligators parmi les jacinthes d'eau, est malaisée et dangereuse.

Le Mississippi étant peu profond – trois mètres par endroits –, des chenaux navigables ont été délimités par des pieux, perchoirs élus des cormorans, des mouettes et du pélican brun, oiseau chéri des Louisianais qui, beaucoup plus tard, en 1966, le choisiront officiellement comme emblème de l'État. Il arrive que des pirates déplacent les poteaux de signalisation pour tromper les capitaines et faire s'échouer les bateaux dont ils convoitent la cargaison. Seuls les pilotes ne peuvent être trompés par ces manœuvres criminelles.

Élite de la navigation fluviale, ces « demi-dieux barbus et insolents » – comme les peignent les chroniqueurs –, dont les services sont payés fort cher, connaissent tous les caprices du Père des Eaux, savent l'effet des courants qui ensablent les méandres du fleuve, et sont seuls capables de conduire un vaisseau à bon port. Chacun a ses propres repères qui garantissent une arrivée sans risque.

Sur les quais, les *roustabouts*[4], forts en muscles et en gueule, chargent sur les trois-mâts, bricks et goélettes, vaisseaux de haute mer, des balles de coton de deux cents kilos, sorties des presses à vapeur, pour approvisionner les filatures européennes. Sacs de riz, farine de tourteaux, pains d'indigo, barils d'huile de coton, boucauds de tabacs, merlins de plomb, boisseaux de sel s'ajoutent aux peaux de castors, d'ours, de loups, de ragondins, d'hermines qui deviendront manteaux ou étoles propres à vêtir douillettement, l'hiver venu, les belles de Paris, Londres ou Madrid.

Les planteurs d'ascendance aristocratique et les créoles de la bourgeoisie, classes aisées de la population blanche ayant conservé, peut-être par

atavisme, le goût de ce que la France et l’Espagne produisent de meilleur, connaissent, par les annonces des commerçants locaux, dans *L’Abeille de La Nouvelle-Orléans* ou le *Picayune*, les arrivages de produits et d’objets encore introuvables dans le Sud.

Les débardeurs, gouailleurs parce qu’envieux, déchargent devant les commissionnaires et les douaniers de précieuses cargaisons. Vins de Bordeaux – le bourgogne ne supporte pas la mer –, porto, whisky, gin, absinthe, thé, parfums, crèmes de beauté, chaussures, gants, dentelles, porcelaines fines de Limoges, cristaux de Baccarat, fusils de chasse anglais, pendules, mais aussi pianos, meubles, passementerie, soieries, tissus pour tailleurs, chapeaux parisiens, selles sont prestement enlevés, tandis que les cochers noirs prennent livraison de cabriolets, de sulkies, de calèches importés d’Angleterre ou de France.

Terre d’asile

De ces vaisseaux venus de l’Ancien Monde débarquent aussi des migrants, pas toujours recommandables. Entre les familles de braves gens qui comptent sur leurs bras pour vivre mieux ici qu’ailleurs, se glissent déserteurs de toutes les armées, aventuriers, repris de justice, banqueroutiers, proxénètes et leur personnel. C’est ainsi que l’on rencontre, dans les maisons de plaisir du Vieux Carré, des demoiselles danoises, hollandaises ou polonaises à qui l’on a appris trois phrases d’anglais, de français et d’espagnol, afin qu’elles puissent proposer aux hommes des services où la conversation tient peu de place.

Dès 1815, après la chute de l’empire napoléonien à Waterloo, on constate que la Louisiane est devenue une terre d’asile tant pour les Français proscrits par Louis XVIII que pour ceux qui s’exilent volontairement afin de ne pas vivre sous la monarchie restaurée des Bourbons. Le fait que Joseph Bonaparte, frère aîné de l’empereur déchu, ex-roi d’Espagne, de Naples et des Deux-Siciles, soit arrivé à New York, le 27 août 1815, à bord du brick américain *Le Commerce*, offre aux bonapartistes un vague espoir de revanche. Certains pensent à la fondation d’un nouvel empire français en

Amérique du Sud pour peu que Napoléon puisse s'évader de Sainte-Hélène comme il le fit de l'île d'Elbe.

Les historiens louisianais estiment que plus de dix mille Français choisirent à cette époque de s'exiler en Louisiane. Bien peu, cependant, firent allégeance au roi Joseph. Ce dernier, d'abord installé dans le New Jersey, puis à Philadelphie, acquit bientôt une vaste propriété, Point Breeze, au confluent de la Delaware et de Crosswicks Creek, à soixante-cinq kilomètres de Philadelphie. Il avait été accepté par les autorités américaines comme comte de Survilliers.

Dans le même temps, on apprit que d'anciens officiers de l'armée impériale avaient débarqué au Texas pour fonder, sous le nom de French Creek, une sorte de kolkhoze dont l'existence serait brève. Plus tard, en 1848, arriverait encore au Texas le communiste Étienne Cabet, pour établir, sur la Red River, la communauté Icarie, honorable et fraternelle utopie. Cette institution devait périr, comme beaucoup d'entreprises de ce genre, du fait des faiblesses humaines les plus antisociales : égoïsme, individualisme, paresse des uns, cupidité des autres. Le jour où Cabet, excédé, lança « Il faut mener les ouvriers avec une verge de fer », ce fut la débandade, et la Louisiane accueillit quelques déçus de la fraternité. Inconsolable, désespéré par son échec, Cabet, ancien député de la Côte-d'Or, mourut en 1856, solitaire et ruiné, à Saint Louis.

Les émigrants français de ce temps rejoignaient, en Louisiane, les descendants, assimilés depuis deux générations, des Acadiens renvoyés de la Nouvelle-France par les Anglais au XVIII^e^ siècle, les colons de Saint-Domingue chassés, en 1809, par les insurgés de Toussaint Louverture, les colons français de Cuba jetés à la mer par les Espagnols. On vit aussi débarquer des Allemands, des Irlandais, des Italiens qui, pour des raisons diverses, fuyaient leur patrie et choisissaient le Sud, réputé plus européen, pour tenter fortune au Nouveau Monde.

C'est en 1816 que les électeurs de l'État des bayous participèrent pour la première fois à des élections nationales et à la désignation du président des États-Unis. En janvier 1817, le scrutin envoya à la Maison-Blanche, comme successeur de James Madison et cinquième président de l'Union, James Monroe, chef du parti démocrate-républicain dont les membres choisiraient,

en 1836, de s’appeler démocrates tout court. Lors du même scrutin, le gouverneur Claiborne fut élu sénateur des États-Unis, mais ne jouit pas longtemps de ce nouveau mandat : il succomba, le 13 janvier 1817, à un ictère du foie. Il laissait aux Louisianais le souvenir d’un homme probe qui, bien que soucieux de conforter l’américanisation de l’ancienne colonie française, avait cependant respecté les mœurs et coutumes de ses administrés.

Les deux chambres réunies élurent un nouveau gouverneur, un natif de Louisiane, planteur de canne à sucre d’origine française, le créole Philippe Jacques Villeré dont le fils avait combattu au côté d’Andrew Jackson lors de la bataille de Chalmette, en 1815.

Sécurité et moralisation de la vie publique n’allèrent pas de pair avec l’essor de l’État, la croissance économique et l’enrichissement des planteurs, commerçants et membres des professions libérales.

Quand, en 1817, une bande de cinquante mariniers attaqua le cirque Gaetano, venu de La Havane, les honnêtes gens s’indignèrent. La tente, dressée sur Congo Square, entre les rues du Rempart et d’Orléans, fut soudain envahie par des brutes pendant la représentation. Les assaillants, armés de sabres, de coutelas et de pieux, capturèrent les gardes et mirent les spectateurs en déroute en ouvrant les cages de la ménagerie pour libérer les fauves. Après avoir détruit bancs et sièges, ils s’en prirent au propriétaire, le dompteur Gaetano, mais se ravisèrent quand un vieux tigre et un bison intervinrent pour défendre leur maître. Les ruffians, tenus à distance, quittèrent le cirque dévasté, poursuivis par panthères et jaguars.

Écœuré par cet acte de vandalisme, Gaetano arrêta le cycle de représentations et regagna Cuba. On sut plus tard qu’il avait refusé de payer la somme exigée par Bill Scolley, souteneur connu et chef des truands. Cette première manifestation de ce qu’on allait appeler racket ouvrit la voie à un nouveau mode de criminalité qui allait se répandre et perdurer jusqu’à nos jours.

Le saccage du cirque Gaetano eut au moins une heureuse conséquence : la création d’une cour criminelle et l’instauration de la fermeture, dès 21 heures, de toutes les tavernes et boutiques. Seuls quelques bars d’hôtels et établissements de bonne réputation échappèrent à cette restriction.

Dotée en 1818 d'une première station d'épuration qui permit de délivrer aux citadins quatre seaux d'un liquide potable pour un picayune[5], pièce de monnaie locale valant cinq cents, la ville reçut un règlement d'hygiène censé limiter les risques de fièvre jaune – la fameux *vómito negro* que les Louisianais nomment aussi Bronze John ou Yellow Jack – et de choléra, plaies d'une contrée gorgée d'humidité et grande nurserie de moustiques.

Le pavement des rues, commencé en 1821 au prix de deux cent cinquante dollars la tonne de pierre, la plantation d'arbres autour de la place d'Armes et au long des levées qui protègent la ville des inondations, l'installation de deux cent cinquante réverbères au gaz pour rassurer les noctambules, la création d'une police plus efficace qui s'efforce, sans toujours y parvenir, de faire respecter la loi, ont amélioré la vie urbaine. Néanmoins, le Vieux Carré reste, pour les puritains du Nord, un îlot de perdition.

Marins étrangers, mariniers du Mississippi, aventuriers appâtés par les profits d'une débauche admise, proxénètes, joueurs professionnels prompts à plumer les naïfs font que les autorités reconnaissent que la population de La Nouvelle-Orléans – vingt-huit mille habitants – « est composée pour un quart de ruffians, de vagabonds, déserteurs, prostituées ».

C'est aussi en 1821, le 6 janvier, que Jean-Jacques Audubon, fils d'un colon français chassé de Saint-Domingue, peintre naturaliste et maître de danse, ouvrit un studio rue des Ursulines. Éduqué en Bretagne, élève à Paris du célèbre peintre Louis David, auteur du *Sacre de Napoléon*, Audubon, alors âgé de trente-six ans, a déjà dessiné et peint soixante-deux planches de son fameux recueil ornithologique *les Oiseaux d'Amérique*. L'œuvre, qui en comportera quatre cent cinquante, ne sera publiée qu'entre 1830 et 1839. Elle lui assurera une notoriété internationale jamais démentie, et son nom sera donné aux États-Unis à des parcs et à des musées.

Tandis que le peintre des oiseaux se fait portraitiste mondain pour entretenir sa famille, naît dans l'idée d'un ancien maire de La Nouvelle-Orléans, Nicolas Girod, riche négociant et grand admirateur de Napoléon, l'idée de faire évader l'empereur de Sainte-Hélène. Le magistrat accueillera le proscrit dans sa propre maison, 500 rue de Chartres, en attendant que soit achevée celle qu'on va construire pour le Corse.

Avec la complicité des frères Laffite – pirates devenus respectables depuis leur vaillante conduite pendant la bataille de 1815 – et d'autres marins intrépides comme Dominique You, Girod met au point l'expédition. La goélette *Séraphine*, commandée par M. Saint-Ange-Boissière, est mise en état de prendre la mer. Un commando d'hommes aguerris est engagé, armé, informé et entraîné.

On assure à La Nouvelle-Orléans que le plan d'attaque avait été soumis à l'empereur et par lui approuvé bien qu'il parût des plus téméraire. On peut toutefois s'étonner que le roi Joseph, qui réside en Pennsylvanie, n'ait pas été mis au courant de l'opération qui devait libérer son frère.

Il s'agissait de débarquer, de nuit, sur l'île-prison, de neutraliser sans faiblesse les geôliers et d'enlever l'empereur à bord de la goélette dont on sait qu'elle était plus rapide que les vaisseaux de la Royal Navy. Les Louisianais allaient étonner le monde et ridiculiser ces Anglais, détestés depuis 1812.

Aujourd'hui, les spécialistes de ce genre d'action estiment que la folle entreprise pouvait réussir et changer ainsi le destin de Napoléon et le déroulement de l'histoire.

La *Séraphine* se préparait à lever l'ancre quand, le 10 septembre 1821, on apprit à La Nouvelle-Orléans, avec cinq mois de retard, que l'empereur était mort le 5 mai à Longwood. Une fois de plus, la lenteur des communications avait laissé subsister un espoir que le destin s'était plu à rendre vain.

Ce fut la consternation, et l'on rendit à l'illustre défunt un hommage public pompeux auquel s'associa, au côté des bonapartistes en deuil, toute la population de la ville. Un magistrat, le juge Placide Canonge, qui s'exprimait aussi bien en français qu'en anglais, prononça l'éloge funèbre de celui qu'on eût reçu non comme un exilé, mais comme un souverain.

Quant à la belle maison de Nicolas Girod, elle abrite aujourd'hui un bar et figure dans tous les guides touristiques sous le nom de maison Napoléon. En 1834, elle reçut la visite du docteur Francesco Antommarchi, médecin qui, treize ans plus tôt, avait fermé les yeux de l'empereur à Sainte-Hélène. Touché par l'accueil que les Louisianais lui avaient réservé lors de son installation à La Nouvelle-Orléans, il offrit à la ville le masque mortuaire en bronze de Napoléon I^{er}, produit d'un moulage qu'il avait lui-même

pratiqué. Ce masque, dérobé et sans doute vendu par un pillard pendant la guerre de Sécession, fut retrouvé, en 1909, chez le président des Chemins de fer nationaux du Mexique, à Atlanta. Racheté par la municipalité de La Nouvelle-Orléans, il figure aujourd'hui dans les collections du musée d'État du Cabildo. La dernière mésaventure de cette relique date de 1932, quand un chômeur, venu de Chicago, tenta de s'en emparer !

1. Noyer blanc d'Amérique ; arbre fait du bois le plus dur et le moins flexible.

2. Que les Américains désignent plus volontiers comme *Civil War* ou *War between States*.

3. Son premier ouvrage, *Life on Mississippi*, fut publié, avec trois cents illustrations, à Boston en 1883.

4. Débardeurs, dockers.

5. Ancienne monnaie de cuivre piémontaise. Appellation utilisée par les Français sous la forme picaillon, pour désigner la menue monnaie.

3.

Réceptions et festivités

La visite de La Fayette

Le printemps 1825 fut marqué en Louisiane par un intermède franco-américain patriotique et chaleureux.

Marie Joseph Gilbert Motier, marquis de La Fayette, débarqua le 5 avril à La Nouvelle-Orléans. Invité du président James Monroe et hôte de la nation américaine, il effectuait, depuis son arrivée à New York, le 15 août 1824, une visite triomphale à travers l'Union.

Le général avait d'abord rendu visite à John Adams, premier successeur de George Washington, puis passé une semaine à Monticello, la propriété de son ami Thomas Jefferson, troisième président de l'Union, qui, âgé de quatre-vingt-un ans, s'était plu à évoquer la guerre d'Indépendance au cours de laquelle le marquis s'était acquis la réputation d'un héros de la liberté.

« Le peuple des États-Unis vous chérit comme un père vénéré ; la patrie vous considère comme son fils le plus aimé », lui avait dit le maire de New York, venu l'accueillir avec une milice nommée « gardes de La Fayette » et trente mille citoyens enthousiastes. Ces phrases lui avaient été répétées, avec des variantes, depuis huit mois, de Boston à Savannah, de Washington à Baltimore, de Philadelphie à Yorktown.

Entre deux réceptions officielles à Philadelphie, La Fayette, pour répondre à une invitation de Joseph Bonaparte, ancien roi d'Espagne et des Deux-Siciles, s'était fait conduire en calèche, le dimanche 26 septembre 1824, à Point Breeze, propriété du frère aîné de Napoléon.

Le marquis savait comment Joseph, esprit libéral, avait tenté de le protéger des colères de l'empereur, et lui avait peut-être sauvé la vie. Les deux hommes déjeunèrent copieusement et burent du cognac, devant un feu de cheminée, en évoquant le passé de l'empire. Leur commune détestation des Bourbons les rapprochait plus que leurs gloires passées, et c'est avec

regret qu’ils se quittèrent, conscients l’un et l’autre qu’ils venaient de vivre leur dernière rencontre.

Quand, après avoir remonté le Mississippi à partir du golfe du Mexique, le général descend du *Natchez*, le plus luxueux *steamboat* du moment, le visiteur a entendu mille discours et récité autant d’allocutions. Il a ouvert une session du Congrès, passé des revues, participé à des réceptions, prononcé des conférences, ouvert des bals. Il a présidé des inaugurations, béni des enfants, fumé le calumet de la paix chez les Seneca, reçu un médaillon contenant des cheveux de George Washington. Le plus haut grade dans la franc-maçonnerie lui a été conféré, et on lui a appris que vingt-quatre loges de l’Union portaient son nom. Cadeau d’un goût douteux, des patriotes lui ont offert une caisse de terre américaine pour meubler sa tombe ! Les vingt-cinq mille dollars attribués par décret du Sénat et de la chambre des Représentants « en considération des services et des sacrifices du général La Fayette pendant la guerre de la Révolution », ont été mieux reçus par cet ancien combattant titré mais sans fortune.

La Fayette, qui avait payé d’un emprisonnement à Olmutz son opposition à Bonaparte, que Louis XVIII a maintenu éloigné des affaires, le laissant se morfondre en Seine-et-Marne dans ses terres de La Grange, vient de connaître, quelques mois plus tôt, l’ingratitude des électeurs. Ceux de Meaux ont préféré le baron de Pintreville au « compagnon de la liberté », trop républicain à leur goût.

Ces déconvenues politiques, après la mort, en 1807, d’Adrienne, épouse admirable qui avait toujours su freiner les emportements de son désinvolte mari, le laissaient, à soixante-huit ans, amer et résigné. Aussi trouve-t-il peut-être quelque consolation dans l’affection sans borne que lui témoigne, du nord au sud de l’Union, le peuple des États-Unis.

À La Nouvelle-Orléans, on a soigné l’accueil de ce grand Français à qui les Américains, qui oublient un peu Rochambeau, sont en partie redevables de leur indépendance.

Les Anglo-Saxons craignaient que les créoles ne profitent de cette visite dans l’ancienne colonie française pour manifester outrageusement la pérennité de leur attachement à la France et leur regret d’avoir été vendus, en 1803, comme balles de coton. Mais comment les autorités fédérales

auraient-elles pu limiter les vivats adressés à celui que toute l'Amérique, anciens et nouveau présidents en tête, acclame depuis huit mois ?

Avant de faire une entrée cérémonieuse en ville, La Fayette a voulu s'arrêter à Chalmette, sur le champ de bataille qui vit la déroute des Anglais en 1805. C'est là que l'attend, avec un détachement de l'armée, le gouverneur de l'État, Henry Johnson, un Virginien qui ne parle pas un mot de français.

Puis il a abordé la levée face à la place d'Armes, où une foule considérable s'est rassemblée devant le Cabildo, l'ancien hôtel de ville espagnol. Ce sera son logis pendant cinq jours. Pour la circonstance, le vieux bâtiment a été restauré, ce qui a coûté quinze mille dollars à la municipalité.

C'est sous un arc de triomphe qui rappelle celui de la place de l'Étoile, voulu à Paris par Napoléon I^{er}, ennemi juré du visiteur, que La Fayette est reçu par le maire d'origine périgourdine, Louis-Philippe-Joseph de Roffignac[1]. Le monument mesure vingt mètres de haut, dix-huit de large, huit de profondeur. Fait d'une toile épaisse tendue sur un bâti de bois, il a été peint en faux marbre de Vérone, jaune et vert. Le fronton porte en lettres énormes, sur une face, en français : « Une république reconnaissante consacre ce monument à La Fayette » ; sur l'autre, la même dédicace en anglais. Créoles et Anglo-Saxons se partagent ainsi la gloire du général dont le fils, George-Washington, qui accompagne son père, est le filleul du grand libérateur.

L'arc sous lequel doit passer l'invité est surmonté d'une statue de la Liberté brandissant une lance de la main gauche, tandis que sa dextre caresse, en un geste protecteur, la tête de Benjamin Franklin dont le buste a été hissé là.

Le général, visiblement impressionné, est aussitôt entouré d'une foule pressante. On crie « Vive La Fayette ! » ; on agite des mouchoirs brodés à son nom ; on applaudit ; les Américains lancent en l'air leur chapeau haut de forme, ce que ne font pas les planteurs dont le panama, « coiffure naturelle du Cavalier », ne se prête guère à ce genre d'exercice. Le marquis, ravi, accepte les accolades, se penche sur des décolletés enivrants pour baiser la main de belles dames vêtues et chapeautées à la mode de Paris.

Celles-ci, cependant, n'ont aucune chance de le séduire, car le marquis est discrètement – moins cependant qu'il ne l'avait souhaité – accompagné d'une belle Écossaise de vingt-neuf ans, Frances Wright. Cette actrice excentrique, qu'il connaît depuis 1821, est installée à Cincinnati avec sa sœur qui fait du commerce. S'étant prise de passion – « politique », dit-elle – pour le général, elle a décidé de l'assister pendant son « grand tour des États-Unis ». Le bruit a couru que cette femme, « bavarde comme une pie grièche », d'après ceux qui la rencontrèrent, avait consolé La Fayette du vol de sa montre, cadeau de George Washington, après la victoire de Yorktown en septembre 1781[2].

Au cours de son séjour, l'illustre visiteur est reçu par Mgr Dubourg, évêque du diocèse – qui a maille à partir avec les luthériens – ; il entend la messe à la cathédrale Saint-Louis, avant d'assister à une tenue de la loge maçonnique. Puis il va, après une course en calèche, harassante, dans le plat pays dont le point culminant, Tunica Hills, n'est que de cent cinquante-quatre mètres, visiter la paroisse qui porte son nom. Lafayette est la capitale des Acadiens, *Cajuns* pour les Anglo-saxons. On y cultive l'indigo et la patate douce. Des hommes et des femmes très fiers de leurs origines, et dont les grands-parents ont été chassés de l'Acadie après 1713 par les traités d'Utrecht, puis, en 1755, par les Anglais, y parlent un français du XVIIIe siècle rustique et savoureux.

Cette visite laissera un souvenir ému aux communautés créole et acadienne, mais les citadins et les planteurs, propriétaires d'esclaves, ne seront pas mécontents de voir le marquis, qui a toujours le mot « liberté » aux lèvres, rembarquer pour Baton Rouge, deuxième ville de l'État, et, de là, pour Saint Louis du Missouri.

L'illustre visiteur s'était montré un peu trop affable et attentif au sort des esclaves et à celui des gens de couleur, libres.

Déjà, lors de son séjour à Monticello, en Virginie, La Fayette avait été quelque peu gêné en constatant que son vieil ami, Thomas Jefferson, devenu exploitant agricole depuis sa retraite en 1809, était propriétaire de cent cinquante esclaves qu'il disait en partie hérités du père de sa défunte épouse, Martha, morte en 1782. Comment l'homme qui avait tenté sans

succès de faire inscrire l’abolition de l’esclavage dans la Déclaration d’indépendance en 1776 pouvait-il se conduire en planteur esclavagiste ?

Le marquis eût été encore plus scandalisé s’il avait su que le très honoré retraité avait eu pour maîtresse une jolie métis, Sally Hemmings, fille d’Elizabeth Hemmings, esclave de son défunt beau-père et… demi-sœur, noire, de Martha ! Sally avait quatorze ans quand elle accompagna à Paris Thomas Jefferson, nommé en 1784 ministre des États-Unis en France. Deux ans plus tard, elle était enceinte.

Longtemps contestée par les admirateurs de Jefferson, cette liaison fut révélée dès 1873 dans un journal de Richmond par Madison Hemmings, un petit-fils de Sally. Cette dernière avait mis sept enfants au monde, dont cinq auraient eu Jefferson pour père. Toute la maisonnée de Monticello avait, en ce temps-là, remarqué que Sally se trouvait toujours enceinte après les séjours du Président ! Personne, à l’époque, ne voulut croire à pareille fable qui écornait sensiblement l’image de Jefferson. Mais, au fil des décennies, les Hemmings ne cessèrent de faire valoir leur flatteuse hérédité. En 1998, des tests ADN ont confirmé la paternité présidentielle longtemps cachée. Certains descendants d’Eston, le fils aîné de Sally, sont aujourd’hui autorisés à joindre à leur patronyme le nom de Jefferson.

En 1824, pendant les soirées quiètes vécues en longs bavardages par les deux amis dans la bibliothèque de Monticello, ni Jefferson, qui allait mourir deux ans plus tard, ni La Fayette, ni les Hemmings, qui vaquaient alors aux travaux des champs, ne pouvaient imaginer que la science dévoilerait un jour un amour par l’histoire éludé.

En 1827, la législature de La Nouvelle-Orléans dut voter une aide de dix mille dollars à la famille blanche de Thomas Jefferson pour éponger les dettes que le Président laissait à ses héritiers.

Plus tard, Chateaubriand, qui n’avait aucune sympathie pour La Fayette, commentera la tournée américaine du marquis, dans ses *Mémoires d’outre-tombe*, en termes un rien grinçants où perce un peu de jalousie : « Son ovation aux États-Unis l’a singulièrement rehaussé ; un peuple, en se levant pour le saluer, l’a couvert de l’éclat de la reconnaissance. »

Une vérité encore audible en Louisiane.

Progrès et vicissitudes

Au cours de son séjour, La Fayette n'avait pas eu l'occasion de prendre le pouls d'une cité où sécurité et légalité ne progressaient pas aussi vite que l'urbanisation.

Les rixes, autour des bouges, étaient aussi fréquentes entre marins et dockers que les duels entre supposés gentilshommes. Il arrivait qu'une rencontre de duellistes se transformât en bataille rangée entre témoins et partisans des deux camps. Ainsi, le 19 septembre 1827, un duel – qui opposait le docteur Maddox et Samuel Wells, tous deux de Natchez, sur un banc de sable du Mississippi situé à la frontière nord de la Louisiane – tourna à la compétition sanglante entre deux bandes de supporters. Au cours de cet affrontement, six hommes furent tués et quinze blessés.

Parmi ces bagarreurs figurait James, dit Jim, Bowie, un aventurier qui, ce jour-là, usa pour la première fois d'un couteau de son invention, aujourd'hui connu et vendu aux États-Unis comme *bowie knife*. Fait d'une forte lame pourvue d'une poignée et d'une garde, cette arme blanche, bien équilibrée, fit beaucoup de victimes parmi les adversaires du docteur Maddox, dont le major Norris Wright.

Il devait en être de même, en 1836, lors de l'héroïque résistance des Texans assiégés dans le fort Alamo, près de San Antonio, pendant la guerre du Mexique. Bowie, après avoir abondamment joué de son couteau fétiche, trouva la mort, le 6 mars 1836, au côté de Davy Crockett et du colonel Williams Travis. Cet épisode historique devait, en 1960, inspirer à John Wayne, producteur, réalisateur et acteur, un film devenu l'une des références du cinéma américain, *Fort Alamo*. Wayne y tient le rôle de Davy Crockett, celui de Jim Bowie revenant à Richard Widmark.

Loin d'être éliminée par la nouvelle police organisée par Claiborne, la pègre avait programmé, dès 1832, la destruction et le pillage des beaux-quartiers de La Nouvelle-Orléans.

John A. Murrell, un criminel du Tennessee, connu dans le Sud, dont on disait qu'il avait tué de sa main trois ou quatre cents personnes, s'était fait une spécialité du vol de chevaux et de l'enlèvement d'esclaves qu'il revendait aux planteurs ou aux encanteurs. Ce fils d'une tenancière de bordel, hâbleur, arrogant, un rien dandy, était fier de montrer, incrustées

dans sa chair au fer rouge, les lettres H.F. pour *horse filcher*, chapardeur de chevaux.

Insatisfait par la maigre rentabilité de ses vols, il se résolut, en 1834, à l'âge de trente ans, à préparer une opération d'envergure qui lui donnerait fortune et pouvoir. L'expédition consistait à fomenter une révolte des esclaves de La Nouvelle-Orléans pour piller, avec leur aide, les beaux quartiers en tuant tous ceux et celles qui résisteraient. Cette étape assurée, il en ferait autant à Memphis, Natchez, Nashville, avec la folle ambition de soumettre ces villes à sa loi et de fonder un empire de la pègre dont La Nouvelle-Orléans serait la capitale, et lui le souverain !

Au cours de l'été 1834, ses plans sont prêts. Il a recruté trois cents ruffians, dont quatre-vingts criminels confirmés, la plupart de race noire. Il a promis à ces derniers « un important butin et des femmes blanches en abondance », rapporte Herbert Asbury dans son ouvrage *The French Quarter*[3].

Dans un premier temps, l'attaque avait été décidée pour la Noël 1835, mais Murrell, dont on ignorait alors les projets, fut arrêté et jugé pour enlèvement d'esclaves. Condamné à dix ans de prison, il se morfondait dans une geôle du Tennessee, tout en encourageant de loin ses lieutenants à mettre en œuvre le plan de leur chef. Impatients, les meneurs décidèrent d'avancer au 4 juillet 1835, Independence Day, fête nationale, l'attaque des quartiers huppés de la ville.

Des esclaves complices commenceraient à tuer leurs maîtres, et les bandes recrutées par John A. Murrell interviendraient pour piller les maisons pendant que la milice locale défilerait, à l'occasion de la commémoration de l'indépendance. Mais une prostituée et des nurses noires, qui ne pouvaient envisager de tuer les enfants confiés à leurs soins, révélèrent le complot aux autorités. Planteurs et bourgeois se formèrent aussitôt en groupes armés, dits de Régulateurs, et, parfois sans discernement, pendirent allègrement les Noirs et les Blancs désignés comme acteurs ou complices de la conjuration.

Quand Murrell, qui avait vainement attendu d'être libéré par ses troupes, quitta la prison après avoir purgé toute sa peine, « il était devenu un imbécile », révèle encore Herbert Asbury. Le bandit, ayant perdu la raison, s'il en avait jamais eu, termina sa vie en clochard dans le quartier le plus

mal famé de Memphis. Virgil Stewart, un de ses compagnons repenti, écrivit plus tard une biographie du plus célèbre bandit du Vieux Sud.

Au cours de ces années évolutives, La Nouvelle-Orléans souffrit de deux épidémies, de fièvre jaune et de choléra, qui, en 1832 et 1833, tuèrent dix mille personnes, soit un tiers de la population de la ville.

Tandis que l'armée fédérale menait, dans les États de Georgie, Illinois et Alabama, une nouvelle guerre contre les Indiens, la Louisiane s'associa à une première menace de sécession avant de faire face à un désastre financier.

Andrew Jackson avait été élu président de l'Union en 1829, ce dont les Louisianais conçurent quelque fierté, le héros de la bataille de 1815 étant resté très populaire, car il n'oubliait pas le pays où il s'était acquis la gloire du soldat.

Malgré cet attachement, on lui reprocha bientôt, dans le Sud, en Louisiane surtout, d'avoir instauré un système fiscal fédéral qui favorisait les États industriels du Nord aux dépens des États agricoles du Sud. À cela s'ajoutait l'agacement des planteurs. Ces derniers voyaient l'institution particulière, qui leur assurait une main-d'œuvre servile gratuite, contestée par la propagande abolitionniste de plus en plus agressive. De ces contrariétés naquit, chez les Sudistes, un soudain désir de sécession. La menace, portée dans les chambres à Washington par les élus du Sud, fut prise au sérieux. Le Président et son gouvernement, les sénateurs et les représentants s'en émurent. Le système fiscal fut bientôt amendé et rendu plus juste, ce qui désamorça provisoirement le risque d'une partition de l'Union.

Bien que la prospérité du port de La Nouvelle-Orléans fût manifeste, avec un flux d'importations qui produisit près de trente millions de dollars en 1834, la Louisiane ressentit violemment les effets d'une crise financière qui, dès 1837, accabla les États-Unis.

L'origine de la débâcle vint du fait que **l**e système bancaire ne parvenait plus à soutenir l'inflation du crédit, due principalement « à la conquête de l'Ouest, avide de sol et d'argent », écrit Robert Lacour-Gayet dans son *Histoire des États-Unis*[4].

Devant la dépréciation galopante du papier-monnaie, le président Jackson, dans la dernière année de son second mandat, décida que les services du Trésor fédéral n'accepteraient plus que des espèces métalliques. Le système bancaire se trouva aussitôt incapable de faire face à cette limitation de ses activités. On constata partout un arrêt brutal des transactions commerciales, des opérations immobilières en cours, de la marche des entreprises, d'où montée du chômage et affolement des déposants. Quatorze banques de La Nouvelle-Orléans, qui comptait alors trente mille habitants, suspendirent les paiements en espèces, et chaque municipalité se mit à produire sa propre monnaie au taux de vingt-cinq cents pour quatre dollars fédéraux ! Ces décisions locales ne firent qu'aggraver la dépréciation du billet vert, et l'on vit des gens faire leurs emplettes en portant des sacs de coupures qui ne valaient même pas le prix du papier !

Cette situation dura jusqu'en 1839, quand le républicain Van Buren, devenu président de l'Union, décida que l'État fédéral serait son propre banquier et que seules les agences gouvernementales pourraient recevoir les fonds publics. Cette mesure restaura la confiance, le crédit revint, les banques de Louisiane, bien que réduites à la portion congrue, rouvrirent leurs guichets.

Les Louisianais ont hérité des premiers colons une forte capacité de résistance aux malveillances du sort et une pugnacité que dissimule une forme d'indolence imputable au climat subtropical et à un goût marqué pour la fête.

Malgré la fièvre jaune, les déboires financiers et la condamnation de l'esclavagisme par les États du Nord et toutes les nations dites civilisées, ils n'en poursuivirent pas moins, dans tous les domaines, de l'économique au culturel, les travaux qui feront, en 1840, de La Nouvelle-Orléans le deuxième port des États-Unis, et, avec 102 193 habitants, la quatrième ville la plus peuplée de l'Union. À cette époque, la population de l'État est de 324 411 habitants, dont près de la moitié sont des esclaves noirs.

Dans la prospérité retrouvée, sous le règne incontestable du roi Coton, Canal Street, l'artère principale, ainsi nommée parce qu'il avait été prévu de percer, sur ce tracé, un canal pour faire communiquer le Mississippi avec le

lac Pontchartrain, ouvrage jamais construit, fut doté d'un terre-plein central gazonné, planté de sycomores.

Les Néo-Orléanais comparent volontiers – abusivement – cette avenue aux Champs-Élysées et à la V^e^ Avenue de New York. C'est, en tout cas, avec cinquante-six mètres de large et une longueur de plus de cinq kilomètres, l'une des plus larges et des plus longues avenues au monde. Pourvue de trottoirs spacieux que les Louisianais nomment banquettes, elle avait reçu, dès 1830, les premiers tramways, roulant sur des rails de bois et tirés par des mules ou des chevaux. Les écuries de la New Orleans and Carrolton Rail Road en abritaient alors mille deux cents.

En 1858, douze lignes seront en service, mais il faudra attendre 1889 pour arriver à la traction partielle à vapeur à l'aide de petites locomotives. Le réseau ne sera en partie électrifié que le 1^er^ février 1893. Dans les années 1980, les plus âgés des habitants se rappelaient encore avoir, jusqu'en 1922, circulé en ville à bord de *streetcars* attelés de mules !

Le tramway le plus célèbre – et le plus photographié par les touristes de notre temps – est celui que rendirent fameux, en 1947, le roman de Tennessee Williams, *A Streetcar Named Desire*, et le film qu'Elia Kazan tira de l'ouvrage en 1951, où l'on voit Marilyn Monroe, Vivien Leigh et Marlon Brando.

La traduction française, *Un tramway nommé désir*, est certes un titre poétique et accrocheur. L'auteur l'apprécia, dit-on, alors que le *desire* américain aurait dû être traduit par désiré, ainsi que les habitants de La Nouvelle-Orléans nomment toujours le *streetcar* qui parcourt, de Carrolton à Canal Street, la belle avenue Saint-Charles. Désiré, bien sûr, car ce tramway se fait souvent attendre, les Louisianais n'ayant qu'un respect approximatif des horaires ! C'était vrai au XIX^e^ siècle ; ça l'est encore au XXI^e^ !

Mardi gras : une fête et une affaire

Les premiers colons avaient pour habitude de célébrer le mercredi des Cendres, simple fête religieuse sans divertissement, et non, la veille, le Mardi gras, dernier des trois jours de carême-prenant, consacrés depuis le

XV^e^ siècle, en France et en Italie, aux cavalcades et bals masqués. Le temps des pionniers ne se prêtait pas aux réjouissances.

Cependant, le fait que l'explorateur Pierre Le Moyne d'Iberville, arrivant par le golfe du Mexique à bord de la *Badine*, fût entré dans le Mississippi le 3 mars 1699, jour de Mardi gras, et qu'il eût nommé son premier atterrissage, sur la rive droite du fleuve, Mardi Gras, aujourd'hui Mardi Gras Point, confère au carnaval de La Nouvelle-Orléans une référence historique indéniable.

Le premier carnaval au sens festif du terme fut organisé, en 1734, par les religieuses ursulines pour distraire les orphelines dont les parents avaient été tués, lors d'une révolte, par les Indiens Natchez en 1729. Ce jour-là, une quarantaine de fillettes de huit à seize ans, costumées en angelots et encadrées par les Filles de sainte Ursule, robe noire, cornette et collerette blanches, avaient sagement défilé dans les rues du Vieux Carré, derrière une fanfare militaire et devant le gouverneur Jean-Baptiste Le Moyne de Bienville, frère du fondateur de la ville. Le clergé, les officiers et soldats de la garnison, les marins, comme les rares citadins, avaient emboîté le pas aux demoiselles, tandis que tintait le carillon tout neuf du nouveau couvent des ursulines. Les riverains avaient offert des friandises aux pensionnaires et apprécié la distraction.

Au fil des années, des bals de plus en plus nombreux furent organisés et les défilés s'amplifièrent. Dès 1833, Bernard de Marigny, le fameux duelliste, leva des fonds pour l'organisation officielle des célébrations.

En 1838, la parade avait pris une tout autre importance. Les journaux de l'époque, comme le *Commercial Bulletin*, le *Daily Picayune* et *L'Abeille de La Nouvelle-Orléans*, publient, en anglais et en français, des comptes rendus enthousiastes des festivités.

Désormais, les défilés, composés de calèches enrubannées, décorées de fleurs et de plumets, où étaient juchés des personnages grotesques en carton-pâte, parcouraient la ville dans le sillage d'une fanfare tonitruante. Le cortège rassemblait « de nombreux créoles de la classe la plus respectable », déguisés en Turcs, en Polichinelles, en Indiens, tandis que des chevaliers caracolaient sur des chevaux caparaçonnés derrière des hérauts d'armes. Il semble qu'en ce temps-là les dames n'étaient pas autorisées à figurer dans la mascarade, puisque les chroniqueurs rapportent :

« Des hommes, costumés en femmes, jouent les ladies non sans un certain degré de grâce ! »

Au fil des décennies, la manifestation prit une telle ampleur que l'on vit affluer d'abord des Américains des États du Nord ayant le secret désir de s'encanailler dans une ville réputée latitudinaire, puis d'innombrables touristes étrangers.

Le succès du Mardi gras suscita la création de clubs qui prirent en charge la confection des chars et l'organisation des cavalcades, fêtes et bals pendant une période qui ne cessa de s'étendre de l'Épiphanie au Mardi gras.

Le premier club carnavalesque fut constitué par des créoles, jeunes gens issus de familles fortunées, qui se nommèrent eux-mêmes *cowbellions*, parce qu'ils défilaient en agitant de grosses cloches habituellement attachées au cou des vaches.

Les commerçants fondèrent le Mistick Krewe of Comus, sorte de club, équipe ou écurie, chargé de récolter des fonds pour préparer une parade. Le patronage de Comus, dieu de la joie et de la bonne chère, qui préside aux festins nocturnes, aux danses, au libertinage, donnait le ton des intentions. Ces novateurs furent imités par d'autres corporations qui créèrent trois *krewes* : celle de Momus, dieu malicieux et railleur, celle de Proteus, dieu marin, capable de prédire l'avenir, et celle de Rex, qui eut chaque année l'ambition d'introniser un roi du carnaval.

Chaque club devant réaliser une vingtaine de chars, faire confectionner des décors, coudre des douzaines de costumes – parfois à l'étranger, pour que le secret soit mieux gardé –, engager des orchestres, organiser bals et réceptions, c'est chaque année, pour chaque société, un investissement de plusieurs centaines de milliers de dollars que requiert cette manifestation.

Carnaval étant devenu une bonne affaire pour le commerce local, les hôteliers et les restaurateurs, on voit se multiplier les associations. Au cours de l'année, on prépare en grand secret la création de chars illustrant – parfois caricaturant – des thèmes inspirés d'épisodes bibliques, de romans de chevalerie, des *Mille et Une Nuits*, de l'histoire de la Louisiane, ou mettant en scène dieux et déesses de l'Olympe – Mercure, dieu des Voyageurs et du Commerce, étant le plus prisé.

De nos jours, les événements contemporains, les vicissitudes du progrès, les plaisirs et difficultés de la vie quotidienne inspirent aussi les concepteurs de chars comme les organisateurs de centaines de bals masqués. L'événement revêt maintenant une importance touristique, mondaine, sociale et économique considérable. Si bien qu'au XXIe siècle, le carnaval de La Nouvelle-Orléans, sans leur être comparable, a pris rang entre ceux de Río, de Venise et de Nice.

Certains Louisianais assurent, avec l'emphase sudiste et un faible pour les appréciations flatteuses, que leur carnaval est « le plus grand show du monde » ! Les mêmes se plaisent à rappeler que le Mardi gras a attiré aussi des personnalités de tous les milieux, comme le président William Howard Taft, Eleanore Roosevelt, ou, plus récemment, des artistes de réputation internationale comme Bob Hope, Tom Jones ou Paul Anka. Quant à Harry Connick Jr, acteur, chanteur, compositeur, né à La Nouvelle-Orléans en 1967, fils de magistrats, il fut, avec son père, un des fondateurs de The Krewe of Orpheus.

Mais le Mardi gras rapporté avec le plus de détails par les journaux de l'époque, et retenu comme exceptionnel dans les annales des clubs huppés, reste celui de 1872. Cette année-là, l'invité d'honneur fut Son Altesse impériale le grand-duc Alexis Alexandrovitch Romanov, fils du tsar Alexandre II, second héritier du trône dans la ligne de succession et commandant en chef de la flotte russe.

Le grand-duc arrive à New York le 21 novembre 1871, à bord d'une frégate escortée par plusieurs unités, pour préparer la visite officielle de la flotte russe aux États-Unis. Il va se rendre dans trente-quatre villes de l'Union.

Il est reçu à Washington par le président Grant ; rencontre Samuel Morse, l'inventeur du télégraphe ; visite l'université Harvard, à Boston ; offre cinq mille dollars aux sinistrés du grand incendie de Chicago ; se fait présenter Buffalo Bill à Saint Louis, avant d'assister à une représentation de *Barbe-Bleue*, opéra-bouffe de Meilhac et Halévy, musique de Jacques Offenbach. C'est au cours de cette représentation qu'il est séduit par la voix de la célèbre chanteuse anglaise Lydia Thompson, belle femme de trente-six ans, interprétant la fameuse rengaine *If Ever I Cease to Love*. Il invite la

cantatrice à souper, mais flirte en dansant avec sa cavalière élue, la jeune Sallie Shannon dont, affirment les chroniqueurs, il tombe sur-le-champ amoureux. Après une chasse au bison chez les Indiens, au Nebraska, organisée le 14 janvier 1872 à l'occasion du vingt-deuxième anniversaire de l'illustre visiteur, l'altesse s'embarquera, à Memphis, pour La Nouvelle-Orléans afin de participer aux festivités du Mardi gras.

Le 8 février 1872, après une escale à Vicksburg, Alexis débarque du *James Howard* à La Nouvelle-Orléans.

Pendant trois jours et trois nuits, le grand duc assiste aux parades, aux réceptions et aux bals au cours desquels il refuse obstinément de danser. Conservant un air altier, peu souriant, ne serrant pas de mains, ne s'exprimant que rarement et s'intéressant plus aux décolletés des jolies femmes qu'aux personnalités qu'on lui présente, il déçoit un peu ses hôtes.

Les Louisianais, ayant eu connaissance de son goût pour les belles filles et sachant qu'il avait rendu mère une dame d'honneur de la tsarine, à la grande fureur d'Alexandre II, lui prêtent des aventures à chaque escale. Ce qui est patent, c'est que, lors de son passage à Saint Louis, il s'est entiché de Lydia Thompson qui, poursuivant sa tournée américaine, vient, heureux hasard, d'arriver en ville avec la troupe de *Barbe-Bleue* !

Le grand duc retrouve donc la comédienne quand celle-ci lui fait parvenir une invitation à venir l'entendre une nouvelle fois à l'Académie de musique. Cette rencontre fait jaser, à tel point que la chanson *Si je cesse d'aimer* devient aussitôt une sorte d'hymne du carnaval que jouent les musiciens des parades et que chantent les chorales après avoir modifié les paroles du refrain qui sont devenues, par dérision :

If ever I cease to love
May the Grand Duke ride a buffalo

In Texas rodeo…[5]

Alexis trouva cela de fort mauvais goût et, après avoir, à Washington, dit tout le bien qu'il pensait de la démocratie américaine, estima qu'elle devrait, dans son expression, avoir des limites ! Son père, le tsar, avait

supprimé le servage dès 1863, avant que les Américains n'abolissent l'esclavage, mais, en Russie, les libertés étaient encore encadrées…

Moins conformistes que les puritains du Nord, les Louisianais avaient parfaitement accepté que le grand-duc répondît à l'invitation de Lydia Thompson. Ils ne s'étonnèrent pas plus en découvrant que Lydia avait été supplantée par une autre actrice, Lotta Crabtree, vedette de *The Little Detective*, une comédie niaise. Petite, taille fine, jolie rousse aux yeux noirs, la comédienne, âgée de vingt-cinq ans, avait suivi, adolescente, à San Francisco, les cours de la plus scandaleuse danseuse et courtisane de son temps, Lola Montes, qui, pour survivre, enseignait à la fois la danse et l'art de plaire. Lotta plut suffisamment au grand-duc qui, au jour de son départ, lui fit porter un bracelet serti de diamants, d'opales et de perles.

Ce bref séjour d'une altesse russe prit, dans l'histoire de La Nouvelle-Orléans, une importance inattendue, puisque les autorités décidèrent, après le départ du grand-duc, que le dernier jour de Carnaval, la veille du mercredi des Cendres, serait désormais légalement jour de vacances pour tout le monde.

Dans l'ouvrage qu'il a consacré au *Mardi gras*[6] en 1976, l'historien Robert Tallant estimait alors que La Nouvelle-Orléans comptait six cent trente mille habitants, et la Louisiane trois millions six cent mille ; que les élégantes dépensaient, à l'occasion de Carnaval, entre trois et quatre millions de dollars pour leurs déguisements, toilettes de bal et accessoires !

En 2006 – quelques mois après le passage dévastateur de l'ouragan Katrina –, suite à une longue réflexion des autorités, les célébrations furent certes réduites, mais le maintien de la tradition était une manière de signifier au monde que La Nouvelle-Orléans se relevait de son désastre. On estime que cette année-là, Carnaval accueillit sept cent mille participants. Mais, en 2009, ce nombre avait atteint le million de personnes et, en 2010, les festivités furent les plus importantes des vingt-cinq dernières années. On conçoit le volume des profits engendrés par une telle entreprise.

Depuis le milieu du XIX^e^ siècle, le Mardi gras a pris de surcroît une importance socioculturelle évidente. Si l'on est banquier, armateur, avocat ou négociant, et que l'on possède la prestance requise pour se présenter sur un char en Neptune, en Noé ou en Louis XIV, être sacré roi du carnaval par

les compagnons de Comus, de Momus ou de Rex confère une notoriété mondaine et sociale durable.

Cette ambition suppose, de la part du prétendant, un investissement que le journaliste et écrivain Charles Louis Dufour estimait, déjà en 1983[7], à plus de dix mille dollars, alors qu'il évaluait le chiffre d'affaires du Mardi gras à plus de vingt-cinq millions de dollars.

On aime à rappeler dans les familles que tel grand-père ou arrière-grand-père fut autrefois roi du carnaval, et l'on exhibe à l'occasion son portrait en compagnie d'une reine portant diadème, qui n'est pas toujours, à la ville, l'épouse du souverain…

En 1992, le conseil municipal ayant exigé que toutes les *krewes* acceptent les adhésions de Noirs et de citoyens de couleur, et intègrent les représentants de ces communautés dans leur état-major, plusieurs clubs quittèrent les parades et cessèrent leur participation aux festivités publiques du Mardi gras, n'organisant plus que des bals privés où subsiste une ségrégation de fait.

Cette ségrégation, les Louisianais la pratiquent encore avec bonne conscience au XXIe siècle, se plaisant à la définir comme mondaine et sociale alors qu'elle relève toujours d'un racisme latent dont le Vieux Sud n'a jamais su se défaire… même sous la présidence de Barack Obama, premier Noir à diriger les États-Unis, élu le 4 novembre 2008 et, pour un second mandat, le 6 novembre 2012. Selon des enquêtes récentes, étayées par des tests ADN, l'épouse du Président, Michelle, serait la descendante de Henry W. Shields, un fermier blanc de Georgie, et de Melvinia, une de ses jeunes esclaves. On a vu que, même le grand Thomas Jefferson eut de semblables faiblesses.

Pendant le temps du carnaval sont organisés des milliers de bals et de cocktails. Afin de prouver au shérif, qui serait tenté de le vérifier, que les lois antiségrégationnistes de 1954 sont bien respectées, on voit, dans les sauteries et soirées très habillées organisées par les Blancs des professions libérales, un Noir invité et choyé ; et, dans d'autres fêtes organisées par les Noirs, un Blanc pareillement bien traité ! Ce sont, dans les deux cas, des citoyens-alibis !

1. 1770-1846. C’est lui qui fit paver et éclairer certaines rues de la ville. Il est passé à la postérité pour avoir inventé le cocktail qui porte son nom, toujours servi dans les bars selects de La Nouvelle-Orléans. Après son retrait des affaires, il regagna la France. Il fut reçu aux Tuileries par le roi Louis-Philippe et termina sa vie dans son château, près de Périgueux.

2. Cette montre fut retrouvée en 1873 chez un brocanteur du Tennessee par un certain M. Ward, qui l’acquit et la céda, avec bénéfice, au Congrès des États-Unis. Les sénateurs l’offrirent le 8 décembre 1874 au petit-fils du général, Oscar de La Fayette, quand il devint député à l’Assemblée nationale de 1871.

3. Alfred A. Knopf, Inc., New York, 1936.

4. Fayard, Paris, 1976.

5. « Si jamais je cesse d’aimer/Que le grand-duc monte un bison/Dans un rodéo au Texas… ».

6. Pelican Publishing Company, Gretna, Louisiane, 1976.

7. *New Orleans, Yesterday and Today*, Louisiana State University Press, Baton Rouge and London, 1983.

4.

La ville partagée

Créoles et Américains

Au commencent des années 1830, les autorités durent se résigner à reconnaître que l'intégration des Américains dans l'ancienne colonie française était un échec. Quant à l'intégration dans l'Union des nouveaux citoyens hérités de l'ère coloniale, elle se heurtait au refus de ces derniers d'adopter la religion réformée et les us et coutumes anglo-saxons.

Les créoles, qui montraient moins d'énergie et de dynamisme que les gens venus du Nord, s'estimaient minorité négligée et sans pouvoirs dans un État qu'ils considéraient à juste titre, depuis des générations, comme leur pays.

Le fait que la population de langue anglaise fût le plus souvent de religion protestante, alors que les créoles pratiquaient le catholicisme romain, n'était pas étranger à l'absence d'une véritable et consciente unité nationale.

Les descendants des anciens colons français et espagnols se plaignaient de l'arrogance des fonctionnaires fédéraux envoyés de Washington, de la morgue des officiers de l'armée des États-Unis, de l'insolence et des mauvaises manières des soldats.

Pour les Cavaliers, ces gentilshommes qui incarnaient les valeurs aristocratiques, l'idéal viril et l'esprit chevaleresque du Sud, les Américains restaient des rustauds à peine civilisés, à qui faisaient défaut les bases d'une éducation européenne. Ils étaient souvent appelés *Yankees*, terme de dérision dérivé du nom des Indiens Yanko et appliqué aux habitants de la Nouvelle-Angleterre, jugés par les Sudistes lourdauds, avares, d'une pruderie hypocrite.

Cette atmosphère de défiance a été très bien décrite par Harnett T. Kane, l'auteur de *Plantation Parade, The Grand Manner in Louisiana*[1] : « Pour

les Américains, le créole était indolent et hautain ; il s'accordait un café plutôt que tenir ses livres de comptes ; il riait pour des choses qui ne font rire personne et jouait du piano le dimanche. Aux yeux des créoles, l'Américain était extraordinairement calculateur ; ignorant des goûts civilisés, il faisait difficilement la différence entre un bon vin et un mauvais. Le conservateur créole n'apprendrait jamais le jargon, qui n'avait rien de musical, du Yankee… »

En matière de religion aussi, le fossé ne cessait de s'élargir entre les deux communautés depuis que les Anglo-Saxons construisaient temples et lieux de culte d'où vierges, saints et martyrs étaient absents.

Les papistes, ainsi que les protestants nommaient les catholiques, se moquaient des réformés, répartis en luthériens, baptistes, méthodistes, épiscopaliens, presbytériens, toutes églises considérées comme des sectes.

Quant aux réformés de toutes obédiences, ils désapprouvaient la conduite des catholiques qui, le dimanche, sitôt la messe entendue, retournaient à leurs jeux, amusements, bals et même au Théâtre français, le seul à donner des représentations le jour du Seigneur.

Le 15 juin 1836, un créole, s'estimant outragé par un Américain, provoqua l'insulteur en duel et le tua sous les chênes. La loi fédérale interdisait le duel et le considérait, en cas de mort, comme un assassinat. Le créole fut traduit en justice sous l'inculpation de meurtre. Le juge, s'en tenant aux mœurs sudistes et constatant que « la rencontre avait eu lieu dans le respect du *Code de l'honneur et* [des] *Règles pour le gouvernement des duels* de John Lyde Wilson[2] », acquitta le bretteur. Cette décision ne pouvait étonner les autochtones, un record ayant été battu, l'année précédente, avec cent deux duels entre le 1er janvier et le 1er avril, dont quinze en la seule matinée d'un dimanche !

Les amis du défunt prirent en revanche fort mal cette décision, rendue par un magistrat louisianais. Ils ameutèrent la communauté américaine et une foule vindicative assiégea pendant plusieurs heures le domicile du juge.

Cet événement conduisit le gouverneur et le maire de La Nouvelle-Orléans, Dennis Prieur – qui, en 1843, tuera en duel George A. Waggaman, sénateur des États-Unis pour la Louisiane –, à reconnaître que la

cohabitation des créoles et des Américains générait de plus en plus de conflits.

On décida donc que les communautés en mésentente occuperaient des quartiers distincts : d'où la partition de la ville en trois municipalités, chacune ayant son conseil, son officier d'état civil, sa police et le droit de fixer et percevoir les impôts locaux.

La ville, qui ne cessait de s'étendre, fut, comme un cake, découpée en trois tranches allant du Mississippi au lac Pontchartrain, du sud au nord. La première municipalité, dévolue aux créoles, occupa le Vieux Carré et le centre de la ville, entre Canal Street et l'avenue de l'Esplanade ; la seconde, où résidaient le plus souvent les Américains, s'étendit à l'ouest de la première ; la troisième se développa à l'est du quartier créole. Cette dernière devint une zone à vocation industrielle et commerciale où les affaires se révélèrent un liant plus sûr, entre les communautés, que l'idée de patrie que tentaient d'insuffler les autorités fédérales. Un quatrième conseil – dont les membres furent désignés par les représentants des trois municipalités – se constitua pour traiter les questions d'intérêt général et arbitrer les litiges. Le président de ce quatrième conseil était considéré comme le seul citoyen pouvant se prévaloir du titre et des fonctions de maire de La Nouvelle-Orléans.

Dans les années qui suivirent, on assista à une sorte de compétition immobilière pour la construction d'immeubles de rapport et de bâtiments administratifs, chaque municipalité voulant avoir les siens. Ces rivalités firent le profit des architectes étrangers, dont les Français Claude Gurlie, Joseph Guillot, Jacques et Joseph de Pouilly.

Les Américains de la deuxième municipalité se hâtèrent de faire bâtir un vaste City Hall. La réalisation en fut confiée à James Gallier, un architecte irlandais qui allait devenir le plus célèbre bâtisseur du Sud.

Arrivé à La Nouvelle-Orléans en 1835 à l'âge de trente-sept ans, après avoir exercé à Manchester, Londres et New York, il magnifia le style Greek Revival en dotant l'hôtel de ville d'un porche monumental qui rappelle les propylées de l'Acropole d'Athènes. Huit colonnes ioniques, dotées de chapiteaux à volutes de style éolien, soutiennent un fronton triangulaire sur le tympan duquel on reconnaît des allégories de la Liberté, de la Justice et

du Commerce. Cet édifice, aujourd'hui le Gallier Hall, porte le nom de celui qui l'édifia et qui périt, le 3 octobre 1866, avec sa femme et la troupe de l'Opéra français, lors du naufrage de l'*Evening Star*, entre New York et La Nouvelle-Orléans.

À des édifices administratifs comme l'hôtel des Monnaies, succursale de la Monnaie des États-Unis, à New York, un hôtel du gouvernement, des banques et le Odd Fellows' Hall, salle des fêtes d'une société d'entraide d'origine britannique, s'ajouta, en 1840, l'hôtel Saint-Charles, dû lui aussi à Gallier et pourvu d'une entrée monumentale de temple grec. Avec ses trois cent cinquante chambres, bar et restaurant, le caravansérail était surmonté d'un dôme dont la coupole de quinze mètres de diamètre culminait à soixante mètres de la chaussée. L'hôtel fut la proie des flammes en 1851. Reconstruit dans le même style en 1865, après la guerre civile, il fut à nouveau détruit par un incendie mémorable le 29 avril 1894.

Entre 1835 et 1850, les créoles, pour ne pas être en reste, édifièrent un hôtel rival du Saint-Charles, l'hôtel Saint-Louis, sur le côté est de la place d'Armes. Construit sur les plans de l'architecte français Jacques de Pouilly, il abrita un temps la Bourse de Louisiane et, dans sa rotonde, jusqu'à l'abolition de l'esclavage, l'estrade où les encanteurs présentaient et vendaient les esclaves noirs aux planteurs venus acquérir des ouvriers agricoles et des domestiques.

En 1848 commença, sur l'emplacement de l'ancien fort Saint-Louis, la construction de la Custom House pour abriter les services de la Douane. Ce fut, en Louisiane, la première démonstration architecturale de la puissance administrative fédérale, le plus grand bâtiment public du Sud, dit-on à l'époque. L'importance accordée au service de la Douane donne une idée du développement des échanges économiques qui avaient fait, dès 1820, du port de La Nouvelle-Orléans le deuxième port de l'Union après New York.

L'immeuble, construit en granit du Massachusetts, s'étire sur une centaine de mètres. Il est du style Greek Revival, qui plaque aux façades des pilastres, encadre les seuils de colonnes doriques et les coiffe de frontons triangulaires. C'est une architecture qui plaît aux riches planteurs dont les manoirs, sur les rives du Mississippi, ont parfois des allures du Parthénon. Pour assurer le prestige de l'Administration, le bâtiment bénéficiera plus tard – les travaux ayant été interrompus par la guerre de

Sécession – d'un vaste hall dont le plafond est supporté par quatorze colonnes corinthiennes de treize mètres de haut.

On construit aussi, dans les trois municipalités, des églises, des temples, des théâtres, des boutiques, car la bonne société, bien que pieuse, est friande de spectacles et de produits importés.

Baronne et urbaniste

En 1849 va intervenir une bâtisseuse hors normes, Micaela Almonaster, baronne de Pontalba. Elle fera élever sur la place d'Armes des immeubles qu'il est aujourd'hui, un peu par snobisme, de bon ton d'habiter, car ils font partie du patrimoine architectural romantique de la cité.

De nos jours, les bâtiments appartiennent en partie à la municipalité et en partie à l'État. Selon la surface des appartements, les loyers varient, en 2011, de 560 à 2 510 dollars par mois. De nombreux locaux, loués par des gens aisés, ne sont occupés que périodiquement.

L'histoire de Micaela Almonaster, féministe avant l'heure et chef d'entreprise avisé, relève à la fois des annales mondaines et de la rubrique des faits-divers.

Cette aristocrate, future baronne de Pontalba, était fille de don Andrés Almonaster y Rojas, un Andalou de Mairena del Alcor, près de Séville, arrivé en Louisiane avec le gouverneur O'Reilly au temps de la domination espagnole. Nommé notaire du roi d'Espagne en Louisiane, don Andrés avait fait construire à la fin du XVIII^{e} siècle un hôpital, une léproserie, la chapelle des ursulines, et restaurer la cathédrale Saint-Louis endommagée par un incendie en 1788. Homme d'affaires ingénieux, il avait prévu le développement de la ville et, tel de nos jours un promoteur immobilier, avait édifié des immeubles de rapport.

Micaela avait trois ans quand don Andrés mourut à l'âge de soixante-dix ans, laissant une riche veuve de quarante-six ans qui, bientôt, se remaria en 1804 avec le consul de France à La Nouvelle-Orléans, Jean-Baptiste de Castillon.

Quand, le 23 octobre 1811, Micaela épousa à l'âge de seize ans, ce qui était courant à l'époque, un cousin élevé en France, qu'elle ne découvrit

qu’à son arrivée en Louisiane, elle apportait une belle dot, apanage de sa mère augmenté des héritages des maris de celle-ci. De quatre ans son aîné, l’époux de Micaela, Joseph Xavier Célestin Delfau de Pontalba, appartenait à une ancienne et riche famille louisianaise. Les Pontalba, débarqués avec les premiers colons en 1732, s’étaient faits planteurs de canne à sucre et, plus tard, comme leurs cousins Almonaster, bâtisseurs de maisons à louer.

Les contemporains de Micaela décrivent la jeune femme sans attraits physiques, ce que démentent son portrait, peint à Paris par Jacques Amans, et plus encore une miniature sur ivoire d’une demoiselle de Harme. Grande femme au buste avantageux, long visage, traits nets et fermes, franc regard, elle se révéla, dès ses études chez les ursulines, intelligente, entreprenante et intrépide.

Peu de temps après leur mariage, les époux quittèrent la Louisiane pour la France où Célestin, sous-lieutenant de chasseurs dans l’armée impériale, fut nommé valet de chambre de Napoléon I^er^.

Ces créoles fortunés résidaient dans leur hôtel du boulevard Saint-Germain ou au château acquis par les Pontalba à Mont-Lévêque. Cette ancienne résidence des évêques de Senlis au XVII^e^ siècle, dont la Nonette arrosait le vaste parc, abritait en permanence de nombreux membres de la famille Pontalba, communauté sur laquelle le baron Joseph Xavier régnait en patriarche absolu.

Cet Espagnol autoritaire adulait Célestin, son fils aîné, mari de Micaela, et entendait gouverner le couple pour protéger son rejeton des vicissitudes du mariage. Il obtint de Micaela, au cas où elle mourrait en couches, ce qui était encore fréquent, qu’elle assurât par testament que sa fortune reviendrait aux Pontalba. L’ancien notaire royal exigea aussi le droit de régenter l’éducation des petits-enfants qui naîtraient de cette union. Subissant la rapacité de son beau-père et l’emprise qu’il exerçait sur son mari, Micaela s’exécuta sans plaisir. Au fil des années, elle mit au monde trois garçons : Célestin, Alfred et Gaston.

Micaela adorait le théâtre. Elle en fit construire un dans le parc de Mont-Lévêque pour y jouer des pièces avec ses amis quand elle ne courait pas, à Paris, spectacles, bals, redoutes et réceptions, ce qui déplaisait au baron et accablait son mari. Les Pontalba père et fils affichaient des goûts campagnards que la chute de l’empire et l’exil de Napoléon permettaient

maintenant à Célestin de satisfaire. Il n’accompagnait plus sa femme quand elle se rendait en Louisiane pour gérer les affaires et propriétés héritées de sa mère morte en 1827, et rechignait aux mondanités parisiennes.

En 1831, après vingt années de mariage, Micaela, lasse de cette situation, demanda le divorce alors qu’elle séjournait seule à La Nouvelle-Orléans. La procédure lui fut refusée par les magistrats parisiens, les Pontalba ayant bénéficié d’une intervention de leur ami Horace Sebastiani de La Porta, alors ministre des Affaires étrangères du roi Louis-Philippe.

De retour en France, elle obtint tout de même la séparation de corps et la garde de ses enfants. Cette décision de justice irrita si fort le doyen des Pontalba qu’il attendit la visite de sa belle-fille, venue conduire à Mont-Lévêque ses fils à leur père, pour se venger.

Au soir du 18 octobre 1834, Joseph Xavier de Pontalba, âgé de soixante-dix-huit ans, rejoignit Micaela dans un salon où elle se trouvait seule, donna derrière lui un tour de clé à la serrure, et sortit deux revolvers de ses basques. Il invita sa belle-fille à recommander son âme à Dieu, annonçant clairement son intention de la supprimer. Sans perdre son sang-froid, Micaela défia son beau-père : « Vous n’oserez jamais tirer sur moi ! » l’entendit s’écrier une femme de chambre qui, inquiète, tambourinait à la porte close. Contre toute attente, M. de Pontalba osa. Deux balles atteignirent Micaela à la poitrine, une troisième à la gorge, une quatrième lui sectionna un doigt et, comme elle se retournait pour fuir, une cinquième la fit s’effondrer. Son forfait accompli, estimant sa bru morte, l’honneur des Pontalba vengé et la fortune de Micaela acquise à son fils, le meurtrier se rendit dans son cabinet de travail et se tira posément une balle dans le cœur.

Relevée ensanglantée et sans connaissance par les domestiques, Micaela fut d’abord soignée sur place. Bien qu’ayant pénétré à proximité du cœur, les premiers projectiles n’avaient atteint aucun organe vital. La blessure à la gorge n’était d’aucune gravité. Micaela ne perdit qu’une phalange du majeur de la main gauche, ainsi qu’il est visible sur son portrait peint à Paris quelques semaines après le drame. Elle put bientôt regagner la capitale après que son mari, atterré par le geste criminel d’un père dont il héritait le titre, eut annoncé à la rescapée qu’elle devenait baronne de Pontalba.

La tentative de meurtre dont avait été victime la descendante des Almonaster par un Pontalba, deux des familles les plus estimées de Louisiane, fit grand scandale à La Nouvelle-Orléans. Il se trouva cependant des commères pour constater que son anoblissement brutal avait ôté à Micaela l'envie de divorcer d'un mari repentant et peu encombrant…

La baronne de Pontalba avait montré très tôt les mêmes goûts que son père pour l'architecture, et la même disposition pour la construction de maisons. Cette activité, dite « maladie de la pierre » par les moqueurs, relevait autant d'un goût atavique du profit que d'un penchant philanthropique. Elle s'était manifestée dès les années 1830, à Paris, quand Micaela avait, en 1836, acheté au baron de Boisgelin une propriété comprise entre la rue du Faubourg-Saint-Honoré et l'avenue Gabriel. Elle y avait fait construire par l'architecte Joachim Visconti, auteur des fontaines Gallion et Molière, et plus tard du tombeau de l'empereur aux Invalides, un vaste hôtel particulier, aujourd'hui résidence de l'ambassadeur des États-Unis en France.

Revenue à La Nouvelle-Orléans en 1849, Micaela décida de prendre en main la transformation de la place d'Armes, une nouvelle restauration de la cathédrale Saint-Louis et du Cabildo, puis de faire disparaître les vieilles bâtisses qui, à l'est, bordaient la place, pour les remplacer par une série d'immeubles locatifs qui confèreraient au quartier des créoles un prestige nouveau.

Son projet était connu depuis longtemps, puisque révélé le 15 août 1836 par *L'Abeille de La Nouvelle-Orléans.* Restait à le faire accepter par le conseil de ville, émanation des trois municipalités rivales.

En 1849, la baronne obtint enfin l'autorisation de construire treize immeubles accolés, de deux étages sur rez-de-chaussée et galerie marchande. Chaque immeuble, ayant son entrée privée, devait abriter seize appartements dotés du meilleur confort de l'époque. Sur la longue façade de brique rouge, cinquante-deux fenêtres ouvrent encore sur la place d'Armes, devenue Jackson Square en 1851.

Faites de pierre des carrières du Massachusetts et de briques moulées à Baltimore et Philadelphie, les maisons portent, aux frontons, le monogramme A.P. pour Almonaster Pontalba. À l'intérieur, les rampes d'escalier sont d'acajou, les cheminées de marbre de Carrare, les balustres

des balcons, de fer forgé. De minces colonnettes de fonte soutiennent les galeries superposées. Dès l'achèvement, les rez-de-chaussée furent occupés par des boutiques – épicerie, quincaillerie, bijouterie, magasins de mode, de lingerie féminine, de frivolités – ou par des bureaux – agents de change, négociants en coton, armateurs, agents de navigation, cabinets d'avocats.

Mais, avant d'en arriver là, l'entreprise avait connu des vicissitudes. Si James Gallier dessina les premiers plans, ceux-ci ne satisfirent pas Mme de Pontalba, et encore moins Samuel Stewart à qui la baronne avait confié la conduite des travaux. Elle fit appel à un nouvel architecte, un Irlandais, Henry Howard, qui, après de nombreuses retouches exigées par la baronne, boucla le projet définitif.

Tous ceux qui participèrent à la plus audacieuse aventure immobilière du moment en Louisiane confessent, dans leurs rapports ou leurs souvenirs, que Micaela de Pontalba entendait se mêler de tout, jusqu'au moindre détail, et que rien n'échappait à sa vue. Après avoir critiqué les plans des plus éminents architectes, elle contestait les procédés des maçons. Elle surgissait à l'improviste sur les chantiers, en pantalon et blouse de toile, émettait des remarques acerbes, épluchait les comptes et déplorait le manque d'énergie des créoles.

« C'était une dame obstinée », écrit Stewart avec courtoisie. « Elle se comportait en fait comme un architecte superviseur », reconnaît-il plus loin.

Dès que les premiers logements sont prêts à être occupés, elle fait publier une annonce dans le *Daily Picayune* pour trouver des locataires qu'elle est prête à recevoir, dans l'appartement qu'elle occupe, pour discuter déjà du montant du loyer !

Quand Jenny Lind, le « rossignol suédois », vient donner treize concerts à La Nouvelle-Orléans en février 1851, la baronne, douée d'un sens aigu des relations publiques, a loué pour trois mille dollars, à Phineas Taylor Barnum, l'impresario de la cantatrice, un appartement bien situé. Elle a aussi engagé, pour tenir les fourneaux de la visiteuse, un chef français réputé, Lucien Boudro. Le 7 février 1851, Mme de Pontalba accueille elle-même, au seuil de l'immeuble, devant les journalistes, celle que dix mille fans viennent d'acclamer quand elle a débarqué du vapeur *Falcon.*

Un peu plus tard, les deux femmes apparaissent ensemble au balcon pour répondre aux ovations. La baronne prend sa part des vivats, car elle sait

combien les créoles lui sont reconnaissants de l'avantage donné à leur municipalité sur celle des Américains, frustrés de n'avoir pu loger Jenny Lind à l'hôtel Saint-Charles, alors considéré comme le premier palace du Sud. Ils se consolent en apprenant que Mr Barnum, fondateur du cirque qui porte son nom, a fait un don de cinq cents dollars à la Ligue de Tempérance, qui combat l'ivrognerie locale, et en assistant à la conférence que l'impresario de Jenny Lind, zélateur de l'antialcoolisme, donne à la demande du maire de la ville.

L'opération publicitaire pour les immeubles Pontalba, ainsi qu'on les nomme encore de nos jours, a pleinement réussi. Non seulement des locataires voudront pendant longtemps habiter le logement où Jenny Lind passa un mois – une plaque d'argent le rappelle sur la porte –, mais à peine la cantatrice a-t-elle rembarqué pour Natchez, le 18 mars 1851, qu'un bijoutier, installé sous les arcades, prend comme enseigne Jenny Lind Jewelry Store !

Si les chroniqueurs se sont enthousiasmés lors des concerts de Jenny Lind qui interpréta, au fil des soirées, *la Création* de Haydn, le *Stabat Mater* de Rossini et un air célèbre de *Norma*, ils n'ont pas manqué de révéler que sa prestation lui avait rapporté quatre-vingt-sept mille dollars, et qu'elle avait offert mille dollars aux pompiers de la ville. Mobilisés par l'incendie qui, pendant le séjour de miss Lind, détruisit le siège du journal *Commercial Bulletin*, les soldats du feu n'avaient pu parader, comme annoncé par la municipalité, avec musique et pompes décorées, sous le balcon de la diva.

Dans la deuxième municipalité, quartier dévolu aux Anglo-Saxons, on craint de voir commerçants et membres du grand négoce et des professions libérales de plus en plus attirés par le quartier créole. L'occupation des immeubles Pontalba par des citoyens aisés, épris de confort moderne – alors que la baronne avait souhaité y loger des gens aux revenus trop modestes pour acquérir une maison – favorise une évolution sociale de nature à influencer l'économie locale. C'est pourquoi un riche armateur, homme d'affaires et philanthrope, Judah Touro, décide de construire, sur le côté nord de Canal Street, frontière entre la première et la deuxième municipalité, un ensemble où seront hébergés sièges d'entreprise, cabinets de médecins et d'avocats, études de notaires, bureaux de change, une

résidence pour hommes seuls, un restaurant et un *coffee room*. Le grand bâtiment apparaît, sur les gravures de l'époque, comme une copie des immeubles Pontalba… avec un étage de plus ! Cet ensemble n'aura jamais le charme des résidences imaginées par la baronne, et ne survivra pas aux transformations du quartier.

Le bronze pour Jackson

Les Louisianais qui conservaient une réelle reconnaissance à Andrew Jackson, mort d'hydropisie le 8 juin 1845, décidèrent six ans plus tard – rien ne presse jamais, dans le Sud – d'immortaliser son souvenir.

En 1851, un comité présidé par le gouverneur Joseph Walker et réunissant des notabilités, dont le général Jean Baptiste Plauché, lieutenant-gouverneur, commandant du bataillon d'Orléans pendant la guerre de 1812, proposa d'élever une statue équestre à celui qui avait sauvé La Nouvelle-Orléans des assauts britanniques en 1815, avant d'être élu par deux fois président des États-Unis, en 1828 et 1832.

La réalisation du projet prit cinq années, le temps de collecter les fonds par une souscription publique et de choisir un emplacement.

Inaugurée le 1er février 1856, la statue, due au sculpteur Clark Mills, nécessita six tonnes de bronze et coûta trente mille dollars. Elle est aujourd'hui le principal ornement de l'ancienne place d'Armes, nommée Jackson Square après la transformation de l'esplanade en jardin grâce aux dons de la baronne de Pontalba.

Sur un énorme piédestal de granit et de brique, le général fait effectuer une courbette impétueuse à sa monture dont le poids ne repose que sur les jambes antérieures – exploit technique dans la sculpture de l'époque –, et salue la postérité en levant son bicorne.

Malgré le respect des habitants de La Nouvelle-Orléans pour Jackson, la statue du général fit plusieurs fois l'objet d'actes de vandalisme. Le plus sérieux fut, au cours de la nuit du 23 février 1934, la décapitation du héros par une bande de vauriens éméchés qui abandonnèrent la tête de bronze au pied du monument. En 1960, d'autres garnements dérobèrent le sabre de bronze du cavalier. Le colonel James M. White, de Nashville, en fit faire

une réplique qu'il offrit à la ville et qu'on remit au côté du général au cours d'une cérémonie… expiatoire !

Chaque 8 janvier, c'est autour de cette statue, une des plus célèbres de l'Union, qu'est commémorée la bataille de La Nouvelle-Orléans. L'association des Daughters of Chalmette organise les cérémonies : rassemblement à Jackson Square, discours, chants patriotiques et messe à la chapelle du couvent des ursulines pour respecter le vœu fait par la Mère supérieure, devant la Vierge du Bon-Secours, la veille de la bataille décisive de 1815 : « Si la Madone accorde la victoire, on célébrera à perpétuité, chaque 8 janvier, une messe d'action de grâces suivie d'une bénédiction » : tel était l'engagement des religieuses. Il est toujours respecté.

Remember El Álamo

Depuis la guerre de 1812 contre les Anglais et la victoire de Chalmette, la quiétude des Louisianais n'avait été troublée par aucun conflit, hormis quelques bagarres en période électorale.

C'est de la frontière ouest de l'État des bayous qu'allait venir, avec des risques locaux, une nouvelle conflagration qui opposerait les États-Unis au Mexique.

Les escarmouches commencèrent en 1836 comme une querelle coloniale circonscrite au seul Texas, frontalier de la Louisiane.

Stephen Fuller Austin, juriste à La Nouvelle-Orléans, possédait, par héritage paternel, deux mille cinq cents hectares de bonne terre au Texas. Dès 1821, il avait obtenu du gouverneur de cet État de la République fédérale du Mexique l'autorisation d'implanter deux cents familles d'émigrants américains pour mettre ses propriétés en valeur.

Cette initiative suscita tant de vocations parmi fermiers et planteurs du Sud à la recherche de terres bon marché, qu'en 1835 on comptait, au Texas, plus de trente mille citoyens américains expatriés, qui faisaient de ce territoire mexicain une colonie américaine !

Les autorités de Mexico finirent par s'émouvoir d'une telle situation et quand, en 1833, Antonio López de Santa Anna fut élu président du Mexique, on invita les colons à se faire mexicains. Tous refusèrent de

changer de nationalité et organisèrent la résistance, avec l'aide de paysans indigènes qui contestaient les lois tyranniques promulguées, loin de chez eux, par un gouvernement autoritaire.

Les colons américains étaient encouragés par le gouvernement de Washington qui approuvait, sans le dire, l'agrandissement de l'Union par ce qu'on nommait déjà la « conquête de l'Ouest ».

La Californie et le Nouveau-Mexique, sous administration mexicaine, mais, comme le Texas, peuplés de colons américains, étaient aussi convoités par les expansionnistes de Washington, surtout depuis que l'explorateur John Fremont, fils d'un émigré français, avait révélé à ses concitoyens la beauté sauvage et romantique de ces contrées où le ciel est toujours bleu.

En 1835, désireux de se soustraire au joug mexicain, les Texans proclamèrent que leur État devenait une république indépendante.

La réaction du dictateur Santa Anna ne tarda pas : le 24 février 1836, il envoya trois mille soldats mexicains attaquer le fort El Álamo, défendu par cent cinquante-sept hommes et où vivaient une trentaine d'esclaves, de femmes et d'enfants. Tous et toutes périrent, l'artillerie mexicaine ayant eu raison des défenses du fort. Seule rescapée lucide, Mrs Almerton Dickinson put raconter l'héroïque résistance des assiégés, commandés par le colonel William Barrel Travis, dont le dernier appel à l'aide est reproduit dans les livres scolaires.

Ce dernier message, adressé « Au peuple du Texas et à tous les Américains dans le monde », se termine par une phrase souvent citée comme exemple d'abnégation patriotique : « Je suis décidé à tenir moi-même aussi longtemps que possible et à mourir comme un soldat qui n'oublie jamais ce qu'il doit à son propre honneur et à celui de son pays. »

L'hécatombe d'El Álamo, suivie, quelques jours plus tard, de la mort des trois cents occupants d'un autre poste, souleva l'indignation des Américains et renforça la détermination des Texans. Conduits par un géant de quarante-trois ans, Samuel Houston, nommé commandant d'une petite armée qui marchait au cri de « *Remember El Álamo !* », les Texans, rejoints par des volontaires venus de Louisiane, prirent l'offensive.

Le 21 avril 1836, les huit cents hommes de Sam Houston attaquèrent le poste mexicain de San Jacinto, sur la rivière du même nom. Près du site où grandira plus tard la ville de Houston, les assaillants eurent raison, en quelques heures, de mille six cents soldats mexicains. Brutalement tiré de sa sieste, le général-président Santa Anna assista à l'humiliante défaite de ses troupes. Huit cents Texans tuèrent six cent trente Mexicains, en blessèrent deux cent quatre-vingts autres et firent sept cent trente prisonniers, dont un Santa Anna stupéfait. Les Texans n'avaient à déplorer que six morts et trente blessés.

Penaud, le dictateur mexicain dut souscrire aux exigences des vainqueurs en échange de sa libération. Il reconnut officiellement l'indépendance du Texas, perdant tout crédit pour un temps.

Reconnue et établie, la république du Texas se donna un gouvernement et une Constitution. Sam Houston, le héros de San Jacinto, fut nommé président de la République, et Stephen Austin, par qui l'aventure avait commencé, devint secrétaire d'État. La capitale fut nommée Houston, en marque de reconnaissance pour le champion de l'indépendance. Ce n'est qu'en 1849 qu'elle fut remplacée par Austin, cité dédiée à Stephen Austin qui, en 1836, ne survécut que quelques mois à l'établissement d'une indépendance qu'il avait ardemment souhaitée.

Pendant la décennie suivante, la jeune république connut des difficultés financières et dut avoir recours à l'aide étrangère. Elle reçut le soutien d'un comité protexan fondé à La Nouvelle-Orléans, qui organisait des meetings pour recueillir des fonds et envoyer à Houston denrées alimentaires, fournitures, matériel et machines. Avant de mourir, Stephen Austin avait récolté trois cent mille dollars en plaçant des bons du Trésor dans les familles aisées. Des volontaires accompagnaient les convois de marchandises, car le gouvernement texan, qui devait souvent faire face aux attaques des Indiens et aux raids commandités par les autorités mexicaines, recrutait, pour former des équipes d'hommes armés, les fameux Texas Rangers.

À ces tracas variés vint se mêler bientôt l'inévitable question de l'esclavage, quand se fit jour au Texas une majorité de citoyens pour souhaiter l'intégration de leur république aux États-Unis.

Le gouvernement mexicain, soutenu par les diplomates britanniques et français, s'opposait à cette annexion. Les abolitionnistes américains des États du Nord s'agitaient. Ils voyaient dans l'intégration annoncée le moyen, pour les tenants de l'esclavage, de faire entrer dans l'Union un nouvel État esclavagiste.

À Washington, les avis restaient partagés, mais le président Andrew Jackson, à la Maison-Blanche depuis 1829, qui vivait la dernière année de son second mandat, refusait l'admission du Texas, qui eût détruit l'équilibre instauré depuis 1820 par le compromis du Missouri. Cet accord, jamais remis en question, déclarait l'esclavage interdit au nord du fleuve Missouri, c'est-à-dire au-delà des 36,30 degrés de latitude nord, mais l'autorisait au sud. On tenait à une rigoureuse parité entre les États où l'institution particulière était admise et ceux où elle ne pouvait exister.

L'entrée du Texas eût en effet ajouté un État esclavagiste, perspective qui réjouissait fort les Sudistes.

Quand, en 1845, le démocrate James Knox Polk accéda à la présidence des États-Unis, l'attitude du gouvernement changea. Les sénateurs et les représentants, habilement manœuvrés, décidèrent que le Texas avait bien vocation à devenir un État de l'Union. La seule étoile du drapeau texan, The Lone Star Flag, s'inscrirait comme la vingt-septième sur la bannière fédérale, dessinée par Francis Hopkinson en 1777.

Informé, le gouvernement mexicain rompit immédiatement ses relations diplomatiques avec les États-Unis et, pour montrer sa mauvaise humeur, Santa Anna, revenu au pouvoir, refusa, quelques mois plus tard, de recevoir un envoyé du président des États-Unis.

Souhaitant calmer le jeu, Polk avait en effet nommé comme ambassadeur à Mexico le plus éminent avocat de La Nouvelle-Orléans, John Slidell. Ce juriste était chargé de proposer à Santa Anna l'achat par les États-Unis du Nouveau-Mexique et de la Californie.

Le dictateur refusa de recevoir le diplomate américain et, soutenu par les Britanniques, déclara voir maintenant dans l'annexion du Texas par les États-Unis un véritable *casus belli*.

C'était offrir à Polk la possibilité de mettre fin par les armes à dix années de mésentente avec le Mexique. Une échauffourée allait accélérer sa

décision. Le 25 avril 1846, une patrouille américaine de soixante-trois dragons fut attaquée par mille cinq cents cavaliers mexicains. Onze Américains furent tués, cinq blessés. Les autres, faits prisonniers, durent marcher jusqu'à Mexico pour être internés au château de Perote. Ceux qui, pendant la marche, tentèrent de s'évader furent abattus, tel le capitaine Ewen Cameron. À Washington, on jugea les hostilités ouvertes et, le 13 mai, le Sénat, par quarante voix contre deux, entérina la déclaration de guerre des États-Unis au Mexique.

Dès l'amorce du conflit, tous les Louisianais, créoles comme Anglo-Saxons, se sentirent américains. Immédiatement, des centaines de combattants volontaires s'enrôlèrent pour former des compagnies qui, dotées d'un drapeau, rejoignirent l'armée de l'Union.

Une partie de celle-ci, le 3e régiment d'infanterie, venait de quitter Fort Jessup, près de Natchitoches, sous le commandement du général Zachary Taylor, Louisianais d'adoption. Mandaté par le président Polk pour marcher sur le Río Grande, ce vaillant soldat, qui avait participé à la guerre anglo-américaine de 1812, préférait, à l'uniforme, porter veste de toile, large pantalon et chapeau de paille. Rustre, hirsute, peu soucieux de son apparence, mais d'un courage exemplaire, il menait de pair sa carrière militaire avec l'exploitation d'une plantation de coton près de Baton Rouge. Propriétaire d'esclaves, il passait en Louisiane pour Sudiste bon teint.

La guerre dura deux ans, avec des fortunes diverses pour les deux parties, mais ce fut le général Zachary Taylor qui, les 22 et 23 février 1847, avec cinq mille hommes, ayant envahi le nord-est du Mexique, prit les villes de Monterrey et Saltillo avant de rencontrer, à l'hacienda de Buena Vista, l'armée de Santa Anna, forte de quatorze mille soldats. Après quarante-huit heures de combats au cours desquels l'artillerie américaine se montra efficace, les Mexicains firent retraite, laissant mille cinq cents morts ou blessés sur le terrain. Taylor n'avait perdu que sept cents hommes.

Au cours des semaines qui suivirent cette défaite mexicaine, Santa Anna dut faire face à une autre armée américaine commandée par le général Winfield Scott qui, en septembre, s'assura de la prise de la capitale, Mexico. La défaite étant consommée, un armistice mit fin aux combats.

Le 14 septembre commencèrent les négociations avec un nouveau gouvernement mexicain, Santa Anna, le vaincu, ayant dû s'exiler.

Un an après la victoire de Zachary Taylor à Buena Vista, la cession aux États-Unis, par le Mexique, du Texas, de la Californie et du Nouveau-Mexique, figurait dans le traité de paix. Le Trésor américain acceptait de verser quinze millions de dollars pour l'« achat » des deux derniers territoires.

Quand, le 3 décembre 1847, le général Zachary Taylor regagna La Nouvelle-Orléans, les Louisianais lui firent l'accueil réservé aux héros. On tira le canon et, comme pour La Fayette, on dressa un arc de triomphe surmonté d'un énorme « *Welcome* » et de l'aigle américaine. Le nom de Buena Vista, peint sur le fronton, rappelait la victoire remportée par le général et ses troupes, parmi lesquelles avaient figuré des centaines de Louisianais. La fête dura trois jours, au cours desquels se succédèrent réceptions, retraite aux flambeaux, banquets et bals, avant que le gouverneur Isaac Johnson ne remette à Taylor, au nom de la législature, une épée d'honneur.

Le *Daily Picayune* commenta en ces termes le retour du héros : « Sa présence a suscité en ville une joie sauvage et un heureux émoi. » Le quotidien omit de rapporter, les jours suivants, que les milliers de volontaires de l'armée du Mexique, démobilisés et désœuvrés, avaient prolongé la fête au cours de beuveries d'une redoutable trivialité. Prêts à malmener ceux et celles qui ne leur manifestaient pas assez de reconnaissance, ils s'attirèrent le dédain de la population, qui se prit à souhaiter une nouvelle guerre pour évacuer ces soudards…

Comme autrefois Andrew Jackson avait bénéficié de la gloire militaire pour briguer avec succès la présidence de l'Union, Zachary Taylor dut à la guerre du Mexique la faveur des électeurs. Un an après la victoire de Buena Vista, candidat du parti whig, il triompha du démocrate Lewis Case et s'installa à la Maison-Blanche le 4 mars 1849.

On eut du mal, le jour de son inauguration, à le convaincre de se faire couper les cheveux et d'endosser un habit pour parcourir, en calèche, Pennsylvania Avenue au côté de James Polk, son élégant prédécesseur.

1. Bonanza Books, New York, 1945.

2. 1784-1849. Gouverneur de Caroline du Sud de 1822 à 1824.

DEUXIÈME ÉPOQUE

Le temps de la prospérité

1.

Au temps du roi Coton

Enseignement et éducation

L’éducation et l’enseignement n’ont jamais été négligés en Louisiane. Dès la fondation de la colonie et du premier établissement français en 1718, Le Moyne de Bienville avait créé à La Nouvelle-Orléans un internat pour jeunes filles. D’abord gérée par les sœurs de la Charité de Montréal, dites Grises, venues du Canada, l’institution était passée, en 1727, à l’ordre des Ursulines. Les religieuses, envoyées de Rouen, accueillirent en priorité les orphelines dont les parents avaient été massacrés par les Indiens Natchez au fort Rosalie, en 1729.

Les premières écoles publiques apparurent sous la domination espagnole et, après la cession de la Louisiane aux États-Unis, les autorités ouvrirent, en 1805, un collège où l’on enseignait anglais, lecture et arithmétique, et qui recevait indifféremment les enfants des créoles et ceux des Anglo-Saxons.

Le 5 octobre 1821, à Grand Coteau, Saint Landry Parish, une Grenobloise, Philippine Rose Duchesne, née le 29 août 1769, religieuse de l’ordre du Sacré-Cœur, nièce de Casimir Perier, régent de la Banque de France, père d’un futur président de la République française, avait ouvert avec deux compagnes un collège pour jeunes filles. Morte en 1852 à l’âge de quatre-vingt-trois ans après une vie dévote exemplaire, toute vouée à l’éducation de la jeunesse, la fondatrice du collège le plus huppé de Louisiane a été canonisée par le pape Jean-Paul II en juillet 1988.

Les débuts de cette école furent cependant modestes. Sur un terrain offert par Mrs Charles Smith, veuve d’un riche planteur, l’internat pour dix-huit élèves et les salles d’étude étaient, à l’origine, abrités dans de rustiques maisons de bois. Les produits d’une ferme et un élevage de bovins

assuraient, avec les annuités payées par les parents des pensionnaires, les ressources de l'établissement.

Le succès de l'enseignement dispensé fut tel qu'en 1830, les religieuses purent, grâce à des dons, construire un vaste bâtiment de trois étages avec galeries. Fait de briques moulées et cuites sur place par les esclaves, il devint l'Académie du Sacré-Cœur telle qu'on peut la voir aujourd'hui. Dessiné par un évêque jardinier, le parc, avec son allée de chênes et ses massifs à la française, forme un beau campus où fleurissent, chaque printemps, une centaine de camélias.

Dans ce site bucolique, les religieuses accueillaient, avec des novices souhaitant entrer en religion, les filles de planteurs et les demoiselles de la bonne société louisianaise et des États voisins.

Admises entre douze et treize ans, après leur première communion, les pensionnaires y passaient de quatre à six années dans une atmosphère familiale propre à tempérer une discipline sévère.

Les cours, surtout consacrés à l'enseignement des humanités – latin, grec, lettres classiques –, ne comportaient que peu d'heures de mathématiques et de sciences. Cependant, chimie et astronomie figuraient au programme. Les leçons étaient dispensées en anglais et en français, mais, au réfectoire, seules étaient tolérées les conversations en français.

On enseignait à celles qui se destinaient au mariage ce que devait savoir une maîtresse de maison, ainsi que la musique, la broderie, l'aquarelle, de quoi meubler les loisirs. De ces matières profanes étaient dispensées les jeunes filles qui optaient pour le couvent.

Toutes les élèves portaient alors jupe longue bleu marine, corsage blanc, cheveux tirés sur la nuque et retenus par un chignon.

Le dimanche, en présence de la Supérieure et de toutes les religieuses, une sœur enseignante annonçait les notes de la semaine, du « très bien » au « sans note ». Être « sans note » était perçu comme une punition, surtout quand les premières en chaque matière recevaient une médaille qui serait remise en compétition la semaine suivante. Une fois par an, dans chacune des trois divisions, les élèves étaient appelées à élire la meilleure fille, en tenant compte de la gentillesse, de l'altruisme, de la bonne camaraderie, de l'application aux études. L'élue recevait un ruban, bleu pour les grandes,

vert pour les moyennes, rose pour les petites. Manière de susciter une saine émulation.

Le dimanche, on jouait aussi, sur les pelouses, à la pelote ou au volant, et la bibliothèque était libre d'accès.

Certaines filles de riches planteurs, descendants à particule des premiers colons, un peu trop fières de leurs origines aristocratiques, s'étaient attiré, d'une Supérieure qui ne manquait pas d'humour, cette remarque acide : « Les ancêtres sont comme les pommes de terre, les meilleurs sont sous terre ! »

De nos jours, l'Academy of the Sacred Heart, à Grand Coteau, est un établissement d'éducation devenu mixte et fort coté. En 2011, il accueillait trois cent soixante-douze filles et cent trois garçons.

Les Louisianais des classes aisées ont toujours souhaité faire donner à leurs enfants à la fois instruction et éducation. Jusqu'à la Seconde Guerre mondiale, ils engageaient encore des précepteurs et des institutrices qui vivaient sous leur toit et apprenaient à leurs rejetons des deux sexes à la fois les rudiments enseignés dans les écoles primaires et les bonnes manières. Des professeurs de musique et de dessin les initiaient à ces arts d'agrément. Quand, avec l'âge, venait le temps des études secondaires, beaucoup de parents refusaient – l'enseignement n'étant pas obligatoire – de confier les adolescents, dans les collèges publics, à des maîtres dont ils ignoraient le milieu d'origine, les compétences réelles et les mœurs. Les institutions privées offrant à leurs yeux plus de garanties, les planteurs et les riches bourgeois des villes envoyaient donc leurs fils chez les jésuites et confiaient leurs filles aux sœurs du Sacré-Cœur, à Grand Coteau, ou aux ursulines de La Nouvelle-Orléans.

Capucins et jésuites

Les jésuites, ardents missionnaires, étaient arrivés en Louisiane sur les navires de la Compagnie du Mississippi, en 1722, alors que La Nouvelle-Orléans était placée, depuis sa fondation, sous la juridiction spirituelle des capucins.

Les rivalités, assez peu chrétiennes, entre les deux ordres retardèrent l'installation des fils d'Ignace de Loyola auxquels revient le mérite d'avoir introduit dans la colonie la culture de la figue, de l'orange, de l'indigo et de la canne à sucre.

Malgré cette activité bénéfique, ils furent expulsés en 1763 à la demande de la cour de Madrid, la colonie étant devenue espagnole en 1762. Cela réjouit fort les capucins qui retrouvèrent, avec leur prépotence spirituelle, une certaine influence politique.

Sur fond de dispute entre religieux rivaux autour du siège épiscopal récemment créé, le sort du plus intriguant des capucins, le père Antonio de Sedella, fut scellé le jour de 1789 où il décida d'organiser la Sainte Inquisition en Louisiane.

Le gouverneur, don Esteban Rodriguez Miró, marié à une créole d'origine française, Céleste de Macarty, s'opposa à cette prétention et fit expulser le trop zélé capucin, bien qu'il fût espagnol. Le portrait d'époque de ce prêtre livre un visage osseux, nez puissant, bouche amère, regard impitoyable, encadré d'épais favoris mousseux se terminant en longue barbe.

Le père Antoine, ainsi nommé par les créoles, revint après la vente de la colonie aux États-Unis et reprit ses intrigues. Refusant de reconnaître l'autorité épiscopale du révérend John Oliver, nommé vicaire général par l'évêque de Baltimore, l'intrépide capucin envoya en 1806 un émissaire, payé quatre mille dollars, à Napoléon I^{er} pour que l'empereur lui obtînt l'évêché de La Nouvelle-Orléans. Le gouverneur Claiborne, ayant eu vent de cette démarche, fit saisir la correspondance du prêtre qui rentra dans le rang et se consacra, jusqu'à sa mort en 1829, au sacerdoce et aux œuvres, sa véritable mission apostolique.

Huit jésuites furent de retour à La Nouvelle-Orléans en 1837. Ils y construisirent d'abord une église dédiée à l'Immaculée Conception, puis ouvrirent plusieurs établissements, dont un grand collège, sur l'avenue Saint-Charles, devenu en 1912 la très cotée Loyola University. Les bâtiments de brique rouge, élevés autour d'un square, dans le style Tudor gothique, accueillaient en 2010 – sous le nom, nouveau depuis 1996, de Loyola University New Orleans – quatre mille quatre cent soixante-quatorze étudiants, externes et internes.

De l’école primaire à l’université

En 1835, La Nouvelle-Orléans comptait soixante mille habitants – dont vingt mille esclaves noirs et quinze mille personnes de couleur, libres –, quand le Medical College of Louisiana, fondé par un groupe de médecins, accueillit les premiers étudiants. En 1847, cette école de médecine intégrera la University of Louisiana, installée dans trois bâtiments de style Greek Revival.

Cette première université publique connaîtra une grande extension et deviendra privée en 1884, quand Paul Tulane, un riche négociant, offrira un demi-million de dollars pour édifier, sur un campus, de nouveaux bâtiments qui, aujourd’hui, portent son nom et font de Tulane University l’une des plus renommées du Sud. Puis furent ouvertes, dans tous les quartiers de La Nouvelle-Orléans, des écoles primaires, publiques et privées, qui accueillaient, dès 1848, six mille cinq cents élèves.

La législature autorisa la création d’un Seminary of Learning. Dans cet établissement d’enseignement qui, malgré son nom, n’aurait rien de religieux, les jeunes gens de quinze à vingt ans, le plus souvent fils d’agriculteurs ou de petits planteurs, parfois illettrés, apprendraient à lire, à écrire, à compter, avant d’étudier mathématiques, sciences et langues.

En 1852, après bien des atermoiements nés de rivalités politiques et de conflits de préséance – les uns voulant une Académie militaire comparable à celle de West Point, les autres une institution civile –, une commission retint un site pour édifier les bâtiments nécessaires à l’aménagement des salles de classe et à l’accueil des internes.

Le délai de réalisation du projet illustre la lenteur atavique dont sont trop souvent empreintes toutes les activités louisianaises. En 1859, le Louisiana State Seminary of Learning and Military Academy s’installa à PIneville, près d’Alexandria, et le 2 janvier 1860 l’établissement ouvrait avec cinq professeurs et dix-neuf élèves. William Tecumseh Sherman avait accepté d’en être le *Superintendent*.

On ne pouvait alors soupçonner que ce natif de l’Ohio, diplômé de la Military Academy de West Point en 1840, deviendrait un important acteur de la guerre de Sécession et connaîtrait, de ce fait, une célébrité historique.

Après treize ans de service et une participation sans gloire à la guerre du Mexique entre 1846 et 1848, le capitaine Sherman avait quitté l'armée, connu l'échec dans la banque, puis, comme avocat, perdu la seule cause qu'il avait eu l'occasion de plaider ! La direction d'un établissement d'enseignement constituait, pour ce malchanceux en affaires, une nouvelle expérience.

En mars 1860, soutenu par ceux qui avaient voulu faire du collège une école militaire, le *Superintendent* Sherman instaura une discipline régimentaire, devenue indispensable, car les pensionnaires, mal nourris, maraudaient, la nuit, dans les fermes du voisinage pour améliorer leur ordinaire. Personne ne s'étonna quand le pensionnat prit alors le nom de Louisiana State Seminary of Learning and Military Academy ni quand les étudiants, promus cadets, endossèrent un uniforme gris souris et furent contraints à faire l'exercice comme des recrues !

Quand, un an plus tard, en janvier 1861, la Louisiane fit sécession et entra en guerre avec la Confédération des États du Sud contre les États du Nord, Sherman, antiesclavagiste convaincu, démissionna et rejoignit l'armée des États-Unis. Au cours du conflit fratricide, il s'illustra lors de plusieurs batailles, dont celles, très meurtrières, de Bull Run et de Shiloh. En 1865, il termina la guerre avec le grade de brigadier général et, en 1869, succéda au général Ulysses Simpson Grant, devenu président de l'Union, comme commandant en chef de l'armée des États-Unis.

Fermé à plusieurs reprises durant la guerre civile, le collège rouvrit ses portes en octobre 1865. Mais, en octobre 1869, un incendie ravagea les bâtiments de Pineville, et l'institution fut transférée à Baton Rouge. En 1870, l'établissement prit le nom de Louisiana State University. En 1876, l'Agricultural and Mechanical College, initialement créé à La Nouvelle-Orléans pour former des agronomes et ingénieurs, lui fut incorporé. Ferme expérimentale, élevage de bovins et d'ovins, ateliers de mécanique, laboratoires de physique et de chimie accélérèrent le développement de l'enseignement et acquirent à la Louisiana State Univesity une notoriété méritée.

Des décennies plus tard, sous le gouvernement de Huey Pierce Long, surnommé The Kingfish, personnage haut en couleur dont on évoquera plus

tard le destin, la LSU connut, entre 1928 et 1931, un essor remarquable. Long, qui voulait faire de la LSU une rivale des grandes universités du Nord, obtint que celle de Baton Rouge fût accréditée par The Association of American Universities et pût attribuer le grade A. Pour atteindre ce but, il tenta de débaucher, parfois avec succès, les meilleurs professeurs de Columbia et de Berkeley en leur offrant des salaires plus élevés.

Il augmenta, de trente à cent vingt-cinq, le nombre des musiciens de la fanfare universitaire, fit construire un internat pour les étudiantes et aménager, dans le style grec antique, un théâtre de plein air. Il donna aux sports une importance accrue en soutenant l'équipe universitaire de football américain des Tigers, plusieurs fois victorieuse au championnat national des universités. Autocrate et démagogue, Long n'hésitait pas, dans les parades traditionnelles, les jours de match, à marcher en tête, à côté du tambour-major, son canotier à la main.

Depuis 1936, Mike, le premier tigre mascotte de l'équipe de football, mort d'une pneumonie en 1957, a toujours eu des successeurs. Choyé comme un seigneur, Mike VI, arrivé en 2007, coule dans sa cage, sur le campus, une heureuse existence. Il reçoit chaque jour la visite d'étudiants et de touristes. La veille d'un match dans le stade de l'université, aussi vaste que le Stade de France, les supporters viennent le solliciter pour que les Tigers, au maillot violet et jaune, remportent la victoire.

En avril 1935, l'ambassadeur de France à Washington, André de Laboulaye, posa sur le campus de la LSU, la première pierre d'une Maison française destinée à l'enseignement de la langue et de la littérature françaises. Inexplicablement vandalisé en 1968 par des garçons et des filles qui entendaient imiter, sans courir le moindre risque, les casseurs parisiens, le bâtiment fut restauré par les autorités louisianaises. Le 3 avril 1981, il fut l'objet d'une *rededication* par un autre ambassadeur de France aux États-Unis, François de Laboulaye, fils de celui qui, quarante-six ans plus tôt, avait ouvert le chantier de la French House ! Le bâtiment abrite aujourd'hui, en plus de la bibliothèque française, un service d'archives et la LSU Press, maison d'édition de l'université. Des réceptions y sont organisées lors de célébrations ayant trait à la France et à son histoire. Inscrite au National

Register of Historic Places, la French House est régulièrement entretenue et restaurée.

De louables tentatives, pas toujours suivies d'effets, ont d'ailleurs été conduites pour la pérennisation de l'usage du français par les étudiants. On doit à d'éminents universitaires de la Louisiana State University le maintien de l'intérêt porté à la culture française : le défunt *chancellor*[1] Cecil G. Taylor, Pete pour ses amis, « le plus parisien des Louisianais », et le professeur de droit et constitutionnaliste George W. Pugh, dont un institut – George W. and Jean H. Pugh Institute for Justice – porte, depuis 1998, le nom et celui de son épouse, décédée le 9 décembre 2012.

Malgré les efforts des autorités pour mettre en œuvre un système d'éducation qui devait conduire garçons et filles de l'apprentissage de la lecture, de l'écriture et du calcul jusqu'aux études supérieures dispensées par les universités nouvelles, les familles créoles aisées continuèrent, jusqu'au XX^{e} siècle, à envoyer leurs fils étudier dans les universités françaises, à Paris, Bordeaux et Montpellier le plus souvent. Quant aux familles anglo-saxonnes, elles choisissaient en général de prestigieuses universités du Nord, comme Harvard, Princeton, Columbia ou, pour conduire aux carrières militaires et de la marine, West Point et Annapolis.

Jusqu'à la Première Guerre mondiale, les Louisianais considéraient comme de bon ton d'envoyer leurs fils faire leur *Grand Tour* – comme ils disaient et disent encore – en Europe pour acquérir une certaine culture, la connaissance des civilisations défuntes, des mœurs raffinées, et un art de vivre que l'Amérique, encore empreinte de la rugosité tenace des premiers colons, et nimbée de la fruste désinvolture des pionniers, n'avait pas totalement assimilés.

Paris, Londres, Venise, Madrid étaient des destinations prisées pour les voyages de noces ou de relevailles, voire pour les escapades de réconciliation après le pardon d'un adultère… C'est pourquoi, en Louisiane, les créoles cultivaient – et entretiennent encore – le double héritage français et espagnol qui confère à l'État des bayous une si attachante personnalité.

Établi au bord du Mississippi, sur les terres d'anciennes plantations, le campus de la Louisiana State University offre l'ombrage de chênes centenaires et, de nos jours, tous les commerces et commodités d'une ville

autonome ayant laboratoires, observatoire astronomique, résidences pour garçons et filles, restaurants, bibliothèques, théâtre, piscines, bureau de poste, journal quotidien, orchestre symphonique et sa propre police.

En 2010, année de la célébration du cent cinquantième anniversaire de la LSU, vingt-huit mille six cent vingt-six étudiants et étudiantes étaient inscrits aux cours dispensés, dans une série de bâtiments élevés, au fil des décennies, sur un des plus beaux campus de l'Union.

L'ambition de Huey Long est atteinte.

Affaires et plaisirs

Au temps prospère de l'or blanc, dans les années 1830-1860, sur le port de La Nouvelle-Orléans, tandis que les balles de coton, pressées à la plantation, passaient du pont des vapeurs fluviaux aux soutes des vaisseaux transatlantiques à destination des filatures anglaises et françaises, les transactions commerciales occupaient négociants, commissionnaires, facteurs et banquiers. Sur les quais encombrés, on reconnaissait ces acteurs de l'économie à leur mise citadine : redingote grise, gilet de nankin ou de soie, chemise à jabot, haut-de-forme soyeux.

Ces élégances faisaient sourire les planteurs qui, souvent, accompagnaient jusqu'à l'embarquement leurs cargaisons de coton en partance pour l'Europe. La tenue de ces hobereaux apparaissait plus sobre et plus adaptée au climat, quand le thermomètre marquait, à l'ombre, en plein été, quarante degrés centigrades – cent quatre degrés pour les Américains qui estiment les températures en degrés Fahrenheit.

Vêtu d'un costume de lin écru, ayant noué, sous le col souple de sa chemise blanche, un simple ruban de velours coloré, coiffé d'un panama à calotte plate et larges ailes, le planteur traite avec condescendance les affairistes, avec arrogance tout ce qui n'appartient pas à la vieille aristocratie terrienne, et jette aux promeneuses délurées, en quête d'aventures rentables, des regards subreptices mais empreints d'une discrète complicité. Ces femmes jouent de l'ombrelle ou de l'éventail avec l'art consommé de celles qui savent retenir l'attention en ayant l'air de la décourager.

Par référence, dit-on, à leurs manières vieille France, les gens du peuple nommaient bourbons ces riches propriétaires de centaines d'esclaves. Les Anglo-Saxons les qualifiaient de *Big Mules*, parce qu'ils résistaient, têtus comme la mule, à l'américanisation. Toutefois, ces *gentlemen farmers* d'origine française ou espagnole préféraient s'entendre appeler Cavaliers, avec majuscule de rigueur.

Dans la terminologie sudiste, certains philologues estiment que cette appellation vient du nom des fidèles compagnons de Charles I^{er}, roi d'Angleterre décapité en 1640 par les puritains de Cromwell. Époux d'une princesse française, Henriette-Marie, fille d'Henri IV, le Stuart martyr incarna, jusqu'au jour de sa mort, l'idéal du parfait gentilhomme.

Moins historiquement, en Louisiane surtout, le Cavalier veut apparaître comme le mainteneur des valeurs exaltées par les romans de chevalerie de Chrestien de Troyes à Walter Scott : virilité sans défaut, bravoure, courtoisie, sentiment d'appartenir à une caste privilégiée par Dieu et par les rois. Respectueux des femmes, mais à l'occasion fort gaillard, le Cavalier mêle vie rustique et goûts raffinés, intransigeance et sentiments, réalisme et romantisme.

À cheval dès le lever du soleil, comme les esclaves qui cultivent et cueillent son coton, mais, le soir, élégant danseur de salon, le Cavalier, seigneur d'une grande probité, refuse toute servilité, peut se montrer secourable et compatissant pour les faibles, mais tient la plèbe à distance.

Assuré de la prééminence d'origines nobiliaires parfois difficiles à prouver, ce patricien campagnard n'estime saines et recevables que les ressources tirées de la terre, domaines offerts au XVIII^{e} siècle par les rois de France ou d'Espagne à des ancêtres épris d'aventure.

William Faulkner, enfant du Vieux Sud, définit ainsi les Cavaliers : « Des gens qui croient dans le simple honneur pour l'honneur et dans l'honnêteté pour l'honnêteté. »

Si, de nos jours, une maîtresse de plantation vous dit, après des mois de relations mondaines : « Vous êtes, Monsieur, un vrai Cavalier », soyez fier et confus : c'est l'adoubement Vieux Sud !

Toujours prêts à tirer l'épée pour laver une insulte ou défendre la vertu supposée d'une belle, les Cavaliers du XIX^{e} siècle ne perdaient pas pour

autant leurs intérêts de vue. Leurs séjours à La Nouvelle-Orléans commençaient par une visite aux commissionnaires du coton pour discuter le prix de la livre de *middling* et soumettre à l'appréciation du classeur patenté un échantillon de leur production. Il s'agissait souvent d'obtenir une avance sur la prochaine récolte, les cotons de qualité supérieure étant retenus, d'une saison à l'autre, par les représentants des filateurs européens.

Les affaires réglées, le planteur peut oublier la trivialité des marchandages, goûter aux avantages de la vie urbaine, se permettre des dépenses, consacrer ses soirées aux relations mondaines et dîner dans les restaurants dont la réputation a franchi les frontières de l'État. On y sert des mets composites qui font – encore de nos jours – l'originalité de la gastronomie louisianaise, résumé gustatif de l'histoire du pays. Les influences indienne, française, espagnole, acadienne, anglaise, antillaise, mexicaine et même allemande se conjuguaient – et se conjuguent encore – pour proposer des menus pleins de surprises.

Sous le règne du roi Coton auquel mit fin la guerre civile de 1861-1865, les restaurants renommés étaient déjà nombreux à La Nouvelle-Orléans. Le plus célèbre, qui poursuit sa brillante carrière, a été fondé en 1840 par un Marseillais, Antoine Alciatore, à l'enseigne de son prénom, dans un immeuble qu'il finit par acquérir, aujourd'hui 713-717 Saint Louis Street. On y servait des variétés de gumbos, potages à l'okra, plante africaine mucilagineuse, avec crevettes, crabe ou volaille ; des poissons comme le *pompano*, qui n'existe pas en Europe ; des huîtres, des crevettes du golfe du Mexique, des écrevisses qui pullulent en Louisiane ; le filet de bœuf marchand de vin ; le *jambalaya* de canard ou de poulet, deux dérivés de la paella espagnole ; les pommes soufflées ; et, comme dessert, très prisé, la tarte aux noix pacanes, agrémentée d'une boule de glace à la vanille – « à la mode », comme disent les gourmets. La cave d'Antoine, qui contenait, à la fin du siècle dernier, plus de vingt mille bouteilles, a toujours abrité les crus français les plus prestigieux, sur lesquels veillent encore les descendants du Marseillais.

Le restaurant de Lucien Boudro, le cuisinier requis en 1851 par la baronne de Pontalba pour servir la diva Jenny Lind, avait ses fidèles. Renommé pour ses poissons au court-bouillon, Boudro fut, jusqu'à sa mort en 1867, le rival d'Antoine, car il préparait une bouillabaisse qui fit, en

1856, les délices de l’écrivain anglais William Makepeace Thackeray, venu donner une conférence à La Nouvelle-Orléans.

Informés des arrivages par les journaux et leurs correspondants urbains, les planteurs qui ne possédaient pas de résidence urbaine descendaient à l’hôtel Saint-Louis, le Saint-Charles étant jugé infréquentable parce qu’on y accueillait les Américains. Ils profitaient de leur séjour pour regarnir leur cave de vins de Bordeaux ou de Madère, de whisky écossais, d’armagnac ou de cognac.

Lors de leurs séjours « en ville », suivant l’expression du moment, les planteurs ne manquaient pas de distractions. Depuis qu’en 1820, le descendant d’une très vieille famille bretonne de Paramé, le marquis François Esnould de Livaudais, avait organisé des courses de chevaux sur son domaine, aujourd’hui intégré au Garden District, les Louisianais s’étaient entichés des sports hippiques.

Dès 1847, La Nouvelle-Orléans, dotée de cinq hippodromes, devint la première place de l’Union pour les courses de chevaux. Les cracks de tous les États venaient s’y mesurer pour le plus grand plaisir des parieurs. En 1850, on comptait une centaine de réunions par an, sous le patronage du Jockey Club, propriétaire du plus bel hippodrome des États-Unis, celui de Metairie, un bourg situé au nord-est de la ville, sur la rive du lac Pontchartrain.

Les barons du coton fréquentaient aussi les clubs, établissements privés à la mode anglaise. Le plus huppé, le Boston Club, n’admettait qu’un nombre limité de membres, et la cotisation annuelle était assez élevée pour assurer une flatteuse sélection. Les activités commerciales étant considérées comme plébéiennes, seuls les planteurs, Sudistes de tradition, les hommes politiques et les juristes étaient éligibles dans ces institutions où aucun Noir ni homme de couleur libre n’eût été admis.

Quant aux Anglo-Saxons, ils fréquentaient plutôt le Pickwick Club, fondé en 1857, lui aussi démocrate, mais plus ouvert.

Il a été donné à l’auteur de fréquenter le Boston Club dans les années 1970-80. Les seuls Noirs qu’il y vit furent les serveurs du restaurant…

Fondé en 1841, le Boston Club est le troisième plus ancien club des États-Unis après l’Union Club de New York (1836) et le Philadelphia Club

(1834). Le nombre des membres, longtemps fixé à cent cinquante, est, depuis 1970, passé à six cents. C'était, il y quelques années encore, un foyer démocrate. Comme autrefois, l'admission d'un candidat présenté par deux parrains y est soumise à une élection à bulletin secret. Bibliothèque, salon de lecture, bar, restaurant sont accessibles, chaque jour, aux membres qui peuvent, au déjeuner, y recevoir des invités.

Au XIX^e^ siècle, on s'y réunissait entre gentlemen pour jouer aux cartes, au boston notamment, jeu proche du whist – d'où le nom du club –, mais aussi aux dominos et au jacquet. De nos jours, c'est au poker que s'affrontent les représentants de la société huppée, descendants des planteurs dont les manoirs, sur les berges du Mississippi, sont pour la plupart devenus des musées, voire des restaurants ou des hôtels pour touristes.

Depuis la fondation du Boston, qui fait aujourd'hui figure d'ancêtre exemplaire et où l'adhésion, très convoitée, est toujours signe de promotion sociale, La Nouvelle-Orléans a vu apparaître, au XIX^e^ siècle, de nombreux autres clubs, abris de ce que les Louisianais américanisés appellent la *Social Life*. Certains de ces établissements, avant et après la guerre de Sécession, jouèrent un rôle politique, comme le Choctaw Club ou le Jockey Club où l'on préparait, dit-on, les élections du maire. Dès 1898, artistes, écrivains, amateurs d'art se retrouvent au Round Table Club où sont encore reçus et hébergés les artistes et conférenciers de passage.

Tandis que les hommes vaquaient à leurs occupations, épouses et filles des *clubmen* dévalisaient les quelque cinq cents boutiques ouvertes dans le Vieux Carré. Elles y trouvaient les dernières nouveautés de la couture et de la mode parisiennes – châles de soie, gants, capelines, lingerie fine, fanfreluches, frivolités – et choisissaient un nouveau service de table ou à thé, arrivé de Limoges ou de Wedgwood. Une trentaine de joailliers et bijoutiers, travaillant l'or, l'argent et les pierres précieuses, offraient à la convoitise des élégantes, broches, bagues, colliers, parures, et de nombreux parfumeurs, dont le plus réputé, nommé, comme l'inventeur du paratonnerre, Benjamin Franklin, confectionnaient poudre de riz, lotions, crèmes et parfums, souvent à base de jasmin et de magnolia, mais aussi de vétiver et de bergamote. Ces plantes, importées des Indes, étaient cultivées pour les parfumeurs à Covington, près de La Nouvelle-Orléans.

Comme toutes ces dames et demoiselles pianotaient sur des Pleyel ou des Steinway, elles achetaient des partitions. Ainsi l'on entendrait, avec plus ou moins de bonheur, les *Préludes* de Liszt ou les *Nocturnes* de Chopin dans les salons ombreux des manoirs de plantation.

Ces dames n'oubliaient jamais, avant de regagner leurs domaines, de se rendre au Marché français, l'ancienne halle des bouchers construite par les Espagnols en 1791, agrandie et modernisée en 1823 et toujours en activité au XXIe siècle. Si les *ladies* de plantation négligeaient les étalages des marchands de légumes et de fruits, leurs potagers et leurs vergers fournissant le nécessaire, elles achetaient aux Indiennes et aux mulâtresses coiffées de tignons, rieuses à la langue bien pendue, des herbes aromatiques, du *filé*, poudre d'écorce et de feuilles de sassafras, pour épaissir les potages et confectionner des tisanes digestives. Elles y trouvaient aussi du café en grains, des beignets de riz, des bâtons de pâte d'amande, des petits pains au gingembre et de beaux paniers d'osier.

La reine du vaudou

Avec plus de discrétion, il arrivait qu'une épouse ou une fille de planteur rendît visite, rue Sainte-Anne, à la coiffeuse de la bonne société, Marie Laveau, la reine du vaudou, appréciée autant que redoutée des Louisianais.

Si ces dames laissaient le soin quotidien de leur coiffure à leur femme de chambre, c'est à Marie Laveau qu'elles confiaient leurs peines de cœur et leurs soucis intimes : afin, bien sûr, que la prêtresse usât de ses pouvoirs occultes pour les aider à en sortir, la coiffeuse se disant capable de transformer souhaits et désirs en réalités.

Marie hébergeait dans un vase d'albâtre un serpent de trois mètres, nommé Grand Zombi ; elle possédait un chat noir et un coq au plumage doré. Elle laissa longtemps entendre que le mystérieux vase d'albâtre lui était un jour tombé du ciel, avant de soutenir qu'il lui avait été offert par le duc d'Orléans, futur roi des Français, Louis-Philippe, lors de son passage à La Nouvelle-Orléans en février 1798… elle avait alors quatre ans ! Marie Laveau assurait aussi qu'en 1825, le marquis de La Fayette, au cours de son séjour à La Nouvelle-Orléans avait voulu faire sa connaissance et l'avait

affectueusement embrassée. Elle lui aurait même prédit un retour sur la scène politique !

Fort belle mulâtresse, Marie était née en 1794 d'une Noire et d'un père d'origine française, Charles Laveau. Tout en pratiquant avec adresse l'art capillaire, elle recueillait les confidences de ses clientes et confectionnait pour elles des gris-gris adaptés à chaque cas. De la taille d'une orange, chargés de pouvoirs bénéfiques ou maléfiques, ces talismans, constitués d'entrailles de poulet ébouillanté, d'excréments canins assaisonnés de sel, de poudre noire, de safran, d'herbes aromatiques ou vénéneuses, voire d'eau bénite, devaient être placés dans l'oreiller de la personne à influencer.

Comme il arrivait qu'après de telles interventions un époux adultère regagnât, repentant, le foyer conjugal, qu'une rivale tombât malade, qu'une fille laide trouvât mari, qu'une mère guérît de la fièvre jaune, qu'un ivrogne cessât de boire, et même qu'un candidat aux élections locales fût élu, la réputation de Marie Laveau s'était étayée au fil des ans. Plus que de ses fers à friser, la reine du vaudou tirait profit de ses consultations car ni ses gris-gris ni ses conseils n'étaient gratuits.

La pratique du vaudou avait été importée en Louisiane par les esclaves noirs venus de Saint-Domingue avec leurs maîtres, après la révolte et les massacres de Blancs conduits par Toussaint Louverture en 1793. En 1850, on comptait trois cents adeptes de ce culte d'origine africaine, sur qui la reine Marie Laveau détenait un pouvoir absolu après avoir évincé, on ne sait comment, d'autres prétendantes au trône du vaudou.

Les nuits de pleine lune, les cérémonies d'initiation se déroulaient sous la présidence de Marie et de son serpent, en un lieu écarté. À l'intérieur d'un cercle tracé sur le sol avec du sel se succédaient danses frénétiques – dont la bamboula –, rythmées par les tam-tams, transes, flagellations, cris déments, le tout pimenté de pantomimes sexuelles. Ce rituel précédait le sacrifice d'une chevrette blanche. Certains ethnologues, qui voient dans le vaudou de ce temps-là une manifestation vengeresse, à caractère racial, des esclaves noirs, considèrent l'animal égorgé comme une personnification de la femme blanche.

Si l'on en croit les adeptes de ce rite, une croix tracée avec du sel sur le seuil de celui ou celle à qui l'on voulait du mal engendrait troubles et insomnies ; porter, attachée à la cheville, une pièce de dix cents percée

garantissait contre le mauvais sort ; s'enduire les seins d'une crème dont Marie gardait la recette secrète procurait aux plus plates des appas irrésistibles…

En Louisiane, le culte du vaudou ne provoqua jamais de conflits raciaux. Les chroniqueurs des journaux locaux ont toujours considéré Marie Laveau comme une personnalité originale et inoffensive du folklore sudiste. Deux fois mariée à des hommes de couleur, libres, à Jacques Paris, un charpentier originaire d'Haïti, et au capitaine Christophe Duminy Glapion, ancien combattant de la guerre de 1812, elle aurait eu quinze enfants. Comme il est inscrit sur sa pierre tombale au cimetière Saint-Louis numéro 1, « elle fut bonne mère, bonne amie et regrettée par tous ceux qui l'ont connue ».

À la fin de sa vie, elle abandonna le culte qui lui avait permis de vivre confortablement par l'exploitation des superstitions et naïvetés, et se fit catholique pratiquante. Ses funérailles, dont le *Daily Picayune* rendit compte, furent célébrées à l'église et suivies par une foule considérable. Parmi les fidèles éplorés se devaient compter quelques femmes reconnaissantes, délivrées de maternités importunes par celle qui, mieux qu'un apothicaire, connaissait les propriétés des poisons végétaux.

De nos jours, la tombe de Marie Laveau est toujours visitée. Des anonymes y déposent fleurs et offrandes, y tracent des croix, persuadés que, par-delà la mort – accueillie par la reine du vaudou avec le sourire, dirent les témoins –, ses pouvoirs demeurent et peuvent être utilement sollicités.

Mais un mystère subsiste quant à son âge, différent selon les sources. La prêtresse, comme une coquette, avait-elle toujours caché son âge véritable, ou les greffiers ne savaient-ils pas faire une soustraction ?

Après la disparition de la magicienne, une de ses filles tenta de lui succéder, mais ce fut sans succès, car l'héritière de la reine mêlait culte païen du vaudou et rites de l'Église catholique : le Christ remplaçait le Grand Zombi, l'hostie les gris-gris, et les patenôtres, les invocations aux esprits malins.

1. Équivalent de président.

2.

L’or blanc de l’esclavage

La vie de plantation

Sur les berges du bas Mississippi, entre Natchez et La Nouvelle-Orléans, s’alignaient les vastes fiefs des planteurs de coton, de canne à sucre et d’indigo. Une carte des plantations – sorte de cadastre signé par Marie Adrien Persac, artiste lyonnais établi en Louisiane – datée de 1858 prouve l’existence de plus de trois cents domaines juxtaposés, larges parcelles cultivables qui s’étendent des rives du fleuve – ce fut longtemps la seule voie de communication – à l’intérieur des terres. On peut y lire les noms des propriétaires de l’époque, associés à ceux que ces derniers donnèrent à leurs résidences.

Les pionniers avaient vécu dans des *dogtrot houses* – littéralement abris pour chiens courants –, cabanes jumelles faites de rondins, sous un même toit, mais séparées par un passage sur lequel ouvraient, d’un côté, cuisine et resserres, de l’autre les chambres. Posées sur de courtes piles de briques, elles ne comportaient qu’une entrée et deux fenêtres. Leur confort était des plus rudimentaire. Une simple cheminée de brique, sans ornement, suffisait au chauffage de la pièce à vivre.

À l’époque coloniale, les maisons de plantation, construites dès 1750 sur des terres octroyées par le roi de France à des aristocrates qui avaient cru John Law, fondateur de la Compagnie du Mississippi, quand il vantait les avantages d’une colonisation de la Louisiane, offraient encore une sobre apparence. Dans le pays acadien, quelques-unes ont résisté au temps, aux ouragans, à la guerre civile, et sont de nos jours soigneusement entretenues.

La maison de maître, posée à quelques marches du sol sur de gros piliers à section ronde ou carrée, assemblage de briques moulées sur place, comporte un étage sur rez-de-chaussée surélevé, coiffé par un toit à pentes douces. Elle est dotée, en façade, d’une galerie couverte sur laquelle se

trouvent l’entrée et des portes-fenêtres. Les plus anciennes demeures sont faites, y compris les tuiles, de bois de cyprès imputrescible. Plaquées sur les pignons s’élèvent les cheminées de brique ; le soubassement abrite le matériel agricole et hébergeait souvent des esclaves.

La prospérité aidant, les grandes plantations des suzerains du roi Coton occupent parfois plus de mille hectares et deviennent de véritables villages pouvant vivre en autarcie. Dès 1830 apparaissent les beaux manoirs qui font aujourd’hui le principal attrait d’un voyage touristique au long du fleuve. Ces vastes demeures illustrent, du classique au pompeux teinté de baroque, le style Greek Revival mis à la mode par Thomas Jefferson.

Alors qu’il était ambassadeur en France entre 1784 et 1789, le futur troisième président des États-Unis, passionné d’architecture et fin connaisseur des civilisations grecque et romaine, avait fait copier, à Nîmes, les plans de la Maison carrée, temple corinthien élevé en l’an 16 avant Jésus-Christ à la gloire de l’empereur Auguste et de son épouse, Livie. Cet édifice, qui atteste l’influence hellénique dans la Gaule romaine, séduisit à ce point Jefferson qu’il écrivit en 1785, de Nîmes, à un ami : « Me voici devant la Maison carrée comme un amant en face de sa maîtresse[1]. » De retour aux États-Unis, il fit construire à Richmond, en Virginie, un édifice public sur les plans rapportés de France, et s’inspira encore de ces derniers pour faire bâtir, à Monticello, sur son domaine agricole, la maison où il s’installa au jour de sa retraite, en 1809.

Au XIXe siècle, dans le sud des États-Unis, principalement en Louisiane, naquit ainsi une architecture originale, mélange des goûts français, espagnol, américain colonial, adaptée au climat subtropical chaud et humide. Le pin, le cyprès, l’argile du Mississippi, les coquillages fossiles tirés des lacs Borgne et Pontchartrain, fournirent les matériaux de construction, la pierre étant rare et importée du Nord.

Pour construire ces demeures destinées à imposer la dignité, le prestige, la fortune et la tranquille assurance des planteurs, ces derniers firent appel aux meilleurs architectes comme les Gallier, père et fils, ou Henry Howard, auxquels on doit les plus beaux immeubles de La Nouvelle-Orléans.

De la berge du fleuve apparaissent en majesté, tel un décor de fond de scène, au bout de longues allées de chênes à l’ombre bienfaisante, ces manoirs blancs à colonnades et péristyles coiffés de frontons triangulaires.

Ils comptent parfois plus de vingt pièces et portent aujourd'hui témoignage d'un art de vivre révolu, d'un moment de civilisation raffinée mais équivoque, puisque fondé sur les profits de l'esclavage.

Dans un hall traversant, ouvrent petits et grands salons de réception et de musique, bibliothèque et, dans certaines constructions, une salle de bal en rotonde. À l'étage auquel l'on accède par un bel escalier, quelquefois en spirale, on trouve boudoir, dressing, chambres avec cabinets de toilette. Les papiers peints panoramiques, notamment ceux du Français Joseph Dufour, très prisés, évoquent, dans vestibules et salons, au-dessus de boiseries de chêne, des paysages bucoliques, scènes bibliques ou exploits des chevaliers de la Table ronde. Sur les murs s'ordonnent les portraits des ancêtres : ceux peints par les artistes français ou anglais qui résidaient à La Nouvelle-Orléans, ceux réalisés, lors d'un séjour en France, par des peintres aussi célèbres que Claude-Marie Dubufe et John Singer Sargent, ou, lors d'un voyage à Boston, par John Singleton Copley.

Importé de France ou d'Angleterre, le mobilier, du Boulle au Chippendale, comme l'argenterie, les services de table, porcelaine de Limoges, cristaux de Saint-Louis ou de Baccarat, œuvres d'art, atteste l'opulence d'une caste attachée à l'héritage et au mode de vie européens.

À l'extérieur du manoir, cuisine et resserres, ainsi que glacière enterrée – car on reçoit par bateaux, en hiver, des pains de glace prélevés sur les lacs des États du Nord – occupent des constructions proches de la maison de maître, comme les écuries et les hangars pour calèches et cabriolets. Des pigeonniers et une garçonnière – en principe réservée à l'accueil des hôtes de passage, mais qui abrite aussi les amours ancillaires des fils du planteur – complètent l'ensemble résidentiel. Sur la berge du Mississippi, à l'entrée de l'allée de chênes, un embarcadère de planches donne accès au fleuve par-delà une levée protectrice.

Dans les plus grandes plantations, à proximité des champs de coton où peinaient, du lever au coucher du soleil, des centaines d'esclaves, les planteurs avaient édifié de véritables villages, alignements de cases de rondins dans lesquelles les travailleurs se retrouvaient, à l'heure du repos, en groupes de célibataires ou en famille. Il arrivait qu'un maître plus humain que les autres, soucieux d'améliorer les conditions de vie de sa main-d'œuvre servile, habillât ses esclaves d'un pantalon, d'un bourgeron

de toile et d’un chapeau de paille, et même qu’il attribuât à chaque famille, autour de sa case, un lopin de terre ou autorisât l’élevage d’un cochon et de volaille. Dans le meilleur des cas, les travailleurs les plus dociles avaient la possibilité, sur leur parcelle, de faire pousser du coton. La modeste récolte était alors vendue avec celle du maître, et rapportait quelques dollars à l’esclave.

Chaque plantation de quelque importance disposait, dans une construction, d’une machine à égrener le coton et d’une presse à vapeur qui conditionnait la fibre mousseuse en balles de deux cent cinquante kilos.

Un dispensaire, visité par le médecin du planteur, complétait le quartier des Noirs. Les femmes y accouchaient, offrant ainsi au seigneur du lieu des esclaves gratuits. Les malades étaient habituellement soignés par l’épouse du planteur, assistée des esclaves de la maison dont le statut était tout différent de celui des esclaves des champs. Un propriétaire avait tout intérêt à maintenir sa main-d’œuvre servile en bonne santé, car elle constituait un capital à tout moment négociable chez les encanteurs.

Les meilleurs maîtres pratiquaient, envers cette main-d’œuvre contrainte, une sorte de paternalisme fondé sur la domination absolue du planteur, son bon vouloir et son droit, reconnu par la loi, de récompenser et de punir. On lui interdisait en revanche d’apprendre à lire et à écrire à ses esclaves, et rares étaient les propriétaires qui osaient enfreindre cette règle. Tout geste généreux, même simplement humain, d’un planteur, était condescendance intéressée : il visait à stimuler l’ardeur au travail, à prévenir les révoltes et les fuites. Une des menaces le plus souvent proférées en cas d’indiscipline bénigne – le fouet sanctionnait les manquements graves –, était : « Si tu te conduis mal, je vais te vendre. »

Celui qui avait la chance, toute relative, de vivre sous l’autorité d’un maître juste, capable d’indulgence, ne souhaitait pas courir le risque de se retrouver dans une de ces vastes plantations, comptant parfois plusieurs centaines d’esclaves, sous la férule de contremaîtres mulâtres et d’un intendant ou d’un régisseur pour qui, seuls, comptaient le rendement et la discipline. Il redoutait aussi d’être envoyé dans des paroisses où sévissaient les patrouilleurs, ces Blancs étrangers à la plantation qui arrêtaient les esclaves, même les Noirs libres, quand ils circulaient hors du domaine de leur maître sans autorisation. Pendant les heures de repos, la nuit, bien sûr,

et le dimanche, ceux et celles qui voulaient rendre visite à un parent, participer à un rassemblement festif ou religieux, étaient surveillés par les patrouilleurs qui, à l'occasion, s'improvisaient justiciers. Les Noirs savaient chanter leur crainte :

Le jour est mort, la nuit tombe,
Tu es loin de la maison ;
Oh ! cours, Nègre, cours !

Le patrouilleur t'attrapera[2].

En butte aux critiques des abolitionnistes, les planteurs faisaient parfois remarquer : « Nos esclaves ne sont pas si malheureux que vous voulez le faire croire, puisqu'ils chantent en travaillant. » S'il est vrai que, tout en cueillant le coton ou en coupant la canne à sucre, les captifs chantaient, c'était moins pour se donner du cœur à l'ouvrage que pour exhaler leur peine, leur fatigue, leur foi en un Dieu bon. Les paroles des *work's songs* le révèlent. Le blues, le spiritual et le gospel sont nés dans les champs de coton du Vieux Sud.

Parfois, timidement, l'esclave noir, poète naïf, se risquait à poser la question de son état par rapport aux Blancs. En Louisiane, cette chanson d'un auteur noir inconnu ose le demander sous le titre *Pourquoi ?*

Pourquoi le Bon Dieu ne m'a pas fait blanc ?
Je fais tout ce que fait mon Maître,
Je monte mon cheval plus hardiment que lui ;
Je chante plus doux que lui ;
Je fais tout ce que fait mon Maître,
Pourquoi le Bon Dieu ne m'a pas fait blanc ?
Je fais tout ce que fait mon maître,
Je peux aimer plus fort que lui ;
Je tire le fusil plus sûr que lui ;
Je meurs plus mûr que lui.

D'une plantation à l'autre s'était organisée une intense vie mondaine. On se recevait pour dîner autour d'une table somptueusement dressée et l'on

servait des repas raffinés, arrosés de champagne et de grands crus de bordeaux, le bourgogne, on l'a dit, ne supportant pas la mer. Bien que le *cotton rabbit* – lapin des champs de coton, le fameux *Cottontail* de Duke Ellington – abonde, il ne figurait jamais au menu des Blancs. Ce gibier était en revanche très prisé par les esclaves pour améliorer leur ordinaire.

Une bonne cuisinière pouvait valoir deux cents dollars, et un maître d'hôtel stylé, parlant français et anglais, plus de cinq cents, ce qui assurait à ces esclaves de la maison autorité sur la domesticité subalterne et leur valait à la fois l'envie et la jalousie des esclaves des champs, corvéables à merci.

Pendant que les invités festoyaient, un jeune esclave faisait aller et venir, au-dessus de la table, par un système de cordes et de poulies, le *punkah*, sorte de chasse-mouches géant suspendu au plafond, à la fois pour rafraîchir la pièce et éloigner les insectes, surtout les moustiques, que les Acadiens appellent maringouins.

Parmi les domestiques, une Noire, la Mammy, selon le terme du langage enfantin, devenue personnage typique pour les romanciers et les cinéastes inspirés par l'histoire du Vieux Sud, tenait – et tient encore dans certaines familles – un rôle éminent. Selon qu'ils sont d'origine française ou espagnole, les enfants la nomment Maman ou Mama, en ajoutant à ce titre le diminutif de son prénom.

C'est une matrone robuste, de bon sens, en qui l'on a confiance. D'une fidélité à toute épreuve, elle a le droit de plaisanter, de critiquer, de corriger les enfants auxquels elle voue une réelle affection, car elle a été le plus souvent au service de leur mère dès l'enfance de celle-ci et avant qu'elle ne devienne *mistress* de plantation. C'est sa Mammy, sorte de nourrice sèche qui lui a inculqué les principes appris par la fréquentation quotidienne des maîtres. Plus tard, elle reçoit ses confidences d'épouse et montre de la compassion pour ses déceptions et ses chagrins. Ayant un sens aigu de ce qui se fait et ne se fait pas, la Mammy n'hésite pas à intervenir dans les affaires de cœur des filles de la maison, et montre une indulgence bourrue pour les premières aventures des garçons qu'elle a vus naître. Elle donne sur tout son avis avec aplomb, consciente qu'elle est d'appartenir au cercle familial. Quand elle a un mari, il est maître d'hôtel ou cocher.

William Faulkner a confirmé l'affection et le respect qu'un gentleman sudiste conservait, sa vie durant, à sa Mammy. Sur la tombe de la sienne, qui mourut centenaire et qu'il appelait Mammy Callie, il a fait graver cette épitaphe :

À Mammy
Caroline Barr
Mississippi
1840-1940
Qui, née dans l'esclavage,
fit preuve envers ma famille
d'une fidélité profondément désintéressée
et entoura mon enfance d'un dévouement
et d'une affection sans bornes[3].

Les conversations dans salons et salles à manger se déroulaient le plus souvent en français, parfois en espagnol, rarement en anglais. Les créoles citadins, comme les planteurs louisianais et les Acadiens, dits Cajuns, ne reconnaissaient pas encore l'anglais comme langue nationale. Considéré comme barbare, le parler américain restait, loin de la pureté oxfordienne, le moyen d'expression des Yankees, la langue du commerce et des affaires. Les enfants créoles et acadiens apprenaient l'anglais comme une langue étrangère.

Les planteurs étaient de grands lecteurs. Dans les anciens inventaires de leurs bibliothèques, on trouve les œuvres classiques : Virgile, Ovide, Plutarque, Racine, Corneille, Molière, les moralistes français, Voltaire et Beaumarchais, La Fontaine, Boileau, Victor Hugo, Xavier de Maistre, Parny, des romans historiques ou de chevalerie, et d'abord ceux de Walter Scott, sans doute l'auteur le plus apprécié des Cavaliers. Entre 1818 et 1847, on joua régulièrement, dans les théâtres de la ville, une douzaine d'œuvres adaptées de ses poèmes (*la Dame du lac*) ou de ses romans (*Rob Roy*, *la Fiancée de Lammermoor*).

Quand le châtelain d'Abbotsford mourut, le 21 novembre 1832, *L'Abeille de La Nouvelle-Orléans* lui consacra, trois jours plus tard, une nécrologie assortie d'une réserve qui eût attristé l'auteur d'*Ivanhoé* : « Sir Walter Scott

a payé sa dette à la nature. Si le monde littéraire regrette en lui un inimitable peintre de mœurs, un génie rare et fécond, un écrivain de premier ordre, l'Histoire n'y perd rien. »

Pendant l'hiver, on donnait bals et sauteries animés par des musiciens venus de la ville, parfois des violonistes noirs, artistes libres, mais, le printemps venu, on préférait à tout le *barbecue*, réception en plein air où l'on servait, à l'origine, de la viande grillée – *barbecued meat* – avant que ces réunions ne se tiennent autour de buffets bien garnis. Entre les buissons d'azalées et de camélias, à l'ombre des grands magnolias et des chênes séculaires, c'était l'occasion, pour les jeunes filles, de montrer leurs nouvelles toilettes, pour les planteurs de discuter affaires et politique, pour les maîtresses de maison d'échanger des confidences de mères et de combiner des projets de mariage. Car elles admettaient que jeunes gens et demoiselles qui se découvraient des affinités puissent s'isoler pour flirter, à l'écart des familles, dans ces bosquets fort bien nommés *courting yards*, littéralement « lieux pour faire la cour ».

Les filles à marier, les belles de plantation, ainsi que les appelaient les chroniqueurs mondains du XIX^e^ siècle, apparaissent souvent comme d'insupportables péronnelles. Adulées par leurs parents qui ne souhaitent que les unir à un fils de planteur riche ou, à défaut, à un officier sorti de la Military Academy de West Point, mieux encore de la Naval Academy d'Annapolis, elles sont coquettes, mutines, battent des cils, aiment avoir une cour d'admirateurs, auxquels elles n'accordent que des sourires plus ou moins appuyés, parfois un bref abandon de main, rarement un baiser qui pourrait passer pour engagement. Les jeunes Cavaliers en quête d'héritières dispensent des compliments, dédient des vers de mirliton, donnent la sérénade à ces demoiselles aussi empesées que leur guimpe, et se privent de tout enlacement ou frôlement voluptueux quand elles accordent une valse lente, au son des violons.

Devenue épouse, la belle accède au statut de maîtresse de plantation, dirige avec fermeté les esclaves domestiques, assure la descendance du planteur et se laisse aller à des langueurs distinguées entre deux séjours à La Nouvelle-Orléans et le voyage annuel en Europe.

Cette société aux mœurs policées, aux goûts raffinés, d'une érudition limitée, mais composée d'hommes et de femmes éduqués à l'européenne, n'était pas exempte de turpitudes. Les jolies servantes noires, achetées pour trente ou cinquante dollars, devenaient les proies désignées du planteur et de ses fils. Le viol était rare, les jeunes esclaves se montrant le plus souvent consentantes, soit par crainte de déplaire au maître, d'être chassées de la maison et envoyées aux champs, soit parce qu'elles espéraient tirer profit de leur docilité.

De nombreux planteurs défloraient ainsi de belles esclaves et les rendaient mères de mulâtres, le plus souvent sans que leur épouse s'en offusquât. Pour la plupart des esclavagistes, cette progéniture augmentait gratuitement leur main-d'œuvre servile.

D'autres propriétaires, plus scrupuleux, plus sensibles ou plus sentimentaux – la saga sudiste regorge de vraies passions amoureuses entre esclaves et maîtres –, faisaient élever leurs rejetons noirs avec leurs enfants légitimes, parfois au vu et au su de tous. Dans certains cas, le père, sans envie ni pouvoir de reconnaître un enfant adultérin, assurait cependant son éducation. Il arrivait même qu'il affranchît la mère esclave, l'établît dans un petit commerce qui donnerait à cette femme, suivant l'expression alors en cours chez les créoles, la possibilité de « caser » sa fille, ou de faire de son garçon un majordome stylé. Quelques planteurs adoptaient ces enfants mulâtres, les faisaient instruire et éduquer avant de les affranchir, afin qu'ils puissent devenir des hommes et des femmes de couleur libres.

Ces « bons maîtres » faisaient mieux que Thomas Jefferson à qui Sally Hemmings, fille d'une esclave affranchie, donna plusieurs enfants, que le troisième président des États-Unis ne se soucia pas de faire éduquer !

Le sort des maîtresses de couleur n'était qu'une des détestables séquelles de l'esclavage qui en comportait bien d'autres, encore plus dégradantes.

Les maîtresses de plantation, femmes réputées vertueuses, hautement estimées, dont on veillait à satisfaire les caprices, considéraient que l'adultère d'un mari ne pouvait être commis qu'avec une rivale blanche. Elles feignaient donc d'ignorer les relations particulières que l'époux ou le fils entretenait avec une esclave, être capable d'inspirer de bas désirs mais non des sentiments, pensaient-elles.

Celles qu’on n’épouse pas

Ainsi, dans l’Amérique du XIXe siècle, de New York à San Francisco, des chutes du Niagara aux plages de Floride, La Nouvelle-Orléans passait pour la ville où l’on rencontrait le plus de belles filles dont la peau, soyeuse ou veloutée, allait du noir ébène au café au lait très clair.

Les plus remarquées et les plus courtisées étaient les quarteronnes, nées d’un Blanc et d’une mulâtresse, esclave ou libre. Il coulait dans leurs veines un quart de sang noir, trois quarts de sang blanc. Ces femmes le disputaient en beauté aux octavonnes, nées d’une quarteronne et d’un Blanc. Ces dernières ne possédaient plus qu’un huitième de sang noir et prétendaient parfois « passer blanche », suivant l’expression de l’époque. Mais, aux yeux des jeunes gens en quête d’une liaison où se conjuguaient parfois, en une passion sans issue, désir brûlant et sincère amour, les quarteronnes restaient les plus attirantes.

Le métissage – *miscegenation* pour les Américains – donnant souvent naissance à des êtres d’une rare beauté, on considérait alors que ces jeunes femmes alliaient, dans des corps souples et harmonieux, la distinction de la Blanche et l’indolence sensuelle de la Noire. Peau saine, nez aquilin, yeux de gazelle, épaisse chevelure brune ou cuivrée, attaches fines et sourire éclatant, elles enlevaient avec assurance les plus belles toilettes et valsaient avec grâce.

La plupart avaient reçu une bonne éducation et connaissaient le code des convenances mondaines, enseigné par des mères ou des tantes, esclaves ou libres, cuisinières, femmes de chambre, nurses, plus rarement gouvernantes dans les familles de planteurs ou de riches négociants.

Souvent, mères et tantes des jolies filles devenaient entremetteuses lors des nombreux *Quadroon Bals*, soirées dansantes organisées par la communauté des personnes de couleur, libres. Les jeunes Blancs de la bonne société y étaient admis, sur invitation, en nombre limité, pour rencontrer les quarteronnes. Il était rare qu’un couple de Blancs, mû par la curiosité, osât se présenter dans les salles de danse de Congo Street.

Au cours de ces réunions fort élégantes, les jeunes filles, moins chaperonnées qu’offertes à la concupiscence des fils de famille, entraient dans le jeu avec l’assentiment unanime d’une société qui exigeait qu’une

Blanche arrivât vierge au mariage, mais qui autorisait un fiancé à entretenir une maîtresse de couleur… en attendant la nuit de noces.

Lors de ces bals qui s'apparentaient, quoi qu'en disent alors les chroniqueurs bien pensants, à un véritable marché du sexe, on voyait ces belles filles, à qui l'on avait inculqué l'art de plaire, jouer les entraîneuses. Passer pour distantes, voire cruelles, malicieuses ou entêtées, suscitait l'intérêt des garçons portant jaquette et cravate blanche. Elles osaient parfois, en montant l'escalier de la galerie qui leur était réservée, montrer, dans un bref troussement de jupe, une jambe moulée dans un bas de soie, ou se pencher au balcon pour offrir à voir un décolleté enivrant. L'accès à ces trésors cachés, les jeunes gandins devraient le négocier avec la mère de l'élue qui, sagement, faisait tapisserie en surveillant une progéniture de valeur.

Remarquée, la quarteronne encourageait d'un regard prometteur le garçon à l'inviter pour une danse. Présentations faites, deux tours de valse ayant confirmé un accord tacite, la belle, dûment chapitrée par ses proches, poussait le garçon à offrir glaces et champagne. Ne restait plus alors au prétendant qu'à discuter avec la maman, émue et flattée, des conditions et du prix d'une location de sa fille.

L'amoureux s'engageait à mettre la demoiselle dans ses meubles, à lui assurer de quoi tenir son rang de maîtresse attitrée, et, demande plus étonnante, à parfaire l'instruction et l'éducation mondaine de celle qu'il conduirait au théâtre et qui recevrait ses amis avec leurs compagnes du moment, toutes quarteronnes ou octavonnes.

Ainsi, établies dans un bel appartement qu'elles meublaient souvent avec goût, élégantes, rieuses, comblées de cadeaux, ayant appris la musique, lisant de bons livres, ces courtisanes à la mode sudiste jouissaient d'un statut reconnu, et le malotru qui leur eût, à la promenade, manqué de respect se serait exposé à l'envoi de témoins et à un duel sous les chênes.

Si les dames de plantation fermaient les yeux sur les relations de leur mari et de leurs fils avec les esclaves, les mères et les épouses potentielles des Blancs considéraient quarteronnes et octavonnes établies en ville comme un danger, car de ces liaisons, d'abord vénales, naissaient parfois un amour partagé. Cet attachement durable éloignerait alors les hommes du mariage ou les inciterait, après qu'ils auraient convolé avec une Blanche de

leur milieu, à continuer à entretenir et fréquenter celles qu'ils ne pourraient épouser.

On cite, à La Nouvelle-Orléans, le cas de quarteronnes qui, après une vie passée dans l'isolement social, restèrent dévouées à l'amant fidèle jusqu'à la mort de celui-ci, et, veuves sans nom, lui fermèrent les yeux en pleurant un bonheur défunt.

Un journaliste français, Emmanuel Grenier, ancien directeur du *Libéral du Nord*, à Douai, contraint à l'exil en Louisiane après le coup d'État – 2 décembre 1852 – de Louis Napoléon, a révélé, dans une lettre à un ami datée du 22 décembre 1853, le sort des quarteronnes et octavonnes :

« L'Américain a pour première maîtresse une femme de couleur, et souvent, quand il meurt, son dernier regard est pour une femme de couleur. Dans l'intervalle, il s'est marié à une Blanche : le lys a de doux parfums, mais ils sont fades quand on a respiré ces arbustes importés de La Havane ou de Haïti. La Blanche est bientôt délaissée, ou obligée de n'avoir qu'une partie des attentions de son seigneur et maître. De là des querelles, des divorces, des familles divisées, des haines. On élude la loi ; la mulâtresse affranchie achète et paie avec l'argent qu'on lui a donné. Combien d'enfants légitimes ont leur héritage diminué de cette manière. Oh ! l'esclavage c'est une bien belle chose[4] ! »

Plus nombreuses et moins bien loties que ces maîtresses aimées, celles entretenues pour le seul plaisir des sens par des galants désinvoltes ne connaissaient pas une aussi enviable situation. Isolées par le dogme racial et dépourvues de véritable position sociale, elles ne pouvaient que souffrir quand elles apprenaient, le plus souvent par le journal, le mariage de celui pour qui elles s'étaient peut-être prises d'affection. Dans ces cas-là, au jour des noces du mufle oublieux, la mère enfermait sa fille par crainte qu'elle n'allât à l'église ou à la mairie causer un scandale qui eût été sévèrement puni par la loi.

Les épouses des planteurs, pour ne pas risquer le moindre bronzage qui les eût fait ressembler à ces octavonnes, protégeaient par un voile de mousseline la blancheur de leur teint, comparée par les galants à la couleur des fleurs de magnolia.

Certaines de ces femmes, louangées et dominatrices, n'étaient pas toujours irréprochables. Bien qu'il soit difficile, aujourd'hui encore, de faire allusion à leurs écarts de conduite, niés par les descendants des grandes familles et tus par ceux qui eurent à en connaître, il arrivait qu'une lady de plantation, négligée par un époux volage, succombât au charme viril d'un beau Noir. En cas de révélation, rarement au-delà du cercle familial, les conséquences d'un tel comportement étaient tragiques. D'abord pour l'amant noir, facilement accusé de viol ; et pour la femme blanche, à jamais déconsidérée. Exposer une telle cause de divorce eût été déshonorant pour le mari, aussi préférait-on la dissimulation hypocrite de la faute et l'éloignement de la coupable, parfois jusqu'en Europe, officiellement pour raison de santé. Le plus souvent, la famille honteuse tenait l'affaire secrète, assumait sur place la situation, et la fautive se voyait dans l'obligation de tenir son rang mondain en dépit du mépris latent de son entourage, pire qu'une répudiation.

L'esclavage : une aberration contre nature

Entre 1830 et 1850, on vit arriver sur les berges du Mississippi et de son principal affluent, l'Atchafalaya, des fermiers du Nord, parfois aisés. Attirés par l'or blanc – ainsi qu'on nommait le coton en Inde, mille ans avant Jésus-Christ –, les nouveaux venus cherchaient des terres à exploiter dans ce que les économistes appelaient déjà la Cotton Belt, zone de culture du coton.

Depuis qu'en 1718 le Français Emmanuel Prudhomme avait planté le premier cotonnier, dans sa ferme, près de Natchitoches, l'arbuste avide de chaleur et d'humidité avait prospéré jusqu'à devenir une culture plus rentable que celle du tabac, de la canne à sucre ou de l'indigo. L'invention, par Eli Whitney, un diplômé de Yale passionné de mécanique, de la machine à égrener le coton, objet, le 14 mars 1794, d'un brevet signé par George Washington, permit d'augmenter le rendement en délivrant les esclaves du fastidieux égrenage à la main.

Contrairement à l'Égypte et à l'Inde, la Louisiane ne connut périodiquement qu'à la fin du XIX^{e} siècle l'arrivée des parasites ennemis du coton, le *boll weevil*, insecte venu du Mexique, le charançon et le ver rose,

redoutables prédateurs. Son coton *middling* fut de tout temps la variété de fibre la plus cotée sur les marchés.

Considérés comme des intrus, les agriculteurs anglo-saxons, de nature plus entreprenante que les Sudistes, achetèrent d'anciennes plantations ou en créèrent de nouvelles. Après avoir mis en sourdine leurs opinions abolitionnistes, ils s'accommodèrent sans états d'âme de l'achat de main-d'œuvre servile, bénéficiant ainsi du système condamné dans les États libres d'où ils venaient.

Des années passèrent avant qu'ils ne soient admis dans l'oligarchie de plantation. Intégrés, ils devinrent, par intérêt, des Sudistes d'appoint parmi les esclavagistes les plus obstinés.

Il est aujourd'hui malaisé, pour le citoyen d'une démocratie respectueuse des droits de l'homme, de comprendre comment fut entretenue jusqu'en 1865, aux États-Unis, l'institution particulière[5].

L'asservissement de l'homme par l'homme a fonctionné dans les plus anciennes civilisations, et il fallut attendre le siècle des Lumières pour que les consciences se révoltent et admettent que l'esclavage est une aberration contre nature, les hommes naissant de même manière et égaux, quelle que soit leur couleur de peau.

Enlevés à l'Afrique avec l'aide de chefs de tribus cupides, les premiers esclaves, une vingtaine de Noirs, avaient été importés le 20 août 1619 sur le continent américain par un navire de guerre hollandais, dans la colonie britannique de Jamestown, Virginie, et vendus comme *indentured servants* – serviteurs engagés par contrat à long terme – aux planteurs de tabac. La demande de main-d'œuvre était devenue si forte – et si profitable pour les négriers – qu'en 1662 le roi Charles II d'Angleterre avait accordé à son frère James le monopole de la fourniture d'esclaves dans les colonies de la Couronne.

En Louisiane, dès les premières années de l'organisation de la colonie, un édit du roi de France, Louis XV, daté de Versailles, avait fixé en mars 1724 la deuxième version[6] du Code noir, destiné à servir de règlement pour « le gouvernement et l'administration de la justice, police, discipline et le commerce des esclaves nègres dans la province et colonie de la Louisiane ». Les articles du Code ne laissaient rien au hasard. Ils réglaient les conditions

de travail, de repos, garantissaient aux esclaves abri et subsistance, les protégeaient contre « injustice et cruauté », légalisaient leur mariage.

Français et Anglais, comme les armateurs des Pays-Bas, avaient pratiqué à leur tour le commerce des êtres humains, la traite négrière, et, au fil des décennies, les planteurs du sud des États-Unis entretinrent un trafic que les signataires de la Déclaration d'indépendance, en 1776, avaient vainement tenté d'interdire. Les profits de cet ignoble commerce étaient alors si importants que les négociants puritains de Nouvelle-Angleterre s'allièrent aux planteurs du Sud pour faire rejeter l'article prévoyant l'arrêt de la traite des Noirs. Ce texte avait été proposé par Thomas Jefferson qui, quelques années plus tard, devint président de l'Union et exploitant agricole, lui-même propriétaire d'esclaves.

« À ce fléau public, Jefferson n'a su opposer que de bonnes intentions. [… Il] s'en remit à l'avenir du soin de renverser une institution détestable, dont l'avenir ne pouvait que développer la force et les vices », écrit en 1857, dans la *Revue des Deux Mondes*[7], Cornelis de Witt, gendre de François Guizot.

Ce n'est que le 2 mars 1807 que le Congrès des États-Unis avait réussi à interdire l'importation de captifs, décision qui ne prit effet que le 1er janvier 1808. Dès lors, le commerce légal du « bois d'ébène » – ainsi que les négriers nommaient leurs cargaisons humaines – devint de la contrebande, dont les profits augmentèrent, du fait des risques encourus par les trafiquants. L'« argent sale » produit par la traite clandestine fut blanchi dans les fabriques, les moulins, les mines et les transports. « Le commerce des esclaves fournit beaucoup de capitaux pour la révolution industrielle, à la fois en Angleterre et aux États-Unis », est-il précisé dans un article de *The Oxford Companion to American History*[8].

Si les législateurs avaient cru affaiblir le parti esclavagiste en interdisant la traite, ils s'étaient trompés. Leur élan d'humanité un peu tardif devint un règlement protectionniste pour les « éleveurs » d'esclaves. Loin d'être contrariés, les propriétaires de main-d'œuvre servile et ceux qui en faisaient commerce sur le territoire de l'Union se montrèrent satisfaits.

Les planteurs de Louisiane comme ceux de Virginie étaient depuis longtemps opposés à l'importation de nouveaux Africains. Ceux qu'ils

détenaient mettaient au monde, par les unions encouragées entre hommes et femmes noirs, un nombre de travailleurs supérieur à leurs besoins. Tout enfant né de parents esclaves devenait esclave et propriété du maître de ses géniteurs. Les planteurs vendaient garçons et filles, nés et élevés sur leurs terres, dès qu'ils étaient en âge de travailler aux champs. Les exploitants de Caroline du Sud et de Georgie, où l'on manquait de bras, achetaient ces adolescents et ces filles à peine pubères, sans se soucier des séparations douloureuses qu'ils imposaient ainsi aux parents et enfants.

« Supprimer l'importation, c'était supprimer la concurrence que les négriers faisaient aux éleveurs, et donner à ceux-ci le monopole d'un trafic qui passe, à bon droit, pour le trait le plus odieux de l'esclavage en Amérique », écrit en 1857 Cornelis de Witt.

Le résultat de cette politique fit que le nombre d'esclaves aux États-Unis passa de 697 000 en 1790 à 3 200 000 en 1850, et à plus de 4 000 000 en 1860.

À La Nouvelle-Orléans, les ventes d'esclaves étaient annoncées dans les journaux par les encanteurs, entre une publicité pour l'eau de Guerlain, arrivée la veille de France, les placards de l'Opéra français, du théâtre Saint-Charles et ceux des compagnies de navigation. *L'Abeille de La Nouvelle-Orléans*, *le Picayune*, la *Louisiana Gazette*, *L'Orléanais*, tous publiés en français, et le *Daily Crescent*, dont Walt Whitman fut un temps rédacteur, ou le *True Delta*, destinés aux Anglo-Saxons, informaient les planteurs et les citadins en quête d'ouvriers ou de domestiques.

On apprend par un quotidien que MM. Tricou, Domingon et Canonge, mettront en vente, le 21 avril à midi, vingt-huit esclaves « garantis libres de tous vices et maladies, ainsi qu'il est prévu par la loi ». Les vendeurs concèdent un an ou deux de crédit, avec traites endossées « devant maître F. Grima, notaire public ».

Suivent les noms – des prénoms seulement – et l'âge des hommes, des femmes et des enfants mis en vente ce jour-là. Notamment : « Isaac, forgeron, quarante-cinq ans ; Antoine, conducteur de charrue, vingt ans ; Brown, excellent jardinier, quarante-cinq ans ; Charlotte, servante, quatre-vingt-cinq ans ; Betty, célibataire, quinze ans ; Louisa, vingt-cinq ans, avec son enfant de huit ans ; Ode et Andrews, orphelins de douze et huit ans ».

Cet odieux marché se tient le plus souvent dans la superbe rotonde à coupole ouvragée de l'hôtel Saint-Louis. Une estrade est dressée et les encanteurs y font monter tour à tour les Noirs : hommes résignés, filles confuses, enfants apeurés. Tous s'efforcent de faire bonne figure aux messieurs en jaquette et panama et aux femmes à capeline, robe à volants et ombrelle. Ces citoyens d'une démocratie dont Alexis de Tocqueville a écrit que l'égalité y est le facteur dominant[9], sont venus enchérir pour acheter qui, un maréchal-ferrant ou un conducteur de mule, qui, une cuisinière ou une nurse.

L'encanteur vante les qualités et capacités de chaque esclave, et les acheteurs intéressés peuvent palper les muscles, examiner la denture, évaluer la fermeté des seins d'une adolescente, tandis que d'autres, commissaires-priseurs, derrière leur pupitre, installés eux aussi sous la coupole, proposent des tableaux, des objets d'art, des barriques de vin, des métrages de tissu. Le Noir est donc bien ravalé en toute légalité au rang de marchandise ou d'objet négociable.

Une gravure de l'époque, signée W.H. Brooke, illustre cette scène, alors familière aux citadins qui viennent en famille assister aux enchères pendant que leurs enfants, pour qui le spectacle n'a rien de surprenant, jouent au cerceau ou suçotent un bâton de réglisse.

Les journaux publient aussi des avis de recherche d'esclaves fugueurs. James Finlay promet une prime de quinze dollars à qui lui ramènera « Sarah, une jeune Noire de dix-neuf ans dont la taille est de cinq pieds deux inches ». Dans le même numéro, le shérif de Jefferson Parish, Jean Charbonnet, annonce qu'il détient en prison « John, un petit Noir de douze ans qui dit appartenir à un sieur Williams, et un mulâtre nommé Anfield, qui dit appartenir à M. Bouligny. Les propriétaires sont requis de les réclamer conformément à la loi ».

Pour retrouver un esclave fugitif, dit « marron », son propriétaire avait à sa disposition des moyens plus rapides qu'une annonce dans le journal. De nombreux planteurs possédaient une meute de chiens dressés à la recherche et à la poursuite des Noirs fugueurs. Sitôt une évasion constatée, on lâchait les molosses. Contremaîtres et patrouilleurs sautaient en selle pour chevaucher à travers champs et bayous, car un esclave seul ne pouvait aller bien loin ni se cacher sans complicités. Celui qui avait préparé sa fuite

savait où trouver un relais organisé par les abolitionnistes sur des chemins conduisant, par des itinéraires discrets, des plantations du Sud aux États libres du Nord. Marchant de nuit, se cachant le jour, un esclave chanceux pouvait ne pas être repris par ses poursuivants. Plus il s'était écoulé de temps avant que le maître n'apprenne une disparition, gardée secrète par les autres esclaves – ce qui ne manquait pas de leur attirer des ennuis –, et plus le fugitif avait de chances d'atteindre la frontière de la liberté. Repris, il serait attaché à un poteau et recevrait le fouet ou les coups de nerf de bœuf du bourreau mulâtre, les propriétaires ne s'abaissant que rarement à cette besogne.

La Louisiane comptait, en 1840, 352 411 habitants, dont 158 457 Blancs, 168 452 esclaves et 25 512 personnes de couleur, libres. Dix ans plus tard, sur les 500 763 habitants de l'État, on dénombrait 230 807 esclaves. En 1860, à la veille de la guerre de Sécession, le nombre d'esclaves atteignit le chiffre record de 312 181, sur une population de 666 423 habitants. Effet constaté de la triste efficacité du travail servile : la production de coton passa, en Louisiane, de 300 000 balles par an en 1830, à 800 000 en 1850.

Dès 1850, La Nouvelle-Orléans recevait par le fleuve, et aussi par le chemin de fer, les récoltes des États du Mississippi, de l'Alabama, du Tennessee, de l'Arkansas et de la Floride, si bien que les expéditions de coton, attendues par les filatures européennes, s'élevèrent à plus de deux millions cinq cent mille balles entre 1855 et 1860. Ce transit assura ces années-là soixante-quinze pour cent des cent quatre-vingt-cinq millions de dollars de droits produits par les exportations et importations. Pour la première fois depuis la crise de 1837, on enregistra plus de vingt millions de dollars en dépôts courants dans les banques de la ville, et quelque douze millions en espèces dans leurs coffres !

Rébellions et révoltes

Sous le règne du roi Coton, des esclaves, aidés par des abolitionnistes du Nord, tentèrent à plusieurs reprises de briser leurs chaînes. Cependant, les rébellions de quelque ampleur, susceptibles de faire mettre hors la loi le travail servile, furent rares et sévèrement réprimées.

Quand, en août 1831, à Southampton, en Virginie, Nat Turner, prédicateur noir, à la tête d'une troupe d'esclaves, fit massacrer une soixantaine de Blancs, la réaction fut immédiate. Une centaine de Noirs périrent au cours de la répression, et Nat Turner fut capturé. Jugé et condamné à mort, il fut pendu le 11 novembre avec une vingtaine de ses compagnons. À Washington, une loi fut aussitôt promulguée, interdisant désormais la prédication aux pasteurs de race noire.

Un autre complot ourdi par des Noirs au Texas échoua dans le sang, et quand, en 1849, Harriet Tubman, échappée d'une plantation du Maryland, organisa un réseau d'évasion des esclaves du Sud connu sous le nom de « chemin de fer souterrain », le gouvernement fédéral imposa une décision favorable aux esclavagistes. Il nomma des commissaires fédéraux pour organiser la chasse aux esclaves fugitifs réfugiés dans un État libre. Les officiers de police furent contraints de participer à la recherche des évadés qui seraient restitués à leurs propriétaires sudistes.

Ces événements et quelques autres incitèrent le mouvement abolitionniste à se doter d'un nouveau journal plus engagé que *Freedom's Journal*, fondé à New York en 1827. Ce fut, le 1er janvier 1831, le *Liberator*, publié à Boston par William Lloyd Garrison, lequel avait été plusieurs fois rossé par des proesclavagistes bostoniens. Le lancement de ce quotidien fut suivi deux ans plus tard par la création, à Philadelphie, de l'Anti-Slavery Society. Car, en 1830, dans le Nord antiesclavagiste, il se trouvait encore plus de trois mille familles blanches pour posséder des esclaves !

Les premiers conflits provoqués par l'institution particulière naquirent de l'admission dans l'Union des territoires accédant au statut d'État. Chaque fois qu'il convenait d'en intégrer un nouveau, les politiciens s'affrontaient dans les assemblées fédérales. Le nouvel État serait-il esclavagiste ou libre ? Ce dilemme conduisit le gouvernement fédéral à trouver un compromis. C'est le nom que porte l'accord de 1820 qui fait date dans l'histoire américaine, le Missouri Compromise, publié au moment de l'admission de l'État du Missouri dans l'Union. On l'a vu, une loi votée le 17 février au Sénat et le 3 mars à la chambre des Représentants partagea l'Union en États esclavagistes, au sud des 36,30 degrés de latitude nord, et en États libres, au nord de cette ligne idéale. Comme il s'agissait aussi de ne

pas donner plus de poids politique aux uns qu'aux autres, on admit en 1821 le Missouri comme vingt-deuxième État esclavagiste, et, dans le même temps, le Maine comme vingt-troisième État sans esclaves…

Cet acte du Congrès des États-Unis ne fut pas sans conséquences. En 1847, l'esclave Dred Scott, propriété d'un planteur du Missouri, avait séjourné pendant quatre ans, avec son maître, en Illinois et au Wisconsin où l'esclavage était interdit. De retour dans la plantation du Missouri, il fut incité par un Sudiste antiesclavagiste à demander aux magistrats de Saint Louis de considérer que, du fait de ses séjours dans des États libres, il devait être affranchi. Les juges locaux penchèrent pour cette appréciation, mais ceux de la Cour suprême des États-Unis estimèrent qu'un esclave restait toujours propriété de son maître, et que priver celui-ci d'un bien lui appartenant serait anticonstitutionnel… comme l'était d'ailleurs le compromis du Missouri de 1820 ! D'après les magistrats de la plus haute juridiction, le fait, pour le pouvoir politique, d'interdire l'esclavage sur un territoire quelconque de l'Union était en contradiction avec la Constitution, celle-ci garantissant le droit de propriété : « Les Noirs n'ont aucun droit que les Blancs doivent respecter », précisa le Chief Justice, président de la Cour, Roger Taney, fils d'un riche planteur propriétaire d'esclaves dans le Maryland.

Dred Scott, paisible illettré, qui signait d'une croix les papiers qu'on lui soumettait, dépassé par l'ampleur donnée par les abolitionnistes à son affaire, fut donc maintenu en esclavage. Il était assez fier, disent les chroniqueurs de l'époque, de la notoriété que lui avait value un procès fait en son nom.

En 1859, année où le dernier navire négrier, *La Clotilde*, débarqua sa cargaison à Mobile[10], en Alabama, au sud de la Louisiane, se produisit un événement lourd de conséquences : l'expédition de l'antiesclavagiste John Brown contre l'arsenal fédéral de Harper's Ferry, en Virginie.

Brown, leader abolitionniste de l'Ohio, n'ayant connu que déboires financiers comme arpenteur et agent immobilier aussi bien que dans une tannerie et une lainière, s'était installé dans une petite ferme de l'État de New York avec sa nombreuse famille, dont cinq fils. Vouant une véritable haine aux esclavagistes du Sud, il se rendit au Kansas, en 1854, pour participer aux actions antiesclavagistes au moment du conflit Kansas-

Nebraska, né d’une loi contestée. Ce texte, qui laissait aux habitants de ces deux territoires le droit de décider s’ils pourraient ou non acquérir des esclaves, était véhémentement rejeté par les abolitionnistes. Tous voyaient dans cette dérobade fédérale une violation du compromis du Missouri et avaient décidé de passer à l’action violente. Les bagarres entre zélateurs et opposants à l’esclavage virèrent à la guerre civile, car les deux camps recrutaient hors des États concernés.

Abolitionniste fanatique à la barbe neigeuse de prophète, John Brown se disait certain que Dieu l’avait choisi pour annihiler l’esclavage. Suivi de ses fils et d’une quarantaine d’hommes, il fit massacrer cinq proesclavagistes, le 24 mai 1856, à Pottawatomie Creek. Cet exploit lui valut l’admiration des abolitionnistes radicaux, d’autres condamnant le meurtre comme moyen d’action. Les admirateurs de Brown se cotisèrent pour payer les dettes qui l’accablaient, et le meneur inspiré reprit le combat.

En mai 1858, on le retrouve au Canada, à Chatham, aujourd’hui en Ontario, où se tient une convention secrète. On y commente l’affaire Dred Scott, et les partisans de Brown, douze Blancs auxquels se sont joints trente-quatre Noirs, élaborent un plan de soulèvement des esclaves du Sud cotonnier.

Après un nouveau raid dans le Kansas, au cours duquel il libère onze esclaves et tue un planteur, Brown, alors âgé de cinquante-neuf ans, décide en 1859 de se rendre en Virginie pour se procurer des armes, en attaquant l’arsenal fédéral de Harper’s Ferry, et pour inciter les esclaves à la révolte.

Le dimanche 16 octobre, avec ses cinq fils et dix-huit hommes, dont cinq Noirs, il entre dans la petite ville, abat quatre personnes, dont un bagagiste trop curieux descendu d’un train, prend trois otages, dont le colonel Lewis W. Washington, arrière-petit-neveu de George Washington, et s’enferme avec sa troupe dans l’arsenal. Aussitôt, le bruit court en ville qu’une rébellion des esclaves s’organise. Le lundi matin, les fermiers assiègent l’arsenal où les retranchés se préparent à résister. Bientôt, Brown, estimant la partie perdue, envoie aux assiégeants un émissaire avec un drapeau blanc pour négocier sa reddition. Mais la foule ne tient pas compte de cette offre, et le siège continue jusqu’à l’arrivée d’un bataillon de marines commandés par le colonel Robert Edward Lee qui, plus tard, conduira les armées

confédérées. Les marines donnent l'assaut et, le 18 octobre, l'aventure de John Brown s'achève.

Le lieutenant de marines Israel Green déclare que John Brown « est indigne de recevoir un coup d'épée ». Il assomme le vieil homme de deux coups de plat de sabre sur la tête et le capture. Dix des compagnons de Brown sont morts, dont deux de ses fils. Le colonel Washington est sauf, l'arsenal intact.

Le 12 novembre, John Brown comparaît devant le tribunal de Charles Town, en Virginie. Fulminant une nouvelle fois contre l'esclavage, il lance un avertissement que l'avenir justifiera : « Vous tous, gens du Sud, vous devriez vous préparer à régler cette question, car il faudra la régler plus vite que vous n'êtes prêts à le faire. Le plus tôt sera le mieux. Vous pouvez m'éliminer très facilement : c'est presque fait. Mais cette question, il faudra la régler, cette question des Noirs, vous n'en avez pas encore vu la fin ! » Puis il plaide qu'il avait seulement l'intention de libérer tous les esclaves et qu'il s'attend à ce que le tribunal le déclare « coupable de meurtre, de conspiration criminelle et de trahison ». Le verdict est justement appréhendé : condamné à mort, Brown est pendu le 2 décembre 1859.

Les abolitionnistes en font un héros : Ralph Waldo Emerson voit en lui « un nouveau saint » ; Henry David Thoreau, qui s'est fait l'avocat de l'accusé, quitte son ermitage de Walden et prononce, le 30 octobre, à Concord, puis à Boston, un *Plaidoyer pour John Brown* qui fut sans effet mais reste un beau morceau d'éloquence judiciaire. En France, Victor Hugo s'émeut. Dans une lettre qu'il adresse, de son exil de Jersey, le jour de l'exécution de Brown, « à tous les journaux libres d'Europe et d'Amérique », le poète excuse la conduite meurtrière de l'Américain, condamne l'esclavage et conclut avec sa grandiloquence habituelle : « Oui, que l'Amérique le sache et y songe, il y a quelque chose de plus effrayant que Caïn tuant Abel, c'est Washington tuant Spartacus ! »

Le souvenir de John Brown est encore célébré par la marche que chantaient les soldats noirs pendant la guerre de Sécession, toujours jouée de nos jours. Ce fut, à l'origine, une chanson composée en 1852 par William Steffe, un chef de chœur blanc, à laquelle un soldat anonyme ajouta en 1861 une strophe devenue fameuse, que tous les Américains connaissent : « *John Brown's body lies a-mouldering in the grave but his*

soul goes marching on » – « Le corps de John Brown est réduit en poussière dans sa tombe, mais son âme est en marche » : ce fut l'hymne de l'abolitionnisme qui allait triompher après quatre années d'une guerre fratricide.

1. David K. Bruce, *les Présidents des USA, de Washington à Lincoln*, Gallimard, Paris, 1954.

2. Eilen Southern, *Histoire de la musique noire américaine*, Buchet-Chastel, Paris, 1976.

3. Jean Rouberol, *l'Esprit du Sud dans l'œuvre de Faulkner*, Didier éditions, Paris, 1982.

4. Lettre citée dans les *Comptes rendus* de L'Athénée louisianais, numéro de novembre 1952, par le professeur Auguste Viatte, de l'université de Nancy. L'association L'Athénée louisianais – fondée en 1876 pour perpétuer la langue française en Louisiane, divulguer et protéger les travaux littéraires, artistiques et scientifiques de ses membres, et d'organiser entre eux un système d'assistance mutuelle – a été présidée, de 1974 à sa dissolution en 1986, par Gary J. Mannina. Les *Comptes rendus* ont cessé de paraître à la même date.

5. En France, l'esclavage a été aboli en 1848. La loi votée en 2001, dite loi Taubira – du nom de Christine Taubira, alors député, puis garde des Sceaux, ministre de la Justice – a reconnu l'esclavage comme crime contre l'humanité. C'est en se fondant sur cette loi qu'une descendante d'esclaves, Rosita Destival, a annoncé, en janvier 2013, qu'elle allait assigner l'État français pour obtenir réparation du préjudice subi par ses ancêtres.

6. Élaborée par Colbert et promulguée par Louis XIV, la première version datait de 1685.

7. Cornelis de Witt reprit ce texte dans *Thomas Jefferson, Étude historique sur la démocratie américaine*. Didier et C^{ie}, libraires-éditeurs. Paris, 1871.

8. Oxford University Press, New York, 1966.

9. *De la démocratie en Amérique*, 1835-1840 : très nombreuses éditions au XIX^{e} siècle, puis notamment en collections de poche de nos jours.

10. Pendant les premières années de l'exploration et de la colonisation, les Européens avaient coutume de désigner sous les termes « la Mobile » les

zones proches de la rivière Mobile. Ensuite, ils nommèrent ainsi la baie, puis le fort, et le poste construits à l’embouchure. Enfin, la ville fut créée sous le nom de Mobile (sans article) qu’elle porte encore aujourd’hui.

3.

Arts, lettres et politique

Les gens de couleur libres

À La Nouvelle-Orléans, les gens de couleur libres – quelques Noirs affranchis, mais le plus souvent des mulâtres, octavons, quarterons ou descendants d'Indiens –, la plupart catholiques, constituaient une communauté francophone forte de vingt-cinq mille membres en 1840. Contrastant avec la rusticité anglo-saxonne et les prétentions aristocratiques des familles de planteurs, ils formaient une collectivité évoluée et de bonne éducation, ayant ses règles, ses mœurs, une vie sociale et mondaine indépendante. La société blanche voulait ignorer ces citoyens de second ordre qui n'avaient pas le droit de vote, mais qui s'accommodaient aisément de l'esclavage dont certains étaient issus. En 1830, neuf cent soixante-deux personnes de couleur libres possédaient des esclaves !

Négociants, juristes, agents de change – on connaissait un banquier noir –, petits planteurs, maîtres d'école, mais aussi bijoutiers, imprimeurs, tailleurs, peintres, musiciens, ou plus modestement charpentiers de marine, employés municipaux, artisans habiles, pilotes de vapeurs, ces Louisianais à la peau plus ou moins claire, plus ou moins sombre, avaient acquis une aisance enviable, quelquefois une véritable fortune. Charles Roques, de Natchitoches Parish, planteur, était propriétaire de quarante-sept esclaves. Martin Donato, de Saint Landry Parish, qui mourut en 1848, laissa à sa veuve une esclave affranchie, et à ses sept enfants un domaine de deux mille hectares ainsi que quarante-six mille dollars.

La maison de plantation Arlington, Saint Mary Parish, a été construite au milieu du XIX^e^ siècle par Euphrazie Carlin, riche planteur mulâtre dont le domaine s'étendait sur les deux rives du bayou Teche, et qui possédait de nombreux esclaves. En 1834, il avait reçu en héritage de son père, Honoré Carlin, les premiers lots de terre qui allaient être à l'origine de sa fortune.

Cette demeure de style Greek Revival, richement décorée et meublée, a été classée sur le National Register of Historic Places en 1982.

Les enfants de ces nantis recevaient une instruction comparable à celle dispensée aux Blancs. Beaucoup envoyaient leurs rejetons faire leur *Grand Tour* voire des études dans les universités françaises. Les plus doués de ces jeunes gens écrivaient, publiaient, composaient de la musique. Ainsi était née une élite qui avait sa place non seulement dans les affaires, mais aussi dans les arts et les lettres.

Dès 1843, des Noirs et des personnes de couleur éditaient, en français, un magazine, *L'Album littéraire, journal des jeunes gens amateurs de littérature.* En 1845 parut un recueil de quatre-vingt-cinq poèmes « dédié au beau sexe louisianais », qui, sous le titre *les Cenelle*s – fruits de l'aubépine –, livrait en français, au public, les vers de dix-huit poètes parmi lesquels plusieurs dont les noms sont d'origine française comme Camille Thierry, Pierre Delcour, Bernard Valcour, Michel Saint Pierre, P. A. Desdunes.

Tous étaient férus des œuvres de Virgile et d'Horace, et vouaient une admiration sincère à Alphonse de Lamartine et à Jean-Pierre de Béranger, chantre de Napoléon I^{er}. Ces vers sont le plus souvent des déclarations d'amour ou des plaintes d'amants dédaignés, destinées à de belles mutines, indifférentes ou rétives, dont un quatrain d'Armand Lanusse, chef de file du groupe, révèle la coquetterie :

De tout barde créole
Une jeune beauté
Réclame un chant frivole
Ou triste à volonté.

Cet ouvrage fut réédité en anglais en 1945 sous le titre *Creole Voices*[1].

Dans l'introduction à la première édition des *Cenelles*, le même auteur s'adressait ainsi à la postérité :

« Et si, par hasard, ce volume parvient à la génération qui doit suivre la nôtre, les poètes de cette future époque le considéreront, sans doute, avec le même intérêt que l'on prend à regarder de simples monuments qui furent érigés par des mortels aussi simples que ces monuments eux-mêmes. Ces poètes y verront comment pensaient ceux qui les ont précédés, et comment

on chantait ces charmantes Louisianaises dont la beauté, les grâces et l'amabilité se conserveront, sans doute, dans toute leur merveilleuse pureté, chez celles qui leur succéderont. »

Nous devons aujourd'hui reconnaissance à Armand Lanusse et à ses amis des *Cenelles*. Pendant l'américanisation de la Louisiane, ils ont su célébrer – sous des titres aussi évocateurs que *l'Amant dédaigné*, *les Aveux*, *le Dépit*, *la Jalousie*, *Une larme*, *la Jeune Fille mourante*, *le Baiser ou le Rêve enchanteur*, et même *Abus de l'imparfait du subjonctif* – la beauté, toujours patente, des créoles de couleur, les intermittences du cœur tantôt comblé, tantôt déçu, avec une réelle maîtrise et un touchant respect de la langue française.

La plus belle réussite littéraire de ce temps-là est certainement celle de Victor Séjour, un quarteron à la peau claire dont le père, négociant aisé, avait combattu les Anglais dans le bataillon des *Free Men of Color*, lors de la bataille de La Nouvelle-Orléans. Scolarisé à l'Académie Sainte-Barbe – une institution privée fondée par un mulâtre, Michel Sérigny, demi-frère de Camille Thierry, poète des *Cenelles* –, le garçon avait très tôt manifesté un goût prononcé pour la littérature et l'art dramatique. Devenu membre de la société littéraire et artistique L'Artisan, il s'était révélé poète sensible, et on trouve de lui, dans *les Cenelles*, sous le titre *le Retour de Napoléon*, une ode héroïque écrite en 1840 à l'occasion de la restitution à la France des cendres de l'empereur mort en exil à Sainte-Hélène.

Envoyé à Paris par ses parents, Victor Séjour choisit de se consacrer au théâtre. Plusieurs de ses pièces, comme *André Gérard*, dont Frédérick Lemaître tint le rôle principal, et *les Volontaires de 1814* connurent assez de succès pour que le célèbre photographe Nadar, qui fut d'abord dessinateur, le fît entrer dans son *Panthéon*, recueil de caricatures, au côté de Théophile Gautier, Gustave Courbet, Jacques Offenbach et Alexandre Dumas – autre mulâtre dont Séjour devint l'ami… et l'imitateur.

Dessiné par Nadar, Victor Séjour a un large front, un nez pointu, une moustache raide, un regard de souris malicieuse. Le Louisianais ne devait jamais revoir sa ville natale et mourut à Paris en 1857, « plus inconnu qu'oublié », précise Parick Griollet dans son ouvrage *Cadjins et Créoles en Louisiane*[2].

Dès 1862 fut créé un journal en langue française entièrement édité par des gens de couleur, *L'Union.*

Le premier quotidien jamais publié par des Noirs aux États-Unis, *La Tribune de La Nouvelle-Orléans*, fut lancé en 1864 par le docteur Louis Charles Roudanez, homme de couleur formé à Paris. Alors publiée en français et en anglais, *The New Orleans Tribune* existe encore de nos jours, dans sa seule version anglaise. Son propos est de « parler le langage de l'expérience afro-américaine moderne ».

De la musique avant toute chose

Dans un ouvrage qui fait autorité[3], Eileen Southern écrit : « Au début du XIXe siècle, La Nouvelle-Orléans était sans conteste la ville d'Amérique où la musique était reine. Parfois même, trois troupes d'opéra s'y produisaient en même temps. Pièces, concerts, bals, défilés en musique dans les rues se succédaient, et on appréciait surtout le carnaval annuel pour le Mardi gras. »

Dès 1830, La Nouvelle-Orléans, première ville américaine à posséder un opéra avec troupe permanente, abritait un orchestre philharmonique constitué de musiciens noirs qui se produisaient dans les théâtres. En 1837, un Noir louisianais, Picayune Butler, avait remporté le Concours national de banjo à New York. Cette même année, un chanteur noir, vendeur de maïs de son état, nommé par les journalistes Signor Carmeali, se produisit seul sur la scène du théâtre Saint-Charles ; sa chanson, *Du maïs frais*, assura son succès immédiat. Applaudi, encensé par la presse, il devint une vedette locale, sollicitée par tous les organisateurs de fêtes.

D'autres Noirs libres, choristes, psalmodiaient des hymnes dans les églises ; des esclaves citadins chantaient tout en dansant lors de leurs réunions dominicales et sur la place Congo, aujourd'hui Beauregard Square. Dans le même temps, les *minstrels* – du français ménestrels –, des Blancs engagés sur les *showboats* du Mississippi comme sur les scènes de Broadway, se barbouillaient le visage de cirage et, grattant le banjo, imitaient les chanteurs noirs, connus sous le pseudonyme générique de Jim Crow. Jim Corbeau était le sobriquet donné aux Noirs à cause de la couleur

de leur peau. L'expression s'était imposée depuis qu'une chanson de 1828, *Jump Jim Crow*, créée par Thomas D. Rice[4], puis par d'autres *minstrels*, avait connu un immense succès populaire.

À ces artistes, Stephen Foster, dit « le troubadour de l'Amérique », inspiré par la musique noire entendue dans les églises et par les mariniers du Mississippi lors d'un voyage à La Nouvelle-Orléans, fournit dès 1845 des refrains toujours chantés avec nostalgie par les Sudistes, comme *My Old Kentucky Home*, *Beautiful Dreamer, Oh ! Lemuell* et *Jeanie With The Light Brown Hair.*

On assure que le premier musicien noir en Amérique fut un trompette qui servait dans les troupes de George Washington pendant la guerre d'Indépendance. Au cours de la bataille de La Nouvelle-Orléans, en 1815, les soldats du bataillon des *Free Men of Color* montaient à l'assaut des positions anglaises en chantant *la Marseillaise*, ce qui agaçaient prodigieusement les sujets de Sa Très Gracieuse Majesté, ennemis de toutes les républiques !

Ces dispositions des Noirs pour la musique, le chant et la danse, depuis longtemps constatées, furent très appréciées des Blancs. On comptait à La Nouvelle-Orléans de nombreux professeurs de musique noirs qui, formés par des musiciens blancs, enseignaient à leur tour leurs frères de race. Les orchestres noirs animaient bals et parades des Blancs et quarteronnes, souvent en jouant des compositions de leur cru.

Dans le domaine de la musique dite classique, la Louisiane de cette époque a offert aux États-Unis le plus célèbre pianiste-compositeur américain du XIX^e^ siècle, dont les œuvres sont toujours jouées des deux côtés de l'Atlantique.

Un Chopin louisianais

Louis Moreau Gottschalk naquit le 8 mai 1829 à La Nouvelle-Orléans, d'un père négociant britannique, Edward Gottschalk, et d'Aimée de Bruslé, fille du propriétaire d'une importante boulangerie de la rue de Chartres, qui employait quatre esclaves. Le maître boulanger, Camille de Bruslé, était le

seul rescapé d'une famille d'aristocrates, décimée lors de la révolte des Noirs de Saint-Domingue en 1791.

Le petit garçon était âgé de cinq ans quand, ayant vu et écouté sa mère jouer au piano un air de *Robert le diable*, opéra de Meyerbeer, il s'assit devant le clavier et répéta, de mémoire, la musique entendue. Comme sa mère s'étonnait de ce prodige, l'enfant dit : « Je crois que je peux aussi jouer d'autres airs », et il enchaîna sur *Hail Columbia*, une chanson en vogue. Les parents, tous deux musiciens, eurent la sagesse d'encourager leur fils. Son premier professeur fut, en 1839, Jeanne Boyer, excellente pianiste qui, jusque-là, n'avait voulu enseigner que ses filles. Épouse du directeur de l'Académie que fréquentaient les plus riches créoles, elle usa de ses relations pour faire connaître son élève dans le milieu musical de la ville.

Louis Moreau apprit le solfège en un temps record et fut bientôt capable de remplacer, à l'harmonium de la cathédrale Saint-Louis, le titulaire absent, et d'accompagner au piano la célèbre soprano Julie Calvé quand elle se produisait au Théâtre d'Orléans.

Les meilleurs instrumentistes de la ville convainquirent Edward Gottschalk d'envoyer son fils, alors âgé de treize ans, à Paris. À ces derniers se joignit la danseuse-étoile autrichienne Fanny Elssler de l'Opéra de Paris, en tournée aux États-Unis avec le ballet *la Sylphide*, d'Adolphe Nourrit. Elle se dit prête à faciliter le séjour du jeune pianiste qui, en 1841, prit le bateau pour la France et s'installa à Paris, malgré son âge, dans une pension de la rue de Clichy, tenue par une mélomane, Mme Dussert. S'étant présenté, accompagné de cette dame, au Conservatoire royal de musique, il fut éconduit par Pierre Zimmermann, pianiste et compositeur chargé de tester les candidats, en termes fort désobligeants : « C'est une folie de l'avoir envoyé en France ! Personne qui a passé les treize premières années de sa vie dans l'atmosphère sauvage de l'Amérique ne peut devenir un pianiste virtuose. Le meilleur que ce pays peut produire, ce sont des locomotives[5] », dit-il à Mme Dussert.

Ce rejet fut peut-être une chance pour le Louisianais. Obligé de se rabattre sur des cours privés, il eut d'abord comme professeurs Charles Hallé, pianiste et chef d'orchestre, et Camille Stamaty, qui enseignait aussi Camille Saint-Saëns et Friedrich Kalkbrenner. Il rencontra le rival de Liszt,

Sigismond Thalberg, avec qui il jouera à New York en 1857. Ses concerts privés, financés par ses parents, puis ses premiers concerts publics furent de surprenants succès que rapportèrent *La France musicale*, revue faisant autorité, puis les journaux de Paris et de La Nouvelle-Orléans.

Adopté par Frédéric Chopin et Hector Berlioz, loué sans réserve par le critique Théophile Gautier, Gottschalk, considéré comme virtuose au même titre que Liszt qui venait de renoncer aux concerts, acquit en quelques jours une renommée flatteuse. Les mélomanes parisiens, pris d'admiration pour ce jeune artiste au teint mat, traits fins et regard velouté, qui touchait le clavier avec l'assurance des plus grands maîtres, firent de lui une personnalité séduisante, que toutes les maîtresses de maison, y compris la comtesse Marie d'Agoult, égérie de Liszt, souhaitèrent bientôt accueillir.

On voulut aussi entendre les compositions de l'Américain, que les mauvaises langues appelaient des « chopinades », tant Louis Moreau était influencé par le compositeur polonais. Ces pièces révèlent au contraire une musique originale, portée par les rythmes et les danses du Vieux Sud, entraînante, joyeuse, pleine de fougue. *Tarentelle*, *le Bananier*, *Bamboula*, *la Savane*, *le Banjo* furent acclamés, aussitôt édités et joués par les pianistes de salon[6]. On vendit en quelques semaines vingt-cinq mille partitions du *Bananier*.

Quand sa mère, ses quatre sœurs et ses deux frères le rejoignent à Paris en 1847, Louis Moreau, âgé de dix-huit ans, est déjà une vedette et, en 1849, les critiques voient en lui le digne successeur de Chopin, mort le 17 octobre. Ses talents reconnus lui offrent aussi une belle revanche sur le caustique Zimmermann, quand l'élève refusé est invité à siéger au jury du Conservatoire royal de musique.

Dès lors commence une carrière internationale : Gottschalk se produit en Suisse, joue en Espagne avec un immense succès pendant quatorze mois, dont, un soir, devant la reine Isabelle II. Des pianistes réputés, comme l'Italien Goria, interprètent ses œuvres à Milan, à Londres, en Allemagne. Offenbach compose un arrangement pour violoncelle et piano du populaire *Bananier*.

Le Louisianais parle mal l'anglais et préfère s'exprimer en français ou en espagnol, ce que découvrent les mélomanes de New York quand, à la demande de son père, il regagne l'Amérique, où l'impresario Barnum, qui a

fait la fortune de Jenny Lind, lui offre vingt-cinq mille dollars pour une tournée. Edward Gottschalk, qui connaît des ennuis financiers, trouve le cachet insuffisant et se charge d'organiser les concerts de son fils.

La tournée commence, à Boston, par un succès mitigé. Gottschalk est peut-être un excellent pianiste, mais, pour les Yankees abolitionnistes, c'est aussi un Sudiste, dont la famille est propriétaire d'esclaves.

La mort d'Edward Gottschalk, en octobre 1853, laisse en héritage douze mille dollars de dettes, que Louis Moreau devra éponger en donnant des concerts dans tous les États de l'Union : plus de cinq cents par an. Il confessera plus tard que les employés de la compagnie de chemin de fer, qui le voyaient souvent passer d'une ligne à l'autre, en étaient venus à le considérer comme un des leurs !

Ces tournées continentales le font enfin reconnaître dans son pays comme le plus grand pianiste que l'Amérique ait connu jusque-là. C'est à New York qu'il rencontre une jolie fille, originaire comme lui de Louisiane, Ada Clare, dite la reine des « bohémiens », ainsi qu'à La Nouvelle-Orléans on nommait la jeunesse dorée, artiste et licencieuse. La blonde comédienne milite pour l'émancipation de la femme et prône l'amour libre. De leur relation naîtra à Paris, où elle se rendra bientôt, un garçon nommé Aubrey, tandis que son amant de quelques mois s'embarquera pour Cuba, avec une chanteuse adolescente de quatorze ans, Adelina Patti, d'une famille de musiciens. Gottschalk accompagnera la future cantatrice lors de nombreuses représentations dans les Caraïbes. Elle deviendra, plus tard, une diva internationale réclamée sur toutes les scènes du monde, y compris à La Nouvelle-Orléans où, depuis longtemps séparée de son accompagnateur, elle se produira à l'Opéra français en 1860.

Séduit par les pays tropicaux et leurs musiques, Louis Moreau, qui déteste le froid, continuera pendant des années de « tourner » dans les Antilles et en Amérique centrale et du Sud, du Pérou à l'Argentine, en passant par le Chili, le Brésil, le Paraguay, Panama. Au cours de ses tournées, il composera de nombreuses pièces comme *Souvenirs de La Havane*, *Manchega, étude de concert*, *Souvenirs de Puerto Rico*, mais aussi deux symphonies, *la Nuit des tropiques* et *À Montevideo,* ainsi qu'une *Marche solennelle*, œuvres que ne dédaignent pas d'exécuter, de nos jours, l'orchestre de l'opéra de Vienne et l'orchestre symphonique de Berlin.

Cet artiste au caractère bien trempé, aimant l'aventure et le risque, ne manquait pas d'humour, comme le prouvent ses notes de voyages, publiées par Serge Berthier[7]. Il aura eu l'audace de se singulariser, le 24 août 1865, à San Francisco, veille du jour où la communauté française allait lui remettre une médaille d'or agrémentée de diamants : ce soir-là, il a choisi de faire jouer et diriger sur scène son arrangement pour dix pianos de la *Marche de Tannhäuser*. Cette performance est applaudie comme elle le mérite et, au lendemain de cet exploit, il embarque sur le *Colorado* pour Panama. Il ne reverra jamais les États-Unis, pas plus qu'il n'a revu sa mère, décédée à Paris en 1856.

Louis Moreau Gottschalk devait mourir le 18 décembre 1869 à l'hôtel Bennett, à Tijuca, station d'altitude proche de Río de Janeiro. D'après les médecins, il succomba « à un empoisonnement du sang engendré par un abcès abdominal ». Sa dépouille fut exposée dans le hall de la Société philharmonique de Río de Janeiro, près de son grand piano de concert Broadwood, drapé de noir. C'est sur cet instrument qu'il s'était effondré, le 26 novembre, alors qu'il interprétait une de ses dernières compositions au titre prémonitoire : *Morte* !

Rapatriés aux États-Unis un an plus tard, les restes du plus grand pianiste et compositeur américain de son temps reposent au cimetière de Greenwood, à Brooklyn.

Une nouvelle Constitution

Les Américains du Nord considéraient que la Louisiane n'était pas un État démocratique, sept pour cent seulement des hommes libres ayant le droit de vote à La Nouvelle-Orléans. Les citoyens louisianais ne pouvaient en effet prétendre devenir électeurs qu'après avoir prouvé qu'ils payaient, au moins, cinq cents dollars d'impôts, et tout candidat à une fonction publique se devait de posséder des biens valant au moins cinq mille dollars. Dans le jargon administratif anglo-saxon, on appelait ce suffrage censitaire *property test.*

Aiguillonnés par les instances fédérales et par les abolitionnistes, le gouverneur de Louisiane, Alexandre Mouton, et son équipe proposèrent de

« réécrire les lois de base de l'État et de doter le pays d'une nouvelle Constitution », celle de 1812 ne correspondant plus à la modernisation de la vie publique. C'est ainsi que, le 5 août 1844, se réunit une convention habilitée à rédiger une nouvelle Loi fondamentale. Les travaux durèrent dix mois et le nouveau texte fut adopté par les deux chambres, des Sénateurs et des Représentants, réunis en Assemblée générale, le 14 mai 1845.

La convention avait mis en évidence un multipartisme comparable à celui qui prévalait dans la plupart des États de l'Union et dans les instances politiques fédérales. Deux grandes formations émergeaient.

Le parti démocrate, né en 1828 du clivage entre fédéralistes et anti-fédéralistes, rassemblait les républicains opposés au mercantilisme financier des armateurs, et ne cachait pas sa sympathie pour la Révolution française, son hostilité à l'Angleterre, son souhait d'une atténuation du pouvoir fédéral.

Le parti whig, qui deviendra en 1854 parti républicain, présenté comme le vieux parti anglais des XVII^e^ et XVIII^e^ siècles, était, au nom d'un réalisme politique intéressé, antiesclavagiste au Nord, proesclavagiste au Sud.

Ces divergences suscitèrent quelques effets oratoires que l'histoire louisianaise a retenus.

« On ne mesure pas la pensée en dollars et en cents. Si un homme peut penser sans être propriétaire, il peut voter sans être propriétaire », dit un sénateur démocrate, libéral. « Place aux citoyens pour une parfaite égalité de leurs droits politiques. C'est le moyen de promouvoir le bien-être et le bonheur de tous », déclara un autre.

Quant aux whigs, conservateurs, ils se rassurèrent quand le leader démocrate, le général Solomon W. Downs, commenta : « Les pauvres ont toujours été les défenseurs et les protecteurs de la propriété des riches. L'argent donne le pouvoir. » « Mais il ne faut pas que les pauvres soient ravalés au rang d'esclaves », rétorqua un autre démocrate.

« Il était, jusque-là, répugnant de constater qu'un fermier sans esclaves, travaillant lui-même sa terre, avait moins de poids dans le gouvernement de l'État qu'un riche propriétaire, possédant une centaine d'esclaves », rappela un orateur du nouveau Free-Soil Party, parti du sol libre, dont la profession

de foi prônait le libre accès à la propriété, la liberté d'expression, celle du travail et tout ce qui faisait du citoyen un homme libre.

Tous ces politiciens convinrent cependant que « le Noir esclave ne [pouvait] représenter un pouvoir politique ».

La nouvelle Constitution n'en apporta pas moins des changements radicaux : réduction des pouvoirs législatifs, élection par vote populaire du gouverneur, jusque-là désigné par les chambres, multiplication des élections pour les titulaires locaux de fonctions publiques, interdiction pour l'État d'être actionnaire d'entreprises privées et de banques – ce qui avait coûté fort cher lors de la crise de 1837 –, refus des monopoles, limitation à vingt ans des privilèges et garanties accordés par l'État, protection des libertés publiques.

Non seulement furent supprimées, pour les électeurs et les candidats, les obligations financières dites « tests de propriété », mais il fut établi que seraient électeurs de plein droit tous les hommes blancs, depuis au moins deux ans citoyens des États-Unis, âgés de plus de vingt et un ans et résidant en Louisiane de manière continue depuis au moins deux ans.

Quant aux émigrants blancs, qu'ils viennent d'un pays étranger ou d'un État du Nord, ils devraient justifier eux aussi de deux années de résidence pour être électeurs, et de quatre années de résidence pour être candidats à une élection. La création d'un poste de lieutenant-gouverneur, la nomination d'un surintendant à l'éducation, la gratuité de l'enseignement dans les écoles et collèges publics amorcèrent une évolution démocratique de type fédéral, bien que les personnes de couleur libres soient encore, comme les esclaves noirs, exclues du corps électoral.

La Constitution, soumise au peuple, fut ratifiée par un vote le 9 juin 1846.

Un observateur satisfait estima que la nouvelle Constitution « joignait la philosophie de la Déclaration d'indépendance au génie des institutions américaines ».

Le gouverneur Alexandre Mouton, né en 1804 dans une vieille famille acadienne d'Attakapas, diplômé en droit du Georgetown College, district de Columbia, juriste éminent, avait réussi à conduire l'évolution démocratique de la Louisiane. Quand, en 1846, lui succède l'Américain Isaac Johnson,

premier gouverneur élu par un vote populaire, Alexandre Mouton se retire dans la plantation de canne à sucre fondée par son père, au bayou Carencro. Intéressé par le développement des lignes de chemin de fer, il présidera une compagnie de chemin de fer et, en 1861, délégué à la Louisiana Secession Convention, il votera, en Sudiste convaincu, la sécession de la Louisiane. Son fils Alfred Mouton, brigadier général dans l'armée confédérée, commandera, en plus de sa propre brigade, celle du prince de Polignac, engagé au côté des Sudistes. Alfred Mouton sera tué au cours d'une charge, le 8 avril 1864, à Mansfield, lors de l'ultime bataille de la guerre civile sur le sol louisianais.

Baton Rouge nouvelle capitale

La nouvelle Constitution exigeait de la législature, élue suivant le nouveau mode de scrutin, qu'elle fixât le siège du gouvernement en un lieu éloigné d'au moins cent kilomètres de La Nouvelle-Orléans, « par la route la plus courte ou par le Mississippi ».

Le gouverneur Isaac Johnson, qui avait été élu en 1846, demanda aux nouveaux sénateurs et représentants de transférer le siège du gouvernement et les chambres dans une ville répondant aux critères fixés par l'article 112 de la Constitution.

Ce déménagement déplut à tous les citoyens de La Nouvelle-Orléans, commerçants, membres des professions libérales, armateurs comme tenanciers de tripots. Les plus contrariés furent les hommes politiques de toute obédience et les hauts fonctionnaires, premiers concernés. Ils considéraient cette délocalisation comme un exil.

Déjà, en 1830, le State Capitol avait été transféré de façon éphémère, pendant quelques mois, à Donaldsonville, Ascension Parish.

Pour le simple citoyen, l'exigence formulée par les rédacteurs de la Constitution de 1846 était justifiée. La Nouvelle-Orléans, cité cosmopolite et deuxième port de l'Union, offrait aux décideurs de trop nombreuses occasions de dissipation et de corruption, notamment lors des sessions des Assemblées. Les maisons de jeu et de rendez-vous, les bars, restaurants, théâtres, cabarets et commerces de luxe incitaient les élus à négliger leurs

fonctions, à sacrifier aux attraits variés et pervers, parfois coûteux, de la grande ville.

Entretenir une maîtresse de couleur, passer des après-midi à parier sur les hippodromes, des soirées aux tables de poker, se vêtir élégamment, posséder une voiture et un cocher, exigeaient des revenus dont les plus modestes parlementaires ne pouvaient disposer. Cette situation incitait parfois un sénateur ou un représentant des paroisses rurales à prêter l'oreille au chant des sirènes lobbyistes, aux agents des groupes de pression, aux relations en quête d'un avantage. Les élus et fonctionnaires d'État les moins scrupuleux finançaient leurs plaisirs en monnayant un appui, l'attribution d'un poste, d'une subvention, d'un privilège voire d'une dérogation profitable à un armateur ou à une compagnie de chemin de fer.

Plus tard, les choses ayant peu changé, William Faulkner, dans son recueil *New Orleans Sketches*, définira la ville la plus luxurieuse et corrompue de l'Union « comme une courtisane dont l'ascendant est puissant sur les hommes mûrs et au charme de laquelle les jeunes sont sensibles ».

Au milieu du XIX^{e} siècle, parcourir cent kilomètres en calèche ou en boghei, par de mauvaises routes ou sur un vapeur du Mississippi, prenait environ quinze heures, soit plus d'une journée de voyage.

En plaçant le siège de la capitale à au moins cent kilomètres de La Nouvelle-Orléans, le législateur privait les membres du gouvernement, les parlementaires et les fonctionnaires de l'État de dîners en ville, de soirées au théâtre ou dans les cabarets de La Nouvelle-Orléans, car ils n'auraient pu figurer à leur poste, le lendemain matin, dans une capitale isolée qui restait à désigner.

Le choix paraissait limité, car seule une cité correctement urbanisée pouvait prétendre au titre de capitale de la Louisiane. Trois commissaires supposés intègres, Manuel White, George Cook et Walter Brashear, furent chargés de découvrir le site idéal où l'on pourrait construire un Capitole digne d'un d'État dont l'importance économique et la population augmentaient d'année en année.

Estimant que la deuxième ville de l'État, distante de près de cent trente kilomètres de La Nouvelle-Orléans, répondait aux critères de l'article 112,

les édiles de Baton Rouge présentèrent la candidature de leur cité, où l'on menait une vie plus austère qu'à La Nouvelle-Orléans. Certes, la ville abritait une caserne et un arsenal de l'armée des États-Unis, et on y prévoyait la construction d'un grand collège, d'un institut pour sourds-muets, d'un orphelinat pour fillettes, mais Baton Rouge ne comptait pour l'heure que quatre mille habitants et ne possédait qu'une banque et un théâtre. En revanche, son port, le premier dans le commerce des céréales, offrait une escale de choix aux cargos ou paquebots fluviaux qui naviguaient, sur le Mississippi, entre La Nouvelle-Orléans et Saint Louis.

Les commissaires menèrent leur enquête et se résolurent à faire de l'ancien village indien d'Istrouma (en indien : bâton rouge) la capitale de la Louisiane.

À La Nouvelle-Orléans, l'origine du nom de cette ville faisait depuis longtemps l'objet d'interprétations diverses. Dans son journal de voyage, Pierre Le Moyne d'Iberville rapporte, à la date du 17 mars 1699, que les Indiens Houma délimitaient la frontière entre leur territoire de chasse et celui des Indiens Bayogoula au moyen de « perches ébranchées, lesquelles étaient rougies par le sang des offrandes sacrificielles de têtes de poissons ou d'ours ».

Un peu plus tard, les premiers colons constatèrent que l'appellation Baton Rouge venait surtout du fait que les Indiens usaient, pour l'érection de leurs poteaux frontière, de branches de cyprès, bois imputrescible de couleur rougeâtre. Même si le sang des têtes de poissons ou d'ours teintait la pointe des pieux, la couleur de ceux-ci était d'abord consubstantielle à leur nature. Après le massacre de deux cent cinquante colons du fort Rosalie par les Indiens Natchez en 1729, il se trouva des visiteurs de Baton Rouge pour dire que les bâtons, fichés dans le sol par les Houma, portaient des trophées moins anodins : les scalps sanguinolants des Blancs que les Indiens avaient occis !

Chez les superstitieux, cette assertion contribuait à faire de Baton Rouge une ville peu attractive, voire dangereuse.

Sans doute activée par les politiciens et les commerçants, la presse de La Nouvelle-Orléans, se déchaîna contre le projet dès que le choix des commissaires fut entériné par la législature. Un journaliste assura que « la Louisiane ne pouvait exister hors de La Nouvelle-Orléans » ; un autre mit

en garde ceux qui seraient contraints de résider à Baton Rouge : « Ils tomberont malades à cause du manque de commodités et de confort des lieux. » Plus recevable pouvait paraître la critique formulée par le journal en français, *Le Courrier de la Louisiane* ; son rédacteur craignait qu'isolés loin de La Nouvelle-Orléans, les législateurs « ne soient complètement privés des documents et informations nécessaires pour faire de bonnes lois[8] ».

Au cours de cette campagne de presse parfois violente, la plupart des commentateurs s'entendaient pour demander que La Nouvelle-Orléans redevînt promptement la capitale naturelle de l'État. Il aurait fallu pour cela que les quatre cinquièmes des membres du Sénat et de la chambre des Représentants réunis en Congrès l'exigent. Ce qu'ils ne firent pas.

Le 25 septembre 1847, les édiles de Baton Rouge offrirent, sur une éminence en bordure du Mississippi, un terrain appartenant au juge Thomas Gibbs Morgan, pour y construire, près des casernes, un Capitole digne d'accueillir le gouvernement, ses services et les deux chambres législatives.

Tandis que les futurs exilés manifestaient leur mauvaise humeur, un architecte, James Harrison Dakin, s'était mis au travail et avait produit, en trois jours, les plans d'un palais digne d'un gouvernement.

Alors que, dans les États du Sud, les bâtiments publics avaient souvent l'aspect pompeux de temples grecs « revisités », l'artiste proposait un édifice traité dans le style Castellated Gothic, genre « retour des croisades », c'est-à-dire conçu comme un château médiéval à parapets crénelés, pourvu de hautes et étroites fenêtres. Flanqué sur trois côtés de tours carrées, l'édifice offrirait, en façade, une entrée majestueuse surmontée d'une grande baie sous arcature, dans le goût mauresque, entre deux tours octogonales.

Le dessin et les plans avaient de quoi surprendre, d'autant plus que l'ensemble des bâtiments communicants sur quatre étages devait, passé le seuil, s'ouvrir sur une vaste rotonde, éclairée par une coupole soutenue par une seule colonne centrale et parée de deux mille cinquante-quatre pièces de verre coloré formant vitrail.

Quarante-deux pièces – bureaux, bibliothèque, archives, salles de réunions, salons de réception – permettraient au gouverneur et aux parlementaires de travailler à l'aise en toutes saisons, un système de

chauffage central étant prévu dans le devis : cent mille dollars si l'on construisait en brique et fer forgé, deux cent mille dollars si l'on choisissait le marbre.

James Harrison Dakin, auteur de ce projet osé, avait commencé sa carrière à New York en participant à la construction de l'université et de plusieurs immeubles avant de devenir, avec son frère Charles, à La Nouvelle-Orléans, l'associé de James Gallier. Avec ce dernier il avait travaillé à l'édification de l'hôtel Saint-Charles, de l'arsenal, de la chambre de commerce et de plusieurs églises. Pendant la guerre du Mexique, entre 1846 et 1847, il avait servi avec vaillance comme colonel du 2e régiment de Volontaires louisianais.

Bien qu'il fût né à New York en mai 1808, les chroniqueurs disaient Dakin d'origine française. Certains assuraient qu'il avait transformé son nom de Daquin en Dakin afin de passer pour Anglo-Saxon de souche. D'autres, qui plus tard rencontrèrent à La Nouvelle-Orléans une dame née Julie Félicité d'Aquin, épouse d'un journaliste, allèrent jusqu'à lui conférer une particule en écrivant son nom d'Aquin, ce qui faisait de l'architecte[9] un descendant d'Antoine d'Aquin, premier médecin de Louis XIV, pour ne pas citer, bien sûr, plus en amont encore… saint Thomas !

James Dakin, qui a laissé un journal détaillé de sa carrière[10], n'y fait aucune révélation sur l'origine de sa famille.

Les bâtisseurs avaient opté pour une construction faite de briques initialement moulées au pénitencier d'État de Louisiane par les prisonniers. L'architecte Dakin n'étant pas satisfait par la production carcérale, le contrat fut attribué, au prix de douze dollars pour mille briques, à une entreprise dont un des associés, Walter Brashear, était l'un des trois commissaires ayant approuvé les plans de Dakin…

Le Capitole où les élus allaient voter, en janvier 1861, la sécession de la Louisiane, ne fut achevé que le 10 janvier 1850, veille de l'ouverture, par le gouverneur Joseph Walker, de la première session de la législature transplantée. Cette cérémonie avait bien failli être différée à cause du gigantesque incendie qui, en novembre 1849, détruisit une partie de la ville, mais qui épargna le Capitole, dont le coût total atteignait les trois cent mille dollars. Le 22 février, les Washington Guards y donnèrent un premier bal

pour marquer l’anniversaire de la naissance, en 1732, de George Washington.

Le bâtiment, qui suscita de nombreuses critiques – un chroniqueur du journal *The Daily Delta* le vit comme un « château semi barbare des vieux temps », alors que Mark Twain, qui le qualifiait de « monstruosité du Mississippi », eût souhaité le voir dynamiter – reste, de nos jours, une curiosité architecturale couverte de stuc blanc et soigneusement entretenue. Il abrite un musée, l’office du tourisme et les services dédiés aux anciens combattants.

L’édifice est visité, aujourd’hui comme hier, par les touristes, stupéfaits de découvrir, au bord du Mississippi, un succédané de château-fort. En face, à Port Allen, sur l’autre rive du fleuve, se trouve la plus grande raffinerie de pétrole des États-Unis, dont les torchères nauséabondes jettent, la nuit, des lueurs inquiétantes sur cette forteresse d’opérette d’où l’on s’attend à voir sortir Ivanhoé ou Quentin Durward, pertuisane au poing.

La dénonciation de l’esclavage

Pendant que les Louisianais bâtissaient le palais baroque d’un gouvernement esclavagiste, une petite femme frêle et sèche, dont les anglaises tirebouchonnées cachaient les joues, fille et épouse de pasteurs évangélistes, Harriet Elizabeth Beecher-Stowe, rédigeait, dans un presbytère de Brunswick, État du Maine, le futur best-seller qui allait largement contribuer à l’abolition de l’esclavage aux États-Unis.

La Case de l’oncle Tom ou la vie parmi les humbles, publié en feuilleton, pendant dix mois, dès 1851, dans *National Era*, journal antiesclavagiste de Washington, puis en deux volumes en 1852 à Boston, suscita d’emblée un engouement phénoménal aux États-Unis. Trois cent cinq mille exemplaires du livre furent vendus dès la première année. Il connut quarante éditions en Grande-Bretagne, tandis que les traductions se multipliaient en toutes langues, y compris l’arménien et l’arabe, ce qui fit de l’ouvrage un succès international apportant à Mrs Beecher-Stowe notoriété et fortune.

Celle-ci n’était pas la première à stigmatiser l’esclavage dans une fiction. Le 4 octobre 1829, un écrivain français, Prosper Mérimée avait publié, dans

la *Revue de Paris* – qui comptait parmi ses collaborateurs Benjamin Constant et Victor Schœlcher, antiesclavagistes convaincus –, sous le titre *Tamango*, une nouvelle fondée sur la traite des Noirs en Afrique[11]. L'auteur y dénonçait l'ignominie de la traite et plaidait pour l'abolition de l'esclavage. La nouvelle de Mérimée était sans doute passée inaperçue aux États-Unis.

Harriet Beecher-Stowe, née à Litchfield, Connecticut, le 14 juin 1811, fille du pasteur évangéliste puritain Lyman Beecher, avait vécu dès son enfance à Cincinnati, Ohio, où son père présidait aux destinées d'un séminaire. Nantie de quatre frères, dont trois seront pasteurs et théologiens prolixes, et de quatre sœurs dont une, Esther Catherine, publiera des ouvrages de morale, Harriet montra elle aussi dès l'adolescence une piété exemplaire. Elle étudia la Bible chaque jour avant de manifester un goût sûr pour la poésie édifiante, dont elle abreuvait les feuilles locales. Son premier ouvrage en prose retrace les aventures des pèlerins du *Mayflower*, fondateurs de la première colonie américaine.

Ayant épousé en 1836 le pasteur Calvin Ellis Stowe, professeur au séminaire que dirigeait son père, elle commença à militer avec son mari pour l'abolition de l'esclavage, à participer aux activités d'une communauté antiesclavagiste accueillante aux esclaves échappés des plantations du Sud. Cet engagement généreux valut au couple menaces et injures. Les propriétaires d'esclaves ameutèrent contre eux la populace de Cincinnati et leur maison courut plusieurs fois le risque d'être incendiée.

Pour fuir cette ambiance, les Beecher-Stowe choisirent de s'installer dans le Maine, à Brunswick où le pasteur devint professeur au Bowdoin College, tandis qu'Harriet entamait une véritable carrière d'écrivain.

Au cours de ces années, elle mit au monde six enfants, tous élevés dans la plus rigoureuse tradition évangélique, et publia de nombreux articles dans les feuilles abolitionnistes.

« *La Case de l'oncle Tom* est moins un roman qu'un plaidoyer politique et social ; le côté artistique est bien le dernier souci de l'auteur. Son livre est conçu dans le même système et dans les mêmes conditions que les discours prononcés, chaque jour, par les orateurs américains dans les clubs ou à la tribune de Washington. Il va au but, il y va tout droit, à travers les obstacles, emportant tout avec lui, et se faisant un auxiliaire et un moyen de tout ce

qu’il rencontre. Tout lui est bon, pourvu que ce soit une arme, offensive ou défensive », prévient Louis Enault, avocat parisien, grand voyageur et premier traducteur, en 1852[12], du livre d’Harriet Beecher-Stowe.

Mrs Beecher-Stowe disait avoir écrit « sous la dictée de Dieu », mais n’avait jamais visité une plantation du Sud. Son roman est surtout fondé sur ses lectures des auteurs abolitionnistes et sur les récits des esclaves fugitifs accueillis dans le Nord. Elle a su faire de son héros, Oncle Tom, une sorte de Prométhée noir, un martyr chrétien, non violent, résigné à son sort et d’une grandeur morale exemplaire. Quand on lui soufflète la joue droite, Tom tend la gauche, pardonne à ses tourmenteurs et prie pour leur salut. L’ouvrage fut considéré en France comme une œuvre de propagande très réussie.

« Ce n’est pas seulement un beau livre, c’est une bonne action. Son succès honore la civilisation chrétienne », concluait Louis Enault.

Portée par le succès et soucieuse de faire connaître, en Europe, le sort des esclaves noirs, Harriet Beecher-Stowe, accompagnée de son mari et de son frère Charles, pasteur à Newark, dans le New Jersey, visita l’Europe au cours de l’été 1853.

L’Angleterre lui réserva un accueil triomphal. Les ducs de Sutherland et d’Argyl se disputèrent l’honneur de la recevoir, et la reine Victoria lui fit part de son admiration au cours d’une audience privée. Si les Anglais, qui avaient aboli l’esclavage dans leurs colonies vingt ans plus tôt, proclamèrent que *la Case de l’oncle Tom* rendait un grand service à la cause de l’humanité, Paris, que l’abolitionniste ne fit que traverser, lui fit un accueil plus discret, mais courtois.

À Genève, la Rome protestante, elle résida chez une Anglaise devenue suisse par mariage, Mme Fazy-Meyer, dont le mari était parent du célèbre général Guillaume Henri Dufour, héros national parce que vainqueur en 1847 de la guerre fratricide du Sonderbund, entre cantons catholiques et protestants.

Henry Dunant, futur fondateur de la Croix-Rouge avec le général Dufour, rencontra celle dont il avait lu le livre avec un vif intérêt. Il en fait, dans ses *Mémoires*[13], un portrait chaleureux :

« Sa modestie et sa simplicité étaient grandes : c'est bien la cause de l'humanité qu'elle plaidait dans la vieille Europe […]. Sa douce, aimable et belle figure prévenait tout le monde en sa faveur. »

Au cours d'une réception dans un hôtel particulier de la rue des Granges, quartier huppé, la visiteuse rassura ses hôtes, notables et banquiers, en disant qu'il ne fallait pas « voir tous les Sudistes comme des tortionnaires », et qu'elle pensait, dans son livre, « avoir rendu justice à la noblesse, à la générosité, à l'humanité qui caractérisent un grand nombre d'habitants du Sud ».

Cette indulgence, qui consistait à demander aux esclavagistes de renoncer d'eux-mêmes à l'esclavage au nom du Christ, avant que l'abolition ne leur fût imposée par une révolte des Noirs, fit réagir un pasteur genevois :

« On ne peut humaniser le fonctionnement d'un système qui ravale la personne humaine au niveau de la bête de somme. Il ne peut y avoir de bons esclavagistes, car le principe même de l'esclavage est inhumain », corrigea-t-il.

Quelqu'un rappela comment, jusque-là, les écrivains du Sud tendaient, dans leurs ouvrages, à défendre « l'ordre institué par la Divine Providence », et la pieuse assemblée reconnut finalement que Mrs Beecher-Stowe « était bien l'instrument de la lassitude de Dieu ».

Les lecteurs du livre alors le plus vendu dans le monde auraient dû aussi reconnaître que l'Américaine rendait tous ses compatriotes responsables « des torts causés aux enfants de l'Afrique » quand elle écrivait, au dernier chapitre des mésaventures de Tom, sous le titre « Quelques remarques pour conclure : "Ô mères américaines, dites-moi ! l'esclavage est-il une chose qu'il faille défendre, encourager, ou seulement passer sous silence ? Direz-vous que les États libres n'ont rien à faire, ne peuvent rien faire pour ou contre lui ? Plût à Dieu que cela fût, mais cela n'est pas. Les États libres ont soutenu, défendu, protégé [l'esclavage] ; et, devant Dieu, ils sont plus coupables encore que ceux du Sud, parce qu'ils n'ont pas pour eux l'excuse de l'éducation et de l'habitude." »

Malgré le succès – ou peut-être à cause de lui – retentissant de son ouvrage, certains critiques américains moquèrent l'écriture « empruntée au dialecte des *minstrels* » de la femme du pasteur. Elle continua cependant à

publier des livres et des articles qui furent, jusqu'à la fin de la guerre de Sécession, autant de satires contre l'esclavage.

Pendant que se jouait encore la destinée de l'Union, elle rencontra, à la Maison-Blanche, Abraham Lincoln qui, faisant référence à *la Case de l'oncle Tom*, lui lança : « Alors, c'est vous, la petite femme dont le livre a déclenché cette grande guerre. »

L'abolition acquise et la paix revenue, Harriet produisit des romans sentimentaux et des essais en faveur de l'égalité juridique des femmes, apportant son concours au mouvement féministe naissant.

À la fin 1869, elle commit une bévue qui allait entacher sa réputation de chrétienne charitable. Elle s'en prit avec hargne à la vie privée de lord Byron, mort le 19 avril 1824 à Missolonghi alors qu'il combattait pour l'indépendance de la Grèce. En donnant comme faits authentiques des ragots, depuis longtemps entretenus en Angleterre par les amis de l'épouse délaissée du poète, elle accusa le lord d'avoir commis l'inceste avec sa sœur, qui n'était que sa demi-sœur. Cette publication donna lieu à de vives polémiques dans les journaux anglais et américains, et eut des échos dans la presse française.

Nullement impressionnée par ces réactions, Harriet Beecher-Stowe publia l'année suivante un *Lady Byron vengée* qui acheva de dévaluer l'écrivain auprès de ceux qui, autrefois, l'avaient encensé.

Devenue veuve, retirée dans une belle propriété de Floride, elle mourut oubliée, seule, à demi paralysée et aveugle, le 2 juillet 1896, à l'âge de quatre-vingt-un ans.

1. The Associated Publishers Inc., Washington D.C.

2. Éditions Payot, Paris, 1986.

3. *Histoire de la musique noire américaine*, Buchet-Chastel, Paris, 1976.

4. 1808-1860. Né à New York.

5. Cité par Vernon Loggins, *Where the World Ends. The Life of Louis Moreau Gottschalk*, Louisiana University Press, Baton Rouge, 1958.

6. Decca a réédité sur vinyle, en 1976, les pièces les plus connues de Gottschalk, interprétées par le pianiste américain Ivan Davis.

7. *Les Voyages extraordinaires de L. Moreau Gottschalk, pianiste et aventurier,* éditions Pierre Marcel Favre, Lausanne, 1985.

8. Carol K. Haase, *Louisiana Old Capitol*, Pelican Publishing Company, Gretna, Louisiana, 2009.

9. Carol K. Haase, *Louisiana's Old State Capitol*, Pelican Publishing Company, Gretna, 2009.

10. Le manuscrit est conservé à Baton Rouge : Louisiana State University, Manuscripts and Archives Department.

11. *Tamango*, film de John Berry, d'après l'œuvre de Mérimée, sortit en France en janvier 1958 avec, dans les rôles principaux, Dorothy Dandridge et Curt Jurgens.

12. Traduction rééditée par la Librairie Hachette et C^{ie}, Paris, 1878.

13. Institut Henry Dunant/Éditions L'Âge d'Homme, Lausanne, 1971.

TROISIÈME ÉPOQUE

Le temps des ruptures

1.

La maison divisée

Une contagion sécessionniste

Dès 1832, au moment de la mise en œuvre d'une fiscalité fédérale qui avantageait les États industriels du Nord au préjudice des États agricoles du Sud, les séparatistes de Caroline du Sud s'étaient manifestés plus véhémentement que les autres Sudistes. En ce temps-là, le président Andrew Jackson avait désamorcé la menace de sécession en modifiant certains tarifs, sans répondre pleinement aux exigences des planteurs.

Ces derniers, plus que jamais houspillés par les abolitionnistes après le succès du livre d'Harriet Beecher-Stowe, *la Case de l'oncle Tom*, s'employaient à protéger l'institution particulière.

Le 2 février 1860, un sénateur du Mississippi, Jefferson Davis, ancien secrétaire d'État à la Guerre sous Franklin Pierce, quatorzième président des États-Unis, avait présenté au Sénat des résolutions destinées à confirmer le caractère constitutionnel de l'esclavage. Il s'agissait surtout de rappeler aux États du Nord la légalité fédérale de l'institution particulière. Ces derniers accueillaient et protégeaient les esclaves fugueurs et négligeaient trop souvent de les restituer à leurs propriétaires. Les 24 et 25 mars, le Sénat avait adopté ces résolutions, trente-six démocrates et vingt-six républicains les ayant approuvées. Les sénateurs abolitionnistes restaient donc une minorité.

Dès le commencement de la campagne pour l'élection présidentielle de 1860 – qui donnerait, en 1861, un successeur au pusillanime James Buchanan –, les Sudistes se montrèrent divisés. Si la plupart d'entre eux soutenaient le démocrate de l'Illinois, Stephen Arnold Douglas, face au candidat républicain Abraham Lincoln, les délégués de huit États cotonniers choisirent pour champion John Cabell Breckinridge, un sénateur du Kentucky, démocrate dissident et proesclavagiste militant. En revanche,

tous les représentants des États du Sud firent savoir qu'ils n'accepteraient pas qu'un homme favorable à l'émancipation générale des esclaves fût porté à la Maison-Blanche. Un tel choix, prévinrent-ils, justifierait la dissolution de l'Union.

Cette menace visait Lincoln, qualifié de *Black Republican* bien qu'il n'eût jamais, jusque-là, adhéré formellement aux thèses abolitionnistes. Mais les Sudistes étaient sans illusions sur la mission que s'était donnée « ce paysan, né dans une cabane de rondins du Kentucky ».

Le temps était en effet révolu où le président Buchanan, vacillant avec courtoisie entre anti et proesclavagistes, s'était réfugié, pour ne pas trancher, dans une stricte application de la Constitution. Priant Dieu d'inspirer un compromis aux deux parties, le Président, célibataire mélancolique – sa fiancée était morte subitement (peut-être était-ce un suicide ?) à l'âge de vingt-deux ans, en 1819 –, versait facilement des larmes et répétait : « Il est des parties de cette Union où, si vous émancipez vos esclaves, ils deviendront vos maîtres. »

Abraham Lincoln, le prétendant à la succession de ce brave homme aux opinions fluctuantes, tenait un tout autre langage. Sa déclaration, lors d'un débat l'opposant à Stephen Douglas en juin 1858, discours maintes fois répété par les antiesclavagistes, devint pour les uns une promesse, pour les autres l'annonce de l'abolition exécrée : « Nous sommes maintenant largement entrés dans la cinquième année d'une politique engagée avec le but avoué et la promesse assurée de mettre fin à l'agitation sur l'esclavage. Avec la mise en œuvre de cette politique, cette agitation non seulement n'a pas cessé, mais a augmenté constamment. À mon avis, elle ne cessera pas tant qu'une crise n'aura pas été atteinte et surmontée. Une maison divisée contre elle-même ne peut se maintenir. Je crois que ce régime ne pourra pas durer indéfiniment ainsi, mi-esclavagiste, mi-libre. Je n'espère pas la dissolution de l'Union, je n'espère pas la chute de la maison, mais j'espère certainement la fin de la division. »

Par maison il fallait, bien sûr, entendre nation. La métaphore était superflue, et Lincoln fut stigmatisé par les Sudistes comme un politicien à la fois couard et madré qui redoutait la force des mots justes.

Le 6 novembre 1860, Abraham Lincoln fut élu à la présidence des États-Unis, ce qui devait lui valoir la célébrité historique et lui coûter la vie. Avec

1 865 593 votes populaires et 180 voix de grands électeurs, il l'emporta sur Stephen Douglas, qui recueillit 1 382 713 votes populaires, mais seulement 18 voix de grands électeurs. Quant à Breckinridge, il ne bénéficia que de 848 356 votes populaires et 17 votes de grands électeurs. Les Sudistes reconnurent aussitôt avoir commis une erreur tactique. Si toutes leurs voix s'étaient portées sur Douglas, celui-ci qui, bien que Nordiste, admettait l'esclavage, eût sans doute été élu.

Dès que furent connus les résultats de l'élection, les habitants de Charleston, capitale de la Caroline du Sud, manifestèrent leur opposition au nouveau président. Le gouverneur, Francis Wilkinson Pickens, convoqua le 17 décembre une convention extraordinaire et fit symboliquement hisser sur les bâtiments publics, en lieu et place de la bannière étoilée, le Palmetto Flag, le drapeau de l'État, palmier blanc et croissant de lune sur fond bleu.

La Constitution des États-Unis fait que le Président, élu en novembre, n'entre en fonctions qu'au mois de mars suivant. C'est donc pendant la période où lui appartenait encore la responsabilité des affaires courantes que James Buchanan aurait pu prendre des décisions rapides et énergiques pour faire front à la rébellion sudiste. Mais ce type d'engagement catégorique n'était pas dans son caractère.

Aujourd'hui encore, il se trouve des historiens américains pour estimer qu'il eût peut-être suffi, dès la sécession de la Caroline du Sud, que le Président engageât l'armée fédérale et lançât un appel aux armes, pour effrayer les Sudistes et faire échouer la dissolution de l'Union. Mais Buchanan, qui comptait des conseillers dans les deux camps, s'il refusa de reconnaître la sécession, ne prit pas les décisions qui l'eussent jugulée. Les critiques furent si violentes – et le plus souvent abusives – contre ce Président, que son portrait disparut un temps de la rotonde du Capitole.

Le 4 décembre, c'est ému et résigné qu'il adressa son dernier message au pays en déclarant : « La sécession d'un État est inconstitutionnelle », avant de reconnaître que « le gouvernement fédéral [n'avait] pas le pouvoir de faire revenir les sécessionnistes dans l'Union. »

James Buchanan qui, dès janvier 1861, ne cachait plus sa hâte de quitter la Maison-Blanche, transmit non sans soulagement le fardeau à son successeur. Âgé de soixante-dix ans, il se retira dans sa propriété de

Wheatland, à Lancaster, en Pennsylvanie, pour soigner une goutte chronique et écrire un plaidoyer pour son administration.

Le 20 décembre 1860, à l'issue de la convention organisée au Saint Andrew Hall, à Charleston, la Caroline du Sud fut le premier État à faire sécession.

Au cours des deux mois suivants, plusieurs États choisirent leur camp. Le 5 janvier 1861, la Floride, les 9 et 11 janvier, le Mississippi et l'Alabama suivirent l'exemple de la Caroline du Sud. Lors d'une convention réunie à Baton Rouge, John Perkins junior, de Madison, proposa la sécession de la Louisiane. Celle-ci fut votée par 113 voix contre 17, et le gouverneur Thomas Overton Moore s'écria : « Nos ennemis verront que, dans toute la Louisiane, il n'y a qu'un peuple, un esprit et un cœur ! »

Le texte de l'ordonnance de dissolution de l'Union était formel : « Toutes les lois et ordonnances en vertu desquelles l'État de Louisiane est devenu un membre de l'Union fédérale sont abrogées, et l'Union, maintenant existant entre les autres États sous le titre États-Unis d'Amérique, est, par la présente, dissoute. Nous déclarons de plus et ordonnons que l'État de la Louisiane reprenne, par la présente, tous les droits et pouvoirs délégués jusqu'à aujourd'hui au gouvernement des États-Unis d'Amérique, que ses citoyens soient dégagés de toute allégeance envers ledit gouvernement et que la Louisiane soit remise en possession et dans l'exercice de tous les droits de souveraineté qui appartiennent à un État libre et indépendant. »

Une convention des États sécessionnistes, qui se disaient déjà États confédérés du Sud, ayant été convoquée à Montgomery, Alabama, le 2 février, la Louisiane désigna six délégués, tous grands propriétaires terriens, possesseurs et éleveurs d'esclaves, cependant opposés à l'importation de nouveaux Noirs, c'est-à-dire à la reprise de la traite suspendue depuis 1807.

Dans le même temps, le bruit ayant couru que le gouvernement fédéral se préparait à envoyer des troupes pour mater ceux que l'on nommait, à Washington, avec aigreur, « les rebelles », les milices louisianaises de Mobile occupèrent Fort Jackson et Fort Saint Philip, qui commandaient l'accès au delta du Mississippi, ainsi que Fort Pike, sur le détroit des Rigolets, entre le golfe de Mexico et le lac Pontchartrain, sauvegarde de La Nouvelle-Orléans et de son précieux port.

Tandis que ces manœuvres se déroulaient sans violences, les petites garnisons fédérales n'opposant aucune résistance, deux cent cinquante hommes étaient partis de La Nouvelle-Orléans pour Baton Rouge afin de s'emparer de l'arsenal fédéral qui contenait soixante mille fusils et les munitions correspondantes. Face à cette force, le commandant de l'arsenal, qui ne disposait que de cinquante hommes, le plus souvent Louisianais sympathisants des sécessionnistes, se rendit sans discuter.

Pendant ce qu'il fallait bien considérer comme une veillée d'armes, des Sudistes modérés, trouvant précipitée et excessive la dissolution de l'Union, avaient envoyé une délégation à Washington pour tenter de désamorcer un conflit plein de périlleuses menaces. Leur démarche ne put aboutir du fait de l'accélération des événements.

Le 4 février 1861, la convention sudiste de Montgomery rendit vaine toute tentative de conciliation. Les sept premiers États sécessionnistes – Caroline du Sud, Floride, Mississippi, Alabama, Louisiane, Georgie, Texas – décidèrent de former une Confédération prête à accueillir d'autres États, de se donner une Constitution, de désigner un Président, de se doter d'une capitale, d'un drapeau, et de mobiliser une armée dont l'uniforme serait gris pour se distinguer de l'armée fédérale vêtue de bleu.

Le 18 février, Jefferson Davis fut désigné comme président provisoire de la Confédération. Il nomma général le major Pierre Gustave Toutant de Beauregard, un créole d'origine française fort estimé à La Nouvelle-Orléans. Cet officier, surintendant de la Military Academy de West Point, venait de démissionner de l'armée des États-Unis pour rejoindre son Sud natal. Il fut aussitôt chargé de s'assurer de la possession des forts fédéraux commandant l'accès à Charleston, capitale de la Caroline du Sud.

Le 4 mars, à Washington, Abraham Lincoln entra en fonction comme seizième président d'une Union en voie de dissolution. Après sa prestation de serment, devant le Capitole pavoisé, il s'adressa ainsi aux Sudistes :

« Entre vos mains, mes compatriotes insatisfaits, et non entre les miennes, repose le déclenchement capital de la guerre civile. Le gouvernement ne vous attaquera pas. Vous ne pouvez avoir de conflit que si vous devenez vous-mêmes les agresseurs. »

Et il conclut par un appel au patriotisme :

« Je répugne à l’affrontement. Nous ne sommes pas des ennemis, mais des amis. Nous ne devons pas devenir des ennemis. La passion a pu tendre nos liens, elle ne doit pas les briser. Les accords mystiques qui s’entendent, de chaque champ de bataille et de la tombe de chaque patriote, jusqu’au cœur et au foyer de tous les vivants, d’un bout à l’autre de ce vaste pays, feront encore résonner le chœur de l’Union lorsque les meilleurs anges de notre nature les joueront de nouveau, comme nul n’en peut douter. »

Après cette marque de confiance dans le destin des États-Unis, qui fut perçu dans le Sud comme l’ouverture des hostilités, le Président, tenu au courant de l’intention des Confédérés de s’emparer des forts de la baie de Charleston, se fit moins optimiste.

Au printemps, on apprit sans plaisir à Washington que l’Arizona avait voté la sécession le 16 mars, et que, le 21 du même mois, la Confédération des États du Sud avait adopté une Constitution calquée sur celle de l’Union. Les sécessionnistes avaient choisi une bannière nommée Stars and Bars, qui flottait déjà sur les bâtiments publics des villes du Sud. Ce drapeau était à l’origine composé de trois bandes longitudinales, une blanche entre deux rouges, avec, en canton dans l’angle supérieur gauche, sept étoiles blanches disposées en cercle sur fond bleu. Il évoluerait, au fil du ralliement d’autres États sécessionnistes, pour devenir, en 1863, celui que les Sudistes d’aujourd’hui vénèrent comme une glorieuse relique et hissent, à l’occasion, devant leur maison. Sur fond rouge, s’y croisent maintenant deux diagonales bleues frappées de treize étoiles blanches, symboles des treize États qui, en 1861, constituaient la Confédération pour combattre le Nord.

Cette bannière sudiste, maintenant vendue comme objet folklorique par les marchands de souvenirs de La Nouvelle-Orléans, n’a rien perdu, pour les nostalgiques du Vieux Sud *Antebellum*, de sa charge patriotique et émotionnelle. Les autorités fédérales ont si bien compris que ce sentiment puisse perdurer, de manière inoffensive, que The Stars and Bars est autorisé à flotter sur certains bâtiments publics à condition d’être jumelé à la bannière nationale, The Stars and Stripes, emblème, aujourd’hui frappé de cinquante étoiles, de l’Union reconstituée en 1865.

Jefferson Davis ayant été confirmé comme président des Confederate States of America, Richmond, capitale de la Virginie, fut désignée comme

capitale de la Sécession.

Une des premières déclarations de principe de l'ancien sénateur du Mississippi confirma les intentions des séparatistes : « Nous ne voulons pas conquérir. Nous demandons à être laissés seuls. » Ce divorce était inacceptable pour ceux qui, comme Abraham Lincoln, estimaient que l'Union était « perpétuelle et ne pouvait être détruite ».

West Pointers et gentlemen

Tandis que s'organisait la partition, les Indiens Choctaw de Louisiane faisaient allégeance à la Confédération, et les séparatistes prenaient sans coup férir, dans les États esclavagistes, le contrôle de nombreux forts fédéraux. Fort Pickens, dans la baie de Pensacola, Fort Jackson et Fort Taylor, en Floride, Fort Bliss, au Texas, Fort Pulaski, en Virginie, Fort Macon et Fort Beaufort, en Caroline du Nord, passaient sans combat aux mains des rebelles, déjà en possession de Fort Moultrie et Fort Johnson, ainsi que des batteries côtières de Cummings Point et Castle Pinckney qui défendaient l'accès au port de Charleston. Il s'agissait, pour les Sudistes, de prévenir le blocus des ports, sans doute envisagé par Lincoln pour empêcher le Sud d'exporter vers l'Europe coton, sucre, tabac et indigo, aussi bien que d'importer armes et munitions qu'il était incapable de fabriquer à profusion.

Dans l'estuaire formé par les fleuves Ashley et Cooper, qui font de Charleston une presqu'île, le chenal conduisant à celle-ci était encore contrôlé par Fort Sumter, posé sur un îlot à quatre milles de la terre ferme, tel un gros cake sur un plateau. Le major Robert Anderson y avait regroupé les hommes contraints d'évacuer les autres forts après avoir détruit armes, munitions et ravitaillement, qui ne devaient pas tomber aux mains des rebelles et qu'il était impossible de transférer à Fort Sumter.

Le sort de cette forteresse, dont la silhouette massive ressemble, de loin, à un énorme parallélépipède rectangle de béton et de bois, créa à Washington des dissensions dans l'entourage du Président. Stupéfait d'apprendre que le major Robert Anderson, qui commandait le fort après avoir abandonné trois forteresses aux Sudistes, n'aurait sans doute pas les

moyens de résister à une attaque, Lincoln n’exclut pas, devant ses conseillers, d’user de la force pour conserver ce bastion fédéral.

Pour soutenir Anderson, que l’on savait menacé depuis la sécession de la Caroline du Sud, le gouvernement de James Buchanan avait déjà décidé d’envoyer renforts et matériel. Le 5 janvier 1861, un grand vapeur à roues, *Star of the West*, avait quitté New York pour Charleston, destination tenue secrète, car on se méfiait déjà des espions sudistes : La Havane était la destination officielle du bateau. Il emportait deux cent cinquante artilleurs et marines, de la poudre à canon, des munitions et du ravitaillement.

Quand, à l’aube de 9 janvier, le navire se présenta à l’entrée du chenal qui conduit au port, son commandant découvrit qu’il était attendu. Un petit vapeur armé, qui ne portait pas le pavillon de l’Union, lui barrait la route. Les rebelles avaient donc été informés de son arrivée. À deux milles de Fort Sumter d’où on le guettait avec espoir, le vapeur fédéral reçut en dix minutes dix-sept fusées à poudre qui semèrent la panique parmi l’équipage et les passagers. La cargaison du bateau était une véritable bombe qu’une fusée incendiaire pouvait mettre à feu. Supputant le danger, le commandant du *Star of the West* fit sagement demi-tour, au grand dam des occupants de Fort Sumter, et, penaud, regagna New York le 12 janvier.

Dès son installation à la Maison-Blanche, Abraham Lincoln, que certains pressaient d’envoyer à nouveau des renforts et munitions au major Anderson, estima qu’une telle expédition serait de nature à précipiter la guerre civile. Tout en préférant le conflit entre États plutôt que la résignation à la dissolution de l’Union, il tenait à ce que les hostilités, si elles devenaient inéluctables, fussent ouvertes par les sécessionnistes. « Messieurs les Sudistes, tirez les premiers[1] » : telle était sa position d’attente.

Après l’échec du *Star of the West*, fin mars 1861, alors que Lincoln avait effectivement pris les commandes de l’Union, Anderson ne disposait plus que de trois semaines de vivres pour la garnison composée de neuf officiers, cinquante-cinq artilleurs, treize ouvriers, quelques fantassins et quinze musiciens ! Des femmes, épouses de militaires, et des enfants étaient hébergés dans les dépendances du fort.

Pour le secrétaire d’État à la Guerre, William Henry Seward, il faut évacuer Fort Sumter ; le *Postmaster General*, Francis Preston Blair, qui a la

confiance du nouveau président, refuse, lui, toute faiblesse envers les Sudistes, et conseille l'envoi d'une armée ; le vieux général Winfield Scott, âgé de soixante-quinze ans, encore commandant en chef de l'armée des États-Unis pour quelques semaines, assure qu'il faudra mobiliser au moins vingt-cinq mille hommes pour mater les rebelles de Caroline du Sud et conserver Fort Sumter. « Dès lors commencera une véritable guerre, avec son cortège sanglant de morts, de blessés et de destructions », dit-il.

Les atermoiements durèrent si longtemps, après qu'on eut interdit au major Anderson toute provocation tout en lui intimant l'ordre de défendre le fort « jusqu'à la dernière extrémité », que les Sudistes qui tenaient la citadelle, sous la menace des batteries récupérées dans les autres forts, commencèrent à s'impatienter.

C'est alors que s'engagea un épisode héroïco-cocasse, aux conséquences funestes, à jamais inscrit dans la chanson de geste américaine. Deux gentilshommes qui se connaissent bien, soldats intrépides et partageant la même conception du devoir et de l'honneur, vont tenir, face à face, les premiers rôles dans la scène initiale d'une tragédie annoncée. Un Curiace et un Horace vont se mesurer dans un affrontement où la pression psychologique a autant d'importance que le maniement des armes.

Les assiégeants sudistes sont commandés par le général Pierre Gustave Toutant de Beauregard, délégué par Jefferson Davis pour libérer l'accès au port de Charleston. Il peut compter sur la milice de Caroline du Sud, forte de quatre mille hommes, et dispose de quelques embarcations armées.

Ce créole louisianais de belle prestance est né dans la plantation familiale Contreras, Saint Bernard Parish, en 1818. Ses ancêtres, à l'origine des Gallois qui, en 1290, s'étaient révoltés contre l'autorité du roi Édouard I^{er} d'Angleterre, sont passés en France. Sous Louis XIV, ils ont choisi de se faire planteurs de canne à sucre en Louisiane.

Le futur général confédéré a reçu une éducation française et n'a pas parlé un mot d'anglais avant l'âge de douze ans. D'abord pensionnaire dans une école privée de La Nouvelle-Orléans, il est ensuite admis dans un collège huppé de New York où il passera quatre ans. C'est un élève doué et travailleur, qui goûte particulièrement l'enseignement de deux Français exilés, anciens officiers de l'armée impériale. L'adolescent, qui affiche très tôt une vocation militaire, sans doute influencé par ses maîtres, fait de

Napoléon Ier son idole. Avec les anciens grognards, il a étudié dans le détail toutes les batailles, victoires et défaites de l'empereur défunt. Plus tard, quand il s'illustrera comme valeureux capitaine au cours de la guerre de Sécession, les journalistes le surnommeront « le Napoléon gris », ce qui le comblera d'aise, car la modestie n'est pas une vertu qu'il cultive.

Entré à la Military Academy de West Point à l'âge de seize ans, il en sort ingénieur militaire avec le grade de second lieutenant en 1838, pour être affecté, avec une solde de 900 dollars par an, à Fort Adams, Rhode Island, puis à Pensacola. Peut-être est-ce parce qu'il estime son avancement trop lent et que veiller à l'entretien des forteresses lui paraît tâche peu glorieuse : il courtise Virginia Scott, la fille du général Winfield Scott qui, en 1841, vient d'être nommé commandant suprême de l'armée des États-Unis. S'il jouit de l'estime prometteuse du général, il déplaît si fort à la mère de la demoiselle que la matrone détourne la correspondance des amoureux et expédie sa fille en Europe. Beauregard, alors en train de guerroyer au Mexique, se croyant rejeté, s'efface. La jeune fille, s'estimant négligée, renonce à un fiancé vite oublieux.

L'officier n'apprendra que plus tard, de la bouche de Virginia, toujours célibataire, l'intervention maléfique d'une mère abusive. Entre-temps, l'éconduit, toujours insatisfait de son grade de lieutenant, a épousé Marie-Laure, la fille de Jacques Philippe Villeré, le premier gouverneur créole de Louisiane. Elle lui donne trois enfants avant de mourir de la fièvre jaune. Veuf, il épouse quelques années plus tard Caroline des Londes, fille d'un riche planteur qui fait de l'ambitieux Beauregard le beau-frère de John Slidell, avocat éminent, sénateur, récemment nommé ambassadeur des États-Unis au Mexique. Ce diplomate sera plus tard, et non sans risques, envoyé en France par Jefferson Davis pour tenter d'obtenir le soutien de Napoléon III aux Sudistes.

Alors qu'il étrenne ses étoiles de général, grade qui enfin lui convient, Pierre Gustave Toutant de Beauregard, apparaît, sur portraits et photographies, comme un homme séduisant. Ce que confirme son biographe[2] T. Harry Williams, professeur d'histoire à la Louisiana State University, prix Pulitzer 1970. Un mètre quatre-vingts, mince et rigide, port de tête assuré, cheveux bruns et plats, teint mat de créole, joues creuses, pommettes saillantes, nez fin, moustaches tombantes, au menton une

mouche, amertume à la commissure des lèvres, il dévoile sous d'épais sourcils un regard noir. Ceux qui le connaissent y lisent la mélancolie dominée de qui a essuyé des déceptions. D'autres révèlent que, dans l'action, les prunelles du combattant flamboient et qu'il a fait de l'intransigeance un principe.

Pierre Gustave plaît aux femmes qui l'approchent. Elles lui offrent écharpes, cravates, et même des fleurs dont il aime avoir un bouquet sur sa table de travail. Son barbier espagnol l'admire, et son valet, un esclave, aime ce maître aux goûts raffinés qui, jamais, ne maltraite un inférieur.

Chez les Yankees, sa réputation souffre de ses origines françaises et prête aux ragots. On le tient pour immoral, peu respectueux du contrat de mariage. Certains le disent toujours accompagné d'un harem de concubines, comme un satrape oriental, et d'une cargaison de caisses de champagne et de vin. Quand, au cours de la guerre, sa chevelure de jais sera niellée de fils blancs, de mauvaises langues insinueront que c'est parce que l'efficacité du blocus empêche l'importation de teinture…

Tel est l'homme qui va entrer dans l'histoire, comme depuis son enfance il le souhaitait.

L'adversaire de Beauregard, retranché dans Fort Sumter, sera moins bien traité par les historiens. Parce qu'il ne plastronne pas, qu'il est plus discret, peu médiatisé – comme on dirait de nos jours –, on le croit plus terne et commun. Or, c'est un officier de valeur qui n'est pas à l'aise dans son rôle du moment.

Robert Anderson est né le 14 juin 1805 en un lieu lourd de prémonitions pour celui qui devra rendre les armes à Fort Sumter : Soldier's Retreat, la retraite du soldat, près de Louisville, dans le Kentucky. Son père, lieutenant-colonel de l'armée des États-Unis, est venu de Virginie, après la guerre d'Indépendance, pour fonder une plantation. Les Anderson sont propriétaires d'esclaves. Le major Anderson n'est donc pas antiesclavagiste ni même abolitionniste : c'est un Sudiste d'éducation et de tradition.

Diplômé de West Point en 1825, il y demeure comme instructeur d'artillerie. Le sort veut qu'il reçoive, comme élève, Pierre Gustave Toutant de Beauregard. Parce qu'il apprécie le sérieux et la distinction du créole louisianais qui, comme lui, parle français, il le retient comme assistant, ne

pouvant imaginer que, vingt ans plus tard, la sécession fera de ce cadet doué un général ennemi !

Entre-temps, Anderson a participé aux guerres indiennes, en Floride, et à la guerre du Mexique. Sa bravoure lui a valu d'être deux fois décoré. À ses moments perdus, il a traduit, pour l'armée américaine, les manuels de l'artillerie française. Nommé major en 1857, il se retrouve, en 1860, à Charleston, après plusieurs affectations, au commandement des trois forts Castle Pinckney, Moultrie, Sumter.

Sitôt confirmées la sécession de la Caroline du Sud et la prétention des Sudistes à prendre le contrôle des forts et ainsi l'accès au port de Charleston, Lincoln s'est interrogé sur la loyauté d'Anderson, homme du Kentucky, propriétaire d'esclaves, dont l'épouse est de Georgie. On a su le rassurer. Le major Robert Anderson n'a pas démissionné de l'armée fédérale comme beaucoup d'anciens West Pointers originaires du Sud, et sa conduite reste irréprochable. Même s'il lui en coûte – ce que personne ne saura jamais, car l'homme est discret –, cet officier fait passer la fidélité à son drapeau avant toute autre considération. Il défendra l'intégrité de l'Union contre tout ennemi, quel qu'il soit, en gardant par devers lui ses états d'âme.

Son portrait est celui d'un homme au visage long et maigre, au regard franc. La commissure un peu chagrine des lèvres minces révèle autant de pessimisme que de résignation. Sa coupe de cheveux est d'une netteté militaire, et son uniforme strictement boutonné. C'est, au physique comme au moral, l'archétype de l'officier américain.

Un Louisianais ouvre le feu

En avril 1861 commence, entre Robert Anderson et Pierre Gustave Toutant de Beauregard, une palinodie courtoise qui fait de l'affaire de Fort Sumter une résurgence romantique de la guerre en dentelles.

À quarante-trois ans, Beauregard conserve un grand respect et des sentiments amicaux pour son ancien maître, son aîné de douze ans, dont il a suivi avec envie la belle carrière. Pendant plusieurs semaines, alors que le commandant de Fort Sumter est informé, par courrier, des tergiversations

des ministres, et attend que les politiciens de Washington fassent un choix clair entre reddition et résistance, l'assiégé et l'assiégeant vont échanger une correspondance de gentlemen. Ils se conforment spontanément au code de l'honneur cher aux Cavaliers du Sud, caste à laquelle tous deux appartiennent. Ils ont appris la bienséance entre ennemis dans les romans de chevalerie. De part et d'autre, on s'écrit en se donnant du respect, et l'on signe « votre obéissant serviteur ».

Beauregard envoie au fort, en barque et sous drapeau blanc, des officiers de son état-major. Dès les premiers jours d'avril, il propose à Anderson une évacuation honorable du fort pour éviter toute effusion de sang. Le major en réfère à Washington en demandant des renforts et du ravitaillement. Il ne lui reste que quatre barils de poudre, quelques caisses de cartouches ; les provisions de porc salé et de riz s'épuisent. Sachant que son ancien instructeur manque du superflu, si bon pour le moral en période d'incertitude, Beauregard lui fait porter plusieurs caisses de vin et quelques boîtes de cigares, en réitérant sa demande de reddition pour ne pas être obligé de canonner le fort d'où Anderson a fait évacuer femmes et enfants. Il ne reste aux assiégés que quatre barils de poudre, plus de canons qu'ils n'en peuvent approvisionner, faute d'obus. Le chapelain réunit les hommes pour des prières au pied du mât où flotte la bannière étoilée.

Aux mains des Sudistes qui les ont remises en état, les batteries des forts conquis sont braquées sur Fort Sumter. Il suffit d'allumer les mèches, geste auquel répugne encore Beauregard. Mais, quand ce dernier apprend par des espions que Lincoln a demandé, le 4 avril, l'envoi de renforts à Anderson – trois navires de guerre, une canonnière, un vapeur nanti d'une cargaison de vivres et de munitions pour un an, plus deux cents marines commandés par le sous-secrétaire à la Marine, Gustavus Fox –, il décide de presser le mouvement. Le 11 avril, il signifie au major Anderson que l'heure de l'action a sonné et qu'il va devoir ouvrir le feu sur le fort.

Le Louisianais eût été rassuré s'il avait su que, par une inexplicable erreur de transmission d'ordres, le navire amiral de cette escadre, qui aurait dû transporter le sous-secrétaire à la Marine, avait déjà été envoyé au large de la Floride pour protéger Fort Pickens, dans la baie de Pensacola… contrôlée par les Sudistes !

Furieux, Gustavus Fox embarque sur un autre vapeur, le *Baltic*, qui, accompagné de l'*Isabel*, prend la mer le 9 avril pour aller, dans le Sud, secourir Anderson. Il arrivera trop tard.

Car, las d'attendre, le général Beauregard a envoyé par une estafette sous drapeau blanc, à trois heures du matin, au major Anderson, une dernière sommation pour signifier qu'il ouvrira le feu à quatre heures trente du matin, le 13 avril. De quoi permettre aux assiégés de se mettre à l'abri, et même de riposter. Comme sous les chênes de Congo Square, à La Nouvelle-Orléans, on se défie entre Cavaliers sudistes, engagés sans haine ni colère dans un duel pour le point d'honneur.

Le premier boulet d'une guerre qui allait durer quatre ans, tiré avec un canon de Cummings Point par Edmond Ruffin, le vieil artilleur dont les historiens ont retenu le nom. ébrécha sérieusement le rempart de la forteresse nordiste. D'autres obus détruisirent la porte principale, incendièrent la caserne, tandis que les flammes menaçaient le magasin des poudres. En trente-six heures, les quatorze batteries des forts conquis envoyèrent deux mille six cents projectiles sur Fort Sumter, qui ne répliqua que faiblement. Quand un obus brisa le mât au faîte duquel flottait le drapeau de l'Union, qui s'abîma dans la cour du fort, les Sudistes s'estimèrent en passe de vaincre. En connaisseurs et en sportifs, ils saluèrent le courage d'un assiégé qui, ayant ramassé le pavillon, le brandit sur un piquet.

Soumis à un bombardement dévastateur, le major Anderson comprit que toute résistance devenait impossible. Son ancien élève venait de lui prouver combien il avait su profiter de son enseignement en matière de canonnade ! L'officier se résigna donc à accepter les conditions formulées par le général confédéré, en précisant toutefois, comme pour solliciter patience et compréhension, : « Si vous ne nous mettez pas en pièces, nous serons à bout de vivres dans quelques jours. » Autrement dit, la famine sera aussi efficace que les armes. Cette phrase, que certains lui reprocheront, prouvait qu'Anderson, loyal à l'Union, mais troublé par la perspective de combats fratricides, envisageait « sans enthousiasme une guerre ainsi engagée », comme il l'avait écrit la veille à William Henry Seward, secrétaire à la Guerre.

Malgré le déluge de feu qui s'était abattu sur Fort Sumter, on ne déplora qu'une seule victime, l'artilleur David Hough, tué par une explosion accidentelle qui fit aussi cinq blessés. Le malheureux *private* fut enterré sur place avec les honneurs militaires. La musique joua *Yankee Doodle* et le drapeau fut amené dans les règles et confié à Anderson.

Tous les Sudistes sortirent indemnes de cet engagement historique. Fort Sumter, réputé « aussi imprenable que le rocher de Gibraltar », était tombé.

Quand le *Baltic* et l'*Isabel* entreront dans la baie de Charleston, Fox ne pourra, autorisé par Beauregard qui tient les vaisseaux fédéraux sous la menace de ses batteries, qu'évacuer Anderson et ses hommes.

Se situe alors, le 14 avril 1861, une scène propre à inspirer les imagiers d'Épinal, comme l'histoire aime à en retenir. Beauregard qui, pour ne pas humilier davantage son ancien maître, s'interdit de se rendre au fort, a délégué trois officiers pour recevoir la capitulation, et une section de soldats confédérés pour aider les vaincus à éteindre les incendies.

Après une dernière prise d'armes au cours de laquelle les fantassins fédéraux tirent une salve de quinze coups de fusil, la petite garnison quitte le fort en bon ordre, musique en tête, bannière au vent, pour embarquer sur le vapeur *Isabel*. Les hommes ont conservé leurs armes et Beauregard a refusé de recevoir, symbole de reddition, l'épée du major Anderson.

La même foule, massée sur les rives de la baie d'où elle avait suivi, comme au spectacle, le bombardement du fort, assiste au départ de la troupe fédérale. À son passage, les hommes se découvrent ; les femmes se taisent, pleurent, se signent ; les soldats confédérés présentent les armes à leurs adversaires ; les officiers saluent de l'épée. Tous savent que le major Robert Anderson n'a pas failli à l'honneur et qu'il a droit au respect.

À New York, le commandant de Fort Sumter est d'ailleurs accueilli comme un héros pendant que le président Lincoln, considérant que les événements de Charleston équivalent à une déclaration de guerre, demande aux États qui composent encore l'Union « indissoluble et éternelle » le recrutement de soixante-quinze mille volontaires.

Engagé dans un conflit qu'il eût aimé éviter, Robert Anderson se conduira avec courage et panache au cours des batailles à venir. Nommé brigadier général par Abraham Lincoln le 15 mai 1861, il commandera

l’armée du Kentucky et s’efforcera de maintenir cet État dans l’Union, sans toutefois y parvenir, puisque, le 10 décembre 1861, le Kentucky choisira de rejoindre la Confédération sudiste. Malade, le général Anderson sera libéré du service en octobre 1863, à l’âge de cinquante-huit ans. Il ne sortira de sa propriété familiale que le 14 avril 1865, pour revenir, à la demande du gouvernement, hisser la bannière étoilée sur les ruines de Fort Sumter, quatre ans jour pour jour après avoir amené les couleurs, rageur et larmes aux yeux. Anderson sera alors accompagné, entre autres personnalités, par William Lloyd Garrison, le fondateur à Boston du *Liberator,* le premier journal abolitionniste. Applaudis par les Noirs plus que par les Blancs, les deux hommes auront conscience, ce jour-là, de refonder l’Union. Cette cérémonie patriotique marquera symboliquement la fin de la sécession, à défaut d’illustrer une réconciliation sincère entre le Nord et le Sud.

Robert Anderson, dont l’amour pour la France et la langue française ne se sera jamais démenti, décidera, sa dernière mission accomplie, de se retirer à Nice où il mourra le 26 octobre 1871. Son corps sera transporté au cimetière de West Point où sa tombe est toujours visitée par les cadets.

Pour cause d’incompatibilité

Quand, dans le Vieux Sud, pour situer un événement, dater un vieil objet ou reconnaître une élégance surannée, on dit *Antebellum* – avant-guerre –, c’est toujours, même de nos jours, après d’autres guerres, par référence à la guerre de Sécession.

Au fil des générations, de cette tragédie nationale que fut le conflit meurtrier entre les États du Nord et du Sud et qu’ils préfèrent appeler guerre civile, les Américains ont fait une sainte croisade humanitaire contre l’esclavage.

Cette réduction conforte l’image d’une Amérique respectueuse des races et des religions, démocratie exemplaire, garante universelle des droits de l’homme et de la liberté de conscience.

De nos jours, une telle posture masque l’image moins édifiante d’une ancienne colonie britannique qui mit au travail forcé les premiers Noirs

enlevés à l'Afrique en 1619, et qui ne rendit dignité et liberté à leurs descendants qu'en 1865, dernière nation moderne à le faire !

Or, l'abolition de l'esclavage ne fut que la cause la plus présentable, en même temps que la plus honorable, pour un peuple né d'immigrations multiples et successives.

La Sécession marqua aussi un divorce pour incompatibilité génétique.

L'opposition entre le Nord et Sud, aux États-Unis, a des racines profondes qui ne sont pas que climatiques. Des frontières septentrionales de l'Union, sous influence arctique, au golfe du Mexique subtropical, du Maine à la Louisiane, de la côte pacifique à la côte atlantique, tout diffère, des températures à l'ensoleillement, du blizzard aux ouragans, du relief à la flore et à la faune. La latitude à laquelle ils doivent s'adapter influence les mœurs des humains et leur choix des valeurs morales et culturelles.

L'histoire des États-Unis révèle que le peuplement du Nord et du Sud eut souvent des origines différentes. Issus des premières colonies anglaises, les États du Nord accueillirent surtout des Anglo-Saxons de religion protestante, alors que ceux du Sud se peuplaient de latins catholiques. On ne doit pas négliger ces particularismes, aujourd'hui dilués dans les mouvements de populations. À la veille de la guerre de Sécession, les protestants sont majoritaires au Nord ; au Sud, ce sont les catholiques. On compte alors deux cent cinquante mille catholiques pratiquants sur sept cent mille habitants dans la seule Louisiane où une loi de l'État exige que les Noirs soient baptisés et instruits dans la foi chrétienne, et leur mariage célébré à l'église.

Pendant la seconde moitié du XIX^e^ siècle, le Nord, en pleine industrialisation, construit usines et chemins de fer, élève les premiers gratte-ciel, produit acier, armes, locomotives, pianos et corned-beef. Les fermiers ensemencent les Grandes Plaines, les aventuriers se lancent en famille, à bord de chariots Conestoga, à la conquête de l'Ouest, les crédules s'engagent dans la ruée vers l'or, les maîtres de forges créent des monopoles, les financiers découvrent les profits et les risques de la spéculation, se prosternent à Wall Street devant le dieu Dollar, lui élèvent la Bourse, temple où l'on dit chaque jour une messe, chantée en chiffres, devant des fidèles cupides.

Les premiers millionnaires marient leurs filles à des aristocrates européens désargentés et s'offrent, en même temps que des cloîtres démontés en France ou en Italie, le luxe clinquant des nouveaux riches.

Le Sud, de vocation agraire, héritier des traditions chevaleresques et désuètes de la vieille Europe, observe, amusé, parfois hilare, souvent agacé, l'évolution matérialiste des descendants des colons idéalistes du *Mayflower*. Le Sud cultive coton, canne à sucre, indigo ou tabac, chasse, danse, pêche, flirte et dépense avec désinvolture et panache l'argent qu'il n'a pas toujours. L'idéal du Cavalier, gentleman planteur issu d'une noble famille de colons aventureux, français ou espagnols, de bonne éducation, distingué, instruit, excellent valseur et grand lecteur de Walter Scott, de Miguel de Cervantes et d'Alphonse de Lamartine, ne peut s'accommoder du modèle des Yankees.

Au Nord, tous les profits sont bons, qu'ils viennent de l'industrie, du commerce ou des jeux financiers. Au Sud, seule l'exploitation de la terre nourricière donne des fortunes respectables aux feudataires du roi Coton.

Cette incompatibilité fonctionnelle se retrouve dans les rapports humains. Les puritains du Nord sont scandalisés par le goût de la fête que l'on affiche à La Nouvelle-Orléans, port de la débauche et des plaisirs frelatés. Le fait qu'un fils de famille entretienne, au su de tous, une maîtresse de couleur, et qu'une fois marié, l'épouse ne s'offusque pas si la liaison se prolonge, fait sursauter les mères bostoniennes. Pas plus que leur mari, elles n'admettent qu'un homme en provoque un autre en duel et le tue pour un motif aussi futile que tricherie au jeu, manque de respect à une courtisane ou mise en doute d'une virilité.

Au Nord, le point d'honneur est négociable, comme une dot. Au Sud, « il commande la défense et répudie l'agression[3] ». Au Sud, un différend se règle l'épée à la main, sur le pré ; au Nord, devant un tribunal, par l'intermédiaire d'un avocat.

On peut toutefois remarquer que les bien-pensants du Nord ne dédaignent pas, surtout pendant la période du dévergondage admis et même organisé de Mardi gras, de venir s'encanailler à La Nouvelle-Orléans, comme si la bacchanale bénéficiait, dans le Sud, d'une exterritorialité consentie.

L’abolition de l’esclavage eût, certes, suffi à justifier la croisade nordiste, mais il est honnête de rappeler que l’inéluctable combat contre l’institution particulière relevait aussi de très anciennes rivalités, où l’économie et le progrès technique, autant que l’art de vivre, avaient leur part.

1. En référence à la bataille de Fontenoy, 1745.

2. *P.G.T. Beauregard*, *Napoleon in Gray*, Louisiana University Press, Baton Rouge, 1955.

3. Phrase du marquis de Castellane-Norante dans *les Duels célèbres*, par le Baron de Vaux, éditions Éd. Rouveyre et G. Blond, Paris, 1884.

2.

De la rébellion à la guerre civile

Veillée d'armes

Des milliers d'ouvrages – soixante mille, d'après l'*Encyclopædia Britanica* – ont été écrits, des douzaines de films tournés, ayant pour objet et pour cadre la guerre de Sécession. De nombreux historiens de toutes nationalités ont analysé les causes et les conséquences du conflit ; d'éminents stratèges militaires ont commenté le déroulement des batailles ; des retraités de la politique y ont détecté des dérives démagogiques ; des romanciers se sont inspirés des drames et péripéties de quatre années de lutte fratricide, pour humaniser cette tragédie américaine.

Les souvenirs de la seule guerre vécue sur le territoire de l'Union, si l'on excepte les guerres indiennes, perdurent, vivaces, aussi bien dans la nostalgie *Antebellum* des Sudistes que dans la rassurante bonne conscience des Nordistes.

Cet intérêt soutenu pour la guerre entre les États reste tel que Robert Darnton, ancien directeur de la bibliothèque de Harvard University, faisant allusion au désintérêt croissant de ses compatriotes pour l'histoire en général et celle des autres peuples en particulier, a pu écrire dans son *Apologie du livre*[1] : « Un superbe ouvrage sur la Révolution française, qui a obtenu de très grands prix, ne s'est vendu qu'à cent quatre-vingt-trois exemplaires cartonnés et cinq cent quarante-neuf brochés. Bien sûr, certains domaines, comme la guerre de Sécession, continuent à résister. »

Elle résiste si bien qu'en 2011, le cent cinquantième anniversaire du premier coup de canon, tiré sur Fort Sumter par les rebelles sudistes, suscita des commémorations spectaculaires.

De la Maison-Blanche, le président Barack Obama rappela « l'énorme coût de l'unité et de la liberté dont jouissent aujourd'hui les Américains depuis que les armes se sont tues et que les Bleus et les Gris se sont unis ».

Le 12 avril 2011, à trois heures quarante-cinq minutes du matin, à l'heure exacte du premier assaut sudiste, un tir de mortier, à blanc cette fois, rappela l'ouverture d'une confrontation qui devait coûter la vie à plus de six cent mille Américains. D'après les journaux du printemps 2011, l'événement fut suivi sur place, en pleine nuit, par mille deux cents personnes, parmi lesquelles on vit peu de Noirs, à qui cette reconstitution historique rappelait combien leurs ancêtres, enlevés à l'Afrique, avaient souffert de l'esclavage.

Fort Sumter, noble vestige, classé National Monument depuis 1948, est visité chaque année par des milliers de touristes.

Du port de Charleston, on s'y rend par bateau en trente minutes. Au pied du mât où flotte la bannière étoilée, sur les lieux où le major nordiste Anderson dut rendre les armes au général sudiste Beauregard, un guide raconte les combats des 12 et 13 avril 1861. Un musée et des boutiques de souvenirs ont été aménagés entre les murailles ruinées par les obus que les zélateurs du patrimoine ont eu le bon goût de ne pas relever.

La source de récits détaillés, relatifs à cette guerre, paraît inépuisable, puisque plusieurs magazines lui sont encore consacrés, comme *Blue & Gray, America's Civil War, The Civil War Monitor*, pour ne citer que les plus connus.

Les hostilités, ouvertes à Fort Sumter, se propagèrent dès que les deux partis eurent constitué des armées. Au lendemain de la chute du fort, Abraham Lincoln fit appeler sous le drapeau fédéral soixante-quinze mille miliciens des États du Nord, tandis qu'au Sud les volontaires se précipitaient dans les bureaux de recrutement et que les ateliers de vêtements ouverts dans les prisons, les tailleurs, les femmes qui possédaient une machine à coudre se mettaient à confectionner des uniformes gris.

Nous laisserons aux spécialistes l'histoire et le récit détaillé des combats qui, sans jamais former une véritable ligne de front, se déroulèrent ponctuellement de la Virginie à la Floride, des Carolines au Missouri, de la Pennsylvanie à l'Alabama.

De tout temps, les dieux et les hommes ont, semble-t-il, réservé à la Louisiane un sort particulier. La guerre entre les États confirma sans ménagement cette singularité. De par sa situation géographique – au

débouché du Mississippi, sur le golfe du Mexique – et l'importance économique du port de La Nouvelle-Orléans, alors le deuxième de l'Union après New York, l'ancienne colonie française devait connaître l'honneur de la première ligne et l'infortune de la défaite.

C'est cependant loin du golfe du Mexique, en Virginie, où se sont déjà déroulées, en juin, des rencontres sans grands dommages entre adversaires qui n'ont, pour la plupart, jamais tenu un fusil, que se déroula, le 21 juillet 1861, la grande bataille liminaire dite de Bull Run, du nom d'une petite rivière.

Les Sudistes – vingt-cinq mille hommes, dont les 6e, 7e, 8e régiments et le Washington Artillery of New Orleans, commandés par Beauregard, le vainqueur de Fort Sumter – se préparent, dans la petite ville de Manassas, sur une voie ferrée, à une quarantaine de kilomètres de Washington, à marcher vers le Potomac et, au-delà du fleuve, sur la capitale fédérale. Malgré le désarroi suscité par l'approche de ceux que l'on doit désormais traiter en ennemis, politiques et citoyens comptent sur les dix-huit mille miliciens du général Irvin McDowell, vétéran de la guerre du Mexique, pour repousser d'éventuels assaillants. La nuit, de puissants projecteurs balaient la rive droite du Potomac par où l'on pense que peuvent surgir les Sudistes.

McDowell, qui sait ses troupes peu préparées au combat, se résout, après quelque hésitation, à ne pas attendre l'assaut des Confédérés. Il choisit l'affrontement pour chasser les rebelles hors de vue de Washington. Les engagements sont d'une violence extrême entre combattants inexpérimentés qui, portant des uniformes disparates – parfois des tenues civiles, côté sudiste –, ont du mal à se différencier dans la confusion des assauts et sous les duels d'artillerie. Cela fera dire plus tard à un historien que la tuerie de Bull Run fut une bataille d'amateurs. Ce fut aussi une défaite démoralisante pour les Nordistes.

Surpris par la fougue des Confédérés, les Fédéraux se débandent, s'enfuient au cours d'une retraite désordonnée vers la capitale où l'on commence à craindre le pire. Certains défaitistes envisagent déjà d'évacuer la ville.

L'armée nordiste, dite du Potomac, a perdu deux mille neuf cent cinquante-deux hommes, dont quatre cent soixante tués et mille onze

blessés, mais aussi mille trois cent douze « disparus » qui, sans doute, ont déserté le champ de bataille. Les Sudistes déplorent trois cent quatre-vingt-sept morts, mille cinq cent quatre-vingt-deux blessés, mais seulement treize « disparus ». La combativité a été plus patente, et le patriotisme plus fervent, côté sudiste.

Le général confédéré Thomas Jonathan Jackson, dit Stonewall, blessé au cours du dernier assaut, déclare au médecin qui le soigne : « Qu'on me donne cinq mille hommes frais et, demain, j'entre dans Washington. »

Si les Sudistes, fiers de cette victoire, avaient poursuivi l'offensive, les suites du conflit eussent peut-être été différentes.

Une armée panachée

Pendant que se prépare en Virginie la riposte fédérale, et que s'ouvrent de nouveaux théâtres d'opérations, la Louisiane rassemble une armée composite. Celle-ci reflète, comme ses mœurs et sa cuisine, les épisodes de son passé et le caractère hétérogène de son peuplement.

On compte bientôt trois régiments de Louisiana Zouaves, composés de Français et d'Italiens, dont certains ont participé à la guerre de Crimée. Leur uniforme fait la couleur des revues : pantalon rouge bouffant à la turque, courte vareuse rouge soutachée de laine ou d'or suivant les grades, bonnet rouge à glands noirs. Les Tiger Zouaves du major Anatole Placide Avegno portent aussi le pantalon bouffant, mais bleu azur, et une calotte rouge. Ils se distingueront un an plus tard, les 6 et 7 avril 1862, à la bataille de Shiloh, au cours de laquelle Avegno, père de la *Madame X* qui sera peinte par John Singer Sargent[2], trouvera la mort.

La communauté espagnole a constitué une brigade de chasseurs, les Cazadores, et les Cubains, la Spanish Legion. Suédois et Danois sont rassemblés dans les Scandinavian Guards, les Écossais dans la Rifle Guard, les Allemands dans la Blücher Guard. Les Irlandais réunissent huit cents hommes dans une Irish Guard. Les Grecs, les Polonais constituent des compagnies distinctes ; les Albanais sont incorporés chez les zouaves. Deux cent soixante Italiens fondent la Garibaldi Legion. Les First Louisiana Regulars, les Crescent Rifles et les Orleans Cadets complètent cette armée à

laquelle s’agrègent les milices des paroisses. Enfin, pour réunir ceux qui n’ont pas conservé la fibre nationaliste de leur origine, est créée, sous les ordres du brigadier général Paul Juge junior, une European Brigade où tous les volontaires sans attaches sont accueillis. Elle comporte quatre régiments d’infanterie, un de cavalerie et la French Guard, au total quatre mille cinq cents hommes qui joueront un rôle décisif lors de la défense de La Nouvelle-Orléans. À ces unités s’ajoute le fameux Washington Artillery, vieux régiment dont l’uniforme – longue veste marine, pantalon blanc, shako à pompon – est cher aux Louisianais.

Quant aux planteurs, bons cavaliers, ils servent comme dragons ou hussards, et, s’ils portent des uniformes variés, souvent de fantaisie, et se coiffent d’un panama ou d’un feutre emplumé, leurs armes préférées restent l’épée, le sabre et le pistolet. Pour eux, le conflit Nord-Sud revêt d’abord les apparences d’un duel entre gentilshommes. Face aux nouveaux engins de mort – carabines à répétition, mitrailleuses, torpilles, mines, canons à longue portée et sur rails – qui seront inaugurés au cours de cette guerre dépourvue de dentelles, ils déchanteront avant de se faire, dans bien des cas, tuer avec panache.

Plus surprenant est l’engagement des Noirs libres. On en compte, en 1861, dix-huit mille en Louisiane, dont onze mille à La Nouvelle-Orléans. Trois mille d’entre eux se portent volontaires pour servir au côté des Blancs contre les abolitionnistes du Nord. Ils sont petits planteurs, intendants, barbiers, commerçants, juristes, médecins, et possèdent parfois des esclaves, comme si la communauté de race était oubliée. Ils regretteront que le président de la Confédération, Jefferson Davis, interdise sagement leur enrôlement dans les unités combattantes, et les fasse cantonner dans des tâches d’intendance ou de protection des digues. Lincoln aura moins de scrupules et autorisera la formation de régiments noirs qui sèmeront la terreur dans le Sud. On ne manquera pas de leur imputer, parfois à juste raison, souvent avec exagération, pillages, meurtres et viols de femmes blanches.

La seule dissonance dans la mobilisation cosmopolite de la Louisiane vient du consul britannique. La reine Victoria avait, le 13 mai 1861, demandé « à tous ses affectueux sujets d’observer une stricte neutralité dans les hostilités malheureusement commencées entre les États-Unis et certains

États s’appelant États confédérés d’Amérique ». Ému du fait que les citoyens britanniques résidant en Louisiane soient partagés entre abolitionnistes et esclavagistes suivant qu’ils sont propriétaires terriens ou employés de banque, le diplomate rappelle que ses compatriotes doivent tous rester à l’écart du conflit.

Le *Times* de Londres ayant rapporté que des sujets de Sa Très Gracieuse Majesté « avaient été requis de servir, de force, comme volontaires dans l’armée confédérée », le consul tient à vérifier que les Anglais d’humeur batailleuse sont bien de vrais volontaires. Acte lui en est aussitôt donné par le gouverneur.

Pour former ces civils promus militaires, les autorités ont transformé l’hippodrome de Metairie en camp d’entraînement : c’est Walker Camp, du nom d’un ancien gouverneur de l’État. Il en sera de même, plus tard, des autres hippodromes de la ville, tous placés sous l’autorité du brigadier général Elisha L. Tracy, vétéran de la guerre du Mexique. Les exercices commencent à quatre heures du matin et s’achèvent à neuf heures ; les recrues y apprennent le maniement des armes et les règles du métier militaire. On crée aussi une école d’officiers subalternes, car les cadres font souvent défaut.

La plupart des officiers supérieurs sont, comme dans les régiments nordistes, des anciens de West Point qui ont choisi de quitter l’armée des États-Unis pour servir le Sud où ils sont nés.

En peu de mois, la Louisiane a ainsi formé deux cent cinquante compagnies, soit vingt-neuf mille hommes qui, une fois vêtus de gris, seront incorporés à l’armée confédérée et, pour dix-huit mille d’entre eux, engagés dans des batailles loin de leur État d’origine.

Comme il faut de l’argent pour payer soldes, équipements et nourriture des troupes, la législature débloque cinq cent mille dollars et augmente les impôts afin de pouvoir verser des secours aux familles des engagés. À ces fonds s’ajoutent de nombreuses contributions volontaires. Les riches planteurs sont les plus généreux et vont parfois jusqu’à entretenir à leurs frais, comme autrefois sous les rois de France, un régiment ou une compagnie. Armateurs et négociants font de même, et leurs dons, de cinq mille à douze mille dollars, sont le plus souvent alloués aux unités qu’ils choisissent de parrainer.

Le professeur John D. Winters, historien incontesté de la guerre civile en Louisiane[3], estime à plus de cinq cent mille dollars, en 1861, les participations privées au financement du conflit. C'est bien peu quand on sait que, dans le même temps, les banquiers de Boston ont offert quatre millions de dollars au gouvernement fédéral pour faire la guerre aux esclavagistes.

Tandis que les autorités recueillent ces aides nécessaires, les femmes organisent des ouvroirs où elles confectionnent des pansements, tricotent des chaussettes, découpent des écharpes, cousent des sous-vêtements, collectent des couvertures. Ce sont les chaussures qui font le plus défaut car, habituellement importées des usines du Nord, elles ne parviennent plus dans un État qui n'en produit pas encore.

Bazars, loteries, pique-niques, bals, ventes de charité permettent de récolter des dollars pour équiper des dispensaires, dans l'attente des premiers blessés.

Car, avec le blocus décidé par Abraham Lincoln pour étouffer le Sud, la guerre va bientôt entrer, par le golfe du Mexique et le delta du Mississippi, dans une phase plus active.

Le roi Coton privé de sortie

Le 26 mai 1861, des marins du commerce débarquant à La Nouvelle-Orléans, siège de trente-trois lignes de transport maritime océanique, avaient signalé la présence de quatre navires de l'US Navy dans les eaux du golfe. Le blocus, décrété dès le 19 avril par Abraham Lincoln, était donc en train de se mettre en place pour interdire aux États confédérés importation et exportation de marchandises.

On sait bientôt que quatre frégates nordistes tentent d'empêcher les cargos de sortir du Mississippi et d'interdire aux arrivants l'accès à La Nouvelle-Orléans. Pendant des mois, le blocus reste toutefois d'une perméabilité décevante. Les pilotes louisianais, qui voguent à l'aise dans l'écheveau de rivières que constitue le delta du fleuve, empruntent des passes, dangereuses mais navigables, qui ne peuvent toutes être gardées. Ils réussissent non seulement à franchir le barrage nordiste, mais empêchent les

schooners de livrer charbon et vivres aux unités fédérales en station. Il arrive même qu'ils capturent ces ravitailleurs et s'emparent de leur cargaison.

À terre, les autorités, se méfiant des espions venus du Nord, interdisent toute communication avec les bateaux fédéraux, et se hâtent de transformer des vapeurs fluviaux en navires de guerre pour attaquer la marine ennemie. Les ponts et carènes sont couverts jusqu'à la ligne de flottaison de plaques de tôle ; les superstructures réduites disparaissent sous un blindage, sorte de carapace de tortue qui abrite quelques canons. Les armes terrestres ont du mal à s'amariner, mais leurs servants ne manquent ni d'audace ni d'adresse.

Le premier steamer militarisé en état de servir est baptisé *Manassas*, par référence à la victoire de Bull Run. Armé de pièces de trente-deux pouces, il attaque, dès sa sortie, la frégate *Richmond* pendant qu'un schooner livre à celle-ci du charbon et de l'eau.

Le *Sumter*, cargo nordiste armé, venu lui aussi ravitailler les unités fédérales, est poursuivi, pendant trois heures, par des embarcations sudistes et doit prendre honteusement la fuite. On apprendra plus tard que ce vapeur était commandé par le capitaine Raphael Semmes, futur héros du combat naval légendaire qui opposera, en juin 1864, l'*Alabama* et le *Kearsarge* dans les eaux françaises, devant le port de Cherbourg.

Au cours de l'été 1861, les marins de l'escadre du blocus, placés sous l'autorité du capitaine William Mervine, s'ennuient et tombent souvent malades. Ils manquent d'eau potable et de vivres frais, sont dévorés par les moustiques et redoutent scorbut et fièvre jaune. Dans l'étouffante moiteur de l'estuaire, le brouillard fétide qu'exhalent marais et bayous se répand sur la côte. Complices des forceurs de blocus, ces brumes laiteuses aident les marins habiles à se faufiler hors de vue des vigies nordistes. Fin 1861, on estime à près de trois cents les bateaux sudistes entrés ou sortis du delta sans être interceptés.

Quand on apprend, au cours de l'automne, par des agents secrets en résidence à Washington, que le gouvernement fédéral prépare un plan pour prendre possession de La Nouvelle-Orléans, les Confédérés s'inquiètent. Les espions précisent que cette expédition maritime a été proposée et doit être conduite par le capitaine David Glasgow Farragut, originaire du Tennessee, donc fils du Sud « par naissance, résidence et mariage », précise

John D. Winters. Cet officier, âgé de soixante et un ans, a commencé sa carrière de marin à l'âge de neuf ans. Mousse à bord du croiseur *Essex*, il a été adopté, tel un fils, par le commandant David Porter, un preux de la guerre sur mer de 1812-1815. À l'âge de douze ans, Farragut a participé, sous les ordres de Foster, qu'il admire, à des attaques contre les navires de commerce britanniques, avant d'être fait prisonnier par les Anglais lors d'un engagement naval au large de Valparaiso. Libéré, il conquiert ses galons dans l'US Navy et reste résolument loyal à l'Union dès la sécession du Tennessee, le 8 juin 1861.

Poumon économique du Sud, le port de La Nouvelle-Orléans, par où ne transitent plus, au prix de grands risques, que les cotons destinés aux filatures anglaises et françaises, se met aussitôt en état de défense. Fort Saint Philip et Fort Jackson, qui se font face sur les rives du fleuve, sont pourvus de cent quinze canons et occupés par un millier d'hommes. Pour prévenir la remontée du Mississippi par des navires indésirables, on immerge, d'une berge à l'autre, une énorme chaîne, et l'on construit, avec des troncs de cyprès liés par des cordes, un train de bois, sorte de barrage flottant qui obstrue le chenal principal. Fort Macomb et Fort Pike défendent l'accès au lac Pontchartrain, et Fort Berwick, la baie du même nom.

La Nouvelle-Orléans se croit ainsi protégée d'un assaut des vapeurs nordistes ancrés à l'entrée du delta, que rejoignent d'autres navires pour rendre le blocus plus efficace. Alarmé, le gouverneur Overton Moore fait part de ses craintes au gouvernement de la Confédération installé à Richmond.

On manque de salpêtre pour faire de la poudre dans les moulins récemment construits. La milice est indisciplinée : ne restent plus que trois mille cinq cents hommes pour défendre la ville qui, hormis Fort Jackson et Fort Saint Philip, n'a pas de fortifications. Le major général Mansfield Lovell fait construire par les esclaves des remparts de terre. À la demande du général Beauregard, on rassemble, dans le bâtiment de la Douane, les cloches des plantations qui appellent habituellement les esclaves au travail, les cloches des églises et celles des écoles : leur bronze servira, en cas de besoin, à la fabrication de canons dans des fonderies en cours d'installation[4].

À la fin de l’année 1861, les effets du blocus commencent à être ressentis par les citadins de La Nouvelle-Orléans. Le prix des denrées augmente. Celui du café, à 1,25 dollar la livre, a doublé. La farine vaut 3 dollars la livre, le sucre 8 cents, le sel 4,50 dollars les cinq kilos, le whisky 3 dollars le gallon[5]. On manque de grains pour nourrir la volaille, de chandelles pour s’éclairer ; les journaux réduisent leur pagination et leur périodicité, faute de papier. Si l’on commence à fabriquer des chaussures et si le développement industriel est encouragé, les banques, autrefois les plus puissantes de l’Union, souffrent de la raréfaction de l’or et de l’argent. Le papier-monnaie confédéré, que l’on vient d’imprimer, se dévalue vite par rapport au dollar, et l’on use de timbres postaux de trois à dix cents pour régler les menus achats.

Le climat de cette veillée d’armes est révélé, non sans un parti pris aveuglément conservateur et esclavagiste, par une lettre que l’évêque de Natchitoches, Mgr Auguste Marie Aloysius Martin, né à Saint-Malo, ancien élève du collège de Rennes, adresse le 4 novembre 1861 à « Messieurs les Présidents et Membres des Conseils centraux de la Propagation de la Foi à Lyon et Paris ». Après avoir averti que ce courrier leur parvient par l’intermédiaire du consul de France à La Nouvelle-Orléans, le comte Mejan, l’évêque brosse un tableau de la situation telle que la ressentent et la vivent les Louisianais :

» Le Nord, par ses milliers d’émissaires payés, travaillant à exciter les Noirs au meurtre, au pillage, fournissant des armes, distribuant des poisons, bloquant avec sa marine nos fleuves et nos ports maritimes, met actuellement une nombreuse flotte et quatre cent mille hommes en mouvement pour envahir le Sud, simultanément par terre et par mer.

» Le Sud, debout et déclarant qu’il sacrifiera tout pour maintenir son indépendance, garder l’intégrité de son territoire, défendre ses propriétés et protéger ses esclaves contre un affranchissement forcé […] qui ne leur donnerait que la liberté de retomber dans la barbarie et d’y mourir de faim et de misère.

» Le Nord, irrité par les défaites éclatantes qui ont jusqu’ici signalé chaque bataille rangée, va recrutant sans cesse et à prix d’or, dans les classes les plus abjectes dont fourmillent ses populeuses cités manufacturières et commerciales.

» Le Sud, calme dans ses succès, héroïque dans sa défense, envoyant au combat la plus noble fleur de sa jeunesse, est ferme dans sa volonté de se tenir sur la défensive.

» Le Nord, marchant au nom des doctrines égalitaires et anticatholiques ; le Sud, appelant sur ses drapeaux la bénédiction des évêques et des prêtres, leur demandant des aumôniers pour ses soldats, des sœurs de charité pour ses hôpitaux, est fier d'avoir, à la tête de ses armées, un homme dont la France pourrait être orgueilleuse, le général Beauregard, homme de foi autant que de talent militaire, qui, la veille de la bataille de Manassas, communia dans le camp, à la tête de trois cents de ses braves, et dont le premier acte, après la victoire, fut de s'agenouiller sur le champ de bataille pour rendre à Dieu grâce et gloire. »

Le prélat s'en prend ensuite aux protestants du Nord, « appuyés sur la démagogie européenne », taxés « de radicalisme infidèle et poussant à une guerre d'extermination ».

Harriet Beecher-Stowe n'échappe pas à ses critiques. Pour Mgr Martin, « l'absurde *Case de l'oncle Tom* est un ballon d'essai lancé par les abolitionnistes du Nord et d'Angleterre pour préparer la voie à la catastrophe actuelle ».

Puis viennent des constatations amères :

« Nous sommes épuisés d'argent, et la misère est à nos portes. Le blocus des ports et du fleuve nous prive, depuis des mois de tout arrivage de denrées alimentaires. Celles de première nécessité ou manquent totalement ou ont quadruplé de valeur. Plus de travail pour l'ouvrier, plus de commerce, plus de navigation sur nos cours d'eau. Le coton de cette année, source unique de l'aisance du pays, est un capital immobilisé, entassé sur les plantations. Nos établissements d'éducation sont presque vides, les familles étant dans l'impossibilité de payer les pensions[6]. »

En conclusion, Mgr Martin révèle qu'il a dû congédier « son seul domestique à gages », les autres étant sans doute des esclaves…

En post-scriptum, il se félicite que la lettre pascale de Mgr Vérot ait été reproduite, en français et en anglais, par les journaux. Cette lettre traite, « du point de vue catholique et social, de la brûlante question de l'esclavage sur laquelle l'opinion, même de nos meilleures têtes en Europe, a été si

étrangement égarée. La masse des esclaves, plus heureux que des milliers d'ouvriers en Europe, redoute l'affranchissement plus que la mort. Leur condition est, certes, susceptible de désirables améliorations. Cette promesse, graduellement et sûrement, est, dans le Sud, une des plus belles œuvres de l'Église. »

Car telle est, en Louisiane, la doctrine des Églises, qu'elles soient catholique romaine, protestante, presbytérienne, luthérienne ou autres. Pour tous ces chrétiens, les Noirs ne peuvent progresser, être éduqués, acquérir de bonnes mœurs que par l'esclavage, lequel est d'ailleurs autorisé par Dieu comme il est écrit dans le *Lévitique (Ancien Testament)*, chapitre XXV :

« 44. Ayez des esclaves et des servantes des nations qui sont autour de vous.

» 45. Vous aurez, aussi, pour esclaves des étrangers qui sont venus parmi vous, et ceux qui sont nés d'eux dans votre pays.

» 46. Vous les laisserez à votre postérité par droit héréditaire. »

La Bible offre aussi des références diverses où chacun puise de quoi affermir ses choix. Certains Louisianais voient dans les Africains les descendants de Cham, le second des trois fils de Noé, que ce dernier donna comme esclave à ses frères pour le punir de n'avoir pas couvert le corps nu de son père aviné et endormi.

Il se trouvera cependant un dominicain, le père Vincent Gatti, pour faire observer à juste raison « que les vues sur l'esclavage de Mgr Martin sont en conflit avec l'enseignement de l'Église catholique ». Le religieux invite les dirigeants de la Propagation de la Foi à demander au prélat de « rectifier erreurs et inexactitudes ». D'autres voix s'élèvent pour rappeler que toute justification de l'esclavage est contraire aux préceptes énoncés par le Christ et divulgués par les Évangiles.

Les Louisianais de toute religion, nationalité d'origine et rang social confondus, et quelles que soient leurs opinions politiques, sont alors, dans leur immense majorité, encore pour le maintien de l'esclavage. Tous les Blancs du Sud ont si intimement assimilé l'institution particulière, composante économique devenue indispensable au maintien du règne profitable du roi Coton, qu'ils sont dans l'incapacité de prendre conscience de l'inhumanité de la condition des Noirs. Les rares propriétaires d'esclaves

qui seraient prêts à envisager un affranchissement de leurs ouvriers ou domestiques ont trouvé, dans Alexis de Tocqueville, de quoi douter du bien-fondé d'une telle évolution. N'écrit-il pas, dans *De la démocratie en Amérique* : « Ce serait bien d'abolir la servitude, mais alors, comment fera-t-on pour se débarrasser des Noirs ? » Et l'auteur d'ajouter, plus loin : « S'il fallait absolument prévoir l'avenir, je dirais que, suivant le cours probable des choses, l'abolition de l'esclavage au Sud fera croître la répugnance que la population blanche y éprouve pour les Noirs. »

Sur ce point, hélas, Tocqueville aura longtemps raison !

Les Bahamas arsenal du Sud

Le blocus des ports – ceux de la Louisiane, sur le golfe du Mexique ; ceux des Carolines et de la Virginie, sur l'Atlantique – prive maintenant l'Europe de coton. Cette pénurie crée des dizaines de milliers de chômeurs car, en Grande-Bretagne, l'industrie textile s'approvisionnait à quatre-vingts pour cent dans les États esclavagistes. Des ouvriers en colère manifestent dans le Lancashire, le Yorkshire et à Manchester. En France, les armateurs du Havre souffrent d'une importante perte de fret, et les manufactures de Rouen et de Mulhouse, manquant de fibre, cessent leur activité. Cette « famine du coton » – comme les journaux anglais nomment le tarissement des importations de fibre – suscite une hostilité déclarée à l'égard du gouvernement de Washington, et une sympathie intéressée pour les Confédérés.

Punch, à Londres, se déclare dans un quatrain maintes fois cité :

Avec le Sud, le lien tient bon,
Car il est fait tout en coton.
Où serait notre calicot
Sans le travail du bon négro ?

The Times est moins plaisant quand il considère « la destruction du colosse américain comme la bonne délivrance d'un cauchemar ». Et le journaliste ajoute ce commentaire, qui reflète l'opinion de la majorité de ses

compatriotes : « Excepté quelques gentlemen de tendance républicaine, tous ne sont pas éloignés de souhaiter le succès de la cause sudiste. »

Quant au *Morning Post*, il demande : « Si le Nord gagne, qui peut douter que la démocratie sera plus arrogante, plus agressive, plus nivelante et plus vulgaire, si cela est possible, que jamais avant[7] ? »

En France où l'on sait que la proposition de médiation offerte aux deux parties par Napoléon III, empêtré dans la guerre du Mexique, a été rejetée par le Nord, le gouvernement impérial refuse, comme le gouvernement britannique, d'adhérer au Traité de 1856 qui, jetant les bases d'un droit maritime, interdisait la course comme contraire aux lois de la guerre. C'est une façon de soutenir les forceurs de blocus et de montrer aux Sudistes une bienveillante compréhension.

C'est aussi, en dépit de la neutralité proclamée par Victoria, ce qui permet aux chantiers de la Clyde et de la Mersey de construire d'étranges bateaux destinés aux forceurs de blocus, les *blocade runners*. Ce sont de petits bâtiments dont la coque, en plaques de tôle de fer rivetées, est aveugle et parfaitement lisse. Équipés de chaudières dans lesquelles on ne brûle que du charbon gallois, le moins fumigène, et propulsés par des roues à aubes, ils mesurent soixante-cinq mètres de long et sept de large, leur tirant d'eau étant de trois mètres. Bas sur les flots, effilés, privés de château, ils sont pourvus de deux fines cheminées qui peuvent être réduites, comme des tubes télescopiques, à la hauteur d'un baril. Peints en gris souris, ils ressemblent à des squales. Rapides – ils filent allègrement vingt nœuds – et très maniables, ils sont qualifiés, par les ouvriers des chantiers, de « lévriers des mers ». Quatre caissons étanches reçoivent la cargaison, mais ils n'offrent aucun confort à un équipage réduit. Ils peuvent transporter deux mille balles de coton.

Le gouvernement britannique ayant reconnu aux deux camps le statut de belligérant, cette disposition donne, au Sud comme au Nord, le droit, garanti par les lois internationales, de contracter des emprunts et d'acheter des armes, munitions et produits divers aux pays neutres.

Comble de duplicité, ces navires montés par des marins intrépides sont le plus souvent commandés par des officiers de la Royal Navy, officiellement en demi-solde, en congé ou en retraite. L'amirauté britannique feint d'ignorer l'engagement de ces marins expérimentés dans la flotte très

privée des forceurs de blocus. En cas d'ennuis avec l'US Navy, ils seront abandonnés à leur sort, bien qu'ont les ait assurés qu'ils retrouveraient leur grade dans la flotte de Sa Très Gracieuse Majesté sitôt le conflit américain terminé !

Certains, ayant accompli maintes traversées illicites entre les Bahamas et les côtes américaines, regagnèrent la marine royale après la guerre de Sécession. Ils furent souvent reçus comme des héros. Charles Murray-Aynsley termina sa carrière avec le grade de vice-amiral, et William Nathan Wrighte Hewett devint amiral de la flotte de la Manche avant de prendre sa retraite comme commandant du yacht de la reine Victoria.

C'est une colonie de la couronne britannique, l'archipel des Bahamas, situé dans l'Atlantique nord à moins de cent kilomètres des côtes américaines, qui va servir de base aux forceurs de blocus. On en comptera parfois une centaine dans le port de Nassau.

Les grands vapeurs transatlantiques apportent d'Angleterre à Nassau tout ce qui manque au Sud : armes, munitions, vêtements, médicaments, thé, café et autres denrées, même des corsets, des chapeaux et des fanfreluches dont sont privées les belles de plantation ! Transbordées sur les « lévriers des mers », ces cargaisons sont acheminées, avec mille ruses, pour franchir les barrages de l'US Navy, vers les ports des Carolines, de la Virginie, de la Floride. Au retour, les forceurs de blocus rapportent des balles de coton qui seront livrées en Europe par des cargos battant pavillon neutre.

Le coton, payé de huit à dix cents la livre à Charleston, est revendu, à Nassau, quarante ou cinquante cents. Il vaut cinq fois plus en arrivant à Liverpool où mille balles de coton se négocient parfois deux cent cinquante mille livres sterling ! C'est dire que certains armateurs font fortune, et que les Bahamas, surtout Nassau, la capitale, profitent des retombées que représentent les droits à l'importation et à l'exportation.

Les affaires de l'archipel n'ont jamais été aussi florissantes. La consommation de whisky et de bière a fortement augmenté, et le Royal Victoria Hotel, ouvert au commencement de l'année 1861 et administré par Walter Lancey, un Américain, ne désemplit pas. En plus de familles américaines de Boston, de Chicago ou d'Atlanta, on y rencontre diplomates, hommes d'affaires, aventuriers, espions, officiers des transatlantiques en escale et commandants à forte solde des « lévriers des mers ». Un orchestre

venu de New York joue à l’heure du thé et anime les soirées dansantes. Les jolies octavonnes bahamiennes, chez qui sangs noir, blanc et indien mêlés donnent un teint ivoire et des yeux de braise, rencontrent, sous les palmiers du parc, des amants généreux.

C’est aussi à Nassau que se présenta un jour un grand vapeur pourvu de puissantes machines et des aides à la navigation les plus modernes. L’*Oreto* arrivait de Liverpool. Il était officiellement destiné à un armateur de Palerme. En réalité, il avait été commandé aux chantiers Miller and Sons, de la Mersey, par un envoyé du gouvernement confédéré, James D. Bulloch. L’officier britannique qui avait convoyé le navire de Liverpool à Nassau céda la passerelle à un officier sudiste, et l’*Oreto*, rebaptisé *Florida*, solidement armé, devint un redoutable croiseur. Au cours de la guerre, il devait couler trente-huit bateaux de l’Union avant d’être capturé par l’US Navy, le 7 octobre 1864, dans les eaux brésiliennes.

En dépit des protestations réitérées du consul des États-Unis et du gouvernement de Washington, les Bahamas seront, pendant quatre années, l’arsenal du roi Coton.

Ce ne sera pas la dernière fois que les malheurs de l’Union feront la fortune des Bahamas et permettront d’embellir et de moderniser New Providence, l’île capitale.

On estimera à la fin de la guerre que, basés à Nassau, huit cents forceurs de blocus – l’US Navy n’en intercepta qu’un sur dix – ont extrait des États du Sud, au cours de plus de huit mille traversées entre les ports du Sud et les Bahamas, un million deux cent cinquante mille balles de coton, ce qui rapporta aux Confédérés plus de deux cents millions de dollars.

L’affaire du Trent

L’arraisonnement, le 8 novembre 1861, dans les eaux internationales, par la marine américaine, d’un navire anglais transportant deux ambassadeurs confédérés, fit surgir la menace d’une nouvelle guerre entre les États-Unis et la Grande-Bretagne.

Le président de la Confédération, Jefferson Davis, avait décidé d’envoyer, à Londres et à Paris, deux émissaires officiels pour représenter

les intérêts du Sud auprès des gouvernements britannique et français.

Il avait choisi comme ambassadeur à Paris un Louisianais, John Slidell, alors âgé de soixante-huit ans. Né à New York, ce démocrate était arrivé, à l'âge de vingt-six ans, à La Nouvelle-Orléans. Devenu un éminent juriste et leader du parti démocrate, il avait siégé à la chambre des Représentants avant d'être nommé ambassadeur des États-Unis au Mexique. Époux d'une créole d'origine française, Mathilde Deslonde, francophone et ami de Napoléon III, il était le meilleur représentant possible du Sud auprès de l'empereur des Français.

Pour Londres était désigné James Mason, un Virginien, avocat, ancien membre du Sénat des États-Unis, très influent au parti démocrate et auteur du Fugitive Slave Act de 1850, loi qui obligeait la restitution des esclaves fugueurs à leurs propriétaires.

Les deux diplomates s'étaient discrètement embarqués, avec leurs familles et leurs secrétaires, sur un navire forceur de blocus qui les avait transportés de Charleston à Nassau où ils avaient pris place sur un paquebot à destination de La Havane. C'est là qu'ils avaient attendu le passage du *Trent*, un transatlantique britannique qui assurait la liaison entre les Antilles et l'Angleterre. Le navire voguait vers cette destination quand, le 8 novembre, dans les eaux bahamiennes de l'Old Bahama Channel, il fut arraisonné par un sloop de guerre américain, le *San Jacinto*, commandé par le capitaine Charles Wilkes. Ce dernier fit tirer un coup de semonce à la proue du *Trent* pour obliger le vapeur à mettre en panne. S'étant imposé, avec un groupe de fusiliers marins, à bord du paquebot, l'officier américain, sans tenir compte des protestations du commandant du *Trent*, procéda à l'arrestation de Slidell, de Mason et de leurs secrétaires. Tous quatre furent transférés *manu militari* sur le sloop. Les familles des ambassadeurs restèrent à bord du *Trent*. Au cours de cette brutale intervention, une des filles de Slidell gifla un officier américain qui la serrait d'un peu trop près…

Tandis que le transatlantique voguait vers Southampton, le *San Jacinto* faisait route vers Boston où Wilkes fut, le 24 novembre, accueilli avec des ovations et honoré d'un banquet officiel, tandis que Slidell et Mason, ainsi que leurs secrétaires, étaient incarcérés à Fort Warren.

Charles Wilkes, qui se vantait d'avoir « tiré trois poils à la queue du lion britannique », reçut aussi, par un vote, les félicitations officielles du Congrès pour la capture, peu glorieuse et au mépris des lois internationales, de deux hommes sans défense.

Abraham Lincoln, fort mécontent depuis que la reine Victoria avait accordé aux Sudistes le statut de belligérants, ce qui correspondait à une reconnaissance *de facto* du gouvernement confédéré, refusa aux envoyés de Jefferson la qualité de diplomates. Le Président ordonna qu'ils fussent traités comme de simples rebelles, ce qui permettrait de les juger et de les condamner.

Le consul de Grande-Bretagne s'étant vu refuser un droit de visite, et l'ambassadeur de Sa Très Gracieuse Majesté n'ayant pu obtenir la libération « de passagers indûment enlevés sur un bâtiment britannique, donc neutre », l'affaire prit aussitôt une tonalité belliqueuse.

Informés, la reine Victoria, le prince Albert et le Premier ministre, Henry Temple Palmerston, réagirent avec fermeté dès l'arrivée, le 27 novembre, du *Trent* à Southampton. Ils approuvèrent, après une atténuation demandée par le mari de la reine, la déclaration de John Russell, ministre des Affaires étrangères, qui considérait les arrestations de Slidell et Mason comme « un acte d'agression, une insulte au drapeau britannique et une violation du droit international ».

Consigne fut envoyée à l'ambassadeur à Washington de demander la libération immédiate des prisonniers, et d'exiger des excuses officielles du gouvernement américain.

La mort du prince Albert, le 14 décembre, fit un instant oublier l'affaire. Le différend fut relancé en janvier 1862 quand, appréciant peu les tergiversations de Lincoln, l'amirauté britannique mit en alerte la flotte de l'Atlantique et décida l'envoi au Canada de huit mille hommes qui seraient prêts à marcher sur Washington au cas où le gouvernement fédéral s'obstinerait dans sa conduite inadmissible.

Devant cette menace, Lincoln ne put s'empêcher de maugréer : « Une seule guerre à la fois », mais il céda. Il donna l'ordre de remettre les prisonniers à l'ambassadeur britannique en laissant entendre, pour couvrir son gouvernement, que le commandant du *San Jacinto* avait agi de son propre chef et capturé sans ordre les émissaires sudistes.

Avant la guerre de Sécession, Charles Wilkes, excellent marin, avait conduit des expéditions scientifiques dans les eaux de l'Amérique du Sud, puis en Antarctique, et relaté les résultats de ces explorations. Impétueux par nature, il avait eu par deux fois à comparaître devant des cours martiales. Après l'affaire du *Trent*, un peu marri de se voir désavoué après avoir été encensé, il reçut, en guise de consolation, le commandement de l'escadre des West Indies et termina sa carrière, en 1866, au grade de vice-amiral.

Peu satisfait d'avoir dû céder aux exigences britanniques pour éviter un conflit, et sachant que Londres voyait d'un assez bon œil la rébellion sudiste, Abraham Lincoln confia à un ami : « Les États-Unis auront l'occasion de prendre leur revanche sur la Grande-Bretagne quand la rébellion sera réduite. Nous pourrons alors lui demander des comptes pour tous les embarras qu'elle nous inflige[8]. »

Le Louisianais John Slidell remplit en France la mission que lui avait confiée Jefferson Davis, sans toutefois parvenir à faire reconnaître officiellement par Napoléon III la légalité du gouvernement confédéré. Il ne revint jamais en Louisiane, vécut à Paris et, après la chute du second Empire, passa en Angleterre. Il mourut à Cowes en 1871.

Si les Nordistes furent soulagés après que Lincoln eut, au prix de son amour-propre, évité une guerre entre les États-Unis et la Grande-Bretagne, les Sudistes regrettèrent l'accord. Celui-ci les privait d'une diversion qui leur eût été profitable, et de l'appui militaire d'une puissance qui, pour des raisons économiques et mercantiles, plus que par sympathie pour l'institution particulière, soutenait leur cause.

La perspective d'une telle alliance ennemie avait certainement pesé dans la sage décision du président Lincoln, alors que le commandant David Glasgow Farragut peaufinait son plan de reconquête de La Nouvelle-Orléans.

1. NRF Essais, éditions Gallimard, Paris, 2011.

2. Le portrait, peint en 1884, est celui de Mme Pierre Gautreau. Il se trouve aujourd'hui à New York, au Metropolitan Museum of Art.

3. *The Civil War in Louisiana*, Louisiana State University Press, Baton Rouge, 1963.

4. Ces cloches ne seront jamais fondues. Saisies par les Nordistes après la chute de La Nouvelle-Orléans, elles seront transportées par bateau à New York et vendues aux enchères.

5. Un *US gallon* équivaut à 3,785 litres, alors que l'*Imperial gallon* ou *UK gallon*, utilisé en Grande-Bretagne et anciennement au Canada, équivaut à 4,546 litres.

6. Correspondance des consuls de France à La Nouvelle-Orléans, ministère des Affaires étrangères.

7. James M. McPherson, *Battle Cry of Freedom*, Ballantine Books Edition, New York, 1989.

8. Stephen B. Oates, *Lincoln*, Librairie Arthème Fayard, Paris, 1984.

3.

Défaite et humiliation

La Louisiane première victime

En 1861, à La Nouvelle-Orléans**,** le premier Noël de guerre fut assez joyeux, même s'il y eut, du fait du blocus, peu de jouets à distribuer aux enfants. Rares furent les femmes qui reçurent en cadeau parfum de Paris, dentelle de Malines ou porcelaine de Minton.

Jusque-là, les troupes sudistes n'ayant remporté que des victoires ou ayant bravement résisté aux assauts nordistes, la population faisait confiance à son armée pour terminer promptement la guerre.

Ce sentiment avait été conforté, le 10 août 1861, quand les Confédérés étaient sortis vainqueurs de l'engagement qui, à Wilson's Creek, Missouri, avait opposé les rebelles, conduits par le général Benjamin McCulloch, aux loyalistes du général Nathaniel Lyon, tué au combat.

Les Sudistes avaient récidivé le 21 octobre à Ball's Bluff, Virginie, après que les troupes du colonel Nathan Evans eurent mis en déroute les Fédéraux du général Charles Stone.

En revanche, quelques mois plus tard, le 6 avril 1862, à Shiloh, près de Pittsburg Landing, dans le Tennessee, chacun des deux partis estima avoir remporté la victoire lors de la première grande bataille entre des armées maintenant bien encadrées.

L'affrontement s'était révélé une stupide boucherie. Les Nordistes, commandés par le général William Nelson, avaient perdu treize mille hommes ; les Confédérés, conduits par le général Albert Sidney Johnston, plus de dix mille. Et cela, sans qu'aucun camp enregistrât le moindre gain de terrain.

Mortellement blessé au cours des combats, le général Johnston avait succombé sur le champ de bataille. Avec lui, le Sud perdait un de ses

meilleurs stratèges. La dépouille de cet officier venait d'être inhumée à La Nouvelle-Orléans[1] devant une foule de Sudistes qui pleurait ses soldats.

Pour les Louisianais, les fantassins de Beauregard et les zouaves du major Anatole Placide Avegno, lui aussi mort au combat, étaient les principaux artisans d'un succès contesté par les Nordistes.

Autre raison, cependant, d'avoir foi en la cause esclavagiste : le président Jefferson Davis venait de nommer commandant de l'armée et de la marine de Virginie le colonel Robert Edward Lee.

Ce Virginien de cinquante-cinq ans passe alors pour un fin stratège. Diplômé de West Point en 1829, il s'est illustré pendant la guerre du Mexique et, plus tard, à Harper's Ferry, en capturant, pour l'envoyer à la potence, John Brown, l'abolitionniste fanatique.

Le grand-père et le grand-oncle de Lee figurent parmi les signataires de la Déclaration d'indépendance du 4 juillet 1776, et il a épousé en 1831 Mary Ann Randolph Custis, arrière-petite-fille de Martha Washington. Cette descendante du premier mari de l'épouse, en secondes noces, de George Washington lui a donné sept enfants, dont trois combattront dans l'armée confédérée.

Nommé colonel et *Superintendent* de la Military Academy de West Point en 1852, Lee a toujours été fort attaché à l'Union et, malgré ses origines, n'a aucune sympathie pour l'institution particulière. Il a d'ailleurs libéré les esclaves reçus en héritage de son beau-père.

Cependant, alors que la Sécession rassemblait de nouveaux États, il a, le 18 avril 1861, refusé un commandement que lui proposait Lincoln dans l'armée des États-Unis. Et, deux jours plus tard, il a démissionné en expliquant ainsi sa décision : « Malgré ma dévotion à l'Union, malgré le sentiment de loyalisme et de devoir que j'éprouve comme citoyen américain, je n'ai pas été capable de me résoudre à lever la main contre mes proches, mes enfants, mon foyer. »

Ces phrases traduisent le trouble qu'ont connu – ou connaîtront – beaucoup d'officiers sudistes avant de choisir non seulement de combattre l'abolitionnisme, dont certains ont compris qu'il est inéluctable à plus ou moins long terme, mais de défendre des valeurs que la plupart des gens du Nord ne peuvent appréhender. Toutes relèvent d'un humanisme européen

romantique que dissimule le masque hideux de l’esclavage. Pour nombre de Nordistes, tout ce qui vient de la vieille Europe est germe de décadence.

La confiance que les habitants de La Nouvelle-Orléans ont en leurs forts, leur artillerie et leurs défenseurs est de courte durée.

Le 18 avril 1862, le commodore David G. Farragut, qui a rassemblé, face au delta du Mississippi, une flotte importante de quatorze frégates et canonnières, donne l’ordre aux capitaines d’entrer dans le fleuve et de remonter jusqu’à La Nouvelle-Orléans.

Dès que les navires apparaissent dans une brume qui, pour une fois, sert les Fédéraux, les canons de Fort Jackson et Fort Saint Philip ouvrent le feu. Ils tirent plus de deux cents coups à l’heure. Le cuirassé *Louisiana*, en cours d’achèvement, mais déjà armé de six grosses pièces, quitte son mouillage et vient à la rencontre des assaillants, escorté de deux frégates confédérées qui coulent la canonnière *Varina*, tandis que le *Hartford*, navire amiral à bord duquel se trouve le commodore Farragut, évite de peu le contact d’un brûlot.

On ignore encore, à La Nouvelle-Orléans, que les troupes du général Benjamin Franklin Butler se préparent à débarquer à La Quarantaine, au nord des forts, pour faire mouvement, par la rive gauche du Mississippi, vers la ville convoitée.

Au cours des deux jours suivants, la situation est si confuse que plusieurs unités fédérales réussissent à franchir barrages et chaînes immergées et à atteindre Chalmette où les attendent les troupes du général Mansfield Lovell.

En 1815, à Chalmette les Louisianais avaient repoussé les Anglais au cours d’une bataille historique. Il ne s’agit plus cette fois de combattre à terre. Le danger vient du fleuve qui porte les envahisseurs. À la vue de la flotte nordiste, les Confédérés, qui ne disposent que de vingt canons et subissent le bombardement des navires de l’Union, apprennent bientôt qu’ils ne peuvent plus compter sur l’assistance du *Louisiana* qui vient d’être coulé par une canonnière fédérale.

Le 24 avril, à deux heures du matin, plusieurs navires de Farragut, ayant échappé aux tirs de l’artillerie de Chalmette, remontent le courant et viennent, à l’aube, à la stupéfaction des habitants, jeter l’ancre face au port,

dans la boucle harmonieuse qui a donné son nom à Crescent City, la ville en forme de croissant.

Une délégation débarque sans encombre pour suggérer au maire, John T. Monroe, qu'il rende les armes de façon honorable. Outré, le magistrat refuse la proposition malgré la menace d'un bombardement de la ville. La population, qui s'estime trahie par les garnisons des forts et par les troupes réunies à Chalmette, force les émissaires à rembarquer, puis la foule, prise d'une fureur destructrice, décide de ne rien laisser aux assaillants. Les uns mettent le feu aux balles de coton empilées sur les levées, les dockers libèrent de leurs amarres les vapeurs qui deviennent autant de brûlots lancés à la dérive vers les bateaux ennemis. Des vandales cassent et détruisent tout ce qui pourrait être utile aux Nordistes ; les nécessiteux, ayant forcé les entrepôts, emplissent leurs paniers de sucre, de tabac, de bacon, de céréales et de whisky. L'ordre est envoyé dans les plantations, au long du Mississippi, d'incendier les récoltes, tandis que locomotives et wagons du Jackson Railroad sont réquisitionnés pour évacuer trois mille hommes de troupe, avec armes et munitions, le général Mansfield Lovell ayant compris que toute résistance serait vaine.

C'est à l'European Brigade du général Paul Juge que les autorités confient la tâche de rétablir l'ordre et de faire cesser destructions et pillages.

Farragut, qui ne doute pas de la proche capitulation de la ville, a pris le temps de suivre, à bord du *Hartford*, un office d'action de grâces pour remercier Dieu d'une victoire qui a coûté la vie à trente-neuf de ses hommes et infligé des blessures à cent soixante et onze autres. On saura plus tard que les Sudistes n'ont eu que onze tués et trente-neuf blessés, mais que soixante-quatorze marins des deux camps ont péri sur leurs bateaux.

Le 29 avril, le commodore Farragut fait transmettre, par un lieutenant accompagné de vingt marines, une ultime offre de reddition au maire John T. Monroe, et des négociations s'engagent. C'est pendant que l'on discute, à l'hôtel de ville, les conditions d'un arrêt des hostilités que des citoyens excités s'emparent de deux officiers fédéraux avec l'intention de les pendre. Il faudra l'intervention de Pierre Soulé, un avocat français, réfugié politique qui a fui l'empire de Napoléon III, pour que les deux hommes recouvrent, sains et saufs, la liberté. Un autre incident, plus grave, manque de compromettre les pourparlers : sûrs de la victoire, des soldats fédéraux ont

hissé, peut-être prématurément, la bannière étoilée sur le bâtiment du Trésor fédéral. Cette action a déplu et un patriote dont les annales louisianaises ont conservé le nom, William B. Mumford, a réussi à grimper sur le toit. D'un geste rageur, il a arraché et jeté bas l'emblème de l'Union, ce qui lui vaut d'être arrêté par les militaires.

Quelques heures plus tard, sous une pluie diluvienne, la capitulation est consommée. Les officiers et les hommes qui accepteront d'être prisonniers sur parole pourront revenir à La Nouvelle-Orléans après avoir déposé, dans les forts, armes, munitions et équipement.

La cité s'est rendue sans autre effusion de sang. Il s'agit non seulement de la première grande ville reconquise par les forces de l'Union, mais aussi de la prise de possession, par le gouvernement fédéral, de l'estuaire du Mississippi, porte d'accès au boulevard des Amériques. La perte de contrôle de cet axe aura, au cours des trois années de guerre à venir, de désastreuses conséquences tant pour le Sud que pour la Louisiane, qui va connaître la période la plus humiliante de son histoire.

La Bête du Mississippi

Le 1er mai 1862 descend du vapeur *Mississippi*, devant la place d'Armes, le général de l'armée des États-Unis Benjamin Franklin Butler. Nommé gouverneur militaire de la partie de Louisiane reconquise qui prend le nom provisoire d'État de La Nouvelle-Orléans, le général est accompagné de son état-major et escorté, jusqu'à Custom House où il doit installer ses services, par un détachement de marines.

Des fantassins du 26e régiment de volontaires du Massachusetts, du 25e de l'Indiana et du 4e du Wisconsin, en tout mille quatre cents hommes débarqués en aval de la cité, se préparent à l'occupation.

Celui qui ne laissera en Louisiane qu'un détestable souvenir traverse un quartier claquemuré. Sur les quais, les balles de coton incendiées dégagent, sous la pluie, une odeur âcre, et les Noirs, qui devraient se réjouir de l'arrivée de l'armée de l'abolition, se tiennent à distance, méfiants et souvent goguenards.

Les commerçants ont baissé le rideau de leur magasin ; restaurants, bars, hôtels sont fermés, et les envahisseurs, piétinant dans la boue, sont suivis d'une foule turbulente d'où montent lazzis, jurons, menaces. De la passerelle du vapeur, l'épouse du général, une ancienne actrice, observe avec anxiété cette prise de possession d'une cité dont l'animosité et la rancœur se manifestent sans crainte.

Dès que ses troupes ont investi les bâtiments fédéraux, Butler, de fort mauvaise humeur, regagne le bateau qui l'a transporté, résidence plus sûre que l'hôtel Saint-Charles où il comptait s'installer.

Le gouverneur militaire qui, de mai à décembre 1862, s'arrogeant les pleins pouvoirs, va se conduire comme un proconsul – ou plutôt comme un gauleiter avant l'heure en pays occupé –, est alors âgé de quarante-quatre ans. Ce militaire n'est pas un West Pointer. Il appartient à la coterie dite des généraux politiques, moqués par les anciens de la Military Academy. Il doit ses étoiles au parti démocrate où il a milité avant et après avoir soutenu, lors de l'élection présidentielle de 1860, la candidature de John C. Breckinridge, le représentant des planteurs esclavagistes du Sud. C'est la sécession de la Caroline qui l'aurait dessillé et rendu au parti abolitionniste.

Né à Deerfield, New Hampshire, dans une famille modeste, il a étudié le droit au collège de Watterville. Diplômé, il est devenu avocat au barreau de Boston. C'est là qu'il adhère au parti démocrate, s'y montre militant actif et devient un des délégués de la formation, aux conventions de 1848 à 1860. D'abord nommé commandant de la milice du Massachusetts, il vient d'être intégré par Abraham Lincoln à l'armée des États-Unis avec le grade de major général.

D'après ses portraits et les descriptions qu'en font les chroniqueurs de l'époque, Benjamin Franklin Butler offre un physique ingrat. De taille moyenne, bedonnant, il est affligé de strabisme et, de part et d'autre d'un front en pain de sucre dégarni, ses cheveux lui couvrent les oreilles. Traits épais, teint blême, moustache tombante, il n'a rien d'un séducteur, mais il impressionne par son courage physique, sa détermination nerveuse, sa façon d'aboyer des ordres. On le dit très fier de ses dents blanches, qu'il découvre souvent dans un aimable sourire de carnassier.

Dès son installation à La Nouvelle-Orléans, le général réquisitionne les esclaves pour nettoyer la ville. Il se sert des plus coopératifs, qu'il émancipe

d’autorité, pour obtenir des informations sur leurs maîtres, savoir où ces derniers cachent or, argent, objets précieux qu’il fait confisquer quand bon lui semble. Il exige des industriels, armateurs et négociants, une participation d’un million deux cent cinquante mille dollars à la caisse d’un comité de salubrité publique, chargé de nourrir et secourir les malheureux dans une cité vouée au chômage et inanimée. La gestion de ce fonds est confiée à son frère, Andrew Butler, un affairiste qui, bien que civil, se pare du grade honorifique de colonel. Pendant des mois, Andrew va organiser rafles et contrebande rentable. Avec ses hommes que les Louisianais traitent de vautours, il fait saisir les récoltes de coton qu’il expédie à New York et négocie à son profit, s’empare du sucre, du riz, du sel qu’il achète deux dollars le sac et revend vingt-cinq dollars le même sac aux Confédérés ennemis qui tiennent encore Mobile et la rive est du lac Pontchartrain ! Comme il gère le trafic fluvial et qu’il s’est assuré du monopole de l’importation et de la vente d’alcool, ainsi que de celui des achats de bétail au Texas, c’est par centaines de milliers de dollars qu’on évalue les profits d’Andrew Butler.

Tout le monde sait, en ville, que l’on peut, par son intermédiaire et moyennant finances, obtenir une faveur, ou tout au moins un adoucissement de situation de la part du général.

Les abus de ce frère sans scrupule seront si criants que le général Butler devra prendre un *General Order* pour interdire à ses officiers et à ses soldats le pillage « à titre privé ».

Des étrangers de toutes nationalités résidant à La Nouvelle-Orléans, le gouverneur militaire convoque les onze consuls en poste, qu’il soupçonne, parfois avec raison, de collusion avec les Confédérés. Il fait saisir dans une banque huit cent mille dollars en pièces d’or mexicaines appartenant au consul des Pays-Bas, Amédée Couturié. Comme, sur un navire anglais, on a hissé Bonnie Blue Flag, le drapeau confédéré, il suspend de ses fonctions George Coppell, le consul de Grande-Bretagne. La réaction est telle, à Londres et à Washington, que la sanction est aussitôt rapportée.

Un autre incident oppose Butler au consul de France, Étienne Pierre, comte Mejan. Le général a appris que sept cent mille dollars destinés à payer des uniformes confédérés fabriqués en France ont été, dès l’approche de Farragut, retirés d’une banque et déposés au consulat. Il s’empresse de

faire saisir la somme, mais la protestation immédiate d'Édouard Thouvenel, ministre des Affaires étrangères de France, fait que, de Washington, le secrétaire à la Guerre, William Seward, ordonne au général de restituer sans retard la somme au consul.

Furieux d'être désavoué à la demande d'un ministre de Napoléon III, qu'il sait favorable aux rebelles, Butler trouve un autre prétexte pour s'en prendre à nouveau au Français, et, cette fois, gagnera la partie.

Depuis peu est arrivé à La Nouvelle-Orléans Charles Heidsick, fils du producteur de la célèbre marque de champagne qui porte son nom. Officiellement, le jeune homme est venu récupérer des sommes impayées, dues à l'entreprise familiale. Bizarrement, le Français s'est engagé, comme barman, à bord d'un paquebot fluvial qui navigue entre Mobile et La Nouvelle-Orléans. Ce bateau, soupçonné de transporter du courrier secret pour les Confédérés, est surveillé par les Nordistes. Heidsick, considéré comme espion, est arrêté et emprisonné. Le comte Mejan proteste à Washington et auprès du ministre français des Affaires étrangères, lequel demande la libération immédiate de son compatriote, ce qu'ordonne à Butler le secrétaire à la Guerre. Heidsick est libéré, mais les hommes de Butler, poursuivant leur enquête, ont découvert à bord du bateau des documents qui établissent le rôle de boîte aux lettres qu'a joué, pour les Confédérés, le consulat de France. Cette fois, ce sont les autorités de Washington qui protestent auprès du gouvernement français, ce qui oblige Édouard Thouvenel à pousser le consul Mejan à la démission.

Malgré cette satisfaction d'amour-propre, le général Butler constate sans plaisir, chaque jour, le dédain de la population envers sa personne et ses officiers, qui ne sont reçus nulle part. Les clubs ne les admettent pas, les courtisanes ne leur ouvrent pas leurs salons, on feint de ne pas comprendre leur anglais américanisé. Dans les bars et les restaurants, seuls les serveurs leur adressent la parole. Quant aux commerçants, ils prennent leurs dollars sans aménité.

Les tenanciers de tripots et les prostituées font de bonnes affaires, mais l'afflux des soldats de l'Union est tel, au seuil des établissements, dans le quartier des lanternes rouges, que les pensionnaires ne peuvent suffire à la tâche. Bien que le racolage sur la voie publique soit interdit, l'occupant doit tolérer l'activité des femmes indépendantes qui font le trottoir.

Les officiers doivent aussi accepter de voir leurs hommes s'enivrer en toute impunité depuis que les médecins militaires ont eu l'imprudence de dire que le whisky est un bon préventif contre la fièvre jaune !

La population tient pour félons ceux qui, par intérêt, seraient prêts à entretenir des relations avec l'occupant. Repérés, ils sont insultés et malmenés. On signale des raids de soldats confédérés contre les planteurs qui, ayant fait allégeance, vendent à vil prix leurs productions à l'Union.

Certains théâtres ayant été rouverts, on y donne des opéras, des spectacles de ballet, des mélodrames. Lors des représentations, les abonnés s'efforcent de faire comprendre aux officiers de l'Union qu'ils sont des étrangers infréquentables. Du haut des loges et balcons, pas une dame à lorgnette ne leur fait l'honneur d'un regard, bien que certains soient de belle prestance et dépourvus de la gaucherie et du manque d'élégance que l'on prête ici aux Yankees.

John D. Winters rapporte que l'opéra-comique qui a le plus de succès à cette époque, sans doute à cause de son thème et de l'air fameux « Salut à la France », est *la Fille du Régiment*, livret de Henri Vernoy de Saint-Georges et Alfred Bayard, musique de Gaetano Donizetti[2].

Le gouverneur imposé, que la presse ne ménage guère, suspend certains journaux, instaure la censure pour ceux dont il autorise la parution, et applique sans nuance la décision du Congrès qui demande la confiscation des biens de ceux « qui, ayant manqué de loyauté à l'Union, refuseraient maintenant de signer un acte d'allégeance à celle-ci ». Le zélé général complète la consigne et décrète que tous les hommes de plus de dix-huit ans devront, dans un délai de soixante jours, satisfaire à cette obligation ou quitter la ville et voir leurs biens confisqués.

Il a déjà fait saisir ceux de John Slidell, le rescapé de l'affaire du *Trent*, maintenant ambassadeur confédéré auprès de Napoléon III. Il exige aussi des prêtres et pasteurs qu'ils fassent réciter, lors des offices du matin, une prière « pour le président des États-Unis et toutes les autorités civiles ». Trois pasteurs qui ont omis cette séquence rituelle sont exilés, et leur temple fermé.

Sous la menace, soixante et un mille habitants signent des actes d'allégeance, mais plus de quatre mille refusent de s'y soumettre. Ces

derniers, contraints à quitter la ville, passent les lignes ennemies pour rejoindre des lieux encore aux mains des Confédérés. Ils n'ont le droit d'emporter que leurs vêtements, et pas plus de cinq dollars.

Naturellement, avec la complicité de toute la population, les réfractaires échappent dans la plupart des cas à l'éviction.

Quant aux « repentis », qui ont fait allégeance par prudence et sans conviction, ils se réjouissent ouvertement quand ils apprennent, en ville, que les Gris ont remporté une nouvelle victoire sur les Bleus.

La résistance à l'occupation est patente, même dans les écoles où l'on chante *Dixie*, l'hymne du Sud, et *la Marseillaise*, couplets vengeurs d'une liberté outragée.

Les militaires nordistes, des rustauds qui crachent sur les parquets au dire des chroniqueurs de l'époque, sont parfois étonnés de voir des esclaves noirs défendre âprement les biens de leurs maîtres et faire preuve d'une étonnante fidélité voire d'une affection sincère à l'égard d'hommes et de femmes que les abolitionnistes tiennent tous pour tortionnaires. Ils découvrent aussi que plusieurs milliers de Noirs et des « gens de couleur » libres ont une meilleure instruction qu'eux et mènent une vie comparable à celle des Blancs de même condition.

Quand, le 15 mai 1862, Benjamin Butler fait publier par affiche et dans les journaux le *General Order* – numéro 28, stigmatisé en Louisiane sous le nom de *Women's Order* –, il déclenche l'opprobre qui le suivra jusqu'à nos jours :

« Alors que des officiers et des soldats des États-Unis ont été l'objet d'insultes répétées de femmes (s'appelant elles-mêmes ladies), en retour de la plus scrupuleuse retenue et courtoisie de notre part, il est ordonné que, désormais, quand une femme fera, en paroles, attitude ou gestes, insulte ou mépris à tout officier ou soldat des États-Unis, elle sera considérée et passible d'être traitée comme une femme de la ville faisant le trottoir. »

Que les dames de La Nouvelle-Orléans soient traitées de prostituées suscite une réprobation unanime, même chez leurs serviteurs noirs. Aussitôt, des Cavaliers, très stricts, on le sait, sur le point d'honneur, se proposent de « percer la bedaine du goujat sous les chênes ». Ils envoient des cartons et proposent des témoins. Mais Butler n'est pas homme à

accepter un duel, exercice interdit par la loi fédérale. Il se contente de faire arrêter ceux qui ont eu l'outrecuidance de la défier, et renforce sa garde rapprochée par crainte d'être assassiné.

Dès lors, les dames créoles de la bonne société, et même les quarteronnes entretenues, ne manquent jamais une occasion de marquer leur mépris, par mimiques et propos cinglants, aux officiers fédéraux qui voudraient engager la conversation. Dans bien des cas, leur attitude relève de la provocation, car elles escomptent, après la publication de l'affiche infamante et l'arrestation de leurs champions, être interpellées, voire molestées jusqu'à ce que l'indignation des hommes, surtout celle des officiers confédérés, prisonniers sur parole, incite ces derniers à reprendre les armes contre l'occupant.

Autre signe, d'un goût douteux, de la détestation dont le général nordiste est l'objet : les dames font peindre son portrait dans le fond de leur pot de chambre…

De nos jours, on peut voir, dans les musées du Sud consacrés à la guerre civile, chez de nombreuses familles créoles et dans certaines plantations, un exemplaire de l'affiche honteuse ou de son fac-similé que l'on trouve aussi dans les boutiques de souvenirs de La Nouvelle-Orléans. Quant aux pots de chambre à l'effigie de l'homme le plus haï de l'histoire louisianaise, ils sont devenus, chez les antiquaires, de coûteux objets de collection.

Qualifié de Bête du Mississippi, Bête qui louche, voire, ce qui est peut-être exagéré, de Boucher de La Nouvelle-Orléans, Benjamin Butler est déclaré hors-la-loi et félon par le président de la Confédération des États du Sud. Jefferson Davis demande que le barbare, selon la loi, soit jugé et exécuté.

Le gouverneur militaire n'attache aucune importance au mécontentement de la population, non plus qu'aux vaines rodomontades de Jefferson Davis et des gentlemen bretteurs. Il a promis au gouvernement de soumettre, de gré ou de force, la Louisiane aux lois fédérales et agit en conséquence.

Ayant manifesté une réprobation coléreuse contre l'arrêté touchant à la réputation des Louisianaises, le maire, John T. Monroe, est convoqué, le 16 mai, par le général, destitué et envoyé comme prisonnier à Fort Jackson. Le 28 mai, l'avocat Pierre Soulé, ancien ministre d'Espagne et ancien membre du Sénat, qui, un mois plus tôt, a sauvé du lynchage deux officiers

de l’Union, est arrêté sous l’inculpation de « sédition contre le gouvernement des États-Unis » et transporté à Fort Warren, dans le Massachusetts. Une femme qui, de son balcon, voyant passer le convoi funèbre d’un officier de l’Union, s’est sottement esclaffée, est arrêtée et condamnée à deux ans de prison. Il en va de même pour une élégante qui s’est fait tailler une jupe dans un drapeau confédéré. Pour avoir appris aux enfants à cracher au passage des soldats de l’Union, Mrs Philip Phillips, épouse d’un ancien membre du cabinet de James Buchanan, quinzième président des États-Unis, est internée pendant plusieurs mois.

La haine des Louisianais est à son comble quand ils apprennent, le 7 juin, que William B. Mumford, qui, au jour de la reddition, a jeté bas la bannière fédérale hissée sur le toit de l’hôtel de la Monnaie, a été condamné à mort et pendu sur les lieux mêmes de son forfait. Les Confédérés feront de ce patriote de quarante-deux ans un martyr de l’indépendance du Sud.

Baton Rouge, capitale perdue

Depuis la prise de La Nouvelle-Orléans, les Nordistes se sont fixé pour objectif de contrôler le Mississippi en s’emparant de Baton Rouge et de Port Hudson, encore en la possession des Confédérés, comme le nord-est de la Louisiane où se déroulent chaque jour des escarmouches.

En août 1862, tandis qu’une flottille de Farragut, promu contre-amiral, remonte le fleuve, des troupes fédérales approchent par terre de la capitale de l’État. À Baton Rouge, les autorités ayant été prévenues par des espions, on se prépare à la résistance.

Dès le 5 août, l’affrontement a lieu près de la ville, entre deux mille cinq cents Fédéraux, commandés par le général Thomas Williams, et deux mille six cents Confédérés, sous les ordres du général John C. Breckinridge, ancien vice-président des États-Unis et candidat malheureux à la présidence en 1860.

Les forces en présence ont des puissances de feu à peu près égales. En sus des batteries riveraines, l’*Arkansas*, cuirassé sudiste pourvu de mortiers, peut tenir tête à l’*Hartford*, le navire amiral, armé de vingt-quatre canons, et à l’*Essex*, grosse tortue flottante couverte de blindages, qu’accompagnent la

corvette *Albatros* et les canonnières *Cayuga* et *Sumter,* de l'US Navy. L'espace de quelques heures, cette situation va rendre l'issue de la bataille indécise.

La population assiste aux combats qui, bientôt, se déroulent en pleine ville. On applaudit chaque fois que les Gris font reculer les Bleus, ou que, sur le fleuve, un navire nordiste est atteint par un tir des défenseurs. C'est un match meurtrier qui prend rapidement fin quand on apprend que l'*Arkansas,* dont on attendait merveille, a été mis hors de service. Le général Breckinridge, qui veut sauver ses hommes, ordonne la retraite vers le nord. La ville n'est plus sérieusement défendue et se rend.

Le bilan de cette brève bataille se révèle équilibré : quatre-vingt-quatre morts dans chaque camp, deux cent soixante-cinq blessés côté nordiste, trois cent quinze dans les rangs sudistes, et, comme toujours, des prisonniers et des disparus.

Quand, le 13 août, Benjamin Butler est informé de la prise de Baton Rouge, furieux d'apprendre en même temps que les Confédérés ont manqué de peu l'emporter, il ordonne qu'on incendie toute la ville. Sur place, les officiers fédéraux craignent un retour offensif des Gris et mesurent l'inquiétude de la population civile d'une capitale qui compte plusieurs orphelinats, des instituts pour aveugles et sourds-muets, des établissements d'enseignement, un arsenal construit en 1840, des casernes datant de 1824 et l'un des plus anciens immeubles de l'Union, érigé en 1762, où logea le marquis de La Fayette en 1825. Ils font observer qu'il serait à la fois préjudiciable et inhumain de brûler entièrement une telle cité.

Plus respectueux des ordres que d'autres gradés, le colonel Halbert Paine fait tout de même détruire un tiers des maisons après évacuation de leurs occupants, « pour dégager un espace en cas de contre-offensive de l'ennemi », explique-t-il.

Le 19 août, Butler annule son ordre de destruction totale et demande – un peu tard – que la capitale soit conservée intacte. Il exige en revanche que les sept cents prisonniers de droit commun incarcérés dans le plus grand pénitencier de l'État soient enrôlés dans l'armée fédérale.

Le Capitole, que les Fédéraux transforment en caserne, puis en prison, a été épargné par les obus tirés des bateaux assaillants. Pour une cause mal élucidée, l'intérieur du bâtiment sera totalement ruiné cinq mois plus tard,

le 28 décembre 1862, par un incendie qui ne laissera debout que des murs noircis. L'édifice ne sera réhabilité qu'en 1880.

La capitale de l'État étant sous contrôle de l'armée fédérale grâce aux actions conjuguées de la flotte de Farragut et des troupes de Thomas Williams, Benjamin Butler s'attend à des félicitations. Il sera déçu. Exactions, corruption, contrebande ont suscité tant de plaintes à Washington que le secrétaire à la Guerre, William Seward, décide, le 8 décembre 1862, de nommer commandant des armées du Golfe, en remplacement de Butler, le major général Nathaniel Prentis Banks, autre « général politique » issu du parti démocrate.

C'est sans plaisir que Butler, qui déteste ce rival dont l'expérience militaire est des plus courte, cède la place. Comme Banks, porteur d'ordres cachetés, entend saisir toutes les archives de l'administration Butler, ce qui permettrait de confondre le prévaricateur, le général démis réussit à détruire les pièces compromettantes qui ne peuvent trouver place dans ses bagages. Le 23 décembre, il fait ses adieux aux troupes et, devant une foule moqueuse, embarque avec sa femme sur un vapeur civil pour aller prendre un nouveau commandement dans l'armée de Virginie, sur la rivière James.

Au combat, il ne connaîtra que des défaites et sera, en 1864, relevé de son commandement pour incompétence, et renvoyé dans ses foyers par Ulysses Simpson Grant, depuis peu commandant en chef des armées de l'Union.

Dès 1867, Benjamin Butler renouera avec la politique, cette fois dans les rangs du parti républicain, et terminera sa carrière comme gouverneur du Massachusetts, jouissant d'une fortune acquise en Louisiane[3].

Au cours de l'année 1862, le Sud avait connu une sévère défaite, le 17 septembre, à Antietam, dans le Maryland, quand le général George Brinton McClellan avait mis en déroute les Confédérés de Robert E. Lee, infligeant aux Sudistes vingt-cinq mille tués ou blessés, alors qu'on comptait moitié moins de pertes dans les rangs nordistes.

Ce cruel revers avait été vengé, le 13 décembre suivant, en Virginie, lors de la bataille de Fredericksburg qui avait opposé l'armée du Potomac, conduite par le général Andros Everett Burnside, à celle des Confédérés, commandée par le général Thomas Jonathan Jackson, dit Stonewall. Ce

jour-là, on avait déploré la perte, côté nordiste, de douze mille six cents soldats, dont mille deux cent quatre-vingt-neuf morts. Les pertes sudistes avaient été de quatre mille cinq cent soixante-seize morts et blessés.

Dès sa prise de pouvoir à La Nouvelle-Orléans, le général Banks affiche une modération qui tranche sur le césarisme de Butler. Il exige tout de suite que les belles habitations indûment occupées par des officiers de l'armée des États-Unis soient rendues à leurs propriétaires, ainsi que les stocks de sucre, de tabac et de coton placés sous séquestre par son prédécesseur. Il organise une police militaire disciplinée, chargée de surveiller et de réprimer les agissements des permissionnaires qui, braillards et ivrognes, causent chaque nuit des rixes. Il ouvre un service où l'on recueille avec courtoisie les plaintes et doléances des habitants. Il rappelle aussi à ses officiers qu'ils ne doivent pas se comporter en occupants d'un pays étranger : les habitants du Sud sont, comme eux, des citoyens américains un moment égarés dans une sécession sans avenir.

Fin politique, Banks pense ainsi rallier à l'Union les Louisianais qui, les premiers, ont souffert d'une guerre dont beaucoup, femmes, planteurs et négociants surtout, sont las.

Le 22 septembre 1862, Abraham Lincoln avait proclamé l'émancipation des esclaves dans toutes les régions rendues par les armes à l'Union. La loi prend effet en Louisiane le 1er janvier 1863.

Dès lors, les Noirs, devenus travailleurs libres, peuvent aller où bon leur semble, s'engager dans l'armée fédérale – ce qu'on leur recommande –, ou rester sur les plantations, par contrat. Ils y percevront un salaire mensuel : trois dollars pour les cochers, employés aux presses à coton ou aux broyeurs de canne à sucre ; deux dollars pour les ouvriers des champs ; un dollar pour les domestiques de la maison.

Certains propriétaires de vingt, cinquante ou cent esclaves se trouvent, du fait de la cessation des exportations, dans l'incapacité de payer ces modestes salaires. Comme ils ne sont plus tenus, comme autrefois, de loger, vêtir, nourrir et soigner les Noirs, des planteurs n'hésitent pas à renoncer à produire coton et canne à sucre, cultures qui exigent beaucoup de main-d'œuvre. Certains détruisent les cases qu'occupaient leurs esclaves, qu'ils chassent sans ménagement de leur plantation afin de récupérer des terres

qu’ils transformeront en prairie pour y faire de l’élevage, car on manque cruellement de viande. Ce choix économique radical cache parfois une vengeance de propriétaire spolié, les Noirs n’étant plus un produit commercialisable.

Passée l’euphorie de la liberté, les émancipés découvrent que, sans toit ni nourriture assurés, c’est le dénuement et la misère qui les guettent.

Illettrés, ignorant tout des droits et devoirs des hommes libres, ils sont bien incapables de passer du statut d’esclaves à celui de travailleurs sans emploi, de se loger et d’assurer leur subsistance.

Les autorités militaires doivent faire face à un afflux de Noirs désœuvrés, qu’il faut héberger et nourrir avec l’aide des rares services sanitaires de l’armée.

Bien qu’abolitionniste militant, Nathaniel Banks partage à l’égard des Noirs les préjugés répandus au Nord comme au Sud. On l’entend même dire : « Les nègres répugnent à tout travail, avec ou sans salaire », et aussi : « Le travail est un devoir public ; la paresse et le vagabondage, des crimes ».

Aussi s’empresse-t-il d’interpréter à sa façon, mais officieusement approuvé par Washington, l’émancipation des travailleurs noirs qui, bien souvent, après une errance dans la liberté, tentent de retourner, affamés, sur les plantations qu’ils ont quittées ou dont ils ont été chassés.

La loi reconnaît aux Noirs, dont les familles ne peuvent plus être séparées, le droit de choisir leur employeur. Leurs enfants de moins de douze ans peuvent être scolarisés dans des écoles pour Noirs, car la ségrégation est maintenue dans les établissements d’enseignement, ainsi que dans les lieux publics et les tramways. Les Noirs sont libres, mais ils jouissent d’une liberté différente de celle des Blancs !

Le général Banks, qui veut à tout prix résoudre les problèmes posés, en Louisiane, par l’abolition de l’esclavage, nomme un surintendant au travail des Noirs, le Révérend Thomas M. Conway, crée un Bureau of Free Labor, bureau des travailleurs libres, sorte de bureau de placement pour affranchis, et, après avoir déclaré que « la propriété des esclaves, évaluée en Louisiane à cent soixante millions de piastres[4], a cessé d’exister », propose un type de compromis aux planteurs.

Jusque-là, ces derniers se souciaient peu, tant que durait la guerre, d'apporter au Nord le bénéfice de leurs productions. Mais, comme leurs ressources personnelles s'épuisent et que le général Banks a l'air conciliant, beaucoup acceptent les conditions proposées. Étonnante conception de l'abolition : les contrats n'impliquent pas, de façon formelle, une renonciation des planteurs à leur droit de propriété sur les esclaves affranchis ! Les Noirs qui, ne sachant comment subsister, retournent sur les plantations, doivent s'engager « à travailler avec diligence et fidélité, à observer une conduite respectueuse à l'égard de ceux qui les emploient, et une parfaite soumission à leurs devoirs ». Les planteurs s'engagent comme autrefois à les nourrir, les vêtir, les traiter convenablement et, ce qui est nouveau, à répartir entre leurs ouvriers, en fin d'année, le vingtième de la récolte, ou à payer à chacun le salaire mensuel déterminé par la loi, de deux dollars cinquante à cinq dollars suivant les fonctions. Les contrats précisent que les Noirs ne sont pas autorisés à séjourner sur une plantation à laquelle ils n'appartiennent pas. Il ne leur est pas permis de quitter, sans un laissez-passer du propriétaire, celle à laquelle ils sont liés par contrat. Ils doivent en outre ne plus se trouver en ville après vingt et une heures sans une autorisation écrite de leur patron qu'il ne sied plus d'appeler « maître ». Enfin, toute désobéissance à ces obligations est punie.

Les planteurs autrefois considérés comme de bons maîtres n'ont aucune difficulté à trouver un arrangement avec les émancipés, et les cultures peuvent reprendre. Les esclaves, devenus officiellement travailleurs libres, se retrouvent cependant astreints aux mêmes travaux et aux mêmes devoirs envers le planteur. S'ils bénéficient d'un modeste salaire, sont enfin propriétaires d'eux-mêmes et, parfois, de quelques arpents de terre, et surtout, s'ils ne peuvent plus être vendus ou achetés comme du bétail, cet odieux commerce étant supprimé, ils courent le risque d'être du jour au lendemain licenciés par un employeur mécontent et de se retrouver au chômage.

Pendant des années, les planteurs du Sud vont ainsi bénéficier de l'incapacité des abolitionnistes à concilier la liberté octroyée aux Noirs avec l'économie agricole du Sud.

La compréhension du nouveau gouverneur militaire de la Louisiane va être mise à l'épreuve, le 20 février 1863, par un événement que les Louisianais nomment, avec l'emphase propre aux nostalgiques d'*Antebellum*, la « bataille des mouchoirs ».

Ce jour-là, une foule évaluée à plusieurs milliers de femmes décide d'accompagner, jusqu'au vapeur qui va les transporter dans les prisons ou camps du Nord, les officiers confédérés qui font l'objet d'un échange de détenus avec des combattants nordistes.

Rassemblées sur la levée, ces femmes agitent des mouchoirs, souvent aux couleurs de la Confédération, acclament les embarqués et scandent des insultes au passage des officiers et soldats de l'armée des États-Unis qui encadrent les partants et tiennent la foule à l'écart. La manifestation vire soudain à l'émeute, et l'armée doit intervenir. Une charge à la baïonnette suffit à disperser les manifestantes. Les plus vindicatives sont arrêtées et deux d'entre elles condamnées à soixante jours de prison.

Bien que moins répressif que Butler, le général Banks voit dans ce genre de manifestations un échec de la réconciliation qu'il souhaite encourager et une atteinte à l'ordre public. Il ordonne aussitôt que soient identifiés les irréductibles supporters des Confédérés, que des listes soient établies et que ces personnes soient invitées à quitter le territoire de la Louisiane, soumis à l'Union. Les propriétés de ces obstinés tombant sous le coup de la loi de confiscation, ils se verront légalement dépossédés de leurs biens, meubles et immeubles.

Malgré des incidents fréquents, Banks entend souscrire aux souhaits de Lincoln qui veut que les États, même partiellement reconquis, soient démocratiquement gérés par des hommes politiques ayant fait allégeance à l'Union. Le gouverneur militaire décide donc d'organiser l'élection de cent cinquante délégués du peuple qui seront chargés de préparer une nouvelle Constitution en harmonie avec les lois fédérales.

Cette assemblée, où apparaîtront deux forces antagonistes, conservateurs unionistes et radicaux, ainsi qu'un petit parti indépendantiste modéré, le Free State, État Libre, ne se réunira, dans un climat survolté, que le 28 mars 1864.

1. En 1867, les Texans réclameraient la dépouille de celui qui avait commandé les célèbres Texas Rifles. Johnston repose aujourd'hui à Austin.

2. *The Civil War in Louisiana.*

3. Benjamin Butler deviendra, en 1876, l’heureux propriétaire du yacht *America* qui, le 21 juin 1851, avait remporté, autour de l’île de Wight, la coupe offerte par le Royal Victoria Yacht Club. Ce voilier donnera son nom à la plus ancienne et plus fameuse course en mer, devenue compétition internationale en 1857.

4. C’est ainsi que les Louisianais nommaient le dollar.

4.

Entre guerre et paix

Les derniers verrous du Sud

Au commencement de l’année 1863, alors que les armées des deux camps s’affrontent en Arkansas, dans le Tennessee, en Alabama, en Virginie et dans le Missouri, on se préoccupe à Washington de restaurer, sur le Mississippi, la navigation commerciale, du golfe du Mexique au nord de l’Union.

Or, subsiste en Louisiane, à quarante kilomètres de Baton Rouge et à deux cent trente kilomètres de La Nouvelle-Orléans, sur la rive gauche du fleuve, en face de False River, diverticule du Père des Eaux, un verrou sudiste solidement fortifié : Port Hudson.

Sur la berge, des bastions et des redans abritent des batteries de tous calibres qui interdisent le passage des bateaux. Port Hudson est aussi le terminus d’une ligne du chemin de fer par lequel les Confédérés peuvent encore s’approvisionner. Les fortifications ferment, à distance, sur les rives du Mississippi, l’accès à Vicksburg, située à deux cents kilomètres de Baton Rouge. Sur cette portion du fleuve, les rebelles naviguent à l’aise et peuvent envoyer troupes et matériel pour s’opposer à l’armée fédérale des généraux Ulysses Simpson Grant et William Tecumseh Sherman, qui, venant du nord, entendent prendre le contrôle de Vicksburg et, partant, du fleuve.

C’est Sherman, l’ancien *Superintendent* de la Military Academy de Pineville, devenu l’ennemi implacable du Sud, que les Louisianais redoutent le plus. Au cours de la campagne, il se conduit d’une manière barbare, ne ménage ni femmes ni enfants, qu’il chasse de leurs maisons avant de donner l’ordre de les incendier. Il brûle les récoltes, tue le bétail, abat les arbres fruitiers, détruit les orgues des églises, permet à ses soldats les pires violences, leur donne le droit de tuer, violer, piller, et autorise ses officiers à commettre les exactions les plus condamnables, notamment

torturer les gens riches pour savoir où ils cachent leur or et leur argenterie. Cet officier hargneux ne cache pas qu'il veut une guerre féroce afin de démoraliser l'ennemi et de conduire les Confédérés à demander la paix « pour économiser des vies humaines ». Il ose dire qu'« il vaudrait mieux tuer tous les prisonniers », et se vante « de faire hurler la Georgie », tout cela « au nom d'une efficacité bien comprise de la guerre ». Comme d'autres généraux américains, Sherman a dû lire *De la guerre*, le traité d'art militaire du général prussien Karl von Clausewitz, publié en 1832. Il a retenu et applique le principe énoncé par le directeur de l'École de guerre de Berlin suivant lequel « le but de la guerre est l'anéantissement de l'adversaire. Il ne peut y avoir de limites à l'emploi de la violence ». Tel est celui qui assiège Vicksburg avec le général Grant, en attendant que le contre-amiral Farragut et le général Banks fassent sauter le verrou de Port Hudson.

Dès le 15 août 1862, un groupe de reconnaissance nordiste venu de Baton Rouge s'était approché, sur la rive droite du fleuve, face à Port Hudson. Les éclaireurs avaient confirmé que les défenses sudistes paraissaient bien assurées. Ils avaient aussi révélé que la garnison venait d'être renforcée à la demande du général Earl Van Dorn, commandant à Vicksburg, par l'armée en retraite du général Breckinridge. Des unités venues de Louisiane, de l'Alabama, de l'Arkansas, du Mississippi et du Tennessee composaient une force de plus de six mille hommes, artilleurs et fantassins, prêts à défendre Port Hudson.

Le général William Nelson Rector Beall, commandant de la place, ayant fait compléter, par le capitaine James Nocquet, du corps des ingénieurs militaires, les fortifications sur plus de huit kilomètres, la berge gauche du Mississippi paraissait imprenable. Seuls l'envoi d'une flotte, qui bombarderait le secteur, et un siège en règle permettraient de conquérir ce site stratégique, maintenant confié au général Franklin Gardner, un West Pointer qui avait fait ses preuves.

Cet officier de cavalerie, né à New York en 1823, a épousé une Louisianaise, héritière de la très ancienne famille Mouton, d'origine française. Dès la sécession de la Louisiane, il a démissionné de l'armée des États-Unis. Ayant opté pour le Sud, il s'est illustré, avec ses cavaliers, à la

bataille de Shiloh. Nommé brigadier général par Jefferson Davis, il est affecté à Port Hudson dont on sait l'importance stratégique. Le frère du nouveau commandant est l'adjudant général Charles K. Gardner, abolitionniste convaincu. Lui combat dans l'armée fédérale, et le père des deux officiers généraux est un haut fonctionnaire du département du Trésor à Washington. Opposé à l'institution particulière, il se désole de voir ses fils courir le risque de s'affronter, tels deux ennemis.

Ce ne fut pas le seul cas, pendant la guerre de Sécession, où l'on vit des familles un moment désunies par les choix et engagements antagonistes de leurs membres.

Dès le 12 mars 1863, les troupes du général Banks s'étaient mises en route en direction de Port Hudson. Deux jours plus tard, trois brigades fédérales sont repoussées par les Confédérés, parfaitement informés des mouvements de l'adversaire. Il est clair, pour l'état-major fédéral, qu'il faudra attendre l'intervention de la flotte venue de La Nouvelle-Orléans pour tenter de réduire Port Hudson.

Cette escadre fluviale, commandée par le contre-amiral Farragut, à bord du *Hartford*, comprend, entre autres navires de combat, l'*Albatros*, l'*Essex*, le *Mississippi* et plusieurs corvettes. Le 13 mai, elle approche de Port Hudson et subit aussitôt les tirs des batteries riveraines. Les Fédéraux répliquent tandis que l'armée de Banks, que l'on dit forte de vingt-cinq mille hommes, se fait pressante sur les arrières des Confédérés. Ceux-ci, blottis derrière leurs fortifications, résistent, interdisent le passage des Fédéraux qui, chaque soir, doivent transporter à Baton Rouge leurs blessés, marins de Farragut et fantassins de Banks.

Pendant plusieurs semaines, les combats se déroulent tant sur l'eau que sur terre. En juin, vivres et munitions commencent à faire défaut aux défenseurs de Port Hudson, dont les fortifications ont été sérieusement ébréchées par les tirs des marins fédéraux.

Les assiégés résistent jusqu'en juillet, bien qu'aucune aide ne puisse plus venir ni par eau ni par terre. Les bombardements incessants des navires de Farragut et l'agressivité des troupes de Banks, qui cernent le village, isolent le fort.

Le 4 juillet, jour anniversaire de l'indépendance des États-Unis, Grant s'est emparé de Vicksburg, causant aux Confédérés la perte de trente et un

mille hommes, morts ou blessés, alors que l'on compte quatre mille cinq cents victimes du côté nordiste.

Le 9, en apprenant par une estafette la chute de Vicksburg, assiégée depuis le 8 mai, les défenseurs de Port Hudson se résolvent à l'inéluctable reddition. Les Fédéraux déplorent cinq cents morts et de nombreux blessés, mais la défense de Port Hudson a coûté la vie ou infligé des blessures à plus de sept mille Sudistes.

Les vaincus ont droit aux compliments et à la compassion de leurs adversaires, qui savent évaluer la bravoure et le sacrifice des combattants. Les généraux ennemis échangent des messages courtois. Les officiers confédérés sont autorisés à conserver leurs armes et font visiter à leurs homologues vainqueurs les fortifications et les batteries de canons et de mortiers qui, pendant six semaines, leur ont interdit le passage. Les simples soldats fraternisent, comme les joueurs d'équipes de base-ball qui se sont loyalement affrontés, et les Fédéraux offrent des vivres aux Sudistes affamés.

Désormais, les Nordistes ont l'avantage de la maîtrise du fleuve.

En mars 1864, comme pour prouver qu'une partie de la Louisiane appartient encore à la Confédération des États du Sud, les Confédérés louisianais choisissent Shreveport comme capitale de repli. Dans le même temps, à La Nouvelle-Orléans, sont organisées, sous contrôle de l'occupant nordiste, les premières élections depuis le commencement de l'occupation. Les citoyens élisent au poste de gouverneur un républicain modéré, Michael Hahn, opposé au droit de vote des Noirs.

Le 5 avril 1864 est marqué en Louisiane, à Sabine Hill, près de Mansfield, dans le nord-ouest de l'État, par une des dernières victoires sudistes. Les troupes du général Richard, dit Dick, Taylor – fils de Zachary Taylor, douzième président des États-Unis et beau-frère de Jefferson Davis –, battent l'armée de Banks qui, depuis la prise de Port Hudson, veut à tout prix réduire les derniers bastions confédérés de Louisiane.

Ce jour-là, un Français, Camille Armand Jules-Marie, prince de Polignac[1], qui a rang de brigadier général dans l'état-major de Beauregard, est un des artisans de la victoire. C'est au cours de cette bataille que périt le général Jean Jacques Alexandre Mouton, descendant d'Acadiens et fils

d’Alexandre Mouton, le très estimable gouverneur réformateur de la Louisiane en 1845.

Au cours des mois suivants, les Sudistes sont le plus souvent battus lors de combats qui causent de lourdes pertes aux deux camps.

Dès le commencement de 1865, la combativité sudiste fléchit. La Confédération a déjà perdu les trois quarts des territoires qui la composaient, l’armée ne recrute plus, les finances sont au plus bas. La perte de contrôle du Mississippi et les destructions de voies ferrées aggravent la raréfaction des denrées et font craindre la famine. Les émissaires de Jefferson Davis en Europe n’obtiennent pas les concours espérés. Le dénouement est proche, puisque seules une partie de la Virginie et une de la Caroline du Nord – Sherman s’est emparé de la Caroline du Sud – sont encore tenues par les Gris.

Le conflit trouvera son terme militaire à Appomattox, village situé à cent quarante kilomètres de Richmond. La capitale confédérée, occupée par l’armée de Grant, n’est que ruines fumantes, les Sudistes ayant incendié les dépôts de tabac et tous les magasins de la ville avant de la quitter.

Le 7 avril, Ulysses Grant invite Robert Lee à se rendre. Le président Abraham Lincoln a donné des consignes à ses généraux quant à l’attitude à observer envers des rebelles contraints à capituler : « Je ne veux que leur soumission et l’arrêt des combats. Accordez-leur des conditions généreuses. »

Le 9 avril 1865, dimanche des Rameaux, dans la luminosité éblouissante du printemps virginien, les deux chefs suprêmes des armées se rencontrent à la Court House, le palais de justice d’Appomattox. Le 12 avril, quatre ans jour pour jour après la prise de Fort Sumter – la date a-t-elle été choisie par Grant ? – les conditions de la reddition sudiste sont fixées.

Robert Edward Lee, barbe poivre et sel bien taillée, grave et las, mais rigide et digne dans son uniforme gris, fait face à Ulysses Grant, nettement moins élégant que lui dans sa tenue de campagne fripée. Ce n’est pas un homme soigné, et on lui connaît une faiblesse avérée pour le whisky.

Comme à Fort Sumter ou à Port Hudson, on se retrouve entre anciens West Pointers, officiers et gentlemen. Les deux commandants en chef évoquent d’abord des épisodes de la guerre du Mexique, alors qu’ils

combattaient ensemble sous le même drapeau. Quand vient le moment, pour Lee, de signer l'acte de reddition, qui est aussi l'acte de décès de la Confédération, Grant se détourne ostensiblement pour ne pas humilier davantage le vaincu avec qui, la paix rétablie, il restera en bons termes.

Les conditions sont généreuses, comme l'a souhaité Lincoln. Ulysses Grant refuse noblement l'épée de Lee ; les officiers confédérés conservent leurs armes, et les cavaliers leur monture. Tous les officiers, prisonniers sur parole, sont autorisés à regagner leur foyer, et l'on échangera les soldats prisonniers.

Robert Lee, à cheval, conduit le défilé de ses troupes, harassées. Les hommes redressent l'échine, relèvent le menton, marquent vigoureusement le pas. Dans un ultime et orgueilleux effort, tous assument avec dignité leur défaite. Sur le perron du tribunal, Ulysses Grant, futur dix-huitième président des États-Unis, et ses officiers saluent ceux qui, s'étant bien battus, s'en vont vers un destin difficile. Comme dans des linceuls, ils ont enseveli, dans leurs bannières enroulées sur les hampes, leurs espoirs défunts.

La nouvelle de la reddition n'est pas parvenue au général louisianais Dick Taylor qui se bat encore en Alabama. Peut-être a-t-il voulu l'ignorer. Il ne se rendra, contraint et forcé, qu'un mois plus tard, le 4 mai 1865, à Citronelle, après une charge rageuse et inutile qui aura coûté la vie à quelques centaines de Sudistes. La Louisiane est déjà occupée par quatre divisions du 19^{e} corps d'armée, soit quarante mille hommes.

Les Louisianais sont encore fiers de rappeler qu'ils furent les derniers à déposer les armes après avoir été les premiers à les prendre.

Du sang, des larmes et des ruines

Les statistiques, établies au lendemain de la guerre, additionnent morts, blessés et disparus, qu'ils soient Gris ou Bleus, comme pour unir dans un même deuil fraternel vainqueurs et vaincus. Des noms de batailles aujourd'hui encore commémorées, parfois avec reconstitutions historiques, émergent d'un long nécrologe : Shiloh, vingt-trois mille morts, blessés ou disparus, Chancellorville, vingt-huit mille, Gettysburg, cinquante-quatre

mille, Wilderness, quarante et un mille, Antietam, vingt-six mille en un seul jour, Appomattox, trente-deux mille la veille de la reddition.

Au total, le bilan de cette guerre est affreusement lourd. Côté nordiste, trois cent soixante mille deux cent vingt-deux morts ; côté sudiste, deux cent cinquante-huit mille morts, auxquels il faut ajouter trente et un mille prisonniers qui périrent dans les camps.

Le rapport officiel du *Provost Marshal General*, publié en 1866, a fixé à sept cent quatre-vingt mille deux cent soixante-treize le nombre total d'Américains, tués ou blessés, qui paieront de leur sang l'abolition de l'esclavage au cours d'une lutte sans précédent dans une démocratie. Entre 1775 et 1783, la révolution des colonies anglaises et la guerre d'Indépendance avaient coûté dix mille vies. De 1964 à 1973, la guerre du Vietnam vit périr deux cent onze mille GI's, soit trois fois moins que la guerre de Sécession.

Le dernier vétéran nordiste du seul conflit intérieur qu'ait connu l'Union, Albert Woolson, est mort en 1956, et le dernier combattant sudiste, Walter Williams, fut longtemps le doyen des Américains. Il est décédé en décembre 1959 à l'âge de cent dix-sept ans[2].

La Louisiane paya un lourd tribut. Elle avait fourni soixante-cinq mille combattants à la Confédération qui, répartis en un millier d'unités, participèrent à plus de six cents engagements sur les différents théâtres d'opérations. Plus de trois mille Louisianais, soit un cinquième des engagés, perdirent la vie sur les champs de bataille, et autant dans les camps de prisonniers. Sur cent combattants de la brigade irlandaise commandée par Thomas Francis Mergher, un nationaliste irlandais évadé du bagne, deux seulement revinrent sains et saufs.

À La Nouvelle-Orléans et dans toutes les paroisses de Louisiane, on déplorait ruines et pillages. Trois mille chevaux, la moitié des mules, du bétail, des moutons, des porcs de l'État avaient disparu, et ne restaient en activité que cent quatre-vingts des mille deux cents exploitations initialement capables de produire canne à sucre ou coton.

L'abolition avait ruiné de nombreux exploitants dont le capital était en partie constitué par les esclaves qu'ils avaient acquis et auraient pu revendre. John D. Winters estime ces pertes à plus de cent soixante-dix

millions de dollars. Trois mille Sudistes s’exilèrent au Brésil, d’autres regagnèrent l’Europe de leurs ancêtres. Plusieurs centaines de planteurs de Virginie, des Carolines et de Louisiane émigrèrent aux Bahamas avec leurs esclaves. La Grande-Bretagne ayant aboli l’esclavage dans ses colonies depuis 1831, les esclaves venus d’Amérique furent émancipés dès leur arrivée dans l’archipel, au grand dam de leurs propriétaires. La plupart des Noirs que l’on rencontre aujourd’hui à Nassau ou dans les îles sont des descendants de ceux qui firent autrefois la prospérité équivoque du Vieux Sud.

Quant au coût financier, pour la nation américaine, de quatre années de combats et de destructions, il a été évalué à vingt-deux milliards cinq cents millions de dollars pour le Nord, onze milliards cinq cents millions pour le Sud. La dette américaine s’élevait alors à la somme record de deux milliards sept cent cinquante-sept millions de dollars. Le secrétaire au Trésor dut créer huit cent cinquante millions de dollars en papier-monnaie pour faire face aux échéances.

Tous les spécialistes des conflits sont unanimes à dire que la guerre de Sécession fut « la dernière guerre classique et la première guerre moderne ».

Tandis que la vapeur conférait aux bateaux vitesse et maniabilité accrues, on les dota, au Nord comme au Sud, de blindages, et les premiers navires cuirassés, lourdement armés, s’affrontèrent sur mer et sur les fleuves.

Sur terre, les canons de l’épopée napoléonienne gagnèrent en portée et en rapidité de tir. On vit apparaître dans l’artillerie fédérale des mortiers de calibre treize pouces, soit trente-deux centimètres et demi, pesant huit tonnes. Montés sur wagon et servis par sept hommes, ils expédiaient, à trois kilomètres, des boulets de cent kilos lors des sièges. Un canon à vapeur construit aux frais d’un négociant de Baltimore, M. Vinkam, fut un échec, comme le canon-revolver de l’ingénieur Mayall. Le fusil Springfield à canon rayé, de la manufacture fédérale, fut l’arme de l’infanterie nordiste, alors que les unités sudistes usaient plutôt du fusil Enfield, importé de Grande-Bretagne ; malgré le blocus des ports, les rebelles en reçurent plus de trois cent mille. La carabine Spencer à sept cartouches, les carabines Winchester, Remington à répétition, les revolvers à percussion de Samuel

Colt et les pistolets de Smith and Wesson équipèrent les deux camps. Mais l'arme la plus redoutable se trouva être l'invention d'un médecin, le docteur Richard G. Gatling, qui mit au point une mitrailleuse montée sur roues. Dotée de six barillets rotatifs – d'où son surnom de « moulin à café » –, elle pouvait tirer trois cents coups à la minute sur une cible située à huit cents mètres. Quant à l'obus empli de balles du général anglais Henry Shrapnel, il causa d'énormes pertes de vies, et les mines terrestres, pour la première fois utilisées, tuèrent nombre de fantassins.

C'est au cours de cette guerre que fut produit au kilomètre le fil de fer barbelé, dit « ronce artificielle », réservé jusque-là comme élément de clôture pour les éleveurs soucieux d'éviter la dispersion de leurs troupeaux. Gris et Bleus en firent des chevaux de frise afin de protéger leurs tranchées.

Le chemin de fer joua un rôle stratégique dans les opérations pour le transport des troupes et du matériel, et, de ce fait, devint un objectif à détruire pour les deux armées, ainsi que ponts, tunnels et aiguillages. Là encore, le Sud fut désavantagé : le Nord pouvait compter sur trente-quatre mille kilomètres de voies ferrées alors que les États confédérés n'en disposaient que de treize mille.

Dans le domaine des transmissions, le télégraphe électrique fit ses preuves. Les Fédéraux établirent plus de vingt mille kilomètres de lignes et échangèrent un million huit cent mille messages. Les combattants ne négligèrent pas pour autant l'antique sémaphore, ni l'observation des mouvements de l'ennemi à bord de ballons captifs, quand ils ne pouvaient pas dresser des tours métalliques démontables, pour échanger des signaux entre état-major et unités combattantes.

La guerre navale suscita l'apparition du premier sous-marin, le *Hunley*, conçu et construit par l'ingénieur Horace L. Hunley. Ce petit submersible de fer, en forme de cigare, était propulsé par un vilebrequin multiple directement couplé à l'hélice, que manœuvraient à la main huit hommes assis face à face, quatre par quatre. Il réussit un exploit inédit en torpillant, le 7 août 1863, dans la baie de Charleston, le vapeur fédéral *Housatonic*. Ce fut, dans l'histoire de la marine, le premier navire coulé par un sous-marin. Ce fut, aussi, la seule victoire du *Hunley* qui, déstabilisé par l'explosion qu'il avait provoquée, coula avec son équipage au cours de cette opération[3].

L’espionnage, longtemps le fait d’individus indépendants, idéalistes ou cupides, devint, dans l’armée nordiste, une activité organisée, exercée par des professionnels formés à la collecte de renseignements chez l’ennemi. Le détective d’origine écossaise Allan Pinkerton, qui, en 1850, avait été engagé comme premier enquêteur par la police de Chicago, avant d’ouvrir une agence privée, fut recruté par le gouvernement d’Abraham Lincoln pour créer et animer un Federal Secret Service, ancêtre de la Central Intelligence Agency (CIA) fondée en 1947. Ses hommes et lui pratiquèrent aussi avec succès le contre-espionnage, les Sudistes ayant des informateurs bénévoles jusque dans les sphères dirigeantes de Washington.

Entre autres originalités, la guerre de Sécession fut la première dont on possède des photographies prises, sur les champs de bataille, par d’intrépides opérateurs. Au commencement du conflit, les grands journaux envoyaient des reporters-dessinateurs afin d’illustrer les comptes rendus des opérations. *Harper’s Weekly*, de New York, publiait souvent, en couverture, le portrait d’un général ou d’un héros du moment et, dans ses pages intérieures, des scènes de combats réalistes croquées sur le vif par des illustrateurs connus.

Quand apparurent, à la suite des armées, les premiers photographes, la silhouette insolite de leurs laboratoires ambulants devint vite familière aux combattants. Il s’agissait, tirées par des mules, de carrioles à grandes roues supportant une haute cabine, percée de deux petits hublots, et bâchées de toile noire. Pour développer les clichés, ce qui devait alors intervenir quelques minutes après la prise de vues, l’opérateur se tenait debout devant les bacs de produits révélateurs. Depuis 1851, grâce au collodion, additionné de bromure, iodure ou chlorure, et aux bains de nitrate d’argent, cet art nouveau était passé du daguerréotype à la photographie.

Les photographes de la guerre de Sécession opéraient avec de grosses boîtes, chambres noires équipées d’un objectif et montées sur trépied. La prise de vues imposait une pose d’au moins trois secondes, temps nécessaire pour impressionner la plaque sensible enduite de collodion. Les professionnels de l’époque, plus habitués à photographier les belles dames et les beaux messieurs, et à exposer, dans leurs galeries urbaines les portraits d’actrices ou de personnalités politiques, furent les premiers

reporters-photographes aux armées, journaux et magazines étant dorénavant capables de reproduire leurs clichés.

L'un des plus célèbres photographes de l'époque, dont les travaux font autorité pour les historiens, se nommait Mathew Brady. Il possédait des galeries d'exposition à New York et Washington. Abraham Lincoln en avait fait le photographe officiel de la Maison-Blanche. Cet artiste comprit vite la nécessité de livrer au public des images de la vie des militaires au combat. Il recruta des opérateurs qui furent affectés aux différents corps d'armée, assurant aux grands journaux de quoi montrer à leurs lecteurs ce qu'était la guerre. On produisit ainsi des milliers de portraits, du simple soldat blessé au général victorieux, mais aussi des vues impressionnantes de champs de bataille jonchés de cadavres, et des images de villes détruites.

À la fin de la guerre, Brady se trouva en possession de plus de dix mille clichés dont il découvrit, la paix rétablie, qu'ils n'intéressaient personne. Ce n'est qu'en 1875, à l'instigation du général Ulysses Grant, qu'il avait beaucoup photographié pendant le conflit, devenu président des États-Unis, que le ministère de la Guerre acheta sa collection de négatifs pour vingt-cinq mille dollars.

C'est grâce aux travaux de Brady et de ses assistants – plus de trois cents, dit-on – que les éditeurs d'aujourd'hui et les metteurs en scène des films sur la guerre de Sécession ont pu – et peuvent encore – révéler ou reconstituer les décors des combats, reproduire les attitudes, costumes et uniformes des combattants.

Les Louisianais n'ont pas oublié que des aristocrates français s'engagèrent dans ce conflit, plus souvent dans les armées nordistes que dans celles de la Confédération, l'opinion étant en France, malgré l'attitude dilatoire de Napoléon III, opposée à l'esclavage.

Au Sud, le prince Camille Armand Jules-Marie de Polignac fut, on l'a vu, un des artisans de la victoire de Mansfield. Le colonel Xavier de Bray, commandant du 20e régiment de cavalerie du Texas, s'illustra lui aussi lors des mêmes combats. Le marquis Paul Francis de Gournay de Marcheville, éditeur à La Nouvelle-Orléans du *New Orleans Picayune*, servit comme colonel d'artillerie à Port Hudson. Le géologue et littérateur Marie-Joseph-

Raymond Thomassy, né à Montpellier, dispensa des conseils aux bâtisseurs de fortifications jusqu'à sa mort, en 1863, à La Nouvelle-Orléans.

Pour le Nord s'engagèrent le prince de Joinville, troisième fils de Louis-Philippe d'Orléans, son fils, le duc de Penthièvre, son neveu, le duc de Chartres, et le comte de Paris. Ces deux derniers, âgés de vingt et un et vingt-trois ans, appartinrent à l'état-major du général McClellan. Le comte Régis de Trobriand commanda le 55e régiment des volontaires de New York, unité issue de la compagnie des Gardes La Fayette créée en 1825 pour accompagner le marquis lors de son voyage aux États-Unis. Ce colonel, proche des républicains radicaux, allait, entre 1872 et 1874, soutenir, avec son régiment, un régime frauduleusement installé au pouvoir à La Nouvelle-Orléans.

On trouva aussi, dans les rangs nordistes, de nombreux baroudeurs français comme Gustave Paul Cluseret, un saint-cyrien qui avait combattu en Crimée et commandé une légion de Garibaldi à Capoue. Colonel, aide de camp de McClellan, il fut promu général et termina sa carrière en France comme député du Var.

Alfred Napoléon Duffié, autre saint-cyrien, dit Nattie à cause de sa coiffure à nattes, blessé à Solferino, participa à de nombreux engagements comme colonel, puis général de cavalerie, avant d'être nommé consul des États-Unis à Cadix.

La paix revenue, malgré l'assassinat d'Abraham Lincoln – le 14 avril 1865, par John Wilkes Booth, un acteur proesclavagiste exalté –, le successeur du Président, Andrew Johnson, démocrate de Caroline du Nord, tiède abolitionniste, choisit sagement de traiter sur un pied d'égalité les vétérans nordistes et sudistes. Dans le même temps, des cimetières militaires, aujourd'hui classés monuments nationaux, accueillirent, dans des sépultures identiques, les morts des deux camps.

Ainsi, trois mille huit cent quatre Américains, Gris et Bleus, qui trouvèrent la mort à Port Hudson, reposent dans un National Cemetery à quelques kilomètres des vestiges du fort.

Dans le Sud, au lendemain de la défaite, de nombreuses veuves avaient refusé de recevoir une pension d'une administration *yankee* abhorrée, alors

que Jefferson Davis, président de la défunte Confédération, croupissait, chaînes aux pieds, dans une cellule de Fort Monroe, en Virginie.

Jusqu'en 1930, seuls les vétérans de l'Union recevaient une pension du gouvernement fédéral. Ceux de la Confédération devaient faire appel à l'État de leur résidence, même s'ils avaient combattu sous les couleurs d'un autre État.

L'Alabama fut le premier des anciens États de la Confédération à verser, dès 1867, une pension aux combattants qui avaient perdu une jambe ou un bras au front. En 1886, dans ce même Alabama, les veuves furent concernées, puis, en 1891, ce furent les vétérans indigents ou leur veuve qui purent s'inscrire sur les listes de demandes d'attribution. Progressivement, tous les autres États de l'ancienne Confédération prirent des décisions comparables, le dernier étant l'Oklahoma en 1915. La Louisiane commença à verser une rente aux anciens soldats confédérés indigents ou à leur veuve en 1898.

En 1958, l'État fédéral assurait encore des subsides à trois mille quarante-deux veuves de soldats fédéraux, mais seulement à cinq cent vingt-six veuves de Confédérés. Il s'agissait le plus souvent de femmes ayant épousé des vétérans bien après la fin de la guerre civile.

Quant à la dernière veuve d'un vétéran de la guerre de Sécession, elle est décédée en 2003. Née en 1909 dans le Tennessee, Gertrude Grubb avait épousé en 1927 John Janeway, ancien officier de l'armée de l'Union, alors âgé de quatre-vingt-un ans. La pension que reçut cette veuve depuis le décès de son mari en 1937 et jusqu'à sa propre mort était, certes, modeste, mais elle avait traversé… trois siècles ! En 2012, le Department of Veterans' Affair précisait que le gouvernement fédéral versait encore, en septembre 2011, une pension à deux enfants de combattants de la guerre de Sécession…

Jefferson Davis, qui avait quitté précipitamment Richmond au lendemain de la reddition de Lee à Appomattox, avait été arrêté le 10 mai 1865 près de Irwinville, en Georgie, par un détachement du 4^{e} régiment de cavalerie du Michigan. Bien que son incarcération fût intervenue un mois avant l'assassinat de Lincoln, certains l'accusaient d'avoir fomenté, dès la réélection de ce dernier, un complot désespéré et commandité le crime. On

lui promettait un procès pour conspiration en vue d'assassiner le président de l'Union, pour torture et meurtres de prisonniers de guerre et trahison.

Seul ce dernier chef d'inculpation devait être retenu lors du procès qui se tint en mai 1867, à Richmond, et Davis fut libéré sous caution. En décembre 1868, le président Andrew Johnson, ayant proclamé l'amnistie pour tous les Confédérés, mit fin aux poursuites, et en février 1869, délivré de toutes inculpations, Jefferson Davis fut rendu à une totale liberté.

De 1869 à 1873, l'ancien chef rebelle assuma la présidence de la Carolina Insurance Company avant de se retirer à Beauvoir, près de Biloxi, sur le golfe du Mexique, dans la propriété de Mrs Sarah Dorsey où il écrivit plusieurs ouvrages sur l'histoire de la Confédération des États du Sud. Entouré du respect de tous, il mourut le 6 décembre 1889 à La Nouvelle-Orléans qui lui fit de grandioses funérailles.

D'abord inhumée au cimetière de Metairie, sa dépouille fut transférée le 31 mai 1893 au cimetière Hollywood, à Fairview, près de son village natal, dans le Kentucky. En 1924, l'association des United Daughters of the Confederacy fit élever à Fairview un obélisque de cent quinze mètres de haut à la mémoire de l'artisan d'une scission dont les cicatrices sont encore sensibles dans le Vieux Sud.

Dans son ouvrage *Les États-Unis pendant la guerre de Sécession*[4], le polytechnicien Auguste Laugel estime que, par sa mort tragique, Lincoln, qu'il rencontrait fréquemment, avait encore une fois servi son pays :

« Car il y a des émotions si puissantes qu'elles servent comme de ciment à toutes les âmes ; elles élèvent le cœur des nations, imposent silence aux grondeuses résistances, jettent comme un voile d'oubli sur le passé et rapprochent toutes les volontés. »

La mort du champion de l'abolitionnisme souleva la même émotion en Louisiane que partout ailleurs dans l'Union. Même les plus farouches opposants à sa politique et ceux qui avaient combattu ses armées prirent le deuil. Partout les drapeaux furent mis en berne au fronton des bâtiments publics, et aucune voix ne s'éleva pour exonérer de la pendaison John Wilkes Booth dont le geste, pour beaucoup de Sudistes intransigeants, déshonorait la cause perdue du Sud.

Maintenant s’imposait, quelles que fussent les rancœurs, une indispensable réconciliation nationale.

Le général Robert Lee qui, dès la fin de la guerre, avait accepté la présidence du Washington College[5] de Lexington, en Virginie, donna l’exemple en écrivant au nouveau gouverneur de l’État, M. Letcher : « Tous doivent s’unir dans un effort sincère pour effacer les traces de la guerre et pour rétablir les bienfaits de la paix. Ils doivent, si c’est possible, rester dans la patrie ; y créer et entretenir l’harmonie ; regagner le droit de vote, et élire aux parlements de l’État et de la nation des hommes sages et des patriotes qui se consacreront aux intérêts du pays et à la guérison des discordes. Je n’ai cessé de recommander cette ligne de conduite depuis la fin des hostilités, et je me suis efforcé de la mettre moi-même en pratique. »

Ces nobles recommandations se révélèrent, en Louisiane notamment, plus faciles à approuver qu’à suivre. Réconciliation et Reconstruction furent, dans les faits et les mœurs politiques de l’ancienne colonie française, longtemps incompatibles.

L’épreuve de la Reconstruction

Pendant une douzaine d’années, la Louisiane allait vivre la période la plus chaotique de son histoire, entre rivalités politiques exacerbées, rancunes tenaces, violences raciales et corruption éhontée.

Contrairement à d’autres politiciens radicaux, Abraham Lincoln n’entendait pas tirer vengeance des États sécessionnistes. Il voulait la victoire du Nord pour mettre fin à une guerre fratricide, restaurer l’unité de la nation, réconcilier ceux qui s’entretuaient depuis 1861 sur terre, sur mer, sur les fleuves. C’est pourquoi, le 5 août 1863, le Président avait lancé dans une proclamation le principe de la Reconstruction des États reconquis. Après une période probatoire, ceux-ci seraient réintégrés à l’Union et redeviendraient, dans le cadre des lois fédérales respectées, maîtres de leur destin.

La mise en œuvre de cette sage politique se révéla plus difficile que souhaité, certains anciens États confédérés – la Louisiane plus que les autres – faisant obstruction aux décisions de Washington.

L’adoption par le Congrès, le 18 décembre 1865, du 13e amendement qui abolit l’esclavage dans l’Union, a pour conséquence immédiate, le 24 décembre, à Pulaski, dans le Tennessee, la création, par des vétérans des armées sudistes, d’une société secrète qui essaimera bientôt dans tous les anciens États confédérés : le Ku Klux Klan. Composé à l’origine de respectables nostalgiques du Sud *Antebellum*, le Klan s’avilit bientôt et n’a plus pour but que de terroriser les esclaves affranchis en usant de leur penchant à la superstition. Les fondateurs s’empressent d’en proposer la direction, avec le titre de Grand Dragon, à Robert Edward Lee. Ce dernier refuse fort sagement de cautionner une organisation qui allait, jusqu’à nos jours, générer de tragiques mascarades. Des cavaliers montant des chevaux aux sabots enveloppés de molleton, vêtus de bure blanche, la tête et le visage dissimulés sous la haute cagoule conique des pénitents, se mettent la nuit à parcourir les campagnes et les villages, dressent et enflamment des croix, molestent les Noirs rencontrés hors de leur lieu de travail et, dans certains cas, les rouent de coups, les torturent, parfois les pendent. Il s’agit, pour ces exaltés, de rétablir par la terreur la suprématie de la race blanche.

En avril 1866, l’attribution par le Congrès de droits civiques aux Noirs – disposition qui suscite le veto du président Johnson et lui vaut une menace d’*impeachment* – et le vote, en juin, d’un 14e amendement conférant aux anciens esclaves une citoyenneté de plein droit, stimulent la résistance des Sudistes.

Tout projet d’amendement à la Constitution fédérale doit être appuyé, à Washington, par les trois quarts des sénateurs et des représentants. Il peut alors être soumis aux législatures des États. Pour que l’amendement soit définitivement adopté, il est nécessaire que, dans chaque État, trois quarts des élus des deux chambres approuvent le texte. Or, en 1866, tous les anciens États confédérés, sauf le Tennessee, rejettent le 14e amendement.

Depuis la défaite du Sud, la Louisiane vivait sous un gouvernement inspiré par Nathaniel Banks, après que le général eut fait voter une nouvelle Constitution, le 23 juin 1864, sous l’influence de nouveaux élus ayant fait allégeance à l’Union, comme exigé par le gouvernement fédéral. Avaient été élus, dans une Louisiane encore amputée d’une partie de son territoire, un gouverneur, Michael Hahn, juriste d’origine allemande, et un lieutenant-

gouverneur, James Madison Wells, ancien planteur, propriétaire d'esclaves resté cependant fidèle à l'Union. Quand, en février 1865, Hahn démissionna pour aller occuper, comme représentant de la Louisiane, son siège de sénateur des États-Unis à Washington, les fonctions de gouverneur intérimaire revinrent à Wells. Politicien rusé aux réactions imprévisibles, l'ancien planteur abandonna, dès la fin de la guerre, les démocrates qui l'avaient élu et rejoignit les républicains par l'intermédiaire d'un club des Amis du suffrage universel. Bien que favorable à une complète émancipation des Noirs, il leur refusa cependant le droit de vote, comme autrefois le gouverneur Hahn et la législature.

L'esclavage, conformément au 13e amendement, ayant été aboli dans l'État, et le droit de vote rendu aux Blancs âgés de vingt et un ans après une amnistie – applicable à la plupart des anciens Confédérés et proclamée par le président Andrew Johnson –, démocrates et conservateurs se rassuraient : comment ne pas s'accommoder d'une Constitution qui laissait à « la discrétion de la législature une extension possible du droit de vote aux Noirs » ? C'était interdire pour longtemps aux anciens esclaves l'accès aux urnes et aux fonctions publiques.

Les Louisianais estimaient que jamais, le gouvernement fédéral ne pourrait imposer l'égalité civique et sociale des Noirs émancipés. Le pouvoir restant, en fait, aux anciens Confédérés dont la repentance était de pure forme, les élus de Louisiane s'appliquèrent à rédiger et à faire adopter un nouveau Code noir qui replacerait les affranchis dans une nouvelle servitude, assortie d'une liberté surveillée.

Ce Code est formel : aucun Noir ne peut résider en ville s'il n'est employé comme domestique d'un Blanc. Il lui est interdit de circuler sans autorisation de son employeur. Il ne doit en aucun cas se trouver dans les rues après vingt-deux heures. En cas d'infraction, il doit payer une amende de cinq dollars qui sera retenue sur son salaire. Il ne peut porter ni arme à feu ni arme blanche. Il lui est interdit de prêcher aux coins des rues…

Les planteurs des berges du Mississippi n'admettent pas que leurs anciens esclaves puissent être considérés comme des citoyens libres. Ils soutiennent que les Noirs ne travaillent que sous la contrainte, et les anciens esclaves croient parfois naïvement que la liberté dispense du travail.

La dénonciation, par les journaux du Nord et les républicains radicaux, de cette manière hypocrite de perpétuer l'institution particulière, est perçue en Louisiane comme une incompréhension partisane. La guerre se poursuit donc, au Capitole, entre nouveaux élus du Nord et du Sud, tandis que certains s'émeuvent de voir siéger, parmi les représentants et sénateurs des États reconquis, d'anciens notables ou généraux confédérés.

Le Freedmen's Bureau – bureau des affranchis inspiré du Bureau of Free Labor fondé par Banks en Louisiane –, créé le 3 mars 1865 par le Congrès des États-Unis, sous la tutelle du ministère de la Guerre, a pour mission officielle d'assurer du travail ou des emplois aux affranchis, mais aussi, d'une façon insidieuse, de liquider la résurgence annoncée de la suprématie blanche. Quand les agents du Freedmen's Bureau, des fonctionnaires venus du Nord, s'étant saisi des terres abandonnées par leurs propriétaires émigrés, font courir le bruit que chaque Noir va recevoir quarante acres de terre – un hectare soixante – et une bonne mule, les Sudistes se prennent à regretter l'occupation militaire au temps du général Banks !

On perçoit, dès cette époque, une évolution des rapports entre Blancs et Noirs. Au temps de l'esclavage, le planteur sudiste exploitait le Noir tel qu'il était, avec ses défauts et qualités. S'il le méprisait, c'était sans le haïr ; or, maintenant, il méprise et déteste le Noir libre. La violence latente, les vengeances, les rapines ne sont pas étrangères à cette altération des relations entre les esclaves et leurs anciens propriétaires, mais elle vire très vite au racisme, mot jusque-là ignoré dans le Sud. En 1866, on compte en Louisiane plus de deux cents cas de brutalités déclarées. On cite, souvent avec exagération, des meurtres de planteurs, des viols de femmes blanches, des incendies de manoirs, mais aussi l'exécution de soixante-dix Noirs par des Blancs. Huit anciens esclaves arrêtés pour agression sont arrachés aux mains des policiers, lynchés, et deux d'entre eux abattus. Les journaux du Nord ne manquent pas de faire état des atrocités commises par les uns et les autres.

Dans le même temps, les bons esprits modérés se rassurent aveuglément en pensant que la race noire est vouée à la disparition ! Faisant sans doute référence aux plantations transformées en élevages d'esclaves, Gustave Laugel[6] semble, en 1866, admettre cette perspective : « L'esclavage lui insufflait [au Noir] une vitalité factice et monstrueuse. Dans la liberté, la

race noire perdra sa force reproductrice et le sang noir se mêlera au blanc, comme un grand fleuve dans la mer ». Pour le polytechnicien français, ami de Lincoln, les jours de la race noire sont donc comptés, « parce que la liberté condamne le Noir à la stérilité » !

Or, dans la liberté, la race noire s'est révélée prolifique, et le nombre de Noirs aux États-Unis est passé de quatre millions cinq cent mille en 1860 à trente-sept millions en 2010. Quant aux mariages mixtes, ils sont encore aujourd'hui assez rares. Mais le concubinage s'est répandu, tant chez les Blancs que chez les Noirs et dans les couples interraciaux.

C'est cependant bien ce que l'on nomme pudiquement la « question noire » qui, dans son ensemble, va contribuer en Louisiane, surtout à La Nouvelle-Orléans, à l'anarchie et, partant, à la banqueroute.

Les républicains radicaux ne supportaient pas de voir le pouvoir politique et les leviers de l'économie rester aux mains des esclavagistes faussement repentis, comme si leur défaite était sans effet. En mai 1866, année électorale, on apprend, à La Nouvelle-Orléans qu'une douzaine de soldats noirs, récemment démobilisés, ont été massacrés par la police de Memphis. Les radicaux donnent aussitôt à entendre qu'il pourrait en être de même en Louisiane. Ils tiennent des meetings et demandent la réunion d'une convention pour promouvoir une nouvelle Constitution qui entérinerait le 14e amendement. James Madison Wells qui, de gouverneur intérimaire, est devenu gouverneur élu en novembre 1865, tient avant tout à garder le pouvoir. Il donne à entendre qu'avec ses Amis du suffrage universel et les groupes des unionistes et des fusionnistes – républicains modérés, dont Henry Clay Warmoth est le leader –, il est maintenant favorable au vote des Noirs, ce qui émeut fort les Néo-Orléanais et crée des dissensions au sein de la famille Wells.

Après refus d'une convention par les démocrates et les conservateurs, et opposition du maire de La Nouvelle-Orléans, John T. Monroe, les partis se mettent d'accord pour prendre l'avis des autorités fédérales. Le gouvernement des États-Unis rend sa réponse : il estime légale la tenue d'une convention ayant pour but de donner une nouvelle Constitution à la Louisiane, avec ratification du 14e amendement. Forts de cette approbation, les partis désignent des délégués, et, le 30 juillet 1866, ces derniers se réunissent au Mechanic's Institute, sur Canal Street. Avant que la

convention ne s’ouvre, un pasteur, protestant radical, dit une prière, et l’ordre du jour est établi.

Vers midi, on voit arriver une procession de Noirs brandissant la bannière étoilée et jouant de la trompette. Ils sont rejoints par d’autres affranchis et constituent bientôt un rassemblement de quatre à cinq cents hommes, bien décidés à faire admettre par les conventionnels les droits que leur concède la loi fédérale. À l’instigation des républicains, ils viennent naturellement soutenir les radicaux, qui leur sont acquis. À l’intérieur de l’immeuble, une trentaine de délégués se préparent à siéger quand, à l’extérieur, l’émeute éclate parce qu’un Blanc a tiré un coup de revolver sur un Noir, heureusement sans l’atteindre. Aussitôt, les manifestants tentent d’envahir le Mechanic’s Institute. D’autres coups de feu partent, tirés par les assiégés qui interdisent l’accès du bâtiment aux Noirs et aux radicaux. Ces derniers conduisent les émeutiers plus qu’ils ne les accompagnent. À la demande du maire, la police métropolitaine, bien armée, intervient pour disperser les Noirs et leurs alliés. L’échauffourée vire à la tuerie et, quand les soldats fédéraux, commandés par le général Absalom Baird, arrivent pour rétablir l’ordre, on compte les morts : trois Blancs et trente-quatre Noirs, et l’on relève les blessés : dix-sept Blancs et cent dix-neuf Noirs. Le pasteur Horton, le docteur Dostie, un radical intransigeant et John Henderson, délégué républicain à la convention, ont été tués, les deux premiers par balles, le troisième d’un coup d’épée.

Les autorités de Washington étant informées, le Congrès des États-Unis décide l’envoi d’une commission d’enquête à La Nouvelle-Orléans. Au cours des semaines suivantes, les commissaires interrogent une centaine de témoins des affrontements, mais ne livrent leur rapport au gouvernement qu’en février 1867. Les démocrates sont accusés d’avoir provoqué l’émeute et de s’être servi de la police métropolitaine pour combattre les manifestants.

Au cours des mois suivants, l’affaire a des conséquences électorales et, en décembre 1866, les républicains, grâce au vote des Noirs, obtiennent la majorité, dans les deux chambres de Louisiane. Le règne des *carpetbaggers* va commencer.

À Washington, les émeutes de La Nouvelle-Orléans et celles qui ont éclaté dans d’autres anciens États confédérés, hostiles au suffrage des Noirs,

agacent sénateurs et représentants qui reprochent au président Andrew Johnson un laxisme propre à encourager les conservateurs du Sud.

La réaction fédérale se traduit, en mars 1867, par le vote, au Congrès des États-Unis, des Reconstruction Acts afin que le vœu de Lincoln entre enfin en application.

Ces textes, auxquels le président Johnson tente une fois de plus de s'opposer, ont pour but de mettre au pas les vaincus, décidés à rétablir le système et les mœurs d'avant-guerre. Une clause divise l'ancienne Confédération en cinq districts placés sous l'autorité d'un général et soumis à la loi martiale. La Louisiane et le Texas forment le cinquième district, commandé par le général Philip Henry Sheridan, qui s'est acquis une réputation de grand courage et d'intégrité pendant la guerre civile. Nanti des pleins pouvoirs, il va exercer ceux-ci sans ménagement, se conduisant en dictateur patenté.

La Louisiane sera désormais sous surveillance militaire, et le gouverneur ne sera pas élu, mais nommé par le général Sheridan, un protégé de Grant qui brigue l'investiture des républicains dans la course à la Maison-Blanche de 1868.

Les Louisianais conservent de cette époque un souvenir amer teinté de honte, car une partie des citoyens qu'ils nommaient *scalawags* – c'est-à-dire vauriens, canailles, coquins, en argot « bétail de mauvaise qualité » – pactisèrent longtemps, par cupidité ou lâcheté, avec les gouvernements dits des *carpetbaggers.*

Dans l'imagerie populaire du Sud, ces derniers sont des aventuriers sans foi ni loi venus du Nord, qui transportent tout leur bien – en général linge de rechange, brosse à dents et peigne – dans un sac en tapisserie. D'innombrables caricatures de l'époque confirment l'existence de cette « faune », minoritaire mais fort agissante, puisqu'elle imposa dès 1868 plusieurs gouverneurs à l'État des bayous.

Composée de quelques arrivistes présomptueux, parfois doués, et de pauvres Blancs paresseux et chapardeurs, la caste des *carpetbaggers* devint l'aile marchante des politiciens sans scrupule qu'ils aidèrent – souvent avec l'appui des autorités et même des baïonnettes fédérales – à s'emparer d'abord des dépouilles des vaincus, ensuite du pouvoir politique et des leviers de commande de l'économie. En canalisant, au profit des

républicains radicaux, le vote des Noirs dès que celui-ci fut imposé, et en usant, à l'égard des Blancs, aussi bien de la corruption que de l'intimidation, ils établirent, par le biais de patronages intéressés, un système de type mafieux. Ils se réservèrent ainsi l'attribution des emplois et marchés publics, les profits du port et des douanes, l'actionnariat des chemins de fer et des compagnies de navigation. En exploitant en outre l'ignorance et l'illettrisme des anciens esclaves, ils s'assurèrent une complète mainmise sur la Louisiane.

Une des premières décisions du général Sheridan consiste, le 3 juin 1867, à destituer le gouverneur Wells et à nommer à sa place Benjamin Franklin Flanders, autre *carpetbagger,* plus docile. En 1868 succède à ce dernier, pour quelques mois, Joshua Baker, en attendant le retour à un régime démocratique avec les élections de 1868.

Wells, le gouverneur destitué, a reçu, en lot de consolation, la juteuse charge de *Surveyor*, contrôleur général du port de La Nouvelle-Orléans, et Flanders, qui n'a pas eu le temps de laisser de mauvais souvenirs, deviendra maire de la ville entre 1870 et 1872.

1. Fils de Jules Auguste, prince de Polignac, président du Conseil sous le règne de Charles X. Il fut envoyé en France par Jefferson Davis, en 1865, pour demander, sans succès, l'aide de Napoléon III. Il servit en 1870 dans l'armée française au cours de la guerre contre la Prusse. Dernier survivant des 364 généraux de l'armée confédérée, il mourut à Paris le 15 novembre 1913.

2. *Civil War Handbook,* William H. Price, Prince Litograph C^{y}, Fairfax, Virginie, 1961.

3. Le sous-marin, repéré en mai 1995 près de l'île Sullivan, dans la baie de Charleston, a été remonté à la surface le 8 août 2000. Des examens ont permis de retrouver les restes des membres de l'équipage. Ceux de George Dixon, capitaine du *Hunley,* ont été identifiés en mai 2001. Depuis, le sous-marin, qui a subi des traitements de conservation, est exposé au Warren Lash Conservation Center, dans l'ancienne base navale, à Charleston. Pour moins de vingt dollars, on peut s'offrir un tee-shirt souvenir, à choisir parmi une quinzaine de modèles. On y vend aussi plusieurs types de maquettes du *Hunley*, dont les prix varient entre 9 et 56 dollars.

4. Germer Baillière, libraire-éditeur, Paris, 1866.

5. Cet établissement, fondé en 1749, est aujourd'hui devenu Washington and Lee University. Il a reçu, en 2010, deux mille cinq cents étudiants.

6. *Les États-Unis pendant la guerre de Sécession*, *op. cit*.

5.

La réintégration dans l’Union

Le règne des carpetbaggers

En 1867, les lois de Reconstruction du Sud mettent fin aux activités des abolitionnistes dont la cause a triomphé, aux discours des moralistes dépourvus d’influence, aux largesses des philanthropes devenus méfiants. Le temps des guerriers et des idéalistes étant révolu, celui des politiciens peut commencer.

C’est cependant sous couvert de servir les grands principes prônés par les zélateurs de la démocratie candide, autrefois conçue par un Thomas Jefferson rousseauiste, que les *carpetbaggers* vont, dans le Sud, s’assurer les pouvoirs, par le biais d’élections dont la légalité sera souvent contestée. En Louisiane, on assistera même à de véritables coups d’État quand des représentants du peuple régulièrement élus seront, par la force, empêchés de siéger dans les assemblées. Celles de cette époque rappelleront plus tard aux historiens le « parlement croupion » que Cromwell instaura en 1648 quand il fit exclure du parlement britannique tous les élus opposés à sa politique.

Au printemps 1868, une convention qui se veut égalitaire, puisqu’elle accueille quarante-neuf délégués blancs et autant de Noirs, rédige une nouvelle Constitution, adoptée le 11 mars 1868. Au cours des débats, un parlementaire blanc reconnaît, avec un étonnement révélateur, que certains affranchis « ont quelque chose dans la cervelle » !

La nouvelle Constitution tient compte des 13^{e} et 14^{e} amendements, confirme les droits civiques des Noirs et interdit la ségrégation dans les lieux publics, les écoles et les transports en commun.

Cette mise en conformité de l’État des bayous avec la législation fédérale permet à la Louisiane de réintégrer l’Union à son rang de dix-huitième étoile, le 25 juin 1868, veille d’élections législatives.

Dans leur grande majorité, les anciens esclaves ne savent ni lire ni écrire, et tracent une croix pour signer des registres électoraux, établis par des fonctionnaires fédéraux dévoués au parti républicain. C'est ainsi qu'un même électeur noir figurera sur plusieurs listes, et qu'au bout du compte il y aura beaucoup plus de suffrages exprimés que de votants…

Disparité étonnante, dans l'État de New York, les Noirs ne peuvent voter que s'ils prouvent un revenu annuel « de deux cent cinquante dollars en immeuble [*sic*] », alors qu'aucune condition de ce genre n'est exigée des Blancs. Dans le Massachusetts, ne peuvent voter que ceux qui lisent et écrivent l'anglais ; dans l'Ohio, un Noir doit être capable de lire et de commenter un article de la Constitution des États-Unis pour recevoir une carte d'électeur. En Louisiane, tous les Noirs, instruits ou illettrés, ont droit de suffrage.

La loi martiale ayant été levée le 25 août 1866, la consultation populaire de juin 1868 revêt une apparence démocratique. Malgré l'amnistie générale proclamée par le président Johnson, les Blancs les plus éminents, anciens notables et officiers confédérés, sont mis hors compétition, alors que les Noirs sont invités, par les radicaux, à glisser dans les urnes le seul bulletin qu'on leur donne.

Comme il fallait s'y attendre, les résultats font apparaître l'existence d'une majorité républicaine dans les deux assemblées. La chambre des Représentants est composée de soixante-cinq républicains, dont trente-cinq sont des Noirs, et de trente-six démocrates, tous Blancs. Le Sénat compte vingt-trois républicains, dont sept Noirs et treize démocrates, tous Blancs.

Le 27 juin, cette législature bicolore offre le siège de gouverneur de la Louisiane réintégrée – mais toujours secteur du cinquième district militaire contrôlé par le général Sheridan – à un Yankee roué, de bonne compagnie mais de probité élastique.

Premier, aussi, à bénéficier du vote noir « arrangé », Henry Clay Warmoth est un juriste de vingt-six ans. Il a servi comme lieutenant-colonel dans un régiment du Missouri avant d'intégrer l'état-major du général John Alexandre McClellan. Il est arrivé à La Nouvelle-Orléans en août 1864 dans les fourgons du général Benjamin Butler. Le proconsul de sombre mémoire en a fait un juge au tribunal du *Provost Marshal*, chargé de faire

appliquer la loi martiale en vigueur en ce temps-là. En 1866, Warmoth se vantera encore d'avoir « envoyé en prison pour six jours deux ladies qui chérissaient Jefferson Davis ».

Son statut n'ayant pas été confirmé par le général Banks, successeur de Butler, Warmoth a ouvert un cabinet d'avocat et, dès la fin de la guerre, est entré en politique. Brillant orateur, grand admirateur de Robespierre dont il connaît les discours par cœur, il s'est tout de suite dit favorable au vote des Noirs afin de s'assurer une clientèle docile. Il connaît aussi les articles que Georges Clemenceau a envoyés au journal *Le Temps* lors de son récent séjour aux États-Unis chez un planteur, et en a retenu un jugement plein de bon sens et d'humanité : « Je pense que l'esclavage, et l'esclavage seul, est la cause de l'abêtissement des Noirs. Il n'y a de dignité que dans l'affranchissement, d'intelligence que dans la liberté », a écrit le futur homme d'État français. Ce point de vue, Warmoth l'a fait sien avec une dose de sincérité politicienne, c'est-à-dire circonstancielle.

Désigné en 1867 comme délégué territorial de la Louisiane à la chambre des Représentants à Washington, le juriste n'a pas eu l'occasion d'y siéger, le Congrès n'ayant pas validé sa nomination.

De retour en Louisiane après s'être fait de solides relations dans la capitale fédérale, il se lance dans la compétition pour le poste de gouverneur. C'est une position enviable, à quarante mille dollars par an. Afin de séduire le plus grand nombre d'électeurs républicains radicaux, sans effaroucher les modérés, il dit appartenir au courant fusionniste, groupe d'obédience républicaine rassemblant des gens pour qui la question noire est accessoire et qui souhaitent seulement la remise en train des affaires et la protection de leurs intérêts commerciaux. Pour eux, Blancs et Noirs sont tous des consommateurs, donc des clients potentiels. Ils ne veulent que la paix publique et, pour l'obtenir, sont prêts à toutes les concessions.

Cette constatation réaliste, que l'argent des Blancs et celui des Noirs est de la même couleur verte, celle du dollar, a servi Warmoth. Dès son élection, ses détracteurs radicaux fanatiques fulminent. « Il fait la courbette devant les conservateurs, mendie son admission dans les clubs et dans la société, et baise la main des dames dans l'avenue de Pennsylvanie[1] », s'indignent-ils.

Le fait est que Henry Clay Warmoth, gaillard aux traits épais, teint pâle, regard moelleux, sourcils broussailleux, épaisse moustache, toujours bien vêtu, portant col rigide et nœud papillon noir, se veut homme du monde. Il plaît aux femmes du commun, auprès desquelles il se montre fort galant, sans doute pour faire oublier qu'il fit autrefois incarcérer deux d'entre elles.

Au contraire de la plupart des *carpetbaggers*, il a fait des études de droit, reçu une bonne éducation et s'est montré, dans l'armée des États-Unis, combattant courageux, ce qui lui a valu les étoiles de général. Il connaît les bonnes manières, respecte les convenances et, s'il ne fait pas aux Noirs de promesses inconsidérées, il crée une police où se retrouve une parité raciale en laquelle les anciens esclaves voient une garantie de leur liberté. Il a aussi soif de considération, souffre de ne pas être reçu dans les vieilles familles, regrette que jamais on ne le convie à une fête privée, et que les gens huppés ne viennent le voir que pour formuler une plainte ou solliciter un passe-droit.

Ce charmeur frustré, sans illusion sur les mœurs politiques du moment, ne manque pas d'une certaine franchise. À peine élu, il déclare : « Je ne prétends pas être honnête. Je prétends seulement être aussi honnête que quiconque en politique, et plus ou autant que les individus qui s'opposent à moi maintenant[2]. »

En même temps que le radical Warmoth, les électeurs républicains ont élu lieutenant-gouverneur un Noir, Oscar James Dunn. Né dans l'esclavage, Dunn a été affranchi, est devenu artisan plâtrier, s'est fait une situation enviable. Autodidacte, avide d'apprendre, c'est un homme de belle prestance dont l'honnêteté scrupuleuse détonne dans un milieu politique déjà gangrené par la corruption. Il désapprouve bientôt les méthodes de gouvernement de Warmoth, lui reproche de croire encore à la supériorité de la race blanche et, républicain libéral, imagine possible une entente avec les démocrates réformateurs, dans l'intérêt général des Louisianais.

En novembre 1868, comme tous les républicains, Warmoth et ses amis se sentent confortés par l'élection de Grant comme dix-huitième président des États-Unis.

Auréolé du mérite patriotique d'avoir obtenu la reddition de Robert Lee et d'avoir mis fin à la guerre en 1865, Grant a recueilli, sur cinq millions sept cent mille inscrits, plus de trois millions de voix populaires, dont cinq

cent mille émanant de Noirs, et deux cent quatorze suffrages de grands électeurs des États. Son adversaire démocrate, Horace Seymour, ancien gouverneur de New York, totalise deux millions sept cent mille voix populaires, mais seulement celles de quatre-vingt-quatre grands électeurs.

Les commentateurs de l'époque constatent qu'en l'emportant par une majorité de trois cent mille voix, Grant eût été battu par Seymour sans le suffrage des Noirs. Le Mississippi, le Texas et la Virginie, encore interdits de vote, n'ont pu participer au scrutin, ce qui a bien sûr avantagé l'ancien commandant en chef de l'armée des États-Unis.

Malgré les pressions des militaires, les incitations à voter républicain du général Sheridan, les intimidations d'une administration noyautée par les radicaux et l'activité corruptrice des *carpetbaggers*, la Louisiane a voté démocrate, ce qui va lui coûter cher.

Rivalités sportives et politiques

Entre le 30 juin et le 4 juillet 1870, le Sud vit une heureuse diversion à la politique quand se dispute sur le Mississippi, entre La Nouvelle-Orléans et Saint Louis, une course mettant aux prises deux paquebots fluviaux, le *Robert E. Lee* et le *Natchez.* La compétition a été annoncée dans le *Daily Picayune* par des communiqués des capitaines : John W. Cannon, du *Robert E. Lee*, et Thomas P. Leathers, dit Old Push, Vieux dynamique, du *Natchez*, le plus luxueux des *showboats* en service.

On estime à plus de dix mille personnes la foule qui, sur le quai Sainte-Marie, à La Nouvelle-Orléans, assiste, le 30 juin à cinq heures du matin, au départ des navires. Soixante-quinze passagers ont embarqué sur le *Robert E. Lee*, une cinquantaine sur le *Natchez.*

Tout au long du parcours, des gens se sont rassemblés sur les deux rives du fleuve, pour voir passer les grands vapeurs qui crachent par leurs hautes cheminées des panaches de fumée noire. Leurs roues à aubes geignent, sous l'effort imposé par les chaudières, et soulèvent des cataractes d'eau limoneuse. Le sillage des coques plates propage des remous jusqu'aux pieds des curieux, assis sur les levées.

Le *Robert E. Lee* est applaudi, encouragé par des hommes et des femmes qui brandissent parfois le drapeau de la défunte Confédération, et sa progression est suivie, à La Nouvelle-Orléans, grâce au télégraphe qui, chaque heure, informe de la position des concurrents.

L'enthousiasme touche au délire, à Jackson Square, quand les Néo-Orléanais apprennent que leur champion, le bateau auquel l'estimable vaincu de la guerre de Sécession a accepté de donner son nom, vient de l'emporter. En ce 4 juillet, *Independence Day*, jour de fête nationale, c'est une grande satisfaction d'amour-propre pour les Sudistes. Le *Robert E. Lee* a effectué le parcours en trois jours, dix-huit heures et treize minutes, battant son rival, le *Natchez,* de trois heures et quarante-quatre minutes.

Partout dans le Sud, une explosion de joie salue la performance du *showboat*. Ceux qui souffrent encore de l'humiliation de la défaite et des exactions des Yankees, arrogants vainqueurs d'une guerre inoubliable, voient dans la victoire du capitaine John W. Cannon et de son équipage une revanche politique portée par un exploit sportif. Se réjouissent aussi tous ceux qui ont misé sur le *Rober E. Lee* : le montant des paris engagés pendant la course approche cent mille dollars.

Cette victoire symbolique devait être aussi la dernière joie du noble et malheureux Robert Edward Lee, ancien commandant en chef des armées confédérées. Il meurt trois mois plus tard, le 12 octobre 1870, à l'âge de soixante-trois ans, dans sa maison de Lexington, en Virginie.

Aujourd'hui encore, à La Nouvelle-Orléans, la course fameuse du *Robert E. Lee* et du *Natchez* est l'épisode historique le plus souvent traité, pour les touristes, par les peintres, aquarellistes et dessinateurs de Jackson Square, confrères exotiques des peintres montmartrois de la place du Tertre, à Paris.

Quelques jours après cette diversion, la législature de l'État de Louisiane dut adopter le 15^{e} amendement à la Constitution des États-Unis, voté par le Congrès le 26 février 1869 et ratifié à Washington le 3 février 1870. Le texte confirme en termes clairs le droit de vote inaliéable des Noirs :

« Les citoyens des États-Unis ne pourront être privés, en tout ou partie, du droit de vote ni par le gouvernement de l'Union ni par le gouvernement des États, sous prétexte tiré de la race, de la couleur ou d'une ancienne condition d'esclavage ».

Dans un État qui comptait alors plus de neuf cent mille habitants, dont cinq cent mille Noirs, cette disposition fit dire à quelques exaltés qu'un jour ou l'autre, les Blancs en seraient réduits à servir leurs anciens esclaves noirs !

Aussi, quand on apprend, le 22 novembre 1871, que le lieutenant-gouverneur Oscar James Dunn est mort d'une hémorragie cérébrale, le bruit court qu'il a été empoisonné par ceux que gênait cet incorruptible. La rumeur ne sera jamais confirmée par les médecins, et la population de La Nouvelle-Orléans fit de grandioses funérailles à l'ancien plâtrier.

C'est dans un climat délétère que le Sénat se réunit, à la fin de l'année 1871, pour donner un successeur à l'honnête disparu, alors que les roueries politiques, les compromissions affairistes et les malversations de Warmoth sont devenues insupportables, même à ses électeurs.

Les républicains désignent comme nouveau lieutenant-gouverneur un mulâtre, Pinckney Benton Stewart Pinchback.

Ce Noir au teint clair, portant un collier de barbe bien taillé, est l'un des dix enfants nés d'une esclave affranchie, Eliza Stewart, et du planteur qui l'émancipa. Ce riche propriétaire de Macon, en Georgie, craignant que ses héritiers blancs ne fissent des esclaves de ses enfants noirs adultérins, émigra dans le Mississippi et envoya garçons et filles de couleur au Nord. C'est ainsi que Pinckney Benton Stewart Pinchback, doué d'une intelligence vive et travailleur assidu, fut éduqué dans un collège de Cincinnati où il fit de bonnes études.

Devenu maître d'hôtel sur un vapeur du Mississippi, il abandonne la marine fluviale pour s'engager dans l'armée des États-Unis pendant la guerre du Texas. Libéré, il s'installe à La Nouvelle-Orléans comme courtier en marchandises avec, pour associé, un autre mulâtre, Cesar C. Antoine, qui le suivra en politique et lui succédera, plus tard, comme lieutenant-gouverneur. Sa réussite dans le courtage a permis à cet homme entreprenant de fonder un journal, le *Louisianian*, qui fait entendre la voix des Louisianais de race noire.

Délégué à la convention convoquée en 1867 pour préparer la nouvelle Constitution, « Pinch », ainsi que l'appelle ses intimes, participe activement à l'élaboration des textes et se fait remarquer en proposant un article qui

garantit aux Noirs les mêmes droits et privilèges qu'aux Blancs, ainsi que l'accès aux fonctions publiques. La ratification du 13e amendement à la Constitution des États-Unis confirmera l'exigence bien fondée du fils de planteur.

Pinchback est certes un ambitieux, mais il a les moyens de ses ambitions et sait naviguer dans un milieu politique où se manifestent les appétits et s'estompent les scrupules. Fort bel homme, d'allure assurée, il porte l'habit avec élégance, se montre d'une exquise politesse. Moins sectaire que les républicains radicaux, il ne souhaite que promouvoir l'éducation des Noirs et aider les anciens esclaves à s'intégrer dans une société qui doit non seulement reconnaître leurs droits, mais veiller à ce que ceux-ci soient respectés.

Quand les bourbons, démocrates conservateurs, reviendront au pouvoir en 1877, ils sauront reconnaître les qualités et la sage modération de Pinchback qui se verra attribuer une fonction publique digne de ses compétences.

Le destin et la carrière de Pinckney Benton Stewart Pinchback illustrent la situation, plus fréquente au temps de l'esclavage qu'on ne le pense aujourd'hui, de certains mulâtres nés de la relation sexuelle entre un planteur et une esclave affranchie.

Les races s'affrontent

Dès son intronisation, Henry Clay Warmoth a compris que le métier de gouverneur n'est pas de tout repos et qu'il va devoir faire face non seulement à une opposition virulente, mais aussi aux confrontations raciales, tous les Louisianais n'étant pas des humanistes du type Clemenceau !

Dans un État qui compte alors sept cent vingt-cinq mille habitants, autant de Noirs que de Blancs, l'égalité des droits civiques accordée aux anciens esclaves suscite des inquiétudes, voire des craintes. C'est ce qui explique, sans les excuser, les agissements d'une société secrète imitée du Ku Klux Klan, Knights of the White Camellia, KWC, les Chevaliers du Camélia blanc. Fondée en 1867 à Saint Mary Parish par le juge Alcibiade de Blanc,

cette association a essaimé dans tout l'État, notamment à La Nouvelle-Orléans. Ses membres, anciens militaires confédérés et planteurs revanchards, usent, pour s'identifier, de mots de passe, d'une manière de serrer la main qui rappelle les façons de la franc-maçonnerie, et s'adressent des signaux convenus. Avec d'autres sociétés – comme le Club des Innocents, qui regroupe trois mille Louisianais originaires de Sicile, très redoutés des Noirs, ou le Club 298, dont les membres déclarent illégales toutes les Constitutions depuis celle de 1852 –, ces nostalgiques d'*Antebellum* soutiennent que la race noire étant inférieure à la race blanche, elle doit être traitée comme telle. Ils n'ont pour but que restaurer une oligarchie blanche en faisant annuler les droits civiques, maintenant reconnus aux anciens esclaves par une majorité de citoyens raisonnables ou résignés.

Pour s'affirmer, les adhérents de ces organisations occultes pratiquent, tout comme ceux du Ku Klux Klan, la chasse aux Noirs en recourant aux méthodes du terrorisme. Ils accusent les affranchis de fomenter des insurrections, les effraient par des mises en scène ridicules qui prêteraient à rire si elles n'étaient criminelles, leur tendent des embuscades, les rossent et, pour peu que ceux-ci aient commis un larcin, les tirent de prison pour les lyncher et les pendre.

C'est au cours de l'été et de l'automne 1868 que l'on a compté le plus de violences, de meurtres et de lynchages depuis la fin de la guerre civile. En septembre, deux cents affranchis armés décident de s'emparer de terres abandonnées par des planteurs. N'a-t-on pas promis aux affranchis quarante acres et une bonne mule ? Les 28 et 29 septembre, de graves émeutes opposent des Blancs aux affranchis et ensanglantent Opelousas, à Saint Landry Parish. Au moment du bilan, les républicains annoncent entre deux cents et trois cents morts parmi la communauté noire, alors que les démocrates n'en dénombrent que vingt-cinq ou trente. Les historiens contemporains, qui disposent de peu d'éléments fiables, considèrent que le nombre de victimes avancé par les républicains est sans doute plus proche de la vérité.

Le même mois, à Bossier, paroisse du district de Natchitoches, des Blancs venus de l'Arkansas attaquent une assemblée de Noirs, dont plusieurs sont tués. Les compagnons des morts prennent en otages deux

Blancs, considérés comme les meneurs. Pour délivrer ces hommes, leurs camarades abattront tous les Noirs qui retenaient les capturés. Le nombre d'une centaine de victimes sera retenu comme plausible.

Dans d'autres paroisses à travers l'État, des échauffourées se multiplient quand les affranchis, parfois conduits par des Blancs radicaux, affrontent les anciens esclavagistes. Ils sont en général perdants, comme le jour où une douzaine d'anciens esclaves, appréhendés par la police, sont tirés des geôles et exécutés sans autre forme de procès. On estime que près de quatre cents Noirs périrent ainsi au cours de l'année.

Les anciens Confédérés poursuivent aussi de leur vindicte des Blancs, les *scalawags*, qui montrent trop d'indulgence pour les affranchis, auteurs de divers méfaits. À Franklin Parish, le shérif Harry Pope, un New-Yorkais, ancien colonel de l'armée des États-Unis, et le juge Salmon Chase sont abattus sur le seuil de leur maison devant leurs proches.

Les bagarres entre militants politiques sont aussi fréquentes à La Nouvelle-Orléans, redevenue capitale de l'État au grand dépit des habitants de Baton Rouge. Quelques jours avant les élections présidentielles de novembre 1868, démocrates, supporters de Horace Seymour, et radicaux, partisans de Grant, en étaient venus aux mains en pleine rue, ce qui avait nécessité l'intervention de la police métropolitaine, en partie composée d'affranchis. La seule victime fut ce jour-là un policier noir, et l'armée fédérale, appelée pour mettre fin à la rixe, s'employa à maintenir un calme relatif jusqu'au déroulement du scrutin.

Élévation et chute d'un autocrate

Le gouverneur Warmoth s'est donné pour double tâche de relancer l'économie et d'assurer, pour l'avenir, le pouvoir aux républicains. Sous son gouvernement, les affaires reprennent, le plus souvent grâce à de grands travaux : creusement d'un canal du Mississippi au lac Borgne ; création de nouvelles lignes de chemin fer ; exploitation des mines de soufre et de sel ; réfection des digues, longtemps négligées par une Levee Company qui lance un emprunt de trois millions de dollars avec intérêt de huit pour cent ; drainage du fleuve. Dans le même temps, la gestion des prisons est confiée à une société privée ; une autre reçoit le monopole de l'abattage des

bestiaux, et une troisième, celui de l'enlèvement des ordures ménagères et de l'entretien de la ville. Tous ces organismes, autorisés à lever des fonds par actions, sont gérés par des amis politiques du gouverneur. Élus ou militants radicaux, ceux-ci fourniront la majorité des actionnaires des nouvelles compagnies. Le gouverneur Warmoth en fera partie. On le verra un jour vendre avec bénéfice plus de cent mille actions d'une compagnie de chemin de fer à la Bourse de La Nouvelle-Orléans, et le lieutenant-gouverneur Pinchback sera le gérant appointé d'une compagnie de navigation sur le Mississippi.

La corruption des hommes politiques, qui a toujours sévi de manière endémique en Louisiane, acquiert, sous les gouvernements *carpetbaggers*, une sorte de codification qui ne scandalise que les citoyens intransigeants ou ceux qui ne bénéficient pas de prébendes ou de pots-de-vin. On sait qu'une société ou un homme d'affaires qui veut voir ses intérêts défendus dans les assemblées peut s'offrir un sénateur pour six cents dollars, et un représentant pour moitié moins. Toutes les fonctions publiques de bonne rentabilité sont négociables avec les autorités. Ce n'est qu'une question de dollars.

À la fin du règne de Warmoth, on atteindra un tel degré de corruption qu'en 1877, à la veille d'élections législatives, Pinchback, écœuré, s'éloignera des radicaux pour se rapprocher du démocrate Francis Tillou Nicholls, futur gouverneur de la Louisiane. Le leader mulâtre aura le courage de déclarer en public : « Je connais moi aussi les pratiques du parti républicain et je dirai sans hésitation que, pour la corruption, la vénalité, pour la malhonnêteté, il n'a pas son égal sur la terre à la face de Dieu[3]. »

En attendant, et en prévision des élections de 1872, le rusé Warmoth fait adopter trois amendements à la Constitution : le premier, pour autoriser un second mandat au gouverneur sortant, c'est-à-dire à lui-même ; le deuxième, pour plafonner la dette de l'État à vingt-cinq millions de dollars – elle a augmenté de quinze millions depuis la fin de la guerre – ; le troisième, pour éloigner des urnes une partie de ses opposants. « Tous ceux qui ont autrefois acquis et qui ont en leur possession des fonds d'État seront privés d'accès aux fonctions publiques et du droit de vote tant qu'ils n'auront pas restitué ces fonds en échange d'un reçu. » Tel est le texte de l'article. Cette mesure touche des électeurs qui, pendant la guerre civile,

avaient souscrit aux emprunts lancés par Jefferson Davis et qui se trouvent dans l'incapacité de restituer des valeurs qu'ils n'ont plus, et sont, de ce fait, exclus du scrutin et écartés des affaires publiques.

Le gouverneur a le contrôle des listes électorales, il détient, par l'intermédiaire de prébendiers dévoués, la haute main sur les services et les finances publiques, dispose d'une police métropolitaine qu'il a créée et dont il veut ignorer les abus d'autorité relevant souvent du racket. Il a aussi la possibilité, en cas de troubles, de faire appel à l'armée fédérale cantonnée en ville.

Face à la gestion dictatoriale de Warmoth, les démocrates, les conservateurs et les libéraux, un temps abasourdis par l'emprise des républicains radicaux, se rassemblent. Ils tiennent des réunions et, en décembre 1870, ayant réuni des comités pour discuter de la situation de l'État, fondent le Reform Party au sein duquel des républicains libéraux sont admis. On trouve, parmi les leaders, des anciens officiers confédérés, le colonel D. B. Penn, les majors E. A. Burke et Andrew Hero. Ils organisent une convention démocrate où ils accueillent des délégués de l'élite noire. Ces hommes de couleur, instruits, qui connaissaient déjà une liberté relative au temps de l'esclavage, représentent les déçus du radicalisme républicain et tiennent en piètre estime les affranchis qu'ils ont élus et dont le comportement agace. Membres de professions libérales, négociants, commerçants aisés, officiers de la marine fluviale, ils ont compris que leurs intérêts et ceux des Blancs sont liés. Ils sont décidés à construire avec ces derniers une société prospère, exempte de rancunes et de rivalités raciales. Ces électeurs noirs, en donnant leurs voix aux démocrates, vont jouer un rôle primordial lors des scrutins à venir.

En octobre 1872, alors qu'en vue des élections de novembre, le milieu politique s'enfièvre entre joutes oratoires, conciliabules, tractations, promesses fallacieuses, ragots diffamatoires, les journaux signalent en quelques lignes l'arrivée à La Nouvelle-Orléans d'un peintre français déjà fort coté à Paris, Edgar Degas. L'artiste, âgé de trente-neuf ans, vient rendre visite à son oncle, Michel Musson, le plus estimé des commissionnaires en coton, et à ses deux frères installés en Louisiane, René et Achille, déjà nantis d'épouses et d'enfants. Fils d'un banquier et d'une créole de

Louisiane, née Célestine Musson, Degas a entendu, durant toute son enfance, sa mère vanter les charmes du Sud. Il a envie de les connaître.

En cinq mois, jusqu'en mars 1873, il va peindre les portraits de ses proches, dont la *Femme à la potiche*[4], mais aussi de belles quarteronnes, et surtout l'oncle Musson et ses fils en train d'évaluer, dans les locaux du négociant, les échantillons de fibre blanche envoyés par les planteurs. C'est le sujet du fameux tableau *le Bureau du coton à La Nouvelle-Orléans*[5].

Degas semble avoir apprécié l'ambiance sociale de l'ancienne colonie plus que son climat. Quoique démocrate convaincu, il ne s'est pas intéressé à la politique locale – l'oncle Musson, commerçant avisé, tenait sans doute à rester en bons termes avec tous les partis –, mais il a beaucoup regardé les femmes.

Dans une lettre[6] adressée de La Nouvelle-Orléans à son ami Lorentz Frölich, le 27 novembre 1872, il écrit : « Tout m'attire ici, je regarde tout, je vous décrirai même tout exactement à mon retour. Rien ne me plaît comme les négresses de toute nuance, tenant dans leurs bras des petits Blancs, si blancs sur des maisons blanches à colonnes de bois cannelées et à jardins d'orangers, et les dames en mousseline, sur le devant de leurs petites maisons, et les steamboats à deux cheminées hautes comme des cheminées d'usines, et les marchands de fruits à boutiques pleines et bondées, et le contraste des bureaux actifs et aménagés si positivement, avec cette immense force animale noire, etc, etc. – Et les jolies femmes de sang pur et les jolies quarteronnes et les négresses si bien plantées ! »

Cependant, les Louisianaises sont bien différentes de ses modèles parisiens et des petits rats de l'Opéra qu'il a l'habitude de peindre. Dans une autre lettre adressée, quelques jours plus tard, le 5 décembre, à son ami Henri Rouart, il se montre moins enthousiaste. Ses commentaires sur les créoles deviennent caustiques : « J'ai hâte de vous retrouver chez moi, de travailler dans un contact. On ne fait rien ici, c'est dans le climat : que du coton, on y vit pour le coton et par le coton. La lumière est si forte que je n'ai pu encore faire quelque chose sur le fleuve. Mes yeux ont si besoin de soin que je ne les risque guère. Quelques portraits de famille seront mon seul effort ; je ne pouvais l'éviter et je ne m'en plaindrais certes pas, si c'était moins difficile, si l'installation m'était moins insipide et les modèles, moins remuants. »

Après s'être plaint du « manque d'opéra, qui est une souffrance véritable », il s'en prend aux dames : « Les femmes d'ici sont presque toutes jolies et beaucoup ont même, dans leurs charmes, cette pointe de laideur sans laquelle point de salut. Mais je crains que leur tête ne soit aussi faible que la mienne, ce qui ferait à deux une drôle de garantie pour une nouvelle maison. »

Après ces compliments ambigus, il demande à son correspondant de ne jamais répéter ce propos qui pourrait lui valoir des représailles, des duels sans doute : « Je vous ai dit que les femmes de La Nouvelle-Orléans paraissent faibles d'esprit ; ceci est sérieux – on ne badine pas ici. Ma mort ne laverait pas un tel affront, et la Louisiane doit être respectée par tous ses enfants, dont je suis à peu près un. »

On note que Degas a usé du papier à en-tête de l'entreprise de son oncle : *De Gas Brothers, New Orleans*. Cette suscription rappelle que le peintre descendait d'une noble famille d'Uzès, en Languedoc, dont un membre avait pris part aux Croisades. Ce croisé avait même rapporté de Palestine de beaux tapis du Levant, semblables à ceux dont les tapissiers français s'inspirèrent souvent au XIII^e^ siècle[7].

À ceux qui s'étonnaient, à La Nouvelle-Orléans comme à Paris, qu'il eût contracté son nom en renonçant à la particule, Degas répondait : « Dans la noblesse, on n'a pas l'habitude de travailler. Puisque je veux travailler, je porte donc un nom roturier. »

Les De Gas de Louisiane, fiers de leur noble ascendance, sont restés fidèles à la particule majusculée et à leur blason qui figure dans l'*Armorial général officiel de 1696*.

À la veille des élections de 1872, les républicains louisianais sont nettement divisés entre radicaux et libéraux, comme le sont, au plan national, les républicains depuis la création, lors d'une convention en mai 1872, à Cincinnati, d'un Liberal Republican Party. Cette nouvelle formation regroupe, dans une dissidence réformatrice, ceux que Grant a déçus, et elle choisit comme candidat à la présidence Horace Greeley, fondateur, à New York, du journal *Tribune*. Des membres du parti démocrate se rallient à cette candidature alors que les démocrates de stricte

obédience désignent, pour briguer la présidence, un New-Yorkais, Charles O'Conor, qui n'a aucune chance de l'emporter.

Cette division, due aux abus d'un régime républicain corrompu, intervient alors que Grant ne pense qu'à sa réélection, comme, en Louisiane, Henry Clay Warmoth prépare la sienne.

Le premier mandat de Grant n'a pas été un succès et ses plus fidèles partisans ont découvert qu'un grand soldat peut faire un piètre homme d'État. Le général, qui a toujours un flacon de whisky à portée de main, a fait preuve de son absence de sens politique, et ses contemporains lui reprochent « la faiblesse de son jugement et sa crédulité infantile ». De surcroît, sa présidence a été émaillée d'un chapelet de scandales.

Des spéculateurs audacieux, Jay Gould et Jim Fisk, avaient décidé, avec l'aide d'un beau-frère de Grant, d'accaparer l'or de l'Union afin de faire monter les cours, pour revendre avec bénéfice. L'affaire a coûté quatre millions de dollars à la Trésorerie fédérale pour faire retomber le prix du métal précieux. Un scandale chassant l'autre, on a appris que les promoteurs de la ligne de chemin de fer Union Pacific Railroad Company distribuaient des actions du Crédit Mobilier of America[8] aux parlementaires, dont le candidat à la vice-présidence, Henry Wilson, pour obtenir soutien et subventions. Quant à la ville de New York, elle est devenue le domaine d'un escroc multimillionnaire, William Marcy Tweed, dit le Boss, grand sachem de Tammany Hall, une puissante organisation démocrate, machine électorale bien huilée. Propriétaire de plusieurs journaux, Tweed a pris le contrôle de l'administration municipale, de la police, de la justice et du marché immobilier. Bien d'autres irrégularités, ignorées ou admises, obèrent la perspective d'une réélection du locataire de la Maison-Blanche.

Tout cela ne fait pas bon effet sur les électeurs américains, pas plus que la gestion malsaine de Warmoth et de ses complices ne plaît aux citoyens louisianais.

Il s'agit, pour les républicains locaux, de ne pas perdre les élections au pays des bayous, et, pour Ulysses Grant, d'obtenir un second mandat en glanant les voix populaires et celles des grands électeurs du Sud, ce que les Louisianais lui ont déjà refusé. Le président sortant s'emploie à faire nommer sénateur de l'État le beau-frère de sa femme, James F. Casey,

percepteur des douanes à La Nouvelle-Orléans ; puis il fait recruter des orateurs républicains dans les anciens États confédérés, notamment en Louisiane. C'est ainsi que Pinchback va faire campagne pour Warmoth à La Nouvelle-Orléans, et pour Grant à Boston !

La fiabilité de cette stratégie pré-électorale n'est pas garantie : les républicains radicaux de Washington, comme Ulysses Grant, savent combien Warmoth et son administration corrompue sont devenus impopulaires, et aussi comment le leader fusionniste glisse vers les républicains libéraux, voire entretient des rapports courtois avec les réformateurs démocrates. Les conseillers de Grant font alors émerger un rival radical bon teint : il s'agit d'un juriste de l'Illinois, William Pitt Kellog, avocat sans cause dont le héros favori est John Brown, « martyr de l'émancipation ». Pour aider ce candidat face à un gouverneur sortant tout-puissant, Grant délègue à La Nouvelle-Orléans comme *United States Marshal*, shérif fédéral, indépendant des instances locales, Stephen Bennett Packard, un ancien officier de l'Union. Dès sa nomination, usant de ses prérogatives, Packard installe un nouveau Returning Board, conseil de sept membres chargé de vérifier les listes électorales et de superviser le déroulement des élections. C'est le meilleur instrument pour corriger, à l'aise, les « imprévus » du suffrage universel !

À la veille du scrutin, ceux qui ont la curiosité de lire dans les gazettes la rubrique consacrée aux élections découvrent avec surprise que sont inscrits soixante-douze mille deux cent trente électeurs noirs, et seulement quarante et un mille cent soixante-six électeurs blancs.

Le système Packard-Kellog fonctionne, puisque les élections de novembre envoient au Sénat de l'État vingt-huit républicains radicaux et huit républicains qui se disent fusionnistes pour ne pas se reconnaître libéraux. À la chambre des Représentants sont élus soixante-dix-sept républicains radicaux au service de Kellog, et trente-deux républicains fusionnistes, supporters de Warmoth, dont le mandat se terminera en janvier 1873. Sur cent quarante-cinq membres de la nouvelle législature, on compte soixante-huit Noirs.

Tout serait simple si n'existait un troisième prétendant au poste de gouverneur, le démocrate John F. McEnery, homme riche et très estimé, qui a pour lui une majorité de citoyens de La Nouvelle-Orléans et assez de

partisans dans la nouvelle législature pour l'emporter sur Warmoth et Kellog.

Si, au cours des derniers mois, Warmoth s'est montré de moins en moins radical et de plus en plus libéral, c'est parce qu'il a parié sur l'éviction de la Maison-Blanche de Grant par le candidat républicain libéral Horace Greeley. Son calcul était erroné puisque, le 5 novembre, Greeley[9] est largement battu par Grant. Réélu, le général est assuré de pouvoir poursuivre sa politique, le parti républicain ayant obtenu une majorité des deux tiers au Sénat et à la chambre des Représentants.

Comme tout se sait dans le microcosme louisianais, on s'amuse des espoirs déçus de Warmoth, et les républicains radicaux, qui ont milité pour la réélection de Grant, se séparent du gouverneur frustré d'une réélection aisée. La moindre défection n'est pas celle de Pinchback, qui révèle un beau matin que Warmoth lui a offert cinquante mille dollars pour organiser une réunion de la législature au cours de laquelle il serait – parce que toujours républicain fervent, assurait-il – reconduit comme gouverneur, triomphant à la fois de Kellog, l'adversaire suscité par Grant, et de McEnery, le démocrate fortuné.

C'est se moquer des élus et de leurs suffrages, mais c'est surtout offrir sur un plateau au duo Packard-Kellog l'occasion qu'attendaient les deux envoyés de Washington pour introduire contre Warmoth, le 9 décembre, une procédure d'*impeachment*. La loi fédérale contraint le suspect, en attente du jugement par les chambres, à quitter son poste. Comme Warmoth s'y refuse, le vieux juge fédéral Edward Harry Durell, infirme et alcoolique, ordonne à Packard, le 5 décembre, de prendre possession de la Maison d'État. L'opération se fait avec le concours de deux compagnies des troupes fédérales et, le 9 décembre, Kellog est proclamé – sinon élu – gouverneur.

Pinchback est désigné comme gouverneur intérimaire en attendant que la situation se clarifie, en janvier. Il sera, pendant six semaines, et ce jusqu'à nos jours, le seul gouverneur noir de Louisiane…

À peine nommé, Kellog est contesté non seulement par Warmoth, qui déclare illégale la législature Kellog-Pinchback, mais aussi par le candidat démocrate, John McEnery.

C’est alors que la situation politique devient ubuesque. Le 9 janvier 1873, les partisans de Kellog assermentent leur champion comme gouverneur au Mechanic’s Institute, tandis qu’au Lyceum Hall, John McEnery est proclamé et assermenté gouverneur par la foule de ses partisans. Quant à Warmoth, qui n’entend pas céder un pouce de l’autorité qu’il détient jusqu’au 13 janvier, il se dit le seul gouverneur légitime, apte à diriger l’État jusqu’à de nouvelles élections que contrôlera un autre Returning Board à sa dévotion.

La Louisiane et son administration désorientée se trouvent donc avec trois gouverneurs dont aucun n’a les moyens d’affirmer ses droits.

La situation est tranchée quand le *United States Attorney General* envoie à Pinchback une lettre comminatoire : « Faites comprendre que vous êtes reconnu comme le pouvoir exécutif légal de la Louisiane et que l’Assemblée du Mechanic’s Institute est la législature légale de l’État. Lancez une proclamation dans ce sens en ajoutant que toute l’assistance nécessaire sera donnée, tant à vous qu’à ladite législature, pour maintenir la tranquillité[10]. » C’est promettre le concours de l’armée des États-Unis.

Le lendemain, c’est en effet avec l’appui des troupes fédérales que le gouverneur Warmoth est déposé, et Kellog confirmé. Quelques jours plus tard, Pinchback remet le grand sceau de l’État au nouveau gouverneur, William Pitt Kellog, le protégé du Président, qui a choisi pour lieutenant-gouverneur César C. Antoine, un mulâtre de Caddo Parish, débardeur devenu courtier et associé de Pinchback.

En reconnaissance de ses bons offices, Pinckney Benton Pinchback est désigné pour représenter la Louisiane au Sénat des États-Unis à Washington. Il ne sera pas admis à siéger dans la haute assemblée, sa nomination n’étant pas acceptée par les sénateurs.

Pour se ménager une sortie honorable, Warmoth démissionne de ses fonctions avant la fin de son mandat et rend ainsi caduc l’*impeachment* dont il était menacé. Avant de se retirer, il annonce que son successeur ne peut être que John Mc Enery, régulièrement élu.

Contrairement aux *carpetbaggers* qui, n’ayant pas réussi en Louisiane, quittent l’État pour aller tenter fortune ailleurs, Warmoth, entiché du Vieux Sud, décide d’y vivre paisiblement, sans toutefois renoncer à se mêler de

politique, mais en jouissant d'une fortune acquise avec cette honnêteté relative qu'il reconnaissait sans complexe.

Les citoyens de La Nouvelle-Orléans ne lui ont, semble-t-il, pas tenu rigueur de sa gestion partisane, ni de ses fréquentes triturations du suffrage universel. Le fait qu'il détienne un portefeuille d'actions de diverses sociétés pour un montant évalué à plus de trois cent mille dollars, ce qui, en fait, d'après les gens informés, le plus important actionnaire de la ville, lui vaut l'indulgence et une certaine considération des affairistes.

En décembre 1874, attaqué à coups de canne sur Canal Street par un publiciste, Daniel C. Byerly, propriétaire du *Bulletin*, qu'il tue d'un coup de couteau, arme qu'un *carpetbagger* ne quitte jamais, Warmoth n'est pas lynché par les témoins, comme on aurait pu s'y attendre. Incarcéré quelques jours, l'ex-gouverneur recevra de nombreuses lettres de sympathie et, dans sa prison, la visite de plusieurs de ses opposants de toujours, du maire, Louis Alfred Wiltz, à l'évêque de l'Église épiscopale, John Wilmer. Huit jours après son incarcération, un jury reconnaîtra que l'ex-gouverneur a agi en état de légitime défense, et lui rendra la liberté.

Il ne se mariera qu'à l'âge de trente-cinq ans, en 1878, avec la fille d'un homme d'affaires fortuné du New Jersey. Les époux vivront ensemble cinquante-trois ans et auront trois enfants et un petit-fils.

En 1887, à l'âge de quarante-cinq ans, s'étant refait une réputation de républicain modéré, estimant que les Louisianais, qui le voient mener une vie bourgeoise de bon époux et de bon père de famille, ont oublié ou excusé ses manquements, il décidera de briguer à nouveau le poste de gouverneur face au démocrate Francis Tillou Nicholls, en lice pour un second mandat. La leçon sera rude : Warmoth obtiendra trois fois moins de voix que son concurrent, malgré une campagne destinée comme autrefois à lui rallier les Noirs auxquels, incorrigible démagogue, il a fait d'« extravagantes promesses ». Comme ses adversaires ont reconnu sa pugnacité, devenue inoffensive, ils lui concéderont un siège de sénateur de l'État.

À quatre-vingt-sept ans, Warmoth achèvera la rédaction de ses mémoires. S'il s'y donne volontiers le beau rôle, il y reconnaît aussi qu'il prit quelques libertés avec les règles démocratiques et usa de méthodes contestables pour évincer ses rivaux.

Ces souvenirs, document précieux paru sous le titre *War, Politics, and Reconstruction : Stormy Days in Louisiana*[11], bien que souvent partiaux, aident à la compréhension d'une époque, à la fois agitée et anarchique, de l'histoire de la Louisiane.

Ainsi Henry Clay Warmoth fait aujourd'hui figure, dans l'histoire du Vieux Sud, de prototype des *carpetbaggers* qui, sans honte ni complexes, surent remplir de dollars leur désormais célèbre sac en tapisserie.

1. Hepworth Dixon, *la Conquête blanche, voyage aux États-Unis d'Amérique*, Librairie Hachette et C^{ie}, Paris, 1877.

2. John Gray Taylor, *Louisiana Reconstructed*, Louisiana State University Press, Baton Rouge, 1974.

3. Evans J. Casso, *Francis T. Nicholls, A Biographical Tribute*, Nicholls College Foundation, Thibodaux, Louisiana, 1987.

4. Aujourd'hui au musée d'Orsay, à Paris.

5. Exposé au salon des Impressionnistes en 1875, ce tableau appartient au musée des Beaux-Arts, à Pau. Il a exceptionnellement été présenté à la Mona Bismarck Foundation, à Paris, du 17 décembre 2003 au 28 février 2004 lors de l'exposition *La Louisiane, de la colonie française à l'État américain*, organisée à l'occasion des célébrations du bicentenaire de l'achat de la Louisiane par les États-Unis.

6. *Lettres de Degas*, recueillies et annotées par Michel Guérin, éditions Bernard Grasset, Paris, 1931.

7. *Mon Oncle Degas*, Jeanne Fèvre, éditions Pierre Cailler, 1949, Genève.

8. Établissement bancaire français, importante institution financière qui investissait en différentes parties du monde, notamment aux États-Unis.

9. Horace Greeley mourra vingt-quatre jours après sa défaite, le 29 novembre 1872, à Pleasantville, État de New York, à l'âge de soixante et un ans.

10. Hepworth Dixon, *la Conquête blanche*, librairie Hachette et C^{ie}, Paris, 1877.

11. MacMillan Company, New York, 1930. Il existe de nombreuses autres éditions dont, en 2006, celle établie en collection de poche par

University of South Carolina Press, Paperback Ed. edition.

QUATRIÈME ÉPOQUE

Le temps des politiciens

1.

Violence et anarchie

Une révolte blanche

Il devint patent, au cours de l’année 1874, que le régime instauré par les *carpetbaggers* conduisait la Louisiane à la faillite. La dette publique atteignait cinquante-trois millions de dollars dont le Trésor louisianais ne pouvait plus payer les intérêts ni prévoir le remboursement.

Grâce aux élus noirs, dont ils exploitaient la naïveté bon enfant, la frénésie de liberté et l’ignorance, les radicaux détenaient, dans les assemblées législatives, une majorité cautionnée par les instances fédérales. Sans véritable opposition, représentants et sénateurs votaient des lois profitables au seul parti républicain et aux affairistes distributeurs de pots-de-vin.

La population commença à comprendre qu’une telle gestion compromettait l’existence même du pays.

Quand les caisses publiques ne purent plus honorer les dettes contractées auprès des armateurs, négociants ou prestataires de services, des entreprises et des commerces cessèrent toute activité et mirent leur personnel au chômage. Puis vint le tour des professeurs et maîtres d’école qui, ne recevant plus de traitement, fermèrent les établissements, pendant que des propriétaires d’immeubles, incapables de payer les taxes dont le gouvernement les accablaient, étaient contraints de céder leurs biens à vil prix… à des alliés du gouverneur !

Depuis 1860, les profits liés aux activités portuaires, première source de revenus pour la ville, étaient passés de plus de cent dix millions de dollars à moins de deux millions.

Les citoyens qui ne pouvaient plus régler leurs factures d’eau et de gaz se voyaient privés des deux. La ville étant dans l’impossibilité d’assumer le coût de l’éclairage public, la compagnie du gaz interrompit son service, et

les rues, déjà peu sûres la nuit, devinrent un terrain de chasse ouvert aux voleurs et aux assassins. Quant aux policiers, noirs ou blancs, eux aussi privés de salaire, ils se mirent à monnayer leur protection des boutiques et des cabarets, pratiquant ainsi le racket comme les gangsters de Chicago. Un journaliste de passage cette année-là écrivit : « Les agents de l'ordre public portent des armes, et des gens armés ne se laissent jamais mourir de faim. »

On craignait aussi un affrontement généralisé entre Blancs et Noirs depuis que le 13 avril 1873, dimanche de Pâques, à Colfax, petite ville de Grant Parish, des radicaux soutenus par trois cents Noirs armés et conduits par un membre de la chambre des Représentants, William Ward, avaient envahi la cité. Des élections locales venaient de donner la majorité aux démocrates, qui avaient nommé un shérif et un juge. Le gouverneur William Pitt Kellog, fort marri de la défaite des candidats républicains, décida aussitôt, avec le mépris dans lequel il tenait le suffrage universel quand il n'était pas favorable à ses obligés, de mettre en place, à Colfax, un juge et un shérif de son clan. Les membres de son commando noir, brisant les vitrines, s'introduisant dans les maisons pour piller et terrorisant femmes et enfants, pénétrèrent dans la Court House et, après avoir chassé le shérif et le juge légalement assermentés, installèrent ceux que venait de nommer Kellog.

Révoltée, assistée de citoyens venus des paroisses voisines, la population prit les armes pour expulser les indésirables, retranchés dans le bâtiment. Les assaillants, déterminés, disposaient d'un petit canon prêté par le capitaine d'un vapeur : un seul coup tiré provoqua la débandade d'une majorité d'intrus. Au cours de l'assaut qui suivit pour déloger les autres, trois Blancs et cent vingt Noirs furent tués. Quelques heures plus tard, une unité de l'armée fédérale, dépêchée à la demande de Kellog, arrêta neuf citoyens du cru. Le 27 mars 1876, les juges de la Cour suprême des États-Unis, estimant que ces hommes n'avaient fait que tenter de rétablir les pouvoirs légaux à Colfax, les innocenteront.

En attendant, seule l'intervention des soldats de l'Union permit aux sbires du gouverneur de prendre provisoirement possession de fonctions usurpées.

Peu après les émeutes fut élevée une stèle, au cimetière de Colfax, « à la mémoire des trois héros, Stephen Decatur, James West Hadnot et Sidney

Harris, qui périrent pour la suprématie blanche au cours de l'émeute du 13 avril 1873 ». Le souvenir des malheureux Noirs tombés ce jour-là au service d'un despote sans foi ni loi ne fut pas retenu. Depuis 1950, une plaque commémorative de la série des Historical Markers, que l'on trouve dans tous les États de l'Union, rétablit la réalité des faits.

Cette émeute à caractère racial, la plus meurtrière depuis le commencement de la Reconstruction, incitait maintenant les Blancs à s'opposer de plus en plus ouvertement à l'autocratie des *carpetbaggers*, responsables du marasme économique et de la difficulté que rencontraient les honnêtes gens pour survivre dans un État prêt à sombrer dans la violence et l'anarchie.

La raréfaction des importations, l'augmentation des frais de douane et des impôts, le fait que les cultures vivrières soient souvent abandonnées, que les plantations de coton et de canne à sucre cessent d'être rentables faute d'une main-d'œuvre fiable, que les terres fertiles des rives du Mississippi soient périodiquement submergées par les eaux du fleuve derrière des levées ébréchées parce que mal entretenues, firent monter tous les prix, surtout ceux des denrées alimentaires.

Démoralisée, la population blanche finit par réagir. Dans toutes les classes de la société, y compris dans la communauté noire instruite, dans les clubs, les ateliers, sur le port, chez les aristocrates comme chez les bourgeois, les artisans et les fermiers, on s'organisa pour passer aux actes, à l'occasion des élections du 4 novembre. Cette consultation devait permettre le renouvellement de la chambre des Représentants, de la moitié des sénateurs de l'État, la désignation des délégués louisianais au Congrès fédéral, à Washington et, à La Nouvelle-Orléans, le choix du maire et de deux coroners. Un tel enjeu ouvrait une période favorable à l'action.

Un mouvement dont l'idée avait été lancée en mars 1874 par *The Caucasian*[1] – hebdomadaire fondé par trois anciens officiers confédérés et publié en anglais à Alexandria – prenait rapidement de l'ampleur. Sous le titre de White League ou Ligue blanche, ses animateurs se défendaient de vouloir créer un nouveau parti politique. Il s'agissait seulement de réunir tous les citoyens, sans distinction de race ou de condition sociale, décidés à débarrasser l'État des *carpetbaggers*, à chasser Kellog et ses complices, à faire front à l'anarchie, à rétablir la loyauté démocratique dans les élections.

Lors du scrutin à venir, la Ligue soutiendrait la candidature du général John McEnery, démocrate, au poste de gouverneur, et celle du colonel D. B. Penn, libéral, comme lieutenant-gouverneur.

Animée par d'anciens officiers sudistes, la Ligue blanche, par opposition à une supposée Ligue noire que l'on disait conduite par les républicains radicaux de Kellog, vit bientôt affluer des volontaires auxquels, trop souvent, manquaient des armes. Parmi les meneurs de cette White League se trouvaient Michel Musson et William Bell, oncle et cousin du peintre Edgar Degas. Lors de son récent séjour, ce dernier avait remarqué que les membres d'une société secrète se réunissaient chez le commissionnaire en coton.

Une force paramilitaire, commandée par le colonel Frederick N. Ogden, et une unité dite First Regiment, composée de quatre compagnies aux ordres du colonel John B. Angell, constituèrent bientôt le noyau dur de la contestation. Tous ces hommes s'entraînaient la nuit, dans les plantations, pendant que d'autres rassemblaient fusils et revolvers dans l'attente d'une importante provision d'armes et de munitions, commandée à une armurerie de Pittsburgh et que devait livrer le vapeur *Mississippi*.

Quand, le 12 septembre, les ligueurs apprirent qu'un détachement de l'armée fédérale, fort de cent cinquante hommes, avait reçu mission de s'emparer de la cargaison du bateau, Ogden décida de précipiter la révolte avec l'accord du candidat John McEnery qui se préparait à quitter Baton Rouge pour rejoindre ses supporters.

Le 14 septembre, la Ligue blanche appela les citoyens à une manifestation de masse autour de la statue de Henry Clay, au carrefour des rues du Canal, Royale et Saint-Charles.

Le choix du lieu était symbolique. Se placer sous le patronage de Henry Clay, le Virginien mort en 1852, ancien speaker du Sénat des États-Unis, homme politique d'une parfaite modération, opposé à tous les extrémismes, ce qui lui avait valu le titre de Grand Pacificateur, prouvait au pays, et au-delà des frontières de l'État, qu'il s'agissait de rétablir la démocratie en Louisiane.

Devant plus de cinq mille citoyens, les orateurs définirent les buts de l'action. L'un d'eux la résuma ainsi : « Il s'agit de rassembler tous ceux qui savent que de tous temps, la prospérité et l'honneur de l'État ne peuvent

être sauvegardés que par des hommes offrant des garanties, des antécédents irréprochables, de capacité et de probité, et que l'honneur ne peut se trouver que dans les rangs de la race supérieure et parmi ceux qui sont sincèrement attachés au pays par des liens de famille et de propriété. » Comme pour atténuer une distinction raciale calamiteuse, obstinément rappelée par les bourbons, un autre leader ajouta : « Il existe des citoyens de couleur honnêtes, et qui ont assez d'intelligence pour comprendre, qui regrettent aujourd'hui le mal qu'ils ont pu faire et ont honte d'avoir prostitué leur droit de suffrage en élevant aux places des individus qu'il est inutile de désigner nommément. »

La réunion se termina par l'adoption de plusieurs motions, dont une exigeait la démission immédiate de Kellog, l'usurpateur, et une autre demandait la suppression des droits civiques accordés aux Noirs.

Les chefs de la conjuration avaient prévu d'envoyer un petit groupe d'hommes au siège du gouvernement pour s'emparer de Kellog et de ses proches collaborateurs, qui seraient transportés, par bateau, loin de la ville, en attendant le résultat des élections. Ce plan devint caduc quand des observateurs confirmèrent que le *Mississippi* était attendu. Les ligueurs avaient prévu cette éventualité et les armes avaient été débarquées sur une levée, en amont du port.

Les participants à la manifestation, que les historiens qualifieront plus tard de révolte blanche, se sont volontairement présentés sans armes autour de la statue de Henry Clay. Ils constituent une troupe hétérogène dont un dessin, signé Frank Leslie, publié par l'*Illustrated Newspaper* le 3 octobre 1874, souligne le panachage social de la rébellion. Entourant les leaders en redingote, cravate de soie et gilet croisé, coiffés d'un haut-de-forme, on reconnaît des anciens soldats confédérés à leur uniforme, des citoyens en costume de ville, portant canotier ou feutre mou, des planteurs fidèles au panama, des fonctionnaires en complet-veston, des commis en blouse, des artisans en salopette, des ouvriers qui, bretelles au vent, se présentent en chemise à carreaux, des employés de banque reconnaissables à leur melon, coiffure distinctive de la profession, ici comme dans la City, à Londres. Tous sont les acteurs d'une société qui fit autrefois la prospérité de la Louisiane et chez qui les *carpetbaggers* et leurs dupes ne veulent voir que des esclavagistes relaps.

Quand, lors de la réunion, on rapporte que le président Grant, prévenu par Kellog de ce qui se trame en Louisiane, a ordonné par télégramme aux troupes fédérales stationnées à Brookhaven, Mississippi, de faire mouvement, par train spécial, vers La Nouvelle-Orléans, les armes apportées par le vapeur sont distribuées aux ligueurs.

En quelques heures, des barricades faites de tramways sortis de leurs rails et couchés sur la chaussée, de poutres et de pavés, barrent l'accès à Canal Street et aux voies adjacentes.

Le colonel Ogden, commandant en chef de la force blanche, dispose de plus de huit mille hommes dont beaucoup sont des vétérans ayant combattu au cours des guerres, indiennes, du Texas et de Sécession.

Face à eux, le général James Longstreet, un officier confédéré passé par ambition personnelle au service de Kellog, peut engager cinq cents policiers métropolitains commandés par le général A.S. Badger, une centaine de supplétifs armés et trois mille miliciens noirs recrutés par les radicaux. Il a l'usage de deux mitrailleuses et d'une batterie d'artillerie de petit calibre. On sait que ce *scalawag*, récemment étoilé par Kellog, se montrera intraitable pour ses anciens frères d'armes qui le tiennent pour traître.

Consigné dans ses cantonnements, un détachement de l'armée fédérale est aux ordres du général William Hensley Emory. Cet officier de soixante-trois ans, époux de la petite-fille de Benjamin Franklin, a commandé avec brio, pendant la guerre civile, le 19^{e} corps d'armée. Homme d'honneur, il a refusé jusque-là de servir les intérêts d'un gouverneur dont il n'approuve ni la politique ni les manières. Aussi attend-t-il l'arrivée des renforts de Brookhaven et trois bateaux de l'US Navy, ainsi que des ordres formels du secrétaire d'État à la Guerre, pour décider d'intervenir.

Dès que les troupes de Longstreet apparaissent sur Canal Street, à hauteur du bâtiment de la Douane, en marche vers les barricades, les ligueurs aux ordres du colonel Ogden, loin d'attendre d'être assaillis, s'élancent à leur rencontre. L'élan impétueux de ces hommes de toutes conditions, qui ont appris le combat sur les champs de bataille, déroute policiers et supplétifs, qui se dispersent. Les mitrailleuses, mal servies, ne tirent que quelques rafales. Quant aux canons, ils sont abandonnés par leurs servants, tandis que les miliciens noirs détalent à toutes jambes. Le général Badger, à qui les caricaturistes font une tête de bull-dog, s'est grièvement

blessé… en tombant de cheval : on l'a cru mort, il n'est que penaud. Les amis de Kellog, qui suivaient la troupe de Longstreet, surpris par cette débandade, courent se réfugier dans l'immeuble de la Douane, bâtiment fédéral dont ils espèrent qu'il sera respecté par les émeutiers. Exaltés, ces derniers s'en emparent cependant, et seuls le sang-froid et la mansuétude du colonel Ogden épargnent affronts et violences aux radicaux effrayés, auprès desquels Kellog est venu se mettre à l'abri.

La déroute des forces dévouées aux *carpetbaggers* étant complète, le cessez-le-feu intervient aussitôt. On relève les blessés et les morts. Du côté des radicaux et de la police, onze morts, dont six Blancs parmi lesquels deux anciens officiers de l'armée fédérale qui n'auraient pas dû se trouver là. La Ligue blanche a perdu vingt et un hommes et compte dix-neuf blessés.

Cette victoire, si aisée et si soudaine, surprend tout le monde et quand, à la fin de l'après-midi, le candidat lieutenant-gouverneur Penn annonce que Kellog et ses conseillers sont démis de leurs fonctions, l'euphorie se répand dans la ville. Cette exaltation est de courte durée, car, le lendemain, débarque d'un train le contingent des troupes fédérales. Aussitôt, son commandant, le colonel Brooke, demande à rencontrer le colonel Ogden. Au cours d'un entretien courtois, la suspension d'armes est confirmée et les deux officiers décident de rester sur leurs positions en attendant les décisions du gouvernement de Washington.

Le 16 septembre, les représentants du gouvernement fédéral autorisent les membres de la Ligue blanche, civils et militaires, à défiler en ville, le général Emory ayant refusé à Kellog le concours de ses hommes pour le rétablir dans ses prérogatives.

John McEnery, croyant la victoire des siens définitive, s'est installé dans la Maison d'État et a fait évacuer par ses hommes les bâtiments publics qu'ils ont envahis. Il se prépare avec ses amis à organiser la succession du *carpetbagger*. Tous comprennent un peu tard que l'apparente résignation des amis de Kellog et la complaisance des militaires n'ont été que manœuvres diplomatiques, pour donner le temps à ces derniers d'occuper les lieux stratégiques en attendant la décision du président Ulysses Grant.

Celle-ci arrive de Washington par télégramme, le 18 septembre, sous la forme d'un ordre comminatoire du secrétaire à la Guerre, W. W. Belcknap,

au général Brooke : « Remettez en fonction le gouverneur Kellog et son gouvernement afin de leur rendre les rênes du pouvoir. »

La consigne est exécutée sans que la population puisse s'y opposer. McEnery cède la place occupée pendant deux jours au cours desquels il n'a lancé qu'une seule proclamation pour inviter « les citoyens au respect des Noirs, des propriétés fédérales et à ne pas faire injure aux membres du parti tombé ». Cette générosité fait honneur au démocrate, lui vaut les égards des militaires fédéraux, mais rancœur, bassesse et mesquinerie empêchent les radicaux de l'apprécier en adversaires honnêtes.

Au nom du maintien de la paix publique, l'armée patrouille nuit et jour dans les rues, et les trois navires de guerre de l'US Navy, ancrés face à Jackson Square, couvrent la ville turbulente de leurs canons.

Les radicaux ont cependant bien compris qu'ils ne peuvent conserver le pouvoir « qu'à l'abri des baïonnettes fédérales », aussi ont-ils retrouvé leurs postes et prébendes sans ostentation.

La révolte blanche a vécu. Seul l'espoir de voir démocrates et conservateurs gagner les élections de novembre calme la population. Cependant, de nombreux citoyens redoutent que Kellog et les siens, si fortement humiliés, ne suscitent un soulèvement des affranchis dont un grand nombre, ignoré comme souvent des statistiques, a péri au cours des affrontements. Malgré ces craintes et des pressions de toutes sortes, la campagne se déroule, à l'automne, sans incident notable, mais dans une ambiance délétère qui laisse présager des lendemains difficiles.

Une victoire électorale sans effet

Au lendemain du dépouillement des bulletins de vote, le 5 novembre 1874, il apparaît clairement que le parti démocrate va dominer la chambre basse. Quand l'inspecteur de l'Enregistrement, responsable du premier décompte des votes, donne le résultat pour l'élection des cent onze représentants, les démocrates l'emportent par soixante-dix sièges contre quarante et un aux républicains. Mais, en Louisiane, les suffrages sont plusieurs fois recomptés ! Aussitôt intervient le Returning Board, bureau des retours électoraux, que les démocrates, depuis l'avènement des

carpetbaggers, qualifient de « comité d'éviction ». Il est composé de cinq membres nommés par le gouverneur : deux républicains, deux démocrates et un neutre… qui ne l'est pas. Ce dernier est en effet le général James Longstreet, le vaincu du 14 septembre, un obligé de Kellog. Les républicains détiennent donc la majorité des contrôleurs, ce qui leur permet de corriger à leur profit le verdict du suffrage universel !

Contre toute attente, Longstreet, peut-être tourmenté par sa conscience, plus sûrement convaincu qu'à plus ou moins long terme les démocrates finiront par l'emporter, se dit dégoûté par les manipulations du scrutin et démissionne. Il est remplacé par un démocrate dissident, cajolé par Kellog. Bien que moins scrupuleux que Longstreet, le transfuge démissionne à son tour, refusant de participer aux truquages éhontés des radicaux.

Après bien des discussions, le comité, réduit à quatre membres, jouant la prudence, déclare élus à la chambre des Représentants cinquante-trois démocrates, tous blancs, et cinquante-trois républicains, dont vingt-huit Noirs. S'inspirant ensuite de Ponce Pilate, le comité laisse le soin à la nouvelle chambre de désigner les élus aux cinq sièges restants ! Cette étrange conception de la démocratie révèle combien se trouvent mal à l'aise, devant l'opinion publique, des hommes dépourvus de tout courage civique.

Dès ce jour va commencer en Louisiane une de ces périodes cocasses qui émaillent l'histoire du pays des bayous. Elle durera des mois au cours desquels les républicains radicaux useront de tous les moyens, y compris la violence, pour conserver le pouvoir politique qui leur échappe à La Nouvelle-Orléans, comme il va bientôt leur échapper à Washington.

Le 6 janvier 1875, jour de l'installation de la nouvelle chambre des Représentants, il s'agit d'abord de désigner, afin que l'assemblée soit légalement constituée, ceux à qui reviendront les cinq sièges réservés. De nombreux supporters démocrates ayant réussi à pénétrer dans la salle des séances, le gouverneur Kellog a aussitôt demandé le concours de l'armée fédérale. Un détachement de fantassins, commandés par le général d'origine française Philippe Régis de Trobriand, qui a combattu avec les Nordistes pendant la guerre civile, a pris position dans les couloirs de la Maison d'État. Les nouveaux députés rejoignent leurs sièges en passant entre deux haies de soldats, ce qui incite plusieurs élus républicains, que l'on dit aussi

achetés en dollars par les démocrates, à ne pas assister à la séance inaugurale. Il se trouve donc, à l'ouverture des travaux, que les démocrates ont la majorité.

Devant les radicaux stupéfaits, ils désignent comme président provisoire un des leurs, Louis Alfred Wiltz, ancien maire de La Nouvelle-Orléans, descendant d'une des plus vieilles familles louisianaises, négociant estimé, très populaire en ville, et dont tous, y compris ses adversaires politiques, reconnaissent les qualités de gestionnaire et la pondération. Les ancêtres allemands de ce beau barbu sont arrivés en Louisiane en 1717. Colons, puis petits fermiers, ils devinrent, au fil des générations, grands planteurs avant de se vouer au négoce du coton et de la canne à sucre.

Wiltz obtient sans effort, par un vote clair, que les cinq sièges vacants soient attribués à cinq élus démocrates, comme en avaient d'ailleurs décidé les électeurs du 4 novembre. Les intéressés occupent aussitôt les sièges vacants.

Les républicains radicaux ne peuvent admettre ce choix et, furieux, quittent la salle.

C'est alors que se produit l'événement qui, au cours des jours suivants, scandalisera toute l'Amérique. Kellog demande aux militaires fédéraux d'intervenir. Le trop zélé Philippe Régis de Trobriand obtempère aussitôt. Suivi de ses officiers, sabre au clair, et de ses soldats, baïonnette au canon, il pénètre dans la salle de réunions, ordonne à ses hommes de se saisir des cinq démocrates installés, qui sont expulsés sans ménagement ainsi que huit autres députés prêts à les défendre.

À l'issue de cette scène, Louis Alfred Wiltz, ayant obtenu le silence, réussit à faire entendre sa légitime indignation :

« En ma qualité de président légal de la chambre des Représentants de la Louisiane, j'ai protesté contre l'irruption, dans la salle de nos réunions, de soldats des États-Unis armés de fusils chargés. Nos collègues ont été saisis avec violence et expulsés malgré leurs solennelles protestations. […] Au nom d'un peuple jadis libre, au nom de l'État de la Louisiane jadis libre, au nom de notre Union américaine, je proteste solennellement contre tous ces outrages de la force militaire. […] Membres de la législature ! Je déclare que la Louisiane a cessé d'être un État souverain et qu'elle ne possède plus un gouvernement républicain. »

Ayant achevé une péroraison que reproduiront le lendemain les journaux, il invite les démocrates à quitter la salle, ce qu'ils font devant les militaires décontenancés.

Wiltz a la surprise, en retrouvant l'air libre avec ses amis, de découvrir qu'une foule considérable de sympathisants l'attend pour l'acclamer. C'est accompagné par des centaines de citoyens indignés qu'il se rend à Saint Louis Street pour installer, au numéro 27, une nouvelle salle des délibérations, ouverte aux seuls démocrates et conservateurs.

Les républicains, qui ont réintégré la Maison d'État, décident, bien que le quorum ne soit pas atteint, d'attribuer les cinq sièges brutalement libérés à des partisans qui n'ont pas été choisis par les électeurs.

La Louisiane de 1875 est ainsi nantie, ou plutôt affligée, contre toutes les règles démocratiques, de deux législatures et de deux gouverneurs. John McEnery se considère comme élu, et William Pitt Kellog a conservé son poste grâce à l'armée fédérale. Une chambre démocrate et conservatrice, approuvée par la population blanche, siège rue Saint-Louis, et une républicaine et radicale à l'hôtel Saint-Louis, à cent pas de la première. Cette dernière a l'avantage d'être reconnue par l'administration du président Ulysses Grant. En revanche, le système louisianais est de plus en plus contesté par l'opinion publique américaine et par d'éminents hommes politiques, tels Charles Francis Adams, de Boston, William Cullen Bryant, co-propriétaire à New York de l'*Evening Post*, ou par des juristes, spécialistes du droit constitutionnel, comme William Maxwell Evarts ou George Ticknor Curtis. Ce dernier écrit : « Devant cet attentat perpétré en temps de paix, devant cette dangereuse attaque contre la liberté civile, devant cette audacieuse et impudente violation de la loi, il n'est permis à aucun citoyen de garder le silence. »

Dans les États du Nord, de Boston à San Francisco, les journaux critiquent de plus en plus ouvertement la gestion de Grant, et les feuilles républicaines aussi bien que démocrates stigmatisent l'action du général Trobriand.

Étonnés de voir, pour la première fois depuis le commencement de la Reconstruction, leurs droits défendus par les gens du Nord, les Louisianais estiment qu'un changement de majorité est devenu possible à Washington

où la corruption des politiciens républicains est dénoncée et où l'on ne compte plus les scandales.

Quand Grant annonce, le 29 mai, son intention de concourir à un troisième mandat en novembre 1876, ce qui ne s'est jamais vu, certains comparent le général-président à Napoléon III, et la Maison-Blanche aux Tuileries. D'autres n'hésitent pas à condamner ouvertement l'implication de l'armée des États-Unis dans la politique en Louisiane, et à considérer que Grant, en autorisant l'usage de celle-ci à des fins partisanes, a trahi la République.

Cette agitation nationale autour de la situation louisianaise incite la majorité républicaine du Congrès, qui craint la perte des élections, à envoyer à La Nouvelle-Orléans une commission d'enquête composée de représentants des deux grands partis, démocrate et républicain.

Les commissaires, après avoir recueilli des témoignages, reconnaissent que des doutes subsistent quant à la régularité des élections de 1872 et de 1874. Ils estiment cependant que les erreurs passées ne doivent par perturber le fonctionnement des institutions et suggèrent un étrange compromis. Même si son parti n'a pas obtenu une majorité assurée dans les deux chambres, le gouverneur Kellog se doit de maintenir l'ordre dans l'État et d'expédier les affaires courantes jusqu'aux prochaines élections générales ! Cet arbitrage, qui ne résout rien, est accepté le 24 février 1875 par les démocrates, qui ont décidé de patienter, et le 14 avril par les républicains, à l'aise pour préparer le prochain scrutin.

`Grant qui, malgré une opposition grandissante à son projet, songe toujours à une troisième élection, souhaite obtenir les six voix électorales de l'État de Louisiane et conserver à celui-ci une majorité républicaine propre à lui assurer aussi les voix populaires.

Pour arriver à ses fins, il a besoin, sur place, d'un homme de confiance, détenteur d'une autorité incontestée. Les généraux en poste s'étant montrés trop pusillanimes lors de la répression de la révolte blanche, il les fait coiffer par un soldat insensible aux charmes du Vieux Sud.

C'est ainsi que le général Philip Henry Sheridan, héros de la guerre de Sécession, est invité par le secrétaire à la Guerre, W. W. Belknap, à quitter Chicago, quartier général de la division militaire du Missouri, qu'il commande, pour se rendre à La Nouvelle-Orléans et prendre le

commandement de la division militaire du Sud, jusque-là sous l'autorité du général Mac Dowell. Il a aussi mission de maintenir l'ordre en ville, mission jusque-là dévolue au général Emory. Pour ne pas froisser la susceptibilité de ces officiers généraux, le « sauvage démon irlandais », ainsi que le nomment ses hommes, est censé faire étape en Louisiane au cours d'un voyage d'agrément, qui doit le conduire à Cuba en compagnie de sa fiancée.

Dès l'arrivée de Sheridan à La Nouvelle-Orléans et son installation à l'hôtel Saint Charles, les citoyens s'inquiètent. On sait que ce guerrier déteste les Sudistes et a toute la confiance du président Grant. Il ne pourra donc pas refuser son concours à Kellog et aux républicains radicaux, et ne tiendra pas compte des avis des généraux qu'il laisse, un temps, dans l'ignorance de sa mission.

S'étant informé, il adresse un rapport au secrétaire d'État à la Guerre et propose des mesures catégoriques. « Pour éteindre le terrorisme qui règne actuellement dans la Louisiane, le Mississippi et l'Arkansas, pour rétablir la tranquillité et la confiance, il faut arrêter et juger tous les chefs de la Ligue blanche armée. Que, par une loi, le Congrès les déclare bandits, et ils pourront être jugés par un conseil de guerre. » Et il conclut après quelques considérations sur les événements du 14 septembre 1874 : « Si le Président consentait à lancer une proclamation les déclarant bandits, il serait possible qu'il n'y eût pas d'autres mesures à prendre que celles qui m'incomberaient. »

Dans le même temps que ces demandes, Grant a reçu une lettre de Louis Alfred Wiltz, président expulsé de la chambre des Représentants, qui rapporte l'intervention musclée du général Trobriand, l'éviction des élus démocrates et conclut : « La force armée ayant en outre déclaré son intention d'intervenir dans les actes et l'organisation de cette chambre, le président et cinquante-deux membres se sont retirés, refusant de continuer à délibérer sous la pression militaire. »

On ignore quelle fut la réponse de Grant, qui vient d'essuyer un revers vexant. La chambre des Représentants de l'Union a rejeté, par une majorité écrasante de deux cent trente-trois voix contre dix-huit, toute possibilité pour le Président en place de briguer un troisième mandat. « Ce serait

s’écarter d’une coutume consacrée par le temps et mettre en péril nos libres institutions », a déclaré le speaker.

Cette décision rend Grant moins exigeant et moins attentif aux affaires louisianaises, mais il n’en continue pas moins, peut-être par détestation du Sud et des Sudistes, et pour protéger ses amis républicains radicaux, à soutenir Sheridan à qui le secrétaire à la Guerre écrit : « Tous vos télégrammes reçus. Le Président et nous tous avons pleine confiance et approuvons votre conduite. » C’est laisser au général le libre choix des moyens répressifs.

On sait que Sheridan a décidé de traiter les opposants comme des bandits – il a même demandé à Grant de suspendre l’*habeas corpus*[2] –, et la population de La Nouvelle-Orléans, que ces rodomontades n’impressionnent guère, se gausse. « Nous sommes des femmes de bandits », s’esclaffent les dames dans les salons, tandis que certains hommes s’attifent d’oripeaux et se coiffent de vieux feutres afin de ressembler aux bandits calabrais.

Provisoirement confirmé, le gouverneur Kellog n’est pas rassuré par le compromis politique organisé par les commissaires fédéraux. Il craint un retour offensif des conservateurs, aussi a-t-il transformé le prestigieux Saint Louis Hotel, de six cents chambres, acquis par la législature, en un Capitole à son goût. La chambre des Représentants siége dans la salle à manger, le Sénat dans le grand salon ; une aile abrite les bureaux ; dans les chambres destinées aux voyageurs se sont installés les membres du gouvernement et leurs secrétaires.

Tous les étrangers de passage à La Nouvelle-Orléans à cette époque font des descriptions colorées de la vie parlementaire cantonnée dans l’hôtel, où des Noirs ne sont plus domestiques, mais députés et sénateurs dont les noms sont cités dans les journaux. Leurs congénères, membres du personnel hôtelier, maintenant salariés mais astreints aux mêmes besognes qu’autrefois, doivent les servir comme les clients blancs. Cela ne va pas sans quelque jalousie, familiarités déplacées, sollicitations, rappels à la considération due aux représentants du peuple…

Contrairement à ce que répètent les nostalgiques de l’institution particulière, les Noirs qui ont été élus ne manquent ni d’intelligence ni du désir d’être utiles. Rares sont cependant, parmi les membres de la

législature, les hommes instruits autrefois classés gens de couleur libres, juristes ou maîtres d'école. Peu d'entre eux se sont engagés en politique au côté des républicains, dont ils n'approuvent pas toujours les méthodes et dont les radicaux se méfient.

La majorité des élus noirs sont des affranchis incultes qui, n'ayant que leur bonne volonté et leurs illusions, suivent aveuglément les *carpetbaggers*. On se moque de leur ignorance en tous domaines, et leurs innocentes bévues alimentent les anecdotes qui circulent dans les salons et inspirent les caricaturistes des feuilles conservatrices.

On oublie trop souvent de rappeler, à ceux qui reprochent leur illettrisme à ces promus du suffrage universel, que ce sont leurs ancêtres blancs qui les ont fait enlever à l'Afrique, et que ce sont eux qui, depuis plusieurs générations, leur ont interdit d'apprendre à lire, écrire et compter. Ces esclavagistes amers s'étonnent parfois de découvrir que, malgré l'ignorance qui leur a longtemps été imposée, ces hommes ont appris ce qu'il leur était interdit de savoir, et tiennent aujourd'hui des discours souvent fleuris, rarement virulents, où l'on décèle plus de bon sens que de rouerie politicienne.

Si ces représentants de la communauté noire – la moitié de la population de l'État – s'attirent les moqueries des conservateurs, c'est parce qu'ils veulent à tout prix copier les Blancs dans leur façon de se vêtir, de boire le *mint julep*, de fumer le cigare ou de chiquer. Certains portent cravate de soie sous des faux-cols en papier, endossent des complets qui les gênent aux entournures, enferment leurs pieds dans des chaussures qui les blessent. Ils se composent, calquées sur celles des politiciens, des attitudes arrogantes que tempèrent heureusement leur indolence naturelle et leur goût inné de la fête. On les voit se déplacer, pendant les délibérations, pour aller demander conseil à un ami, boire, manger un sandwich ou croquer une praline, le bonbon louisianais le plus apprécié que confectionnent et vendent, aux coins des rues, des mamas noires à tignon[3], peut-être leur mère ou leur tante.

`Un peu grisés par ce droit à la parole qui leur a été si longtemps refusé, ils se montrent bavards, avides d'apprendre, infatigables poseurs de questions, si bien qu'un étranger rapporte avoir entendu un élu blanc s'écrier à l'adresse d'un collègue noir : « Veux-tu te taire, vilain nègre ! »

Car la plupart des radicaux qui exploitent la crédulité de ceux dont les votes assurent la majorité du parti républicain n'ont pas, pour les affranchis, plus d'estime que n'en montrent les anciens propriétaires d'esclaves.

Le gouverneur Kellog reconnaît devant un journaliste étranger qu'il faut veiller à ce que les élus noirs ne quittent pas la salle des séances, car leur absence rendrait toute décision illégale, faute de quorum. Kellog va jusqu'à dire à Hepworth Dixon, qui rapporte leur conversation[4] : « Tout cela est une comédie. Tous les représentants de couleur sont des enfants qu'il faut amuser. […] Je leur permets de s'assembler, de délibérer sur des choses insignifiantes et de toucher leur traitement, mais je leur défends de s'occuper, jusqu'à nouvel ordre, d'affaires sérieuses. »

Carnaval, reflet des temps troublés

L'agitation des derniers mois de 1875 avait fait un peu oublier, dans le Sud, que l'année 1876 marquerait le centenaire de la Déclaration d'indépendance des États-Unis, signée le 4 juillet 1776 par les délégués des treize colonies britanniques en guerre contre la mère patrie.

On imaginait qu'à l'occasion du Mardi gras, les clubs animateurs des grandes parades de Carnaval célébreraient, chacun à sa manière, l'anniversaire de la naissance de l'Union. Il n'en fut rien. Les cortèges de cette année-là n'ont laissé d'autre souvenir, dans les archives, que l'arrivée du roi du carnaval en bateau, par le Mississippi, protocole qui sera repris les années suivantes.

Car les festivités du Mardi gras, interrompues après la chute de La Nouvelle-Orléans en 1862, et sous le caporalisme de Benjamin Butler, avaient repris dès la fin de la guerre civile. En 1866, d'après le thème retenu – Passé, Présent, Futur –, les parades, assez sobres, auxquelles avaient participé d'anciens soldats confédérés à peine remis de leurs blessures, avaient dénoncé les horreurs de la guerre et illustré les bienfaits de la paix à travers l'industrie et les sciences, l'abondance et la joie retrouvées. L'année 1867 avait célébré Épicure ; en 1868, les masques avaient été interdits parce qu'un fonctionnaire fédéral, déguisé en clown, avait été assassiné. L'année 1869, consacrée avec humour à l'exaltation des Cinq Sens, laissait des

souvenirs libertins ; et 1870 avait vu pour la première fois l'apparition, au côté de Comus, souverain du carnaval, d'une reine, ce qui allait susciter désormais, chaque année, une compétition mondaine entre les belles créoles fortunées. L'année 1872 avait été marquée par la visite du grand duc Alexis Alexandrovitch Romanov. Mardi gras 1873, endeuillé par les séquelles d'une épidémie de fièvre jaune – sept cent cinquante personnes en Louisiane, dont deux cent vingt-six à La Nouvelle-Orléans –, avait présenté, ouvrant les parades, un wagon de la Southern Express Company dont les trains relieraient La Nouvelle-Orléans à Chicago à la fin de l'année. En 1874 était apparu un rival de Comus, le club de Rex, financé par des citadins fortunés, qui conduirait désormais son propre cortège. Cette même année, il fut décrété que les reines du carnaval devraient être célibataires.

En 1875, le général Sheridan, se souvenant de la révolte blanche de l'année précédente, fit interdire parades et bals du Mardi gras. Quelques processions spontanées parcoururent néanmoins la ville pour narguer le protégé de Grant et les militaires fédéraux.

Tout au long de l'année 1876, le centenaire de l'Union fut célébré, au Nord, par un flot de discours, de défilés, de fêtes patriotiques et une exposition, à Philadelphie, à laquelle participèrent cinquante pays qui envoyèrent les dernières créations de leurs industriels et de leurs artistes. C'est ainsi qu'on y découvrit notamment le téléphone, la machine à écrire, le réfrigérateur.

Dans le Sud, où le mot indépendance avait eu, un temps, le sens particulier de sécession, les cérémonies officielles n'attirèrent pas la foule, et la bonne société s'intéressa plutôt au New Orleans Lawn Tennis Club, premier club de tennis de l'Union, qui venait d'être inauguré. Les Louisianais, qui possédaient déjà le plus ancien Yacht Club de l'Union – après celui de New York, créé en 1844 – et les meilleurs joueurs de baseball, ne commenceront à pratiquer le football qu'en 1890.

1. C'est ainsi que les Sudistes de race blanche aiment eux-mêmes à se dire. En Louisiane, préciser que l'on est *Caucasian* signifie que l'on est de pure race blanche.

2. Institution anglo-saxonne qui, depuis 1679, garantit la liberté individuelle et protège contre les arrestations arbitraires.

3. Foulard en forme de turban.

4. *La Conquête blanche*, Hachette et C^{ie}, Paris, 1877.

2.

Le retour des bourbons

Dernier combat des carpetbaggers

En Louisiane comme dans un grand nombre d'États de l'Union, beaucoup de citoyens espéraient que les élections de 1876, pour peu qu'elles ne fussent pas entachées de fraude, mettraient fin, sur le plan national, à la domination des républicains radicaux et, dans le Sud, au règne désolant des *carpetbaggers*.

Après les scandales qui avaient miné le gouvernement du président Grant, le parti républicain se devait de présenter aux suffrages des citoyens, écœurés par la corruption des politiciens sortants, un candidat au passé irréprochable, capable d'assainir une administration qui achevait de se déconsidérer. Dernier sujet d'indignation : en mars, le secrétaire à la Guerre, William W. Belknap, menacé d'*impeachment* par les représentants pour avoir tiré un profit personnel du commerce avec les Indiens sous tutelle de son ministère, avait dû démissionner.

Lors de la convention de Cincinnati, les délégués républicains avaient choisi pour champion le gouverneur de l'Ohio, Rutherford Birchard Hayes, un honorable juriste de cinquante-quatre ans qui avait servi comme général pendant la guerre civile, avait été grièvement blessé et élu au Congrès en 1865. Son épouse, née Lucy Wave Webb, lui avait donné huit enfants, sept garçons et une fille. Elle soutenait l'action des ligues antialcooliques, ce qui lui valait, de la part des buveurs de whisky et de gin, le surnom de Lady Limonade. Les Hayes ne formaient pas un couple frivole.

Au cours d'une convention tenue à Saint Louis en juin, les démocrates avaient désigné Samuel Jones Tilden, gouverneur de l'État de New York. Cet avocat de soixante-deux ans avait su conduire d'importantes réformes et mis au pas les militants de Tammany Hall en envoyant leur leader, William Marcy Tweed, en prison pour extorsion de fonds.

En Louisiane, les républicains proposaient un *carpetbagger* des plus rusé, Stephen Bennett Packard, ancien shérif fédéral, protégé de Grant et homme de confiance de Kellog. Lors de la convention démocrate, après trois scrutins, McEnery s'était désisté en faveur de Francis Redding Tillou Nicholls, le candidat libéral, qui avait reçu l'appui des libéraux mais aussi des conservateurs, des planteurs et des gens fortunés qu'on appelait encore bourbons.

La campagne fut hargneuse et l'on déplora les meurtres de trois radicaux blancs, quelques incendies de boutiques appartenant à des républicains, mais l'on vit pour la première fois des Noirs instruits voter pour le parti démocrate et affronter les Noirs républicains enrôlés par les radicaux.

Les résultats des élections de 1876 devaient marquer l'histoire des États-Unis comme celle de la Louisiane. Dans les deux cas, le décompte des voix fut contesté et « remanié » au profit des républicains, tant à Washington qu'à La Nouvelle-Orléans.

Le 7 novembre, dans la course à la Maison-Blanche, le démocrate Samuel Tilden avait été donné vainqueur avec quatre millions deux cent quatre-vingt-quatre mille vingt voix populaires et cent quatre-vingt-quatre voix de grands électeurs ou électeurs présidentiels[1]. Le républicain Rutherford B. Hayes, qui avait recueilli quatre millions trente-six mille suffrages et cent soixante-trois voix de grands électeurs, était donc battu. C'était sans compter avec les radicaux et *carpetbaggers* du Sud. La commission de contrôle fédéral, noyautée par les républicains, fit observer que le décompte des votes des grands électeurs de la Louisiane, de la Floride et de la Caroline du Sud était douteux. On décida donc d'un nouveau tour de scrutin parmi les grands électeurs de ces États. Bien que la coutume électorale, depuis longtemps établie, voulût que les grands électeurs fussent civiquement tenus de voter pour le candidat de leur parti, deux d'entre eux – influencés, comme en Louisiane, par la présence des troupes fédérales ou par quelque pot-de-vin judicieusement distribué –, qui auraient dû donner leur voix à Tilden, l'accordèrent à Hayes. Ayant ainsi reçu cent quatre-vingt-cinq votes, soit un de plus que son concurrent, Hayes, le républicain, qui ne s'y attendait plus, fut désigné par le Congrès comme nouveau président de l'Union.

En Louisiane, les *carpetbaggers* agirent avec la même friponnerie que les radicaux de Washington.

Les électeurs avaient donné quatre-vingt-quatre mille voix à Tilden et soixante-six mille à Hayes, ce qui assurait en même temps l'élection de Nicholls. Ils furent stupéfaits d'apprendre, le 6 décembre 1876, que le trop fameux Returning Board avait ôté huit mille voix à leur champion et décrété Stephen Packard élu gouverneur avec soixante-quatorze mille six cent vingt-quatre voix contre Nicholls, crédité seulement de soixante et onze mille cent quatre-vingt-quinze suffrages.

À La Nouvelle-Orléans, où Francis Redding Tillou Nicholls avait recueilli treize mille deux cent onze voix et Packard seulement deux mille quatre cent douze, la population réagit vivement, apportant au démocrate injustement frustré un soutien spontané.

`On savait que des Noirs, déçus par les *carpetbaggers* et qui reprochaient à Kellog d'avoir donné trop de postes administratifs à des Blancs, avaient rejoint les rangs du parti démocrate. Lors de l'élection présidentielle, les mieux informés – le plus souvent ceux appartenant autrefois à la communauté des gens de couleur libres – avaient voté pour Samuel Tilden et, sur le plan local, accordé leur suffrage à Nicholls. Sachant l'ancien général sudiste partisan de l'égalité civique et soucieux de voir le pays renouer avec la paix civile et la prospérité, ils souhaitaient lui confier les destinées de la Louisiane.

Ainsi assuré d'une majorité engagée et courageuse, Nicholls se déclara loyalement élu et annonça qu'il assumerait les responsabilités de gouverneur. Il était nécessaire qu'il pût s'imposer face aux partisans de Stephen Packard qui, forts de l'appui de Grant, entendaient ne rien céder.

Forte de trois mille hommes armés, maintenant bien encadrés et entraînés, la White League, fut aussitôt transformée, par la législature de Nicholls, en milice légale au service de l'État. Il lui fut ordonné de s'emparer de l'arsenal du Washington Artillery et du Cabildo, l'ancien hôtel de ville espagnol, devenu siège de la Cour suprême. Ces opérations se firent sans effusion de sang. La police métropolitaine, se souvenant des affrontements meurtriers lors de la révolte blanche de 1874, se cantonna dans la protection du gouvernement factieux de Packard, barricadé dans le

Saint Louis Hotel, et refusa, malgré les injonctions de ce dernier, d'intervenir. Quant à l'armée fédérale, sous les ordres du général Christopher Colombus Augur, qui avait autrefois assiégé Port Hudson, elle aussi sollicitée par le *carpetbagger* aux abois, elle resta dans ses cantonnements. Les officiers fédéraux ne cachaient pas leur sympathie pour Nicholls qui, sous l'uniforme gris, avait perdu le bras gauche à Manassas et la jambe gauche à Chancellorsville.

Il ne se trouva personne pour défendre les magistrats de la Cour suprême nommés par les *carpetbaggers*, qui durent quitter leurs sièges. Ils furent aussitôt remplacés par des juristes professionnels désignés par Nicholls, lui-même homme de loi estimé.

Sûr de la légalité de son élection, Francis Tillou Nicholls bénéficiait à Washington du soutien de membres influents du parti démocrate et de certains républicains, scandalisés par le refus des radicaux d'abandonner, en Louisiane, un pouvoir dénié par les citoyens.

Une fois de plus, l'État des bayous se retrouva avec deux législatures et deux gouverneurs. Cette fois-ci, la différence avec les précédents était notable. Les démocrates tenaient la rue, s'installaient dans les administrations, et le gouverneur Francis Nicholls paraissait maître de la situation, alors que Stephen Packard et ses hommes, prudemment claquemurés dans l'hôtel Saint-Louis, avec des gardes armés, et protégés à l'extérieur par la police métropolitaine, espéraient une intervention de l'armée fédérale qui ne venait pas.

De surcroît, les désertions amoindrissaient le camp radical car, considérant comme vaine et irréaliste la résistance de Packard, les opportunistes prenaient leurs distances, escomptant la bienveillance de ceux dont le mot d'ordre politique, partout clamé, était « pour une rédemption de la Louisiane ». Les citadins nommaient déjà ces démocrates libéraux *Reedemers*, les rédempteurs.

La plus spectaculaire défection fut celle de Pinchback, le mulâtre, ancien lieutenant-gouverneur sous Kellog, qui, accompagné de trois meneurs noirs, vint faire allégeance à Nicholls. Pinchback, désigné par les radicaux comme sénateur de l'État, à Washington, avait été humilié par le rejet du Sénat, cependant détenu par les républicains. Il obtint du nouveau gouverneur la promesse qu'il userait de son influence pour faire progresser l'éducation

des affranchis – on comptait, dans cette communauté, soixante douze pour cent d'illettrés, alors que le taux tombait chez les Blancs à vingt pour cent –, défendre leurs droits civiques et leurs intérêts matériels.

Tels étaient d'ailleurs les buts de Nicholls, le libéral, dont la probité intellectuelle ne faisait aucun doute. L'ancien général confédéré condamnait la négrophobie de certains bourbons démocrates. Planteurs, membres des professions libérales, hommes d'affaires fortunés, ces nostalgiques du Vieux Sud esclavagiste restaient englués dans un racisme d'un autre temps. Ils ne souhaitaient qu'instituer une nouvelle forme de servitude pour les Noirs, les tenir à l'écart des fonctions publiques, faire baisser les impôts et les droits de douane. Henry J. Hearsey, rédacteur de l'organe conservateur *Daily States*, de La Nouvelle-Orléans, qui prônait la thèse selon laquelle il était plus prudent de maintenir les Noirs dans l'ignorance, n'hésitait pas à écrire : « Le pire électeur noir est le Noir instruit. »

Le 8 janvier 1877, tandis que Packard se faisait introniser à Saint Louis Hotel, encore Maison d'État, par les membres d'une législature fabriquée où siégeait l'ancien gouverneur Warmoth, Francis Tillou Nicholls inaugurait ses fonctions de gouverneur élu à Saint Patrick's Hall, un vaste bâtiment construit après la guerre civile, à l'angle des rues du Camp et Lafayette. Les salles de bal, de concert et de réunions mondaines abritaient maintenant la législature et le gouvernement.

Un ministre presbytérien prononça l'invocation, et le curé de l'église catholique Saint Patrick donna sa bénédiction avant que Nicholls prête le serment d'usage. Quand l'ancien combattant confédéré apparut au balcon, avec les présidents des deux assemblées, une foule enthousiaste lui fit une ovation digne d'un chef d'État.

Son discours avait de quoi éveiller, chez tous, l'espoir d'une vie meilleure : « La prospérité de la Louisiane et le bonheur de son peuple doivent être restaurés, et cela ne peut s'accomplir que par la vérité et l'énergie de ses habitants, coopérant avec honnêteté, fidélité, intégrité et patriotisme au côté de leurs représentants », commença-t-il. Après avoir rappelé que « les lois qui assurent l'égalité pour tous, sans distinction de race, de classe sociale ou de condition, doivent être appliquées impartialement », il conclut : « Ainsi cet État pourra rapidement devenir un

asile de bonheur et de paix pour tous ses enfants, pour le faible aussi bien que pour le fort, pour le pauvre aussi bien que pour le riche. »

Ces phrases firent tiquer les bourbons les plus conservateurs, qui commencèrent à taxer de populisme le système politique que voulait instaurer Nicholls.

Malgré cette évidente adoption de Nicholls par la population, Stephen Packard ne désarmait pas, soutenu qu'il était encore par Ulysses Grant et les radicaux de Washington. Le président sortant, qui devait céder la Maison-Blanche à Hayes, son successeur, le 4 mars 1877, entendait user jusqu'au dernier jour du pouvoir présidentiel pour aider ses amis radicaux de Louisiane. Informé par le général Sheridan que la petite troupe fédérale stationnée à La Nouvelle-Orléans répugnerait à prendre les armes contre le gouverneur Nicholls, il envoya un détachement de marines dont les officiers exécuteraient sans états d'âme les ordres du général Sheridan quand il leur demanderait d'agir.

Installé à l'hôtel Saint-Charles avec sa fiancée, Sheridan attendait cet ordre en faisant bonne chère et en fumant le cigare, au milieu d'une petite cour. Sous la coupole de la rotonde du prestigieux hôtel, là où étaient autrefois vendus les esclaves, on pouvait maintenant acheter alcool, tapis, objets saisis par les pillards patentés, billets de loterie, et aussi la conscience de certains politiciens, entre deux réunions de la législature composée par Packard. C'est en ce lieu que va se jouer le destin de l'État, car il abrite le bureau du télégraphe, et c'est par ce moyen qu'arrivent les consignes de Washington où la situation louisianaise est évoquée chaque jour.

Packard et les radicaux seront déçus, car Ulysses Grant, qui se prépare à céder la Maison-Blanche à Hayes, renonce à envoyer à Sheridan et à ses marines l'ordre de rétablir le gouvernement *carpetbagger* qui, de ce fait, devient illégitime. Il ne reste plus au général Sheridan qu'à faire ses bagages et à quitter sans regret une ville qui ne marquait aucune considération pour sa personne. Il n'était un glorieux soldat qu'au nord du 36^{e} parallèle !

Trois jours avant l'inauguration de Rutherford Hayes comme dix-neuvième président de l'Union, intervint un compromis sans doute suggéré avec sagesse par le nouveau locataire de la Maison-Blanche. Ce dernier savait qu'il devait son élection à la manipulation honteuse des votes des

grands électeurs de trois États du Sud. Honnête homme, peut-être n'en était-il pas fier ; mais en tant que politicien ambitieux, il en acceptait le bénéfice.

Soucieux d'une réconciliation avec les trois anciens États sécessionnistes, Louisiane, Caroline du Sud et Floride, dès son installation il dépêcha une commission d'enquête présidentielle à La Nouvelle-Orléans. Les commissaires avaient pour mission de dire la vérité démocratique, sans pour autant désapprouver les membres du parti républicain qui avaient porté Hayes au pouvoir.

Au cours des journées qui suivirent, quelques radicaux excités, surtout fort inquiets pour leur avenir, proposèrent à Packard, encore en ville, d'affronter avec ses derniers fidèles, supposés prêts à mourir pour sa cause, les miliciens de Nicholls. Créer un incident violent pourrait faire revenir les gens de Washington sur leur choix, estimaient-ils. Stephen Packard prit la proposition avec humour. « J'apprécie votre très aimable invitation à mourir dans la rue, mais un engagement urgent m'oblige à la décliner. Je vous suggère, à votre convenance, d'aller officier en personne », leur dit-il. Peut-être savait-il déjà que l'administration fédérale allait lui offrir une sinécure de consolation…

C'est ainsi, avec la reconnaissance officielle d'une législature démocrate et la confirmation des prérogatives de Francis Tillou Nicholls, que prit fin, en Louisiane, le règne des *carpetbaggers*. Packard et ses amis durent céder la place, après qu'il furent convenus, avec Nicholls, de donner quelques sièges de sénateurs à des républicains modérés.

Toujours prêts à faire la fête, les habitants de La Nouvelle-Orléans se livrèrent, d'après les chroniqueurs de l'époque, à « de véritables saturnales ». Aucun républicain ne fut molesté, mais les membres du Returning Board, reconnus coupables d'avoir, à plusieurs reprises et avec outrecuidance, réparti les bulletins de vote en faveur des radicaux, furent arrêtés et mis en jugement. L'un d'eux, le sénateur Thomas Christopher Anderson, propriétaire de restaurants, de bars et de bordels dans le Vieux Carré, fut condamné à la prison. Plus tard, le gouverneur Nicholls accorda à tous un généreux pardon, tandis que le gouvernement républicain de Washington confiait à Packard et à Pinchback des fonctions fédérales, et qu'un autre *carpetbagger* influent était nommé consul des États-Unis au Canada.

Le 24 avril, quand le président Hayes ordonna aux troupes fédérales de quitter définitivement la Louisiane, on sut que la Reconstruction avait vécu et que l'État des bayous devenait enfin libre de conduire son destin.

Nicholls le Rédempteur

Bien qu'ayant une manche vide et une jambe de bois, le gouverneur Francis Tillou Nicholls, âgé de quarante-trois ans, a fière allure. Droit et rigide comme une épée, son port impressionne autant que le regard net et attentif qu'il pose sur les gens et les choses. Moustache et barbiche noires, visage émacié, en redingote il a l'air de ce qu'il est : un général en civil. Malgré son infirmité, il se déplace avec aisance et dissimule avec coquetterie sa jambe artificielle, le pied factice étant chaussé comme l'autre.

Sa statue de marbre, due au ciseau d'Isadore Konti, que l'on voit dans le Memorial Hall du nouveau Capitole, à Baton Rouge – près de celles des célèbres gouverneurs Jean-Baptiste Le Moyne de Bienville, fondateur de La Nouvelle-Orléans, William Charles Claiborne et Henry Watkins Allen –, le montre campé comme sur ses deux jambes, sévère mais tendant aux visiteurs sa seule main droite.

Tous ses ancêtres sont anglais. Son arrière-grand-père, John Nicholls, a quitté l'Angleterre avec sa famille, vers 1550, quand Henri VIII, furieux que le pape n'ait pas autorisé son divorce, se mit à persécuter les catholiques romains. Installés dans le Maryland, les Nicholls vont faire souche sans jamais rompre avec la mère patrie où ils ont encore propriétés et intérêts.

Le grand-père du futur gouverneur de la Louisiane était, par volonté maternelle, destiné à la prêtrise. Envoyé en France au collège de Saint-Omer, tenu par les jésuites, il déserta pour mener une vie dissipée à Paris, ce qui lui valut un rappel aux États-Unis où il devint maître d'école et fonda une famille. Un héritage britannique fit de cette génération de Nicholls des gens riches. Quand la Louisiane entra dans l'Union après l'achat de la colonie française par les États-Unis, ils s'installèrent à La Nouvelle-Orléans pour faire du négoce et pratiquer le droit. C'est un des quatre enfants de cet

Anglais entreprenant, Thomas Clark Nicholls, juriste et magistrat estimé, qui est le père du futur gouverneur de la Louisiane.

Dès l'enfance, Francis Tillou Nicholls a manifesté une vocation pour le métier des armes. Il s'y est préparé très tôt et, à quinze ans, est admis à l'Académie militaire de West Point. Il en sort sous-lieutenant en 1855. Envoyé en Floride, il s'ennuie, démissionne en octobre 1856 et entre à Tulane University, à La Nouvelle-Orléans, pour étudier le droit et devenir *attorney*, comme son père.

Après avoir épousé, le 26 avril 1860, Caroline Zilpha Guion, d'origine française, c'est à Napoleonville, où il s'est installé comme avocat, que la sécession de la Louisiane et la guerre civile le surprennent. Zélateur de la démocratie américaine, Francis Tillou n'approuve pas la partition brutale de l'Union. En tant qu'officier de l'armée des États-Unis, il devrait rejoindre les troupes nordistes pour combattre les sécessionnistes, mais il souffre alors de la même perplexité patriotique que beaucoup de Sudistes anciens West Pointers. Comme Robert Edward Lee, il se refuse à combattre le Sud où les Nicholls vivent et prospèrent depuis trois générations. Ayant rejoint sans enthousiasme l'armée confédérée avec le grade de capitaine, c'est à Bull Run qu'il reçoit le baptême du feu, le 21 juillet 1861. Sa bravoure lui vaut un avancement rapide. Promu colonel, il se bat comme un lion, ce qui lui vaut, en 1863, des citations et les graves blessures et amputations qui l'affligeront sa vie durant. La mort de son frère Lawrence, tué au combat de Gaines' Mills, lors des Seven Days Battles, le 27 juin 1862, avec plus de dix mille autres Sudistes, l'a beaucoup affecté. Remis de ses blessures, mais « ne pouvant plus se tenir dignement à cheval », il termine la guerre avec le grade de général, d'abord en charge de la conscription, puis comme juge à la cour martiale confédérée.

La paix venue, il regagne Donaldsonville, reprend sa profession d'avocat et entre en politique, au parti démocrate, avec le désir d'être utile aux vaincus dans une Union réconciliée. Il acquiert l'estime des citoyens par ses compétences administratives, sa modération, sa volonté de maintenir les valeurs aristocratiques du Sud agraire, sans les opposer au modernisme industriel du Nord. Cela lui vaut, le 24 juillet 1876, d'être désigné candidat gouverneur par les démocrates et les libéraux, avec comme lieutenant-gouverneur Louis Wiltz, patriote affirmé.

Tel est l'homme qui, en quelques années, au cours de deux mandats, va restaurer un État épuisé par l'exploitation tyrannique, l'incompétence et les corruptions admises ou organisées par les *carpetbaggers*.

C'est au cours du premier mandat du gouverneur Nicholls que la Louisiane renoue avec les affaires et retrouve l'appétit du progrès. Les émeutes, qui ont trop souvent troublé la paix publique et compromis la sécurité des biens et des personnes, ont cessé. Les gens vaquent sans crainte à leurs occupations, une police disciplinée fait respecter la loi, et la justice tente de jouer impartialement son rôle. Les Noirs coupables d'un méfait sont, comme les Blancs, jugés par les tribunaux, et non plus condamnés à la pendaison, sans procès, par des justiciers vindicatifs, membres du Ku Klux Klan ou des Knights of the White Camellia. La ségrégation raciale, autrefois organisée dans les transports et les lieux publics par le *carpetbagger* Warmoth, subsiste : elle est acceptée par la communauté noire et va de soi pour la communauté blanche. En 1877 ouvrent les premières écoles publiques pour Noirs.

En dépit de la résistance de bourbons ultra-conservateurs, Nicholls a aussi nommé des Noirs à des fonctions publiques. Les promus s'acquittent au mieux des missions qui leur sont confiées, même s'il se trouve encore des Blancs illettrés pour refuser de travailler sous la houlette de gens de couleur instruits.

Quand approche l'échéance de son mandat, les démocrates et les citoyens sans engagement partisan souhaitent reconduire le gouverneur qui a incontestablement pacifié les mœurs politiques, assaini les finances, fait rentrer les impôts. Les gens de couleur l'ont aussi accepté, car il a offert aux anciens esclaves la possibilité d'intégrer une société qui, sous prépotence affirmée de la race blanche, leur garantit cependant les droits reconnus par le 15^{e} amendement à la Constitution des États-Unis.

En 1879, au contraire de ce qu'espéraient les militants démocrates, Francis Tillou Nicholls, bien que désigné par la convention de son parti, refuse de postuler un second mandat. Il ne s'est jamais considéré comme un politicien ordinaire. Pour lui, la charge de gouverneur relève d'une responsabilité civique plus que d'une position politique. Après avoir remis l'État en ordre de marche, il souhaite retourner à Napoleonville pour

pratiquer sa profession d’avocat, négligée pendant quatre ans, et écouler en famille des jours quiets.

Une aventure financière

Toutefois, cette dérobade cache une déception : en quatre années, il n’a pu venir à bout de la plus puissante et scandaleuse machine de corruption que constitue la loterie de Louisiane, « fermement retranchée dans l’État », rapporte Evans J. Casso, le biographe de Nicholls.

En 1880, la Louisiana Lottery Company, que les caricaturistes nomment The Lottery Octopus et représentent comme une gigantesque pieuvre[2] couvrant de ses tentacules, à partir de La Nouvelle-Orléans, l’ensemble de l’Union, contrôle deux journaux louisianais par la publicité, en possède un troisième, *The New Delta*, et achète votes et consciences.

Crescent City, la ville en forme de croissant, comme les gens du Nord appellent La Nouvelle-Orléans, à nouveau classée deuxième port de l’Union, troisième port du monde après New York et Rotterdam, s’est toujours adonnée aux jeux d’argent et accommodée de la prostitution.

Dès le 6 mars 1810, un acte législatif avait autorisé les Églises protestantes et catholiques à organiser des loteries pour réunir les fonds nécessaires à leur fonctionnement. En 1833, considérant que les paroissiens risquaient trop d’argent, le gouverneur avait obtenu l’interdiction des loteries qui, aussitôt, étaient devenues clandestines. Il avait fallu attendre 1845 pour que l’organisation de loteries fût considérée par la loi comme un acte criminel. Mais, en 1864, pendant la guerre civile, alors que la Louisiane était encore sous l’autorité d’un gouverneur militaire, et que les premiers *carpetbaggers* géraient les affaires, une nouvelle Constitution autorisa la législature à délivrer des licences pour la vente de billets de loterie.

Les Louisianais reconnaissent encore aujourd’hui que cette décision ouvrit la porte à la corruption des gouvernements, des politiciens et des fonctionnaires au temps de la Reconstruction. Comme pour tenter de moraliser le jeu, dès 1865 une loterie offrit soixante-cinq mille dollars pour la modernisation de l’hôpital de Charité.

La Louisiana Lottery Company a été fondée en 1868 par Charles Turner Howard, chevalier d'industrie pour les uns, homme d'affaires avisé pour les autres, philanthrope pour quelques-uns.

Né à Baltimore en 1832 dans une famille modeste, il a fait ses études au collège de la ville. On ne sait rien de son adolescence ni de ses activités avant qu'il n'apparaisse, en 1852, à l'âge de vingt ans, à La Nouvelle-Orléans où, après deux ans passés au service d'une compagnie de navigation, il devient l'agent, en Louisiane, de loteries installées en Alabama et dans le Maryland. Il organise la vente des billets de ces officines, ce qui lui procure de bons revenus. En 1854, il épouse Floristelle Boulemet, une Louisianaise d'origine française dont le père, officier dans l'armée napoléonienne, s'est exilé aux États-Unis après la défaite de Waterloo. Ils auront trois enfants, deux garçons et une fille.

Quand la Louisiane fait sécession, et que commence une guerre civile qui va durer quatre années, il semble que Charles Howard ait opté pour le Sud. On doit se fier à ses rares confidences sur cette époque. Il aurait été novice, dans la marine confédérée, avant de servir comme sergent au Crescent Regiment. Il combat aussi, à sa façon, pour le Sud en alimentant les caisses de la Confédération par les profits des loteries qu'il représente.

Sitôt la paix revenue, alors qu'il s'est déjà constitué un capital important, il est invité par les organisateurs et actionnaires de loteries d'État, basées au Kentucky et à La Havane, à œuvrer diplomatiquement pour obtenir la création d'une entreprise semblable en Louisiane. Afin de faciliter sa mission et ses négociations avec les autorités, les commanditaires lui allouent cinquante mille dollars dont il peut disposer à sa guise.

Un portrait de Charles Howard, que conserve The Historic New Orleans Collection, révèle la physionomie d'un homme sérieux. Visage long et étroit aux traits réguliers, il porte moustache et barbiche à la mode du moment ; son regard est celui d'un guetteur froid. On le sait doué d'un entregent productif, de charme et d'une rare aptitude à exploiter la cupidité de ceux qui détiennent les pouvoirs, politiciens, fonctionnaires, gens influents. Tous ceux qui l'approchent lui reconnaissent aussi une grande générosité à l'égard des humbles et des malheureux.

Cet homme, personnalité complexe, dut faire bon usage des dollars mis à sa disposition car, en août 1868, Henry Clay Warmoth, gouverneur *carpetbagger* désigné par l'administration fédérale, obtient, pour lui et ses associés – John A. Morris, un financier de Westchester County, État de New York, Zachariah Simmons et C.H. Murray, propriétaire de la Murray Lottery Company de New York – une charte. Celle-ci garantit à la Louisiana Lottery Company le monopole, pour vingt-cinq ans, de la vente des billets de loterie, en échange d'un versement annuel de quarante mille dollars au Trésor de l'État. L'entreprise, dont le capital est d'un million de dollars répartis en dix mille actions de cent dollars, ne paiera pas d'impôts et conservera quarante pour cent des recettes.

Nommé par les actionnaires président de la loterie, Howard élimine très vite son associé, Simmons, dont il rachète les parts, et s'assure ainsi, avec la majorité des actions, pleine autorité sur l'affaire la plus rentable que la Louisiane ait connue. Howard va vivre des années fastes. Grâce à ses largesses, il est partout reçu dans la bonne société et, consécration mondaine, Rex Krewe en fait, en 1877, son roi du carnaval. Il possède une écurie de chevaux de courses et fait courir ses pur-sang sur tous les hippodromes du Sud. Quand, en 1872, le très huppé Metairie Racing Club refuse de l'admettre comme membre, il acquiert l'hippodrome, qui peut accueillir vingt-cinq mille turfistes, et transforme le terrain en un cimetière dont il conserve la gestion, car on vend aux familles de quoi loger leurs morts. Dans le même temps, il fait acheter par le Jockey Club, dont il est devenu président, le vieil hippodrome Creole Race Course, et crée le Fair Grounds Track qui accueillera, en plus des compétitions hippiques quotidiennes, les grandes foires agricoles et industrielles. Charles Howard s'intéresse aussi au Yacht Club, car il possède deux voiliers, *Protos* et *Xiphias,* qui participent aux régates nationales.

Comme il subventionne une société de pompiers volontaires, la Louisiana Hose Company, une des six compagnies de la Firemen's Charitable Association, et lui permet d'acquérir une pompe à incendie moderne, les soldats du feu, reconnaissants, nomment l'engin *Annie Howard*, fille de leur mécène. L'heureux père finance la French Opera House, possède des intérêts dans quatre banques, des parts dans les presses à coton, et contrôle la société de distribution d'eau. Ces engagements dans

l’économie, les sports, les arts et les œuvres sociales lui valent le sobriquet de *Lord of the Lottery*.

Une pompe à dollars

En 1868, à la création de la loterie, les billets étaient vendus vingt-cinq cents, et un capital de trois mille sept cent cinquante dollars devait être réparti entre les gagnants. Le succès ayant dépassé les espérances des fondateurs, le billet de participation fut plus tard proposé à quarante dollars, les joueurs pouvant en acquérir des fractions de vingt-cinq cents. Dans le même temps, le capital à répartir fut porté à six cent mille dollars. Pour faire taire les critiques, l’administration de la loterie s’était engagée à verser une part de ses bénéfices pour la création d’écoles, de dispensaires, et pour toute action sociale d’intérêt public.

Afin de stimuler la vente des billets, bientôt distribués dans tous les États de l’Union, du Michigan à la Californie, du Maine à l’Arizona – on vendait, chaque année pour quatre-vingt-cinq mille dollars de billets à Chicago, et cinquante mille dollars à Boston –, les organisateurs avaient soin de faire connaître les gains les plus spectaculaires. Quand un barbier de La Nouvelle-Orléans, qui avait risqué vingt dollars, en gagna trois cent mille, les ventes de billets décuplèrent dans l’Union. Dès lors, la loterie, dont seulement sept pour cent des recettes provenaient de Louisiane, draîna en moyenne cinq cent millions de dollars par an. Cette manne laissait aux entrepreneurs de quoi distribuer cadeaux et récompenses, et s’assurer, dans les assemblées législatives, de précieux concours.

Les billets sont partout disponibles chez des dépositaires, mais aussi proposés dans les rues par des vendeurs, qui reçoivent une commission de quinze pour cent sur leur recette. Pendant des années, ces colporteurs de fortune ou d’illusion font partie du décor folklorique de La Nouvelle-Orléans, comme les marchandes de pralines et les peintres de Jackson Square.

La loterie occupe un bel immeuble de trois étages en centre ville. Le bâtiment abrite les services administratifs et la salle où, chaque après-midi, à seize heures, on procède au tirage public. Cette manifestation, à la fois populaire et mondaine, attire une foule mêlée, surtout lors des tirages

mensuels ou exceptionnels au cours desquels sont tirés les plus gros lots : trois mille prix allant de cent à trois cent mille dollars. Ces jours-là, le prix du billet entier est de deux mille dollars.

Des illustrations, publiées dans les journaux de l'époque aujourd'hui conservés à la Howard-Tilton Memorial Library de Tulane University, à La Nouvelle-Orléans, montrent de belles dames élégamment chapeautées, des gentlemen en redingote, col cassé, cravate de soie, assistant au tirage qui se déroule sur une estrade décorée.

Les opérations sont placées sous l'autorité et la surveillance de deux respectables personnalités, anciens généraux confédérés : Pierre Toutant de Beauregard qui, le 13 avril 1861, fit tirer le premier boulet de la guerre de Sécession sur Fort Sumter, et Jubal Anderson Early, héros de la bataille de Manassas, qui assiégea Washington en 1864.

Deux cuvettes pivotantes, montées, telles des roues, sur un essieu, contiennent, l'une plus de cent mille numéros à trois chiffres, l'autre des cartons numérotés comportant le montant des prix alloués. Après rotation des cuvettes, des orphelins aveugles, amenés chaque jour par les religieuses ursulines, plongent une main innocente dans les cylindres et tendent les cartons aux assistants des généraux. Si le nombre de trois chiffres correspond à celui d'un billet, le possesseur de celui-ci a gagné. Les numéros gagnants et les prix correspondants sont annoncés au public. Comme il arrive très souvent qu'un billet gagnant ait été vendu à New York, à Philadelphie ou à San Francisco, c'est par la poste que les résultats des tirages sont communiqués aux succursales de la loterie et reproduits par la presse. La loterie assure en 1890 quarante-cinq pour cent des recettes du New Orleans Post Office : vingt-cinq millions de dollars par an !

Un mathématicien pointilleux aurait calculé que le joueur modeste qui a acquis un billet à vingt-cinq cents a une chance sur mille deux cent trente-sept de gagner quatre dollars vingt-cinq cents ; et que la chance de gagner un gros lot d'au moins quatre mille dollars se réduit à une sur soixante-sept mille cinq cent vingt-cinq !

Charles Turner Howard, génial fondateur de cette véritable pompe à dollars, affairiste hors du commun, qui pensa un moment se porter candidat au poste de gouverneur de Louisiane, devait périr tragiquement. Le

31 juillet 1885, lors d'un séjour à Dobbs Ferry, dans l'État de New York, il fit une chute de cheval ; gravement blessé, il succomba trois jours plus tard.

À La Nouvelle-Orléans où son corps fut transporté, la population lui fit des funérailles grandioses, et les hommages furent chaleureux. Le général Pierre Toutant de Beauregard vanta ses qualités de cœur, et il se trouva un journaliste, Clarence C. Buel, pour écrire : « Ceux qui l'ont bien connu disent qu'il était propre à être le héros d'une grande aventure épique comme *Paradis perdu* de Milton. Il aimait le succès, pas la gloire.[3] »

Les descendants de Charles Howard s'appliquèrent à rendre honorable la mémoire de leur père. Son fils aîné, Frank Turner Howard, né en 1855, devenu banquier, usa de sa fortune pour construire deux écoles primaires, le centre associatif Kingsley House, destiné à abriter – dans un immeuble de brique rouge, flanqué de colonnes dans le style des manoirs de plantation – clubs, associations et ateliers d'artisanat. Il finança la construction d'une église, la Trinity Episcopal Church, et fut choisi en 1895 par le club Rex comme roi du carnaval. Il épousa celle qui, cette année-là, avait été la reine de la parade. Annie Howard, la sœur de Frank, qui avait été, elle aussi, reine du carnaval en 1884, créa la Howard Memorial Library, bibliothèque aujourd'hui rattachée à l'université Tulane.

La Nouvelle-Orléans doit encore aux enfants du *Lord of the Lottery* le Confederate Memorial Hall qui abrite la Louisiana Historical Association et un musée des trophées confédérés.

Comme pour parfaire une respectabilité souvent mise en doute de son vivant, la ville, qui doit à Charles Turner Howard d'avoir vécu une des plus extraordinaires aventures financières du XIX^{e} siècle, a, dans le quartier des affaires, donné son nom à une belle avenue qui, partant de Lee Circle, conduit à l'ouest de la cité.

Même après la mort de son président-fondateur, les affaires de la loterie restent si prospères que ses successeurs – ses deux fils et sa fille, notamment – versaient à ses actionnaires des dividendes qui laisseraient rêveurs les boursicoteurs d'aujourd'hui. Joy J. Jackson, professeur d'histoire au Southeastern Louisiana College, qui a étudié les comptes de la société, révèle qu'au cours des années 1880, l'entreprise « paie des

dividendes de 110 % en 1887, 120 % en 1888, 170 % en 1889, 125 % en 1890[4] ».

L’exécution de la pieuvre

Quand, en 1878, lors de son premier mandat, le gouverneur Nicholls, qui estimait la loterie dégradante pour les citoyens et les institutions, avait fait adopter par la législature une loi visant à annuler la charte qui, depuis 1868, liait l’entreprise à l’État et lui garantissait une franchise abusive de vingt-cinq ans, les propriétaires de la compagnie se rebellèrent. Sous couvert de buts humanitaires, la loterie venait de verser deux cent cinquante mille dollars au gouvernement louisianais pour les hôpitaux, les écoles et les œuvres sociales. Cette contribution-alibi soutenait l’action d’un gouverneur qui se montrait soudain fort ingrat.

Dans une ville qui compte quatre-vingt-huit maisons de jeu, toutes productrices de pots-de-vin, la loterie n’est pas seule à « prendre l’argent dans les poches des citoyens », ainsi qu’on le lui reproche. Les entrepreneurs, qui ne manquent pas d’appuis politiques, ont fait appel à la Cour suprême fédérale pour faire respecter le contrat signé sous le règne des *carpetbaggers*. Les magistrats de la haute juridiction, que l’on veut croire incorruptibles, se sont référé à la Constitution des États-Unis pour rappeler au gouverneur de Louisiane qu’un État ne peut pas s’arroger le droit d’annuler unilatéralement une obligation contractuelle.

Nicholls se sentit désavoué : d’où son envie de retraite et son refus de postuler pour un second mandat.

C’est pourquoi les électeurs de 1880 firent du lieutenant-gouverneur Louis Alfred Wiltz, ancien maire de La Nouvelle-Orléans, le nouveau gouverneur d’un État en cours de rédemption. Bien décidé à poursuivre l’œuvre de son ami Nicholls, cet honnête homme n’eut, hélas, guère le temps de montrer son savoir-faire : Wiltz mourut d’une crise cardiaque, dans son bureau, en 1881, laissant l’intérim du pouvoir au lieutenant-gouverneur Samuel D. McEnery. Ce dernier, après avoir complété le terme du défunt, fut confirmé à son poste lors des élections de 1884.

Loin d’avoir le charisme et la force de caractère de ses prédécesseurs, McEnery retomba dans les intrigues politiciennes et ne sut pas arbitrer la guerre de factions entre démocrates libéraux et conservateurs, ce qui, lors des élections de 1887, rendit aux républicains radicaux l’espoir d’une reconquête.

Dès le commencement de la campagne pour la désignation du candidat démocrate, McEnery se déclara prétendant à sa propre succession. Il aurait à affronter le champion des républicains, un revenant guilleret, Henri Clay Warmoth, grand supporter de la Louisiana Lottery Company, qu’il avait portée sur les fonts baptismaux. Devenu planteur de canne à sucre, l’ancien *carpetbagger* avait refait fortune dans les affaires à défaut de pouvoir restaurer une réputation de probité. Il ne cachait pas sa nostalgie du pouvoir.

Lors de la convention démocrate réunie à Baton Rouge à l’automne 1887, de nombreux délégués, mécontents de l’administration McEnery et redoutant un retour des républicains, ont décidé de proposer le rappel aux affaires de celui qui a rendu fierté et tranquillité à l’État. Officiellement sollicité, Nicholls, dont le cabinet d’avocat, fondé avec deux juristes, Alphonse Gentile et Désiré LeBlanc, a acquis une grande réputation, décline d’emblée la proposition.

L’ancien général confédéré, dont la santé commence à pâtir des blessures reçues à la guerre, partage son temps entre Napoleonville et La Nouvelle-Orléans, où il possède une belle demeure sur l’avenue de l’Esplanade. Père de famille comblé – Caroline lui a donné sept enfants, un garçon et six filles, la dernière âgée de onze ans –, il ne veut pas, à cinquante-quatre ans, reprendre les rênes de l’État.

Malgré l’intervention du docteur Mayer, le délégué de la Lafayette Parish, qui lui présente comme un devoir, dans l’intérêt du pays, son retour aux affaires, et malgré les exhortations des représentants de la plupart des paroisses, Francis Tillou s’obstine dans un refus courtois. Quand la convention passe au vote pour désigner son candidat, le réfractaire est mis devant le fait accompli : les délégués ont oublié McEnery et ont adoubé Nicholls à une très large majorité. Cette fois, l’ancien gouverneur ne peut se dérober. Il affronte gaillardement la campagne face à Warmoth qui, pour s’assurer les suffrages des Noirs, fait comme autrefois d’extravagantes promesses, impossibles à tenir.

Les électeurs ne s’y trompent pas et, en novembre 1887, Francis Tillou Nicholls est élu gouverneur pour la seconde fois. Sur cent quatre-vingt huit mille sept cent vingt-huit votants, il a recueilli cent trente-sept mille deux cent cinquante-sept suffrages. Warmoth, que tous les électeurs noirs n’ont pas suivi, n’en totalise que cinquante et un mille quatre cent soixante et onze.

Le 21 mai 1888, au Capitole, à Baton Rouge, le général manchot et unijambiste est assermenté, dans l’euphorie de ses supporters.

Plus que les sollicitations flatteuses des militants démocrates et les témoignages d’affection d’une population reconnaissante, un élément a peut-être conduit Nicholls à céder aux pressions pugnaces de ses concitoyens.

Les héritiers de Charles Turner Howard, propriétaires et animateurs de la loterie, devenue la Louisiana State Lottery Company depuis qu’en 1879 sa charte a été incluse dans la Constitution de l’État, vont devoir, en 1893, demander le renouvellement de la franchise de vingt-cinq ans accordée par les *carpetbaggers* en 1868.

Ce sera peut-être l’occasion de tuer la pieuvre et de faire cesser les railleries des censeurs républicains qui, à travers l’Union, clament que La Nouvelle-Orléans n’est qu’un vaste tripot, principale source de revenus du gouvernement démocrate.

En décidant de s’attaquer une nouvelle fois à la Louisiana State Lottery Company, Nicholls va devoir affronter non seulement les enfants de Charles Howard, mais aussi le redoutable actionnaire, John A. Morris, qui, pour obtenir le renouvellement d’une charte aménagée, annonce que l’entreprise est prête à verser un million de dollars à l’État. Plus réaliste, Paul Conrad, nouveau président de la loterie, envisage de transférer le siège de l’entreprise menacée à Puerto Cortés, au Honduras.

Cette fois, le gouverneur n’est pas seul à combattre la pieuvre. Une Anti-Lottery League a vu le jour. Elle est présidée par un vétéran de la guerre du Mexique et de la guerre de Sécession, le colonel William G. Vincent, et recrute ses membres parmi des personnalités influentes comme le sénateur Edward Douglas White, l’archevêque de La Nouvelle-Orléans, Mgr Francis Janssen, le rabbin Max Heller, l’évêque épiscopalien David Sessums, et,

surtout, le pasteur Benjamin Palmer, redoutable prêcheur de l'Église presbytérienne. Les ligueurs, qui savent combien toute la presse louisianaise est, par intérêt, acquise au maintien de la loterie, décident de publier un journal, *The New Delta*, dont le premier numéro paraît le 22 mai 1890, alors que les actionnaires de la loterie proposent au gouvernement une somme de cent cinquante mille dollars pour venir au secours des riverains du Mississippi, menacés par une inondation. Le maire de La Nouvelle-Orléans, qui répond au nom de Joseph Shakespeare, est prêt à accepter un don de cinquante mille dollars, mais Nicholls met son veto à cette offre, tout comme il l'a mis au renouvellement de la charte. Il condamne publiquement les manœuvres de Morris qui veut peser sur les discussions en cours, alors que les parlementaires se préparent à la campagne pour les élections de 1891.

En novembre 1891, Murphy J. Foster est élu gouverneur. Son mandat se terminant donc en mai 1892, Francis Tillou Nicholls craint une nouvelle fois, bien que Foster partage ses idées, que la législature ne cède aux offres alléchantes des zélateurs de la loterie. Il décide de brusquer le dénouement et, après avoir reçu l'accord des magistrats de la Cour suprême, décide de laisser la décision au peuple. Il est retiré des affaires quand intervient la consultation, mais, le 1er juillet 1892, les Louisianais vont aux urnes pour une sorte de référendum. Sa victoire est sans appel : les citoyens sont 157 422 à refuser le renouvellement de la charte qui ne trouve que 4 225 défenseurs.

La pieuvre est terrassée, et Francis Tillou Nicholls, maintenant âgé de cinquante-huit ans, estime que son devoir est accompli. La première décision de son successeur a été de nommer le Rédempteur de la Louisiane, *Chief Justice of the Louisiana Supreme Court*, président de la Cour suprême, ce qui fait de lui le plus haut magistrat de l'État.

Nicholls ne prendra sa retraite qu'en mars 1911, soit un an avant sa mort, après avoir fêté, avec Caroline, d'émouvantes noces d'or. Il sera pleuré par tous les citoyens, Noirs et Blancs, riches et pauvres. On lira dans la nécrologie que lui consacre le *Times-Picayune* : « Il était sans doute, à vrai dire, le plus éminent, le plus hautement estimé et, à juste titre, le plus honoré citoyen de Louisiane. »

Francis Tillou Nicholls repose avec sa femme, qui lui survécut huit ans, au cimetière de l’église épiscopale Saint-Jean, à Thibodaux.

1. Chaque État dispose d’un nombre d’électeurs présidentiels proportionnel à sa population. Présentés par les partis politiques, ces électeurs sont élus par la population de chaque État au suffrage universel. C’est le collège de ces grands électeurs qui désigne, en dernier ressort, le président et le vice-président des États-Unis. Ce collège est, de nos jours, composé de cinq cent trente-huit membres.

2. *The Louisiana State Lottery Company Examined and Exposed*, Reverend Dr Bevery Caradine, F.D. Van Vankenburgh éditeur, 1890.

3. Clarence C. Buel, *The Degradation of a State : the Charitable Career of the Louisiana Lottery*, *Century Illustrated Monthly*, 1892.

4. Joy J. Jackson, *New Orleans in the Gilded Age*, Louisiana Historical Association, Louisiana State University Press, Baton Rouge, 1969.

3.

Les années plaquées or

Réformes et équipement

Au cours des dernières années du XIX^e^ siècle et jusqu’à la Première Guerre mondiale, tandis que le Nord cultive l’évangile de la richesse, qui divinise le dollar et fonde le mythe du self-made-man, le Sud tente de rattraper son retard en préservant ses mœurs, ses croyances, ses valeurs à tonalité européenne. Cette période de l’histoire américaine, âge d’or pour certains historiens, âge du toc pour d’autres, est vécue dans le Sud, en Louisiane notamment, comme la gestation d’un État moderne.

Les anciens Confédérés suivent avec un sourire moqueur, mais aussi avec une envie dissimulée, les bienfaits et méfaits de la prospérité au-delà du 36^e^ parallèle. Ils savent qu’on s’y livre dans une concurrence sauvage à la spéculation dans les chemins de fer, l’immobilier et le négoce. Alors que naissent les premiers trusts et holdings, s’élaborent à Wall Street des combinaisons financières égotistes et hasardeuses. Les nouveaux barons du pétrole, de la sidérurgie, de la chimie, du textile acquièrent, par des moyens souvent condamnables, une influence politique rentable. Dans le même temps, la ruée vers l’or de 1850 ayant porté ses fruits dans un dégrisement productif, confirmé quelques illusions et généré des déboires, des familles aussi rêveuses qu’aventureuses se lancent, à bord de chariots Conestoga, à la conquête des territoires de l’Ouest enlevés aux Indiens, malgré promesses et garanties du gouvernement fédéral.

La Louisiane, qui sera gérée par les démocrates jusqu’en 1920, va retrouver, avec une stabilité politique acceptable, une aisance économique. L’État compte maintenant un million d’habitants, dont quarante pour cent de Noirs. Deux cent seize mille résident à La Nouvelle-Orléans, dont cinquante-sept mille Noirs, plus de sept mille à Baton Rouge, redevenu capitale, plus de huit mille à Shreveport en pleine expansion. La dette de

l’État, qui était de cinquante millions de dollars, a été réduite à quinze millions, et les impôts, qui ne produisaient en 1880 que quatre-vingt-dix-sept millions de dollars, font entrer dans les caisses publiques, dix ans plus tard, plus de cent quarante millions de dollars.

Au fil des années, les gouvernements, forts de l’impulsion donnée aux investissements par Nicholls, développent le réseau routier d’un État qui, au lendemain de la guerre de Sécession, ne comptait que huit cents kilomètres de voies relativement carrossables. On se préoccupe de relier entre elles les villes de l’intérieur qui se développent, de rendre navigables certains affluents du Mississippi comme Bayou Lafourche, Red River, Ouachita-Black River. On organise enfin des dragages périodiques du fleuve. La construction du canal industriel, long de neuf kilomètres, qui traverse la ville de La Nouvelle-Orléans et relie le Mississippi au lac Pontchartrain, ne sera achevée qu’en avril 1921. Cependant, dès la fin du siècle, cette voie d’eau joue un rôle dans le développement industriel de la cité. De grandes entreprises, des silos à grains, des entrepôts, des chantiers navals s’installent sur ses rives.

L’atout principal de la Louisiane dans la compétition commerciale internationale est le port de La Nouvelle-Orléans. Dès 1879 a commencé la construction de quais et d’entrepôts, et en 1896 une loi de la chambre des Représentants a créé un Board of Commissioners, conseil de cinq commissaires, « hommes d’affaires, industriels ou commerçants honorablement connus à La Nouvelle-Orléans et ayant fait leur preuves », a écrit l’étudiant Jacques Chirac dans sa thèse de fin d’études[1], avant de préciser : « La mission du Board était d’ordonner et de régulariser l’activité du port, d’organiser son équipement et de développer son commerce. » Ce nouveau service retirait à la municipalité de La Nouvelle-Orléans la gestion de plus en plus complexe du port, et limitait les risques de corruption liés aux intérêts mercantiles en jeu.

Dans le même temps, on a pourvu de jetées les trois passes qui conduisent, à travers le delta sauvage, du Mississippi au golfe du Mexique, distant de cent quatre-vingts kilomètres de la cité. Désormais, par des chenaux de douze mètres de profondeur, les plus gros navires peuvent remonter le fleuve. Leurs commandants sont, comme autrefois, assistés, à partir du phare de la Balise, par des pilotes formés et maintenant diplômés.

Même au XXIe siècle, malgré les radars, sonars et autres instruments de navigation sophistiqués, aucun commandant de cargo ou de pétrolier n'osera se priver du service d'un de ces pilotes du Mississippi, qui embarquent à Pilot Town, leur lieu de résidence obligé.

Au cours de ces années où l'homme s'efforce de négocier avec le fleuve le plus lunatique du continent, des kilomètres de levées sont consolidées, sous contrôle de la Mississippi River Commission qui décide des travaux et veille à leur financement. L'expansion du chemin de fer se poursuit avec la mise en service du Texas and Pacific Railway et du Southern Pacific Railroad qui relie La Nouvelle-Orléans à la côte ouest de l'Union.

La production de coton qui, de six cent mille balles, à la veille de la guerre de Sécession, était tombée à cent soixante-sept mille balles en 1867, pendant la Reconstruction, atteint sept cent vingt-huit mille balles en 1897. Cette même année, ce sont plus de deux millions cinq cent mille balles, récoltées en Louisiane et dans les États voisins, qui sont commercialisées à La Nouvelle-Orléans, Liverpool étant alors le premier marché mondial. Un million de balles partent chaque année vers l'Angleterre, cinq cent mille vers la France. Cette reprise de la culture traditionnelle en Louisiane permet aux planteurs qui ont réussi à traverser tant bien que mal les années des *carpetbaggers,* de reconstituer des fortunes sérieusement ébréchées.

La nouvelle Bourse du coton, The Cotton Exchange, inaugurée le 12 mai 1883 à l'angle des rues Carondelet et Gravier, prouve la suprématie restaurée du roi Coton. Ce temple du commerce cotonnier de trois étages, dans le style flamboyant des palais florentins, est l'œuvre de l'architecte Henry Walters. Il a coûté quatre cent mille dollars. À quinze mètres du sol, le plafond du hall, carrelé de marbre et soutenu par des colonnes corinthiennes, est peint à fresque de scènes exaltant la culture du coton sur le territoire que les géographes nomment la Cotton Belt. L'entrée monumentale du bâtiment est flanquée de deux cariatides[2], ce qui fait dire aux Louisianais que le roi Coton a enfin son Versailles !

Illustrant ce retour à l'abondance des récoltes, un record a été battu, le 2 avril 1881, avec l'arrivée à La Nouvelle-Orléans du vapeur *Henry Frank*. Long de quatre-vingt-quinze mètres, il peut porter deux mille tonnes de marchandises. Ce jour-là, sur le pont supérieur, sont empilés, jusqu'à hauteur de la dunette et des cheminées, neuf mille deux cent vingt-six balles

de coton et mille deux cents sacs de tourteaux, produit du pressage des graines de coton dont on tire de l'huile. Son capitaine, J. F. Hicks, reçoit une ovation, car on n'a jamais vu un tel chargement. Un bois gravé de E. M. Bidwell, publié par un journal illustré, immortalise cet exploit.

Les balles de coton de quatre cent cinquante livres américaines – environ deux cent vingt-cinq kilos –, que déchargent prestement les *roustabouts* musclés, sont aussitôt convoyées sur des charrettes vers l'une des cinquante entreprises de pressage du coton que compte la cité. Leurs puissantes presses à vapeur réduisent la balle, grossièrement confectionnée dans les plantations, des trois quarts de sa taille primitive. Destinée à l'exportation, la balle est cerclée par des lanières de fer qui assurent, mieux que les cordes du passé, la qualité de l'emballage.

À New York, le très prisé *middling* de Louisiane se négocie entre 5,94 et 6,90 cents la livre. On estime que les planteurs louisianais, tous frais d'exploitation et de conditionnement déduits, font un bénéfice d'au moins 1,50 cent par livre de coton vendue.

En 1878, l'expédition de cent livres de coton en Europe coûtait 1,17 dollar. Elle ne coûte plus, à la fin du siècle, que 35 cents.

La World's Industrial and Cotton Centennial Exposition, exposition internationale ouverte le 16 décembre 1884 au parc Audubon, sur cent vingt hectares, n'est pas étrangère à ce renouveau commercial de l'or blanc. C'est une foire mondiale du coton et de l'horticulture, abritée dans une série de bâtiments spécialement construits et, pour la première fois, éclairés à l'électricité. Ce qui attire le plus les curieux, après l'historique Liberty Bell[3] prêtée par la ville de Philadelphie, c'est une gigantesque fontaine lumineuse, dominant le hall principal où ont été rassemblées vingt mille variétés de fruits, de fleurs et de plantes subtropicales. C'est un succès qui rappelle au monde entier l'existence d'une ancienne colonie française, devenue américaine. On regrette seulement que le plus prestigieux invité des démocrates, Chester Alan Arthur, vingt et unième président des États-Unis, qui a succédé à James Abram Garfield, assassiné le 2 juillet 1881, ne soit pas venu. Il est vrai qu'il est républicain.

L'institution du *sharecropping*, sorte de métayage à la mode sudiste, si elle permet de revivifier, entre autres, la culture du coton et celle du maïs,

fait apparaître, sur un pied d'égalité, petits fermiers blancs et affranchis noirs qui se vouent aux travaux des champs. Ces tenanciers, dont le statut et les conditions de vie sont plus proches de ceux du journalier que du métayer à la française, cultivent librement des parcelles de terre louées ou le plus souvent allouées par de grands propriétaires fonciers, planteurs ou hommes d'affaires. Les baux sont d'un an, alors qu'à la même époque ils sont, en France, de six, neuf ou douze ans. Cette brièveté laisse toute liberté au métayer de changer de bailleur et de lieu, mais ne le protège pas, en revanche, de la précarité d'un statut conçu par des planteurs conservateurs.

Dans le meilleur des cas, le propriétaire fournit le logement, les instruments aratoires, les mules et la moitié de l'engrais nécessaire. S'il s'agit de coton, il paie la moitié de l'égrenage. Le produit de la récolte est partagé en deux parts égales. De celle du métayer est déduit le montant des aides reçues, si bien que celui qui doit acheter les semences, le plus souvent à crédit, nourrir et habiller sa famille, reste débiteur du propriétaire de la terre qu'il cultive. S'il doit emprunter à une banque, le taux proposé est usuraire, de dix à vingt-cinq pour cent.

Sans assurance contre les inondations et autres calamités climatiques, ces métayers mènent une existence hasardeuse. Ils s'en accommodent en cultivant un potager et en élevant un cochon et des poules avec l'assentiment du propriétaire du terrain. « Celui qui plante des fleurs passe pour un simple d'esprit », écrit en 1925 Denis Pasquet, professeur à l'École pratique des hautes études de Paris, au chapitre *sharecropping* de son *Histoire politique et sociale du peuple américain*[4].

Un niveau de vie médiocre, mais comparable, rapproche le petit fermier blanc du métayer noir. On les retrouve bientôt côte à côte dans la Farmers' Alliance, sorte de syndicat qui s'inspire, pour faire respecter leurs droits, des méthodes des Knights of Labor, les Chevaliers du Travail. Cette sorte de confédération des syndicats, fondée en 1869, à Philadelphie, rassemble les ouvriers des manufactures et les employés du commerce et des banques. C'est elle qui fomente les premières grèves à La Nouvelle-Orléans, dont celle du 8 novembre 1892, au cours de laquelle plus de vingt mille ouvriers et employés cesseront le travail, ce qui provoquera des troubles et la fermeture des boutiques pendant plusieurs jours.

À la canne à sucre, dont la production reprend grâce au retour des Noirs salariés dans les plantations, moins souvent au métayage, s'ajoutent des cultures nouvelles ou longtemps limitées à la consommation familiale. L'abondance de l'eau permet la production de riz, et les rizières prospèrent entre Rayne, Jennings et Crowley où se tient, chaque année, un festival international du riz. Dès 1887, l'État bat un record de production en expédiant au Nord, par chemin de fer, trois mille deux cents tonnes de riz.

Sur les terres alluvionnaires, on produit maintenant en grande quantité des légumes, choux, concombres, tomates, carottes, melons d'eau, oignons, patates douces et okra, plante africaine mucilagineuse aux gousses coniques, qui épaissit le gumbo, plat national louisianais aux multiples recettes. Les primeurs connaissent une telle vogue qu'un producteur du bas Mississippi révèle qu'un acre de terre, soit environ un demi-hectare, lui rapporte de quatre cents à cinq cents dollars par an.

On récolte aussi l'orange, le citron vert, la pêche, la poire, la fraise. Le majestueux pacanier, le plus grand des noyers américains – sa taille peut dépasser quarante mètres –, donne des noix succulentes que l'on retrouve dans les tartes et les crèmes glacées. Le piment rouge, *red capiscum*, à la saveur piquante, importé après la guerre du Mexique par un militaire louisianais, entre, avec le poivre, dans la fabrication du Tabasco. Ce condiment, conçu en 1868 en Louisiane par Edmund McIlhenny, planteur de canne à sucre à Avery Island, Iberia Parish, au bord du golfe du Mexique, est reconnu par tous les barmen du monde comme l'épice essentielle du fameux cocktail Bloody Mary. La défunte reine Mary d'Angleterre saupoudrait la langouste de Tabasco et, plus près de nous, ce produit figure dans les épices autorisées aux astronautes. Le Tabasco louisianais est aujourd'hui commercialisé dans une centaine de pays par les descendants du créateur. Labellisé sous dix-neuf langues, il rapporte plus de cent millions de dollars par an à ses producteurs.

Entre 1877 et 1892, les gouvernements démocrates encouragent aussi le reboisement, après les incendies, trop fréquents, et des forestiers commencent à exploiter diverses essences. Une grande scierie installée à Bogalusa, ville située à l'est de la Louisiane, près de la frontière de l'État du Mississippi, débite en planches les pins et les cyprès chauves dont le bois imputrescible est utilisé pour la construction, y compris pour la

confection de tuiles qui, aujourd'hui encore, couvrent les toits de certains manoirs de plantation,

Dans le golfe du Mexique, la pêche à la crevette, que les Acadiens nomment chevrette, prend, grâce aux émigrants asiatiques qui s'en sont fait une spécialité, une tournure industrielle avec l'adoption, dès 1872, du filet traînant. La demande de petits crustacés roses ou gris provient non seulement des restaurants et des poissonniers de La Nouvelle-Orléans, mais aussi de ceux des États du Nord et même d'Europe, d'Orient et d'Amérique du Sud. Des entreprises, qui ont acquis des îlots proches des côtes, ont transformé ceux-ci en plates-formes d'exploitation. Ces pêcheries expédient chaque année, en tonneaux ou en sacs, des tonnes de crevettes, cuites dans de grands chaudrons et déshydratées par exposition au soleil ou au feu de bois. On passe de deux cent cinquante tonnes, en 1880, à neuf mille tonnes au tournant du siècle.

De nos jours, alors que les techniques modernes de conservation ont singulièrement amélioré l'hygiène alimentaire, la production annuelle de crevettes est en moyenne de vingt à vingt-cinq mille tonnes.

Les Louisianais aiment à rappeler que la première conserverie commerciale de crevettes, fondée par la famille Dunbar, en 1867 à Grand Terre Island, est toujours en activité.

Huîtres, crabes bleus, clams, langoustes figurent aussi parmi les coquillages et crustacés dont la commercialisation est organisée dès les années 1880.

Une autre ressource naturelle, plus originale, va se développer sous le gouvernement Nicholls : l'*alligator mississippiensis*, que les Louisianais nomment improprement crocodile, ou cocodrie, grand reptile vorace qui hante dangereusement bayous et rivières. Sa chair blanche et fine, surtout celle de la queue, a une saveur musquée, et les autochtones l'ont toujours cuisinée, de préférence au court-bouillon, accompagnée de riz créole.

Dès 1880, la chasse à l'alligator, que l'on pratique dans les bayous, est réglementée, tandis que sont créées des fermes d'élevage pour satisfaire la demande des gastronomes et des maroquiniers, américains et européens, qui transforment en sacs et en chaussures la peau du saurien. On estime aujourd'hui à plus de trois cent mille le nombre d'alligators, espèce dont la population est contrôlée et chassée sur décision du département des

ressources naturelles et de la préservation de la nature. On en tue une vingtaine de mille par an, dont la chair et la peau sont commercialisées.

Lors de sa tournée aux États-Unis en 1880, Sarah Bernhardt, qui a joué *Frou-Frou* et *Phèdre* à l'Opéra français de La Nouvelle-Orléans devant un public enthousiaste, a voulu voir les alligators. Elle s'est entichée d'un jeune spécimen qu'on s'est empressé de lui offrir. Laissons l'amie de Sarah, la comédienne Marie Colombier, langue vipérine, raconter cette étrange relation :

« Sarah a voulu en avoir un, auquel nous donnions le nom d'Ali-Gaga. C'était le favori de la diva. À table, au théâtre, au lit, il la suivait partout. Sarah l'avait pris en amitié, sans doute à cause de ses dents pointues et de son mauvais caractère. Par malheur, Sarah s'est obstinée à nourrir Ali-Gaga avec du lait et du champagne. Il n'a pu se faire au régime, et finalement il en est mort. Ils ont pourtant la vie dure, à ce qu'il paraît, ces intéressants amphibies. Le brave homme qui en fait commerce à La Nouvelle-Orléans m'assure qu'il en envoie souvent en France, enfermés dans des boîtes, simplement. Tout le temps que dure voyage, une quinzaine de jours, l'animal ne prend aucune nourriture. Je veux en faire l'essai et envoyer des petits Ali-Gagas, comme souvenir, à mes amis et connaissances[5]. »

On ignore comment les destinataires des bébés alligators apprécièrent ces cadeaux !

Parmi les ressources que fournit aux hommes la nature subtropicale, on ne peut ignorer le commerce des peaux, prolongement organisé de l'activité des trappeurs, aventuriers du XVII^e siècle, qui furent les premiers à tirer parti d'une faune dont la chasse a été réglementée dès la fin du XIX^e siècle. Loutre, vison, castor, opossum, ragondin, rat musqué, chat sauvage, renard roux ou gris dont les peaux sont tannées sur place, figurent sur la liste des produits exportés, tandis que le couguar et le cerf, comme les derniers ours noirs, sont chassés pour le plaisir par ceux que l'on nomme déjà *sportsmen.* Les petits fermiers, blancs ou noirs, chassent, pour améliorer leur ordinaire, le lapin des champs de coton et l'écureuil gris, voire, à l'occasion, quelques oiseaux comestibles, mais respectent le pélican brun, devenu l'oiseau emblématique de la Louisiane. Depuis le 12 mai 1902, il figure sur le sceau officiel de l'État des bayous, avec pour devise « Union, Justice, Confidence ».

Entre 1880 et 1900, le progrès technique, longtemps ignoré dans un État à vocation agraire, commence à influencer la vie quotidienne des citoyens. Apparaissent des entreprises nouvelles, équipées de machines modernes, qui brassent la bière, produisent de l'huile de coton, de la glace, des cigares, raffinent le sucre. Elles abritent leurs sièges sociaux et leurs services dans de beaux édifices comme la Whitney National Bank, qui occupe un immeuble de quinze étages, la Pan American Life Insurance ou la City Savings Bank, surmontée d'un dôme pourvu d'une grande girouette, propre à indiquer de loin aux citadins le sens des vents.

Le pavage des rues principales, l'établissement de vrais trottoirs – que les Louisianais nomment banquettes –, une station d'épuration des eaux et l'installation d'un véritable réseau d'égouts améliorent l'hygiène urbaine et, en 1879, **l**e premier téléphone est mis en service à La Nouvelle-Orléans. Installé par la société que l'inventeur Alexander Graham Bell a fondée pour exploiter ses brevets, il connaît une extension rapide. Les opérateurs, dits *Hello Boys,* qui s'absentent trop souvent du standard, « surtout les jours de forte chaleur », constate un journaliste, sont bientôt remplacés par des femmes, promues opératrices, plus assidues au travail et plus aimables avec les usagers. La redevance mensuelle est de 1 dollar par mois pour les communications urbaines, de 2 dollars pour les appels à longue distance. Dès la première année, un annuaire livre les numéros de cent abonnés. Ils seront mille sept cents en 1897.

Sous la pression des employeurs qui ne parlent pas alors de productivité, concept encore ignoré de nos jours en Louisiane, les ouvriers et employés, habitués à ne travailler que cinq jours par semaine, doivent vaincre leur indolence naturelle que moquent leurs homologues de New York ou de Chicago. On dit cette atonie due au climat subtropical. Le thermomètre indique souvent plus de quarante degrés Celsius à l'ombre en été, et l'hygromètre plus de quatre-vingt-dix pour cent d'humidité. De nos jours, l'air conditionné a sensiblement corrigé ces inconvénients climatiques.

Le 1er février 1893 circulent les premiers tramways électrifiés, mais il faudra attendre 1895 pour que l'on voie rouler, « en tressautant comme une trieuse à coton », sur l'hippodrome de Fair Ground et à l'initiative du Jockey Club, la première ébauche de l'automobile, une sorte de boghei

nommé Raft-Victoria. Mue par un moteur à essence de trois chevaux, c'est l'invention d'Edward Joel Pennington, un mécanicien de Cleveland, Ohio. Les Louisianais verront l'année suivante, dans les journaux, la photographie de M. Henry Ford et de son épouse se déplaçant à bord d'un engin à quatre roues de bicyclette, dirigé au moyen d'une sorte de barre de gouvernail. Ils continueront longtemps à préférer calèches, victorias et autres landaus à l'automobile, qui apparaîtra sur Canal Street en 1905. Cette année-là, les médecins de campagne pourront acquérir, pour huit cent cinquante dollars, la fameuse Ford T fraîchement sortie des chaînes de montage des usines Ford, à Denver.

En Louisiane, les années de rédemption ne furent pas exemptes de scandales, même si la corruption, maladie atavique, était en voie de régression. Le plus notable esclandre fut suscité en 1889 par Edward E. Burke, le *State Treasurer*, trésorier d'État, sorte de ministre des Finances, un des personnages les plus puissants du gouvernement et les plus influents dans la vie économique.

Né en 1842 à Louisville, Kentucky, c'est un homme brillant et entreprenant. Âgé de dix-neuf ans, il travaille pour une compagnie de chemin de fer au Texas quand intervient la sécession des États du Sud. Il passe les quatre années de guerre dans l'intendance de l'armée sudiste et la quitte, après la défaite d'Appomattox, avec le grade de major.

Établi en Louisiane, il exploite un temps une carrière de marbre, puis gère le fret du Great Jackson Railroad, le premier chemin de fer d'intérêt régional, avant d'entrer en politique au parti démocrate, en 1872, et d'adhérer à la White League. Il se distingue lors de la révolte blanche du 14 septembre 1874, ce qui lui vaut d'être élu *Tax Collector*, percepteur des impôts, après l'installation au pouvoir de Francis Tillou Nicholls.

Le gouverneur, qui apprécie son habileté et sa diplomatie, l'envoie à Washington pour demander au gouvernement fédéral le retrait des troupes de l'Union. Sa mission accomplie avec succès auprès du président Hayes, le major Burke est, à son retour, élu trésorier d'État, ce qui lui confère un pouvoir financier accru. Il en use si bien qu'avant la fin de son premier mandat, en 1884, il acquiert le quotidien *The Democrat*, autrefois organe d'opposition aux *carpetbaggers*, avant d'acheter *The Times* pour former *The Times-Democrat*.

Réélu à son poste en 1884, il commence à s'engager dans des affaires privées. Il investit dans des mines, dans l'agriculture et la production de fruits au Honduras. Il a le soutien du président de cette république d'Amérique centrale, rencontré pendant l'exposition internationale du coton. Burke assiste à Londres, pour le compte du Honduras, à une conférence minière, quand, en 1889, le scandale éclate à La Nouvelle-Orléans dans les colonnes du *Daily Picayune*.

Le journal révèle que le trésorier d'État touche, depuis 1880, des intérêts sur les State Bonds, dits Baby Bonds[6], obligations d'État depuis longtemps retirées du marché. L'escroquerie porte sur une somme énorme, près de deux millions de dollars. La justice est aussitôt saisie, et l'enquête confirme les assertions des journalistes. On signifie à Burke dix-neuf chefs d'inculpation. Interrogé à Londres où il séjourne, le major Burke se dit victime d'un règlement de comptes politique, puis déclare que ce sont les employés de ses services qui ont dû frauder à l'occasion de l'exposition du coton. Il promet de venir s'en expliquer devant les magistrats louisianais, ce qu'il ne fera jamais. Comme les enquêteurs établissent que la fraude a commencé quatre ans avant l'ouverture de l'exposition, le gouverneur Nicholls, furieux d'avoir trop longtemps accordé sa confiance à un escroc, offre une récompense de dix mille dollars à qui conduira Burke devant les juges. L'offre étant sans effet, Nicholls sollicite du gouvernement britannique l'extradition du major indélicat. La demande est rejetée, et Burke, rassuré, s'exile au Honduras, où il mènera une vie confortable en faisant fructifier sa fortune mal acquise. Entouré de la considération des Honduriens, il meurt à Tegucigalpa en 1928.

Une nouvelle pieuvre : la Mafia

Bien plus inquiétante pour la tranquillité des citoyens est l'implantation à La Nouvelle-Orléans d'une entreprise criminelle aux ramifications internationales, qui connaîtra son activité la plus rentable pendant les années dites « sèches » de la prohibition. Cette nouvelle pieuvre, la Mafia, sévit encore de nos jours dans divers trafics, dont celui de la drogue, le port de La Nouvelle-Orléans étant, avec le réseau des bayous, perméable à tous les convoyeurs de marijuana et de cocaïne sud-américains.

En 1880, on estimait que depuis la fin de la guerre de Sécession, plus de vingt-cinq mille Italiens s'étaient installés en Louisiane, principalement à La Nouvelle-Orléans. La grande majorité de ces émigrants avaient fui la misère et travaillaient honnêtement à se construire une vie meilleure. Parmi eux se trouvaient aussi des gens moins recommandables. Dès I869, les journaux avaient révélé que des Siciliens, sous couvert d'une société d'entr'aide, la Stoppagherra, se livraient à l'extorsion de fonds, au vol, voire au meurtre, et terrorisaient les commerçants italiens, contraints de payer une dîme pour être « protégés ». Ces étranges percepteurs relevaient tous d'une organisation sicilienne appelée Mafia ou Cosa Nostra, déjà active à New York, Chicago et San Francisco. On prêtait aux chefs de ces familles une influence politique. En période électorale, ils finançaient la campagne de candidats dont ils souhaitaient s'assurer la bienveillance, et déléguaient, dans les réunions de ces derniers, afin d'intimider les contradicteurs, des garçons aux biceps saillants et d'une assurance rugueuse. Armés de revolvers, dits *Mafia guns*, dont les balles portaient à trente mètres, ces lansquenets n'hésitaient pas à en faire usage pour éliminer un adversaire ou un curieux. Il arrivait ainsi que l'on relevât ici ou là, dans les rues du Vieux Carré, des cadavres truffés au plomb des règlements de comptes politiques ou crapuleux. Les riverains lavaient le trottoir sans poser trop de questions ni émettre de commentaires. La police constatait, avec résignation, des crimes qui n'avaient jamais de témoins.

Le chef mafieux, connu de tous, était arrivé discrètement à La Nouvelle-Orléans en 1881. Guiseppe Esposito passait pour le lieutenant préféré du célèbre Leoni, abattu l'année précédente à Palerme par les militaires, lors d'une expédition exigée du gouvernement italien par le gouvernement britannique. Après avoir enlevé un pasteur anglais, le Révérend Rose, Leoni et ses hommes lui avaient coupé les oreilles pour les envoyer à la famille de l'ecclésiastique avec demande de rançon.

Plus chanceux que son chef, Guiseppe Esposito, rescapé de la fusillade avec cinq autres bandits, s'était exilé aux États-Unis où Cosa Nostra avait des succursales. Ayant mis l'océan Atlantique entre eux et la police italienne, ces hommes, après un séjour à New York, avaient élu La Nouvelle-Orléans comme terrain de chasse. Ils comptaient se fondre dans la communauté italienne, étant assurés de l'aide d'autres membres de la Mafia

venus de Messine. Acclimatés depuis plusieurs années, ces derniers contrôlaient, à leur manière, aussi bien le commerce des fruits et légumes, au Marché français, que des bordels et des bars du Vieux Carré.

Le gouverneur Nicholls, ayant décidé de mettre fin aux agissements des Siciliens – on estimait à une centaine de membres l'effectif de la Mafia locale –, s'était assuré, dès 1879, les services d'un détective incorruptible, David C. Hennessy, alors âgé de vingt-deux ans. Le père du promu, David Sr, lui-même policier, avait été tué en 1869 dans un bar par le malfaiteur qu'il tentait d'appréhender. C'est dire que le lieutenant Hennessy n'était pas disposé, comme certains policiers pusillanimes ou stipendiés, à ignorer, voire à nier l'existence de la Mafia.

Il décida de frapper l'organisation à la tête. Dès qu'il eut réuni assez de preuves des méfaits commis par Esposito qui, très vite, avait pris l'ascendant sur les chefs locaux, Hennessy procéda à l'arrestation du mafioso alors qu'il traversait Jackson Square. Guiseppe Esposito, faisant l'objet d'une demande d'extradition du gouvernement italien, était déjà recherché par des détectives de Washington. Ils vinrent en prendre livraison à La Nouvelle-Orléans, l'emmenèrent à New York d'où il fut extradé vers sa Sicile natale. Jugé et condamné à la prison à vie, il devait mourir sans avoir recouvré la liberté.

Justice était faite, mais Hennessy, nommé *Superintendent* de police, avait mis sa vie en péril, les mafiosi locaux n'étant pas résignés à laisser sans riposte l'extradition de leur chef. On sut très vite que le successeur d'Esposito était un autre Sicilien, Charles Matranga, qui présidait un conseil de vingt mafiosi, et dont le frère, Tony, était connu, en 1885, comme chef des hommes de main de l'organisation.

Une autre famille sicilienne, les Provenzano, gérait une entreprise des plus conforme aux lois. George, Joe et Peter Provenzano détenaient, au port, le monopole de l'exportation des fruits et légumes vers l'Amérique du Sud. Liés par contrat avec des armateurs et des compagnies de navigation, les Provenzano assuraient le conditionnement des produits exportés, leur acheminement jusqu'aux cargos en partance et leur chargement à bord. Une centaine de manutentionnaires italiens travaillaient dans leurs entrepôts et sur les quais. Ces hommes recevaient quarante cents de l'heure pour travailler le jour, et soixante cents de l'heure s'ils devaient s'activer la nuit.

Ces salaires passaient pour les plus élevés de tous ceux versés sur le port. Les Provenzano, admis comme citoyens respectables, étaient aussi de bons patrons. Riches et considérés, ils se targuaient parfois d'une certaine influence politique, sans doute à base de pots-de-vin, mais sans rapport avec les méthodes de la Mafia.

Une telle réussite suscita la jalousie des Matranga qui harcelèrent suffisamment les Provenzano pour que ces derniers, de guerre lasse, redoutant le sabotage de leur entreprise et craignant pour leur vie, finissent par céder l'affaire aux mafiosi et ouvrent, en ville, une grande épicerie. Ayant pris le contrôle des docks, les Matranga commencèrent par réduire les salaires des manutentionnaires à quinze cents, ce qui provoqua une désertion de la main-d'œuvre italienne. Mécontents, Tony Matranga et ses acolytes s'attaquèrent au nouveau commerce de leurs rivaux. Des commandos envahirent magasin et dépôts, détruisirent les stocks de marchandise, effrayèrent à ce point la clientèle qu'elle déserta l'épicerie et que les Provenzano firent faillite. Ne pouvant supporter une situation qu'une justice craintive ou corrompue semblait incapable de faire cesser, les frères Provenzano prirent les armes pour mettre les Matranga à la raison. On compta bientôt une douzaine de morts, dont Tony Matranga et ses gardes du corps, au cours d'une fusillade en pleine rue.

Deux des frères Provenzano, arrêtés pour meurtre, devaient comparaître devant le tribunal. C'est alors qu'intervint David C. Hennessy, chef de la police, pour faire retarder le procès. Il tenait les Provenzano pour des gens probes et se déclara convaincu de leur bon droit face aux Matranga dont les agissements étaient connus et bizarrement tolérés. Après une enquête serrée, le *Superintendent* prouva aux autorités l'emprise que la Mafia était en train de prendre sur le commerce et les activités portuaires. En attendant le procès des Provenzano, il fit savoir qu'il avait communiqué à la police italienne les noms et photographies des membres de la mafia louisianaise. Cela lui valut en juillet 1890 une lettre anonyme, assortie d'une menace de mort s'il ne mettait pas fin à ses investigations.

Hennessy ne tint aucun compte de l'avertissement et annonça qu'il irait témoigner, avec un dossier bien étayé, en faveur des frères Provenzano dont le procès devait venir le 17 octobre 1890. L'audience avait été une fois encore renvoyée, le juge chargé de l'affaire, Robert H. Marr, ayant disparu !

On ne devait jamais le revoir ; les initiés estimèrent qu'il avait été exécuté par la Mafia et que son cadavre, lesté d'une grosse pierre, selon les habitudes de ces criminels, avait été jeté dans le Mississippi.

Dans la soirée du 15 octobre 1890, deux jours avant l'ouverture du procès des Provenzano au cours duquel David Hennessy devait témoigner en faveur des accusés, et faire d'accablantes révélations sur la Mafia, le *Superintendent* fut abattu de quatre balles de revolver à quelques pas de son domicile. Avant de succomber, il eut la force de désigner les assassins au capitaine William J. O'Connor, qui l'avait accompagné et dont il venait de se séparer. En entendant les coups de feu, l'officier, revenu sur ses pas, recueillit ce qui devait être les derniers mots de son chef : « Les métèques », lâcha dans un souffle Hennessy. C'est ainsi que les Louisianais appelaient les Italiens. Le *Superintendent* ne survécut pas à ses blessures et mourut dans la nuit à l'hôpital de la Charité.

Ce meurtre indigna la population qui respectait David C. Hennessy et admirait son courage. Des milliers de citoyens assistèrent à ses funérailles et, après la cérémonie et l'inhumation, une foule en colère défila dans les rues pour réclamer une punition exemplaire des assassins.

Quelques jours plus tard, un comité de vigilance, composé de quinze citoyens estimés et agréés par le maire de la ville, Joseph Shakespeare, décida d'entrer en lutte contre la Mafia. Au cours des semaines suivantes, vingt et un Siciliens furent arrêtés et dix-neuf d'entre eux déférés en justice.

Le 16 février 1891, quand neuf inculpés, dont Charles Matranga, soupçonnés d'être auteurs ou complices du meurtre du *Superintendent* Hennessy, comparurent, on constata que l'un d'eux n'était âgé que de quatorze ans.

Le 13 mars, le juge Joshua G. Baker rendit un verdict stupéfiant. Six des accusés, dont Charles Matranga, se voyaient acquitter, et un nouveau procès était ordonné pour les trois autres en attendant un complément d'information. Cette décision suscita immédiatement un sentiment de révolte parmi la population, plus encore quand on eut la preuve que les membres du grand jury avaient été soit achetés par les avocats des Siciliens, soit menacés de représailles. Le juge Baker fut copieusement insulté et la Cour suprême diligenta une enquête qui révéla comment un ancien détective, Dominik C. O'Malley, au service des défenseurs des Siciliens et

assisté de quelques mafiosi, avait terrorisé magistrats et témoins. Il avoua avoir reçu pour cette collaboration une somme de soixante mille dollars.

Un nouveau grand jury, plus courageux, ordonna l'arrestation d'O'Malley et d'une douzaine d'hommes qui avaient participé à la campagne de menaces et d'intimidation. Tous se virent infliger des peines diverses, et le détective félon, déjà condamné à dix mois de prison pour trafic d'armes, se retrouva sous les verrous.

L'acquittement des Siciliens avait outrageusement réjoui les Italiens et, quand certains osèrent clamer que, désormais, la Mafia régnait sans partage sur la ville, le comité de vigilance des citoyens appela à un meeting autour de la statue de Henry Clay, lieu habituel des rassemblements contestataires. Une foule vindicative entendit plusieurs orateurs, dont John M. Parker, futur gouverneur démocrate de la Louisiane, condamner la lâcheté des juges, le rôle plus que trouble de certains politiciens, dont O'Malley était l'agent électoral, et réclamer justice contre les meurtriers de David C. Hennessy et leurs complices. Dans l'esprit des assistants, cela englobait toute la communauté sicilienne. La foule, au lieu de se disperser à l'issue de la réunion, se mit en marche vers une armurerie de Canal Street où seize citoyens s'armèrent, et l'on se dirigea vers la prison, proche de Congo Square, où étaient internés vingt et un Italiens, dont dix-neuf en attente de procès. Comme le directeur refusait d'ouvrir la porte du pénitencier, les assaillants, usant d'un poteau comme d'un bélier, enfoncèrent les vantaux, pénétrèrent dans la cour et tirèrent les prisonniers des cellules, spontanément ouvertes par les gardiens.

Le comité de vigilance détenait une liste de onze noms, ceux des hommes à abattre, considérés comme les assassins du *Superintendent*. En dépit de l'opposition du directeur, un lynchage sans merci eut pour théâtre la cour de la prison, ainsi que le montre une photographie publiée le 28 mars 1891 par *Harper's Weekly*. Sur les onze désignés à la vindicte populaire, neuf furent abattus par balles, et deux pendus à des arbres à l'extérieur de l'établissement pénitentiaire. En fait, on sut plus tard que le bilan de l'expédition punitive était beaucoup plus lourd, car on retrouva d'autres victimes aux environs de Congo Square.

De retour au pied de la statue de Henry Clay, William Stirling Parkerson, qui avait conduit l'assaut de la prison, porté en triomphe par les citoyens,

prit la parole pour inviter les manifestants à se disperser : « Je vous demande d'endosser la responsabilité de ce qui a été fait en exécution de la mission que nous avait implicitement donnée le peuple, et de retourner tranquillement chez vous. La leçon que nous avons donnée aura des effets. Si ce n'était pas le cas, nous la répéterions[7]. »

Les membres du comité de vigilance n'eurent pas à récidiver. Après le lynchage et l'exécution des Siciliens, la Mafia ne retrouva jamais le pouvoir qu'elle s'était arrogé dans le milieu interlope du grand port du Sud. Désormais, elle ne fit plus peur.

Dans une interview accordée au *Globe-Democrat,* le 17 mars, le maire, Joseph Shakespeare approuva les exécutions sommaires : « Je considère que cette action, quoique déplorable, était nécessaire et justifiée. Les Italiens avaient pris la loi en main et nous avons fait de même[8]. »

Quelques journaux du Nord dénoncèrent la scandaleuse illégalité du lynchage des Italiens et demandèrent une enquête. Mais la population de La Nouvelle-Orléans, soutenue par les dirigeants d'entreprise, de la Bourse du coton aux associations d'industriels et de commerçants, fit preuve d'une telle unanimité que les autorités s'abstinrent de toute investigation. Évidente était, dans cette affaire, leur part de responsabilité. Elles avaient failli à leur devoir en ne réprimant pas légalement, quand il en était encore temps, les activités criminelles de la Mafia.

Partout dans l'Union, les émigrés italiens réagirent. C'est ainsi que cinq cents d'entre eux, travaillant sur les chantiers du West Virginia Railroad, s'armèrent de fusils, de pistolets et de poignards, et commencèrent à se livrer à des exercices militaires. Ils se proposaient de rejoindre une organisation italienne de Chicago prête à marcher sur La Nouvelle-Orléans pour venger leurs compatriotes, victimes de lynchage.

Si l'expédition punitive resta rodomontade et intention fugace, l'épisode, peu glorieux, du meurtre des Siciliens créa un incident diplomatique majeur avec le gouvernement italien. Soucieux de défendre ses ressortissants, ce dernier rappela son l'ambassadeur à Washington et émit la menace, un peu gratuite, de représailles économiques. Cette attitude incita le gouvernement des États-Unis à condamner fermement l'action des Louisianais, et vingt mille dollars furent alloués par le Trésor américain aux familles des Italiens exécutés.

Égaux… mais séparés

À la fin du XIXe siècle**, p**our les Sudistes, la suprématie de la race blanche ne faisait aucun doute, et bon nombre de citoyens des États du Nord, y compris ceux qui avaient combattu pendant la guerre de Sécession pour l'abolition de l'esclavage, partageaient ce point de vue.

Avant la guerre civile, on trouvait peu de Noirs au nord du 36e parallèle, mais, une fois leurs droits civiques acquis, de nombreux affranchis, sensibles au mirage de la liberté, fuyant les anciens États esclavagistes et les durs travaux des champs, émigrèrent vers les grandes villes du Nord pour chercher des emplois dans l'industrie, le commerce, les chemins de fer. Le plus souvent desservis par leur ignorance, ils se retrouvaient, au bout de quelques mois, portefaix, dockers, domestiques, cochers, au mieux balayeurs municipaux. Quand il apparut que le nombre d'anciens esclaves venus du Sud ne cessait de croître, les politiciens conservateurs commencèrent à s'émouvoir de cet afflux de nouveaux électeurs. Autre sujet d'inquiétude : la fécondité des mères d'origine africaine. En quarante ans, le nombre de Noirs dans l'Union allait doubler : quatre millions quatre cent mille en 1860, huit millions huit cent mille en 1900.

Dix ans avant la fin du siècle, on sut que beaucoup de Noirs, alliés des petits cultivateurs blancs dans la Farmers' Alliance, et les ouvriers organisés en syndicats au sein des Knights of Labor ne votaient plus pour les candidats des deux grands partis, républicain et démocrate. Depuis 1892, beaucoup donnaient leur voix au People's Party, le parti du peuple, devenu le Populist Party, qui comptait déjà neuf élus à la chambre des Représentants et deux sénateurs, et auquel on attribuait, sans que cela fût vérifiable, plus d'un million d'adhérents de race noire.

Le 18 mai 1891, lors d'une convention tenue à Omaha, capitale du Nebraska, devant mille quatre cents délégués, les leaders populistes proclamèrent : « La fortune appartient à ceux qui la créent », et « chaque dollar gagné par l'industrie, sans un équivalent pour les travailleurs est du vol[9]. » Puis ils annoncèrent leurs projets : nationalisation des chemins de fer, de la poste, du télégraphe et du téléphone, interdiction de spéculer sur les terres, élection des sénateurs au suffrage universel, instauration d'un impôt progressif sur le revenu, plus aucune aide de l'État aux entreprises

privées. Ils prônaient aussi la frappe sans limites de la monnaie. À la fin de la convention, le but du parti populiste fut clairement défini : prendre le pouvoir politique, d'abord dans les États du Sud, qui semblaient, avec les électeurs noirs, plus faciles à conquérir.

Comme, à côté du parti populiste, on voyait naître, en Louisiane, d'autres formations, toutes porteuses de revendications – Independent Party, Citizens' Party, Young Men Democratic Association, Citizens' League –, la législature adopta en 1890 une série de lois, déjà en pratique dans certains États du Nord et qui devaient rester, dans les annales américaines, sous le nom de Jim Crow Acts.

Le personnage de Jim Crow, Noir toujours joyeux, aimant le chant et la danse, un peu crâneur, n'avait rien de redoutable, mais il convenait de le tenir à l'écart des responsabilités politiques et, partant, du pouvoir administratif. Au Nord, où la ségrégation avait déjà cours dans les écoles et les églises, l'Ohio avait simplement interdit le vote des Noirs dès 1867. Moins rigoureux, la plupart des États demandaient aux Noirs désireux de s'inscrire sur les listes électorales de savoir lire et « écrire au moins vingt-cinq mots d'un article de la Constitution des États-Unis ». Ce test était souvent assorti de l'obligation de prouver la possession d'un bien ou du paiement d'impôts. C'était manière de limiter l'accès des Noirs aux scrutins, peu d'entre eux remplissant les conditions exigées.

Plus subtilement ou plus hypocritement, la législature de la Louisiane usa d'un procédé inédit pour éloigner plus de Noirs des urnes sans enfreindre le 15^{e} amendement.

Ayant été réélu pour un second mandat, en 1896, face au candidat fusionniste, républicain-populiste, John. M. Pharr, le gouverneur démocrate Murphy J. Foster demanda à la législature de Louisiane de proposer une nouvelle Constitution. Celle-ci, adoptée le 12 mai 1898, inaugura ce qui reste connu comme la *Grandfather Clause*, clause du grand-père : inscrite dans l'article 197, section 5, cette disposition sera reprise par six autres États du Sud jusqu'en 1915.

La clause du grand-père prévoit que les citoyens qui jouissaient du droit de vote antérieurement à 1867, de même que leurs descendants directs, sont exemptés des tests de lecture et d'écriture, ainsi que de l'obligation de prouver l'existence d'un bien personnel et du paiement d'impôts. Comme

les esclaves affranchis n'ont pu bénéficier du droit de vote avant l'adoption, en 1870, du 15e amendement qui garantit leurs droits civiques, ils se trouvent dans l'obligation de passer des tests qu'ils sont pour la plupart incapables de réussir. Un grand nombre d'affranchis se voient ainsi privés du droit de vote. En somme, ne peut être électeur que celui dont le grand-père l'a été ! En revanche, les Blancs pauvres et illettrés, que les tests auraient écartés des urnes comme les Noirs analphabètes, conservent un droit qui n'a jamais été dénié à leurs parents.

Quand on sait que l'on comptait en 1900, à La Nouvelle-Orléans, 13,6 % d'illettrés, alors que Boston n'en totalisait que 5,1 %, New York 6,8 % et Chicago 3,9 %, on conçoit que cet électorat blanc avait son prix, joint à l'élimination de la majorité des Noirs. Le système fonctionna parfaitement. En 1890, on dénombrait en Louisiane cent vingt-huit mille cent cinquante électeurs noirs. Ils ne furent plus que cinq mille deux cents en 1900…

Un des plus estimés historiens américains, Daniel Boorstin, directeur de la bibliothèque du Congrès à Washington, a osé écrire[10] : « Il semble bien que les formes les plus strictes et humiliantes de la ségrégation, qui résultaient des lois Jim Crow, ne soient apparues dans le Sud qu'à la fin du XIXe siècle, et qu'elles aient été importées du Nord ». Quitte à déplaire aux Nordistes, cet intellectuel né en Georgie a rétabli, sans exonérer le Sud de son passé esclavagiste et de ses responsabilités, une vérité longtemps dissimulée.

Après avoir décrété l'interdiction des mariages mixtes, il fut décidé : que les Noirs devraient voyager, en train ou en tramway, dans des wagons à eux réservés qu'on appela aussitôt *Jim Crow Cars* ; qu'ils ne pourraient être admis dans les hôtels et restaurants fréquentés par les Blancs ; que partout leurs toilettes, dans lieux publics ou privés, devraient être séparées ; que la ségrégation s'appliquait aussi aux écoles. Les législateurs louisianais s'employèrent à faire appliquer ces règles restrictives.

Un événement d'apparence anodine allait faire de La Nouvelle-Orléans la ville d'où serait sorti le venin américain d'une ségrégation raciale légalisée, qui ne prendra fin qu'en 1954.

Le 7 juin 1892, un cordonnier, mulâtre, beau garçon au teint assez clair pour « passer blanc », suivant l'expression locale, acheta un billet de l'East

Louisiana Railroad pour se rendre de La Nouvelle-Orléans à Covington, au nord-est du lac Pontchartrain. Homer Adolph Plessy, qui disait lui-même avoir dans les veines un huitième de sang noir et sept huitièmes de sang blanc, décida de prendre place dans le wagon marqué d'une étoile blanche, donc réservé aux Blancs. Le contrôleur, considérant son teint, lui demanda de passer dans le wagon où étaient admis les Noirs. Homer Plessy refusa, disant son intention de tester la réalité de la loi Jim Crow de ségrégation raciale. Le contrevenant se laissa arrêter sans protester, mais résolut, avec l'aide de juristes qui avaient peut-être préparé avec lui l'incident, de soumettre son cas aux tribunaux et, arguant des 14e et 15e amendements à la Constitution des États-Unis, déposa plainte contre M. Ferguson, propriétaire de la compagnie de chemin de fer.

N'ayant pas eu gain de cause auprès des instances louisianaises, il poursuivit son action jusqu'à la Cour suprême des États-Unis. Quatre ans plus tard, le 28 mai 1896, les hauts magistrats de Washington rendirent un arrêt, encore étudié aujourd'hui dans les facultés de droit sous le titre « Plessy contre Ferguson ».

Les juges fédéraux légitimèrent le système Jim Crow, déjà en vigueur au Sud comme au Nord. Ils ratifièrent la création d'écoles distinctes pour les Blancs et les Noirs, tout en exigeant « que les unes et les autres offrent la même qualité d'instruction », ce qui ne fut jamais le cas. Ils confirmèrent la ségrégation dans les parcs, les toilettes, les transports… et jusque dans les salles d'attente des gares. L'arrêt de la Cour instituait le fameux principe *Separate but Equal* – séparés mais égaux – qui, sans réduire, disait-on, les droits civiques des Noirs, légitimait pour longtemps tous les modes de ségrégation.

1. *La Nouvelle-Orléans et son port en 1954*, thèse du futur président de la République, Jacques Chirac, alors âgé de vingt-deux ans, éditions Presses Universitaires du Nouveau Monde, New Orleans, 2007.

2. Récupérées lors de la restauration de la Bourse, au cours des années 1920, elles ornèrent ensuite l'entrée d'un immeuble, 116 City Park Avenue.

3. La cloche suspendue à une chaîne de treize anneaux, symbolisant les treize premières colonies britanniques d'Amérique, dans l'Independence Hall, à Philadelphie. Elle annonça, le 4 juillet 1776, l'indépendance des États-Unis. On ne la sonne plus depuis qu'elle a été fêlée en 1836.

4. En trois volumes, éditions A. Picard, Paris, 1925-1931.

5. *Voyages de Sarah Bernhardt en Amérique,* Marie Colombier, éditions C. Marpon et E. Flammarion, Paris, 1882.

6. Ainsi nommés parce que portant en effigie le portrait d'un bébé joufflu.

7. Herbert Asbury, *The French Quarter*, Alfred A. Knopf, New York, 1936.

8. *Ibid*.

9. Richard D. Hefener, *A Documentary History of the United States*, A Signet Book, Penguin Group, New York, 1952.

10. *Histoire des Américains*, 3 volumes, Armand Colin, Paris, 1973.

4.

De la fête à la guerre

Une prospérité consolante

La population cosmopolite de La Nouvelle-Orléans, héritière des mœurs européennes, soudée par les épreuves de la guerre de Sécession, les humiliations de la Reconstruction et l'imposture des gouvernements de *carpetbaggers*, vit la fin du siècle en jouissant d'une prospérité consolante, dans une ambiance festive.

On fait même preuve d'une audace qui scandalise certains quand, lors de Mardi gras 1888, participent à la parade les prostituées du Red Lights District. Ces demoiselles défilent dans une suite de calèches blanches, tirées par des chevaux blancs. Toutes vêtues de blanc, coiffées de grands chapeaux blancs ornés de plumes d'autruche blanches, elles s'épanouissent, virginales, dans un amas d'hortensias blancs. Elles sont applaudies par ceux qui sont peut-être leurs clients, mais aussi par des visiteurs que trains et bateaux ont transportés de Chicago, de New York, de Boston, de Philadelphie, villes où la prostitution n'est pas autorisée et légalisée comme dans ce port du Sud où tous les vices ont droit de cité. Choquées par l'exhibition des cocottes, les dames de la bonne société louisianaise arborent toutes des toilettes noires…

« Mardi gras est une illustration, vivante et fugace, de la vie quotidienne à Crescent City. Ces demoiselles y participent à leur charmante façon. Elles ont donc leur place dans nos parades », assurent les zélateurs des amours tarifées.

L'année suivante, on ne verra pas les belles de nuit dans les cortèges, mais l'innovation, plus vertueuse, sera tout aussi surprenante : Edison Company parraine la parade des Chevaliers d'Electra. Les chars sont illuminés par des girandoles et des lanternes, grâce à l'électricité produite par des batteries et des dynamos embarquées.

Le carnaval de 1896 reste, aux dires des chroniqueurs, un des plus brillants du XIX^e^ siècle. Cette année-là est intégré pour la première fois un cortège féminin. De riches citadines, qui se nomment elles-mêmes et en français Les Mystérieuses, organisent une très élégante parade. Toilettes, déguisements et accessoires ont été commandés en grand secret à Paris. Jamais on ne vit autant de diadèmes, diamants, perles, colliers et bracelets d'or. Les Mystérieuses, qui portent toutes un loup en satin noir, ont choisi un homme pour conduire leur scintillant cortège. Élu roi, William E. Stauffer, à qui ce choix confère soudain une célébrité mondaine, éclipse Rex, Momus et Proteus, les souverains traditionnels de Carnaval. Seul le superbe athlète noir King Zulu, qui ouvre la parade des gens de couleur, partage son éphémère popularité.

Les Néo-Orléanais ont de quoi se réjouir. Le volume des affaires a augmenté de 25 % ; le tonnage reçu ou expédié du port a progressé de plus de 50 % ; les banques reconnaissent avoir fait 70 % de profits en plus. Qu'importe que plusieurs conseillers municipaux, convaincus d'avoir touché des pots-de-vin, aient été arrêtés et envoyés en prison grâce à l'action de la Citizens Reform League, qui aura des représentants lors des élections municipales. La compagnie des tramways dispose maintenant de deux cent vingt-cinq voitures, dont cent dix-huit électrifiées. Par Saint Charles Avenue et Canal Street, le port et le centre historique sont ainsi reliés aux nouveaux quartiers en expansion.

Signe d'une situation politique sereine : la réunion de la législature de 1894 a battu un record de brièveté : elle n'a duré qu'une heure.

Hors la folle période de Mardi gras qui, pendant un mois, chaque année, attire des visiteurs venus du Nord s'encanailler dans la ville condamnée par les puritains du Massachusetts comme la plus licencieuse de l'Union, les Louisianais affichent une insolente joie de vivre. On célèbre aussi – par des parades, des illuminations, des bals et des feux d'artifice – Noël, le jour de l'An et, sous l'égide d'une Société de la Fête du14-Juillet fondée en 1890, et d'autres associations françaises, on honore chaque année ce que les Anglo-Saxons nomment Bastille Day. Ce jour-là est organisée une curieuse compétition nautique qui met aux prises des cavaliers, montant des chevaux nageurs, et des citoyens qui pagaient à cheval sur des tonneaux !

Spectacles, bals, jeux, courses de chevaux, régates, matches de base-ball et de cricket, rencontres de boxe – le 7 septembre 1892, James J. Corbett est devenu champion du monde des poids moyens en battant le tenant du titre, John L. Sullivan –, combats de coqs et bonne chère sont les ingrédients d'une vie mondaine, artistique et sportive qu'émeutes, rivalités politiques et récession n'ont jamais pu étouffer. Les Blancs comme les Noirs, on danse partout : la valse, la polka, la scottish, le rill de Virginie ; et le plus réputé des maîtres de danse est un mulâtre, Peter Bonnet, dont les cours sont très prisés.

Les clubs, dont le très select Boston Club des planteurs, le Pickwick Club, voué au parti démocrate, le Chess and Checkers où l'on peut rencontrer Paul Morphy, le célèbre joueur d'échecs, champion du monde depuis qu'il a battu en 1858, à Paris, le détenteur du titre, le Suédois Adolf Andersen, et vingt loges maçonniques, blanches et noires, organisent réceptions, dîners fins, sauteries et bals du Mardi gras.

Les grands cirques ne manquent jamais de planter leur chapiteau sur Congo Square. Le plus apprécié est celui de M. Phineas Taylor Barnum. Il présente la femme à barbe, le général Tom Pouce, un nain de quatre-vingt-dix centimètres qui pèse douze kilos, des cannibales repentis, des frères siamois, un éléphant blanc. Les téméraires s'élèvent au-dessus de la ville dans des ballons captifs. Les joueurs qui ne fréquentent pas les tripots du Vieux Carré vont solliciter le hasard au Casino, construit dans l'ancien fort espagnol par Moses Schwartz. On y dîne pour un dollar en écoutant un excellent orchestre. Oscar Wilde y soupa, le 16 juin 1882, après une conférence donnée à l'Opéra français, au cours de laquelle il s'assura un beau succès en révélant que son oncle louisianais, le docteur J.K. Elgee, avait été « un vaillant militant confédéré dans Rapides Parish ».

Les amateurs d'images vont au Penny Wonderland où, pour un cent, ils peuvent voir, en relief, dans une centaine de stéréoscopes alignés dans un hall, des paysages exotiques, les chutes du Niagara ou la maison natale de George Washington, mais aussi des scènes d'amour, dites « sentimentales », qu'on ne montre pas aux jeunes filles et dont l'érotisme plaît aux vieux messieurs, aux touristes en goguette et aux marins en bordée.

Dès le 28 juin 1896, on peut découvrir les premiers films projetés par le Vitascope d'Edison. Le projectionniste, l'ingénieur électricien Allen B.

Blakemore, prend le courant électrique en se branchant sur la ligne aérienne du tramway…

Les turfistes se retrouvent chaque après-midi sur les hippodromes comme le Fair Grounds, et, le soir, les théâtres et l'Opéra français sont emplis de mélomanes et d'amateurs d'art, lyrique ou dramatique.

On dîne chez Antoine, comme l'ont toujours fait les célébrités de passage : le grand duc Alexis de Russie, la comtesse Achille Murat, le marquis de Créquy, Adelina Patti, Jenny Lind. Sarah Bernhardt a joui d'un traitement particulier car Jules Alciatore, le propriétaire, a mitonné pour elle une soupe roborative qu'il est allé servir lui-même à l'actrice, dans l'intimité de sa loge à l'Opéra français, lors des entractes. Cette attention a valu au restaurateur un baiser appuyé de la diva, qui n'en était pas avare.

Le dimanche, c'est au Brennan's French Restaurant que la bourgeoisie prend le brunch. « Pour ouvrir les yeux », suivant la formule des habitués, on commence toujours le repas par un sazerac[1], vigoureux cocktail local, à moins que, plus prudemment, le client ne préfère une flûte de champagne.

Même si les créoles aisés des vieilles familles, d'origine française ou espagnole, se sont mis à parler anglais, langue des études supérieures dans les universités du Nord et idiome des affaires, trente pour cent des Louisianais n'en parlent pas un mot. Les Acadiens, qu'on appelle plutôt Cajuns, n'ont pas oublié combien leurs ancêtres eurent à pâtir des vestes rouges britanniques lors du Grand Dérangement, conséquence du traité d'Utrecht. Ils refusent encore d'apprendre l'anglais et continuent à s'exprimer dans le français archaïque et coloré du XVIIIe siècle.

Les gouvernements des *carpetbaggers* avaient interdit d'ouvrir des procédures judiciaires en d'autres langues que l'anglais, et exigé que, dans les écoles publiques, toutes les matières fussent enseignées en anglais. En arrivant au pouvoir, les démocrates rétablirent l'enseignement du français dans les paroisses à forte population francophone, décidèrent que les lois seraient aussi promulguées dans cette langue, et que les tribunaux devraient accepter qu'on en usât.

Malgré ce refus de l'américanisation, combat d'arrière-garde de créoles et d'Acadiens soucieux de protéger un héritage, la réconciliation entre

Sudistes et Yankees est évidente, même si les anciens Confédérés n'entendent pas effacer le passé ni renoncer à l'étiquette *Antebellum*.

Les Anglo-Saxons intégrés respectent ce particularisme et ne s'émeuvent plus du rappel des exploits des Gris ni du culte voué à leurs grands capitaines.

Le 22 février 1884, jour anniversaire de la naissance de George Washington, plus de quinze mille personnes ont assisté à l'inauguration de la statue de bronze élevée à la mémoire de Robert Edward Lee, commandant en chef des armées sudistes, mort le 12 octobre 1870 à Lexington, Virginie.

Au carrefour des avenues Saint-Charles et Howard, à Tivoli Circle, rebaptisé Lee Circle, sur une colonne dorique de marbre blanc de vingt mètres, se dresse le général en uniforme gris, coiffé de son grand chapeau à glands d'or, bras croisés sur la poitrine. D'une taille de six mètres, le héros malheureux regarde vers le Nord comme s'il défiait encore ceux qui l'ont vaincu à Appomattox, en 1865. Dans cette fière posture, les Louisianais voient l'affirmation que Lee n'a jamais montré son dos aux Yankees. La statue est l'œuvre d'Alexander Doyle, membre des Académies nationales de Carrare, Rome et Florence. Elle a été fondue à New York. Lors de la cérémonie d'inauguration que président les deux filles du général, Mildred et Mary, on a vu refleurir les drapeaux de la défunte Confédération, associés, comme l'exigeait et comme l'exige encore aujourd'hui une loi fédérale, à la bannière étoilée. Écoliers et écolières, costumés aux couleurs de l'étendard de bataille des armées sudistes, fond rouge et croix de Saint-André bleue frappée de treize étoiles blanches, composaient, devant le monument, l'emblème à jamais cher aux Sudistes. Après les allocutions d'usage, une musique militaire interpréta les hymnes et quelques fameux refrains au son desquels avaient marché au combat les soldats gris. Ces airs rappelèrent de douloureux souvenirs aux vétérans et tirèrent des larmes aux dames, abritées sous leur ombrelle.

Le 11 décembre 1889, La Nouvelle-Orléans avait fait de grandioses funérailles à Jefferson Davis, président de la défunte Confédération. Les cordons du poêle étaient tenus par huit anciens gouverneurs des États sécessionnistes. Même si la dépouille de Davis n'avait reposé que quatre ans au cimetière de Metairie avant d'être inhumée, en 1893, au cimetière de

Richmond, éphémère capitale sudiste, les Louisianais honorent à chaque occasion la mémoire de celui qui avait voulu imposer par les armes l'indépendance du Sud. Beaucoup se rendent en pèlerinage à Fairview, Kentucky, pour voir la maison natale de Jefferson Davis et l'obélisque élevé par les United Daughters of the Confederacy. Ils vont aussi parfois à Biloxi, Mississippi, à cent trente kilomètres de La Nouvelle-Orléans, pour visiter le manoir Beauvoir, propriété de Mrs Sarah Dorsey où, sortant de prison, le vaincu avait vécu ses dernières années, y écrivant notamment une *Histoire des États confédérés*. Beauvoir est aujourd'hui un site historique classé.

On a aussi construit un Mémorial confédéré au 929 Camp Street. Il a l'aspect d'une chapelle, mais abrite un musée. On y voit des uniformes gris, des armes, des drapeaux et des vêtements portés par Jefferson Davis.

Au cimetière de Metairie où repose depuis le 20 février 1893 Pierre Gustave Toutant de Beauregard, nommé le Grand Créole par les uns, le Napoléon gris par les autres, les vétérans ont érigé un mausolée à la mémoire des soldats sudistes. En hommage aux morts d'une autre guerre, le champ de bataille de Chalmette où, en 1815, les soldats d'Andrew Jackson repoussèrent les Anglais, est devenu National Historical Park. S'y alignent douze mille tombes.

Storyville cité du sexe

Le 26 janvier 1897, le conseiller municipal Sidney Story, courtier en tabac, coton et riz, a réussi non sans mal à faire adopter par ses collègues une ordonnance « pour réguler les activités des femmes impudiques et abandonnées ». Dix mois plus tard est promulgué un décret qui crée une entité administrative unique en son genre :

« Par décision du conseil municipal de la ville de La Nouvelle-Orléans, le paragraphe I de l'article 13032 sera modifié de la manière suivante : À dater du 1er octobre 1897, il sera réputé illégal, pour toute prostituée ou femme se livrant notoirement à la débauche, de vivre, dormir ou généralement habiter dans un immeuble, appartement ou local situé en dehors des limites ainsi définies. »

L’arrêté précise avec force détails le périmètre autorisé du Tenderloin[2] District, qu’on appellera bientôt Storyville, du nom de son fondateur, lequel sera très affecté par l’association de son nom au territoire qu’il a fait consacrer à la débauche. Sont également interdits hors de ce quartier : « cabarets, cafés dansants et autres lieux proposant des exhibitions de cancan, danses obscènes et autres exhibitions de féminités à sensations ».

Désormais, les prostituées ne peuvent plus exercer sous protection de la loi que dans un espace contigu au Vieux Carré et à Congo Square, délimité par les rues Iberville, Saint-Louis, Basin et Robertson, secteur qu’elles occupaient déjà mais d’où elles ne pourront plus sortir pour aguicher le client. Il s’agissait, pour les autorités, de prendre en compte les récriminations des citadins, donc des électeurs, scandalisés par la présence des pensionnaires qui œuvraient dans les maisons à lanterne rouge. Fardées, vulgaires et provocantes, partout des indépendantes racolaient, à toute heure du jour et de la nuit, marins, débardeurs et étrangers de passage en ville. Le pasteur méthodiste Edward A. Clay, président d’une société de protection de l’enfance, a joué un grand rôle en dénonçant dans ses sermons, dès octobre 1892, l’existence de « cent maisons ténébreuses » et de plus de mille cinq cents prostituées qu’il nomme « anges de la damnation et de la mort ».

En réalité, on compte à Storyville, bientôt connu dans toute l’Union, deux cent cinquante « maisons de plaisir », certaines abritant vingt pensionnaires, trente « maisons de rendez-vous » et plus de deux mille cinq cents prostituées.

L’homme fort de l’arrondissement, Thomas Christopher Anderson, est un bel homme portant moustache à la gauloise. Il a commencé sa carrière comme crieur de journaux et fournisseur, sur commande, d’opium et de cocaïne. Après que les policiers l’eurent aimablement informé que ces drogues étaient disponibles en ville chez des commerçants qui payaient des impôts, et que son activité était donc illégale, il se fit plus sagement vendeur de billets de la Louisiana State Lottery Company. Audace, charme et bagout assurèrent si bien sa réussite qu’avec l’aide de ses employeurs, il ouvrit pendant quelques mois une librairie où l’on ne vendait pas que des livres.

En 1892, il crée sur North Rampart Street, en plein quartier chaud, avec un associé, son premier restaurant-bar que fréquentent des policiers,

devenus ses amis, des journalistes et des politiciens qui, désormais, le protègeront de la curiosité des autorités fédérales. Débarrassé d'un associé trop timoré, il ouvre dans la même rue l'Astoria Club, son premier bordel. Dès lors, sa fortune se construit et, au fil des années, il deviendra propriétaire d'autres restaurants de Storyville. Il fait alors insérer dans *Times-Picayune* des placards publicitaires pour les enseignes de son holding. Dans ces établissements, si l'on sert, dans les salles du rez-de-chaussée, steaks et côtelettes de mouton, des demoiselles blanches, noires, métisses, mulâtres ou octavonnes sont prêtes, dans les étages, à satisfaire d'autres appétits au tarif établi par le *boss*. « Pour avoir la mère et sa fille dans un lit, pendant une nuit, on paie cinquante dollars » rapporte un New-Yorkais.

The Arlington, Cafe and Restaurant, 225 North Basin Street, passe pour le plus grand bordel et l'un des plus fréquentés du district. La maison a été créée par une femme du métier, prostituée depuis l'adolescence, Josie Arlington, de son vrai nom Mary Deubler, d'origine allemande. Le placard publicitaire de The Arlington, un petit immeuble de quatre niveaux, d'aspect bourgeois, est illustré d'un pur-sang et se dit benoîtement The House of Sport. Rideaux de velours cramoisi, tapis d'Orient, lustres de cristal, chandeliers en argent, canapés et fauteuils couverts de damas, partout des miroirs et des tableaux de peintres européens ; dans un salon turc, on trouve même « un bric-à-brac d'objets de plus ou moins de vertu », rapporte pudiquement Herbert Asbury[3]. La maison abrite douze pensionnaires, deux fois plus pendant la période de Carnaval.

L'établissement est entré dans le groupe Anderson depuis que la belle Josie a succédé dans le lit, sinon dans le cœur du proxénète, à l'innocente épouse qui lui avait donné une fille en 1881. Hantée par l'idée de la mort depuis qu'elle avait vécu les affres d'un incendie, Josie Arlington se fit construire en 1909, au cimetière de Metairie, un tombeau de deux mille dollars en marbre rouge, clos par une double porte de bronze. Une jeune femme statufiée grandeur nature, portant un bouquet, se prépare à pousser l'huis. Josie entra dans cette dernière demeure au lendemain de sa mort chez les sœurs de la Charité, le 15 février 1914. Elle était âgée de cinquante ans. Jusqu'au jour de 1924 où le caveau, qui n'était plus entretenu, fut vendu à une famille Morales et où l'on envoya les restes de Josie à la fosse

commune, celle que l'on disait aussi acariâtre que poseuse reçut beaucoup de visites. Souvent, les jeunes prostituées venaient fleurir la sépulture de la célèbre Madame, et les hommes caresser la croupe lustrée de la statue, censée la représenter au temps de sa splendeur. Le mausolée figure encore dans les circuits proposés aux touristes par les agents de voyages.

Les services que propose l'Annex, autre propriété d'Anderson, sont précis : *Private dining-rooms for the fair sex*. Tom Anderson, dont l'influence politique est devenue indéniable au fil des années, gère aussi le Commercial Club et possède des intérêts dans d'autres maisons dites « de joie », notamment dans le Studio géré par Emma Johnson, dont le pianiste attitré est un adolescent doué, Jelly Roll Morton, future grande vedette du ragtime. L'artiste, dont le vrai nom est Ferdinand Joseph Le Menthe, se produit aussi chez Hilma Burt, une tenancière indépendante. Le pianiste accompagne sur des airs entraînants les *naked dances*, numéros où une fille, nue et lascive, se trémousse sur une estrade. Il entretient une ambiance festive en improvisant, jusqu'à l'aube, abreuvé de champagne par le tenancier. Quand la musique de Jelly Roll plaît aux clients riches, ces derniers glissent de généreux pourboires, parfois des billets de dix ou vingt dollars.

Sauf les *honky-tonks*, les bastringues mal famés qui se satisfont d'un piano mécanique, chaque établissement a son orchestre ou, au moins, son pianiste qu'on appelle toujours *Professor*. Ce dernier interprète des airs de blues et de ragtime, ou des thèmes musicaux européens arrangés. Souvent, il improvise sur un piano crapaud, dissimulé derrière un paravent, certains clients, comme les riches bourgeois qui habitent les belles demeures de Saint Charles Avenue, ne tenant pas à être reconnus. On compte, à la fin du XIX^{e} siècle, plus de deux cents musiciens en activité à Storyville.

Tom Anderson, que la *vox populi* proclame en 1896 maire de Storyville en nommant son territoire le « comté Anderson », apparaît comme le premier souteneur de la ville. Cajolé par les candidats aux élections, considéré par la police comme un homme d'ordre, toujours accueillant, il sera, en 1904, élu à la législature de l'État et nommé membre du comité des moyens et ressources de La Nouvelle-Orléans, en charge notamment de la fiscalité.

Le quartier compte aussi des établissements de luxe, indépendants du groupe Anderson, comme Mahogany Hall, que dirige Lulu White, une superbe octavonne. Opulente chevelure noire, yeux bleus, sang indien allié au sang noir et au sang blanc lui confèrent une beauté envoûtante. Connue comme reine du demi-monde, cette femme de bonne éducation gouverne une équipe de prostituées sélectionnées, dont elle choisit elle-même les toilettes, tout en veillant à ce qu'elles prennent un bain chaque jour. Elle les autorise à faire boire le client, sans insister, car les demoiselles touchent un dollar par bouteille de champagne dont elles présentent le bouchon à la patronne.

Le Mahogany occupe un petit immeuble surmonté d'une coupole dans Basin Street. En partant du vaste parloir toujours fraîchement fleuri, on compte, sur quatre étages desservis par un escalier de marbre, cinq salons somptueusement meublés et décorés avec goût, quinze chambres toutes pourvues d'une salle de bains, et, luxe suprême, d'un water-closet ! On s'y reflète dans une profusion de miroirs, y compris « à la tête et au pied des lits », précisera plus tard Jelly Roll Morton, qui s'y produisit quelquefois.

Malgré la proposition d'achat de la National Jazz Foundation, qui souhaitait en faire un musée du jazz, la maison a été détruite en 1949. Les musiciens ont au moins sauvé la porte de l'établissement. On peut la voir aujourd'hui au New Orleans Jazz Museum, dans Conti Street. Des amateurs de reliques ont récupéré certains éléments du décor, y compris quelques lés des papiers peints libertins qui tapissaient les cloisons des chambres.

Dans son ouvrage *Storyville New Orleans*[4], Al Rose, enquêteur scrupuleux, a retenu le souvenir d'autres Madames élégantes, parfois instruites, comme celle qui se faisait appeler Countess Willie V. Piazza, une octavonne au teint si clair qu'elle passait pour blanche, et qui parlait anglais, français, allemand, italien et espagnol. A survécu le destin de Hattie Hamilton qui tenait le Twenty One, dans Basin Street ; maîtresse d'un sénateur, elle abattit son amant d'un coup de revolver au cours d'une crise de jalousie. Ce crime ne lui valut aucune poursuite, mais fit une publicité considérable à sa maison de plaisir. Quant à Josephine Claire, dite Icebox, belle et incurable frigide, elle était de ce fait la principale attraction du cabaret de Gertrude Livingston. Les habitués avaient promis une ovation et une prime à l'homme qui saurait la « dégeler ». Aucun n'y parvint, et

Josephine mourut sans avoir jamais connu le plaisir humain le plus commun.

Les lieux de rendez-vous pour homosexuels sont discrets. On en connaît cependant un où de jeunes Noirs, recrutés par une Madame blanche, sont livrés à des hommes dont le rang social ou l'engagement politique exige la plus grande discrétion, car le mignon docile devient parfois maître chanteur. En revanche, les établissements spécialisés dans l'accueil des lesbiennes ne suscitent aucune curiosité ni malveillance. Ils existaient bien avant la création de Storyville, puisque l'hebdomadaire *The Mascot* leur avait consacré un article avec, en couverture, deux femmes enlacées dans son numéro du 21 octobre 1893.

Storyville a fait de la municipalité de La Nouvelle-Orléans une complice des proxénètes, car les finances locales tirent des sommes non négligeables des licences que doivent obtenir les tenanciers pour héberger des pensionnaires dont ils exploitent les charmes. Une licence coûte de mille à quatre mille dollars, plus une redevance annuelle pour chaque prostituée en service dans la maison. Celle-ci varie de quarante à cent dollars suivant les accommodements avec le fisc. Au montant des licences spéciales s'ajoute le coût de celles indispensables pour l'ouverture d'un café, d'un bar, d'un restaurant ou d'un établissement de bains, fréquente couverture d'un bordel. Quant aux prostituées indépendantes, toutes encartées, elles doivent acquitter un impôt annuel de cent à quatre cents dollars, et distribuer des pourboires aux policiers pour s'assurer bienveillance et protection.

Au chiffre d'affaires de la prostitution, il faut, pour évaluer ce que Storyville rapporte au fisc, joindre celui des commerces honnêtes, bars, restaurants, cabarets, boutiques diverses. Bien que ces profits n'aient jamais été officiellement calculés, on estime à plus d'un million et demi de dollars l'imposition annuelle du quartier.

En 1898, dès les premiers mois d'existence de Storyville qui livre administrativement un quartier de La Nouvelle-Orléans aux souteneurs et aux tenanciers de bordels, commence la publication annuelle d'une sorte d'annuaire de la prostitution, le *Blue Book,* édité par un ancien reporter du *Daily Items,* Billy Struve, et financé par l'incontournable Tom Anderson. Dans ces pages figurent les nom, adresse, numéro de téléphone et

spécialités de quatre cents femmes appartenant, selon un commentateur de l'époque, « à la crème de la crème du demi-monde ».

Le premier *Blue Book* ouvre sur une femme en robe du soir rouge, taille de guêpe et décolleté profond, coiffée d'un immense chapeau et portant un loup noir. À ses pieds figure, en français, la devise de l'ordre de la Jarretière, *Honni soit qui mal y pense*. L'annexion de cette sentence dut déplaire aux sujets de Sa Très Gracieuse Majesté, la reine Victoria, mais rassura les amateurs d'amours tarifées.

La plaquette, tirée chaque année à deux mille exemplaires sur les presses du *Sunday Sun*, est distribuée chez les coiffeurs, dans les hôtels, bars, restaurants et dans certaines boutiques pour hommes.

Un *Blue Book* de 1912 contient des placards publicitaires pour les bars et restaurants, mais aussi pour une bijouterie, des marchands de cigares, une boutique de verres fins et porcelaine, le champagne Veuve Clicquot – *The Highest Grade of Champagne*, est-il précisé –, les meilleurs whiskies et, même, une annonce de Renault Taxi Service qui invite à réserver une voiture en une phrase : « Pourquoi marcher quand on peut se déplacer en taxi pour presque rien ? »

Dans cet annuaire, les dames sont classées par couleur de peau : blanches, noires, colorées, octavonnes. Certaines, qui gèrent des maisons, se réservent une page de publicité, comme Miss Minnie Michaels qui se dit « très jeune, charmante et la favorite des garçons », auxquels elle peut présenter quinze très belles ladies, ou comme Jessie Brown qui informe les messieurs qu'elle vient d'accueillir un arrivage de nouvelles jeunes ladies. Quant à la Countess Willie V. Piazza, elle fait savoir que l'on rencontre chez elle les plus belles et intelligentes octavonnes des États-Unis. Très respectée dans le Tenderloin District, celle qui n'est comtesse que pour sa femme de chambre est la seule à proposer de l'*amber fluid*, de l'ambre liquide, c'est-à-dire, en argot américain, de la bière, moins coûteuse que le champagne qui vaut, suivant sa qualité et le standing de l'établissement, de quinze à cinquante dollars la bouteille.

Ces dames ont aussi leur photographe attitré, un Français, Ernest Joseph Bellocq, commerçant de La Nouvelle-Orléans. Il a su se faire admettre à Storyville et s'est assuré une exclusivité rentable. De ses origines il a conservé un accent prononcé qui, d'après ses contemporains, plaît à tous.

Les prostituées l'appellent familièrement Papa. Grâce à lui sont parvenus jusqu'à nous les portraits de ces femmes plutôt dodues, aux carnations variées, qui posent nues, nonchalantes, alanguies, rarement provocantes, livrant leur anatomie de face ou de dos. Les unes, plus timides sans doute, ne montrent qu'un buste opulent et des cuisses grasses ; d'autres n'ont pour tout vêtement qu'un loup noir.

Cent soixante-dix ans après avoir été révélées par l'objectif de Papa Bellocq, les photographies de trente-quatre de ces belles, sur les quatre-vingt-neuf retrouvées, ont fait l'objet, en 1970, d'une exposition au Museum of Modern Art, à New York. Bellocq a aussi photographié les tenancières des bordels qui, elles, posent habillées et chapeautées avec recherche, comme Lulu White, l'animatrice de Mahogany Hall, Gertrude Livingston, dite Queen Gertie, ou Joséphine Claire, dite Icebox.

Bellocq a encore pris des clichés des salons, parloirs et chambres où évoluaient ces femmes et ieurs partenaires d'un moment, ce qui donne une idée des mobiliers et décors appréciés dans les maisons de plaisir au tournant du XX^{e} siècle. Après la mort du photographe en 1939, son frère, un prêtre catholique, vendit à un collectionneur les *Storyville Portraits*… bien sûr sans y jeter un regard !

La conquête de Cuba

À Cuba, colonie espagnole depuis 1511, toutes les tentatives d'indépendance avaient échoué malgré des révoltes périodiques toujours réprimées, ce qui obligeait les rebelles à vivre dans les forêts, entre deux expéditions contre les troupes coloniales. Les militants et activistes du mouvement Cuba Libre avaient cependant conduit, entre 1868 et 1878, une véritable guerre qu'une répression sauvage avait conclue au bénéfice de l'Espagne, dont le gouvernement n'admit qu'en 1880 l'abolition de l'esclavage. Depuis ce temps, les affranchis, dont le sort n'avait guère évolué, percevaient des salaires de misère, et les opérations de guérilla se multipliaient sans grand succès.

En 1895, exaspérés par un chômage persistant dû aux droits de douane américains qui ruinent les planteurs, excédés par les brutalités de la garde

civile, les brimades d'une administration concussionnaire, l'ignorance dans laquelle on entretient anciens esclaves noirs et pauvres Blancs pour mieux les exploiter, une nouvelle rébellion embrase l'île. Cette fois, mieux organisés et armés, les rebelles tiennent tête aux soldats espagnols, brûlent les récoltes, molestent les planteurs, ce qui conduit la reine-régente d'Espagne, Marie-Christine, à envoyer de nouvelles troupes et le général Valeriano Weyler y Nicolai pour mettre fin à la révolte.

Au cours des années suivantes, la répression, qui s'accompagne de l'internement de familles entières dans de véritables camps de concentration, est si violente que les Américains s'en émeuvent. Cette émotion est d'autant plus vive qu'ils ont investi plus de trente millions de dollars dans les chemins de fer cubains, les mines et les plantations de tabac et de canne.

En janvier 1898, le consul-général des États-Unis à La Havane, Fitzhugh, dit Fitz, Lee[5] (1835-1905), après avoir rapporté à Washington que des ressortissants américains, accusés par les Espagnols d'aider les rebelles, ont été arrêtés par des soldats, demande à Washington l'envoi d'une force navale pour assurer la protection des ressortissants des États-Unis.

Le vingt-cinquième président de l'Union, William McKinley, un républicain élu l'année précédente, accède à cette sollicitation et dépêche à La Havane, « en visite de courtoisie », le *Maine,* un cuirassé moderne en service depuis 1895. Par réciprocité diplomatique, la marine espagnole délègue à New York le croiseur *Vizcaya.*

Si les officiers du *Maine* sont accueillis avec une politesse guindée, et le commandant, Charles D. Sigsbee, traité comme hôte officiel du gouvernement espagnol, les dames de la bonne société n'ouvrent pas leurs salons aux Yankees qui, disent-elles, « n'ont pas à se mêler des affaires cubaines ». La décision du Sénat des États-Unis de reconnaître aux rebelles le statut de belligérants ne facilite pas les relations, surtout quand la presse espagnole rapporte que le commandant du *Vizcaya* et ses officiers ont été insultés par les représentants de la junte révolutionnaire cubaine, réfugiés à New York et entretenus par le gouvernement américain.

C'est dans ce contexte inamical que, le 15 février 1898, à vingt et une heures quarante, une violente explosion se produisit à bord *Maine* ancré dans l'avant-port de La Havane. S'ensuivit l'embrasement du navire qui,

bientôt s’inclina sur le flanc, prêt à couler. La plupart des trois cents hommes d’équipage dormaient, alors que leur commandant dînait en ville. Les secours, dépêchés par l’amiral espagnol Mantarola, évaluèrent, à l’aube, l’ampleur des dégâts.

Le croiseur, qui avait coûté quatre millions de dollars, était hors d’usage et, quand on fit le compte des victimes, il se révéla atterrant. Deux cent cinquante et un marins et deux officiers avaient péri et, sur les quatre-vingt-quatorze survivants, seize seulement étaient indemnes. Dans les jours qui suivirent, sept marins succombèrent à leurs blessures. À ce très lourd bilan s’ajoutaient les dégâts causés par l’explosion à des immeubles cependant assez éloignés du navire.

En Amérique, l’émotion devint indignation et colère quand on imputa l’explosion aux Espagnols, bien que les premières constatations eussent établi qu’elle s’était produite à proximité du magasin de poudre et de munitions du navire. Tandis que le gouvernement américain disait attendre le rapport d’une commission navale, nommée par McKinley, pour se faire une opinion, et acceptait les regrets et condoléances envoyés par la reine régente d’Espagne, la presse américaine traduisait le courroux des citoyens. Tous réclamaient des représailles immédiates contre ceux qui avaient tué des marins endormis et détruit une des plus belles unités de la marine américaine.

Quand, le 21 mars, les experts américains firent connaître leurs conclusions, les belliqueux, qui criaient « *Remember Maine !* » comme ils avaient crié autrefois « *Remember Álamo !* », furent confortés dans leurs exigences : « Le *Maine* a été détruit du dehors, sans doute par une mine flottante, car les plaques de la cuirasse du *Maine* ont été repoussées vers l’intérieur du navire ; le contraire serait arrivé si l’explosion avait été interne », assénaient les experts. Ils étaient en contradiction flagrante avec les enquêteurs espagnols, pour qui un échauffement du charbon, dans un soute contiguë à l’arsenal du bord, avait provoqué un incendie et l’explosion des munitions[6].

Le 22 avril, après avoir sommé le gouvernement de Madrid d’abandonner sa souveraineté sur Cuba, les États-Unis déclaraient la guerre à l’Espagne.

En Louisiane, la tragédie du *Maine* a suscité un émoi particulier. Le croiseur ayant fait escale à La Nouvelle-Orléans pendant quelques jours, les Néo-Orléanais connaissent son commandant. Ses officiers ont été reçus dans les familles créoles, et les filles du port se sont montrées accueillantes aux marins en bordée. Sitôt connue la déclaration de guerre des États-Unis à l'Espagne, les Louisianais entendent participer à la punition que méritent les Espagnols. Le président McKinley ayant demandé cent vingt-cinq mille volontaires, en quelques jours quatre mille six cent quinze hommes se présentent au bureau d'engagement ouvert à La Nouvelle-Orléans. L'armée en retient deux mille, soldats et officiers, qui vont s'entraîner au camp Foster, installé sur les pelouses de l'hippodrome du Jockey Club.

On pouvait craindre, dans un État qui compte de nombreux citoyens d'ascendance espagnole très attachés à leur culture, que la population anglo-saxonne, comme dans certaines villes du Nord, ne s'abandonnât à des manifestations anti-hispaniques. Il n'en fut rien, et quand, le 26 mai, les volontaires paradèrent, en bon ordre, dans le Vieux Carré, avant de prendre le train pour la Floride afin d'embarquer à Tampa pour l'île de Cuba, ils furent par tous acclamés, comme l'unité composée de soldats noirs.

On vit aussi faire étape à La Nouvelle-Orléans une étrange unité de cavalerie venue de San Antonio, au Texas, les Rough Riders. Ces rudes cavaliers, cow-boys, Indiens, Texas Rangers, auxquels s'étaient joints des étudiants patriotes, avaient été recrutés par un politicien républicain âgé de quarante ans, Theodore Roosevelt. Ancien commissaire de police à New York et membre de la chambre des Représentants de cet État, récemment nommé par McKinley secrétaire adjoint à la Marine, il venait de démissionner pour faire la guerre aux Espagnols. On le savait propriétaire d'un ranch dans le Dakota et auteur de *la Conquête de l'Ouest*, ouvrage vantant la virilité des pionniers. Myope, portant lunettes cerclées de fer, coiffé d'un feutre cabossé, tel apparut Theodore Roosevelt chez Antoine, où il dîna avant de prendre, avec sa troupe, le train pour Tampa. Le chasseur d'ours, que ses amis appelaient familièrement Teddy, s'était fait lieutenant-colonel après s'être assuré les services d'un vrai soldat, le colonel Leonard Wood.

Les six cents Rough Riders, un rien fanfarons, considérés par les dames de La Nouvelle-Orléans comme des « gauchos[7] militarisés », ou comme des

« *vaqueros*[8] encadrés par des joueurs de polo », n'eurent pas grand succès auprès des belles créoles. Ils allaient en avoir sur les champs de bataille, à Cuba.

Après un débarquement réussi, la conquête de Cuba entra dans une phase active.

Le 1er juillet, les Rough Riders prirent la colline de San Juan qui commandait le port de Santagio, lequel tomba le 5 juillet. Cette défaite des Espagnols allait être déterminante. Elle mit fin au conflit. Dans le même temps, aux Philippines, la marine américaine s'était emparée de Manille après avoir détruit la flotte ennemie. Ces événements sonnaient le glas de l'Empire colonial espagnol.

Le traité de Paris, signé le 10 décembre 1898, enleva à l'Espagne non seulement Cuba, et, dans le Pacifique, les Philippines, mais aussi Puerto Rico et, dans l'archipel des Mariannes, l'île de Guam. En échange de ces abandons, l'Espagne reçut des États-Unis vingt millions de dollars.

Contre deux cent cinquante mille soldats espagnols, les États-Unis avait engagé trois cent six mille hommes dans ce conflit. Cinq mille quatre cents avaient trouvé la mort, sur lesquels seulement trois cent quatre-vingt-cinq au combat ; les autres avaient succombé à une intoxication due au *corned beef*, qui constituait l'essentiel de leur alimentation. On ne comptait, parmi les victimes de trois mois de guerre qu'un seul officier louisianais, le lieutenant Numa Augustin, tombé à San Juan.

Les pertes de l'armée espagnole furent lourdes et, à ce jour, les estimations restent encore floues. La plus fiable fait état de « deux mille morts au combat, treize mille de la fièvre jaune, quarante mille d'autres maladies, dix mille blessés », d'après le professeur Jean Lamore[9], de l'université de Bordeaux. À ces victimes il convient d'ajouter la disparition de neuf mille guérilleros cubains et de plus de cinquante mille civils qui périrent dans les camps d'internement.

Plusieurs monuments à la mémoire des victimes de l'explosion du *Maine* ont été élevés aux États-Unis, notamment au cimetière national d'Arlington où reposent cent soixante-cinq marins ; à Key West, en Floride, où sont inhumés ceux qui moururent à l'hôpital de la ville des suites de leurs blessures ; à Central Park, à New York. Le monument aux morts du

croiseur, élevé à La Havane en 1926, fut vandalisé par la foule, en 1961, lors de la malheureuse expédition américaine de la baie des Cochons. Après restauration, Fidel Castro y fit ajouter une inscription rendant responsable du désastre l'« impérialisme vorace » des États-Unis.

Quant à l'épave du *Maine*, elle repose, depuis le 16 mars 1912, par mille mètres de fond au large de La Havane, hors des eaux territoriales cubaines. Elle fut immergée lors d'une cérémonie navale en présence de plusieurs unités de la flotte américaine.

Tandis que l'Espagne faisait, avec la perte de Cuba, où Christophe Colomb avait abordé le 28 octobre 1492, le deuil de son Empire colonial, les Rough Riders entraient dans la légende, et leur chef, Theodore Roosevelt, qui s'était taillé une réputation de héros, devenait, en 1899, gouverneur de l'État de New York… en attendant mieux[10].

La dernière attaque de Yellow Jack

Favorisée par le climat subtropical et par un fort taux d'humidité, la fièvre jaune fut longtemps la plaie la plus redoutable de la Louisiane. On estime qu'au cours du XIX^e^ siècle, plus de cent cinquante mille Louisianais périrent des assauts de ce fléau.

Entre 1817 et 1860, les statistiques ayant été établies, on avait compté vingt-trois épidémies qui avaient tué vingt-huit mille personnes. En 1878, une des plus meurtrières avait fait trois mille huit cents victimes en trois mois.

Dès la fin des années 1870, les recherches entreprises par le docteur Carlos Juan Finlay, médecin cubain, lui avaient permis de supposer que moustiques et conditions climatiques portaient une responsabilité dans la diffusion des épidémies de fièvre jaune. Officiellement annoncée en 1881, cette hypothèse avait été confirmée par des chercheurs américains, dont Walter Reed, en 1901 : *l'Ædes ægypti* est bien le vecteur de transmission du *vómito negro*.

On sait depuis lors que la destruction des larves du moustique est la meilleure des préventions.

Aussi, quand, en juillet 1905, survient la première épidémie du XX^e^ siècle et que la maladie tue cinq personnes en vingt-quatre heures, tandis que les médecins constatent quarante-trois nouveaux cas, la panique s'empare de la cité.

Dès le 1^er^ août, le risque de contagion suscite un conflit entre la Louisiane et son voisin, le Mississippi, l'État des magnolias. Les autorités accusent les navigateurs venus du sud de répandre la calamité et décident de protéger leurs ressortissants de toute contamination. Le gouverneur du Mississippi envoie des bateaux armés pour interrompre tout trafic fluvial au sud de Natchez, car, depuis juillet, La Nouvelle-Orléans enterre chaque jour les morts de la veille.

Bientôt, toutes les embarcations sont arraisonnées par les miliciens du Mississippi, ce qui suscite des bagarres entre marins. Pour éviter la transmission de la maladie, le gouverneur instaure de surcroît une quarantaine pour tous les équipages venus du delta. Mais, pour intercepter le trafic, les Mississippiens ont pénétré, sans y être invités, sur le territoire de la Louisiane, et la réaction des élus de l'État des bayous est immédiate.

Le gouverneur, Newton Crain Blanchard, jugeant les mesures imposées par le Mississippi préjudiciables au commerce et à la libre circulation sur le fleuve, ordonne au capitaine Bostick, commandant de la Louisiana Naval Reserve, de protéger le trafic commercial sur les canaux de jonction entre le fleuve et les lacs Borgne et Pontchartrain, que les gens du Mississippi se sont arrogé le droit de contrôler. Accompagné d'hommes en armes, l'officier se rend à la rencontre des intrus qui ont déjà immobilisé dix-huit bateaux de pêche et, le 5 août, les Louisianais capturent deux embarcations adverses et font leurs équipages prisonniers.

On en restera là quand le gouvernement de Louisiane décidera la lutte à outrance contre Bronze John, l'affection mortelle que beaucoup confondent toujours avec le choléra, les symptômes étant semblables.

Depuis le commencement de l'épidémie, on compte déjà quatre-vingt-neuf morts pour quatre cent soixante-quinze cas.

Devant la menace d'une contamination qui pourrait être aussi meurtrière que celle de 1878, le gouverneur Blanchard demande aux services sanitaires fédéraux d'assumer les frais d'un assainissement radical de la cité.

Aussitôt, décision est prise, sous la direction d'un groupe de médecins conduits par le docteur Joseph H. White, délégué par les services de santé publique de Washington, et par le docteur Quitman Kohuke, de La Nouvelle-Orléans, de nettoyer à fond la ville, notamment de curer les citernes dont dispose chaque maison et où les larves se développent.

Trois mille hommes sont mobilisés avec trois cents véhicules, et des milliers de citoyens se portent volontaires pour aider à l'assainissement de la cité. Tendre des écrans de mousseline devant les fenêtres, faire des fumigations pour éloigner les insectes, répandre du sel dans les flaques, deviennent des gestes obligatoires.

On saura, en septembre, à l'heure des comptes, que la lutte contre le moustique a coûté au gouvernement de l'Union 350 000 dollars. Pour juguler cette épidémie – qui aura, malgré les réactions rapides, fait quatre cent vingt-trois morts –, 270 000 maisons ont été visitées, et 55 000 désinfectées ; 68 000 citernes récurées et couvertes d'une pellicule d'huile protectrice ; mille kilomètres de ruisseaux et de caniveaux draînés. On a brûlé 250 000 kilos de soufre ; des milliers de tonnes d'ordures ont été évacuées. La police s'est montrée intraitable avec ceux qui négligeaient les consignes. Un médecin a été arrêté parce qu'il ne nettoyait pas ses toilettes et n'autorisait pas les préposés à le faire. Un autre citadin à été poursuivi parce qu'il refusait le contrôle de sa citerne.

Cette vaste opération se révèlera en tout point bénéfique. Elle habituera les citadins à plus d'hygiène, si bien que l'épidémie de 1905 sera la dernière à La Nouvelle-Orléans.

1. Cocktail créé en 1859 à La Nouvelle-Orléans par John B. Schiller, barman au 116 Royal Street. À l'origine, ce breuvage était à base de cognac envoyé de France par M. Sazerac, producteur à Angoulême. Il fut ensuite, comme aujourd'hui encore, composé de whiskey, de sirop de sucre, de Pernod, de quatre gouttes d'Angostura bitters et d'un zeste de citron, le tout servi dans un verre-gobelet, sur de la glace pilée. *Cuisine de Louisiane. Histoire et recettes,* Jacqueline Denuzière et Charles Henri Brandt, Denoël, Paris, 1989.

2. Littéralement : filet. Quartier dévolu à la chair, au sexe, à la débauche et à la corruption, comme à New York et San Francisco.

3. *The French Quarter,* Alfred Knopf Publishers, New York, 1936.

4. The University of Alabama Press, Alabama, 1974. Né à La Nouvelle-Orléans, Al Rose est considéré comme le meilleur historien du jazz. Producteur de concerts de jazz dans les grandes villes des États-Unis dès 1936, il anima, en 1947, une émission radiophonique, *Journey into Jazz*, qui le rendit célèbre. On lui doit aussi, en collaboration avec Edmond Souchon, un ouvrage qui rassemble biographies et documents sur les premiers musiciens de jazz, *New Orleans Jazz. A Family Album*, Louisiana University Press, Baton Rouge and London, 1978.

5. Neveu de Robert E. Lee ; lui-même combattant pendant la guerre de Sécession. Ne pas confondre avec William Henry Fitzhugh Lee, 1837-1891, fils de Robert E. Lee.

6. En 1911, une nouvelle commission d'enquête américaine confirma que l'explosion du *Maine* avait été provoquée par une mine sous-marine. Malgré ce rapport, la cause de l'explosion qui détruisit le croiseur n'a jamais été formellement établie. En 1974, l'amiral américain Hyman G. Rickover estima que l'explosion était due à la combustion spontanée du charbon, d'où un incendie qui atteignit la soute aux munitions. En 1998, à l'occasion du centenaire de la perte du *Maine*, une mission d'experts maritimes, commissionnés par *National Geographic Magazine*, tout en admettant la thèse de la mine flottante, reconnut ne pas disposer de preuves formelles pour accuser les Espagnols. Sous Fidel Castro, on avança l'hypothèse que les Américains avaient eux-mêmes provoqué la catastrophe du *Maine* afin d'avoir un prétexte pour s'emparer de Cuba.

7. Gardiens de troupeaux, spécialement en Argentine.

8. Littéralement gardiens de vaches, bouviers. En franglais : cow-boys.

9. *Cuba*, Presses Universitaires de France, collection Que sais-je ?, Paris, 1970.

10. Élu vice-président des États-Unis en 1901 lors de la réélection de William McKinley, il succédera, comme vingt-sixième président de l'Union, à ce dernier, assassiné le 6 septembre 1901 par un anarchiste, disciple de Boukharine.

5.

Les temps modernes

L’or noir détrône l’or blanc

Dès les premières années du XX^e^ siècle, la Louisiane, longtemps considérée comme un pays arriéré, confit dans sa nostalgie Vieux Sud *Antebellum*, entre dans la modernité dont l’Exposition universelle de Paris, en 1900, symbolise, dit-on, l’avènement.

Le premier jaillissement de pétrole, à Jennings, dans le nord-ouest de l’État, le 21 septembre 1901, est à l’origine d’une vocation pétrolière qui fera durablement la fortune de la Louisiane, non sans causer catastrophes et dégâts, comme on le verra encore un siècle plus tard.

En 1859, un conducteur de train au chômage, Edwin L. Drake, avait pour la première fois extrait du pétrole du sol de Pennsylvanie, à Titusville. Cette aubaine avait provoqué une sorte de frénésie foreuse et, à travers l’Union, de la Californie au Texas, de la Virginie au Kansas, de nombreux autres puits avaient été creusés. L’extraction du pétrole, son raffinage et ses dérivés engendraient d’énormes profits.

En Louisiane, dès 1865, des forages avaient été entrepris par la Louisiana Oil Company, près du lac Charles. Ils avaient révélé l’existence de dépôts de soufre, mais pas une goutte de cette huile noire que les Anciens tenaient pour du sang de baleine morte !

Sur un tract, Samuel Kier, maître saunier à Pittsburgh, qui avait vu l’huile malodorante et inflammable se mêler à l’eau salée sortie de sa mine, exprimait ainsi son enthousiasme :

Jaillie des profondeurs de la terre
Pour apporter à tous la fleur de la santé
Est aux maux des humains le baume salutaire
Et le plus sûr garant de la prospérité.

Autrefois conseillé par les apothicaires comme remède aux rages de dents, aux hémorragies et comme laxatif, le pétrole se révéla surtout une prodigieuse source d'éclairage, d'énergie, de spéculation… et de pollution.

Les gisements d'hydrocarbure, mis en exploitation par des compagnies, suscitèrent une compétition affairiste et mercantile inouïe. John Davison Rockefeller absorba peu à peu ces premières entreprises en éliminant du marché, par des moyens contestables, les foreurs et les raffineurs concurrents de sa société, afin de constituer, en 1872, la boulimique Standard Oil Company. Les appétits, les méthodes, la puissance corruptrice, l'influence politique et administrative de cette entreprise, devenue tentaculaire à la fin du siècle, émurent les représentants politiques. Cela conduisit la Cour suprême des États-Unis à prononcer, le 15 mai 1911, à l'issue de cinq années de procédure, en vertu d'une loi anti-trust, la dissolution de la compagnie, convaincue « d'avoir usé de méthodes commerciales criminelles ». Dès lors, les filiales, groupées au sein de l'empire Rockefeller, sont censées devenir autonomes et souveraines. C'est une fiction administrative, puisque, par l'intermédiaire de la Standard Oil of New Jersey dont il est seul propriétaire, Rockefeller détient la majorité, parfois la totalité des actions des trente-trois compagnies qui constituaient l'empire officiellement fractionné. Les méthodes de gestion seront identiques dans toutes ces sociétés « indépendantes », et leurs dirigeants soumis à l'autorité de celui qui continue, à soixante-douze ans, à gouverner de manière occulte l'industrie et le commerce du pétrole.

Depuis la découverte, à Jennings, d'une source de pétrole exploitable, les planteurs, qui ont longtemps vécu de l'or blanc du coton, rêvent de trouver l'or noir du pétrole dans le sous-sol de leurs propriétés. Au fil des années, ce rêve deviendra pour beaucoup réalité, et l'on verra, dans le paysage bucolique du plat pays des bayous, se dresser un peu partout des derricks, puis des pompes à balancier qui tètent l'huile ou aspirent le gaz naturel, autre don de la terre. Car, avec l'arrivée de l'automobile, puis de l'avion, et l'abandon du charbon, qui alimentait les chaudières des navires et des usines, puis son remplacement par le fioul, la demande en carburant et en gaz ne cesse de croître. En 1902, on compte déjà, en Louisiane, soixante-seize compagnies pétrolières qui produisent cette année-là cinq cent quarante huit mille six cent soixante et onze barils, ce qui représente une

valeur de cent quatre-vingt-huit mille dollars et met le baril à moins de trente-cinq cents. Dès 1906, la production passe à neuf millions de barils de pétrole. En 1909, est mise en service, sur la rive droite du Mississippi, en face de Baton Rouge, la première raffinerie construite par la Standard Oil of New Jersey, tandis que l'on enterre des pipe-lines pour relier à cette usine les principaux centres de production.

Pour l'État de Louisiane, pétrole et gaz naturel deviennent une ressource majeure, car les royalties perçues sur l'extraction du pétrole et du gaz, ainsi que les taxes sur les produits dérivés du brut représentent des dizaines, puis bientôt des centaines de millions de dollars[1]. Cette manne permettra l'amélioration du réseau routier, le renforcement des levées, le percement de nouveaux canaux, la construction d'écoles, d'universités, d'hôpitaux, la création de nombreux emplois – plus de cent mille –, et contribuera largement au développement des villes voisines des gisements.

Sur un air de jazz

Aucun historien du jazz ne s'avise, encore aujourd'hui, de donner la date de naissance exacte d'un phénomène qui allait apporter à la musique ce que le pétrole offrit à l'industrie.

« C'était peut-être avant la fin du XIX^{e}, peut-être un peu avant », a écrit Alain Gerber[2]. James Lincoln Collier, longtemps musicien professionnel, ayant interrogé des vieux musiciens « qui ont vécu l'époque à laquelle le jazz a commencé à sortir des ghettos », ne doute pas de son origine louisianaise. Il affirme : « La musique de jazz est bien née à La Nouvelle-Orléans et dans les environs de cette ville, et la musique de jazz s'est répandue, pas toujours par les bateaux à aubes, dans le reste des États-Unis[3]. »

On sait en revanche, quoi qu'en pensent les puritains, que le jazz a grandi dans les bordels de Storyville. D'après les jazzmen, les pianistes des maisons de plaisir furent sans doute les premiers à improviser, avec une liberté rythmique jusqu'alors inconnue, des airs nouveaux, synthèse des musiques européennes et africaines. Mélopées des esclaves, chants plaintifs des cueilleurs de coton, hymnes religieux des Noirs, blues et ragtime

semblent avoir été les composantes d'un art musical universellement reconnu après la Première Guerre mondiale et admis, de nos jours, comme une donnée culturelle évidente.

D'après Hugues Panassié, critique musical et fondateur du Hot Club de France, le jazz « est une manière de jouer d'un instrument de musique analogue au style vocal noir, c'est-à-dire "flexible", pleine d'inflexions, de glissandos, avec un vibrato très marqué et rapide sur les notes tenues[4] ».

Avant la guerre de Sécession, les esclaves noirs de La Nouvelle-Orléans, domestiques, débardeurs ou mariniers, étaient autorisés à se réunir, le dimanche, sur Congo Square, aujourd'hui Beauregard Square, pour chanter et danser après avoir psalmodié des cantiques dans leurs églises. Grattant le banjo importé des Antilles, et battant le tambour africain en bambou, ils dansaient la bamboula, qui devait son nom à l'instrument primitif dont ils tiraient des rythmes syncopés. Les airs les plus demandés à l'époque, *Musieu Banjo* et *Danse Calinda,* étaient connus de tous.

L'originalité de ces accords, qui surprennent les passants, réside dans les rythmes entrecroisés ou opposés, sans tempo défini, sur lesquels s'exerce l'inspiration d'interprètes ignorant le solfège et jouant d'instinct. Une râpe à pommes de terre, un trousseau de clés, des baguettes de bois, un bidon étaient parfois promus instruments de percussion. Il s'agissait avant tout de faire des bruits, harmonieux si possible. Ces musiques, alors dites « nègres » par les Blancs, détonnaient avec celles des nombreux *brass bands*, fanfares aux sonorités cuivrées, qui animaient les parades de Mardi gras et accompagnaient les enterrements. Elles se distinguaient des airs de danse européens, quadrilles, valses et polkas, joués par les instrumentistes noirs ou mulâtres dans les théâtres, les loges maçonniques, lors des sauteries de plantation, dans les bals des Blancs, ceux des gens de couleur libres, et celui, fameux entre tous, des belles octavonnes en quête d'un amant fortuné.

La bonne société branchée de l'époque, qui avait accepté le blues, apprécia le ragtime, première ébauche du jazz, et on entendit à La Nouvelle-Orléans, dans les soirées dansantes, le violoniste John Robichaux interpréter, avec le trompettiste Jack Laine, dit Papa Laine, le quadrille français *Praline*, transformé en ragtime sous le titre *Tiger Rag,* ce qui enthousiasma les invités. Ces derniers réclamaient aussi aux musiciens l'air

à succès *My Ragtime Baby*, composé par Fred Stone en 1893, et l'inusable *Maple Leaf Rag*, dû en 1899 à Scott Joplin, pianiste texan exilé à Saint Louis, dans le Missouri.

Cette manière de faire de la musique révulsa longtemps les mélomanes, auditeurs des orchestres symphoniques au concert et à l'opéra.

En 1918, alors que le jazz a droit de cité, même à Chicago, New York, Londres et Paris, le *Times-Picayune*, premier quotidien de La Nouvelle-Orléans, condamne ceux qui l'écoutent et le savourent : « Les airs de jazz sont la manifestation des goûts humains les plus bas. Sur certaines natures, ce vacarme dépourvu de sens a un effet excitant, voire intoxiquant, comme les couleurs crues, les parfums violents et le plaisir sadique de la vue du sang et de la chair. Pour ceux-là, la musique de jazz est un délice ; elle leur procure une volupté sensuelle, plus intense et bien différente de la langueur d'une valse viennoise. » À cette même époque, les clubs féministes entendent eux aussi lutter contre la propagation de ces rythmes et de ces sonorités dont la sensualité latente effarouche les vierges sur le retour…

Bien longtemps après ces manifestations de rejet, le jazz sera encore jugé avec condescendance et incompréhension par Pierre Boulez, éminent chef d'orchestre et compositeur, qui ne voudra y voir « qu'un simple objet de consommation à l'usage des boîtes de nuit », une « musique d'ameublement[5] ».

Quant à l'étymologie du mot jazz, qui n'apparaîtra imprimé que le 6 mars 1913 dans le *Bulletin* de San Francisco, révèle Lucien Malson[6], elle reste encore un sujet de controverse entre spécialistes. Le dictionnaire étymologique Larousse évacue la question en le disant « d'origine obscure » ! Certains philologues y voient un dérivé du français jaser, babiller, révéler des choses confidentielles. Les Anglais croient y reconnaître une corruption du mot *jasm*, énergie, vitalité, et en argot américain, jazz signifie hâter, accélérer, bousiller. À La Nouvelle-Orléans, pour stimuler les musiciens, les inciter à jouer avec vigueur, plus vite et plus fort, le public criait souvent : « *Jazz it !* »

Les six gamins de douze à quatorze ans qui, un jour de 1897, se réunirent pour former ce que l'on considère comme l'embryon des orchestres de jazz, le Lacoume's Razzy Sazzy Spam Band, ne se posaient pas ce genre de questions.

Emile Lacoume, dit Stalebread, Pain rassis, dirigeait cette formation de va-nu-pieds, au sens propre du terme, ainsi que le montre une photographie de 1899. Très doué, cet Acadien, à l'origine violoniste, jouait indifféremment du banjo, de la mandoline, de la cithare. Emile Banrod, dit Whiskey, jouait de l'harmonica, Willie Bussey étirait le bandonéon ; son frère Frank, dit Monk, pinçait les cordes d'une cithare ; le bassiste, dit Chinese, avait fabriqué lui-même sa basse avec une caisse, un liteau de bois et des fils de fer. Celui qui répondait au sobriquet de Warm Gravy, Sauce pimentée, s'était confectionné un banjo avec une boîte à cigares, un bout de manche à balai et des fils métalliques. Harry Gregson, la voix du groupe, qui plus tard deviendra capitaine des détectives de La Nouvelle-Orléans, chantait en usant d'un tuyau de gouttière comme haut-parleur…

Aussi étrange que cela puisse paraître aujourd'hui, cet ensemble, qui se nommait lui-même Family Haircut, Famille Coupe de cheveux, et dont seul le chef savait lire une partition, produisait une musique rythmée, entraînante, aux sonorités grinçantes, mais qui, par sa nouveauté, retenait l'attention de l'auditeur.

Le Lacoume's Razzy Sazzy Spam Band, qui avait débuté sur les trottoirs de Storyville, fut bientôt engagé pour animer les pique-niques familiaux. Puis, quand les musiciens purent se payer des chaussures, remplacer leurs vêtements pouilleux par des chemises blanches, soutenir leur pantalon avec des bretelles et non plus avec des ficelles, acquérir de vrais instruments de musique, on les entendit dans les cabarets, restaurants et bordels à la mode, et même à la French Opera House, quand ils n'accompagnaient pas les Shields Brothers, Eddie, Larry et Harry, animateurs de l'Original Dixieland Jazz Band.

Dans les années 1920, Emile Lacoume qui, bien qu'à demi aveugle et ventripotent, portait le smoking avec élégance, intégra seul l'orchestre Four New Orleans Jazz Babies, puis, en 1922 celui, très coté, du Lavida Dance Hall, dans le Vieux Carré, avant de rejoindre la Halfway House à City Park.

Quand il mourut en 1946 à l'âge de soixante et un ans, les musiciens de La Nouvelle-Orléans lui firent, en musique, d'impressionnantes funérailles. Au cimetière de Metairie, sur la stèle du caveau de la famille Lacoume, on grava sous son nom, « *Originator of Jazz Music* », ce qui invite le passant à reconnaître six gamins des rues comme les véritables fondateurs du jazz.

Dans les maisons de plaisir de Storyville, les tenanciers demandaient au pianiste ou à l'orchestre de créer une ambiance festive sans trop monopoliser l'attention des clients, venus pour goûter d'autres plaisirs. Il arrivait cependant que, négligeant les avances des belles de service, des mélomanes sans préjugés vinssent dans les établissements les plus huppés pour écouter, en vidant une bouteille de champagne, une musique aux résonances et aux rythmes inédits.

C'est ainsi que Buddy Bolden, né en 1877, barbier de profession, d'abord cornettiste de l'orchestre de Billy Peton, se fait remarquer, dès 1897, avec son propre orchestre le King Bolden Orchestra que l'on considère comme la première véritable formation vouée au jazz. Il se produit au Old Fellows Hall, dans Perdido Street. Interné en 1907 dans le service psychiatrique de l'East Louisiana Hospital, il y mourra en 1931.

C'est à cette époque qu'émergent du lot les futures vedettes internationales de cette musique conquérante. À quinze ans, Tony Jackson, le plus célèbre *Professor* de Storyville, anime, comme Jelly Roll Morton, les nuits du Mahogany Hall, de Lulu White, et de la Willie Piazza's House, de la Countess Willie. Tony accompagne souvent au piano les Pretty Babies, trois demoiselles noires qui chantent habillées en fillettes sages, avec des nœuds dans les cheveux. Compositeur prolixe, il trouve le temps de proposer aux éditeurs de musique des douzaines d'airs qu'il vend cinq dollars, comme le fameux *Some Sweet Day.*

Autre célébrité : Louis Armstrong qui disait, en se rajeunissant de deux ans, être né le 4 juillet 1900, jour anniversaire de l'indépendance des États-Unis. Il a commencé à apprendre la musique, le cornet puis la trompette, à l'âge de dix ans dans l'orchestre du Colored Waif's Home for Boys, le foyer des enfants abandonnés, sorte de maison de correction. Les juges du tribunal pour enfants l'y avaient envoyé après qu'il avait emprunté le revolver d'un compagnon de sa mère et échangé, en pleine rue, des coups de feu avec un garnement du Storyville noir, le quartier le plus sordide où il vivait une enfance difficile. Son père ayant déserté le foyer, sa mère lavandière, une petite Noire dodue pleine de charme, aussi aimante que peu vertueuse, changeait souvent d'amant, tandis que le petit garçon suivait, avec plus ou moins d'assiduité, les cours d'une école élémentaire voisine.

Le Storyville noir, où bastringues et tripots reçoivent manœuvres, débardeurs, hommes de peine, noirs et blancs, qui paient de dix à vingt cents un bref échange avec une fille, noire ou mulâtre, est fréquemment le théâtre de rixes. On y use aisément du couteau ou du revolver, et la police se soucie peu de retrouver les auteurs de crimes. On y joue aussi de l'argent aux dés, et c'est là, sans doute, que Louis apprit la maîtrise d'un jeu qu'il pratiqua jusqu'à la fin de sa vie. C'est là aussi qu'il reçut une éducation sexuelle des plus grossière en voyant les prostituées danser sur les comptoirs le *slow drag*, danse qui, d'après James Lincoln Collier, « ressemblait à une copulation à la verticale ».

Le jeune Armstrong, devenu le meilleur musicien de l'orchestre du foyer des enfants abandonnés, fut repéré par Joseph Oliver, dont le Onward Brass Band assurait des parades et animait les soirées dansantes du Pete Lala's. Engagé par le King, il devient le trompettiste que tout le monde veut entendre. Il conduira pendant des années, lors du carnaval, la parade noire de King Zulu, avant d'être choisi comme roi du défilé Zulu lors de Mardi gras 1949.

Sydney Bechet, né en 1897 à La Nouvelle-Orléans, animait, en 1911, de son inimitable saxophone, la formation du Pete Lala's avant de joindre le Brother's Silver Bells Band, nouvel orchestre de King Oliver. Il s'installera en France en 1951.

Au cours des années 1920, les orchestres fameux comme le Tuxedo, l'Original Dixie Jazz Band ou le Peerless Orchestra, qui ont acquis l'estime des amateurs de jazz, sont invités à conduire les parades et à animer les bals des clubs huppés, comme le Boston et le Pickwick. Ils se produisent au Yacht Club, au casino du fort espagnol, dans les grands hôtels et au cours de soirées privées qu'organisent, dans leurs belles demeures de Saint Charles Avenue, ceux que le bon peuple de La Nouvelle-Orléans appelle les « millionnaires ». Ces formations sont souvent dotées d'une chanteuse, comme Esther Bigeou, dite Creole Songbird, Ann Cook, qui susurre le blues, Edna Mitchell, qu'on vient entendre au restaurant de Tom Anderson, Dorothy Lamour, beauté pulpeuse qui deviendra Miss New Orleans en 1931 et accomplira une longue carrière au cinéma sous la direction, entre autres, de Cecil B. De Mille et John Ford.

Moins connus sont les rares orchestres de femmes d'où émerge le New Orleans Zither Club, fondé et dirigé par un jeune compositeur viennois, Victor Huber. Toutes citharistes distinguées, ces neuf demoiselles blanches, vêtues de longues et très pudiques robes blanches, col ras du cou, jouent pour les œuvres de charité mais donnent aussi des concerts dans les théâtres, comme Tulane Hall et l'Athenaeum.

De très nombreux musiciens – Raymond J. Martinez, en a recensé plus de mille dont le talent a été reconnu[7] – assureront la renommée de La Nouvelle-Orléans comme berceau du jazz.

Plus tard, Mahalia Jackson, née à La Nouvelle-Orléans en 1911, deviendra la reine du gospel dans le monde entier.

Antoine, dit Fats, Domino, né en 1928 à La Nouvelle-Orléans, pianiste, animera dans sa ville natale le Hideaway Bar de son style boogie-jazz, avant d'acquérir une réputation internationale comme chanteur, compositeur et chef d'orchestre.

Ella Fitzgerald, née en 1917 et considérée par certains comme la plus grande chanteuse de jazz, si elle n'est pas louisianaise – elle est née en Virginie – est une vraie fille du Sud à l'enfance tourmentée.

Quant à la musique de Louisiane, dite cadienne, maintenant connue dans le monde entier, elle est, un peu comme sa cuisine, le reflet de son histoire et de ses successives vagues de population.

Dans le sud-ouest de l'État, région principalement occupée par les descendants d'Acadiens, les instruments de prédilection restent le violon et l'accordéon, parfois le triangle et le « frottoir ».

Cette musique des Cajuns, aux origines rurales françaises, a des liens avec la musique dite *country* ou *country and western*, aux sons celtes, des émigrés venus d'Irlande et d'Écosse.

La musique des Noirs de la région, influencée par le gospel, le blues, puis le jazz, pour donner le rhythm'n' blues des années 1940, est devenue le *zydeco*. Selon certaines sources, ce mot serait issu de la prononciation déformée du mot français « haricots ».

La frontière entre les deux genres est assez imprécise et la guitare électrique se mêle maintenant aux autres instruments, plus typiquement représentatifs des Cajuns.

Le premier enregistrement de *Cajun music* fut réalisé à La Nouvelle-Orléans en avril 1928 : *Allons à Lafayette*, par l'accordéoniste Joe Falcon et son épouse, la guitariste et chanteuse Cleoma Breaux. Ils participaient tous deux à de nombreux fais-dodo, ces soirées festives, musicales et dansantes de la population acadienne.

Hôtels et théâtres flottants

Les musiciens de La Nouvelle-Orléans, on peut aussi les entendre sur la scène mouvante du Mississippi. Ils se produisent à bord des paquebots fluviaux qui, au fil des années et des progrès techniques, sont devenus de vrais palaces, plus souvent encore sur les *showboats*, théâtres et cirques flottants dotés de salles de spectacle, de pistes de danse. Ces vapeurs, propulsés par des roues à aubes – une seule large, qui mouline l'eau à la poupe, ou deux latérales, aux flancs du bateau, sous des tambours de tôle décorés par les peintres –, n'embarquent pas de passagers, mais des troupes de comédiens, des orchestres, des solistes réputés et des chanteurs.

Les *showboats* s'amarrent souvent à la rive, devant petites villes et villages, pour offrir aux habitants des distractions qu'on ne trouve que dans les grandes cités. Parmi les acteurs et actrices en activité « sur la rivière » figurent des comédiens, des musiciens et des chanteurs réputés. Les riverains viennent à bord assister au spectacle, mais il arrive aussi qu'une troupe débarque pour donner une représentation dans une salle, comme à Baton Rouge, à Natchez ou à Vicksburg.

Depuis l'escale, à La Nouvelle-Orléans, du premier Floating Theatre lancé à Pittsburgh en 1831 par l'acteur anglais William Chapman qui, avec sa famille, jouait au long du fleuve les pièces de Shakespeare et de Kotzebue, le répertoire s'est actualisé. On donne maintenant des vaudevilles, des pièces édifiantes comme *la Case de l'oncle Tom*, d'après le roman de Mrs Beecher-Stowe, des mélodrames comme *la Tour de Nesle*, d'Alexandre Dumas, et les *minstrels*, tel Horace Jefferson qui s'accompagne au banjo, chantent les couplets de Stephen Foster que les auditeurs reprennent au refrain.

C'est à bord du *Dixie Belle*, du *SS Capitol* et du *Sydney* que résonne, en 1919, la trompette inspirée de Louis Armstrong, vedette de l'orchestre

itinérant de Fate Marable.

La compagnie French's New Sensation, du nom de son propriétaire, Augustus Byron French, possède cinq *showboats*, dont certains peuvent accueillir cinq cents spectateurs. On rencontre aussi, sur le fleuve, le Floating Circus Palace, construit à Cincinnati et armé par M. Barnum. On y donne devant mille spectateurs des représentations avec clowns, gymnastes, cavaliers, et la ménagerie compte cent cinquante animaux.

L'attrait des *showboats* fut si grand pour les Américains du Nord que la vie à bord inspira, en 1926, un roman à Edna Ferber[8], chantre de l'épopée américaine. Jerome Kern et Oscar Hammerstein II tirèrent de cet ouvrage la comédie musicale *Show Boat*, pour la première fois représentée à Broadway par le Ziegfeld Theatre avec, en vedette, Paul Robeson. Porté à l'écran en 1953 par George Sidney, avec Ava Gardner, *Show Boat* a immortalisé la riche aventure des théâtres flottants dans la nostalgie du Vieux Sud.

Entre 1890 et 1910, la flotte fluviale s'est considérablement accrue et transformée. L'aménagement intérieur, l'ameublement et la décoration des vapeurs pour hommes d'affaires, touristes et aventuriers de tout acabit, s'inspirent des transatlantiques et des grands hôtels urbains. Même les unités qui, comme le *J. M. White* ou le *Natchez*, transportent à la fois quatre mille balles de coton et des voyageurs, offrent à ces derniers des commodités acceptables, dans un décor *gingerbread*[9] *e*t sur des ponts-promenades abrités qui font oublier la cargaison, empilée sur la plage avant du bateau.

À la veille de la Première Guerre mondiale, quatre-vingts lignes de vapeurs opèrent sur le Mississippi, le Missouri et l'Ohio, ce qui représente plus de six cents vapeurs voués au transport des personnes ou au divertissement des riverains, soit un dixième des bateaux naviguant sur le fleuve au commencement du XX^{e} siècle.

Si la navigation commerciale est contrôlée, depuis 1879, par la Mississippi River Commission, créée par le Congrès des États-Unis, la concurrence entre armateurs reste vive. Elle joue plus, maintenant, sur le confort et la qualité du service que sur la vitesse, comme au temps de la course entre le *Robert E. Lee* et le *Natchez*. S'il arrive encore que des

capitaines se lancent des défis, ils ne sont plus aussi téméraires que leurs devanciers, qui sollicitaient les chaudières jusqu'à les faire exploser.

À La Nouvelle-Orléans, on se souvient qu'entre 1810 et 1850, quatre mille cent quatre-vingts personnes périrent au cours d'accidents de navigation, et les premières statistiques de 1880 révélèrent qu'en deux ans, les chaudières d'un vapeur sur dix avaient explosé à la suite de surchauffes démentes, encouragées par les paris des passagers.

Aliment traditionnel des bouilloires, ainsi que les Acadiens nomment les chaudières, le bois a été remplacé par le charbon, lui-même relayé vers 1910 par le fioul. Les bateaux sont plus grands, plus rapides, plus sûrs, plus luxueux. Dès l'avènement du siècle, l'électricité, produite à bord par des dynamos, s'est substituée au pétrole lampant, source d'odeurs déplaisantes et générateur d'incendies.

L'explosion et l'embrasement à quai, le 15 novembre 1849, du vapeur *Louisiane*, qui firent quatre-vingt-six morts et de gros dégâts sur les docks de La Nouvelle-Orléans, sont encore présents dans les mémoires, et l'on sait que le feu constitue toujours, pour ces longs bateaux de bois, une menace permanente.

Sur les nouveaux bâtiments, les appliques à contrepoids, qui éclairent les cabines, les torchères des coursives, comme les lustres à pendeloques de cristal des restaurants et des salons, répandent une lumière franche dispensée par ce qu'on appelle encore la Fée Électricité.

Ces hôtels flottants, dont le tirant d'eau ne peut dépasser un mètre, le Mississippi étant peu profond, n'ont pas la silhouette élégante d'un transatlantique, ni même celle, affinée, des bateaux à roues que l'on voit à la même époque sur le lac Léman et dont certains sont encore en service au XXIe siècle. Ils offrent néanmoins des agréments comparables à ceux des meilleurs hôtels des grandes villes.

Avec ses trois ponts, un vapeur du Mississippi, à plat-bord débordant, a l'aspect lourdaud d'un immeuble de trois étages, parallélépipède droit établi sur une coque d'où émerge une sorte d'*altana* à la vénitienne. C'est le château du navire où se tiennent le capitaine, le timonier et, à l'occasion, le pilote. Même si les hautes et fines cheminées jumelles ont parfois été remplacées par une seule, plus courte et trapue, c'est bien une épaisse

fumée qui, de loin, annonce, avec les sons nasillards d'un *calliope*, orgue à vapeur jouant *Yankee Doodle* ou *Dixie*, l'arrivée d'un *steamboat.* Il présente son étrave et non son flanc à la rive. La passerelle, dite chemin-planche, suspendue par des potences à la proue du bateau, est abattue sur la berge pour permettre le débarquement des passagers aussi bien que le déchargement de la cargaison.

Les plus sûrs et les plus appréciés de ces bâtiments, comme le *Grand Republic* ou le *Richmond*, sont pareillement conçus, tout comme le *Delta Queen*, superbe paquebot fluvial lancé en 1926[10].

On pénètre sur ce dernier par un vaste hall de réception lambrissé, au plancher couvert d'une moquette à ramages. Un large escalier à la française, en éventail, marches de chêne ciré, rampes de fer ouvragé, s'élève du pont principal au pont supérieur, entre deux colonnes d'acajou.

Le grand salon, pourvu de fauteuils, de canapés, de bergères, de guéridons, reçoit la lumière du jour par des baies qu'obstruent, la nuit venue, des rideaux retenus par de riches passementeries. Sous un plafond à caissons, la blancheur des cloisons à frises et festons dorés met en valeur des gravures représentant des paysages, des bateaux et, comme sur tous les vapeurs, la fameuse course au cours de laquelle le sudiste *Robert E. Lee* l'emporta sur le nordiste *Natchez.*

Entre les portraits de fameux capitaines d'eau douce comme Horace Bixy, LeVerrier Cooley ou Ernest Wagner, on reconnaît parfois le général Robert Lee, ce qui n'enchante pas les Américains du Nord, et aussi le visage de Mark Twain, moustachu courroucé.

Dans les cabines, les lits ont remplacé les couchettes superposées, et chaque chambre possède son cabinet de toilette, approvisionné à la demande en eau chaude par un porteur. Tout l'équipage, hormis le capitaine, les officiers et le chef mécanicien, est noir ou mulâtre. Des stewards en uniforme et des femmes de chambre veillent au bien-être des passagers. Au restaurant, un majordome stylé commande aux serveurs en veste blanche, et les convives disposent d'un menu calligraphié, composé par un chef blanc assisté de marmitons. Les couverts sont d'argent, les porcelaines, de Chine, les verres et coupes, de Baccarat. Les vapeurs les plus rapides, empruntant le Mississippi et l'Ohio, mettent entre cinq et sept jours pour relier La Nouvelle-Orléans à Louisville, dans le Kentucky.

Pendant la journée et jusqu'à vingt-deux heures, on peut jouer aux cartes : poker, whist, boston. Les joueurs professionnels, habitués des vapeurs, trouvent là qui plumer. Les dames papotent et font de la tapisserie. Le dimanche, elles chantent des hymnes et, tous les soirs, on danse valses et polkas ou l'on goûte plus ou moins cette musique nouvelle, dite jazz, invention sudiste, interprétée par des artistes dont on veut oublier qu'ils ont fait leurs débuts sous les lanternes rouges du très mal famé Storyville.

Sur le long boulevard liquide qui va du nord au sud de l'Union, la navigation est, en ce temps-là, dense et malaisée.

« Aucune formule ne peut contenir le Mississippi tout entier. Toute la vie d'une nation dans son ampleur y est présente. Le courant du fleuve charriait toute la gamme des expériences humaines », a écrit Bernard de Voto, rédacteur en chef de *Harper's Magazine*[11].

Des barges de toutes tailles, tirées par des remorqueurs, descendent vers La Nouvelle-Orléans, transportant produits fermiers et manufacturés, embarqués au long du fleuve et de ses affluents et destinés à l'exportation. D'autres chalands remontent le courant pour porter, aux villes privées de port maritime, tout ce que les cargos venus du Havre, de Liverpool, de Bordeaux ou de Lisbonne livrent à l'Amérique. À ces bâtiments de commerce s'ajoutent des embarcations de tout genre, yachts, barques, péniches, pirogues, dont les barreurs ne respectent pas toujours les règles de navigation et que détestent les capitaines des paquebots dont ils gênent la progression. Quant aux trains de grumes liés par des filins, ils se déplacent maintenant entre deux remorqueurs ou guidés par un pousseur, mais leur masse encombrante leur assure encore une impérative priorité, comme aux premières années du siècle. Ces grands radeaux sont à l'origine de nombreuses collisions.

Le fleuve lui-même tend des pièges aux vapeurs. Bien que l'État de Louisiane ait dépensé, entre 1865 et 1903, vingt-trois millions de dollars pour l'entretien des levées dont la surveillance a été confiée à l'United States Army Corps of Engineers, on ne peut pas toujours contenir les débordements du Père des Eaux. En 1882, il avait inondé seize paroisses, causant douze millions de dollars de dégâts et obligeant douze mille personnes à quitter leur foyer.

En période de crue, le Mississippi, au cours indolent et sinueux, dédaigne d'emprunter ses méandres, comme si, redevenu le Meschacébé des Indiens, il se souvenait que la ligne droite est le plus court chemin vers le golfe du Mexique, ou comme s'il décidait de prendre ses aises et de s'étaler dans les champs après avoir enjambé les levées. Les capitaines des grands vapeurs, et même les pilotes aguerris sont alors dans l'incertitude pour repérer le chenal navigable et, quand le cours d'eau capricieux décide de regagner son lit, il n'est pas rare – des photographies le prouvent – de voir un *showboat* ou un paquebot, au sec, au milieu d'une plantation de coton ou de canne à sucre, à cinq cents mètres du fleuve où l'on aura bien du mal à le reconduire.

Tous ceux qui naviguent sur le Mississippi doivent compter avec les fréquents brouillards et l'arrivée soudaine d'un ouragan. Les pilotes sont attentifs aux bancs de sable, que le courant déplace, afin d'éviter échouage ou talonnage. Des marins munis de perches sont chargés d'écarter de la route du vapeur tout ce qui dérive au fil de l'eau, épaves, bidons, tonneaux, madriers, débris de toutes sortes. Les arbres déracinés au cours des crues, souvent à demi immergés, leurs racines reposant sur le fond, feuillage affleurant la surface, sont les pires destructeurs des roues à aubes.

En ce temps-là, les aléas de la navigation fluviale ne diminuent en rien l'enseignement et le plaisir d'une croisière ou d'un voyage d'affaires sur le Mississippi. À bord de ces arches socialisées règne une ambiance intemporelle, faite de lenteurs composées, de romantisme *Antebellum*, de rencontres inattendues, de farniente, de bonne chère, de musique et du spectacle obsédant de la nature subtropicale. Quand, au long des berges, les ondes propagées jusqu'à leur territoire par les roues à aubes d'un vapeur alertent avocettes, hérons bleus et ibis, les échassiers dressent entre les roseaux leur tête fine et lancent les cris rageurs de dîneurs dérangés. Les alligators, tirés de leur somnolence trompeuse, montrent hors d'eau leur mufle hideux.

Le voyageur croit alors reconnaître, dans un déroulé du temps et de l'histoire, le monde primitif des découvreurs, de Cavelier de La Salle à Bienville, puis, s'il a lu Chateaubriand, la hutte d'Atala sous les pacaniers. Tels des intrus, derricks et pompes à balancier offusquent parfois le regard que retient bientôt, au bout d'une allée de chênes centenaires, l'apparition

du manoir blanc, à fronton grec, d'un planteur fortuné, ce bourbon pour qui, dans les champs de cotonniers, près d'un demi-siècle après l'abolition de l'esclavage, des Noirs libres perpétuent des gestes d'esclaves.

Une métropole sudiste

Lors du recensement de 1900, la Louisiane compte deux millions cent quarante-sept mille cent soixante-quatorze habitants, dont deux cent quatre-vingt-sept mille résident à La Nouvelle-Orléans. La moitié sont des Noirs. C'est alors la douzième ville la plus peuplée de l'Union ; l'industrialisation y a fait se multiplier les entreprises. Quatre mille trois cent cinquante usines ou ateliers emploient quarante-deux mille ouvriers qui fabriquent, en moyenne, chaque année, la valeur de cent vingt millions de dollars de produits manufacturés. Le port, par où transitent annuellement plus de quatre mille navires, tant fluviaux que transatlantiques, rapporte à l'État plus de cent millions de dollars en droits divers.

Le Board of Commissionners use de cette manne et d'un emprunt de deux millions de dollars, à cinq pour cent d'intérêt, pour agrandir et moderniser les installations portuaires.

« En 1910, sous la présidence de H. McCloskey, des quais en béton armé remplacèrent les anciens pontons de bois, et des hangars métalliques assurèrent la protection des marchandises de valeur », rappelle Jacques Chirac[12]. Sur les rives du fleuve, les docks s'étirent bientôt sur quinze kilomètres.

La ville ne cesse de grandir, entre le fleuve et le lac Pontchartrain, et des nouveaux quartiers dont les rues se coupent à angle droit, comme dans le Vieux Carré, dessiné en 1721 par Adrien de Pauger, sortent de terre, parfois dans des zones inondables. Cela causera à plusieurs reprises d'énormes dégâts et des pertes en vies humaines.

En 1909, les autorités municipales ont décidé de créer un nouveau secteur, promu à la construction d'immeubles modernes, sur des terrains nivelés, le block 400, entre les rues Royale et Chartres. De nombreuses petites maisons, plus que centenaires, faites de bois de cyprès, de plâtre et de bousillage, mélange de paille hachée et de terre, ou du type colonial

français, de « brique entre poteaux », sont alors démolies. Aujourd'hui encore, les défenseurs du patrimoine architectural de la ville déplorent la destruction de ces « désuètes et irremplaçables demeures », comme les appelle le photographe Stuart M. Lynn[13].

Sur les sites ainsi dégagés s'élèvent des constructions de brique, à la façade crépie, comportant trois ou quatre étages, dont le rez-de-chaussée abrite aussitôt des commerces achalandés par la bourgeoisie et les touristes. Antiquaires, parfumeurs, fleuristes, bijoutiers, boutiques de souvenirs, galeries d'art vont donner au quartier un attrait qui perdure. Dans ce même espace apparaît aussi un nouveau palais de justice dévolu aux seuls procès civils.

Canal Street, qui bénéficie de l'éclairage électrique depuis 1882, alors que les autres quartiers n'en jouissent que depuis 1886, est devenue une des plus belles avenues des grandes villes de l'Union. Cinq lignes de tramways électrifiés y circulent maintenant. L'extension de celles-ci oblige la municipalité à déplacer, en 1901, la statue de Henry Clay, dressée depuis 1860 au carrefour de Canal Street et Saint Charles Street, lieu de rassemblement traditionnel lors des manifestations. La décision d'exiler le célèbre homme d'État sur Lafayette Square souleva une vague de protestations qui ne furent pas entendues. Faciliter la circulation urbaine, devenue dense et confuse, est déjà alors un impératif devant lequel doit céder le souvenir patriotique.

Si, longtemps, l'immeuble le plus imposant de Canal Street fut Custom House, vaste siège de la Douane fédérale, on y voit grandir des immeubles de rapport, de nouvelles banques, les sièges sociaux des compagnies d'assurance et maritimes, ainsi que des grands magasins dans le style haussmannien, comme Maison Blanche, fondé en 1897 par Isidore Newman, un émigrant allemand, banquier et philanthrope. Cette entreprise connut dès son ouverture un tel succès et, partant, une telle prospérité que son propriétaire fit démolir en 1908 le building de cinq étages et sa coupole, qui abritaient les rayons variés, pour les remplacer, l'année suivante, par un immeuble de treize étages. Assidûment fréquenté par les citadins jusqu'en 1992, Maison Blanche a été cédé au groupe hôtelier Dillard pour devenir, en 1998, l'hôtel Ritz Carlton.

À l’exemple des grands magasins parisiens ou londoniens, comme Au Bon Marché, établi en 1876, ou Harrods, en 1849, ces nouveaux bazars offrent tout ce que peut désirer une femme élégante, bonne maîtresse de maison, de la lingerie aux cosmétiques en passant par la mode, l’ameublement et ce qui est nécessaire pour dresser une belle table, porcelaine, cristaux, argenterie. Un gentleman y trouve aussi bien une veste de chasse qu’un rasoir mécanique anglais et des cravates de soie importées d’Italie.

Les nouveaux établissements de ce genre font concurrence à Holmes, le plus ancien des grands magasins du sud des États-Unis, ouvert à La Nouvelle-Orléans en 1842 par Daniel Henry Holmes. Ce natif de l’Ohio, descendant d’émigrés irlandais, employé à New York de Lord and Taylor, a été envoyé en 1836, à l’âge de vingt ans, à La Nouvelle-Orléans, parce qu’il parle français, pour diriger une succursale du grand magasin new-yorkais. Il a appris la langue des anciens colons chez les Levassor, famille venue de France à Cincinnati, au commencement du XIX^e^ siècle. Après six années au service de Lord and Taylor, vint à Holmes le désir de fonder, sur Canal Street, sa propre entreprise, et ce fut une réussite.

Traité dans le style Gothic Revival sur quatre étages, le grand magasin Holmes restera, jusqu’en 1989, une firme chère au cœur des Louisianais. La grosse horloge au-dessus de l’entrée principale était un jalon connu de tous. « Rendez-vous sous l’horloge de Holmes », disaient les amoureux et les amis qui souhaitaient se rencontrer en ville.

C’est sous cette pendule, qui ne donne jamais l’heure exacte, que des millions de lecteurs ont fait la connaissance du gargantuesque Ignatius J. Reilly, personnage typiquement néo-orléanais de l’écrivain louisianais John Kennedy Toole[14].

La devise commerciale de Daniel Henry Holmes, qui, sans doute un peu misogyne, n’employait que des hommes, a été beaucoup reprise. « Offrir le meilleur produit et le meilleur service au plus bas prix » : tel était son engagement. Innovation elle aussi imitée : un livre des réclamations était à la disposition des clients insatisfaits. Pendant cent cinquante ans, le grand magasin Holmes verra passer toutes les modes et sera une nouvelle fois restauré en 1964 avant d’être acquis par le groupe Dillard, en 1989, pour

devenir, en 1995, le Chateau Sonesta Hotel. Dans le bar, une plaque rappelle le passé du grand magasin et le nom de son fondateur.

Devenu millionnaire, Daniel Henry Holmes, qui resta toute sa vie profondément attaché à la langue française et au mode de vie européen, acheta une maison à Tours, où il fit de nombreux séjours jusqu'à sa mort en 1898.

C'est aussi sur Canal Street que musiciens et mélomanes se croisent dans un grand magasin voué à la seule musique. Philip Peter Werlein, pianiste et compositeur allemand, qui avait ouvert un premier commerce d'instruments de musique en 1842 à Vicksburg, a créé à La Nouvelle-Orléans, en 1850, à l'enseigne Werlein's for Music, un magasin qui va devenir une véritable institution pour tous les servants de la muse Euterpe.

La renommée de Werlein a vite franchi les frontières de l'État, et tous les musiciens, y compris des Européens, savent que, du Steinway de concert au banjo, en passant par le saxophone, la trompette, le violon, la guitare et le tuba, on trouve à La Nouvelle-Orléans les meilleurs instruments. C'est chez Werlein, à l'occasion éditeur de partitions, que viennent se pourvoir les premiers jazzmen. Dès l'apparition du disque, les amateurs sont assurés d'y découvrir les derniers enregistrements importés de New York ou de Chicago.

Ce temple de la musique, dont l'immense enseigne lumineuse domina pendant des décennies le toit du 605 Canal Street, a fermé ses portes en 1996. Werlein's for Music, haut-lieu du son, qui fut, durant plus de cent cinquante ans, visité par tous les musiciens de passage à La Nouvelle-Orléans, est aujourd'hui un restaurant, le Palace Cafe.

La vocation musicale de Crescent City, où l'on goûte autant l'opéra que les œuvres orchestrales classiques et la chansonnette, fut confirmée en 1890 quand la ville, dans le cadre du festival nord-américain de chant choral, accueillit soixante-quatre sociétés étrangères, fortes de mille sept cents chanteurs et chanteuses. Ces choristes se produisirent, avec ceux des cinq chorales locales et avec des orchestres, dans un hall de bois construit pour la circonstance, à Lee Circle, devant cinq mille spectateurs à chaque représentation.

L’automobile perturbatrice

L’apparition de véhicules à moteur dans une ville où le cheval, attelé aux charrettes comme aux landaus et aux bogheis, assure, depuis la colonisation, le transport des marchandises et des personnes, sème la confusion dans les déplacements urbains. Faire cohabiter l’hippomobile avec l’automobile est d’autant moins aisé que charretiers, livreurs, laitiers, cochers, gentlemen en cabriolet et cavaliers n’ont jamais observé scrupuleusement des sens de circulation séparés.

Chacun se fraie un chemin en empruntant la chaussée au plus court ou au plus confortable. En l’absence de code de la route, de feux de signalisation et de préposés au trafic, les croisements aux carrefours se négocient sans règles, généralement à l’estime, parfois avec l’autorité du plus rapide ou du plus lourd. Quant aux piétons, ainsi que le montrent des photographies de l’époque, ils traversent les rues où bon leur semble, louvoyant non sans risques entre les tramways, les attelages de toutes sortes, les triporteurs, les voiturettes à bras, les bicyclettes et, maintenant, l’automobile. Cette dernière n’est pas appréciée de tous. Pétaradante, elle effraie les chevaux, va plus vite que tous les autres véhicules, crache des gaz malodorants, s’annonce à coups de trompe autoritaires, et, parfois, gêne la progression des tramways sans tenir compte de l’existence de leurs rails.

Il faudra attendre 1910 pour que les autorités limitent la vitesse à quinze miles (25 kilomètres) à l’heure sur les routes droites, à huit miles (12 kilomètres) à l’heure dans les virages et en ville. Pour dépasser ou croiser un attelage, un buggy ou un char, le conducteur doit réduire sa vitesse à quatre miles (6,5 kilomètres) à l’heure. Tout achat d’automobile doit être déclaré au shérif, qui attribue au propriétaire un numéro, lequel sera inscrit en blanc à l’arrière de son véhicule. Pour dix dollars, le shérif délivre aussi à l’automobiliste une licence l’autorisant à conduire sa voiture. Cet embryon de réglementation et de permis de conduire ne prévoit pas, en revanche, la formation des conducteurs que certains appellent des mécaniciens !

Ce n’est qu’en 1912 que la municipalité de La Nouvelle-Orléans crée un peloton de policiers motocyclistes chargés de réguler le trafic, d’imposer à tous, aux attelages comme aux automobiles, la circulation séparée, droite et

gauche, et place aux carrefours des policemen casqués, comme les *bobbies* londoniens, munis d'un sifflet et d'un bâton.

Car, depuis que Frank Duryea, sur un véhicule à moteur de son invention, a gagné, le jour de Thanksgiving 1895, la première course entre Chicago et Evanston, en parcourant quatre-vingts kilomètres en neuf heures, l'automobile est devenue une industrie américaine fort productive. Dès 1906, le véhicule propulsé par un moteur à explosion cesse de ressembler aux chars à bancs, carrioles et cabriolets mécanisés, et acquiert l'aspect, le confort et la relative sécurité des voitures modernes.

Les taxis Renault, du type AX, sont parmi les premières « autos » – comme on commence à dire en contractant le mot – à circuler, à La Nouvelle-Orléans comme à New York, où l'on compte plus de mille véhicules de ce type en service, soit la moitié du parc des taxis.

La vogue du cabriolet Ford T, l'automobile préférée des médecins de campagne et dont sont dotés, en Louisiane, les dépanneurs du téléphone, n'empêche pas les gens aisés d'acquérir des Packard, comme celle qui relia San Francisco à New York en soixante et un jours, ou des Cadillac fabriquées à Detroit, plutôt que la Benz Victoria importée d'Allemagne, ou la Rolls-Royce Silver Ghost, la plus belle mais la plus chère des voitures anglaises.

Les Sudistes branchés, un peu chauvins, ont un goût prononcé pour la Dixie Junior, un roadster sportif fabriqué à Houston, au Texas voisin, et dotée d'un moteur de 24 chevaux. À Baton Rouge, en 1913, un riche commerçant, Joe Gottlieb, roule en Lozier, qu'il a payée six mille dollars ; le juge Harney Brunot conduit une Humpmobile ; et c'est à bord d'une Dodge que le docteur W. S. Cushman visite ses malades.

Les agents de tourisme, profession créée par Thomas Cook en Angleterre, prospèrent à La Nouvelle-Orléans où est vendu le guide de Benjamin Norman, libraire à Philadelphie, et le *Visitor Guide* publié par James Curtis Waldo, un ancien soldat confédéré reconverti dans le voyage organisé. Ces professionnels promènent les touristes étrangers et ceux des États du Nord sur les routes raboteuses, à bord de grandes décapotables, comme la Garford, dite Touring, construite dans l'Ohio, ou la Ford Model T, montée en double phaéton, qui embarque cinq personnes.

Au cours de ces années de découverte de l'automobile, on a retenu que celui qui fit le plus pour la promotion de celle-ci en Louisiane fut sans doute Ralph De Palma[15]. En 1909, ce Californien d'origine italienne, âgé de vingt-cinq ans, battit à La Nouvelle-Orléans le record mondial de vitesse en parcourant quatre-vingt-seize kilomètres en une heure.

Son succès, applaudi par des milliers de citoyens aussi stupéfaits qu'enthousiastes, suscita, dans les mois qui suivirent, un véritable engouement pour ces *motor cars* aux sièges capitonnés, à carrosserie laquée, pourvus de radiateurs et de lanternes de cuivre étincelant, qui roulaient en souplesse sur des pneumatiques et démarraient à la manivelle !

1. En 1982, année record, d'après *Louisiana Almanac*, l'État a reçu 624 millions de dollars de royalties, somme à laquelle s'est ajoutée la perception de 971 millions de taxes.

2. *Connaissance des voyages*, Paris, sans date.

3. James Lincoln Collier, *l'Aventure du jazz*, Albin Michel, Paris, 1981.

4. Hughes Panassié, *la Bataille du jazz*, Albin Michel, Paris, 1965.

5. Hughes Panassié, *la Bataille du jazz*, *op. cit*.

6. *Histoire du jazz et de la musique afro-américaine*, Union Générale d'Éditions, collection 10/18, Paris, 1976.

7. *Portraits of New Orleans Jazz*, Hope Publications, New Orleans, 1971.

8. Née en 1887 à Kalamazoo, Michigan, morte en 1968.

9. Littéralement : pain au gingembre, pain d'épices. En référence à ce gâteau, quelquefois en forme de maison multicolore, surtout en période de Noël, souvent surchargé de motifs décoratifs, le terme qualifie un style d'ameublement et d'architecture clinquant et prétentieux, parfois de mauvais goût, très en vogue à la fin du XIX^{e} siècle, surtout aux États-Unis après la guerre de Sécession.

10. Désarmé en 2009 pour raison de sécurité, à la demande des gardes-côtes, après quatre-vingt-trois ans de bonne et loyale navigation sur le Mississippi, entre La Nouvelle-Orléans et Cincinnati, le vapeur est devenu, depuis le 5 juin 2009, un hôtel-restaurant flottant amarré à Chattanooga, dans le Tennessee. Au printemps 2012, il faillit être déplacé vers la Floride. La Delta Preservation Foundation milite pour son retour à La Nouvelle-

Orléans et pour la remise en service de ce *showboat*, enregistré au National Register of Historic Places depuis 1970.

11. *L'Amérique de Mark Twain*, Seghers, Paris, 1966.

12. *La Nouvelle-Orléans et son port en 1954*, Presses Universitaires du Nouveau Monde, New Orleans, 2007.

13. *New Orleans*, album de photographies, Bonanza Books, New York, 1949.

14. *A Confederacy of Dunces*, Grove Press, collection de poche, New York, 1981.

15. 1884-1956. Devenu coureur professionnel, il fut champion des États-Unis en 1912 et 1914, avant de remporter en 1915 le Grand Prix d'Indianapolis et de battre le 12 février 1919, à Dayton Beach, le record du monde de vitesse en roulant à 241,15 kilomètres à l'heure.

CINQUIÈME ÉPOQUE

Le temps des patriotes

1.

Le coût du progrès

L’arrivée des hommes volants

Le Mardi gras 1910 fut marqué, à La Nouvelle-Orléans, par l’entrée de l’État dans l’ère de l’aviation grâce à un pilote français âgé de vingt-sept ans, Louis Paulhan, natif de Pézenas.

Depuis quelques années, tous les ingénieurs des pays évolués caressaient le même rêve : faire voler une machine à moteur et se déplacer dans l’espace comme un aigle ou une mouette. L’idée en était déjà venue, deux siècles avant Jésus-Christ, à Archytas de Tarente, mathématicien, inventeur de la poulie, ami de Platon, et, bien plus tard, à Léonard de Vinci qui a dessiné des engins volants pourvus d’ailes de toile.

ll a fallu cependant attendre les dernières années du XIX^{e} siècle pour que des machines, plus lourdes que l’air, puissent transporter ceux que l’on nomma tout de suite des « fous volants ». Depuis la tentative mortelle du mythologique Icare, quand le soleil fit fondre la cire qui liait le plumage des élytres dont son père l’avait affublé, des humains s’étaient essayé au vol par battement d’ailes à la manière des oiseaux. Le dernier adepte du système ornithologique, un officier allemand, le lieutenant Otto Lilienthal, suspendu à de grandes ailes de chauve-souris, se jetait dans le vide et planait pendant quelques secondes. Le 9 août 1896, lors de sa deux millième exhibition, cet obstiné succomba à une fracture de la colonne vertébrale, après une chute de dix mètres.

Entre-temps, un ingénieur français, Clément Ader, inventeur du microphone et du théâtrophone, adoptant, lui aussi, pour la sustentation dans l’air, la forme des ailes de chauve-souris, construisit un engin volant qu’il nomma *Éole*. L’appareil, propulsé par un moteur à vapeur, qui entraînait une hélice tractive à quatre pales, était muni d’un système de gauchissement permettant de le manœuvrer. Il pesait deux cent cinquante

kilos et, le 9 octobre 1890, dans le parc du château d'Armainvilliers, propriété du banquier Pereire, il parcourut cinquante mètres sans toucher terre. C'était un exploit. Un an plus tard *Éole II*, perfectionné, vole sur deux cents mètres, au camp militaire de Satory, en présence de plusieurs généraux et du ministre de la Guerre, qui imaginent l'usage militaire que l'on fera de cette invention. Le 14 octobre 1897, *Éole III*, qui atteint maintenant seize mètres d'envergure et possède deux hélices tractives à quatre pales, vole sur trois cents mètres « sans aucun contact avec le sol », constatent les officiers. C'est « le premier vol mécanique vérifié », indique le procès-verbal, ce qui vaudra à Clément Ader le titre de « Père de l'aviation ». Ce jour-là, l'aéroplane est nommé pour la première fois par son concepteur « avion », d'après le latin *avis*, oiseau. C'est l'appellation que l'on retiendra.

Une assertion américaine chauvine veut, aujourd'hui encore, que le premier vol avec moteur ait été effectué le 17 décembre 1903 à Kitty Hawk, en Caroline du Nord, par Orville Wright, sur l'appareil construit avec son frère Wilbur. Les fils de l'évêque Milton Wright – de l'Église des Frères Unis dans le Christ, une secte protestante –, qui s'étaient essayés dès 1902 au vol plané, revendiquèrent toute leur vie, malgré des contestations motivées, le titre de premiers hommes volants. Or, Clément Ader les avait précédés, de même qu'un autre Américain, d'origine allemande, Gustav Weisskopf, qui, le 14 août 1901, avait parcouru huit cents mètres, à quinze mètres du sol, à Fairfield, dans le Connecticut, à bord d'un engin propulsé par un moteur à acétylène. Le *Bridgeport Herald* avait rapporté son exploit, constaté par plusieurs témoins. Le 17 janvier 1902, Weisskopf, qui avait transformé son nom en Whitehead pour faire plus américain, avait effectué un nouveau vol à bord d'un appareil aux larges ailes, cette fois propulsé par un moteur de Rudolf Diesel. Il couvrit alors un kilomètre, à l'altitude de soixante-quatre mètres.

Le 15 juin 1987, Maureen E. Roth, reporter du *Stars and Stripes*, le journal de l'armée américaine, confirma, après enquête aux États-Unis, en Allemagne et au Smithsonian Institute, que Gustav Weisskopf devait être reconnu comme le premier Américain à avoir volé à bord d'un aéronef à moteur. Pour les Allemands, la suprématie de leur compatriote, qui ne fut pas naturalisé américain, n'a jamais fait de doute, malgré les récriminations

des frères Wright. À Leutershausen où il naquit en 1874, à cinquante kilomètres de Nuremberg, l'Allemagne lui a consacré un musée où sont rassemblés les témoignages de ses vols.

Pour les Louisianais, comme pour la plupart des Américains, les démonstrations des premiers hommes volants s'apparentaient aux audacieuses voltiges des trapézistes. Ces casse-cou, chevauchant d'étranges montures, présentaient de nouveaux numéros de cirque. Peu de spectateurs pouvaient alors soupçonner que l'avion deviendrait, au cours de la décennie suivante, un moyen de transport, pour le courrier d'abord, pour les personnes ensuite, et qu'il constituerait une arme redoutable au cours des guerres à venir.

La traversée de la Manche – vingt-deux kilomètres de Calais à Douvres –, le 25 juillet 1909, par le Français Louis Blériot, à bord d'un monoplan de sa fabrication, avait confirmé que l'aviation était bien une attraction d'un nouveau genre.

Au commencement de l'année 1910, on apprend par la presse, à La Nouvelle-Orléans, que Louis Paulhan vient d'arriver, en janvier, à Los Angeles pour participer au deuxième meeting aérien international, The Los Angeles International Air Meet, le premier s'étant tenu à Reims l'année précédente. L'aviateur a traversé l'Atlantique en bateau avec son épouse, deux mécaniciens et quatre appareils, deux Farman et deux Blériot. On sait très vite que la prestation du Français a été un succès. Il a ébloui plus de deux cent trente mille Californiens, comptés jour après jour à Dominguez Field, aujourd'hui Carson. Devant les frères Wright, le magnat de la presse, William Hearst, et William Boeing, un passionné d'aviation, âgé de vingt-neuf ans, qui commencera à construire des avions en 1916 avec le succès que l'on sait, Paulhan a battu, le 10 janvier, le record du monde d'altitude en s'élevant à 1 269 mètres. Il a parcouru quarante-deux kilomètres au-dessus du Pacifique et a envoyé, en plein vol, un baiser à sa femme, qui se trouvait à bord de la nacelle d'un ballon captif !

Les journalistes locaux, comme le téméraire directeur du *Los Angeles Examiner,* à qui Paulhan a donné le baptême de l'air, appellent le « pilote-aviateur », breveté le 17 août 1909, « le courageux petit Français », et la foule l'acclame[1].

Lors des célébrations du centenaire de l'achat de la Louisiane à la France par les États-Unis, en 1903, les habitants de La Nouvelle-Orléans avaient déjà pu, pour quelques dollars, s'élever, en couple, à trois cents mètres au-dessus du champ de foire, à bord de la nacelle d'un ballon captif, et voir comment on pouvait prendre des photographies aériennes de leur ville. Ils avaient aussi vu le Franco-Américain Octave Chanute, dont conseils et inventions avaient été fort utiles aux frères Wright, tenir l'air, à une centaine de mètres du sol, dans un planeur remorqué par une automobile à la manière d'un cerf-volant. Ces piètres démonstrations avaient fait regretter l'absence des Wright qui, un an plus tôt, avaient volé pendant cinquante-neuf secondes sans l'aide d'un véhicule tracteur.

Louis Paulhan était donc attendu, en février 1910, comme le premier homme qui, sur un véritable avion, survolerait les foules curieuses du Vieux Sud. Les vingt-cinq mille Louisianais qui, délaissant un moment les festivités de Mardi gras, payèrent un demi-dollar pour assister à City Park, le premier champ de courses de la ville, aux évolutions de Paulhan, ne furent pas déçus.

À bord d'un biplan construit par Henri Farman, dont le moteur Gnome de quinze chevaux faisait tourner, à mille cinq cents tours/minute, une hélice propulsive de deux mètres cinquante, le pilote atteignit ce jour-là la vitesse de quatre-vingt-seize kilomètres à l'heure. L'appareil, d'une fragilité de libellule, avait une envergure de douze mètres et pesait, avec son pilote, trois cent soixante-quinze kilos. Certains Noirs superstitieux associèrent un moment l'engin volant à l'anhinga, cet oiseau des bayous, pareil à un serpent ailé, dont le vol annonce le malheur ! La foule, en partie francophone et le plus souvent francophile, fit une ovation à Paulhan qui fut convié à dîner chez Antoine.

Un tel succès, qui allait se répétant dans les grandes villes de l'Union, ne pouvait qu'éveiller la jalousie des frères Wright. Depuis leur vol historique, ils n'avaient pas fait de grands progrès, alors que l'aviation se développait en France et que les records tombaient. Hommes d'affaires avisés, ils venaient d'abandonner la fabrication de bicyclettes pour se consacrer à celle des avions dans la Dayton Wright Airplane Company. Ils avaient aussi constitué une entreprise organisatrice de meetings. Ils renoncèrent à cette

activité après que plusieurs pilotes de la société eurent perdu la vie dans des crashes.

Procéduriers, ils alléguèrent bientôt que les appareils que pilotaient Paulhan et d'autres aviateurs français et étrangers comportaient un système de gauchissement dont ils détenaient le brevet. En vertu de quoi ils réclamèrent, par voie de justice, des redevances sur la somme mensuelle de cent mille francs, assurée par contrat au pilote français pendant ses prestations aux États-Unis. Un juge de New York leur donna raison et, pour continuer à voler dans le ciel américain, Paulhan devrait verser aux Wright une caution de vingt-cinq mille dollars, soit cent vingt-cinq mille francs, faute de quoi ses appareils seraient saisis ! D'autres procédures visaient un pilote anglais, Claude Graham White, vainqueur de la Coupe Gordon Bennett, et un fabricant de moteurs Glenn Curtiss.

Après sa participation à un dernier meeting, à Long Island, Louis Paulhan s'empressa de rembarquer pour la France, où il fut établi que le système de gauchissement dont les appareils français étaient équipés relevait d'un brevet antérieur à celui déposé par les frères Wright et dont le véritable inventeur semblait être Octave Chanute, décédé en 1910.

Bien qu'abusives, les prétentions des frères Wright dissuadèrent les aviateurs étrangers de se produire aux États-Unis. C'était sans doute le but recherché.

L'enthousiasme manifesté par les Louisianais lors des exhibitions de Louis Paulhan devint admiration sans borne quand on apprit, à La Nouvelle-Orléans, que le 27 avril 1910, le pilote français avait gagné le prix de dix mille livres sterling (250 000 francs) offert par le *Daily Mail* à l'aviateur qui relierait Londres à Manchester, soit 297 kilomètres, en moins de vingt-quatre heures et deux arrêts. L'ami et rival de Paulhan, l'Anglais Claude Graham-White, avait abandonné aux deux tiers du parcours, à cause de conditions atmosphériques détestables.

Cet engouement inattendu des Sudistes pour l'aviation classa d'emblée La Nouvelle-Orléans comme la ville américaine la plus ouverte à l'aéronautique. En décembre 1910, des hommes d'affaires, ayant constaté les bénéfices engendrés par la réunion aérienne du Mardi gras, décidèrent, avec des pilotes conduits par l'aviateur américain John B. Moisant, d'organiser, pour les fêtes de fin d'année, entre le 24 décembre et le

4 janvier, un tournoi aérien international, au cours duquel serait disputée la Coupe Michelin, dotée d'un prix de cinq mille dollars.

Ce que l'on appelait couramment le cirque Moisant était une société, The International Aviators Inc., constituée à New York, où elle avait son siège, sur Times Square, et ses ateliers. L'équipe comporte huit aviateurs : trois Français, René Simon, René Barrier, Roland Garros ; un Suisse, Edmond Audemars ; un Irlandais, John J. FrIsbee ; trois Américains, John Moisant, Charles K. Hamilton, le premier à avoir volé de New York à Philadelphie, et Joseph M. Seymour. Le directeur de l'entreprise est l'audacieux George Young, et son trésorier Alfred Moisant, frère de John. La compagnie se déplace en train spécial avec douze appareils, des moteurs de rechange, une douzaine de mécaniciens, cinq secrétaires chargées de la publicité, des caissiers, vendeurs de tickets, un photographe, un attaché de presse.

John B. Moisant, natif de Kankakee, Illinois, âgé de vingt-sept ans, a appris à piloter en France, à Étampes, avant de se fixer à Issy-les-Moulineaux pour construire un appareil en aluminium qui le déçoit. C'est un gaillard sûr de lui, qui parle un français approximatif. Avant de se produire aux États-Unis, il a réussi le premier vol entre Paris et Londres. Quand on annonce sa venue à La Nouvelle-Orléans, il vient de gagner un prix de dix mille dollars à New York en bouclant, le premier, un circuit entre Brooklyn et la statue de la Liberté.

Fin décembre, le survol de Crescent City par l'escadrille de Moisant annonce la fête aérienne, qui attire une foule considérable à City Park. Dès la première réunion, les pilotes redoublent d'audace. Ils font entre eux des courses de vitesse, effectuent des figures acrobatiques : piqués, virages sur l'aile, décollages en dix mètres, descentes en spirale, rase-mottes, jusqu'à frôler les chapeaux à plumes des dames, tandis que leur leader établit un nouveau record d'altitude, à deux mille trois cents mètres. Mais, la veille de Noël, la compétition la plus originale est une course entre le Blériot de Moisant, équipé d'un moteur Gnome de cinquante chevaux, et une automobile Fiat, dotée d'un moteur de cent chevaux, conduite par Seymour, un des pilotes. Le numéro est bien rodé et, après une épreuve fort disputée autour du champ de courses, l'automobile l'emporte de cent cinquante mètres : elle a parcouru les huit kilomètres du circuit en cinq minutes trente et une secondes. « Je l'ai battu d'une moustache », confie l'automobiliste,

qui s’adjuge ainsi une coupe offerte par le banquier Cornelius Vanderbilt. C’est bénéfice pour tous les membres de l’équipe, car on partage les prix mis en jeu à chaque réunion.

Bien que vaincu par la Fiat, Moisant a cependant battu un record de vitesse en parcourant un mile, soit un kilomètre et demi, en cinquante-sept secondes.

L’intérêt entretenu par les aviateurs, qui donnent des baptêmes de l’air, est toujours vif quand, le 31 décembre, la presse annonce que John Moisant va tenter de battre le record mondial de distance sans escale, détenu par le Français Maurice Tabuteau, avec un vol continu de cinq cent quatre-vingt-trois kilomètres. Moisant, qui a fait ajouter un réservoir de cent soixante-deux litres à son Blériot, s’est résolu à faire deux tours de terrain, à basse altitude, pour tester le nouvel équilibre de son avion, avant de se poser pour refaire le plein et prendre son envol définitif.

Comme, après deux tours du parc, il tarde à reparaître à l’horizon, au-dessus d’un rideau d’arbres, les autres pilotes s’inquiètent et partent immédiatement à sa recherche avec le général Francisco Altschul, un des officiers qui devaient contrôler la tentative. Ils trouvent le pilote inanimé, à côté des débris de son appareil. On s’empresse de transporter le blessé, sans connaissance, à l’hôpital de La Nouvelle-Orléans, où les médecins constatent qu’il a brutalement succombé, après une chute sur la tête, à une fracture de la colonne vertébrale au niveau du cervelet.

L’accident s’est produit à 9 heures 55, à quinze kilomètres au nord de la ville, par un vent de travers de vingt kilomètres-heure.

Le lendemain, Roland Garros, qui a vécu le drame, déclare au *Daily States*, quotidien de La Nouvelle-Orléans : « Moisant était une nature indomptable. La peur ne semblait pas avoir de prise sur lui, et nous autres, ses compagnons de vol, nous étions constamment émerveillés de son audace. Le monde a perdu aujourd’hui un homme remarquable, et nous, le meilleur des amis. »

Le *Times-Picayune* du 1er janvier rend aussi hommage à celui que le journaliste nomme « le roi des aviateurs[2] » et indique que John Moisant est la trente-deuxième victime depuis que les hommes se sont risqués à voler comme l’oiseau.

Il y en aura d'autres en Louisiane mais, deux jours plus tard, le cirque Moisant, conduit par le frère du disparu et ses deux sœurs, se produit à Dallas, au Texas. La tournée américaine des fous volants continue.

Si la Saint-Sylvestre fut, cette année-là, endeuillée par la mort accidentelle d'un aviateur, elle apporta aux Louisianais une satisfaction dont ils tirèrent grande fierté. Le vingt-septième président des États-Unis, William Howard Taft, un républicain, élu en 1909, a nommé président de la Cour suprême un Louisianais, Edward Douglas White. Cet éminent juriste de soixante-cinq ans a combattu dans l'armée confédérée et a été sénateur des États-Unis, de 1891 à 1904, avant d'être nommé juge à la première juridiction fédérale. C'est à la demande des autres magistrats que Taft a fait de lui, à la mort du *Chief Justice,* Melville Fuller, le personnage le plus important et le plus influent après le président de l'Union. Adversaire des trusts, ce conservateur n'a cessé de militer pour une réconciliation sincère entre le Nord et le Sud. On le sait opposé à la ségrégation raciale, et il tient pour honteuse la clause du grand-père qui prive une majorité d'anciens esclaves du droit de vote[3].

Un self-made-man sudiste

En 1904, le dernier maire créole de La Nouvelle-Orléans, Paul Capdevielle, a cédé son siège au politicien démocrate anglo-saxon le plus conservateur que la Louisiane ait connu depuis le règne sans partage des planteurs esclavagistes, Martin Behrman.

L'ascension de cet homme, qui sera cinq fois élu maire de la capitale du Sud, administrant d'une main de fer la cité pendant dix-sept ans, mérite d'être relatée, car elle relève d'une conception de la réussite que l'Amérique a exaltée et répandue, celle du self-made-man : celui qui, parti de rien, arrive à la fortune et à la notoriété par ses propres moyens.

Martin Behrman est né à New York, en 1864, dans une famille d'émigrés juifs allemands. Quoi qu'en disent ses détracteurs qui le traitent parfois de Yankee déguisé, c'est bien un Louisianais intégré, puisqu'il est venu à La Nouvelle-Orléans à l'âge de sept mois. Son père, fabricant de cigares, mourut quelques mois après l'installation de la famille dans le Vieux Carré,

et sa mère, dépourvue de ressources, se fit alors marchande de fruits et légumes au French Market, le vieux Marché français. Malgré ses maigres revenus, cette femme, dont le fils écrit dans ses *Mémoires*[4] qu'elle était « énergique et déterminée », tint à scolariser son unique enfant, et à l'âge de sept ans Martin fut admis à la German-American School, établissement réputé pour la qualité de son enseignement. Pendant les vacances, le garçonnet livrait, l'hiver du charbon, l'été de la glace, pour se faire de l'argent de poche, et aidait sa mère à charrier les cageots de primeurs. Robuste et entreprenant, il semblait doué pour le commerce et les relations avec les clients.

Il est âgé de douze ans quand sa mère meurt et le laisse complet orphelin, sans parents ni amis. Trop jeune pour reprendre le banc de la défunte au marché, il est embauché comme aide caissier par un commerçant de Canal Street. Sur les quinze dollars mensuels de son salaire, ce garçon, débrouillard et travailleur, prélève deux dollars, pour prendre des cours de mathématiques, d'anglais et de français, car il a compris qu'une bonne instruction, appliquée au négoce et aux affaires, peut conduire au bien-être.

Chaque fois que Martin trouve un nouveau *job* plus lucratif, il change d'employeur. Il travaille pour un marchand de spiritueux qui met en bouteilles, sous son label, rhums et whiskies ; puis il devient vendeur itinérant pour un grossiste en épicerie chez lequel il rencontre une parente du commerçant, Julia Collins, native de Cincinnati, qu'il épouse à l'âge de vingt-trois ans. La jeune fille appartient à une famille aisée, qui compte des négociants et des militaires, dont le major James L. Collins, lequel sera, pendant la guerre de 1914-18, aide de camp du général Pershing, le commandant en chef du corps expéditionnaire américain en France. Chargé d'accompagner Newton Diehl Baker, secrétaire d'État à la Guerre des États-Unis, lors de sa visite du front, et à Paris au cours de l'automne 1918, l'officier louisianais remplira si bien sa mission que Baker écrira à Pershing, le 2 octobre 1918 : « Le colonel Collins m'a donné une assistance si précieuse, et il est de sa personne un si charmant compagnon qu'il n'est pas un instant de mon séjour ici qui n'ait été agréable[5]. »

Avec sa jeune épouse qui lui donnera deux enfants, Martin Behrman s'installe à Algiers, faubourg populeux de La Nouvelle-Orléans, situé sur la rive ouest du Mississippi, en face du Vieux Carré. En ce temps-là, Algiers,

ancien bastion des pirates Jean Laffite et Dominique You, est déjà voué aux constructions navales et compte de nombreux chantiers. C'est aussi, depuis 1849, une station de l'US Navy, Considérablement agrandie en 1894, la base des gardes-côtes fédéraux est le siège des services de l'immigration, proches des locaux de la Quarantaine. L'absence de pont fait que des centaines de travailleurs néo-orléanais empruntent chaque jour les ferries à vapeur qui, en quelques minutes, malgré les encombrements du port et les risques de collision, les transportent d'une rive à l'autre.

Par son mariage, Martin Behrman pénètre le monde des affaires et celui de la politique auxquels, modeste employé, il n'avait pas accès.

Grand et fort, mafflu, moustache noire épaisse et bien taillée, front ample et pauvre chevelure, bedaine naissante, il peut être jovial sans manquer de sérieux, ce qui plaît, et sait se faire écouter. Parole aisée, ne manquant pas d'aplomb, il apprend à naviguer avec hardiesse dans ce milieu où l'on rencontre bourgeois libéraux, réformateurs épris de démocratie, mais aussi des conservateurs nostalgiques du Sud *Antebellum*, ces bourbons qui, depuis l'éviction des *carpetbaggers*, tiennent à nouveau les leviers du pouvoir et de l'économie. Ayant adhéré au parti démocrate, où l'on remarque d'emblée son zèle, son entregent et sa pugnacité, Behrman est désigné, pour Algiers, secrétaire de campagne de Francis T. Nicholls lors des élections au poste de gouverneur, en 1888. Quand le Rédempteur manchot est élu, Behrman s'est montré si actif qu'on lui offre, moyennant un salaire de cent cinquante dollars par mois, le poste de *deputy assessor*, sorte d'attaché parlementaire d'un membre influent de la chambre des Représentants de l'État, Thomas E. Higgins. Encouragé par sa femme, Behrman participe en 1890 au recensement de la population d'Algiers, ce qui lui permet, allant de maison en maison pour décompter les habitants, de rencontrer des électeurs qui, lors des scrutins à venir, se souviendront de lui…

Maintenant engagé dans les instances dirigeantes du parti, il participe, en mars 1891, à la manifestation des citoyens de La Nouvelle-Orléans qui se terminera par le lynchage des Italiens soupçonnés d'appartenir à la Mafia et d'avoir assassiné le *Police Superintendent,* David C. Hennessy. Avec une prudence qui le tiendra toujours à l'écart de tout excès, Martin Behrman suit

de près l’événement sans s’y mêler. À lire ses souvenirs, on se demande encore s’il approuva ou condamna ces crimes.

Tout en assumant son rôle d’attaché parlementaire, il travaille pour Electric Illuminating Company, filiale de la société Edison chargée de l’électrification d’Algiers, ce qui renforce son influence dans un faubourg en mal de progrès, où l’on se sent frustré par rapport aux quartiers plus cossus de La Nouvelle-Orléans.

Délégué du parti démocrate lors de la convention constituante de 1891, Martin Behrman est reconnu comme le représentant officiel de cette formation politique dans la quinzième circonscription électorale, celle d’Algiers. C’est sans doute pour récompenser son militantisme et ses interventions remarquées dans les débats qu’il est embauché à l’hôtel de ville comme secrétaire des commissions les plus importantes : budget, sécurité des rues et des quais, administration des écoles. L’ambitieux passe ainsi du faubourg besogneux de la rive droite au centre de décisions de la rive gauche.

Pour Behrman, City Hall est à la fois un observatoire et un tremplin. Peut-être songe-t-il déjà à occuper un jour le fauteuil de Paul Capdevielle, premier magistrat de la cité, dont la lampe de bureau à quatre globes l’impressionne. Quand le député dont il est assistant se voit démis de ses fonctions par le gouverneur Nicholls, à cause de liens trop étroits avec l’exécrée Louisiana State Lottery Company – on dirait aujourd’hui « pour cause de conflit d’intérêts » –, Behrman comprend qu’on pourra un jour lui reprocher d’être salarié d’une entreprise privée en même temps qu’attaché parlementaire et employé municipal. Il abandonne alors la compagnie Edison et décide de faire de la politique son métier. C’est pourquoi, indépendamment des instances du parti démocrate, mais, au départ, avec l’accord de celles-ci, il décide de créer, avec John Fitzpatrick, ancien maire de La Nouvelle-Orléans, une machine politique, la Regular Democratic Organisation, qui servira certes le parti, mais surtout ses propres aspirations.

Très influente, cette institution dispose de ressources financières importantes et de moyens de coercition occultes mais efficaces. Elle s’inspire du fameux Tammany Hall, qui servit si bien les intérêts du grand sachem William Marcy Tweed et fit de lui, pendant quinze ans, le maître de

New York… jusqu'à sa condamnation pour prévarication, en 1871, et sa mort en prison.

Plus prudent et moins avide d'argent que de pouvoir, Martin Behrman évitera les erreurs du New-Yorkais, et les *Old Regulars*, ainsi qu'on les nomme, assureront bientôt la prépotence du parti démocrate en Louisiane.

Fondé par un acte déposé devant Peter Stifft, notaire public, le 12 mars 1897, le Choctaw Club of Louisiana, du nom de la tribu indienne qui occupait autrefois la région, est dirigé par neuf gouverneurs élus chargés « de préserver les principes et l'intégrité du parti démocrate dans l'État de Louisiane ». Un conseil, composé de dix-sept militants représentant les dix-sept circonscriptions électorales du district de La Nouvelle-Orléans, non seulement soutient les candidats démocrates conservateurs lors des élections, mais choisit aussi les postulants aux emplois publics. Les statuts fixent les buts du club : faire avancer la démocratie, promouvoir l'harmonie, le progrès et le confort du peuple, offrir aux membres toutes les commodités d'un club privé, comme celles dont jouissent les privilégiés du très select Boston Club et du Pickwick Club.

Par le biais de cette institution, la Regular Democratic Organisation soutiendra l'action des conservateurs dans la vie politique de la Louisiane jusqu'en 1946. Cette année-là, les démocrates réformateurs éliront maire de La Nouvelle-Orléans un ancien combattant de la Seconde Guerre mondiale, le major général de Lesseps Story, dit Chep, Morrison, authentique libéral.

À sa fondation, le Choctaw Club s'établit au numéro 4 de Carondelet Street. Il occupera divers immeubles jusqu'à son installation 518 Saint Charles Avenue[6], dans un bâtiment de deux étages pourvu de beaux balcons de fer forgé, construit par James Gallier en 1841.

Le club, qui compte bientôt deux mille membres, s'est aussi donné une fonction sociale et charitable. Il distribue des colis de Noël aux nécessiteux, assure la gestion de dispensaires, prodigue des secours lors des inondations et des ouragans destructeurs, assiste les services sanitaires en cas d'épidémie de fièvre jaune. Groupant, autour des politiciens et des élus, des représentants des intérêts économiques – banquiers, négociants en coton, industriels, importateurs, dirigeants des compagnies de chemins de fer, de navigation, distributeurs de gaz et d'électricité –, le club constitue une sorte

de parlement masqué. Par ses élus majoritaires dans les assemblées, il influence directement les choix du gouvernement de l'État. Les candidats aux élections savent qu'ils n'ont aucune chance d'être élus sans l'autorisation et l'appui des *Old Regulars.*

Le Choctaw Club est doté de puissants moyens financiers grâce aux dons des affairistes de tout poil, qui profitent du soutien de l'organisation et des cotisations des membres fortunés.

C'est grâce à cette machine d'une rare efficience que Martin Behrman est, pour la première fois, élu maire de La Nouvelle-Orléans en 1904. Quatre fois réélu, il sera battu en 1920 par Andrew J. McShane, un Louisianais d'origine irlandaise, catholique pratiquant, démocrate réformateur, opposé au conservatisme et au « bourbonisme » des *Old Regulars*.

Comme Behrman, Andrew McShane est un orphelin qui a commencé à travailler à l'âge de neuf ans et dont la réussite commerciale est exemplaire. Nullement découragé, fort du soutien d'une population qui a apprécié son bilan et jaugé l'incapacité de son rival et successeur, Martin Behrman reprendra la mairie lors des élections de 1925.

Cet homme, qui avait un sens indéniable du bien public et souhaitait sincèrement assurer la prospérité de la ville et améliorer sa gestion, estime, comme souvent les autocrates, être le plus apte à faire le bonheur de ses concitoyens sans trop s'enfermer dans des principes démocratiques contraignants. « Vous pouvez faire ce qui est illégal, mais vous ne pouvez pas faire ce qui est impopulaire », répétait-il souvent, faisant référence à Storyville.

Attentif au strict maintien de la ségrégation raciale, il dira aussi, à la fin de sa vie : « En mon temps, ce que j'ai fait de mieux pour la Louisiane, fut de tenir les Noirs à l'écart de la politique. » Il ne fait donc rien pour atténuer la discorde entre Blancs et Noirs, et, sans les approuver, se montre aveugle aux actions des extrémistes du Ku Klux Klan. Il ne lésine pas non plus sur les moyens pour maintenir son autorité, mettre en œuvre sa politique municipale et peser sur les choix du gouvernement de l'État. Les sinécures publiques vont aux supporters des *Old Regulars*. En revanche, les fonctionnaires soupçonnés de frayer avec ses opposants perdent leur

emploi, et les maîtres des écoles publiques sont recrutés en fonction de leur appartenance politique.

En 1912, comme il n'est pas satisfait du fonctionnement des services municipaux, il fait établir une nouvelle charte, et remplace par un conseil de cinq membres les vingt et un qui, jusque-là, géraient la ville. Les cinq conseillers, dont le chef de l'exécutif, sont désormais des personnalités du monde des affaires « qui occupent des positions enviables et ont fait leurs preuves dans le commerce ou l'industrie », et qui s'engagent à mettre leurs capacités au service de la communauté, afin que la ville soit gérée comme une grande entreprise. Ce véritable gouvernement municipal détient tous les pouvoirs sous le seul contrôle du maire, soucieux avant tout du maintien de l'ordre et du développement d'une ville qui compte maintenant plus de trois cent mille habitants.

Au cours de ses cinq mandats, Behrman a sensiblement amélioré la distribution d'eau potable en créant des stations d'épuration, et encouragé la restauration du Vieux Carré, premier quartier visité par les touristes. Il a considérablement développé le réseau routier qui passe de cent mille kilomètres, en 1914, à deux cent mille en 1920. Il a aussi ouvert vingt-quatre nouvelles écoles publiques, dont quatorze dans le faubourg d'Algiers où l'on a bâti deux cent cinquante maisons destinées aux travailleurs modestes. Il fait construire, grâce à un don d'Andrew Carnegie, roi de l'acier, devenu philanthrope, une grande bibliothèque sur Saint Charles Avenue. On lui doit aussi l'élargissement du canal industriel qui relie le Mississippi au lac Pontchartrain, et c'est à George W. Goethals, le constructeur du canal de Panama, qu'il confie la création d'un canal *intracoastal* qui fera communiquer en toute sécurité le port de La Nouvelle-Orléans avec le golfe du Mexique. Il avait aussi projeté de faire construire une digue, sur le lac Pontchartrain, pour récupérer des terrains constructibles, mais le projet avorta.

Martin Behrman s'est encore impliqué dans les négociations conduites par le gouverneur Ruffin G. Plesant et, surtout, par le commissaire aux Services publics, Huey Pierce Long, futur gouverneur de la Louisiane, pour obtenir de la Standard Oil Company de Rockefeller le versement annuel d'une redevance de deux pour cent sur l'or noir extrait du sous-sol louisianais. Cette rente a permis de financer les grands travaux et de créer

des emplois publics, judicieusement attribués par les *Old Regulars* aux militants dévoués.

Plus avisé politique que ses prédécesseurs, Behrman a voulu réconcilier Nordistes et anciens Confédérés en assistant, le 22 février 1911, à l'inauguration, dans le bas de Canal Street, d'une statue de Jefferson Davis. Haut de huit mètres, le défunt président de la Confédération, figé dans le bronze, se dresse sur un piédestal de granit importé de Caroline du Sud. Sur ce socle, on a fait figurer, d'un côté les treize étoiles des États sécessionnistes, de l'autre l'inscription : « Son nom reste gravé dans le cœur de ceux pour qui il souffrit, et ses exploits sont à jamais voués à l'immortalité. »

Quarante-sixième maire de La Nouvelle-Orléans, Behrman mourra dans son fauteuil, le 12 janvier 1926.

Les Louisianais pardonneront à cet autocrate, recordman de la durée à la mairie, son autoritarisme, sa matoiserie, les procédés qu'il employa pour maintenir son pouvoir et la suprématie de la race blanche.

Reconnaissants, ses successeurs ont donné son nom à deux avenues, à une autoroute, à une école supérieure et à une école élémentaire, à un stade, et, pendant la Seconde Guerre mondiale, le Liberty Ship *SS Martin Behrman* a porté le souvenir du self-made-man sudiste jusqu'aux ports français.

Aux armes pour la France

Quand on apprit en Louisiane, le 25 juin 1914, que, la veille, à Sarajevo, en Bosnie-Herzégovine, l'archiduc François Ferdinand, héritier d'Autriche-Hongrie, et son épouse morganatique, la duchesse de Hohenberg, avaient été assassinés par un Serbe de Bosnie, Garilo Prinzip, la population ne vit là qu'un nouvel épisode de ces querelles balkaniques auxquelles personne, de ce côté-ci de l'Atlantique, ne comprenait rien.

Toutes les âmes sensibles s'apitoyèrent sur le sort des trois orphelins que laissait le couple, sans imaginer les conséquences d'un tel attentat. Même l'ultimatum de l'Autriche envoyé à la Serbie pour que son gouvernement ouvre une enquête judiciaire, fasse cesser la propagande contre l'Autriche-

Hongrie et dissolve les associations qui l'entretenaient, ne suscita nulle émotion. Pour beaucoup, le fait que la Serbie se dise prête à satisfaire aux exigences de l'empereur François-Joseph d'Autriche mettait fin aux risques d'une aggravation de la situation. Aussi les Louisianais furent-ils surpris de découvrir par leurs journaux que, le 28 juillet, l'Autriche, sûre de l'appui de l'Allemagne, avait déclaré la guerre à la Serbie. Dans la communauté française de Louisiane, cette nouvelle fut aussitôt éclipsée par celle de l'assassinat, à Paris, le 31 juillet, du tribun pacifiste Jean Jaurès.

Au cours des semaines suivantes, on comprit enfin, avec l'entrée en guerre de l'Allemagne contre la France, celle de la Grande-Bretagne contre l'Allemagne, la violation par les armées de Guillaume II de la neutralité de la Belgique, que l'Europe s'engageait dans un conflit où se trouveraient certainement entraînées l'Italie, la Russie et d'autres nations.

Les Alsaciens et les Lorrains, fils ou petits-fils de ceux qui avaient émigré aux États-Unis après l'annexion de leurs provinces par l'Allemagne, suite à la défaite française de 1870, étaient les plus attentifs aux informations délivrées par la presse. Quand ils surent, le 4 août, que le gouvernement français avait décrété la mobilisation générale, ils se précipitèrent en nombre au consulat de France pour souscrire un engagement dans l'armée française.

Dans le même temps, les citoyens d'origine belge, abasourdis par l'occupation de Liège, faisaient les mêmes démarches auprès de leur consul, tandis que leurs épouses et leurs filles organisaient un ouvroir pour envoyer des colis aux Belges que l'on disait affamés par les pillages allemands.

Quant aux résidents d'origine allemande – plus de huit mille dans l'État, dont mille vingt à La Nouvelle-Orléans –, ils ne savaient quelle contenance adopter. La plupart d'entre eux se référaient commodément à la position du président des États-Unis, Woodrow Wilson, qui avait déclaré dès le début du conflit : « Les États-Unis doivent rester neutres, en actes et en pensées. » De son côté, le maire, Martin Behrman, s'empressa de faire savoir que ses ancêtres étaient Alsaciens et non pas Bavarois, comme on l'avait cru jusque-là…

Les citoyens d'origine européenne s'interrogeaient souvent pour savoir dans quel camp, celui de l'Allemagne et de l'Autriche ou celui des Alliés,

se trouvaient la justice et le droit des peuples à vivre en paix. Les plus combatifs voyaient, d'un côté, un empereur moustachu, coiffé d'un casque à pointe, enragé militariste, commandant à des barbares que les Français appelaient Boches, de l'autre des peuples évolués et pacifiques qui ne demandaient qu'à commercer librement avec l'Amérique. Le blocus de l'Allemagne par la France et la Grande-Bretagne fut applaudi comme une sanction qui obligerait les Teutons à venir à résipiscence et à cesser le combat.

En suivant le récit des batailles, meurtrières sur le sol français envahi, et devant la menace qui pesait sur Paris, des voix s'élevèrent pour rappeler que l'Amérique devait trop à la France pour qu'on la laissât sans assistance. Lors de la guerre d'Indépendance de 1776, l'engagement de La Fayette, de Rochambeau, des amiraux de Grasse et d'Estaing, avait été déterminant. Ce serait faire preuve d'ingratitude, y compris vis-à-vis de George Washington, ami de ces héros, de ne pas porter secours aux descendants de ceux dont le sang avait enluminé les fonts baptismaux de l'Union.

On commença, en Louisiane, à comparer Wilson à Ponce Pilate, et quand on sut, le 8 mai 1915, que le *Lusitania*, de la Cunard Line, compagnie britannique, avait été coulé par un sous-marin allemand au sud-ouest de l'Irlande, l'indignation fut générale. Des foules et des hommes politiques comme l'ancien président Theodore Roosevelt demandèrent que soient vengées les mille cent cinquante-trois victimes, dont cent vingt-huit Américains et trente-cinq enfants. Les autorités allemandes rappelèrent qu'elles avaient fait insérer dans la presse américaine un avertissement invitant les citoyens des États-Unis à ne pas voyager sur des paquebots appartenant aux Alliés, et proposèrent d'indemniser les familles des victimes américaines.

Wilson, qui mettait les belligérants sur un pied d'égalité et avait déjà tenté de jouer les médiateurs entre les pays en guerre, accepta les excuses de l'Allemagne et l'indemnisation. Cela ne satisfit guère les Louisianais, qui commencèrent à manifester de l'animosité à l'encontre de leurs compatriotes d'origine germanique. Ce sentiment fut aggravé, quelques jours plus tard, par la publication dans le *World*, journal de New York, des plans de sabotage, d'espionnage et de propagande trouvés en possession d'un agent allemand.

Les intellectuels du Sud souhaitaient que les États-Unis sortent enfin d'une neutralité devenue de jour en jour plus équivoque. L'annonce qu'à Londres, un écrivain américain de tous estimé, Henry James, avait, le 28 juillet 1915, renoncé à la nationalité américaine et choisi la britannique, fut ressentie comme une noble manière de protester contre l'inertie de l'Union. Les journaux rapportaient que Henry James, alors âgé de soixante-douze ans, avait écrit au Premier ministre britannique, Herbert H. Asquith, pour demander sa naturalisation « afin de témoigner, dans cette situation critique, de la force de [son] attachement et de [sa] dévotion à l'Angleterre, ainsi qu'à la cause pour laquelle elle se bat[7] ».

Le 29 septembre 1915, un ouragan d'une rare violence, venu comme toujours des Caraïbes, déferla sur le delta du Mississippi et fit négliger pour un temps le conflit européen. Des vents de cent quatre-vingt-dix kilomètres à l'heure balayèrent le sud de la Louisiane, inondée par les débordements du fleuve et les pluies diluviennes qui répandirent un demi-mètre d'eau dans les rues de La Nouvelle-Orléans. Obligés de se déplacer en barque sur les chaussées immergées, les habitants assistèrent, impuissants, à la chute des cheminées, à l'envol des toitures, à l'effondrement de plusieurs immeubles et de l'église luthérienne de Saint-Paul. Le calme revenu, on dressa le bilan de cet ouragan. Tant en ville que dans les paroisses éprouvées, il se révéla affligeant : trois cent quarante morts, plus de mille blessés et treize millions de dollars de dégâts. C'était l'ouragan le plus meurtrier depuis celui de 1893, qui avait causé la perte de plus de deux mille cinq cents vies humaines.

Un an plus tard, les Louisianais reportaient leur attention sur les événements d'Europe. La guerre qui, selon des pronostiqueurs optimistes, aurait dû être brève, allait entrer dans sa troisième année. Sur le front français, de l'Artois à la Champagne, les poilus résistaient, terrés dans leurs tranchées, alors qu'une nouvelle bataille, génératrice d'une véritable hécatombe, était livrée devant Verdun. Sur le front de l'Est, entre Riga et Vilna, Allemands et Russes se livraient à des duels d'artillerie. Quant aux Italiens, ils tentaient de contenir l'avance autrichienne à Cortina d'Ampezzo, tandis qu'en Albanie les Bulgares affrontaient les Serbes.

Pendant ce temps, aux États-Unis, l'année électorale mobilisait les militants démocrates pour Woodrow Wilson et, en face, les républicains pour Charles Evans Hughes. En prévision du scrutin de novembre, le *New York Times* publiait chaque jour le même placard : « Si vous voulez la paix et la continuation de votre prospérité, votez pour Wilson ; si vous voulez la guerre et toutes ses horreurs, votez pour Hughes. »

À La Nouvelle-Orléans, le choix était fait. Le 3 juin 1916, les militaires du Washington Artillery, régiment légendaire, entraînant à leur suite et derrière leurs drapeaux plus de quatre mille citoyens, défilèrent sur Canal Street et se rassemblèrent devant le Cabildo pour réclamer avec véhémence l'entrée en guerre de l'Union. Tous étaient indignés de la cruauté des Allemands qui, à Ypres, le 22 avril 1915, avaient utilisé des gaz asphyxiants pour intoxiquer les combattants, tandis qu'ils envoyaient des Zeppelins jeter sur Paris des bombes de soixante kilos pour terroriser les civils.

Quand, le 22 juillet, un engin explosif, lancé au cours d'une parade pour l'entrée en guerre des États-Unis par un militant syndicaliste pro-allemand[8], tua dix personnes, à San Francisco, et qu'une explosion, due à un sabotage perpétré par des agents allemands, détruisit une usine de munitions à Black Tom Island, dans le New Jersey, il fut clair que la neutralité prônée par Wilson devenait un handicap pour celui qui aspirait à un second mandat. Le Président sortant le comprit si bien qu'il commença à reconnaître en privé : « Il faut, je crois, nous tenir prêts. » C'est pourquoi il fit adopter, par le Congrès, un National Defense Act qui prévoyait l'organisation d'une armée de cent soixante-quinze mille hommes et d'une garde nationale forte de quatre cent mille volontaires.

Cette initiative se révéla opportune car, les Allemands ayant officiellement notifié aux États-Unis, le 31 janvier 1917, que la guerre sous-marine serait conduite sans restriction, le gouvernement de Washington décida de rompre les relations diplomatiques avec Berlin.

Mettant sa menace à exécution, l'amirauté allemande intensifia les attaques contre les bateaux de commerce. Le 3 février 1917, un sous-marin envoya par le fond le vapeur américain *Housatonic*, qui n'avait rien d'un navire de guerre. Quelques jours plus tard, le *Sussex*, assurant un service sur la Manche, puis le *Falaba* et le *Gulf Light* furent coulés, et, le 18 mars, trois autres navires de commerce de l'Union, torpillés, dont le *Laconia*, bien

connu des Louisianais parce qu'il faisait souvent escale à La Nouvelle-Olréans.

Cette fois, le gouvernement des États-Unis réagit sans attendre et, le 2 avril 1917, Wilson, récemment réinstallé à la Maison-Blanche pour un second mandat, obtint du Congrès l'ouverture des hostilités contre l'Allemagne.

« La présente guerre, que l'Allemagne fait au commerce, est une guerre contre le genre humain. Le jour est venu où l'Amérique a l'honneur de donner son sang et sa force pour les principes auxquels elle doit sa naissance, son bonheur et la paix qui fut son trésor. Dieu l'aidant, elle ne peut rien faire d'autre », dit-il aux parlementaires.

En suggérant que l'Allemagne conduisait avant tout une guerre économique, le Président, qui n'était pas un orateur, agaça les Louisianais. « Il aura fallu que le commerce maritime de l'Union soit menacé par les sous-marins pour que l'Amérique se décide enfin à intervenir contre un pangermanisme depuis longtemps défini dans une brochure autrefois publiée à Berlin[9] », écrivit un journaliste de La Nouvelle-Orléans.

Le 6 avril, le Sénat, par quatre-vingt-deux voix contre six, et la chambre des Représentants, par trois cent soixante-treize voix contre cinquante, approuvèrent la déclaration de guerre des États-Unis à l'Allemagne. En mai, malgré l'opposition des républicains, une conscription sélective fut décidée. En juin, le général John Joseph Pershing, qui poursuivait Pancho Vila au Mexique, fut nommé commandant en chef du corps expéditionnaire en France.

Cet ancien West Pointer, alors âgé de cinquante-sept ans, descend d'une famille alsacienne installée à Baltimore en 1749. Il parle un français hésitant mais compréhensible, et le 14 juin, il est accueilli à Paris après une étape à Londres, au cours de laquelle il a déjeuné avec le roi George V et la reine Mary. Dix jours plus tard, les premiers soldats américains débarquent à Saint-Nazaire. On en comptera un million huit cent soixante-douze mille en novembre 1918.

En Louisiane, trois cent quatre-vingt-douze mille hommes, dont neuf mille neuf cent quarante-deux étrangers, sont en âge de porter les armes. Vingt-sept mille Blancs et vingt-huit mille Noirs sont aussitôt sélectionnés

et incorporés, les uns dans l'armée régulière, les autres dans la milice de l'État, plus de six mille dans la marine. L'autorité militaire organise aussitôt d'indispensables parcours d'entraînement, notamment sur le campus de Tulane University, sur le champ de courses de City Park et près d'Alexandria, où est ouvert le camp Beauregard. C'est de ce dernier que partent les recrues pour l'Europe. La veille du départ de chaque contingent sont organisés une cérémonie et un bal. C'est aussi au camp Beauregard que le Suicide Club, comme il se nomme, recrute des volontaires pour le 114e groupe de mortiers de tranchée, l'unité supposée la plus exposée sur le front français.

À La Nouvelle-Orléans, dès la déclaration de guerre à l'Allemagne, beaucoup de ceux qui ne sont pas mobilisables ressentent le besoin d'aller se battre. Les aristocrates, descendants de familles françaises, s'engagent pour la durée de la guerre, mais préfèrent l'armée des États-Unis au Washington Artillery ou à la milice de l'État[10]. Ils ne veulent pas être, disent-ils, « des soldats du gouverneur, car le recrutement dans ces unités de l'État de Louisiane, dont le gouverneur est le commandant en chef, a toujours été politique, et l'on a donné des brevets d'officier, comme des sinécures, à des gens qui n'ont pas l'esprit militaire », disaient encore les vétérans rencontrés par l'auteur dans les années 1980. Ces engagés, souvent des cavaliers, se battront vaillamment, la plupart dans la fameuse 42e division, dite Arc-en-ciel, ou dans la 39e, composée de troupes venues de Louisiane, du Mississippi et de l'Arkansas.

Les officiers qui parlent français sont appréciés et délégués dans les états-majors comme interprètes.

À la guerre, ces Sudistes bon teint ont emporté des préjugés ataviques dans leur paquetage. Ils s'étonnent que l'un des quatre régiments composés de soldats noirs, le 370e d'infanterie, soit commandé par un colonel noir assisté d'officiers « *colored* », comme ils disent. Invité à déjeuner au mess de cette unité, le lieutenant James Amédée Stouse, issu d'une vieille famille française de La Nouvelle-Orléans, se trouve pour la première fois de sa vie à table avec « des descendants d'esclaves ». Il hésite « à manger de belles tomates en présence d'hommes de couleur ». Il apprécie en revanche que le

colonel noir, « qui sait vivre », dit-il, n'ait pas endossé son dolman galonné ni coiffé sa casquette, ce qui dispense le jeune officier blanc de le saluer !

Il arrivera que certains blessés sudistes refusent la transfusion sanguine qui les eût sauvés : ils craignent qu'on n'instille dans leurs veines du sang noir « qui ferait que, plus tard, ils ne pourraient procréer que des enfants noirs ».

Parfois, les Britanniques ne se montreront pas moins ségrégationnistes que les Sudistes : ils refuseront de recevoir en Angleterre, à seule fin d'entraînement, la 92e Division d'infanterie, parce qu'elle comprend un régiment de soldats noirs.

En Louisiane, certains affranchis, qui n'apprécient pas que l'on envoie leurs frères de race risquer leur vie dans un conflit qui ne les touche guère, répandent le bruit que les unités noires sont toujours placées en première ligne, dans les secteurs les plus exposés, pour épargner la vie des Blancs, et qu'on ne relève ni ne soigne les blessés noirs. Quant aux puritains des sectes évangéliques, ils clament que la guerre est une punition de Dieu, contrarié par les péchés des hommes, devenus luxurieux et trop attachés à l'argent…

En deux ans, les Louisianais ont néanmoins souscrit cent trois millions de dollars de Liberty Bonds, emprunt de guerre, alors que la participation de l'État avait été fixée à quatre-vingt-onze millions de dollars.

Les femmes, qui ont tenu les ouvroirs de la Croix-Rouge, du Boston Club, des loges maçonniques, des Églises de toutes confessions, des associations françaises, des Chevaliers de Colomb, ont distribué cinquante-six mille dollars de secours et tricoté plus de quatre-vingt mille pièces de vêtement.

On saura, à la fin de la guerre, que soixante-cinq mille neuf cent quatre-vingt-huit Louisianais des différentes armes ont été envoyés en Europe, qu'un millier de Noirs et autant de Blancs y ont trouvé la mort, parmi lesquels vingt-sept étudiants de la Louisiana State University dont le nom sera inscrit au Memorial Hall, sur le campus, à Baton Rouge.

Si les soldats louisianais, arrivés en France en février 1918, connurent le baptême du feu le 27 mars devant Soissons, le premier mort fut, en avril 1918, à Château-Thierry, Stanley Martin, fils d'un médecin de

Lafayette Parish qui s'était engagé, à seize ans, dans l'artillerie. Le dernier tué fut Oneil Fabre, de Pointe Coupee Parish, tombé le 13 octobre 1918, un mois avant l'armistice du 11 novembre qui mit fin aux combats[11].

On a noté la présence de cent quarante infirmières louisianaises dans les ambulances, les hôpitaux de campagne, et aussi à l'Ambulance américaine de Paris. Cet hôpital avait été installé, à Neuilly, pendant la guerre, dans les locaux du lycée Pasteur. Il était dirigé par le docteur Winchester du Bouchet, chirurgien-chef de l'hôpital Américain, qui avait été fondé en 1906 dans cette commune limitrophe de la capitale. Les grands blessés étaient acheminés au lycée par les ambulanciers volontaires de l'American Ambulance Field Service et de l'American Volonteer Motor Ambulance. L'une des volontaires louisianaises, miss Katherine Dent, de l'ambulance de Tulane University, sera tuée par un obus allemand ; une autre recevra la Croix de guerre pour avoir secouru des blessés sous un intense bombardement.

Au jour du retour au pays, le 28 avril 1919, un premier contingent de combattants louisianais, qui ont traversé l'Atlantique, du Havre à New York, à bord du *Kaiserin Augusta-Victoria*, navire allemand récupéré par les Américains au titre de dommages de guerre, débarque à La Nouvelle-Orléans de trois trains spéciaux. Les cloches des locomotives répondent au carillon de la cathédrale Saint-Louis. Accueillis en héros par le maire Martin Behrman, par les autorités et une foule enthousiaste, ils se voient d'abord proposer une douche avant d'accéder à un gigantesque barbecue, servi par la Croix-Rouge dans Bienville Street. Les rares aviateurs sont les plus fêtés, car, depuis que, le 10 avril 1912, George Mestach a transporté, de La Nouvelle-Orléans à Baton Rouge, quinze kilos de courrier en une heure de vol, la Louisiane fait figure d'État pionnier dans le domaine de l'aviation, ce qui a suscité quelques vocations.

C'est autour des buffets bien garnis que les combattants rapatriés retrouvent leur famille et les parents éplorés de ceux qui ne reviendront pas. Débarbouillés, embrassés, restaurés, ceux que l'on nommera désormais « vétérans » retrouvent l'alignement militaire pour une parade à travers la ville pavoisée. L'après-midi, seuls les hommes en uniforme auront le droit de danser, sur Lafayette Square, aux accents de l'orchestre des Glee Club Singers. Ce sera, pour certains, l'occasion de présenter à leurs amis restés

au pays, en sus de leurs décorations, leur plus belle prise de guerre : une épouse française !

1. Louis Paulhan, âgé de soixante-dix-sept ans, retournera le 4 avril 1960 à Los Angeles, dans la cabine de pilotage du Boeing 707 d'Air-France *Château de Versailles*. Il ne pourra rencontrer William Boeing, son admirateur de 1910, mort en 1956.

2. L'État de Louisiane donnera son nom au premier aéroport international de La Nouvelle-Orléans, créé sur la plantation Harahan, à Kenner, où s'écrasa l'appareil le 31 décembre 1910.

3. C'est grâce à son action que la Cour suprême déclara, en 1915, la clause du grand-père inconstitutionnelle.

4. *Martin Behrman of New Orleans. Memoirs of a City Boss*, édité par John Randolph Kemp, Louisiana State University Press, Baton Rouge/London, 1977.

5. *Mes souvenirs de la Guerre*, général Pershing, Librairie Plon, Paris, 1931.

6. Aujourd'hui Best Western Park Saint Charles Hotel.

7. Leon Edel, *Henry James, A Life*, Collins, Londres, 1987.

8. Tom Mooney fut arrêté et condamné à mort en 1917. Sa peine fut commuée en prison à vie en 1918, et il fut gracié en 1939 à la veille de la Seconde Guerre mondiale.

9. En référence à une des nombreuses brochures anonymes publiées au XIX^e^ siècle en Allemagne : *Ein Deutsches Weltreich* (*Un empire allemand*), Lustenoder éditeur, Berlin, 1892.

10. Aujourd'hui nommée, dans chaque État, National Guard.

11. Les statistiques officielles révèlent le bilan suivant pour l'ensemble des troupes du corps expéditionnaire américain. Ont été mobilisés 4 734 991 Américains, dont 350 000 Noirs ; 1 800 000 ont été envoyés en France, dont 100 000 Noirs ; 53 402 ont trouvé la mort au combat ; 63 114 ont succombé à des blessures ou à des maladies ; 202 002 ont été blessés ou mutilés.

2.

Prospérité et restrictions

Les derniers jours de Storyville

Pour les Louisianais, une des conséquences les plus inattendues de la guerre de 1914-18 fut, en 1917, la fermeture de Storyville. Depuis 1897, le district des lanternes rouges, quartier malfamé, fêtard, vibrant des sonorités du jazz, éveillait la curiosité des touristes et accueillait les philistins du Nord venus s’encanailler dans le Sud.

Dès la déclaration de guerre des États-Unis à l’Allemagne, l’établissement de la conscription et l’organisation de camps d’entraînement, les maisons de plaisir du secteur réservé avaient connu un afflux de clientèle, et les prostituées, de plus en plus nombreuses, d’épuisantes mais lucratives sollicitations. Les militaires en permission ou en partance pour une Europe dont aucun n’était certain de revenir tenaient à prendre du bon temps avant d’embarquer.

L’autorité militaire avait vainement tenté d’interdire, par des cordons de la Military Police, l’accès de l’enclos du vice aux hommes en uniforme. Fantassins, artilleurs et marins passaient des vêtements civils pour échapper aux contrôles, et s’en retournaient vers les casernes, libido satisfaite, éméchés et délestés de leur solde.

Au printemps 1917, les médecins du service de santé de l’armée fédérale ayant constaté chez les recrues une inquiétante recrudescence des blennorragies et autres maux vénériens, le secrétaire d’État à la Guerre, Newton Diehl Baker, rappela à Martin Behrman, maire de la ville, que la loi interdisait l’existence de bordels dans un rayon de dix miles, soit seize kilomètres, autour des installations militaires.

Persuadé qu’il valait mieux encadrer l’activité des prostituées que les laisser vaquer en ville à leur guise, et arguant que la fermeture du district rendrait plus difficile la surveillance sanitaire et policière, Behrman se

déclara hostile à la fermeture de Storyville. Ami de Tom Anderson, l'homme fort du district réservé, propriétaire des meilleurs restaurants avec chambres, agent électoral efficace, le maire avait toutes les raisons de vouloir prolonger l'existence d'une exception territoriale, admise et connue sur tout le continent.

Après une réunion à l'hôtel de ville, ouverte à tous les citoyens et aux journalistes, devant qui il développa avec succès les arguments pour un maintien du quartier, Behrman se rendit à Washington pour rencontrer le secrétaire d'État à la Guerre et plaider sa cause. Sans oser mettre en avant les ressources financières que, par taxes et impôts, la ville tirait de la prostitution et de son environnement commercial, le politicien louisianais ne put convaincre son interlocuteur. Cette démarche lui valut en revanche le titre de King of the Tenderloin, roi du quartier malfamé, et fut une des causes de son échec aux élections municipales de 1920.

À l'automne, le secrétaire d'État à la Marine, Josephus Daniels, exigea l'application de la loi et, à son corps défendant, Martin Behrman publia, le 10 octobre, une ordonnance qui sonnait, sinon la fin de la prostitution urbanisée, du moins le glas de Storyville. On ignore ce que pensa le conseiller municipal Sydney Story, à l'origine de la création du quartier auquel on s'était empressé de donner son nom, ce qui lui déplaisait beaucoup.

Cette décision entraîna la fermeture ou la transformation d'une centaine de maisons de plaisir, et mit provisoirement au chômage plus de cinq cents prostituées.

Dès le 15 octobre, les compagnies d'assurances qui couvraient les risques d'incendie des établissements du quartier dénoncèrent les contrats, car le bruit courait qu'on allait mettre le feu au district, et des renforts de police prirent position en prévision de heurts violents entre occupants récalcitrants de Storyville et défenseurs de la vertu.

Les Madames, comme la célèbre Gertrude Dix, les tenanciers et leurs pensionnaires protestèrent et envisagèrent, avec leurs avocats, des procédures qui n'eurent pas de suite, puis menacèrent de voter contre le pouvoir municipal en place lors des prochaines élections.

Rapidement, les femmes organisèrent leur repli dans d'autres quartiers, usant du *Blue Book* pour faire connaître adresses et numéros de téléphone.

L’extinction des lanternes rouges, à la façade des maisons de rendez-vous, restaurants et bars, rendit une respectabilité hypocrite aux établissements. On pouvait toujours y entrer en conversation avec des demoiselles esseulées qu’un gentleman se devait de raccompagner chez elles afin de leur éviter de mauvaises rencontres…

De nombreuses prostituées indépendantes choisirent de pratiquer leur commerce dans des *cribs*, baraques de bois à pièce unique donnant directement sur le trottoir, dont l’alignement faisait penser aux boxes des écuries[1]. Éclairées par une seule petite fenêtre, meublées d’un lit, d’un siège et d’un nécessaire de toilette, ces cabanes étaient louées de dix à vingt dollars par mois ou de trois à cinq dollars la nuit. Les femmes, très légèrement vêtues, aguichaient plus ou moins discrètement les hommes de passage en dévoilant, sur leur seuil, des nudités prometteuses.

Les propriétaires des *cribs*, sorte de proxénètes passifs, percevaient les loyers, et les femmes qui oubliaient de payer étaient arrêtées par une police complice, pour prostitution illégale…

À cette occasion, les autorités publièrent une définition louisianaise originale de la prostitution : « Acceptation d’une relation sexuelle hors mariage, résultant d’un accord mutuel entre la femme, son client et/ou son employeur, pour une rémunération qui assure tout ou partie de son gagne-pain. »

Les *Old Regulars* de Martin Behrman toléraient les *cribs* et l’activité de celles qui les louaient en échange de cotisations des propriétaires, souvent agents électoraux, et du contrôle de leurs locataires. La fin de Storyville marqua aussi une ségrégation plus stricte entre prostituées blanches et noires. Les premières opéraient dans les *cribs* des rues Conti, Bienville, Franklin ; les Noires, dans les rues Roberston, Basin et Rampart.

Comme un épilogue bouffon à la fin de Storyville, et avec la rétroactivité qu’autorise une absence de délai de prescription, Tom Anderson, régent bien connu du quartier réservé, se retrouve devant le tribunal le 3 février 1920. Il est poursuivi pour « avoir sciemment exploité un établissement immoral à moins de dix miles d’un camp militaire ». Cette accusation tardive amuse les journalistes et les citoyens de La Nouvelle-Orléans, car nul n’ignorait les activités de l’ancien « maire » de Storyville. En fait, Anderson est victime de l’échec électoral de son ami et protecteur Martin

Behrman, qui briguait un cinquième mandat, et de l'accès à la mairie d'Andrew McShane, démocrate réformateur.

Parmi les nombreux témoins cités, un policier vint dire sans rire : « M. Anderson a toujours eu le souci de l'ordre public et de la sécurité des citoyens, et s'il m'a parfois demandé d'intervenir dans son restaurant, c'était pour arrêter des femmes qui avaient volé le portefeuille d'un homme ivre. » Le policier affirma qu'il n'avait jamais vu une de ces dames adresser des propositions immorales aux clients, sinon il l'eût interpellée !

D'autres témoins, habitués du restaurant Anderson, confirmèrent qu'il s'agissait d'un établissement ayant une réputation gastronomique et que fréquentait la meilleure société. Quand vint le tour du prévenu de s'expliquer, Tom Anderson, toujours bel homme à soixante-deux ans, déclara qu'il y avait vingt-huit ans qu'il exploitait, ayant payé sa licence, son restaurant sur North Rampart Street dont le chiffre d'affaires annuel était de quarante-cinq mille dollars. S'il était sorti de la légalité, on s'en serait aperçu plus tôt. Il admit toutefois comme possible que « quelques femmes indécentes aient fréquenté son établissement », mais assura qu'elles « venaient là pour manger et boire, non pour racoler ». Il nia véhémentement toute participation à l'organisation de la prostitution dans un quartier où, jusqu'en 1917, cette activité était admise et contrôlée. Après délibération, le jury rendit un verdict d'acquittement. Sur douze jurés, cinq avaient souhaité une condamnation.

Président de la Record Oil Refining Company depuis 1908, administrateur de la Protection Oil Company et de la Liberty Oil Company qui allait être absorbée par la Standard Oil Company, Tom Anderson, homme d'affaires considéré, sortit tête haute du tribunal et reprit ses activités, y compris celle de restaurateur. Le procès, très suivi par la presse, ayant fait de la publicité pour ses établissements, il tira bénéfice de cette turlupinade, règlement de comptes politique sous-traité à la justice.

On put lire dans le *Times-Picayune* : « M. Anderson doit sûrement être de ceux qui, résolument, ne voient pas le diable, n'entendent pas le diable et ne croient pas au diable. »

Au contraire de cette supposition, il semble que Tom Anderson devait croire à l'enfer. Dans les années qui suivirent le procès, on le vit, après une grave maladie, se confondre en repentance, fréquenter assidûment les

églises, entendre la messe chaque dimanche, et soutenir de ses deniers les institutions religieuses. En septembre 1928, à l'âge de soixante-dix ans, il régularisa la liaison qu'il entretenait depuis longtemps avec Gertrude Dix. Leur mariage, béni par un prêtre, fut un événement mondain auquel assistèrent sans doute, au milieu des membres du Choctaw Club qu'il avait si bien servi, quelques demoiselles de petite vertu ayant la nostalgie des belles nuits de Storyville.

Thomas Christopher Anderson mourut le 10 décembre 1931, « muni des sacrements de l'Église ». Il laissait à sa veuve, en plus de ses propriétés, une somme de cent vingt mille dollars. Gertrude Dix, née Hoffmire, mourut à plus de quatre-vingts ans, en 1961, dans sa maison de Bourbon Street.

La guerre, le sport, le cinéma, les associations avaient fait évoluer les mœurs, et les jeunes filles de toutes classes sociales se montraient maintenant moins farouches aux attentions masculines qu'autrefois leurs mères et grand-mères. Une des plus connues Madames de Storyville, la fameuse Countess Willie V. Piazza, célèbre pour avoir abattu, d'une balle de revolver, un sadique qui maltraitait une de ses pensionnaires, avoua : « Les clubs de filles ont ruiné mes affaires. »

Toutes les anciennes de Storyville reconnurent que les *petting parties*[2], au cours desquelles garçons et filles dansent joue contre joue, et l'automobile, qui offre aux couples intimité et isolement, avaient dévalué Storyville en éloignant du quartier une jeunesse aisée, plus amuseuse que débauchée, et en ne laissant subsister que le sordide des lupanars pour matelots.

Autre séquelle de la guerre européenne qui ne plut pas toujours aux bourbons et autres conservateurs sudistes : la valorisation ressentie par les Noirs au contact du peuple français, insensible à une ségrégation raciale imposée. Les soldats américains de couleur n'avaient pas été accueillis autrement que les autres combattants et, au cours de leurs permissions ou de leurs bivouacs, les enfants d'esclaves avaient connu, pour la première fois, un sentiment d'égalité avec les Blancs. Souvent choyés, un peu sans doute parce que les gens informés connaissaient l'ostracisme racial qui régnait dans leur pays, ils avaient apprécié des attentions particulières. Les femmes blanches des villes et des campagnes ne s'étaient pas montrées craintives,

ne les avaient pas fuis tels des satyres. Et des midinettes parisiennes avaient volontiers pris un verre avec un Noir, partagé avec lui un repas et parfois un peu plus !

Cette situation choquait les Américains blancs. Elle avait d'ailleurs valu une mise en garde du commandement américain aux autorités françaises, quand, le 27 juillet 1918, un journal illustré, *La Vie parisienne,* avait publié en couverture l'image d'un fantassin noir hilare, festoyant en compagnie d'une blonde qui lui caressait tendrement le menton.

« Votre censure est coupable de laisser publier de telles choses. Nos Noirs achètent cela et vont l'envoyer chez eux en disant "Voilà la façon dont nous sommes accueillis en France" », avait dit le chef d'état-major du général Pershing au capitaine de Metz-Noblat, officier de liaison français[3]. Ce dernier avait tenté d'expliquer, sans convaincre son interlocuteur, le lieutenant-colonel Barney, que le soldat noir était un Sénégalais des troupes coloniales françaises… Pour l'officier américain, c'était un Noir, un Africain, comme les ancêtres de tous les esclaves affranchis qui vivaient en Amérique. Et l'attitude trop bienveillante des Français risquait de ranimer les rivalités interraciales aux États-Unis.

Les effets ne furent pas tels que redoutés par le chef d'état-major de Pershing, mais on perçut en Louisiane, au retour des soldats noirs qui, s'étant souvent distingués au feu, arboraient des décorations françaises, dont la croix de guerre rarement attribuée, une assurance nouvelle et, parfois, une attitude désinvolte à l'égard des Blancs restés confortablement au pays.

Alors que les planteurs et les employeurs d'affranchis avaient toujours veillé, comme au temps de l'esclavage, à ce que les Noirs ne boivent pas d'alcool, ce qui les rendait, disaient-ils, vindicatifs, ceux qui revenaient d'Europe avaient goûté librement au vin des poilus et aux spiritueux. Le mot cognac revenait d'une façon inquiétante dans leur vocabulaire. De surcroît, ces valeureux combattants avaient aussi appris à se servir des armes. Quel usage en feraient-ils en cas d'émeute ? Toutes ces considérations, développées par les membres du Ku Klux Klan, sous-entendaient, pour les Blancs, des menaces diffuses. C'est pourquoi les hommes de couleur qui avaient risqué leur vie et souffert dans leur chair

pour défendre l'Europe blanche ne bénéficièrent pas toujours, dans le Sud, de la reconnaissance qui leur était due.

Le temps de la prohibition

Certains historiens considèrent que le 18e amendement à la Constitution des États-Unis fut une conséquence de l'état de guerre. Il est vrai que, dès l'arrivée en France des premières troupes américaines, leur commandant en chef, le général Pershing, s'était montré préoccupé de l'habitude qu'avaient les Français de boire du vin aux repas, penchant que les soldats américains avaient rapidement adopté. Si le général acceptait sans plaisir que ces derniers boivent du vin et de la bière, comme leurs frères d'armes français, il se montra résolument hostile à ce que les Américains consomment de l'alcool. Dans un ordre du jour de janvier 1918, il formula une interdiction catégorique :

« Il est interdit aux soldats d'acheter aux habitants, ou d'accepter d'eux en présent, du whisky, du brandy, du vin de Champagne, des liqueurs fortes ou toutes boissons alcoolisées autres que le vin ou la bière. Les officiers sont invités à déclarer "interdits", pour les troupes américaines, tous les débits où se vendent les boissons dénommées ci-dessus, et à prendre toutes mesures nécessaires pour empêcher les soldats de les fréquenter[4]. »

Cela fit bon effet aux États-Unis dans les ligues antialcooliques, et conforta leur demande d'interdiction de la consommation de liqueurs fortes dans l'Union.

Cette altération légalisée des mœurs, obtenue par les militants, ouvrit une période de l'histoire américaine dite de la prohibition, qui, durant une quinzaine d'années, allait gangrener la vie quotidienne des citoyens et générer une nouvelle criminalité.

Depuis qu'en 1826 The Temperance Society avait mené campagne pour que soient interdites la fabrication et la vente d'alcool, des initiatives s'étaient succédé afin d'obtenir du gouvernement fédéral la légalisation de ces mesures. En 1846, l'État du Maine avait décrété la prohibition, et, en 1851, le maire de Portland avait fermé les débits de boissons qui ne

respectaient pas la loi. En 1869, la loge maçonnique des Bons Templiers et le National Prohibition Party, fondé à Chicago le 1er septembre par cinq cents hommes et femmes de vingt États, avaient présenté, sans succès, un candidat à l'élection présidentielle.

Des femmes, souvent victimes de l'ivrognerie de leurs époux, s'étaient alors résolues à manifester, comme la veille de Noël 1873, dans l'Ohio, quand soixante-dix citoyennes, rassemblées devant un marchand de spiritueux, avaient prié et chanté des hymnes pour convaincre le commerçant de fermer boutique.

Beaucoup plus influente allait se révéler The Anti-Saloon League, fondée le 24 mai 1893 à Oberlin, toujours dans l'Ohio, par un pasteur méthodiste. Elle allait jouer au plan national le rôle d'un lobby prohibitionniste avec lequel devraient composer les politiciens.

On vit aussi, à la fin du XIXe siècle, des militantes, moins gracieuses que les dévotes de l'Ohio, pénétrer dans les bars pour détruire à coups de hache les bouteilles de whisky et de bourbon, à l'exemple de la redoutable Carry Amelia Moore Gloyd Nation, fondatrice de l'Union des femmes chrétiennes, dans le Kansas. Plusieurs échecs conjugaux dus à l'alcoolisme de ses maris avaient affecté sa raison et décuplaient sa rage. S'identifiant à la reine Victoria, qui n'était pas particulièrement sobre, elle conduisit des expéditions musclées contre bars et cafés, ce qui lui valut plusieurs condamnations.

Alors que les Américains venaient d'entrer dans la guerre européenne, le gouvernement fédéral prit enfin en considération les ravages de l'alcoolisme. D'après les experts du gouvernement, ce penchant affectait surtout les jeunes, citadins ou ruraux, et les nouveaux immigrants, accusés d'importer un vice européen lié à la prostitution.

Proposé par le Congrès le 18 décembre 1917 et soumis aux États pour ratification, le 18e amendement à la Constitution interdit « la fabrication, la vente ou le transport de produits spiritueux à usage de boisson à l'intérieur des États-Unis et de tous les territoires soumis à la juridiction de ces États, ainsi que leur importation ou exportation ». En quelques mois, quarante-six États sur quarante-huit ratifièrent ce texte, lui conférant ainsi force de loi, puisque admis par plus des deux tiers des États.

La Louisiane, où les citoyens se voyaient déjà privés de leur *mint julep*[5], du bourbon, du Sazerac et de la bière locale, tergiversa jusqu'au 6 août 1918. C'est à une voix de majorité – vingt et une contre vingt – que le Sénat se résigna à entériner l'amendement. La chambre des Représentants, électoralement plus réceptive aux adjurations de la ligue antialcoolique, aux pressions des Églises méthodiste, baptiste, évangéliste, luthérienne, et des femmes battues par des maris ivrognes, se montra moins réticente et approuva la loi par soixante-neuf voix contre quarante et une.

Pour faire appliquer ses décisions, le Congrès des États-Unis, après avoir, le 16 juin 1919, ratifié le 18e amendement, adopta, le 28 octobre 1919, une loi répressive proposée par Wayne Wheeler, militant intransigeant de la ligue anti-alcoolique. Soutenu par le millionnaire John Davison Rockefeller, plus scrupuleux en matière d'alcoolisme que probe en affaires, et par Henry Ford, le fabricant d'automobiles, Wheeler obtint la majorité.

Le texte, rédigé par le président de la commission législative du Congrès, un élu du Minnesota, M. Andrew J. Volstead – dont la loi conserve improprement le nom –, définit comme boissons alcooliques toutes celles contenant plus de 0,50 % d'alcool. Le whisky et la bière pouvant être considérés comme des remèdes, les médecins étaient autorisés à en prescrire, dans certains cas, et les pharmaciens à en vendre sous contrôle. Le vin étant, pour les catholiques romains, lors de la célébration de la messe, un produit sacramentel, les curés en percevraient quelques bouteilles…

Ratifiée le 16 janvier 1919, cette loi qui devait impérativement prendre effet, pour tous, un an plus tard, condamnait les citoyens américains à l'abstinence.

Le général Lincoln C. Andrews, assistant du secrétaire au Trésor, et le Bureau of Internal Revenue, service des recettes fiscales, furent chargés de faire respecter la nouvelle législation. Ils recrutèrent aussitôt mille cinq cent vingt agents fédéraux dotés de tous les pouvoirs d'investigation. Ils seraient deux mille huit cent trente-six en 1930. Ces policiers d'un nouveau genre ont, avec l'aide des gardes-côtes et des douaniers, à surveiller trente mille kilomètres de frontières terrestres et maritimes. « Cela fait quinze kilomètres pour chacun », a calculé avec humour le professeur André Kaspi.

L’État de Louisiane dut, comme les autres, appliquer l’ukase fédéral, et, lors des fêtes de fin d’année 1919, pied de nez aux restrictions annoncées, on consomma, à La Nouvelle-Orléans et dans les paroisses rurales, des milliers de bouteilles de champagne, de vin, et des tonneaux de bière, en espérant que ce ne seraient pas les derniers.

Martin Behrman, maire d’une ville qui comptait cinq mille bars et restaurants, ainsi que plusieurs distilleries et de nombreuses brasseries dont la production était exportée par le port de La Nouvelle-Orléans, obtint un délai du Trésor fédéral. Il s’agissait de permettre aux exportateurs et armateurs de se délester légalement de leurs stocks. En quelques jours, des milliers de gallons de vin, de whisky et de bourbon furent chargés, en présence d’agents fédéraux, sur des bateaux, en partance le plus souvent pour l’Amérique du Sud. Certains navires, avant de prendre le large, firent de discrètes escales dans les bouches du Mississippi pour confier aux habitants du delta caisses et tonneaux.

Les robustes Acadiens, qui menaient sur les sites pétroliers une vie dure et risquée, les trappeurs, pêcheurs, petits fermiers, bûcherons, charpentiers et maçons, astreints à des efforts physiques, refusaient de se désaltérer à l’eau claire ou à la « presque bière » à 0,50 % d’alcool, ainsi qu’ils nommaient la production autorisée des brasseries.

Très vite, la fabrication et le commerce clandestins des spiritueux s’organisèrent, non seulement pour permettre aux Louisianais de boire leurs apéritifs ou digestifs favoris, et aux marins en escale de trouver, avec les demoiselles du *Blue Book*, de quoi oublier l’Océan et ses dangers, mais aussi pour approvisionner les *speakeasies*[6] des États « secs » du Nord. Ces activités firent apparaître une nouvelle profession, dangereuse, lucrative et admise, celle de *bootlegger*[7], personnage dont écrivains et cinéastes firent plus tard un héros.

La première et meilleure source de boissons interdites de bonne qualité vint de la mer. Des cargos armés par des trafiquants et partis des Bahamas, de Cuba, du Canada ou de Saint-Pierre et Miquelon, possession française – où l’on importait librement d’Europe des alcools qu’il était officiellement interdit de réexporter –, venaient jeter l’ancre dans le golfe du Mexique, face à l’embouchure du Mississippi. Ils se tenaient en dehors des eaux

territoriales américaines, à plus de trois milles nautiques, soit cinq kilomètres et demi de la rive. Recrutés et payés par les importateurs, des pêcheurs, à bord de leurs crevettiers, chalutiers et autres embarcations, allaient en mer à la rencontre des navires après avoir été assurés par des guetteurs que les gardes-côtes ne patrouillaient pas dans la zone. On verra comment l'avion joua dans cette partie de cache-cache un rôle particulier. Le transbordement des caisses de whisky, de champagne ou de porto, extraites des cales des grands bateaux, s'effectuait rapidement, le plus souvent à l'aube ou au crépuscule.

Livrées sur la côte aux habitants des bayous possesseurs de doris, petites embarcations à fond plat, les cargaisons étaient acheminées dans le dédale des bras multiples du Mississippi, hors des chenaux balisés, vers des lieux de rendez-vous isolés. Les *bootleggers* locaux – on en compta plus de deux cents à La Nouvelle-Orléans – venaient prendre livraison des whiskies arrivés d'Angleterre et d'Écosse, des portos mûris au Portugal, des champagnes, des vins et des armagnacs tirés des chais français.

Parfois, les envoyés d'Al Capone, le *Big Shot*[8], chef de la pègre de Chicago, survenaient à bord de camions, escortés d'hommes armés, pour surenchérir avec plus ou moins de courtoisie afin de s'assurer la possession d'un arrivage. Enrichi par le jeu, la prostitution et le racket, Al Capone, patron du crime organisé, s'était fait grossiste en alcool pour alimenter les bars et restaurants qu'il contrôlait. On comptait alors, dans cette ville, sept mille débits de boissons et vingt-trois brasseries.

Autre source de breuvages prohibés, les distilleries clandestines, où l'on usait parfois d'alambics de zinc ou de fer blanc impropres à une saine distillation, le cuivre étant trop cher. Certaines officines, installées dans des annexes d'entreprises ayant pignon sur rue, fabriques de meubles ou de chaussures, menuiseries ou ferronneries, pouvaient produire cinq cents gallons de whisky par semaine.

En 1921, les agents de la prohibition – les *Prohis*, comme les appelaient les Louisianais – investirent le deuxième étage d'un immeuble bourgeois de Decatur Street, en plein centre ville. Ils découvrirent deux citernes de cinq cents gallons de whisky et les bouteilles, bouchons, capsules, étiquettes permettant le conditionnement de l'alcool destiné à la consommation locale.

Le propriétaire de l'immeuble tenta de se disculper en disant qu'il croyait avoir loué l'étage à un parfumeur !

Pour assurer aux habitants de La Nouvelle-Orléans de quoi trinquer entre amis, les *bootleggers* n'étaient pas à court d'expédients. On mobilisa même la mort pour transporter les breuvages interdits. Sur des corbillards suivis par des familiers éplorées circulèrent des cercueils emplis, au poids d'un homme, de « jambons[9] » de whisky, tandis que, sous couvert de cageots de légumes et de fruits, des épiciers livraient à domicile de quoi arroser les repas. Pour que la bière conserve sa fraîcheur en attendant la vente aux buveurs, elle était parfois entreposée dans les locaux à réfrigération électrique de la morgue ! Quant aux caves des manoirs de plantation, depuis toujours bien garnies, les vapeurs marchands du Mississippi les approvisionnaient sous des chargements de bois ou de sable. À bord des *showboats*, on servait, dans d'innocents flacons de jus de fruit, un sirop d'orge enivrant.

Au fil des années, être contrebandier d'alcool devint, dans un État où la fraude n'avait jamais été considérée comme un délit, un métier acceptable. Si quelques *bootleggers*, qui se montrèrent irréguliers en affaires, payèrent de leur vie leurs écarts, la majorité d'entre eux n'encourut jamais la moindre réprobation publique.

Plus que les agents de la prohibition, les contrebandiers et leurs clients grossistes redoutaient les attaques des *hijackers*, voleurs prêts à tuer pour s'emparer d'un chargement d'alcool en transit. C'est pourquoi les professionnels comme Al Capone faisaient accompagner leurs camions d'hommes à la gâchette facile pour déjouer les embuscades. Il était dangereux, pour les policiers, d'intervenir contre ces caravanes de véhicules protégés. En Louisiane, le 17 avril 1923, le shérif de Saint Bernard Parish, Albert Estopinal, son frère Joseph et son adjoint, August Esteves, furent tués par les escorteurs d'un convoi de camions chargés de caisses de spiritueux. On les avait pris pour des *hijackers*. Le 5 avril 1929, le gouvernement fédéral annonça que cent quatre-vingt-dix personnes, dont cinquante-cinq agents fédéraux, avaient trouvé la mort dans des opérations liées à la prohibition.

Le fisc estima en 1922 à cinq millions de dollars le chiffre d'affaires annuel de la contrebande d'alcool en Louisiane. Avec deux cents clients

fidèles, un *bootlegger* vivait confortablement. Afin de se prémunir contre les risques du métier – arrestation, amende, emprisonnement –, ces spécialistes de la fraude avaient créé un système d'assurance financé par leurs cotisations, sous le label révélateur Bootleggers Underwriting Company. Quand ils n'étaient pas acquittés par des juges indulgents, les peines infligées se limitaient en moyenne à mille deux cents dollars d'amende et trente jours de prison.

Tous les chauffeurs de taxis, les agents de voyage, les employés de la gare et du port connaissaient les adresses des bars, cafés, night-clubs et *speakeasies* où l'on pouvait consommer whisky ou cognac, lesquels coulaient de flasques que les serveurs sortaient de leur poche à la demande muette du consommateur. Car il s'était établi un code pour se protéger des informateurs recrutés par les Fédéraux. D'un doigt levé ou de plusieurs, le client indiquait sa préférence et la quantité d'alcool désirée qui serait servie dans une tasse à café…

Les grands restaurants offraient dans leurs salons particuliers des repas bien arrosés, et l'accès des *speakeasies* les plus cotés était défendu par des portes de fer à judas que les agents fédéraux avaient du mal à enfoncer. En cas de descente de police, cette protection donnait le temps aux consommateurs trop connus de s'esbigner par une sortie de secours, et au personnel celui de remplacer, sur les tables des anonymes, les bouteilles de whisky ou de bourbon par des carafes de jus d'orange ou des flacons de sirop de fraise.

Les prix des alcools interdits variaient suivant la facilité des approvisionnements. On payait une demi-tasse de whisky américain de 25 à 40 cents, une caisse de scotch de 40 à 65 dollars, un bourbon de bon lignage valait 12 dollars la bouteille, le champagne 15 dollars. Les pharmaciens vendaient sur ordonnance le whisky de 3,50 à 4 dollars la pinte[10].

Quand, le 22 mai 1924, un portier du Boston Club fut surpris à remettre une bouteille au chauffeur d'un membre, les Fédéraux perquisitionnèrent les locaux. Ils découvrirent qu'au bar et au restaurant du club, on buvait à satiété les breuvages bannis. Le raid des agents du Trésor scandalisa la bonne société, mais une centaine de bouteilles de bourbon, de porto, de pur malt et de bordeaux millésimé furent saisies, et l'on arrêta le président du club, James P. Butler. L'affaire n'eut naturellement pas de suite pour ce

gentleman, mais la cave du club fut transférée à Custom House où les Fédéraux abritaient leurs bureaux et un entrepôt dont on découvrit bientôt qu'il n'était pas étanche…

En 1922, plusieurs centaines de bouteilles confisquées ayant disparu, six gardes furent arrêtés. Seuls les alcools sains et de bonne qualité étaient conservés « afin d'être attribués pour raisons médicales », alors que les produits dont la provenance restait incertaine finissaient dans les caniveaux et les égouts, au grand dam des soiffards.

Car certains alcools vendus à La Nouvelle-Orléans étaient de véritables poisons élaborés par des criminels.

La capitale du Sud exploitait la plus grande fabrique d'alcool industriel de l'Union. En 1921, elle en produisit trente millions de gallons, soit un tiers de la quantité consommée par l'industrie américaine. Des hommes de main, quelquefois avec la complicité d'employés de l'entreprise, dérobaient des fûts d'alcool que des chimistes corrompus rendaient buvable par redistillation. Purgé de ses impuretés, l'alcool rectifié était coloré au sirop de canne et vendu comme whisky. Un gallon d'alcool industriel fournissait trois gallons de liqueur, que l'on revendait au prix fort, le taux d'alcool étant très élevé.

Dans certains whiskies dits « de lune », fabriqués en Louisiane et saisis par les agents du Trésor, les chimistes chargés des analyses trouvèrent les ingrédients les plus inattendus et les plus nocifs : iode, kérosène, vitriol bleu, huile à cheveux, phosphore, acide sulfurique, alcool de bois –, ce qui expliquait que certains consommateurs eussent succombé à un empoisonnement, d'autres souffert de perforation d'estomac, de plaies au larynx ou de cécité irréversible.

La distillation ménagère figurait aussi parmi les sources de boissons prohibées. Dans certains foyers – plus de dix mille d'après les statistiques officielles –, des particuliers, s'étant procuré du houblon, fabriquaient de la bière dans leur baignoire, la mettaient en bouteilles et la vendaient. D'autres distillaient pour leur propre usage, dans un alambic de fortune, d'étranges mélanges, philtres de mort lente dont certains apothicaires vendaient les recettes.

Quand le ministère du Trésor produisit le bilan de l'activité des deux cents agents fédéraux envoyés en Louisiane, on fut stupéfait d'apprendre

que ces derniers avaient conduit, de mai 1923 à décembre 1924, plus de mille raids, visitant parfois de cinq à dix établissements par nuit. Ils avaient détruit quatre cents alambics ménagers ou industriels, saisi trente mille gallons d'alcool, cinquante mille gallons de vin d'une valeur d'un million de dollars. Douze bateaux et cent trente-six automobiles et camions, propriétés des *bootleggers*, avaient été confisqués.

Ce tableau de chasse, répété d'année en année, eut peu de conséquences judiciaires. Entre 1920 et 1925, sur six mille vingt-deux personnes arrêtées pour violation de la loi sur la prohibition, trois cent vingt-deux seulement furent poursuivies et condamnées.

Tricher avec la loi prenait parfois un tour ludique, et l'on vit bon nombre d'hommes jeunes, qui n'avaient jamais eu envie de consommer de l'alcool, se mettre à en boire pour affirmer leur liberté de citoyen. Cette réaction se rencontrait dans tous les milieux, notamment chez ceux pour qui le *mint julep* ou le whisky de fin d'après-midi, partagé avec des amis, couronnait la journée de travail. Ainsi, chaque soir, au bar de l'hôtel Monteleone, le président de la Cour suprême se faisait servir, dans une théière et une tasse de porcelaine fine, un liquide ambré dont le parfum et la saveur ne rappelaient en rien ceux de l'herbe cueillie en Inde ou en Chine.

Avec une telle solidarité de la population, la tâche des hommes chargés de la répression n'était pas aisée. Les effectifs de la police de La Nouvelle-Orléans paraissaient dérisoires : trois cent trente six hommes, chichement payés de 75 à 200 dollars par mois, étaient censés assurer en permanence la sécurité des citoyens tout en veillant maintenant à ce qu'ils ne consomment pas de boissons alcoolisées.

Le représentant fédéral du Prohibition Bureau à La Nouvelle-Orléans, D.J. Ganth, se dit très vite déçu par le peu d'empressement que les policiers mettaient à poursuivre les *bootleggers* et à seconder les quarante premiers agents fédéraux arrivés de Washington. Le bruit courut que policiers et douaniers louisianais, informés des raids que projetaient les agents du Trésor, prévenaient parfois les trafiquants du jour et de l'heure de l'intervention. C'est ainsi qu'un shérif de paroisse, un capitaine de la police de La Nouvelle-Orléans et deux policiers furent arrêtés avec l'agent fédéral qui les renseignait. Sensibles aux largesses des trafiquants, des Fédéraux aidaient parfois ces derniers à leur échapper. Cela fit un tel scandale au FBI,

dirigé depuis 1924 par John Edgar Hoover, qu'au cours de l'année 1925 sept cent vingt-cinq agents du Prohibition Bureau furent démis de leurs fonctions « pour des délits liés à leurs activités répressives ». Pour l'opinion, Eliot Ness et ses « incorruptibles » rachetèrent ces manquements, sévèrement réprimés.

Il se trouve aujourd'hui encore d'honorables citoyens de La Nouvelle-Orléans qui aiment à rappeler, en sirotant un Sazerac vespéral dans un bar aux lumières tamisées, le record national établi par leur ville au temps de la prohibition.

En novembre 1923 vint en inspection en Louisiane le meilleur agent de la prohibition, Isidore, dit Izzy, Einstein. Ancien employé des postes, il était entré au service de la répression des fraudes en 1921. C'était un petit homme truculent, tout en rondeurs, d'une pugnacité à toute épreuve. Il mesurait un mètre soixante-quatre, pesait cent un kilo, portait feutre taupé gris, cravate à système, chaîne de montre ostensible, il fumait d'énormes cigares et parlait allemand, hongrois, polonais, yiddish, italien. Rusé comme un singe, il n'hésitait pas à se déguiser pour pénétrer un réseau de trafiquants. Sa réputation de fin limier était telle que le milieu avait mis sa tête à prix et que les journaux faisaient de lui une caricature de policier.

En arrivant à La Nouvelle-Orléans, il voulut savoir, c'était sa tactique, combien un voyageur assoiffé mettrait de temps pour se procurer de l'alcool. Il demanda donc au chauffeur de taxi qui le conduisait de la gare à son hôtel où il pourrait, en ville, prendre un verre de whisky. L'automédon s'abstint de répondre, mais tira de sous son siège une bouteille de scotch et proposa sur-le-champ de la lui vendre. La transaction avait duré moins d'une minute !

Izzy Einstein clama partout que La Nouvelle-Orléans avait établi ce jour-là un record national jamais battu.

Du bon usage de l'avion

Durant ces années de prohibition, les vocations de pilotes, suscitées par le fameux meeting aérien de décembre 1910 et par la Première Guerre mondiale, ne s'étaient pas éteintes. Le conflit, qui avait fait rapidement

progresser l'industrie aéronautique tant en France qu'aux États-Unis, avait aussi offert l'occasion à quelques casse-cou d'apprendre à voler sur des engins de plus en plus rapides, de plus en plus maniables.

Dès 1916, une centaine d'aviateurs américains s'étaient engagés dans l'armée française, ce que rappelle le général Pershing dans ses souvenirs : « Grâce aux efforts répétés de quelques hommes ayant de l'autorité, le ministre de la Guerre français permit à ces volontaires de former une escadrille américaine sous les ordres d'un capitaine français. Cette unité fut connue par la suite sous le nom d'Escadrille Lafayette » (ce patronyme est ainsi orthographié sur la bannière de l'escadrille). Le commandant en chef du corps expéditionnaire américain s'était incliné, dès son arrivée à Paris, sur la tombe du célèbre marquis[11].

Parmi ces adolescents du Sud qui rêvent de voler, l'un d'eux domine le lot.

James Robert, dit Jimmie, Wedell est né au premier printemps du siècle, le 31 mars 1900, à Texas City, port situé sur la lagune de Galveston, au Texas. Orphelin de mère très jeune, il est élevé par son père, propriétaire d'un saloon. Jimmie ne fait pas de longues études, mais possède ce que John Bainbridge nomme « la magnifique audace » des Texans[12]. Le métier de cow-boy, dont il a tâté, ne le retient pas, car sa passion est la mécanique et tout ce qui roule et va vite. Il découvre la motocyclette et l'automobile de course, mais c'est l'avion qui lui inspire une véritable vocation depuis qu'il a pris, en 1917, le baptême de l'air. Pour apprendre à piloter, il dérobe des bouteilles de whisky à son père afin de payer les cours d'un instructeur qui, sur le premier aérodrome du Texas, forme les pilotes attendus en France par le général Pershing. Au cours de son apprentissage chez le garagiste local, il fait une chute de motocyclette qui lui coûte un œil. Cette infirmité lui vaut d'être refusé quand, en 1918, il veut s'engager dans la naissante armée de l'air américaine.

Nullement découragé, il est bientôt capable de faire décoller et atterrir un des vieux Curtiss J. N-4, dits *Jennies*. Ces appareils, auxquels les élèves ont donné le sobriquet des serveuses de restaurants, sont utilisés pour la formation des pilotes. Désireux de posséder son propre avion, Wedell, qui, en bon Texan, ne doute de rien, surtout pas de ses compétences de mécanicien, acquiert deux *Jennies* accidentés dont il fait, au prix de

quelques semaines de bricolage, un engin capable de voler. Pour rentabiliser son appareil et gagner de quoi emplir le réservoir de kérosène, il vole jusqu'à El Campo où se tient un congrès d'éleveurs de bétail. Après un parcours d'une centaine de kilomètres, son arrivée fait sensation et de nombreux maquignons, ayant le goût du risque, prennent, pour cinq dollars, le baptême de l'air qu'il propose. Ces gens ignorent que l'appareil est fait de pièces et de morceaux, et que le pilote n'a que dix-neuf ans et pas de licence. Mais l'engouement est tel que Jimmie empoche mille dollars en quelques jours.

Wedell, un homme sec, d'un mètre soixante-six, qui pèse soixante-quinze kilos, passe son temps à dessiner des carlingues, à étudier les performances des moteurs. Comme il a lu les récits des duels aériens conduits pendant la guerre, en France, par ceux qu'on nomme les « As », tel Guynemer, il collationne les performances des chasseurs de records. Il admire Adrienne Bolland qui, le 5 avril 1920, a franchi la cordillère des Andes à bord d'un Caudron ; le colonel Vuillemin qui a volé de Paris à Tombouctou ; ou Bossoutrot et Bernard qui ont battu, les 3 et 4 juin, le record de durée sans escale en parcourant, en vingt-quatre heures, mille neuf cent quinze kilomètres. Il retient surtout la prouesse du major William Schroeder qui, le 27 février de la même année, est monté à plus de dix mille mètres d'altitude, au-dessus de Dayton, dans l'Ohio.

Le talent de mécanicien de Jimmie Wedell, sa débrouillardise sont aussi connus, à Texas City, que son sourire enfantin et sa propension à faire la fête avec ses amis. Il rentabilise son avion en transportant, pour le *Times-Picayune,* les photographies des matches de boxe ou de base-ball prises à Altanta, en Georgie, à Baton Rouge ou en Alabama. Il trouve aussi des sources de revenus moins avouables, sur lesquelles ses biographes se gardent d'insister. On sait cependant qu'il livre des fusils aux révolutionnaires mexicains, transporte des travailleurs chinois entrés clandestinement par le golfe du Mexique aux États-Unis, et surtout sert de vigie aérienne aux *bootleggers* en survolant le delta du Mississippi et les points de débarquement des cargaisons d'alcool dans les bayous. Il s'agit d'éviter à ses généreux clients – qui paient cent cinquante dollars la vacation – de fâcheuses rencontres avec les agents de la prohibition. Quand

le pilote opère un virage serré à gauche, c'est le signe que les policiers sont en embuscade dans le secteur, et les *bootleggers* modifient leur itinéraire.

Wedell, dont on connaît aussi la générosité, sait rendre service. Ainsi, en 1933, alors qu'il sera devenu un pilote confirmé et célèbre, il embarquera dans son avion un bébé de cinq mois, Sue Trammel, de Houston. La petite fille ne peut survivre qu'au prix d'une opération du cerveau que seuls pratiquent les chirurgiens du Johns Hopkins Hospital, à Baltimore. Malgré des conditions atmosphériques défavorables, Jimmie s'envole avec l'enfant et sa mère vers le Maryland. Le bébé sera opéré avec succès et, vingt et un ans plus tard, en 1954, à l'occasion d'une commémoration, la jeune femme rappellera aux journalistes qu'elle doit la vie à Jimmie Wedell.

Mais, en 1928, ce qui manque à l'aviateur pour réaliser ses projets, c'est l'argent. Car il ambitionne de construire des avions rapides et de fonder une compagnie aérienne de transport de passagers comme il en existe déjà ailleurs dans l'Union.

Une légende, qui a toutes les apparences de la réalité, veut que le financement de ses entreprises lui soit offert par le hasard, le jour de 1928 où il est contraint de se poser en catastrophe sur un terrain de golf privé, proche d'un champ de canne à sucre, en Louisiane, à Patterson, Saint Mary Parish, entre Morgan City et Franklin.

La plantation Calumet appartient à un millionnaire, Harry Palmerston Williams, qui arrive bientôt sur les lieux pour porter secours à l'aviateur. Ce dernier l'accueille avec le sourire, s'excuse d'être entré sans autorisation sur une propriété privée. Les deux hommes sympathisent aussitôt, car Harry Williams est, comme Wedell, un passionné de vitesse. Il a commencé jeune en faisant courir ses chevaux, puis il est passé à la motocyclette, à l'automobile et souhaite ardemment connaître la griserie de l'oiseau en vol.

En plus de la canne à sucre, Harry Williams, né en 1889, exploite une entreprise forestière de La Nouvelle-Orléans, la Williams Cypress Company, fondée par son père, Frank B. Williams. Actionnaire majoritaire, il administre une raffinerie de sucre, un consortium pétrolier, une ligne de chemin de fer, une société de distribution d'électricité, une tourbière, deux banques – dont celle de Patterson, qui est sa propriété –, et sa famille possède à La Nouvelle-Orléans, 5 120 Saint Charles Avenue, une vaste et superbe demeure à galerie sur colonnettes[13], dans le style italianisant. Il fera

plus tard une brève incursion dans la politique quand le gouverneur Huey Long le nommera directeur général de la plantation du pénitencier d'État d'Angola, fonction qu'il résiliera après avoir réorganisé l'exploitation.

Maire de Patterson, le planteur et homme d'affaires éclectique s'intéresse à l'éducation des enfants et à l'école de sa commune, qu'il a créée et construite. Sportif, il joue au golf et soutient de ses deniers l'équipe de base-ball locale.

Au contraire de Wedell, Williams a reçu une éducation de grand bourgeois. Il a étudié à la Lawrenceville School du New Jersey, avant de suivre les cours de la Sewanee Military Academy, dans le Tennessee, dont il est sorti avec un diplôme d'ingénieur militaire. En 1906, il est entré dans les affaires au côté de son père. Marié en 1912, à New York, à la fille d'un parlementaire, il a divorcé en 1917 et rencontré à La Nouvelle-Orléans, en 1918, celle qui deviendra sa seconde épouse.

Cette dernière, Marguerite Clarke, est une star du cinéma muet. Elle a été, en 1916, la première Blanche-Neige du cinéma, dans un film de J. Searle Dawley. « La seule qui gagne un million de dollars par an », ont révélé des chroniqueurs qui n'hésitaient pas à la comparer à Sarah Bernhardt.

Adolph Zukor[14], un des fondateurs de la Paramount Pictures, l'avait remarqué en 1913 alors qu'elle jouait, avec John Barrymore, *Prunella* dans un petit théâtre de New York, et l'avait convaincue de faire du cinéma.

Quand elle arrive en Louisiane au printemps 1918, l'actrice, âgée de trente-cinq ans, est au sommet de sa carrière et pense peut-être à s'établir. Précédée d'une renommée internationale, elle est attendue sur les rives du Mississippi pour tourner son vingt-sixième film, *la Case de l'oncle Tom*, tiré du célèbre roman de Harriet Beecher-Stowe.

Les Louisianais la connaissent, car les magazines lui consacrent chaque semaine articles et photographies. On sait aussi que, dès 1917, elle s'est produite sur des estrades, à travers l'Union, comme Mary Pickford, Charlie Chaplin et Douglas Fairbanks, pour inciter les citoyens à souscrire aux Liberty Bonds de l'emprunt de guerre.

Alors en permission chez ses parents, car il sert comme lieutenant dans le Engineers Corps, à Washington, Harry Williams lui est présenté au cours

d’une réunion mondaine. L’attirance est immédiate et réciproque, bien qu’Harry ait six ans de moins que Marguerite. Ils sont mariés le 16 août 1918 par un pasteur méthodiste à Greenwich, dans le Connecticut.

Un rien puritain, Harry Williams n’est pas enchanté de voir, à l’écran, sa femme embrassée par des jeunes premiers. Mais il ne met aucun obstacle à la carrière de l’actrice et l’autorise à tourner six films par an, ce qu’elle fait jusqu’en 1921, avant de renoncer au cinéma pour s’installer définitivement avec son époux à Patterson et à La Nouvelle-Orléans.

Dès la première rencontre, le couple a adopté Jimmie Wedell. Le Texan a donné le baptême de l’air à la belle Marguerite et appris à piloter à son richissime mari, lequel s’est commandé, pour seize mille cinq cents dollars, un Ryan, réplique du *Spirit of Saint Louis*, l’avion sur lequel Lindbergh a traversé l’Atlantique en 1927.

En gestionnaire avisé, Harry Williams subodore que l’aviation peut offrir des profits. Il a donc immédiatement souscrit aux projets de l’aviateur, qui l’a convaincu de faire de Patterson un centre aéronautique.

Une fois la piste établie sur le domaine de la vaste plantation, est fondée, en sus d’une école de pilotage, une entreprise qui construira des avions susceptibles de battre des records, et assurera le transport du courrier entre Houston et La Nouvelle-Orléans avec escale à Beaumont et à Baton Rouge, capitale de l’État des bayous. Cette dernière activité sera subventionnée par le gouvernement fédéral. Le *Postmaster General* Walter F. Brown, qui souhaite développer le transport aérien du courrier aussi bien que celui des personnes, soutient financièrement les sociétés qui décident de s’y consacrer.

En 1929, la Wedell-Williams Air Service est née, bientôt complétée par la Wiliiams-Wedell Flying Corporation qui concevra et produira des avions. Elle sera considérée comme une entreprise de pointe aux États-Unis, tandis que Patterson apparaît comme l’aérodrome le mieux équipé du Sud. Sur vingt-cinq hectares s’élèvent ateliers, hangars, citernes d’essence, logement du personnel. Harry Williams a investi sans compter dans des entreprises qui, avant de générer des bénéfices, lui permettent de satisfaire le plaisir de voler.

Des mécaniciens, électriciens, magasiniers, manœuvres ont été engagés, et des pilotes expérimentés, comme le capitaine James Haizlip et le colonel

Roscoe Turner, qui ont fait la guerre en France, ont rejoint Jimmie Wedell et son frère Walter.

Tandis que s'organise le transport du courrier, Jimmie a construit son premier avion, le 44. Cet appareil ne ressemble à aucun de ceux qu'on a vus voler jusqu'ici. C'est un monoplan trapu, à ailes basses et courtes, équipé d'un énorme moteur Pratt et Whitney de cinq cent cinquante chevaux, ce qui lui donne le galbe d'un obus. « Il est chaud comme un 44, mais deux fois plus rapide ! » dit Wedell qui compare l'avion au revolver Remington calibre 44, considéré comme l'arme de poing la plus rapide et la plus efficace pendant la guerre de Sécession.

L'avion tiendra ses promesses puisque, engagé à trois exemplaires dans la course des Trois Drapeaux – Canada, États-Unis, Mexique –, entre Ottawa et Mexico, soit quatre mille kilomètres avec escale à Washington, il s'adjugera les trois premières places avec, aux commandes, les pilotes de la Williams-Wedell Flying Corporation, Jimmie Wedell, Roscoe Turner et James Haizlip. Ce dernier, arrivé en tête, a parcouru les quatre mille kilomètres en dix heures et dix-neuf minutes. Jimmie lui a succédé en onze heures et cinquante-trois minutes à la vitesse de trois cent trente-six kilomètres à l'heure.

L'aviation tient la vedette lors du Mardi gras 1934, avec l'inauguration, à La Nouvelle-Orléans, d'un aéroport digne de la capitale du Sud. Construit au bord du lac Pontchartrain, il a coûté quatre millions de dollars et occupe une centaine d'hectares. On lui a donné le nom d'Abraham L. Shushan, président du conseil d'administration des levées, qui gère les travaux publics de l'État.

Shushan Airport est doté d'une tour de contrôle de vingt mètres de haut, pourvue d'un équipement technique perfectionné, et l'on trouve, dans les bâtiments de style californien, salle d'attente au sol de marbre, comptoirs d'accueil des compagnies, restaurant, cafétéria, service postal et télégraphique, kiosque à journaux, drugstore, infirmerie. D'illustres invités comme le Français Michel Détroyat, champion du monde d'acrobatie, et le major Doolittle, de l'armée de l'air des États-Unis, assistent, du 9 au 13 février, à des exhibitions d'acrobatie, des simulacres de combats aériens, des courses de vitesse. Le 10 février, la compétition la plus attendue est

remportée par Jimmie Wedell aux commandes de son nouvel avion, le 45, doté pour la première fois d'un train d'atterrissage escamotable. En volant à quatre cent vingt-cinq kilomètres à l'heure, il s'adjuge le record des cent kilomètres en circuit fermé entre deux pylônes distants de quarante kilomètres.

Ce devait être le dernier exploit de Jimmie et, quelques jours plus tard, sa dernière fierté en apprenant que le secrétaire d'État à la Guerre, impressionné par les qualités des avions construits en Louisiane, venait de commander aux ateliers de Patterson cinquante appareils équipés en chasseur pour l'US Air Force.

Même s'il arrive que les pilotes « cassent du bois », se blessent en essayant des prototypes, les virtuoses du manche à balai multiplieront les records jusqu'au jour fatal où les anges gardiens, peut-être jaloux de leurs performances, oublieront de les protéger d'une récurrente témérité. Le dimanche 24 juin 1934 à 17 heures 30, Jimmie vient de décoller de l'aéroport de Patterson pour un vol d'entraînement avec un élève, sur un De Havilland, appareil école de la Royal Air Force. Il ne peut maîtriser une glissade soudaine de l'avion. Commandes bloquées, il pique du nez dans une rizière et se fracasse sur un tronc d'arbre. Wedell est tué sur le coup ; le novice est grièvement blessé. L'aviateur le plus valeureux et le plus estimé de Louisiane venait d'avoir trente-quatre ans.

Le lendemain de l'accident, La Nouvelle-Orléans fait au pilote d'imposantes funérailles. Tandis qu'on livre au *funeral home* de Canal Street des douzaines de gerbes de fleurs, des télégrammes arrivent de tous les États de l'Union[15]. L'aviation civile américaine prend aussitôt le deuil de celui qui, tout au long de sa trop courte vie, a brillamment illustré « la magnifique audace » du Texan.

Treize mois plus tard, le 19 juillet 1935, Walter Wedell, frère de Jimmie, se tue au cours d'un crash aux causes mal élucidées, dans les bouches du Mississippi.

Dans la nuit du 19 au 20 mai 1936, Harry Williams et John Worthen, chef-pilote de Wedell-Williams Air Service, qui viennent de dîner avec le gouverneur Richard Webster Leche, périssent après l'arrêt du moteur et un

plongeon dans un marais, à quatre miles de l'aéroport de Baton Rouge d'où ils ont décollé quelques minutes plus tôt.

En deux ans, l'équipe des fondateurs de la première industrie aéronautique de Louisiane a été décimée.

Devenue par héritage présidente de Wedell-Williams Air Service, Marguerite Clarke, très éprouvée par la disparition de son « Pierrot aventureux », tel qu'elle le nommait, cède, en 1938, la société de transport à Eastern Air Lines. Elle consacrera le produit de cette vente à la création, à Patterson, du Wedell-Williams Memorial Aviation Museum of Louisiana – devenu Louisiana State Museum – et veillera, jusqu'à sa mort, le 25 septembre 1940, à l'entretien du musée que l'on peut toujours visiter à Patterson. On y voit, en plus du fameux 44 de Jimmie Wedell, des souvenirs et des trophées remportés par les pilotes disparus, les photographies des retours glorieux et celles des appareils aux ailes brisées qui furent leurs cercueils.

1. Les derniers *cribs* furent détruits en 1949.

2. Réunions de jeunes gens et de jeunes filles au cours desquelles on pratique le badinage amoureux avec échange de caresses et de baisers.

3. Compte rendu du capitaine de Metz-Noblat, cité par André Kaspi : *le Temps des Américains, 1917-1918*, Éditions de la Sorbonne, Paris, 1976.

4. *Mes souvenirs de la Guerre*, général Pershing, *op. cit.*

5. Boisson typique de la Louisiane, composée de bourbon, glace pilée, sirop de sucre de canne et feuilles de menthe fraîche.

6. Bars clandestins.

7. Contrebandier d'alcool.

8. En argot américain : grosse légume, personnage important.

9. Sac contenant six bouteilles de whisky emmaillotées de paille, que les contrebandiers immergeaient dans la mer quand ils étaient poursuivis par les gardes-côtes. Attachés à une petite bouée rouge, les « jambons » étaient lestés d'un sac de sel qui les entraînait vers le fond. Quand le sel s'était dissous, la bouée remontait le « jambon » près de la surface, ce qui permettait aux contrebandiers de récupérer les bouteilles d'alcool, une fois les gardes-côtes éloignés.

10. 0,473 litre.

11. C’est à cette occasion, le 4 juillet 1917, que le colonel Charles Stanton prononça la phrase fameuse « La Fayette, nous voici ! », souvent attribuée au général Pershing qui, dans ses *Mémoires*, tint à rétablir la vérité en écrivant : « J’ai souvent regretté de n’en avoir pas la paternité. Ces mots, je crois pouvoir l’affirmer, ont été prononcés par le colonel Stanton, et c’est à lui que doit revenir l’honneur d’une phrase si bien frappée. » *Mes souvenirs de la Guerre*, *op. cit*.

12. *Stupéfiant Texas*, éditions de Trévise, Paris, 1964.

13. Construite en 1907, une des rares maisons de cette avenue maintenant accessibles au public, car elle est devenue le siège de la Milton H. Latter Memorial Library, sans doute la plus élégante bibliothèque publique de la ville. En 1948, la famille Latter, alors propriétaire, en fit don à la ville pour l’ouverture d’une bibliothèque publique en souvenir du fils, tué lors de la Seconde Guerre mondiale.

14. 1873-1976. Une des figures de Hollywood. Né en Hongrie, orphelin très jeune, il émigra aux États-Unis et fut l’un des premiers à imaginer les profits que l’on pourrait tirer de l’industrie cinématographique.

15. Un monument à la mémoire de Jimmie Wedell, représentant un aigle prêt à l’envol, a été inauguré en 1935 à l’angle de Canal Boulevard et de City Park Avenue, à La Nouvelle-Orléans.

3.

Un duce sudiste

De la ferme au barreau

Au commencement des années 1920, on vit apparaître en Louisiane un politicien d'un type nouveau : Huey Pierce Long, populiste de circonstance, autocrate retors et cabotin, allait accélérer la modernisation de l'État des bayous au prix d'atteintes aux libertés individuelles, et marquer l'histoire américaine d'une brève menace dictatoriale.

Huey Pierce Long qui, plus tard, se désignera lui-même comme The Kingfish[1], est né le 30 août 1893 à Winnfield, petite ville du nord-ouest de la Louisiane. Il est le huitième enfant d'une famille de neuf. Son père, à l'origine modeste fermier, éleveur de bovins et de porcs, a fait une très bonne affaire, en 1900, en vendant cent trente hectares de mauvaise terre à l'Arkansas Southern Railroad en cours de construction. Cet apport d'argent frais permit au paysan de se construire une belle maison et d'envoyer au collège ses six garçons. Huey Pierce n'a donc pas grandi dans une misérable cabane de rondins, comme il aimait à le dire, mais dans un confortable foyer.

En quittant l'école dès l'âge de treize ans après une fugue sanctionnée, ce garçon débrouillard, plaisantin, de caractère indépendant et doué d'un aplomb peu commun, entre dans la vie active. On le voit commis chez un imprimeur, puis chez un libraire, et assistant d'un commissaire-priseur, avant de devenir représentant de commerce pour la Fairbanks Company de La Nouvelle-Orléans, qui fabrique le Cottolene[2]. Il réussit fort bien dans une profession qui consiste à convaincre grossistes et commerçants de placer un produit alimentaire de grande consommation. Huey saura plus tard vendre de la même façon ses idées aux électeurs.

Au cours d'un *cake baking contest,* concours de confection de pâtisseries, organisé en 1910 à Shreveport par le fabricant de margarine, Huey,

responsable du secteur, doit juger de la qualité des gâteaux préparés par les concurrentes. Il est aussitôt séduit par l'une d'elles.

Rose McConnell, sténographe dans une compagnie d'assurance, est une brunette aux yeux noirs qui réussit fort bien les tartes, sa mère lui ayant appris la cuisine française. À la fois gourmand et amoureux, le jeune homme donne un prix à Rose et, entreprenant, lui demande aussitôt quand il pourra partager avec elle le gâteau qu'elle vient de cuire. Conquise, la demoiselle accepte le rendez-vous et reçoit, quelques jours plus tard, une demande en mariage en bonne et due forme.

Huey devra patienter deux ans avant de conduire la belle à l'église. Pendant ses fiançailles, il a amélioré une situation que les parents de Rose trouvaient un peu aléatoire. Devenu chef des ventes pour la Louisiane du nord, il gagne cent soixante-quinze dollars par mois, auxquels s'ajoutent les frais inhérents à ses déplacements. Comme il ne cache à personne son ambition d'étudier le droit pour devenir avocat, les familles consentent à l'union du garçon de dix-neuf ans et de Rose, d'un an sa cadette. Leur mariage est célébré par un pasteur baptiste le 12 avril 1913.

Au physique, Huey Long offre l'aspect d'un homme de taille moyenne, bien charpenté, qui va d'un pas assuré de sportif. Marcheur infatigable, il fait de la gymnastique chaque matin, et son score de 115 au golf sera, plus tard, considéré comme honorable à La Nouvelle-Orléans. Plus que sa stature un peu épaisse, c'est sa tête, couronnée de cheveux brun roux et d'un toupet indiscipliné – on dirait maintenant « à la Tintin » –, qui retient l'attention. Une face ronde et colorée, des joues pleines, un nez en boule au retroussis clownesque, une fossette profonde au menton, la bouche d'un rieur et le regard assuré d'un conquérant que rien n'arrête. Tel est celui à qui l'on donnera plus tard de nombreux surnoms, notamment : Bonaparte des bayous ou Karl Marx des clochards.

Après son mariage, ayant réuni un petit pécule, il abandonne le métier de représentant et, avec l'aide financière de son frère Julius, déjà inscrit au barreau de La Nouvelle-Orléans, il entre à l'université de l'Oklahoma, puis est admis, comme étudiant spécial, à la prestigieuse Tulane University, à La Nouvelle-Orléans, pour suivre les cours de droit. Assidu aux conférences des spécialistes, lecteur insatiable de la jurisprudence, il

accomplit en deux ans un parcours de trois et obtient son diplôme de juriste. Le 15 mai 1915, il passe avec succès l'examen d'accès au barreau.

Reçu avocat à vingt et un an, il ouvre avec son frère le cabinet Long and Long dont on entendra bientôt parler. Car le but à demi avoué de Huey Long est de faire de la politique et, au nom de la justice sociale, de s'en prendre aux capitalistes, aux banquiers et aux gérants des trusts « qui tiennent le peuple dans une dépendance financière inacceptable ».

Ce refrain sera souvent repris des deux côtés de l'Atlantique dans les périodes de crise économique…

Les relations professionnelles s'étant rapidement détériorées avec son frère aîné, qui lui reproche de plaider parfois contre lui dans certaines affaires, et de ne pas demander d'honoraires aux Noirs, Huey ouvre son propre cabinet à Winnfield, Rose lui servant de secrétaire.

Il gagne un procès contre une banque de Winnfield qui, en ayant absorbé une autre, plus petite, refuse de verser à une pauvre veuve chargée d'enfants le même intérêt que lui consentait son ancien banquier. Dès lors, le jeune avocat est reconnu comme le défenseur des citoyens modestes face aux puissances d'argent. Il livre à cette occasion une technique qu'il va bientôt employer en politique : « Si vous désirez attirer l'attention du peuple et obtenir son soutien, visez la plus grosse et la plus proche cible à portée de votre main. »

Au cours d'un procès en succession qui oppose les membres d'une famille fortunée, Huey l'emporte encore sur la partie adverse et reçoit en paiement une futaie de soixante-cinq hectares, destinée à produire du bois de charpente, valant mille cinq cents dollars. « Les plus gros honoraires que j'aie jamais touchés », dira-t-il à ses amis.

En 1917, l'entrée en guerre des États-Unis réduit la clientèle des plaideurs, et Huey ne marque nulle envie d'aller se battre volontairement en France car, bientôt père d'un deuxième enfant, il échappe à la conscription. Sa fille est née en avril 1917, et Rose est enceinte. Ses adversaires politiques lui reprocheront souvent, le traitant de *slacker*, tire-au-flanc, ce manque d'engagement, bien que la plupart d'entre eux aient esquivé, par des biais moins convaincants, l'appel aux armes.

C’est le moment que Long, devenu assistant du procureur de Shreveport, choisit pour entrer en politique. Son oncle étant chef du parti populiste à Winnfield, le neveu aurait dû adhérer à cette formation qui, depuis sa fondation en 1889 par des fermiers, est devenue, au fil des années, un simple appoint électoral pour le parti démocrate.

Bien conscient que les populistes dont il partage les vues – contrôle des finances gouvernementales par les élus, impôt progressif, banque postale, nationalisation des chemins de fer, élection des sénateurs au suffrage direct – n’auront jamais le pouvoir, il opte pour une candidature, on dirait aujourd’hui sans étiquette, à la Railroad Commission du troisième district. Cette agence de l’État régule l’activité des chemins de fer et des transports publics dans vingt-huit paroisses du nord de la Louisiane. Élu devant deux concurrents, Huey va user de son poste de fonctionnaire élu comme d’un vecteur politique pour le futur.

Le tremplin du service public

À plus de cinq cents kilomètres de La Nouvelle-Orléans, plus de quatre cents de Baton Rouge et moins de cinquante de la frontière du Texas, Shreveport, deuxième ville de l’État, compte maintenant quarante-quatre mille habitants et connaît, dans les années 1920, les avantages d’un boom pétrolier. Au premier puits foré à Oil City en 1906, dans Caddo Parish, ont succédé de nombreux autres derricks et pompes. Les compagnies pétrolières emploient plusieurs milliers de travailleurs qu’il a fallu loger et qui assurent la prospérité commerciale de la cité. Depuis qu’on extrait à profusion l’huile noire, la ville a pris un aspect cossu. On y compte plusieurs théâtres, un grand opéra, de bons hôtels, de belles boutiques et de nombreux bars et restaurants. C’est là que le nouveau *commissioner* s’installe avec sa famille. Il ne va pas tarder à entrer en action.

Le fait que la Standard Oil Company, qui a acquis en Louisiane une sorte de monopole, refuse de transporter dans les pipe-lines de sa filiale, la Standard Pipe-Line Company, le pétrole extrait par des producteurs indépendants, fournit à Huey Long l’occasion d’en découdre avec le trust Rockefeller. Il obtient l’aval de la Railroad Commission pour que la Standard Pipe-Line Company soit considérée comme une société d’utilité

publique et doive, à ce titre, révéler sa comptabilité, être soumise à la régulation de ses tarifs et transporter le pétrole d'où qu'il vienne. À La Nouvelle-Orléans, la législature entérine cette décision, mais c'était compter sans le gouverneur, John M. Parker, riche planteur à qui le pétrolier a rendu quelques services. Le gouverneur annule le règlement et Huey Long, furieux, écrit dans la presse locale que M. Parker est vendu à la Standard Oil. Poursuivi en diffamation, Huey, bien que sanctionné, s'en tire avec les honneurs. Les magistrats, sans illusions, semble-t-il, sur la probité du gouverneur, condamnent Huey Long « parce qu'il ne peut produire un document confirmant son dire », à un dollar d'amende, ce qui amuse le barreau…

Après cette aventure, un autre procès va faire de lui le membre le plus redouté de la Railroad Commission. C'est au nom de cet organisme, dont il est devenu président, qu'en 1922 il a engagé une action en justice contre la Cumberland Telephone and Telegraph Company qui vient d'augmenter de vingt pour cent les redevances payées par les abonnés. Le procès va durer un an et trouver son épilogue, fin 1923, devant la Cour suprême. Celle-ci, estimant que la compagnie des téléphones a procédé à des augmentations injustifiées, la condamne non seulement à revenir aux anciens tarifs, mais à rembourser aux abonnés le trop perçu depuis 1922, ce qui lui coûte 440 000 dollars. Huey Long, qui soigne ses futurs électeurs, a aussi obtenu un abattement de cinquante pour cent des redevances pour les abonnés de Shreveport et de La Nouvelle-Orléans.

Entre temps, la Constitution de l'État ayant changé, la Railroad Commission est devenue Public Service Commission, ce qui lui confère des pouvoirs accrus, y compris sur les investissements de l'État, et fournit à Long un plus vaste domaine d'action.

Ses succès ont valu à l'avocat une telle popularité qu'il est déterminé à tenter sa chance aux primaires du parti démocrate, qu'il a fini par rejoindre, pour être investi candidat au poste de gouverneur de la Louisiane. Dans un État où les démocrates jouissent d'une écrasante majorité, être désigné candidat lors des primaires, c'est être assuré de son élection au poste convoité.

L'ancien représentant de commerce n'a rien perdu de sa rage de convaincre. Il va être le premier homme politique américain à se servir de la

radiophonie – « seule invention capable de diffuser le mensonge à la vitesse de la lumière[3] » – pour la promotion de ses idées.

Aux États-Unis, la première station de radio, KDKA, propriété de la Westinghouse Company, émettant à partir de Pittsburgh, Pennsylvanie, a, le 2 décembre 1920, dans son émission inaugurale, donné en priorité absolue les résultats de l'élection du vingt-neuvième président des États-Unis. En annonçant la victoire du républicain Warren Gamaliel Harding sur le démocrate James M. Cox, gouverneur de l'Ohio, la radio s'est imposée comme le plus rapide diffuseur d'informations.

En Louisiane, Huey Long a compris le rôle que les ondes peuvent jouer dans une campagne électorale. Il va user fort habilement du microphone de la station WWL, de Loyola University, qui émet depuis le 30 mars 1922.

À cette époque, peu de Louisianais possèdent un récepteur de radio, mais Long les sollicite par téléphone : « Je parlerai dans dix minutes ; pendant ce temps, téléphonez à cinq de vos amis et dites-leur d'écouter Long. » Il demande aussi que les détenteurs de récepteurs accueillent ceux de leurs voisins qui n'en ont pas : qu'ils se réunissent pour l'entendre.

Le système fonctionne à merveille, et la voix du candidat est entendue dans toutes les paroisses de l'État. Son slogan : *Share Our Wealth* – « Partageons notre richesse » – fait fureur chez les fermiers noirs et blancs. Entre le 27 septembre et le 15 décembre, il parcourt l'État du nord au sud et de l'est à l'ouest, et prend cinquante-sept fois la parole pour lancer aux électeurs, sans ménager les démocrates qui tiennent le pouvoir depuis la chute des gouvernements *carpetbaggers* : « On retrouve toujours les mêmes personnes à la tête de l'État, sous des gouverneurs qui se ressemblent comme des frères. »

Huey rappelle qu'entre 1907 et 1923, les impôts ont augmenté de trois cent cinquante pour cent, l'essence de cinquante pour cent, et que les gouverneurs qui se sont succédé « ont fait des lois pour leur plus grand profit et le profit de leurs amis, car ils ont pratiqué un népotisme étendu ».

Il constate que la Louisiane manque de routes, de ponts, d'écoles, que la prospérité due à la guerre – on avait alors encouragé les fermiers à ensemencer des terres jusque-là en jachère pour produire plus de coton, plus de maïs, plus de blé – est en train de s'étioler. Pour rallier les électeurs

noirs, il s’en prend aussi au Ku Klux Klan qui a resurgi en 1920 et menace la bonne entente entre les races. L’Invincible Empire, ainsi que se présente le Klan, revendique vingt-cinq mille membres aux États-Unis, trois mille en Louisiane. Il existe des chapitres actifs à La Nouvelle-Orléans et à Shreveport. Ces racistes xénophobes, qui veulent abolir les droits civiques des Noirs et chasser les étrangers, vont présenter des candidats aux élections législatives afin de se faire entendre dans les assemblées.

En parfait démagogue, Huey Long, usant d’un langage compréhensible de tous, clame d’un ton volontariste qu’il soutiendra le petit peuple contre les puissants, fera des économies, donnera du confort à tous et assurera leur sécurité.

Dans ses discours, il parle aussi des difficultés que connaissent les fermiers, du poids des crédits, des intrusions fédérales dans le gouvernement de l’État, et, ce qui est plus nouveau, de la nécessité d’établir une juste dualité entre le capital et le travail. Il promet de promouvoir, comme au Texas, la gratuité des livres scolaires pour tous les élèves des écoles primaires, ce qui ne devrait coûter, d’après ses calculs, que douze dollars par enfant.

Malgré sa fougue démagogique et son talent de tribun populaire, Huey Long souffre d’un handicap considérable : il ne peut avoir le soutien des *Old Regulars* du Choctaw Club, la machine à gagner les élections du maire Martin Behrman. Même si les dissidents démocrates, les *New Regulars*, et les populistes lui apportent leur appui, on sait que l’avocat n’a aucune chance de l’emporter.

Le 15 janvier, lors du premier scrutin de la primaire démocrate, il arrive en troisième position et, au second tour, un mois plus tard, il choisit, sans plaisir mais par tactique, de se désister en faveur de Henry L. Fuqua, *Old Regular* bon teint, qui devient le nouveau gouverneur.

Ce choix est, pour Huey, un bon investissement et lui vaut un renforcement de son autorité à la direction de la Public Service Commission. Aussitôt, ne serait-ce que pour prouver à ses électeurs qu’il met en harmonie ses promesses et ses actes, il renouvelle ses opérations contre la Standard Oil et, cette fois, l’emporte, ce qui réjouit tous les contribuables louisianais. Le trust fondé par M. John Davison Rockefeller

devra désormais verser aux caisses de l’État trois pour cent de commission sur tout le pétrole extrait du sol de la Louisiane.

Une colère du Père des Eaux

Au cours du printemps 1927, une exaspération de la nature subtropicale va faire, un temps, oublier aux Louisianais la politique et les ambitions, trop humaines, des politiciens.

Début avril, le Mississippi et ses affluents, grossis par des pluies d’une exceptionnelle abondance, noient villes et campagnes, de la frontière de l’Arkansas au delta. En certaines régions, le Père des Eaux s’est élevé de dix-huit mètres au-dessus de son niveau normal, et des milliers d’exploitations agricoles sont submergées. En quelques jours, les levées sont détruites sur des centaines de kilomètres, et une immense flaque, de trois cents kilomètres de long sur cent cinquante de large, profonde d’un à trois mètres, s’étale au nord de la Louisiane. Quand ces eaux retrouveront le lit du fleuve, une monstrueuse vague roulera vers les villes du delta.

Pour sauver La Nouvelle-Orléans du désastre, le 29 avril, le gouverneur Oramel Harry Simpson se résout, après beaucoup d’hésitation et avec l’autorisation du secrétaire d’État à la Guerre, à donner l’ordre aux ingénieurs militaires de faire sauter à la dynamite, sur trois cents mètres, dans Saint Bernard Parish, les levées de la rive gauche. En ces lieux où le Mississippi est plus étroit, un coude à angle droit freine le passage des eaux. Faciliter ainsi leur écoulement vers le golfe, c’est protéger la grande ville, mais c’est aussi livrer au fleuve Saint Bernard Parish et condamner à la destruction les gros bourgs de Poydras et Caernarvon.

La veille du dynamitage, les habitants sont évacués par camions, sur des routes à peine praticables. Avant de les obliger à quitter leurs demeures, le gouvernement a garanti aux sinistrés le remboursement de leurs pertes. Un compte nanti de cent cinquante mille dollars a été bloqué à cet effet dans une banque.

Avec le peu de choses qu’ils ont pu emporter, les malheureux sont accueillis à La Nouvelle-Orléans par le secrétaire au Commerce Herbert Hoover, envoyé du président de l’Union, le gouverneur, des représentants

de la Croix-Rouge, les associations charitables. La population leur est reconnaissante, car elle sait qu'elle leur doit d'être encore au sec.

L'inondation, alors la plus catastrophique de l'histoire de la Louisiane, devait durer trois mois. Début mai, sous un soleil déjà chaud qui rendait l'atmosphère fétide – à cause des cadavres d'animaux répandus sur les rives, parmi les arbres déracinés et les débris des habitations détruites –, trente paroisses étaient encore inondées.

Le bilan de cette crue, qui avait désorganisé la vie économique de la Louisiane, se révéla désolant. À travers cinq États du Sud, les eaux boueuses du Mississippi avaient submergé six millions d'hectares de terres agricoles, dont six cent mille en Louisiane où trois cents personnes avaient trouvé la mort et plus de six cent soixante-quinze mille avaient dû quitter leur foyer. Les dommages s'élevaient à deux cent trente-six millions de dollars. Vingt-cinq mille chevaux, cinquante mille vaches ou bœufs avaient péri, ainsi que cent cinquante mille porcs. Au sud de l'État des bayous, la récolte de canne à sucre serait du quart de la production habituelle. Dans les campagnes, la misère ajoutait à la calamité des destructions, et des sinistrés manifestaient devant le Capitole, à Baton Rouge, sollicitant une aide au relogement, réclamant aussi des travaux le long du fleuve pour éviter le retour d'une telle catastrophe.

Les autorités louisianaises furent entendues à Washington et le gouvernement fédéral, reconnaissant sa responsabilité dans le manque de contrôle des crues, confia au corps des ingénieurs militaires un vaste plan de construction de barrages et de déversoirs. Celui de Bonnet Carre, dans Saint Charles Parish, capable de retenir deux cent cinquante millions de mètres cubes d'eau, fut le premier mis en service. On réserva aussi, sur des terres inhabitées, des *floodways*, zones inondables, tant sur les rives du Mississippi que sur celles de son grand affluent, l'Atchafalaya.

Bien que le Meschacebé des Indiens n'eût jamais été assez docile pour, de nos jours encore, accepter d'être enfermé entre digues et réservoirs, les travaux consécutifs à la grande crue de 1927 permirent longtemps, quand les ouragans ne s'en mêlèrent pas, de limiter les pertes en vies humaines et les dégâts.

Les élections après le déluge

Quand s'annonce la campagne de 1927 pour le renouvellement du mandat du gouverneur, Huey Long est, cette fois, en meilleure position chez les démocrates que le candidat du Choctaw Club. Martin Behrman, l'animateur des *Old Regulars* depuis la fondation en 1897, a perdu la mairie de La Nouvelle-Orléans et de nouveaux démocrates ont pris de l'autorité, parfois avec l'aide des bourbons qui voient la leur décroître.

La campagne du candidat Long pour les primaires démocrates, menée à la fois contre le vieux système des *Old Regulars* et contre les amis des réformateurs, Parker et Simpson, se développe, radio aidant, dans le climat d'une crise économique et sociale en train de s'installer dans l'Union. Son nouveau slogan, lancé sur les ondes de la NBC le 23 février 1934, est partout retenu *: Everyman a king, but no one wears a crown* – « chaque homme est un roi, mais aucun ne porte couronne ».

En plus des livres scolaires gratuits, le tribun propose la création d'écoles spéciales pour aveugles et handicapés, des bourses pour que fils et filles de familles modestes puissent suivre des études supérieures. Il veut une meilleure organisation de la justice, construire des ponts qui enjamberaient le Mississippi, la gratuité de passage pour les deux ouvrages qui existent déjà à Chef Menteur et aux Rigolets. S'il est élu, il remplacera, sur les grandes routes, la terre battue par de l'asphalte, fera donner une aide aux chômeurs, harmonisera les lois qui régissent les conditions de travail des métayers. « Il faut qu'ils participent aux profits des marchands et des banquiers, puisque leur travail est la base de tout commerce », répète le candidat. Huey utilisera aussi, dit-il, le réseau aménagé des bayous pour développer l'industrie, et obtiendra de l'État fédéral qu'il s'intéresse enfin à une protection plus efficace contre les crues du Mississippi.

Pour prouver qu'il est bon mari et bon père de famille, il se fait photographier avec les siens sur une balancelle. Huey porte un costume blanc, arbore un nœud papillon, un camélia à la boutonnière, tenue autrefois chère aux planteurs. Rose apparaît resplendissante dans une jupe blanche plissée, coiffée d'un bibi de feutre, genre cloche. Son décolleté est opulent et son sourire satisfait. Les enfants – Rose, dix ans, Russell, huit ans, et Palmer, cinq ans – ont l'air sages.

À la fin de l’année 1927, les Louisianais, qui se remettent de la tragédie des inondations, paraissent plus intéressés par la prochaine convention démocrate de leur État – dont ils savent qu’elle suffira, au mépris du pluralisme politique, à désigner le gouverneur – que par l’élection présidentielle de novembre 1928.

Le président John Calvin Coolidge qui, vice-président, avait succédé à Harding – mort dans son bureau le 2 août 1923 – avant d’être élu en 1924, n’a pas voulu briguer un second mandat à la Maison-Blanche. Le 6 novembre s’affronteront donc, sur le plan national, le républicain Herbert Hoover, secrétaire au Commerce, et le démocrate Alfred Emmanuel Smith, gouverneur de l’État de New York.

Quand Huey Long est désigné comme candidat des démocrates au poste de gouverneur de la Louisiane, la satisfaction étonnée de ses partisans n’a d’égale que la consternation de ses adversaires. Il n’a pas été facile au Kingfish de l’emporter : les derniers jours de la campagne ont été émaillés d’incidents parfois violents, comme celui qui a opposé Long à l’ancien gouverneur Sanders dans le hall de l’hôtel Roosevelt. Ils ont échangé des invectives, puis des coups. Long y a perdu sa montre, mais montra, tel un trophée, un lambeau de la chemise de Sanders.

Arrivé le 17 janvier 1928 bon dernier lors du premier tour des primaires, il a remporté trois jours plus tard le second scrutin en devançant chacun de ses adversaires de plus de quarante mille voix. Ne restait alors qu’à obtenir les suffrages des citoyens lors des élections générales, prévues le 23 janvier, ce qui fut aisé. Sur les soixante-quatre paroisses que compte la Louisiane, cinquante-six donnèrent la majorité à Long ; seule La Nouvelle-Orléans l’a largement rejeté : il y a remporté dix-huit mille suffrages alors que les deux autres candidats obtenaient respectivement vingt-deux mille et trente-huit mille voix.

L’ancien représentant de commerce a été élu non seulement par les petits fermiers blancs, les métayers noirs, les pêcheurs et les trappeurs des bayous, les ouvriers qui peinent sur les forages pétroliers, respirent les vapeurs méphitiques des raffineries dont les hautes torchères flamboient dans la nuit, mais aussi par les nouveaux riches et les Cajuns.

Les débrouillards, qui ont acquis dans la contrebande d'alcool, la spéculation en temps de guerre sur le riz et le coton, une aisance qui leur permet de se lancer dans les affaires pétrolières et l'industrie pétrochimique naissante, l'hôtellerie pour touristes, les transports routiers et le commerce local, entendent maintenant être protégés de la boulimie des trusts par celui qui a réussi à faire payer des royalties par la Standard Oil.

Quant à ceux que guette la misère dans les campagnes et dans les villes où le chômage croît, ils attendent de Long un peu plus de justice sociale.

À La Nouvelle-Orléans où le jazz, dépouillé des oripeaux douteux de Storyville, a conquis les salles de concerts et l'estime des mélomanes, orchestres et pianistes ont découvert le jazz symphonique, né un peu plus tôt à Broadway. La *Rhapsody in Blue* interprétée pour la première fois au Aeolian Hall, à New York, le 12 février 1924, au piano, par son compositeur George Gershwin, accompagné par le Palais Royal Orchestra de Paul Whiteman, est en passe de devenir une pièce classique du répertoire post-romantique, dans l'Union comme dans le Vieux Carré. Les rythmes et sonorités inimitables partis du Vieux Carré se répandent dans le monde entier. Le jazz jouera d'ailleurs son rôle dans l'intégration : la musique est partout.

Les Sudistes, qui semblent ne dominer leur indolence que dans la fête, accueillent donc Long en musique. Ils savent que le nouveau gouverneur compose à ses heures avec son ami Castro Carazo, né au Costa Rica, qui a étudié la musique au conservaoire de Barcelone et est devenu le chef d'orchestre du Roosevelt Hotel, à Baton Rouge. La journée de son investiture, le 21 mai 1928, se déroule à Baton Rouge dans une atmosphère joyeuse, avec parades et nombreux concerts.

C'est dans cette ambiance détendue que le nouveau gouverneur s'installe au Capitole avec l'intention de mettre ses plans à exécution sans tenir compte des opposants.

Dès lors commence le règne d'un autocrate qui ne cache pas son admiration pour Benito Mussolini, en train de construire une Italie fasciste. Le Duce a dit un jour : « Le fascisme n'est pas un produit d'exportation », et Huey Long saura établir une dictature à la mode sudiste, moins violente

que l’italienne, mais tout aussi matoise et perverse pour asseoir un pouvoir qu’il n’entend plus partager.

À peine est-il aux commandes que les grands travaux promis sont entrepris, la gratuité des livres scolaires organisée et l’administration mise activement au service des projets du gouverneur. Le réseau routier devient un vaste chantier, des ponts sont lancés sur rivières et bayous, tandis que les ingénieurs préparent les plans de grands ouvrages qui enjamberont plus tard le Mississippi, notamment entre La Nouvelle-Orléans et Gretna. En attendant, Long supprime le péage pour les ponts existants, et exige que tous les habitants de La Nouvelle-Orléans, qui en majorité lui sont hostiles, reçoivent le gaz naturel capté dans le sous-sol de l’État. Il crée une école pour handicapés et une maison pour épileptiques à Baton Rouge.

Il veut que la Louisiana State University soit comparable aux meilleures universités de l’Union. « C’est mon université. Je peux faire ce que je veux de ces étudiants », disait-il.

Mais cette affection avait des limites. Quand il apprend, par ses informateurs, qu’un professeur ou un étudiant se prépare à publier, dans le journal de l’université, un article critiquant son action ou ses méthodes, il fait interrompre l’impression, détruire les textes et suspendre de ses fonctions le rédacteur en chef. « J’aime les étudiants, mais l’État donne beaucoup d’argent pour leurs collèges, et je ne paie personne pour me critiquer ! » s’exclame le gouverneur.

Dans le domaine législatif, Huey Long fait preuve d’une activité débordante. Très souvent, c’est à son lever, en sous-vêtements, assis sur son lit, qu’il convoque ses affidés pour préparer lois et décrets. Ensuite, simple formalité, ces textes sont votés par sa majorité, parfois au rythme de trois en dix minutes – le record est de quarante-quatre en deux heures –, devant une opposition restreinte et abasourdie. Il se vante d’ailleurs d’acheter les législateurs « comme des sacs de pommes de terre. »

Au grand dépit des dirigeants de la Standard Oil, sa bête noire avec le banquier Morgan – le Corsaire, comme il le nomme –, il institue une taxe de cinq pour cent sur chaque baril de pétrole raffiné, augmente la redevance des maisons de jeu, impose tous les profits tirés des ressources naturelles de l’État, fait réévaluer l’impôt foncier. Si les propriétaires sont de ses partisans, l’augmentation est modérée ; si ce sont des anti-Long, elle est

plus forte ! Dans le même temps, il abolit la taxe sur le droit de vote, ce qui met tous les électeurs à égalité devant les urnes.

Mécontent de la presse locale, il fonde en mars 1930 le *Louisiana Progress*, auquel tous les fonctionnaires sont automatiquement abonnés… le coût de l'abonnement étant retenu sur leur salaire ! Ces employés sont en outre contraints d'en acheter plusieurs exemplaires pour les distribuer à ceux dont on n'est pas sûr de l'opinion. En 1935, la publication deviendra nationale sous un nouveau titre, *American Progress.*

Ayant un sens aigu des relations publiques, l'autocrate paie de sa personne. On le voit défiler avec les majorettes et la fanfare de la LSU, donner le coup d'envoi des matches de football, jouer au golf, rendre visite aux ouvriers sur les forages.

Un dimanche matin de mars 1930, il reçoit en pyjama de soie verte le commandant du croiseur allemand *Emden*, Lothar von Arnauld de La Périère, en visite à La Nouvelle-Orléans. Quand l'officier de marine – descendant d'une vieille famille protestante française au service de la Prusse depuis le XVIII^{e} siècle, ancien commandant de sous-marins pendant la guerre de 1914-18 – se présente chez le gouverneur en grand uniforme, accompagné du consul d'Allemagne, il reste pantois en voyant Long passer en hâte une robe de chambre rouge et chausser des mules pour l'accueillir.

L'aristocrate, considéré dans son pays comme un héros, prend fort mal ce mépris du protocole, estime l'Allemagne tout entière insultée. Il faut l'intervention de plusieurs élus pour qu'Arnauld de la Périère se résolve à ne pas informer son gouvernement. Pour mettre fin à cet incident diplomatique, Huey Long, dès le lendemain, rend visite, à son bord, au commandant du *Emden*. Il arbore cette fois une queue-de-pie, un pantalon gris rayé et des guêtres crème, mais, hélas, une cravate de soie écarlate ! Ceux qui l'accompagnent doivent le convaincre d'échanger son canotier de paille jaune contre un feutre noir, le gouverneur ne possédant pas le haut-de-forme protocolaire…

Ce politicien bâtisseur n'a pas que des amis. Moins d'un an après son élection, ses opposants se manifestent en engageant devant la législature une procédure d'*impeachment*. Ils ont relevé dix-neuf chefs d'inculpation

qui vont du détournement de fonds publics au port habituel d'une arme cachée, en passant par une conduite grossière en public, des libérations injustifiées de prisonniers de droit commun, l'usurpation des pouvoirs du Parlement, un usage illégal de la milice, etc.

Dans la procédure d'*impeachment*, c'est la chambre des Représentants qui instruit l'affaire, et le Sénat qui juge.

L'opération anti-Long a été bien montée. Les accusateurs disposent d'une équipe d'avocats, de spécialistes du droit constitutionnel, d'enquêteurs chargés de rassembler des témoignages, de secrétaires et de dactylographes. On soupçonne à juste titre que la Standard Oil finance cette coûteuse offensive. Le 26 avril 1929, la chambre des Représentants, après avoir entendu les témoins, transmet le dossier au Sénat. Le gouverneur est taxé d'incompétence, résume benoîtement l'accusation.

Mais le 16 mai suivant, l'accusé rend inopérante la poursuite de la procédure en produisant, devant le Sénat érigé en High Court of Justice, un *Round Robin*[4], déclaration solennelle signée de quinze sénateurs qui s'engagent à ne voter en aucun cas la destitution du gouverneur.

Huey triomphe et, le 17 juillet 1930, il annonce dans un article du *Louisiana Progress* sa candidature comme sénateur des États-Unis, représentant la Louisiane, contre Joseph Ransdell, vétéran de la politique, alors âgé de soixante-dix ans, qui occupe le siège depuis trente-deux ans. Lors des primaires démocrates pour ce poste envié, Long l'emporte avec 57,3 % des suffrages.

Brillamment élu, il va dès lors entamer une carrière nationale.

Un palais où mourir

Au cours de la campagne électorale de 1927, Long avait exprimé le souhait de voir la Louisiane dotée d'un nouveau Capitole digne d'un État moderne. Le vieux Capitole, construit en 1847 à Baton Rouge dans le style gothique médiéval, inspiré par les romans de Walter Scott et moqué par Mark Twain, était devenu trop petit pour abriter une administration étoffée, les assemblées et les tribunaux.

Dès janvier 1930, Huey Long confie donc l'étude d'un nouveau Capitole aux architectes Leon C. Weiss, Solis Seiferth et Julius F. Dreyfous. Ce dernier, qui a été à Paris l'élève de l'architecte et académicien Paul Cret, et qui sait que la mode est aux gratte-ciel, propose la construction d'une tour de trente-quatre étages, élevée entre deux bâtiments de quatre étages, qui abriteraient la chambre des Représentants et le Sénat.

Le projet est admis car, comme tous les dictateurs, Huet Pierce Long aime la somptuosité et le monumental, qui portent témoignage de leur règne à la postérité.

En posant la première pierre, il ne peut imaginer qu'il aura, dans ce palais, rendez-vous avec la mort un jour d'automne 1935.

En 1931, les structures de ce building dominent la rive gauche du Mississippi ; reste l'habillage. Sobrement inspiré de l'Antique et de la Renaissance, coiffé d'une sorte de gloriette, ce qui est alors le plus haut capitole des États-Unis s'ouvre, au sommet d'un large escalier, par une haute porte de métal et de verre, sur un vaste espace public de quarante mètres de long et vingt de large, dit Memorial Hall. Dallé de travertin siennois et de lave du Vésuve polie, cet atrium est éclairé par une lanterne de fer forgé de quatre mètres de haut. Trois ascenseurs, dont un réservé au gouverneur, desservent les étages où se trouvent les services administratifs de l'État, les tribunaux et les salons de réception.

La décoration, tant extérieure qu'intérieure, se veut édifiante. Des bas-reliefs racontent l'histoire de la Louisiane. D'autres allégorisent les métiers, de la culture du coton à la pêche à la crevette, de l'élevage à la navigation fluviale. D'autres encore illustrent les bienfaits de la justice, de la loi, de la paix, de l'éducation, de la science. Dans les étages, les salles d'audience de la cour d'appel et de la Cour suprême ont été peintes à fresque par l'Italien Conrad Albrizio.

Des statues, un peu lourdes d'aspect, groupes de pionniers ou de patriotes traités par des sculpteurs comme Attilio Piccirilli, Rudolph Parducci et Lorado Taft, dans le style qui fleurit alors dans l'Italie fasciste, veillent au seuil du bâtiment. Ailleurs, vingt-quatre médaillons sculptés offrent les profils de personnages illustres, des colonisateurs français comme La Salle et Bienville à l'ornithologue Audubon et à l'historien Charles Gayarré.

Quant aux salles dévolues à la chambre des Représentants et au Sénat, elles sont – derrière des portes de bronze, cloisonnées de panneaux en ronde-bosse – vastes et pompeuses. Murs de marbre coloré, pilastres à chapiteaux corinthiens, pupitres et fauteuils en bois rares complètent le décor.

Construit en quatorze mois, ce nouveau Capitole, qui a coûté soixante-quinze millions de dollars, est inauguré le 16 mai 1932 sans son promoteur, Huey Long étant retenu à Washington par ses nouvelles fonctions fédérales.

Devenu sénateur des États-Unis, le Kingfish, qui s'est fait construire à Baton Rouge une maison de soixante mille dollars sur le modèle de Monticello, la demeure historique de Thomas Jefferson, a refusé, au lendemain de son élection au Sénat des États-Unis, de démissionner de son poste de gouverneur de la Louisiane.

Suivant la loi et la tradition, il aurait dû céder son siège au lieutenant-gouverneur Paul Narcisse Cyr. Mais celui-ci est devenu, pour Long, « un ennemi politique ». Comme Cyr s'est regimbé et, sans succès, proclamé lui-même gouverneur, Long, s'appuyant sur une machine politique maintenant bien rodée, l'a destitué et a fait assermenter comme lieutenant-gouverneur, le 14 octobre 1931, Alvin Oliver King, président du Sénat, un ami dévoué.

Dans la même « promotion », il a fait nommer secrétaire d'État sa maîtresse, Alice Lee Grosjean, une jolie fille, standardiste de profession, rencontrée chez un avocat de Shreveport quand il présidait la Railroad Commission. Depuis lors, il l'a fait divorcer après l'avoir embauchée comme sténographe à vingt-cinq dollars par semaine.

Aux élections de novembre, Alvin O. King est légalement élu gouverneur, et Huey Long, ayant assuré ses arrières en Louisiane dont il reste le *boss*, s'en va, le 25 janvier 1932, occuper à Washington son siège de sénateur. Il se rend dans la capitale fédérale à bord d'un train spécial, escorté de ses gardes du corps, car il se dit menacé d'assassinat.

Dès ses premières apparitions au Sénat, un club de gentlemen qui légifèrent dans une atmosphère feutrée et savent s'affronter durement sans manquer aux bonnes manières, le Louisianais va tout de suite faire sensation. Vêtu d'un costume crème, portant chemise lavande, cravate bariolée, chaussures jaunes et canotier, il se conduit comme dans une

brasserie du Vieux Carré. Il fume le cigare, interpelle ses collègues, leur assène des claques dans le dos, prend la parole sans y avoir été invité par le speaker, se déplace dans les travées pour aller parler à un autre sénateur, entre en pleine séance, sans aucune discrétion, et quitte la salle en maugréant quand un orateur l'ennuie.

On est en droit de se demander si, pour faire étalage de son non-conformisme, bien connu dans la plus conformiste des assemblées, qui ne tient pas les Sudistes pour des gens sérieux, Huey Long, provocateur rusé, n'en rajoute pas un peu.

Cette année-là, l'Amérique, qui a déjà vécu le krach du 28 octobre 1929, quand seize millions d'actions avaient été jetées sur le marché, toutes ayant perdu la moitié de leur valeur, est atterrée par la faillite de deux mille trois cents banques, dont cinq à La Nouvelle-Orléans où onze pour cent de la population subsiste avec une aide fédérale. Le crédit ne finançant plus la construction d'immeubles et de maisons, non plus que les achats d'automobiles, de récepteurs de radio et d'ameublement, la dépression s'est installée. Plus de cent mille entreprises ont fait faillite, et l'on compte vingt millions de chômeurs, soit, à Chicago, quarante pour cent de la population active. Dans les grandes villes, on déplore une hausse de trente pour cent des suicides ; New York, ne pouvant plus payer ses fonctionnaires, doit emprunter pendant onze jours douze millions de dollars au taux de six pour cent. Partout on diminue les salaires de ceux qui travaillent encore ; la misère et parfois la famine accablent les moins favorisés.

Le 4 novembre 1932, Franklin Delano Roosevelt, le démocrate, accède à la Maison-Blanche en battant le président sortant, Herbert Hoover, qui briguait un second mandat, et l'espoir renaît. Roosevelt a une conception nouvelle de l'État, veut une meilleure répartition des richesses, une réglementation des activités financières, une réorganisation de la production industrielle, un contrôle du crédit, une protection des travailleurs, l'assurance-chômage et une forme d'assurance sociale pour préserver la santé des citoyens et leur verser des retraites. Il décide aussi la fin de la prohibition, qui devient effective après le vote du 20^{e} amendement à la Constitution.

Dans un premier temps, le *New Deal*[5], ainsi que l'on nomme les quatorze projets du Président pour restaurer l'économie, plaît à Huey Long qui, comme sénateur démocrate, a soutenu la candidature de Roosevelt. Mais, bientôt, le Kingfish qui, en novembre 1933, publie sa doctrine sous le titre *Every Man a King*[6], estime que Roosevelt ne va pas assez loin, ménage un peu trop les banquiers de Wall Street. Très vite, les relations entre les deux hommes vont se dégrader pour aboutir à une détestation et à une rivalité d'ambition, effrénée de la part de Long.

Ce sont des personnalités si différentes qu'elles ne peuvent que s'opposer. Roosevelt est un patricien épiscopalien, un organisateur qui écoute les membres de son brain-trust avant de prendre une décision. Long est un fils de paysan baptiste, un homme de terrain, un solitaire qui décide sans consulter qui que ce soit. Franklin Delano Roosevelt a pour modèle George Washington et Thomas Jefferson ; Huey Pierce Long, Frédéric le Grand et Napoléon I^{er}.

Bien considéré par la gauche qui voit en lui un sauveur des déshérités quand il souhaite limiter les fortunes à un million de dollars et distribuer le surplus aux nécessiteux, Long, dont le slogan, *Share Our Wealth* fait recette, est perçu par Roosevelt comme un kamikaze, « un homme dangereux pour le pays », dit-il. La seule fois où la mère du Président a rencontré le sénateur Long, elle s'est écriée : « Oh, l'horrible homme ! » Quant aux conservateurs, ils soupçonnent le Louisianais de vouloir organiser le chaos pour établir une dictature.

Le 13 août 1935, sa rupture avec Roosevelt étant consommée, Huey Long annonce aux journalistes qu'il sera candidat à l'investiture démocrate pour l'élection présidentielle de 1936, ou s'y présentera comme candidat indépendant. Il croit à l'émergence aux États-Unis d'une troisième force politique qui pourrait s'imposer entre les partis démocrate et républicain, lesquels, depuis toujours, se partagent en alternance le pouvoir. Comme on sait que Roosevelt briguera un second mandat et que Herbert Hoover tentera un retour à la Maison-Blanche, le Kingfish estime « qu'entre deux prétendants usés et discrédités », il a une chance d'être élu. S'il ne l'est pas en 1936, « 1940 sera l'année de mon élection. En tout cas, je serai Président un jour », dit-il, péremptoire.

En attendant la convention démocrate, l'intrépide démagogue publie, en août 1935, un nouveau livre qu'il a dicté en six semaines à une secrétaire. L'ouvrage, dont le titre fait sensation, *My First Days in the White House*[7], a été révisé par le reporter politique du *New York Times*, Ray Daniell.

Tout le monde reconnaît qu'il faut une certaine audace et un grand manque de retenue démocratique pour annoncer ses premiers jours à la Maison-Blanche alors que le but est loin d'être atteint. L'ouvrage, « un mélange d'absurdité et de sagesse, de frivolité et de gravité[8] », d'après le biographe de Long, est destiné à soutenir le mouvement Share Our Wealth que vient de lancer le sénateur et dont l'orateur national est un prêtre de l'Église des Disciples du Christ, Gerald L.K. Smith, « une sorte de Savonarole », dit-on.

Les supporters de Roosevelt connaissent la pugnacité, la matoiserie et le manque de scrupules de Long. Ils savent qu'il a reçu un million cinq cent mille dollars pour mener campagne, et soupçonnent les républicains de se servir du sénateur pour combattre leur champion. Des analystes politiques estiment que Long peut rassembler trois millions d'électeurs, que Roosevelt peut perdre tous les États situés à l'est du Mississippi, et, au nord du Potomac et de l'Ohio, les quinze États les plus peuplés. Les supplétifs de Roosevelt s'inquiètent et allument, parfois sans discernement, des contre-feux, ce qui fait dire au Kingfish que Roosevelt veut le faire assassiner. Il précise le 9 août : « Je sais que Roosevelt pardonnera celui qui tuera Long. »

Les Louisianais savent, eux, que ce sont des militants dévoués au Président sortant qui ont suscité une marche des chômeurs jusqu'au capitole de Baton Rouge, et s'indignent quand un journal d'Indianapolis publie une photographie de Long regardant un portrait d'Adolf Hitler, avec cette légende : « Il semble qu'il y ait une ressemblance ». La presse du Nord ne le ménage pas. Le 1er avril 1935, il figure sur la couverture du magazine *Time* sous le titre « Candidat Long », accompagné d'une citation de Shakespeare : « Donnez-lui la gloire ou donnez-lui la mort ». En mai, *Vanity Fair* lui consacre un article venimeux et une caricature. En août, c'est le tour de *Business Week* qui le montre hilare, dans un bar de New York, occupé à préparer un cocktail dans un shaker. Le sénateur est aussi pendu et brûlé en effigie à Osyka, dans le Mississippi.

Le 9 août, il se plaint publiquement, au Sénat, d'être espionné par Roosevelt, ce que personne ne croit. Or, les archives du FBI ont révélé aujourd'hui que Long, en ce temps-là, était suivi de près par des agents qui faisaient rapport à la Maison-Blanche de ses activités publiques et privées.

Politicien avisé, Franklin Delano Roosevelt a pris, au printemps 1935, de nouvelles mesures sociales pour l'organisation du travail, et présente un bilan encourageant. Deux millions cinq cent mille chômeurs ont retrouvé un emploi. La Works Progress Administration, qui mobilise des chômeurs pour des tâches d'intérêt public, fonctionne bien, et, si l'on compte encore onze millions de « désoccupés », les indices de reprise économique se manifestent avec l'augmentation des prix fermiers et l'encadrement du crédit.

Dans le même temps, le Writers Project aide plus de six mille écrivains, historiens, journalistes, éditeurs, chercheurs sans ressources, en leur versant de vingt à vingt-cinq dollars par semaine à condition qu'ils œuvrent pour la communauté. Dans chaque État, le gouvernement fédéral leur confie la réalisation de guides très documentés. Entre 1935 et 1943, ils publieront deux cent soixante-dix livres, sept cents brochures et plus de trois mille articles. C'est ainsi que l'on possède aujourd'hui les *American Guide Series*, suites de guides complets, pour chaque État américain de l'époque et pour certaines grandes villes. À la fois historiques, géographiques, touristiques, artistiques, ces guides furent tous rédigés par des hommes de plume alors sans ressources, comme Tennessee Williams et Lyle Saxon. On ne les trouve plus, aujourd'hui, que chez les libraires d'ancien et les antiquaires. Ils restent des modèles du genre.

Qui est l'assassin ?

Le dimanche 8 septembre 1935, Huey Long, au retour d'une réunion à Oklahoma City au cours de laquelle il avait développé son programme, et promis à chaque famille américaine un revenu minimal annuel de cinq mille dollars, décida de réunir la législature pour faire voter un nouveau découpage des circonscriptions judiciaires. Il s'agissait d'éliminer, lors des prochaines élections, des magistrats opposés à sa politique. Était visé notamment le juge Benjamin Pavy, du treizième district, comprenant Saint

Landry Parish et Evangeline Parish, peu favorable au Kingfish. En transférant la première paroisse dans le quinzième district où Long comptait une majorité d'électeurs, le juge Pavy serait battu et son poste reviendrait à un *Longist*.

La formalité législative accomplie, Huey Long, accompagné de trois de ses gardes du corps et du juge Fourniret, un homme lige, quitta la salle des séances, à 21 heures 15, pour regagner son appartement, situé au vingt-quatrième étage du Capitole. Au moment où il approchait de la porte de l'ascenseur, un homme vint à sa rencontre. Il s'agissait du docteur Carl Austin Weiss, un oto-rhino-laryngologiste distingué, gendre du juge Pavy.

L'événement se déroula si vite, et les témoignages sont restés à ce jour empreints de tant d'imprécisions, peut-être volontaires, qu'on ne doit retenir que les faits constatés. Weiss interpella le sénateur, lui porta sans doute un coup de poing qui lui fendit la lèvre, et, brandissant un pistolet automatique calibre 22, fit feu sur Long, qui tituba avant de s'effondrer en disant : « Je suis touché ». Sa plainte se perdit dans le fracas des détonations : les gardes du corps, armés de calibres 38 et 42, avaient ouvert le feu sur l'agresseur qui fut truffé, on le sut plus tard, de soixante et une balles.

Transporté à l'hôpital de Baton Rouge et confié aux soins du docteur Arthur Vidrine, le blessé avait encore sa connaissance et ne perdait pas de sang. L'examen révéla l'entrée d'une balle dans l'abdomen, mais aussi une blessure aux reins. Le médecin, dont l'incompétence fut peut-être fatale à Long, estima que le projectile avait traversé le corps du sénateur et en était ressorti sans atteindre aucun organe vital. Ce qu'il prenait pour une plaie en séton était en fait l'entrée d'une autre balle. On changea bientôt de diagnostic en voyant le blessé décliner, ce qui donna à penser qu'un rein avait été atteint. Il fallait opérer d'urgence et l'on fit appel aux meilleurs chirurgiens de La Nouvelle-Orléans, les docteurs Urban Maes et James D. Rives.

Le trajet en automobile aurait dû durer deux heures, mais un mauvais sort voulut que les deux praticiens fussent retardés de plusieurs heures par des accidents. C'est alors qu'à 22 heures 30 le docteur Vidrine décida d'opérer lui-même. L'intervention révéla une perforation du rein et une hémorragie « massive et continue ». Il eût fallu pratiquer immédiatement l'ablation de l'organe atteint, mais personne ne voulut s'y risquer. À leur arrivée dans la

nuit, les médecins de La Nouvelle-Orléans ne purent que constater la gravité de l'état de Long, de moins en moins conscient. Malgré des transfusions sanguines, le blessé glissa dans le coma et, deux jours plus tard, le mardi 10 septembre, à 4 heures 15 du matin, celui qui avait été le plus jeune sénateur de sa génération et qui venait de fêter son quarante-deuxième anniversaire en se croyant promis un jour à la présidence des États-Unis, cessa de respirer.

Si sa carrière n'avait pas été interrompue si tragiquement, Long eût peut-être, au cours de la Seconde Guerre mondiale, influé sur les choix politiques des Américains.

« C'était le démagogue américain modèle 1935. Une sorte de Cléon qui n'avait pas encore trouvé son Aristophane », écrira André Maurois dans *Le Figaro* du 9 septembre 1935, au lendemain de l'assassinat de celui que les moqueurs appelaient couramment le messie des Red-Necks[9].

À chaque anniversaire de la mort de Huey Long, célébré par ceux qui louent le bâtisseur qu'il fut en oubliant l'autocrate, sont à nouveau évoqués les mystères de ce meurtre qui n'est peut-être qu'un accident.

Aujourd'hui, une opinion prévaut : ce ne serait pas la balle de petit calibre tirée par Carl Weiss qui aurait tué le sénateur, mais un projectile tiré par un garde du corps qui, ricochant sur le mur, près de l'ascenseur, atteignit Long au rein. On montre encore aux visiteurs du Capitole les points d'impact de plusieurs balles.

Il est étrange qu'aucune de celles qui blessèrent Long n'ait été retrouvée, que la famille de Weiss ait refusé l'autopsie du corps du médecin, et qu'un des gardes du corps, interné dans un hôpital psychiatrique, se soit lamenté jusqu'à la fin sa vie en répétant : « J'ai tué le *boss*, mon meilleur ami. »

Pour les adversaires de Long, Carl Weiss devint un héros. « Il fallait débarrasser le pays du dictateur. Weiss est un martyr, pas un assassin », écrivit au lendemain du drame un journaliste du *Denver Post*. Il croyait, comme d'autres, au complot organisé par des opposants qui avaient désigné Weiss pour donner la mort au dictateur. « Weiss, sachant qu'il mourrait sous les balles des *bodyguards*, a accepté de se sacrifier », conclut le rédacteur, sans apporter la moindre preuve de ces assertions.

Carl Austin Weiss, âgé de vingt-neuf ans au moment des faits, appartenait à une famille d'origine bavaroise. C'était, au dire de tous, un excellent praticien, un homme calme, de bonne compagnie, nullement engagé en politique, catholique pratiquant et musicien de talent. Son père, médecin estimé, présidait l'Association médicale de Louisiane. Carl avait choisi la carrière paternelle et fait de brillantes études à l'école de Médecine de Tulane University. Il était devenu interne au Bellevue Hospital, à New York, avant d'être engagé pour deux ans, en 1926, à l'hôpital Américain de Paris. Il avait eu l'occasion d'y soigner Ernest Hemingway, qui avait reçu une verrière sur la tête à la suite d'une manœuvre maladroite[10]. En 1933, Carl avait épousé Yvonne Pavy, fille du juge Benjamin Pavy, une diplômée du prestigieux Newcomb College, laquelle lui avait donné un fils. Ceux qui ne veulent pas croire qu'il prémédita son geste se plaisent à rappeler que le médecin avait programmé, le 9 septembre, lendemain de l'agression, une intervention à l'hôpital de Baton Rouge.

Quant aux mobiles du meurtre, si l'on néglige le complot politique, ils demeurent confus. Apprenant la manœuvre législative de Long contre son beau-père, Carl aurait voulu punir le dictateur. On murmure que sa femme Yvonne, fort jolie, aurait été courtisée avec insistance, mais sans succès, par Long, ce qui offre le mobile de la jalousie. Enfin, c'est le réflexe spontané d'un vrai démocrate, désireux de débarrasser le pays de l'homme que Roosevelt qualifiait de dangereux, qui aurait justifié son geste. Quelle attitude à l'égard des Alliés aurait eu Long, admirateur de Mussolini et plein d'indulgence pour Hitler, s'il avait été élu président des États-Unis en 1940 ? Ses sympathies pour les dictateurs européens auraient peut-être influencé l'attitude du gouvernement américain au commencement de la Seconde Guerre mondiale.

La Louisiane fit de grandioses funérailles à ce gouverneur qui a marqué à jamais l'histoire du pays des bayous. Plus de deux cent mille personnes assistèrent aux cérémonies et à l'inhumation dans un carré de gazon, au milieu d'un jardin, face au Capitole.

L'oraison funèbre, prononcée par le révérend Gerald L. K. Smith, fit sourire certains : « Huey Long était un Stradivarius dont la mélodie s'élevait contre le tintamarre des tambours jaloux et des tam-tam envieux.

Sa musique fut une symphonie inachevée », conclut avec emphase le ministre baptiste.

Quelques jours plus tard, Carl Weiss, dont le corps criblé de balles avait été rendu à sa famille, fut enterré dans sa paroisse après un office à la cathédrale de Baton Rouge. Dans la foule de ceux qui voyaient en lui un martyr de la démocratie dont le sacrifice avait évité le pire destin à la République américaine, on remarqua la présence de deux anciens gouverneurs de la Louisiane, adversaires politiques de Long.

Le 6 décembre 1935, trois mois après la disparition de l'autocrate, fut inauguré, enjambant le Mississippi entre La Nouvelle-Orléans et Gretna, le Huey Long Bridge, un pont routier et ferroviaire de sept kilomètres. Il avait coûté treize millions de dollars et, tout comme de nombreuses avenues, rues, parcs et écoles, il perpétue le nom de celui qui, d'après ses laudateurs, fut, au moment de sa mort, « le plus grand bâtisseur que la Louisiane ait connu depuis deux siècles ».

En 1938, on éleva sur la tombe du Kingfish une haute statue de bronze. Face à l'orgueilleux palais administratif qu'il avait fait construire, Long, bras écartés, semble dire encore, dans un geste d'invite : « Laissez venir à moi les électeurs ! »

1. Le *kingfish* est le martin-pêcheur du sud des États-Unis. C'est un oiseau assez gros, au plumage coloré, dont la tête est d'une grosseur disproportionnée par rapport au corps. Doté d'un bec long et puissant, il vit dans les bayous et au bord du Mississippi. Il se nourrit de grenouilles et de petits poissons qu'il pêche même en eaux troubles, et va parfois manger les œufs dans les nids des autres oiseaux.

2. Sorte de margarine, substitut du beurre et du lard – alors largement utilisés –, contenant un fort pourcentage de graisse végétale.

3. Jacques Bainville (1879-1936). Journaliste, chroniqueur de politique étrangère, membre de l'Académie française, proche de Charles Maurras, collaborateur régulier de *l'Action française*.

4. Pétition sur laquelle les signatures sont disposées en cercle afin qu'on ne puisse pas identifier le premier signataire.

5. Littéralement : nouvelle donne. Nouvelle politique pour la réforme et la restauration de l'économie, prévoyant l'aide sociale.

6. New Orleans National Book Company, 1933.

7. The Telegraph Press, Harrisburg, Pennsylvanie, 1935.

8. T. Harry Williams, *Huey Long*, Alfred Knopf, Inc., New York, 1969.

9. Littéralement : Cous-Rouges : coureurs de bois.

10. L’écrivain, ayant appris que le meurtrier de Long était le médecin qui lui avait pansé le crâne en 1926, confia, à la fin de sa vie, à son biographe, A.E. Hotchner : « Il fit certainement un meilleur travail sur Huey Long que sur moi », car Hemingway conservait une cicatrice qu’un plus habile que Weiss eût peut-être évité. *Papa Hemingway*, Mercure de France, Paris, 1966.

4.

En route vers l’américanisation

La bohème du Vieux Carré

Tandis qu’émergeait le dictateur Huey Long, les intellectuels de Louisiane étaient en proie à l’indignation.

En effet, dans un essai, publié en 1917 dans l’*Evening Mail*, à New York, puis repris en 1920 dans son livre *Prejudices*, *Second Series*, sous le titre *The Sahara of the Bozart,* Henry Louis Mencken[1], journaliste, essayiste, critique et lexicographe, éditeur de *The Smart Set*, un magazine littéraire créé en 1900, avait prononcé une condamnation sans appel du Sud. « Du point de vue artistique, intellectuel et culturel, le Sud est presque aussi désertique que le Sahara », écrivait-il.

En déniant arbitrairement aux anciens États confédérés toute richesse culturelle et toute capacité à se distinguer dans les lettres et les arts, il avait gravement offensé l’intelligentsia de La Nouvelle-Orléans. La cité cosmopolite restait fière de son héritage européen, de ses écrivains, poètes et peintres, de ses musées, galeries d’art, bibliothèques publiques, universitaires et privées.

Présenter le Vieux Sud comme un désert culturel, c’était oublier le plus grand poète américain, Walt Whitman, qui, né à Long Island, avait cependant été, de 1846 à 1848, rédacteur du *Daily Crescent*, un quotidien de La Nouvelle-Orléans.

C’était négliger l’œuvre de Mark Twain, le chantre du Mississippi ; celle de Lafcadio Hearn, éditorialiste du *Times-Democrat,* à La Nouvelle-Orléans, auteur de plusieurs romans créoles, traducteur de Flaubert et de Gautier, qui a notamment publié un recueil de chroniques, *Inventing New Orleans,* de la vie quotidienne en Louisiane, et qui s’est inspiré de l’ouragan Chita, de 1856, dans un de ses romans.

C’était méconnaître le romancier George Washington Cable (1845-1925), né dans un faubourg de La Nouvelle-Orléans, chantre de la vie créole, mais préoccupé de justice sociale. Fils de propriétaires d’esclaves, ancien soldat confédéré, néanmoins favorable aux droits civiques des Noirs, écrivain célèbre à l’époque, collaborateur du *Picayune*, il est l’auteur de nombreux ouvrages sur le Sud et le fondateur, en 1886, des Home Culture Clubs, sortes de clubs culturels à domicile qui offraient aux plus modestes un accès à la culture.

De la même façon, Mencken voulait ignorer Charles Gayarré (1805-1895), avocat, homme politique, historien, dramaturge et romancier francophone, dont l’*Histoire de la Louisiane* en quatre volumes, entre autres ouvrages, fait encore autorité.

C’était aussi dédaigner les écrivains en jupons. Kate Chopin (1851-1904), née dans le Missouri, mais qui vécut une dizaine d’années à La Nouvelle-Orléans, est traditionnellement considérée comme un écrivain précurseur du féminisme, dont les articles et nouvelles ont été publiés au Nord dans *Atlantic Monthly*, *Vogue* et le prestigieux *Saturday Evening Post*. Grace King (1852-1932), née à La Nouvelle-Orléans, auteur de nouvelles et romans, publia son premier livre en 1888 : *Monsieur Motte* ; ses ouvrages, historiques et biographiques, sont pour la plupart relatifs au Sud et à la Louisiane.

Sans omettre, bien sûr, les hommes de couleur libres, tel Victor Séjour, le mulâtre ami d’Alexandre Dumas, dont les pièces furent jouées à Paris, et de nombreux poètes tels Armand Lanusse, du cercle des *Cenelles*, qui publia en français, en 1843, avec J. L. Marciacq, *l’Album littéraire : journal des jeunes gens amateurs de poésie* ; les frères Rouquette, Dominique et Adrien, Camille Thierry, écrivains romantiques, entre tant d’autres.

Adrien Rouquette, né à La Nouvelle-Orléans, vint faire ses études en France et y obtint son baccalauréat en 1833. Il fut ordonné prêtre et vécut dans une tribu de Choctaw. Sa *Nouvelle Atala*[2] est une apologie de la vie contemplative, mélange de christianisme mystique et de poésie romantique.

Le pape de Greenwich Village oublie aussi que, depuis le séjour d’Edgar Degas en 1872-73, de nombreux peintres ont été inspirés par la nature

subtropicale et la vie quotidienne des Louisianais, comme Jules Pascin, de son vrai nom Julius Pincas, installé dès 1920 dans le Vieux Carré.

Le critique, dont Walter Lippmann écrivit en 1926 qu'il incarnait « la plus forte influence personnelle sur toute une génération de gens cultivés », ignorait que, depuis la colonisation française, on avait édité en Louisiane des milliers d'ouvrages de toute nature ; que, dès 1876, les *Comptes rendus* de L'Athénée louisianais, attaché à la défense de la langue française, donnaient le ton culturel.

À La Nouvelle-Orléans, l'opéra avait son palais, les théâtres étaient pleins chaque soir, la musique, du classique au jazz, appartenait au quotidien des habitants. La capitale du Sud était aussi, de longue date, une étape obligée pour toutes les divas et les grands acteurs européens. Les compositions du pianiste Louis Moreau Gottschalk étaient jouées partout dans l'Union, également en Europe et en Amérique du Sud.

Mencken méconnaissait aussi l'existence des bibliothèques de plantation, dont les inventaires révèlent aujourd'hui la richesse et la variété, ce qui prouve l'intérêt que portaient aux littératures européennes et aux traités d'agriculture et de commerce ces barons du coton, qui avaient souvent étudié en France ou en Angleterre, parlaient plusieurs langues et tenaient les affairistes du Nord pour des gens sans culture ni manières.

Il ignorait encore que, dès 1779, Julien de La Lande Poydras, homme d'État et richissime bienfaiteur de la Louisiane, né en France près de Nantes, avait été le premier à écrire sur place, en français, et à éditer un recueil de poésie.

Dès la publication de la déclaration de Mencken, de jeunes hommes, blessés au vif, décidèrent de démontrer au Nord que le Sud, la Louisiane surtout, savait se mettre à l'heure de Greenwich Village et de Montparnasse, modèles pour une jeunesse américaine en quête de nouveautés.

Faire connaître, hors des frontières de l'État des bayous, les poètes, les écrivains et les artistes du Sud, sans oublier les auteurs du Nord et les étrangers, devint leur but. Julius Weiss Friend, Albert Goldstein, John McClure, Basil Thompson se réunirent pour fonder une revue qui sera, tout au long de son existence, financée par parents et amis, les ventes ne suffisant jamais à couvrir les frais d'impression et de diffusion. Les patrons des grands magasins de Canal Street et des négociants israélites fortunés

offrirent leur garantie et permirent à un mensuel, dont les collections constituent pour les chercheurs une somme inestimable, de voir le jour en avril 1921 sous le titre *Double Dealer*.

Ce titre était emprunté à William Congreve, dramaturge du XVII^e^ siècle, considéré comme le « Molière anglais », dont on avait représenté avec succès en 1694, sous le règne de Guillaume III, une comédie, *The Double Dealer*, en français *le Fourbe*, l'homme à deux visages.

Dès le premier numéro, un éditorial annonce buts et principes :

« Le *Double Dealer* souhaite, en toute modestie, se faire connaître comme le restaurateur, celui qui a planté le premier pilotis dans le marécage de la stagnation artistique, qui est notre lot depuis la guerre civile. Le magazine est en outre un mouvement, une protestation, un soulèvement contre la tyrannie intellectuelle de New York, de la Nouvelle-Angleterre et du Middle West. Aux armes, en garde, on les aura ! » ajoute en français l'éditorialiste.

Il s'empresse ensuite d'établir l'indépendance politique et religieuse de la publication : « Il doit être dit une fois pour toute que le *Double Dealer* ne soutient pas la cause des démocrates, des républicains ou socialistes, réformateurs ou réactionnaires, des pasteurs méthodistes ou des professeurs de collège. Il est plutôt concerné par la diffusion des textes de qualité et la divulgation de la vérité, sans souci de ceux qu'elle peut gêner. »

Autour de ce magazine va se constituer une bohème d'avant-garde, jeune, intellectuelle, tolérante, joyeuse. Des peintres comme Caroline Durieux, Ronald Hargrave, Conrad Albrizio, des architectes comme Moise Goldstein et Nathaniel Curtiss, des écrivains comme Sherwood Anderson, William Faulkner, futur prix Nobel 1950, Olivier Lafarge, futur prix Pulitzer 1929, des musiciens comme la pianiste Geneviève Pitot, le chef d'orchestre Harold Levy, des comédiens et des comédiennes composent cette société anticonformiste. Les suivent et les encouragent des amateurs d'art et de littérature, des mélomanes telle Elizabeth Werlein, l'épouse généreuse et fantasque du marchand de musique de Canal Street qui, avec d'autres mécènes, assure les fins de mois difficiles. Le numéro est vendu vingt-cinq cents et l'abonnement annuel pour douze numéros coûte deux dollars et demi. Les collaborations sont bénévoles.

Dans le premier numéro, on lit des textes d'Edmund William Gosse, le critique anglais le plus redouté, professeur de littérature à Cambridge, du romancier Arnold Bennett, du poète et dramaturge Thomas Stearns Eliot, maître incontesté de la nouvelle école poétique anglo-américaine. Le ton est ainsi donné et, au fil des publications, on trouvera fréquemment sous des poèmes, des vignettes ou des critiques, les signatures de William Faulkner, Sherwood Anderson, Ernest Hemingway, Ezra Pound. On annonce et commente les poèmes de Stéphane Mallarmé, les nouvelles de Henri de Montherlant, les romans d'Aldous Huxley, John Dos Passos, Heinrich Mann, Sinclair Lewis, Joseph Conrad, Joris-Karl Huysmans. Les *Lettres de Paris*, comme l'*Histoire du Moulin Rouge*, par Arthur Symons, sont appréciées par la colonie française.

Pendant six ans, le *Double Dealer*, qui ne tirera jamais à plus de mille exemplaires, reflétera les goûts d'une jeunesse soucieuse de démontrer que le Sud n'est pas le désert culturel dénoncé par Mencken.

En avril 1984, Caroline Durieux, peintre et caricaturiste célèbre en Louisiane, alors âgée de quatre-vingt-huit ans[3], a égrené quelques souvenirs pour l'auteur de ce livre :

« La bohème des années 1920, à La Nouvelle-Orléans, n'était pas une communauté structurée. C'était plutôt des copains qui avaient l'habitude de se retrouver chez l'un ou chez l'autre, ou dans les bars du Vieux Carré. Il y avait les vrais artistes, les bohèmes du genre velléitaire, et des gens, plus aisés et déjà arrivés, qui aimaient à se frotter à cette jeunesse qui agitait des idées et semblait faire des arts une chose plus importante que le dollar, que tout le monde s'acharnait à apprivoiser. Nous étions tous révolutionnaires, mais des révolutionnaires qui mangeaient et buvaient bien ! Car, en ce temps de la prohibition, il était de bon ton de boire sec ! En fait, ces peintres, sculpteurs, musiciens, architectes, écrivains et autres regardaient vers Paris et New York, mais aussi vers Mexico où se trouvait une école de peinture cubiste. Dans ce groupe, il y avait des homosexuels et des hétérosexuels qui avaient des maîtresses noires ou mulâtres, car, à ce moment-là, il n'y avait pas de problèmes avec les Noirs. Les rapports étaient faciles et francs. Weeks Hall, propriétaire de la plantation Shadows-on-the-Teche, où nous nous réunissions souvent, avait un amant noir, ce qui

ne choquait personne. Il n’y avait rien de formel dans nos réunions. On se rencontrait entre amis, et l’on décidait de faire ceci ou cela, d’aller ici ou là, suivant l’inspiration, et l’on s’efforçait d’avoir des conversations intellectuelles. Notre organe était le *Double Dealer.* »

La plantation Shadows-on-the-Teche évoquée par Caroline Durieux est aujourd’hui un site historique souvent visité où, derrière ses huit colonnes doriques et sa galerie abritée, on peut imaginer ce que fut, jusqu’à la mort de son propriétaire en 1958, ce haut lieu de la bohème louisianaise des années 1920 et 1930 : une société « branchée » avant le terme. On y donnait, lors du passage de célébrités, de somptueuses et folles réceptions dans le style du bal des Quat’z’Arts, quoique certainement moins dévêtues. La table était réputée grâce à la tante de Weeks Hall et, en dépit de la prohibition, le champagne et les alcools étaient généreusement offerts.

Le maître de maison avait l’habitude de demander à ses hôtes fameux d’apposer leur signature sur la porte de sa bibliothèque. C’est ainsi que le visiteur peut lire les autographes et commentaires d’illustres Américains comme D.W. Griffith, Elia Kazan, Cecil B. DeMille, Henry Miller, Walt Disney, Dick Powell, Joseph Cotten et d’autres. À sa mort, Weeks Hall légua trois cent mille dollars au National Trust for Historic Preservation afin que soit entretenu et transformé en musée ce manoir de plantation, construit au bord du bayou Teche par son arrière-grand-père en 1831.

Les bureaux du *Double Dealer*, situés au deuxième étage d’un vieil immeuble, 204 Baronne Street, étaient un autre lieu de rendez-vous pour tous les bohémiens du Vieux Carré. On y trouvait du whisky et un gramophone sur lequel on écoutait les derniers disques expédiés de New York. Les œuvres des peintres du groupe décoraient les cloisons et, tout en composant le numéro suivant, on agitait, touchant à l’art et à la littérature, des idées souvent farfelues, parfois subversives, toujours neuves. Seule secrétaire et hôtesse, la belle Lilian Friend Marcus dactylographiait les articles sur une machine de location, et ceux qui usaient du téléphone à des fins personnelles déposaient, dans une sébile, le montant de la communication. Dans une pièce adjacente à la salle de rédaction, réservée aux réunions, on donnait des sauteries payantes quand l’imprimeur menaçait de suspendre la sortie du magazine si ses factures n’étaient pas honorées.

Malgré les difficultés financières, cette jeunesse menait joyeuse vie dans le Vieux Carré, souvent avec le désir de scandaliser le bourgeois. William Faulkner et son ami le dessinateur et caricaturiste William Spratling étaient les champions du canular. Un de leurs jeux favoris, quand ils habitaient Pirates' Alley, sans doute après d'abondantes libations, était de jeter des noyaux de fruits sur les touristes venus regarder les aquarelles que les peintres de Jackson Square suspendaient aux grilles.

En 1926, voulant faire connaître la faune « bohémienne », les deux amis publièrent *Sherwood Anderson and other Famous Creoles*[4], un ouvrage qui les fâcha un temps avec Sherwood Anderson, alors le romancier le plus lu, qui résidait à La Nouvelle-Orléans.

L'auteur célèbre de *Winesburg Ohio* avait souvent, depuis 1924, prodigué ses conseils au débutant Faulkner et accueilli, avec sa femme Elizabeth, dans leur appartement du 708 Royal Street, artistes et écrivains désargentés.

Des années plus tard, William Faulkner, devenu célèbre, reconnut ce qu'il devait à Anderson dans un entretien, le 7 novembre 1946, avec Ralph Thomson, du *New York Times* : « Je suis devenu un écrivain par hasard. J'étais à La Nouvelle-Orléans, en train de traîner la savate, quand j'ai rencontré Sherwood Anderson. J'ai trouvé qu'il menait une bonne vie. Il travaillait quelques heures par jour et il passait ses soirées à boire et à parler. » Comme souvent, il faut douter de la sincérité de celui pour qui le mensonge n'était qu'innocent embellissement de la réalité. Tout le monde savait, à La Nouvelle-Orléans, qu'il avait transformé son nom de Falkner en Faulkner pour faire plus anglais. Qu'il n'avait pas combattu en France dans la Royal Air Force, comme il aimait à le faire croire, alors qu'il n'avait vécu que cinq mois d'entraînement de pilote à Toronto. Même si une dame de ses amies disait : « Il boit parce qu'il a fait la guerre », on s'étonnait qu'il n'eût ni citation ni décoration.

Anderson prit donc avec humeur, en disant « Ce n'est pas très drôle », la publication du recueil de caricatures de Spratling commentées par Faulkner.

On y voit Anderson, assis dans un fauteuil, l'air grave, portant costume trois pièces et cravate, des guêtres couvrant ses chaussures. Le joli visage de Caroline Durieux, coiffure à la garçonne, s'inscrit dans une sphère ; la pianiste Geneviève Pitot étire sur le clavier des bras démesurés ; Lyle Saxon pontifie ; Hamilton Basso danse le charleston avec sa muse dont un

retroussis coquin de la robe dévoile des jarretelles ; Weeks Hall, dit le baron du Teche, a l'air précieux et la bouche prête au baiser. Quant à Faulkner, il est représenté assis dans un fauteuil d'osier face à Spratling. Sous son siège, trois bouteilles de bourbon révèlent le penchant pour la boisson de celui qui, en 1921, assista les contrebandiers en transportant leurs cargaisons du lac Pontchartrain au Vieux Carré…

À cette époque, William Faulkner voit La Nouvelle-Orléans comme une « courtisane vieille, mais toujours belle et avide encore de passion », il vend des chroniques au *Times-Picayune* et donne des récits et des critiques de livres au *Double Dealer*.

Gertrude Stein, qui séjourna à La Nouvelle-Orléans en 1935, prononça une conférence au siège du Arts and Crafts Club. Ce club avait été fondé en 1922 par un groupe de jeunes peintres noirs qui exposaient leurs œuvres dans le Vieux Carré, y recevaient des artistes, comme la pianiste Geneviève Pitot, et des intellectuels. Ils donnaient aussi un bal annuel, très prisé.

Parmi les artistes de couleur qui fréquentaient ce club, Clementine Hunter, née en 1886 sur une plantation de coton, peintre naïf qui produisit plus de quatre mille œuvres, était alors une figure locale. N'ayant pas toujours les moyens d'acheter des toiles, elle peignait sur de vieux rideaux, sur du papier d'emballage ou sur des bouteilles. Ses tableaux racontent la vie quotidienne qui fut la sienne dans différentes plantations. Des travaux des champs, elle était passée à ceux de la maison, beaucoup moins rudes.

Durant son séjour, Gertrude Stein fut reçue chez Sherwood Anderson où elle rencontra les bohèmes du Vieux Carré et eut, de la ville, une vision plus sereine que celle de Faulkner. Elle fut surtout impressionnée, malgré la ségrégation officielle, par l'absence de racisme d'une société dénuée de complexes.

« C'était comme une ville de province du sud de la France. Bien sûr, il y avait bien plus de nègres [*sic*] partout, mais les nègres étaient comme des nègres français, non comme des nègres américains, ils n'étaient pas obsédés par l'idée qu'ils étaient des nègres, il était naturel d'être nègre à La Nouvelle-Orléans, et cela n'avait d'importance pour personne[5] », écrit-elle.

Le *Double Dealer*, publication éphémère, considérée en son temps comme un magazine national pour le Sud, contribua beaucoup à la bonne

entente entre Blancs et Noirs. Jusqu'au dernier numéro, publié en 1926, il porte témoignage d'une aventure intellectuelle et éditoriale qui influença longtemps les lettres et les arts en Louisiane.

Autres plumes sudistes

Après le *Double Dealer* et jusqu'à nos jours, les écrivains du Sud remarquables ne manquent pas.

Frances Parkinson Keyes (1885-1970), née en Virginie, acheta et restaura, dans le Vieux Carré, à La Nouvelle-Orléans, la maison de Beauregard, maintenant transformée en musée. Fervente catholique convertie, elle publia une cinquantaine de livres, pour la plupart des romans, dans lesquels elle campe avec sensibilité des personnages très représentatifs de la société du Sud, louisianaise notamment, Blancs et Afro-Américains : *Steamboat Gothic*, *Blue Camellia*, *Dinner at Antoine's*, *The River Road*.

Walker Percy (1916-1990), l'Aigle gris, comme se plaisent à le nommer ses compatriotes, est le neveu d'Alexander Percy, auteur du fameux *Lanterns on the Levee*, mémoires d'un planteur sudiste. Il est né en Alabama. Diplômé en médecine, marqué par plusieurs suicides – son grand-père, son père et sans doute sa mère –, il est l'auteur de romans philosophiques souvent situés à La Nouvelle-Orléans. *The Last Gentleman* et *Lancelot* sont probablement ses œuvres de fiction les plus célèbres.

C'est grâce à Walker Percy que John Kennedy Toole (1937-1969), natif de La Nouvelle-Orléans, a connu la célébrité avec *A Confederacy of Dunces* (*la Conjuration des imbéciles*), sorte de roman picaresque sur le peuple de La Nouvelle-Orléans, qui est devenu un classique de la littérature humoristique américaine. En effet, en 1980, Percy réussit à faire éditer à Baton Rouge, par la Louisiana State University Press, ce texte qui avait été refusé du vivant de son auteur. On pense d'ailleurs que ce refus réitéré avait été l'une des raisons du suicide de Tool. Depuis, l'œuvre a connu un succès international, a été traduite dans une vingtaine de langues, et Tool a reçu à titre posthume le prix Pulitzer de la Fiction en 1981. Plusieurs projets de film ont jusque-là avorté.

Pour sa part, Tennessee Williams est considéré comme l'un de ceux qui ont conféré à La Nouvelle-Orléans une réputation méritée de gîte culturel accueillant aux écrivains, aux peintres, aux musiciens, et ce, jusqu'à nos jours.

De son vrai nom Thomas Lanier Williams, l'auteur d'*A Streetcar Named Desire*, mort en 1983 à New York, était né en 1911 à Colombus, dans le Mississippi. Il vécut en bohème, dès 1939, à La Nouvelle-Orléans qui l'avait adopté. Nous l'avons vu dans les années 1970, objet d'une chaleureuse considération, prenant le brunch du dimanche chez Brennan's, restaurant renommé du Vieux Carré.

En 1938, ne supportant plus de vivre avec des parents en perpétuelle dispute, étant impuissant à aider sa sœur, Rose, dont l'hystérie augmentait de jour en jour, Tom se fit engager dans le *Writers Project*, lancé après la crise de 1929, pour venir en aide à tous ceux qui vivaient de leur plume.

Après un séjour décevant à Chicago, le jeune homme choisit La Nouvelle-Orléans, ville à la réputation sulfureuse chez les puritains du Nord, mais réputée chez les jeunes intellectuels comme « la dernière frontière de la bohème ». Il y fait la connaissance de l'un des meilleurs écrivains du Sud, Lyle Saxon, qui va devenir son mentor et son ami. Après avoir emménagé dans une chambre, 722 Toulouse Street, en décembre 1938, Thomas Lanier Williams décida de prendre le pseudonyme de Tennessee Williams[6].

C'est dans le Vieux Carré qu'il écrivit plus tard, en 1947, *A Streetcar Named Desire*, traduit en français *Un tramway nommé désir*.

Quant à la culture afro-américaine de Louisiane, dont l'une des premières manifestations fut la publication du fameux recueil des *Cenelles*, elle s'est perpétuée au fil des décennies et jusqu'à nos jours.

Certains écrivains de couleur ont acquis une réputation internationale, comme Arna Bontemps (1902-1973), né à Alexandria, qui devint, dans les années 1920-30, l'un des principaux membres de The Harlem Renaissance, mouvement culturel de restauration de la culture afro-américaine. Auteur de nouvelles et romans, de poèmes, d'essais autobiographiques, il choisit pour thèmes de prédilection la vie quotidienne et les luttes menées par les Noirs.

Plus récemment, Ernest J. Gaines, né en 1933 sur une plantation de Pointe Coupee Parish, travaillait à neuf ans dans les champs de coton. Installé en Californie avec ses parents au moment de la Seconde Guerre mondiale, il y fit ses études et publia sa première nouvelle en 1956. Il a reçu, en 1993, le National Book Critics Circle Award pour *A Lesson Before Dying*[7].

Yusef Komunyakaa, né en 1947 à Bogalusa, petite ville de Washington Parish, à une centaine de kilomètres au nord de La Nouvelle-Orléans, fait partie des poètes reconnus de nos jours. Professeur d'université, il a publié de nombreux ouvrages et a reçu, parmi d'autres distinctions, le prix Pulitzer 1994 de poésie.

Les derniers beaux jours

La prohibition avait été décrétée en 1919 par le 18e amendement à la Constitution des États-Unis. Elle fut annulée par le 21e amendement, le 20 février 1933, au cours d'une *lame duck session*[8], session dite en argot américain « des canards boiteux ». Même si ce nouvel article ne fut officiellement ratifié par le Congrès que le 5 décembre de la même année, il prit effet dès le 24 mars en Louisiane, quand la législature se prononça pour la fin d'une prohibition qui n'avait jamais été scrupuleusement observée dans l'État le plus fréquenté par les *bootleggers*.

Le libre commerce des alcools ne devint effectif qu'en avril, le *United States General Attorney* ayant exigé un délai de vingt jours avant la reprise des ventes. Le jeudi 13 avril, La Nouvelle-Orléans célébra le *Beer Day* au cours d'une gigantesque beuverie. Ce jour-là, aux douze coups de midi, trois cents camions de brasseurs commencèrent à circuler dans les rues de la ville pour livrer les caisses de bière. Leur apparition déclencha des hourras parmi les passants, tandis que les sirènes des usines, les cornes des bateaux, les carillons des églises, les grelots des tramways, les trompes des autobus, les sifflets des locomotives et les avertisseurs des automobiles et des taxis ponctuaient, dans une cacophonie assourdissante, le retour de Bacchus dans une cité où, malgré la loi et les interventions parfois musclées des agents de

la prohibition, on avait toujours, plus ou moins clandestinement, célébré son culte.

Les brasseurs, prévoyants, avaient brassé un million de galons de bière[9] et, comme par magie, sur les rayons des bars, les bouteilles de whisky, de bourbon et de porto réapparaissaient, sortant des cachettes des *speakeasies*.

Les anciens combattants de la guerre 1914-18 se réunirent sur Lafayette Square pour trinquer à la victoire d'une liberté retrouvée, celle de s'enivrer. Tous les citoyens, y compris ceux d'ordinaire tempérants, en usèrent largement, les entreprises et commerces ayant donné congé à leurs ouvriers et employés. Ces derniers firent tant de libations qu'au lendemain du *Beer Day*, leur ardeur au travail fut fortement réduite. Cette nuit-là, toute la ville chanta et dansa en se moquant d'Eleanor Roosevelt, l'épouse du Président, prohibitionniste intransigeante, qui avait fait porter au club de la presse, à Washington, la caisse de bière envoyée à la Maison-Blanche avec la mention : « *Mr President, the first beer is for you*[10]. »

Seuls les contrebandiers d'alcool, dont la source de revenus allait disparaître, ne participaient pas à l'enthousiasme populaire. Ils allaient devoir se reconvertir dans des métiers honnêtes, moins lucratifs, ou organiser d'autres trafics : les narcotiques, l'opium, très prisé chez les intellectuels, la cocaïne, le peyotl, plante sacrée des Indiens du Mexique « qui émerveille les yeux » et dont les Américains venaient de découvrir qu'elle provoque l'ivresse et des hallucinations colorées.

En Louisiane comme ailleurs, on constata, au cours des mois et des années qui suivirent la fin de la prohibition, la recrudescence d'une criminalité violente. Racket, attaques de banques, chantage, arnaques en tout genre, faux monnayage firent de certains *bootleggers* d'authentiques gangsters, parfois des assassins. Ce fut le cas d'un étrange couple qui, pendant des mois, alimenta, à travers l'Union, la chronique des faits-divers et terrorisa six États du Sud.

En mai 1934, Bonnie Parker, âgée de vingt-sept ans, et son compagnon Clyde Champion Barrow, âgé de vingt-quatre ans, avaient à leur actif le meurtre de douze personnes, dont neuf policiers, et d'innombrables vols et agressions. Leur épopée criminelle prit fin le 23 mai 1934 en Louisiane, sur la route 80 entre Monroe et Shreveport, dans Bienville Parish. Ce matin-là,

à 9 heures 15, à bord de leur automobile, ils tombèrent dans l'embuscade tendue par le shérif du cru et les Texas Rangers.

Comme le couple tentait, les armes à la main, de forcer le barrage de police, les Louisianais les abattirent après les sommations d'usage. Dans la Ford De Luxe V8 des malfaiteurs, les policiers trouvèrent un véritable arsenal : deux mitraillettes, un fusil de gros calibre, six pistolets automatiques, un revolver, et aussi, dans une poche du tailleur de Bonnie, l'ancienne serveuse de bar de Dallas, un poème de la jeune femme dont les derniers vers auraient pu servir d'épitaphe aux amants maudits, apparemment sans illusion sur leur sort : « Un jour ils tomberont ensemble et on les enterrera côte à côte. »

Sur la route 80, une stèle de granit gris marque l'endroit où les deux malfaiteurs « furent tués le 23 mai 1934 par les représentants de la loi ».

Bonnie et Clyde sont sans doute les criminels les plus célèbres du XX^{e} siècle, et leurs aventures inspirèrent de nombreux créateurs.

Dès 1937, Fritz Lang tourna avec Henry Fonda *J'ai le droit de vivre*, le premier film inspiré de leur folle équipée, et en 1968, Serge Gainsbourg écrivit une chanson devenue célèbre qu'il interpréta avec Brigitte Bardot.

Leur automobile, truffée de soixante et onze impacts de balles, a été vendue aux enchères, le 30 juillet 1973, lors d'une exposition organisée à Princeton, New Jersey. Elle coûta 175 000 dollars à Peter A. Simon, propriétaire du casino de Jean, Nevada.

À la veille du déclenchement de la Seconde Guerre mondiale, La Nouvelle-Orléans « est réellement devenue une grande cité américaine », ainsi que le constate le *Times-Picayune*. Peuplée de près de cinq cent mille habitants, dont trois cent vingt-sept mille Blancs, cent trente mille Noirs et vingt mille étrangers – six mille Italiens, deux mille Français, autant d'Allemands et mille cinq cents Anglais –, la capitale du Sud n'a rien à envier aux grandes cités du Nord. La plupart des rues sont asphaltées, l'eau potable est partout dispensée grâce à des stations d'épuration modernes et à un réseau de distribution développé. L'éclairage urbain a été électrifié, comme les tramways, et l'intervention des services publics est devenue rapide et efficace.

Une photographie aérienne, prise par Charles L. Frank en 1922, montrait déjà l'extension de la ville vers l'est et le nord, jusqu'aux rives du lac Pontchartrain. Depuis, elle n'a cessé de croître. Les faubourgs ont été urbanisés, les *slums*, ces zones de taudis, insalubres et dangereuses, rasées, les marais draînés. Les rives du bayou Saint John, entre l'avenue Laffite et le lac Pontchartrain, ont été loties, ainsi que le vaste faubourg de Metairie qui n'est plus « le bout du monde », comme disaient autrefois les habitants des beaux quartiers. Perpendiculaires, rues et avenues découpent la ville en un damier de blocs d'où émergent, au milieu des petites maisons coquettes construites au XVIIIe siècle, de hauts immeubles de vingt à trente étages à prétention de gratte-ciel.

On compte alors soixante et une écoles primaires, fréquentées par plus de soixante-dix mille élèves, dont vingt-cinq mille Noirs, tandis qu'après la guerre civile on ne recensait que sept mille enfants scolarisés. Les universités, comme Tulane University, la plus renommée après la Louisiana State University de Baton Rouge, accueillent chaque année plus d'étudiants dans des départements spécialisés, de la médecine aux sciences sociales en passant par littérature et beaux-arts.

Cinq stations de radio émettent chaque jour informations et programmes variés. Cinq quotidiens et deux hebdomadaires – dont un pour les Noirs, rédigé par des Noirs – et un mensuel sont publiés en anglais. En français subsiste *Le Courrier de La Nouvelle-Orléans*, quotidien fondé en 1807, devenu mensuel en 1860, alors que *L'Abeille de La Nouvelle-Orléans*, fondée en 1827, a cessé de paraître en 1923. Les Italiens bénéficient de deux hebdomadaires dans leur langue, comme les Allemands dans la leur. On compte aussi onze publications vouées au commerce, à l'industrie et aux affaires, et chaque communauté religieuse édite un hebdomadaire ou un mensuel.

L'aéroport Shushan, un des mieux équipés de l'Union, est devenu une escale obligée pour les compagnies aériennes qui desservent l'Amérique du Sud, avant que la Pan American Airways n'assure, en 1939, la première liaison régulière aérienne avec l'Europe.

Sur le Mississippi, les *showboats*, dont le superbe *Delta Queen*, embarquent, pour des croisières romantiques, les couples de jeunes mariés venus du nord et les époux aux cheveux blancs qui fêtent leurs noces d'or.

D’une plantation l’autre, les touristes revivent, au son de *Dixie*, en voulant ignorer les cruautés de l’esclavage, les belles heures du Vieux Sud *Antebellum*, quand tout n’était, selon l’expression de William Faulkner, que « valse lente et magnolias ».

Signe évident de mutation d’une société longtemps considérée par les habitants des États du Nord comme attardée, voire rétrograde, on compte en 1935 trois cent vingt mille six cent soixante-quatre permis de conduire, soit soixante-trois mille de plus que l’année précédente. Quant au salon de l’automobile de La Nouvelle-Orléans, il offre cette année-là, à la convoitise des amateurs, les derniers modèles sortis des usines du Nord. La De Soto vaut six cent quatre-vingt-quinze dollars, la Studebaker, modèle President, mille cinq cent vingt dollars, et la Buick, sept cent quatre-vingt-quinze dollars.

Les statistiques de 1930 montrent que la ville a encaissé trois cent trente-cinq millions de dollars de recettes et que les exportations sont supérieures aux importations. Cent treize organisations syndicales défendent les intérêts des travailleurs, aussi bien des ouvriers que des trappeurs et pêcheurs du golfe.

Événement politique considérable : pour la première fois, une femme, Maggie Smith, a été élue maire de Wilson, Feliciana Parish, « la plus grande des petites villes de la Louisiane », écrivent les commentateurs. Son arrière-grand-père commandait un régiment à la bataille de Yorktown, en 1781, et son grand-père avait participé à la guerre de Sécession dans l’armée confédérée.

Malgré le chômage, en voie de régression, et les exigences du *New Deal*, réorganisation économique conçue par le brain-trust du président Roosevelt, les citadins peuvent, comme les y invite un chroniqueur de *Times-Picayune*, « voir l’avenir avec confiance et optimisme ».

Mais Adolf Hitler, Benito Mussolini et les Japonais allaient en quelques mois mettre à mal ces belles perspectives…

Les Louisianais dans la guerre

Quand, le 29 avril 1937, Franklin Delano Roosevelt, en visite à La Nouvelle-Orléans pour inaugurer un *mall*[11] auquel on a donné son nom, dîne chez Antoine en compagnie des autorités de l'État, tous les invités, comme le président réélu en 1936, ont le sourire**.** Ce qui se passe en Allemagne, où les nazis sont au pouvoir depuis 1933, ne semble émouvoir personne. Et cependant, le nouveau régime, instauré par un peintre raté qui s'est proclamé à la fois président et chancelier du Reich, a de quoi inquiéter.

William Shirer, journaliste américain, correspondant à Berlin du *Herald*, a fait part dès le 4 septembre 1934, en rendant compte du congrès du parti national-socialiste à Nuremberg, de son sentiment face à l'engouement frénétique du peuple allemand pour le dictateur : « Vers dix heures du soir, je me trouve pris au milieu d'une populace d'un millier d'hystériques qui envahissent les alentours de l'hôtel d'Hitler, hurlant "Nous voulons notre Führer !" Je suis choqué par les physionomies, surtout par celles des femmes, quand Hitler paraît enfin, un instant, au balcon. Elles me rappellent les expressions de folie que j'avais vues un jour, au fond de la Louisiane, sur les visages des Holy Rollers[12] qui découvraient la Voie de l'Illumination[13]. »

C'est donc dans un ciel sudiste serein que le spectre d'une nouveau conflit européen apparaît, le 30 septembre 1938, quand, à Munich, Anglais et Français, pour éviter la guerre, firent naïvement confiance au maître du Reich après lui avoir accordé les Sudètes, partie germanophone de la Tchécoslovaquie.

Déjà, Hitler avait dédaigné le traité de Locarno en envahissant, le 7 mars 1936, la zone rhénane démilitarisée. Il avait ensuite, au mépris du traité de Versailles, rétabli la conscription, puis fait assassiner ses opposants, privé les Juifs de droits civiques, ouvert les premiers camps de concentration avant d'obtenir, en mars 1938, par l'Anschluss, savamment préparé, en dépit des traités de 1919, le rattachement de l'Autriche au Reich. Les Autrichiens, par un plébiscite, avaient approuvé à quatre-vingt-dix pour cent cette intégration calamiteuse.

Dès lors, beaucoup d'Américains jugent les Européens, Anglais et Français surtout, incapables de s'entendre et de faire front avec fermeté à l'expansionnisme brutal des nazis. Alors que le Premier ministre britannique, Neville Chamberlain, clame au balcon du 10 Downing Street, à

son retour de Munich : « J’ai la conviction que c’est la paix pour notre génération », Winston Churchill, plus clairvoyant, déclare à la chambre des Communes : « Nous avons subi une défaite totale, indubitable. Ne nous bandons pas les yeux ; nous devons nous attendre à ce que tous les pays d’Europe centrale fassent leur cour à la triomphante puissance nazie. »

L’avenir lui donna raison car, fort de ses succès, disposant d’une armée motorisée puissante et disciplinée, d’une aviation efficace et de l’approbation d’un peuple admiratif et unanime – quoi qu’on en ait dit plus tard –, Hitler s’en prend aux États qui refusent de souscrire aux exigences du pangermanisme. En 1939, il occupe la Tchécoslovaquie et décide de se partager la Pologne, envahie en dix-huit jours, avec son complice et éphémère allié Joseph Staline.

Cette fois, l’Angleterre et la France réagissent enfin et déclarent la guerre à l’Allemagne le 9 septembre 1939.

Nullement impressionné, le dictateur, devenu en 1940 chef de guerre, s’empare d’une partie de l’Europe du Nord – Danemark, Norvège, Pays-Bas, Belgique et Luxembourg –, avant d’envahir la France qui ne résiste pas longtemps, réclame l’armistice, le 16 juin 1940, et se donne pour chef le maréchal Pétain, un vieillard dont la gloire passée rassure les pacifistes et les timorés.

Quand on apprend en Louisiane que l’armée allemande défile sur les Champs-Élysées, les citoyens d’origine française et les Acadiens sont atterrés et fort déçus par les atermoiements du gouvernement fédéral et de Franklin Roosevelt. Ce démocrate a bien demandé au Congrès, le 21 septembre 1939, l’abrogation de la loi de neutralité des États-Unis et l’autorisation de vendre à l’Angleterre et à la France du matériel de guerre, mais cela lui a été refusé, et les politiciens, soucieux de ne pas déplaire à leurs électeurs appelés aux urnes en novembre 1940, ont décrété l’embargo sur les armes pour les belligérants alliés.

L’institut de sondages de l’opinion publique, fondé par le journaliste et statisticien George Gallup en 1935, les a informés des souhaits des citoyens. En mai 1940, alors que la France va succomber, soixante-quatre pour cent sont pour le maintien de la neutralité absolue, dix pour cent estiment qu’il faudrait intervenir « si les démocraties étaient menacées », trente-sept pour cent demandent que l’on s’abstienne de toute relation commerciale avec les

belligérants ; un peu plus d'un et demi pour cent (1,7) seulement sont favorables à une intervention militaire immédiate pour protéger l'Angleterre qu'Hitler se propose d'envahir bientôt. Le 30 mai, des officiers allemands n'ont-ils pas parié : « Nous serons à Londres dans trois semaines » ?

Le colonel Charles Lindbergh, héros du premier vol transatlantique qui, avec Henry Ford, le fabricant d'automobiles, a rendu visite à Adolf Hitler, déclare : « Nous ne pouvons gagner cette guerre à la place de l'Angleterre. Les États-Unis ont une destinée indépendante et doivent rester en dehors de ce conflit. » Cela conforte l'opinion des isolationnistes.

En Louisiane on s'indigne, car tout le monde sait que Roosevelt n'a aucune sympathie pour la France. Cet anticolonialiste, qui n'a le sens ni de la grandeur ni du panache, voudrait évincer la France d'Indochine et voir le Maroc libéré d'un protectorat bénéfique au commerce français. Quant au général de Gaulle qui, le 18 juin, a lancé de Londres un appel au combat à tous les Français qui refusent l'armistice, Roosevelt le tient pour un utopiste et s'en méfie, alors que les Louisianais disent : « De Gaulle à Londres en 1940, c'est Benjamin Franklin à Paris en 1775. »

Les belliqueux ignorent sans doute qu'en 1940, l'armée des États-Unis ne compte que cinq cent soixante-cinq mille soldats, plus deux cent quarante mille gardes nationaux ; que les artilleurs s'entraînent avec des canons de bois et des charrettes promues tanks ; que l'aviation ne dispose que de deux mille trois cents avions militaires, dont un millier seulement sont modernes et opérationnels.

Il faudra attendre le 27 septembre, quand est rendu public le traité d'alliance entre l'Allemagne, l'Italie et le Japon, qui « s'engagent à se porter une assistance mutuelle par tous les moyens politiques, économiques et militaires si l'une des trois parties contractantes est attaquée par une puissance qui n'est pas encore engagée dans la guerre européenne ou le conflit sino-japonais », pour que les Américains comprennent qu'ils n'échapperont pas à l'implication redoutée.

On sait, à Washington, que cette alliance tripartite est dirigée contre les États-Unis, surtout après que les autorités japonaises ont reconnu « la direction de l'Allemagne et de l'Italie pour la création d'un nouvel ordre européen ». On craint maintenant que l'Allemagne ne s'empare de la flotte

anglaise et n’organise une marine puissante avec tous les navires des pays annexés, et qu’avec l’aide du Japon, dans le Pacifique, elle n’attaque les côtes américaines. Hitler est déjà prêt à créer des bases au Groenland, au Labrador et à Terre-Neuve pour attaquer en force l’Amérique avec l’aide de plusieurs millions d’émigrés allemands installés dans l’Union, au Brésil et en Argentine.

Réélu pour un troisième mandat en novembre 1940, Roosevelt va cette fois obtenir des fonds du Congrès pour financer l’aide aux Alliés, auxquels on s’engage à fournir des milliers d’avions, des bateaux, des armes et du matériel. La conscription est décrétée. Elle prévoit que tous les hommes entre vingt et un ans et trente-cinq ans devront subir un entraînement. Un million deux cent mille sont ainsi mobilisés, plus huit cent mille mis en réserve. Lors de l’ouverture à Washington de la 77e session du Congrès, le Président annonce les buts de l’Amérique : « Nous voulons que le monde futur soit fondé sur quatre libertés. » Il s’agit des libertés de parole et d’expression, de religion et de celle de vivre à l’abri du besoin, en toute sécurité. Quelques jours plus tard, il obtient des parlementaires, enfin conscients du danger, une loi qui autorise « le prêt et la location de matériel de guerre à toutes les nations dont la défense paraît vitale aux États-Unis ». Bientôt, la Charte de l’Atlantique, signée avec Churchill, maintenant Premier ministre, assure aide et assistance à l’Angleterre, « allié privilégié », et le 27 mai 1941, la proclamation « de l’état d’urgence illimité » confirme l’implication de fait de l’Union dans le conflit européen.

Quand, le 7 décembre, l’aviation japonaise, forte de trois cent cinquante-trois appareils, anéantit en grande partie la flotte et l’aviation américaines du Pacifique à Pearl Harbor, en rade de l’île d’Oahu aux Hawaï, les Américains sont épouvantés. Sur les quatre-vingt-quatorze navires de guerre abrités dans la base, dix-neuf ont été coulés, dont trois cuirassés, trois croiseurs, douze contre-torpilleurs. Cent quatre-vingt-huit avions ont été détruits au sol. Deux mille trois cent cinquante-cinq soldats, marins et aviateurs ont perdu la vie, des milliers d’autres ont été blessés, et mille deux cents civils ont péri.

« C’est un jour d’infamie. Le jour le plus sombre dans les annales de la marine américaine », lance Roosevelt, qui, dès le lendemain, obtient du

Congrès l'entrée en guerre contre le Japon avant que l'Allemagne et l'Italie ne déclarent à leur tour la guerre aux États-Unis.

« Nous prenons l'engagement solennel devant le monde entier de ne pas déposer les armes – ces armes que nous avons prises pour la défense de la liberté – avant que la liberté ne soit rétablie, en toute sécurité, dans le monde », avertit le Président.

Aussitôt, l'industrie de guerre s'organise. En quelques mois, huit millions de chômeurs retrouvent du travail dans les usines où sont construits les avions, fabriqués chars et canons, produits munitions et équipements, et sur les chantiers navals d'où, du croiseur aux barges de débarquement, sortiront les bateaux qui transporteront la plus forte armée jamais constituée.

Deuils et victoires partagés

En Louisiane, dès l'annonce de la tragédie de Pearl Harbor, dix mille jeunes hommes sont prêts à rejoindre l'armée et la marine, et le Washington Artillery, régiment légendaire, accueille les premiers volontaires.

L'État des bayous n'avait pas attendu les décisions fédérales pour se préparer au conflit et, depuis six mois, la population avait accepté l'inévitable perspective d'une nouvelle guerre. Dès le 4 août 1940, on avait vu le 108e de Cavalerie en route pour le camp établi à Fort Beauregard à des fins d'exercice.

Les chantiers navals entreprirent ensuite, à la demande du ministère de la Marine, la construction de navires spéciaux. Le chantier naval d'Andrew Jackson Higgins, un gros homme jovial qui, jusque-là, n'occupait qu'une centaine d'ouvriers pour construire crevettiers et bateaux de plaisance, devint en quelques mois un des plus gros fournisseurs de bateaux, spécialement conçus par les ingénieurs navals pour la guerre maritime moderne et les opérations de débarquement. Les chantiers Higgins s'étendirent, et les effectifs atteignirent bientôt quarante mille hommes et femmes. Ce sont ces Louisianais qui fournirent à la marine et au corps expéditionnaire allié, qui, le 6 juin 1944, prendrait d'assaut la forteresse Europe, plus de vingt mille exemplaires des Higgins Boats, ces LCVP, Landing Craft-Vehicle Personnel. Ces barges, conçues et dessinées par

Higgins, allaient transporter, sous le feu des batteries allemandes, les libérateurs sur les plages normandes.

Higgins fabrique aussi des centaines de PT, les fameux Patrol Torpedo Boats, vedettes lance-torpilles, rapides et maniables, qui feront merveille dans la chasse aux sous-marins et que l'on voit aux essais sur le lac Pontchartrain.

C'est d'un autre chantier naval louisianais, Delta Shipyards, installé sur le canal industriel, que sort en mai 1942 le *Charles Cole Claiborne*, premier Emergency Ship de dix mille cinq cents tonnes, dit plus tard Liberty Ship.

Au printemps 1964, lors d'une visite à La Nouvelle-Orléans, Eisenhower, dont la présidence s'est achevée en 1961, rendra hommage à Andrew Higgins, mort depuis peu, et à ses ouvriers : « Ce fut l'homme qui gagna la guerre pour nous. Sans les bateaux de Higgins, nous n'aurions jamais pu débarquer sur une plage ouverte », reconnaîtra le général.

Dès l'entrée en guerre des États-Unis arrivent à La Nouvelle-Orléans des régiments de recrues qui vont, pendant des mois, se préparer à aller combattre en Europe. La topographie du pays est propice à l'entraînement des fantassins, mais aussi des conducteurs de chars et de véhicules militaires. Le camp Polk[14], ouvert en janvier 1941 sur soixante mille hectares, près de Leesville, Vernon Parish, dans le sud-ouest du pays, non loin de la frontière du Texas, accueillera plus de quatre cent mille soldats et treize mille officiers. Quatorze mille ouvriers ont été recrutés pour construire baraquements, locaux administratifs, ateliers de réparation, cantines, boutiques, chapelle et cinéma, car on peut, entre deux exercices, prier et se distraire.

Les paysans découvrent de nouveaux véhicules, engins de guerre et chars d'assaut dont les chenillettes broutent les chemins de terre battue. Ils voient avec stupéfaction tomber, de gros avions, des milliers de parachutistes, aperçoivent le général George Smith Patton qui, en 1945, conduira la V^{e} armée de la Bretagne au Rhin. Ce brillant tacticien est venu assister aux évolutions des blindés et aux manœuvres des troupes en compagnie de celui qui a programmé les exercices, le colonel Dwight David Eisenhower[15], chef d'état-major de la III^{e} armée. Ailleurs dans l'État, des camps d'entraînement sont ouverts : le camp Leroy Johnson, la base navale

d’Algiers, le camp Plauché, et une réserve de l’aéronavale la plus importante de l’Union.

La réalité de la guerre est ressentie en Louisiane où les festivités du Mardi gras ont été annulées et le rationnement des pneus et de l’essence instaurés, quand les sous-marins allemands font leur apparition dans le golfe du Mexique à proximité des côtes américaines.

Le 22 janvier 1942, le gouverneur Sam Houston Jones avertit la population : « Nous ne sommes plus en sécurité dans nos maisons. Nous savons qu’un avion peut voler, en droite ligne, du Pacifique à La Nouvelle-Orléans en cinq heures. » Et quand on apprend, le 23 février, qu’un sous-marin japonais a bombardé la côte de Californie, le général Campbell B. Hodges, président de la Louisiana State University, déclare aux étudiants : « Plus tôt ou plus tard, nous aurons notre part de bombardements. » Les sous-mariniers allemands donnent raison à ces hommes : en mai 1942, on comptera treize navires, partis ou attendus à La Nouvelle-Orléans, coulés par les submersibles ennemis dans les eaux du golfe.

Aussitôt, le général Walter Kreuger, commandant la défense du Sud, ordonne d’éteindre les lumières dans toutes les villes de la côte, le long du golfe, jusqu’à quinze kilomètres à l’intérieur des terres pour les petites villes, à quarante kilomètres pour les villes de plus de cinq mille habitants.

Au cours de cette guerre, de nombreux officiers, parce qu’ils parlaient français, devinrent interprètes dans les états-majors. Plusieurs généraux – Claire Lee Chennault, né au Texas, élevé en Louisiane, qui créa la fameuse escadrille des Flying Tigers ; Troy Houston Middleton, né dans l’État du Mississippi et élevé dans une plantation, commandant du 8^{e} corps d’armée ; de Lesseps Story, dit Chep, Morrison, fils du *District Attorney* de Pointe Coupee Parish – commandèrent au feu, et le docteur Bayne Jones, de La Nouvelle-Orléans, fut le premier médecin américain décoré de la médaille militaire par les Français.

Ce fut un Louisianais, le capitaine de l’*OSS*[16] Samuel Broussard, qui, le premier, entra dans Paris le 8 août 1944, alors que les Allemands s’y trouvaient encore. Ce descendant d’une des plus anciennes et estimées familles d’origine française de Breaux Bridge, parlant un français sans faute, avait été envoyé en Angleterre en 1942 pour établir des contacts radio

avec les résistants actifs, français et belges. Ayant débarqué le 6 juin 1944 avec la 1rst Artillery Division, il avait aussitôt pris rendez-vous avec les résistants normands dont, depuis deux ans, il ne connaissait que les voix. En juillet, lors de la bataille de Saint-Lô, sa bravoure lui avait valu, en plus d'un quatrième galon, la dangereuse mission de se rendre à Paris pour y rencontrer les chefs des mouvements de résistance. À bord d'une Jeep, en uniforme de major, accompagné de son ordonnance, un sergent noir, et d'un opérateur radio de la BBC, le major Broussard réussit, à la barbe des occupants, à rencontrer des gaullistes pour les aider à préparer l'insurrection. Les Louisianais reconnurent dans cette action téméraire l'audace et le panache d'un vrai Sudiste[17].

Au cours du conflit, de nombreux Louisianais débarquèrent en France : vingt-sept mille Blancs, parmi lesquels beaucoup de Cajuns, et vingt-huit mille Noirs. L'État paya un lourd tribut à la libération de l'Europe : trois mille neuf cent soixante-quatre morts, dont un millier de Noirs, et mille trois cent cinquante et un blessés. Le seul bataillon du Washington Artillery of New Orleans, débarqué le 10 juin à Omaha Beach, et qui allait traverser le Rhin en avril 1945, perdit cent quatorze hommes au combat et releva de nombreux blessés. Lafayette Parish et Pointe Coupee Parish pleurèrent à elles seules plus de soixante morts.

La victoire des Alliés, après l'occupation de l'Allemagne et la reddition du Japon, fut, comme dans toutes les capitales du monde libre, bruyamment fêtée à La Nouvelle-Orléans. Le 15 août 1945, jour que les Américains nommèrent V-J Day[18], dès que le président Truman – successeur de Roosevelt, mort le 12 avril 1945 – eut annoncé à la radio la fin de la Seconde Guerre mondiale, tous les carillons des églises répandirent l'heureuse nouvelle et convièrent les fidèles aux offices d'action de grâces. Brandissant la bannière étoilée, courant, chantant, riant, des groupes parcoururent la ville, et, la nuit tombée, des milliers de citadins, portant des lanternes vénitiennes, défilèrent sur Canal Street. On pendit Hitler en effigie, on but assez pour que la police interpellât une centaine d'ivrognes qui troublaient l'ordre public, et on ramassa quinze citoyens souffrant de fractures des membres. Si les armes s'étaient tues sur les champs de bataille, des excités avinés et maladroits tirèrent des salves qui firent neuf blessés et un mort, le dernier de la guerre en Louisiane ! Assurés de ne pas

retourner au front, soldats et marins permissionnaires furent acclamés comme une avant-garde des vainqueurs. Les jours suivants, des bals et des parades prolongèrent la fête, dans l'attente du retour des combattants.

C'est aux guerres européennes, plus encore à la Seconde Guerre mondiale, que l'on doit la véritable et sincère réconciliation du Sud avec le Nord et l'unité restaurée de la nation américaine. Ceux du Sud et du Nord, qu'avaient opposés pendant quatre années, entre 1861 et 1865, de façon sanglante, la guerre de Sécession, allèrent ensemble au combat, en 1917 et en 1941, derrière le même drapeau, vêtus du même uniforme, portant les mêmes armes, unis par la même volonté de défendre la liberté et les démocraties menacées en Europe et dans le Pacifique.

Sur les champs de bataille, sur mer, sur terre et dans les airs, on ne vit plus des Sudistes et des Nordistes, mais seulement, en 1945, des Américains, de retour à la maison commune.

C'est d'ailleurs dans la paix revenue, surtout par l'intégration à la vie quotidienne des technologies nouvelles, souvent nées du conflit mondial, que s'est affirmée l'américanisation de l'ancienne colonie française.

Le pays des bayous est entré à l'aise dans l'ère contemporaine. Comme tous les autres États de l'Union, il subit dès lors les rivalités politiques entre démocrates et républicains, les délits de la corruption, les méfaits des crises économiques et les tragédies des caprices de la nature.

Si la Louisiane entretient encore ses particularités culturelles et un mode de vie subtropical, teinté de mœurs françaises, tout comme la Nouvelle-Angleterre se veut anglo-saxonne, la Californie et la Floride hispanophiles, les rivalités Nord-Sud d'autrefois sont devenues partage et commune richesse.

Aujourd'hui, sur la bannière de l'Union, la dix-huitième étoile est une parmi cinquante, et rien ne la distingue plus des autres.

Mystérieuse nature

Parmi ces richesses, il en est une que, seul, l'immense delta du Mississippi offre aux visiteurs à la recherche de visions insolites et de

sensations inédites : l'environnement âpre et grandiose des bayous.

L'inextricable réseau est le pays des eaux trompeuses, dont l'apparente stagnation cache d'inquiétantes mouvances, sous les jacinthes flottantes et les nénuphars. Ici, l'alligator ne dort que d'un œil, là se frôlent poisson-chat, poisson-buffle, vindicatif *paddlefish* doté d'un long dard, mais aussi le succulent *pompano*. Sur les tertres humides, castor bâtisseur, rat musqué, loutre, ragondin, tortue cohabitent avec la marmotte. Pour échapper à la promiscuité du sconse au pelage soyeux, que les Acadiens nomment bête puante, l'opossum se suspend par sa longue queue aux branches des arbres où folâtrent les écureuils voltigeurs, dont la chair est prisée.

En terre sèche, les forêts réservent d'étranges rencontres. Si le cerf, le daim, le wapiti et le renard gris s'effarouchent au moindre bruit, le couguar, le coyote et le chat sauvage sont toujours prêts à défendre leur territoire. On considère que le loup rouge, autrefois prédateur redouté, n'est plus présent que dans les réserves. Avec un peu de chance, on pouvait encore, à la fin du siècle dernier, rencontrer, dans celle d'Avery Island, l'ours noir de Louisiane que vit Chateaubriand et que chassa, en 1907, le président Theodore Roosevelt. Ce plantigrade de petite taille, au museau allongé, qui grimpe allègrement aux arbres, est aujourd'hui protégé.

De tous les animaux qui hantent cette contrée humide, le plus sympathique est l'*armadillo*, tatou à neuf bandes. Museau et oreilles de lapin, doté d'une cuirasse d'écailles articulées qui semblent faites d'aluminium, ce chevalier édenté est un paisible insectivore. Ses ancêtres, dont il est l'exacte reproduction, étaient contemporains des dinosaures. Chasseur nocturne – il dort toute la journée –, le tatou se déplace avec lenteur et périt souvent écrasé par une automobile, qu'il n'a pas vu venir, quand il traverse une route. Les scientifiques lui prêtent un minuscule et rudimentaire cerveau, et le tiennent pour incapable de discernement depuis l'ère jurassique. En revanche, c'est un nez des plus subtil puisqu'il détecte, sous vingt centimètres de terre, la présence d'un ver comestible.

Entre Mississippi et Atchafalaya, c'est aussi le paradis des oiseaux. Celui qui s'y promène pour la première fois a le sentiment que tous les représentants de la gent ailée de la planète se sont donné rendez-vous en ces lieux. Le héron bleu, le flamant rose, le pélican brun, l'aigrette blanche, l'avocette au bec retroussé, la bécasse, papabotte des Acadiens, l'ibis

majestueux voisinent avec vingt variétés de canards et des centaines de petits volatiles, dont le cardinal, au plumage écarlate, et le moqueur, qui ne sait quel cri imiter. Car, dans la symphonie ornithologique, chaque espèce tient sa partie. Tout ce monde piaille, roucoule, glousse, siffle, babille, pépie, croasse et lance des cris stridents quand survient l'aigle, le faucon ou le vautour. La dinde sauvage, en sursis d'un Thanksgiving fatal, vit là comme dans une volière, veillée la nuit par chouettes et hiboux, tandis que patrouillent dix espèces de chauves-souris. Seul l'anhinga inspire depuis toujours la méfiance : sorte de serpent à plumes, il vole, cou tendu, à des hauteurs considérables, et peut plonger dans le bayou comme un cormoran. Ses petits, encore dépourvus de plumes, ont l'apparence du reptile. On prête à l'anhinga la redoutable mission d'annoncer aux hommes le malheur.

Ces lieux inhospitaliers abritent aussi des reptiles plus ou moins dangereux, comme le serpent à sonnette, le mocassin, le serpent ratier et le corail, dont la morsure peut être mortelle.

Les bayous abritent, hors du monde urbanisé, une population circonspecte, aux mœurs et aux goûts rustiques, en harmonie avec un milieu d'une rudesse envoûtante et dangereuse. Ici on doit s'accommoder de la puissance incontrôlable d'une nature primitive. Le plus souvent descendants d'Acadiens, pêcheurs, trappeurs, chasseurs ont construit leurs demeures sur des parcelles de terre que la moindre inondation recouvre d'une eau ocre fertilisante. Ils habitent parfois encore des maisons de bois, bancales, juchées sur pilotis. Ils se déplacent à l'aise, dans leurs bateaux à fond plat ou dans leurs hydroglisseurs, et sont les seuls à trouver leur chemin dans ce labyrinthe où l'homme a toujours le sentiment d'être un intrus, guetté par les milliers d'yeux d'une faune suspicieuse.

Ce royaume imbibé d'eau résiste aux agressions des pétroliers. Il a digéré la marée noire de 2010 et s'est toujours reconstruit, avec luxuriance, après le passage des ouragans.

Celui qui, aujourd'hui, ose s'y aventurer, conçoit soudain la petitesse et la vulnérabilité de la condition humaine. Les grands cyprès chauves, amarrés par leurs racines multiples et torses dans l'eau couleur café, tendent leurs courtes branches, habillées de mousse espagnole, voiles de deuil ou scalps de vieillards. Auprès de ces patriciens majoritaires, le pin, l'orme, le frêne, le chêne vert apparaissent comme des figurants contraints à

s’accommoder de l’humidité ambiante. Seul le ginkgo, l’arbre aux quarante écus, l’un des plus anciens de la Création, dont les petites feuilles en forme d’éventail assureraient protection et bonheur, introduit une note aimable dans ce monde hostile et angoissant.

À la fin du jour, quand les rapaces, à la recherche d’une proie, tournoient au-dessus des cyprières, l’étranger est prêt à admettre toutes les superstitions. Il arrive, dans la moiteur d’un air irrespirable, que monte des bayous une brume blanchâtre, dont on craint qu’elle ne dissimule mille dangers, des sorcières plutôt que des nymphes, car on devine que cette nature, ailleurs accueillante, est ici capable du pire.

Un décor de cinéma

On conçoit aisément que le décor, parfois irréel, toujours surprenant, des bayous, comme celui du Vieux Carré à La Nouvelle-Orléans, offre au cinéma un cadre, des paysages, une atmosphère particulière mais authentique.

L’histoire d’amour de la Louisiane et du cinéma n’est pas récente. La douce et mélancolique Evangeline, qui vint mourir de chagrin sur les bords du bayou Teche, est l’une des toutes premières héroïnes de l’âge d’or du cinéma muet, avec le premier long métrage canadien, produit en 1913. Tourné à Grand-Pré, en Acadie, et dans la vallée d’Annapolis, il est signé Edward P. Sullivan et William Carvanaugh.

Raoul Walsh filma une nouvelle version des amours malheureuses de la jeune Acadienne, avec Miriam Cooper dans le rôle d’Evangeline. Le film sortit aux États-Unis en 1919.

En 1929, le Texan Edwin Cerewe donne le rôle à Dolores del Río qui, en 1931, dévoilera, près de l’église de Saint Martinville, une statue de l’héroïne de Longfellow.

Le personnage du *minstrel*, troubadour sudiste, est resté fameux par l’interprétation d’Al Jolson dans *le Chanteur de jazz*, d’Alan Croslan, présenté à Broasway en octobre 1927. Bien que muet, ce spectacle est considéré par certains comme le premier film parlant, car des séquences musicales, dues à Al Jolson et Al Rose, l’historien du jazz à l’origine

incertaine mais probablement né à La Nouvelle-Orléans, y sont incluses. On considère qu'Al Jolson fut ainsi la première voix du cinéma. L'œuvre est en tout cas le premier film musical.

Sorti en 1937, *Old Louisiana,* d'Erwin Willat, évoque l'ère espagnole de la Louisiane et sa vente aux États-Unis par la France. On peut y voir une jeune première qui fera une belle carrière : Rita Cansino, qui n'était pas encore Rita Hayworth.

En 1948, Robert J. Flaherty signe *Louisiana Story*, un film commandé par la Standard Oil Company, dont le propos est de montrer, à travers l'histoire d'un enfant des bayous, le travail des hommes du pétrole. Des images somptueuses des paysages de la Louisiane profonde, de sa faune et de sa flore, illustrent les origines du bouleversement d'un pays.

Dans un tout autre registre, on notera *la Petite*, réalisée par Louis Malle en 1978, avec Brooke Shields. Ce drame de la prostitution infantile, réalisé durant les années passées par le cinéaste aux États-Unis, brosse le triste destin d'une toute jeune adolescente qui vit dans un bordel de La Nouvelle-Orléans, où sa mère est prostituée et qui le devient elle-même.

En 1987, *le Bayou*, *Shye People*, d'Andrei Konchalovski, brosse l'affrontement de deux cultures, à travers le séjour d'une New-Yorkaise en visite chez une cousine, au cœur des bayous de Louisiane. Le film fut nommé pour six prix au festival de Cannes, dont la Palme d'or, et reçut le prix d'interprétation féminine attribué à Barbara Hershey.

En 1991, *Bélizaire le Cajun*, coproduit par un Louisianais d'origine française, Allan Durand, et le réalisateur Glen Pitre, brosse la rivalité entre Acadiens et Anglo-Saxons dans le sud-ouest de la Louisiane, en 1849. Au cœur de la paroisse de Vermillion, on y découvre les mœurs et le parler des Cajuns. Allan Durand est un éminent juriste de Lafayette. En 2006, Allan Durand, scénariste, réalisateur, co-producteur, a proposé *Willie Francis Must Die Again*, inspiré d'un fait divers qui défraya la chronique à Saint Martinville : l'histoire d'un condamné à mort qui survécut à la chaise électrique en 1946. Le film a obtenu plusieurs récompenses, dont celles du meilleur documentaire, aux festivals de New York, de Memphis, de Santa Monica et de Charlotte.

Depuis 2006, le Cinema on the Bayou Festival se tient, chaque année en janvier, à Lafayette.

En 1991 toujours, *Un été en Louisiane*, comédie dramatique de Robert Mulligan, se déroule dans les années 1950 au cœur de la Louisiane rurale.

En 2009, *Dans la brume électrique*, de Bertrand Tavernier, d'après un livre du Texan James Lee Burke, considéré comme le « Faulkner du roman noir », brosse, à l'époque de la guerre de Sécession, la traque d'un inspecteur de police qui s'attaque à la Mafia locale. Le film fut produit aux États-Unis et tourné à New Iberia, en Louisiane. Mais le réalisateur connut des divergences avec les autres membres de l'équipe, tant au moment de l'élaboration du scénario que lors du montage, si bien que la version présentée outre-Atlantique fut sensiblement plus courte que celle proposée en France.

Sorties en France en décembre 2012, *les Bêtes du sud sauvage* sont le premier long métrage de Behn Zeitlin, jeune cinéaste tombé amoureux de la Louisiane. Tourné dans les bayous, ce film a reçu onze prix et quinze nominations dans les festivals et révélé la jeune Quvenzhané Wallis.

Sans oublier le mythique *Un tramway nommé désir* (1951), d'Elia Kazan, avec Vivian Leigh et Marlon Brando, le célèbre *Bonnie and Clyde* d'Arthur Penn (1967), tous deux cités plus haut, et de nombreuses séries pour la télévision.

On pourrait continuer l'énumération, tant le nombre de films tournés en Louisiane augmente chaque année.

L'attrait des cinéastes pour la Louisiane est devenu tel que cet État du Sud est maintenant la première destination pour les tournages, devant les autres États, sans doute en partie à cause des réductions d'impôts accordées, mais surtout en raison de décors naturels uniques. Les touristes peuvent maintenant visiter les lieux de tournage de différents films « culte ».

La Louisiane, que l'on nomme aujourd'hui Hollywood du Sud, est en passe de réaliser ce que vécut l'Andalousie de la région du désert de Tabernas dans les années 1960-70. Ce Texas Hollywood, tel qu'on l'appelait, présentait alors des paysages vierges, très semblables à ceux de l'Arizona et du Nevada. Après qu'*Œil pour œil* (1957), d'André Cayatte, *Un taxi pour Tobrouk* (1960), de Denys de La Patellière, et *Lawrence d'Arabie* (1962), de David Lean, y furent tournés, beaucoup de cinéastes vinrent y travailler, tel Sergio Leone et nombre des réalisateurs de westerns italiens dits spaghetti.

Au bord du golfe du Mexique comme sur les rives de la Méditerranée, les tournages réalisés dans des décors naturels somptueux suscitent un essor économique local momentané, et créent ensuite de nouvelles retombées par le tourisme.

1. 1880-1956. Il fonda en 1924 l'*American Mercury*, revue littéraire la plus cotée de l'Union.

2. L'*Atala* de Victor Hugo avait été publiée en 1801.

3. Elle est morte le 29 novembre 1989 à l'âge de quatre-vingt-treize ans.

4. Publié pour la première fois à cent cinquante exemplaires par la Robert H. True Company, à La Nouvelle-Orléans ; fut ensuite réédité par Pelican Bookshop, en janvier 1927.

5. *Autobiographie de tout le monde*, éditions du Seuil, Paris, 1978.

6. En 1995, *The Historic New Orleans Collection* a consacré une exposition à celui que les Louisianais considèrent comme l'un de leurs écrivains les plus aimés.

7. *Dites-leur que je suis un homme*, éditions Liana Lévi, Paris, 1994.

8. Séance du Congrès où, après les élections de novembre, siègent encore, à titre provisoire, les députés et sénateurs non réélus.

9. 45 000 hectolitres environ.

10. « Monsieur le Président, la première bière est pour vous. »

11. Centre commercial, le plus souvent fermé et décoré, comportant boutiques et restaurants.

12. Secte active aux États-Unis et au Canada, dont les réunions se caractérisaient par une excitation délirante.

13. *Berlin, Journal d'un correspondant américain, 1934-1941*, Librairie Hachette, Paris, 1946.

14. Du nom de Leonidas Polk, premier évêque épiscopalien louisianais, devenu général dans l'armée confédérée, qui se battit vaillamment et fut tué à la bataille de Marietta, en Georgie, alors qu'il commandait l'armée du Tennessee.

15. Nommé général en 1942, il sera chef du corps expéditionnaire américain, puis commandant suprême des forces alliées en Europe, et deviendra le trente-quatrième président des États-Unis en 1953.

16. *Office of Strategic Services* : bureau des services stratégiques.

17. Le 18 octobre 1944, à Paris, Sam S. Broussard reçut du général Kœnig la croix de guerre avec palme. En 1984, il accompagna le président Ronald Reagan lors de son pèlerinage sur les plages du Débarquement. Ce héros, que l'auteur eut le privilège de connaître, est décédé à New Iberia en 1995.

18. Jour de la victoire sur le Japon. V-E Day pour le 8 mai 1945, fin de la guerre en Europe et, bien sûr, le D Day, 6 juin 1944, jour du Débarquement.

5.

La Louisiane d’aujourd’hui

Une lente déségrégation

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, la Louisiane dut s’adapter aux mœurs nouvelles et corriger tout ce qui, dans le passé, l’avait fait considérer comme une région déshéritée, et ce, non sans quelques raisons. En 1940, seulement dix-sept mille fermes, sur les cent cinquante mille que comptait l’État, bénéficiaient de l’électricité. La distribution d’eau potable n’était pas encore assurée dans tous les faubourgs, alors que l’agglomération de La Nouvelle-Orléans comptait un million d’habitants, dont près de quatre cent mille intra-muros.

Durant les années 1960, la ségrégation raciale, en voie de disparition dans le Nord, était encore strictement observée dans le Sud. Elle semblait naturelle aux Blancs, qui l’avaient instituée, et inéluctable aux Noirs, qui la subissaient avec une apparente résignation.

Ce que politiciens, sociologues et journalistes nommaient le « problème noir » n’était pas posé par les Noirs, mais par les Blancs.

En Louisiane, si, dans le domaine des infrastructures et équipements, les progrès furent rapides, il n’en alla pas de même pour l’intégration des Noirs, censée faire des descendants d’esclaves des citoyens à part entière. De plus en plus ouvertement souhaitée par une majorité d’Américains du Nord, la désagrégation était inscrite, depuis 1947, dans les intentions fédérales, avec l’agrément du président Harry Truman.

Le 17 mai 1954, les magistrats de la Cour suprême des États-Unis jugeaient un différend entre un Noir et le conseil d’administration d’un collège de Topeka, capitale du Kansas. Ils déclarèrent que la ségrégation dans les écoles publiques n’était pas conforme à la Constitution, parce qu’elle « ne correspondait pas à l’égalité de protection garantie à tous les citoyens par le 14^{e} amendement ». Cela fit sensation dans le Sud.

Cette décision rendait caduque une loi de 1896. Comme les juges fédéraux demandaient prudemment que la désagrégation ne fût « pas trop insignifiante », admettant, dans sa mise en train pour les écoles publiques, qu'elle intervînt « avec souplesse et dans des délais raisonnables », on s'étonna de leur exigence, formulée en novembre de la même année, de la suppression immédiate de la ségrégation dans les parcs publics et… sur les terrains de golf !

Les États sudistes ne mirent nul empressement à exécuter ces consignes. Ils temporisèrent d'autant plus, en Louisiane comme ailleurs, que, pour faire respecter les décisions des juges de Washington, des Noirs manifestèrent, souvent pacifiquement, parfois avec violence, pour les imposer.

Dans une lettre publiée le 5 mars 1956 par le magazine *Life*, William Faulkner, prix Nobel 1950, avait mis en garde ses compatriotes contre le risque d'une nouvelle guerre civile : « Le Sud ira à n'importe quelle extrémité, y compris [la Sécession] fatale et vouée à l'échec, plutôt que d'accepter une modification de sa structure raciale par la seule autorité de la loi[1]. »

Fort heureusement, le chantre du Vieux Sud se trompait. La loi allait triompher, et le Sud finirait par s'accepter et se faire accepter, tel qu'il est et tel qu'il fut.

La première Noire à se rebeller fut Rosa Parks, une couturière de Montgomery, Alabama, qui, le 1er décembre 1955, refusa dans un bus de céder sa place à un Blanc. Au lendemain de la condamnation de la jeune femme à dix dollars d'amende, les Noirs – quarante pour cent de la population de Montgomery – décidèrent, sous l'impulsion du pasteur baptiste Martin Luther King, docteur en théologie et en philosophie, leader local de la National Association for the Advancement of Colored People[2], de boycotter les autobus. Comme les gens de couleur en étaient à soixante-quinze pour cent les principaux usagers, et que la consigne fut suivie par toute la communauté noire et des sympathisants blancs, les autobus roulèrent aux trois quarts vides pendant seize mois, et la compagnie fut menacée de faillite.

Durant ce boycott historique, les chauffeurs de taxi noirs, à la demande du pasteur King, suivirent le trajet des bus désertés et chargèrent les boycotteurs au même tarif que les bus, afin que la population pût se rendre au travail sans encombre.

Malgré le vote, le 12 mars 1956, de cent un parlementaires sudistes opposés à la suppression de la ségrégation dans les transports publics, la recommandation de la Cour suprême fut entérinée par le Congrès, le 23 avril, à une large majorité, ce qui lui donna force de loi. Les États du Sud décidèrent de ne pas l'appliquer.

À La Nouvelle-Orléans, suivant l'exemple de Montgomery, des Noirs cessèrent, un temps, d'occuper dans les tramways les places qui leur étaient assignées, ce qui n'eut pas, comme en Alabama, de conséquence économique.

Devenus conscients de leur force communautaire, les gens de couleur, depuis trop longtemps humiliés, et malgré les appels à la non-violence de Martin Luther King, fomentèrent parfois des émeutes, comme en 1957 à Little Rock, Arkansas. Dans cette ville, les affrontements entre Noirs et militaires de la garde nationale requise par le gouverneur Orval Faubus, ségrégationniste intransigeant, contraignirent le président Eisenhower, élu l'année précédente, à envoyer la 101e Airborne Division pour contenir la foule, hostile à l'intégration des Noirs, et accompagner les enfants de ces derniers à l'école. Périodiquement, les Noirs affrontèrent les ségrégationnistes et les forces de l'ordre, non seulement pour défendre leur dignité, mais pour obtenir que leurs salaires ne soient plus inférieurs de quarante pour cent à ceux des Blancs pour un même emploi. Les grèves et émeutes de juillet 1967, à Newark et Detroit, firent trois cents morts.

Au cours de ces années, les militants des droits civiques souffrirent souvent de représailles sanglantes de la part des membres du Ku Klux Klan récemment reconstitué, des fondamentalistes religieux et des membres des White Citizens' Councils, WCC, qui déniaient la citoyenneté américaine à qui n'était pas *WASP*, *White Anglo-Saxon Protestant*.

À Birmingham, Alabama, le 15 septembre 1963, une bombe tua quatre fillettes dans une église baptiste. Le 30 janvier 1956, à Montgomery déjà, des grenades avaient été lancées contre la maison de Martin Luther King.

Le pasteur, qui recevra le prix Nobel de la Paix en 1964, sera assassiné le 4 avril 1968 à Memphis, Tennessee. L'assassin, James Earl Ray, arrêté à Londres le 8 juin de la même année, et condamné à quatre-vingt-dix-neuf années de prison, est décédé le 23 avril 1998.

En Louisiane, il fallut attendre 1958 – les autorités se référant jusque-là à la souveraineté des États pour maintenir le « bien positif » de la discrimination raciale en accordant aux Blancs et aux Noirs « des facilités séparées mais égales » – pour que la ségrégation disparût des transports urbains. La prestigieuse Tulane University n'accepta cinq étudiants de race noire qu'en 1963.

Cette même année, alors que le 3 septembre, le directeur d'une école supérieure de Baton Rouge décidait d'accueillir tous les élèves sans distinction de race, d'autres établissements, à Plaquemines notamment, refusaient d'en faire autant. Entre le 4 et le 10 octobre, des étudiants et des citoyens, Noirs et Blancs, qui manifestaient à Baton Rouge et dans plusieurs paroisses pour exiger le respect de la loi, furent dispersés par la police. Celle-ci usa à cette occasion de gaz lacrymogène et d'aiguillons électriques utilisés par les bouviers pour conduire le bétail.

La Louisiana State University, dont le vaste campus, établi sur les terres ombragées d'une ancienne plantation, fait l'orgueil de Baton Rouge, fut encore plus réticente que Tulane University. Le premier étudiant noir n'y fut reçu que le 1er juin 1964, soit dix ans après la recommandation de la Cour suprême.

Le 6 janvier 1966, l'Église catholique, qui avait déjà ouvert ses écoles primaires aux enfants noirs, fit un pas vers la déségrégation hiérarchique en nommant le premier évêque auxiliaire noir des États-Unis. À quarante-neuf ans, Mgr Harold Robert Perry fut ovationné par les catholiques de La Nouvelle-Orléans qui, depuis longtemps, voyaient des ministres noirs officier chez les protestants et les baptistes. Ce même mois, le très renommé Centenary College, établissement catholique de Shreveport, fondé en 1825, admit pour la première fois quatre étudiants de race noire.

De nos jours, en Louisiane, l'égalité des races a enfin été admise, même si, pour certains, elle n'est encore que tolérée. L'intégration s'est faite plus aisément dans les grandes villes comme La Nouvelle-Orléans, Baton Rouge

ou Shreveport, que dans les campagnes où subsiste, entre Blancs et Noirs, une méfiance atavique et réciproque. Aux yeux des puritains intégristes et des ignorants des générations précédentes, le mélange des sangs, qui reste encore pour certains un péché, engendrerait toutes sortes de maux physiques et moraux. D'où, on l'a vu, le refus d'officiers de race blanche, blessés pendant la Première Guerre mondiale, plus rarement pendant la Seconde, d'une salvatrice transfusion de sang issu d'un Noir…

Une élite noire est maintenant incluse, et à l'aise, dans les professions libérales, les affaires, la politique et les arts plastiques. Parlementaires, avocats, magistrats, médecins, professeurs, ingénieurs, peintres et musiciens noirs jouent un rôle éminent dans les activités civiques et économiques de l'État. La Nouvelle-Orléans a été gérée, entre 1978 et 2010, successivement par quatre maires démocrates de race noire.

Même s'il existe encore une ségrégation sociale et mondaine inavouée, on voit maintenant des couples interraciaux, dans les réceptions officielles comme dans les parties privées, ce qui était encore impensable au cours des dernières années du XX^e^ siècle. Ces ménages ne sont plus tenus à l'écart, et rares sont aujourd'hui les parents, Blancs ou Noirs, qui s'opposent ouvertement à leur fille ou à leur fils quand l'un ou l'autre choisit un conjoint de race différente. Si l'on enregistre l'existence de mariages plus fréquents entre Blancs et personnes d'une autre race – Asiatiques notamment –, on constate aussi, l'endogamie raciale restant de tradition chez les Noirs comme chez les Blancs, que la question ne se pose que rarement au sein de ces deux communautés. Le pourcentage des unions interraciales entre membres de la race blanche et de la race noire, même s'il a augmenté, reste, en Louisiane, l'exception – quatre pour cent environ –, alors qu'il atteint onze pour cent dans les États de l'Ouest. Il faut néanmoins noter que les statistiques ne tiennent pas compte du concubinage, de plus en plus répandu.

On ne peut dire pour autant que les réflexes racistes aient disparu dans un État dont la population était noire à plus de trente-deux pour cent (32,4) en 2011. Aussi aberrant que cela puisse paraître dans les démocraties européennes, le rejet du Noir, chez les Sudistes doctrinaires, n'est pas toujours motivé par la couleur de la peau, mais souvent par le fait que les Noirs sont fatalement des descendants d'esclaves. Pour ceux dont les

ancêtres esclavagistes ne doutaient pas de la suprématie de la race blanche, cette hérédité reste une tare indélébile, engendrée par les générations précédentes.

Plus subtilement, certains connaisseurs du Vieux Sud soupçonnent que, même inconsciemment, il existe, par rapport à l'esclavage, dans l'esprit des descendants des vieilles familles créoles, un vague remords inavouable. Pour eux, la rencontre d'un Noir signe la confrontation à deux siècles d'une servitude organisée et imposée par leurs ancêtres.

Une illustration de cette défiance suscitée par les Noirs, qui subsiste au-delà du racisme primaire, a été publiquement révélée à la nation américaine le 6 octobre 2009. Ce jour-là, le juge de paix de Tangipahoa, petite ville du nord-est de la Louisiane, proche d'un cimetière où reposent quatre cents soldats confédérés inconnus, refusa de délivrer l'indispensable licence de mariage à une Blanche qui souhaitait convoler avec un Noir. En agissant ainsi, le juge Keith Bardwell, élu depuis trente-quatre ans dans une cité dont la population est blanche à soixante-dix pour cent, violait la loi fédérale de 1967.

Les fiancés déboutés, Beth Humphrey, trente ans, une Blanche, et l'élu de son cœur, Terence McKay, un Noir de trente-deux ans, en référèrent aux autorités de l'État. La réaction du gouverneur Bobby Jindal, Indo-Américain, converti de l'hindouisme au catholicisme, fut prompte. Après avoir déclaré que le comportement du magistrat était « une claire violation des droits constitutionnels fédéraux et des lois de l'État », il ajouta : « Une action disciplinaire doit être prise immédiatement, incluant la révocation. » Sans plus attendre, le juge Bardwell, qui au cours des trente mois précédents avait par quatre fois refusé de marier des couples interraciaux, adressa sa démission au secrétaire d'État de Louisiane.

« Je ne suis pas raciste, je marie les couples de Noirs, j'ai beaucoup d'amis noirs qui viennent chez moi, je leur ouvre même ma salle de bains [*sic*]. Mais ma longue expérience m'a convaincu que les unions mixtes ne durent pas et que les enfants qui en sont issus sont malheureux, et je ne veux pas aider à cela », écrit-il pour expliquer son refus de délivrer des licences de mariage aux couples interraciaux.

Quand de récentes estimations officielles de l'US Census Bureau Statistics révèlent que, dans l'État du Mississippi, vingt pour cent de la

population et quarante-six pour cent des membres du parti républicain estiment que les mariages interraciaux devraient être illégaux, on découvre que, cent cinquante ans après l'abolition de l'esclavage, l'intégration des Noirs est toujours contestée.

Le cas des fiancés de Tangipahoa eut un retentissement national en 2009, mais on doit se souvenir du film de Stanley Kramer, *Devine qui vient dîner*, sorti le 11 décembre 1967 à New York avec, dans les principaux rôles, Spencer Tracy, Katharine Hepburn et Sidney Poitier. Cette œuvre connut alors un succès international et fit prendre conscience, à des millions de spectateurs dans le monde, de la difficulté qu'avait, aux États-Unis, une passion partagée à triompher des préjugés racistes. L'amour se moque de la couleur de peau.

Le film met en évidence un dilemme, fréquent à cette époque, dans lequel se trouvent enfermés des Blancs, parents libéraux et non racistes, qui, malgré leurs convictions, doivent s'opposer au mariage de leur fille, de race blanche, avec un médecin de race noire, parce que, dans seize États du Sud, cette union sera considérée comme illégale, et que les mariés y seront traités comme des criminels. La famille noire se trouvant dans la même situation et exprimant les mêmes craintes, les amoureux n'ont plus qu'à quitter l'Union pour aller se marier en Europe.

Par une heureuse coïncidence, tandis que se déroulait à San Francisco, entre le 20 mars et le 29 mai 1967, le tournage de ce film, la Cour suprême des États-Unis se préparait, à Washington, à rendre inconstitutionnelles, le 12 juin 1967, toutes les lois antimétissage encore en vigueur dans les États du Sud.

Les mentalités ont sensiblement évolué au fil des décennies. En 1968, seulement vingt pour cent de l'ensemble des Américains acceptaient le concept du mariage interracial ; ils l'admettent aujourd'hui à quatre-vingt-six pour cent, d'après le United States Census Bureau. Mais il faut tenir compte du fait que les statistiques, dans le terme *interracial*, se réfèrent à toutes les communautés, notamment à la race jaune, alors que de nombreux Asiatiques ont émigré aux États-Unis.

Cependant, en 2012[3], à Crystal Springs, Mississippi, le pasteur Weatherford, menacé de renvoi s'il acceptait de marier un homme et une femme de race noire, a refusé de procéder, le 20 juillet, à la cérémonie

prévue. Il aurait déclaré : « Il n'y a jamais eu de mariage de Noirs dans la First Baptist Church depuis sa création en 1883, et des fidèles de l'église tiennent à ce que cela reste ainsi. » Charles et Te'Andrea Wilson se sont finalement mariés dans l'église d'une communauté noire…

Une fin de siècle éprouvante

Les dernières décennies du XX^e^ siècle apportèrent à la Louisiane leurs lots d'événements heureux ou tragiques.

Les Louisianais vécurent, comme les autres États, les inquiétudes de la guerre froide dès 1945 et jusqu'en 1990, période durant laquelle ils virent sans plaisir la réouverture de certains camps d'entraînement, comme si un nouveau conflit, cette fois-ci avec l'Union soviétique, se préparait. Dans les années 1947-57, ils connurent la chasse aux communistes, déclenchée par le sénateur McCarthy.

Le 21 décembre 1953, on célébra chaleureusement le cent cinquantième anniversaire de l'achat de la colonie par la jeune Amérique de Thomas Jefferson. À cette occasion, parades, fêtes et bals animèrent La Nouvelle-Orléans. Le trente-quatrième président des États-Unis, Dwight Eisenhower, entré en fonctions en janvier, fit le déplacement, mais la France, alors en pleine crise ministérielle, et dans l'attente de l'élection d'un nouveau président de la République[4], ne fut représentée que par son ambassadeur à Washington, M. Henri Bonnet.

Une reconstitution historique de la remise de la Louisiane aux États-Unis, conçue, réalisée et commentée par le cinéaste Cecil B. De Mille, alors âgé de soixante-douze ans, assura le plein succès de cette manifestation de l'amitié franco-américaine.

Il ne devait pas en être de même lors du bicentenaire de la cession, en 2003. Le 21 décembre, alors que l'on s'attendait à voir le président de la République française, Jacques Chirac, présider les cérémonies en compagnie du président des États-Unis, George W. Bush, le conflit irakien, dans lequel la France avait refusé de s'engager, conduisit à une impasse diplomatique. Jacques Chirac ne reçut pas d'invitation des autorités louisianaises, George Bush ayant fait savoir que son emploi du temps ne lui

permettrait pas de se rendre à La Nouvelle-Orléans pour accueillir son homologue français. Ce dernier, qui ne pouvait être reçu que par un chef d'État, regretta certainement de ne pas revoir le grand port auquel, jeune étudiant de vingt-deux ans, il avait, en 1955, consacré son mémoire de fin d'études et, dit-on, laissé de tendres souvenirs. La France fut plus modestement représentée par Jean-Louis Debré, alors président de l'Assemblée nationale, et les États-Unis par le secrétaire d'État à l'Intérieur, Gale Norton. Diplomatiquement, on ignora de part et d'autre les propos désagréables de certains élus républicains louisianais qui reprochèrent à M. Chirac « son manque de coopération dans la lutte contre le terrorisme », et ceux de Bobby Jindal, alors candidat au poste de gouverneur, et en pleine campagne électorale, qui maugréa : « Si la France n'a pas sa place au côté des États-Unis en Irak, Chirac n'a pas sa place au côté de Bush pour les commémorations. »

Cette diatribe ne porta pas chance à Jindal, à qui le poste de gouverneur échappa aux élections de novembre 2003 au profit de Kathleen Babineaux Blanco, descendante d'Acadiens francophiles et francophones[5].

Longtemps avant la bouderie américaine de 2003, le pays des bayous avait vécu, avec la visite du général de Gaulle à La Nouvelle-Orléans, des heures plus exaltantes. Le 28 avril 1960, plus de cent mille personnes accueillirent celui qui, pendant la Seconde Guerre mondiale, avait appelé les Français à combattre avec les Alliés. Parades et festivités mirent pendant quarante-huit heures la Louisiane à l'heure de la France Libre. Sous les voûtes de la cathédrale Saint-Louis, le général, après avoir entendu la messe, reçut des mains de l'archevêque, Joseph Francis Rummel, une peinture représentant le sanctuaire qui devait, en 1964, être élevé au rang de basilique mineure par le pape Paul VI.

Comme le monde entier, la Louisiane fut accablée par la tristesse et l'indignation quand le président John Fitzgerald Kennedy tomba, le 22 novembre 1963, à Dallas, sous les balles d'un assassin. Beaucoup de Louisianais, Blancs et Noirs, s'étaient rendus au Texas pour voir et acclamer le zélateur des droits civiques.

Plus heureuse fut l'année 1975, quand on inaugura le Louisiana Superdome, alors considéré comme plus grand stade couvert du monde,

sous une coupole circulaire faite de tôles d'acier inoxydable, de deux cent vingt-cinq mètres de diamètre, située à quatre-vingt-dix mètres du sol. Ayant l'aspect d'une immense soucoupe volante, qui se serait posée en plein centre-ville, cet édifice, devenu emblématique, accueille de nos jours aussi bien les matches de base-ball, de football ou de hockey, que des spectacles sur scène ou sur glace, des conventions, des expositions. Flanqué d'un parc de stationnement pour cinq mille véhicules, il peut accueillir plus de quatre-vingt mille spectateurs. L'exploitation de ce Mammoth, comme le surnomment les citadins, siège de la fameuse équipe de football des Saints, dont la construction coûta cent soixante-cinq millions de dollars, fut longtemps déficitaire, mais rapporte aujourd'hui à ses propriétaires dix millions de dollars par an.

Entre 1970 et 1978, sous le mandat d'un maire épris d'action sociale et entreprenant, Maurice – Moon – Landrieu, qui, le premier, assura la promotion des Noirs dans l'administration municipale, la rénovation de la ville et sa modernisation furent spectaculaires. Le Superdome annonçait – avec la tour de trente-trois étages du Trade Mart Building, élevée au bord du Mississippi, la Plazza Tower de quarante-cinq étages et le Latter Center de quarante étages – l'adoption, par la capitale du Vieux Sud, de l'architecture urbaine des grandes villes américaines du Nord, toutes hérissées de gratte-ciel.

Afin d'améliorer l'image de La Nouvelle-Orléans, surtout connue pour son port et ses quartiers licencieux, comme capitale du crime, berceau du jazz et cadre d'un carnaval exotique, les autorités décidèrent d'organiser, en 1984, une exposition internationale. Cette manifestation marquerait le centenaire de celle qui, en 1884, avait été dédiée au roi Coton, à l'agriculture et à l'industrie.

Au bord du Mississippi, sur trente-deux hectares, se développa le Monde des Fleuves, thème de la manifestation. On construisit un palais de six hectares pour abriter les exposants de quarante-sept nations, dont la France et les États de l'Union. On dégagea une Place des Célébrations pour accueillir manifestations, spectacles et animations. Un amphithéâtre de cinq mille places, un aqueduc pour alimenter cascades, fontaines et bassins, ainsi qu'un réseau de cours d'eau sillonnant l'exposition, un monorail destiné au transport des visiteurs, un « mur des merveilles » reproduisant, sur un

kilomètre, tous les styles de l’architecture sudiste, attirèrent, du 12 mai au 11 novembre 1984, sept millions de visiteurs. Les organisateurs, qui en attendaient onze à douze millions de dollars de recettes et deux billions de retombées diverses, furent déçus. L’exposition se révéla un fiasco financier, le déficit, reconnu et assumé par l’État, étant de cent cinquante millions de dollars. Le seul coût de construction, évalué au départ à cent millions de dollars, avait été largement dépassé. S’y ajoutaient le salaire de quatorze mille ouvriers, employés, hôtes et hôtesses. Cette faillite éveilla les mêmes soupçons de détournements de fonds et concussions variées que ceux constatés lors de l’exposition de 1884, mais, comme souvent en Louisiane, on ne sut jamais le résultat des investigations.

L’année suivante, le gouverneur Edwin Washington Edwards, d’origine acadienne, premier gouverneur catholique de la Louisiane, qui venait d’être réélu pour un troisième mandat, fut poursuivi pour escroquerie par voie postale, corruption et obstruction à l’action de la justice.

Cet homme séduisant et séducteur, joueur invétéré, jouisseur détendu, tribun truculent, au verbe émaillé d’humour cajun, fut acquitté par des magistrats incapables – ou peu soucieux – de réunir des preuves.

En 1987, le gouverneur Edwards accueillit à La Nouvelle-Orléans le pape Jean-Paul II, acclamé par une foule catholique. En visite aux États-Unis, le souverain pontife avait tenu à rencontrer le clergé de l’ancienne colonie qui héberge, depuis le 23 juillet 1727, les sœurs ursulines venues de Rouen. C’est dans cette même ville que, dès 1723, un capucin, le père François Xavier de Charlevoix, disait régulièrement la messe dans une taverne proche de l’endroit où s’élève, depuis 1794, la cathédrale Saint-Louis.

Edwards fut réélu en 1992 pour un quatrième mandat, établissant le record de longévité d’un gouverneur de la Louisiane. Battu aux élections de 1996, il dut à nouveau comparaître en 1998, à la demande du procureur général des États-Unis. Cette fois, les magistrats disposaient, contre un homme sans pouvoirs, de vingt-six chefs d’inculpation incluant racket, extorsion de fonds, blanchiment d’argent. Condamné à dix ans de prison en 2002, Edwards fut d’abord interné à Fort Worth, au Texas, puis, en 2005, transféré en Louisiane à la prison de Oakdale, dont il devint le bibliothécaire et où il rédigea sa biographie. Lors de son quatre-vingtième anniversaire, en 2007, ses supporters, dont deux anciens gouverneurs, qui

avaient été ses adversaires politiques, demandèrent au président George W. Bush de gracier le prisonnier, ce qui leur fut refusé. Jouissant dès janvier 2011 d'une semi-liberté, Edwin Edwards, divorcé en 2004 de sa deuxième épouse, se maria pour la troisième fois, en juillet 2011, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, avec Trina Grims Scott, âgée de trente-deux ans. Ce jour-là, enjoués et entourés d'amis, dont un juge à la Cour suprême, les nouveaux époux déjeunèrent chez Galatoire, un des meilleurs restaurants de La Nouvelle-Orléans.

Toujours plein d'assurance et de verve, ce politicien intrépide, qui dit avoir été victime d'une flagrante injustice, jouit aujourd'hui d'une popularité intacte, malgré ses entorses répétées aux lois pendant quatre mandats. Tous reconnaissent le bien qu'il a fait à l'État, notamment en annihilant le Ku Klux Klan et en rendant à l'économie une vigueur fondée sur les profits du pétrole et le tourisme populaire.

Edwin Washington Edwards fit sa première réapparition publique le 28 janvier 2012 à Baton Rouge, lors du festival du livre, au cours duquel il dédicaça sa biographie, après une conférence au Capitole devant une salle comble et enthousiaste.

« Si demain il se représentait au poste de gouverneur, il serait largement élu », affirment beaucoup de Louisianais, pour qui ce descendant d'Acadiens, qui commença à travailler dès l'âge de neuf ans comme porteur d'eau, reste le plus populaire des politiciens après Huey Long.

La fin du XX^e^ siècle fut aussi marquée par des drames dus, comme souvent, au feu et aux aléas de la navigation fluviale. L'incendie qui avait totalement détruit un cinquième de la ville, dont le Vieux Carré, le Vendredi saint 1788, puis en 1794, reste une crainte atavique, bien que la pierre offre moins d'aliment aux flammes que les maisons de bois du XVIII^e^ siècle.

En 1971, six personnes périrent dans l'incendie du Howard Johnson Motor Hotel, et le 25 juin 1973, trente-deux autres perdirent la vie lors de l'embrasement, dans le quartier français, de l'Upstairs Lounge, lieu de rendez-vous de la jeunesse dorée.

Le Mississippi, sur lequel des centaines de passagers ont péri au XIX^e^ siècle dans les explosions de chaudières, lors des courses entre vapeurs, fut, le 20 octobre 1976, le théâtre d'une catastrophe quand le ferry

Prince George entra en collision avec le *Frosta*, tanker norvégien venu charger du pétrole à Port Allen. Soixante-dix-huit personnes se noyèrent.

Le 11 mai 1988, le feu s'attaqua au troisième étage du bâtiment le plus représentatif du patrimoine architectural et historique de La Nouvelle-Orléans, le Cabildo. L'ancien palais des gouverneurs espagnols, construit en 1795, devenu hôtel de ville, puis premier musée de l'État, subit d'importants dégâts. Si les collections de peintures furent sauvées, la moitié des meubles et objets d'art exposés à l'étage incendié furent en partie ou totalement détruits. Grâce à des subventions et à des donations, huit mois après l'incendie le Cabildo accueillait à nouveau des visiteurs.

Le transport aérien, devenu banalité, paya aussi son tribut, le 9 juillet 1982, quand un appareil de la Pan Am, le vol 759 Miami-Las Vegas, par La Nouvelle-Orléans, s'abattit sur des maisons de la zone résidentielle de Kenner, tout près des pistes du New Orleans International Airport, devenu Louis Amstrong International Airport depuis 2001. Cet accident, alors le plus meurtrier de l'histoire de l'aviation américaine, coûta la vie à cent cinquante personnes à bord, et huit au sol.

Déluge et marée noire

Après un temps de stupeur, les Louisianais, comme tous les Américains et, le même jour, tous les citoyens libres de la planète, ressentirent l'attentat du 11 septembre 2001, contre les tours jumelles de Manhattan, comme un défi lancé au monde civilisé. Que deux avions piratés, puis pilotés par des fous de Satan, percutent des gratte-ciel et tuent trois mille innocents, était un scénario jusque-là inconcevable. Depuis la guerre de Sécession, les États-Unis n'avaient jamais vécu sur leur sol pareille tuerie.

La nature allait prouver, une fois de plus, qu'elle peut atteindre le même degré de violence destructrice que l'homme perverti par une idéologie malsaine, doublée de fanatisme religieux.

Les ouragans, chaque année redoutés dans le Sud à la fin de l'été, et le pétrole, richesse périlleuse, réservaient à la Louisiane des drames et des deuils.

Le 29 août 2005, l’ouragan Katrina, venant comme tous ses prédécesseurs de la mer des Caraïbes, porté par des vents soufflant à plus de deux cents kilomètres à l’heure, allié à des pluies diluviennes et à une crue du Mississippi, ravagea La Nouvelle-Orléans et les paroisses voisines. Mille huit cent trente-trois personnes périrent, et une soixantaine furent portées disparues. Certaines digues du lac Pontchartrain ayant cédé, la cité fut aux trois quarts inondée sous cinq à huit mètres d’eau. Vingt mille bâtiments furent détruits, autant gravement endommagés, ce qui rendit cent quarante mille logements inhabitables. Trente mille habitants – Blancs, Noirs, mulâtres – chassés de chez eux par l’inondation, l’envol du toit de leur habitation ou l’effondrement de celle-ci, errèrent, hébétés, pendant des heures dans l’eau fétide, avant de trouver refuge, avec ce qu’ils avaient pu sauver, dans le Superdome, lui aussi décapité par l’ouragan. Sans eau, sans électricité ni sanitaires, ils y attendirent longtemps une évacuation confuse.

D’après le United States Census Bureau, on sait aujourd’hui que sur les quatre cent quatre-vingt-quatre mille résidents que comptait la ville, plus de cent cinquante et un mille furent évacués de gré ou de force. Les dégâts atteignirent la somme de cent vingt-cinq billions de dollars.

D’autres États du Sud connurent le même sort – Mississippi, Floride et Alabama –, atténué et avec moins de destructions, mais on y déplora deux cent cinquante-six victimes.

Le premier ouragan avait été recensé en Louisiane en 1723, un 11 septembre, date devenue fatidique. Cette année-là, le gouverneur français de la colonie, Le Moyne de Bienville, avait exigé la construction par les colons de levées faites de coquillages, de gravier et de terre battue, pour contenir le Père des Eaux, dont les indiens Choctaw connaissaient les caprices. C’est à l’abri fragile de ces talus herbus que la ville se développa, parfois sur des terres situées au-dessous du niveau du fleuve et du lac.

Cent trente-trois ans plus tard, alors qu’une trentaine de violents ouragans avaient soufflé sur la cité, on commença à dresser chaque fois le bilan des pertes en vies humaines : cent trente-sept en 1856, deux mille en 1893, trois cent cinquante en 1909, deux cent soixante-quinze en 1915, treize en 1926.

Louisiana Geological Survey, l’organisme qui, depuis 1934, tient des statistiques plus précises, a décompté, jusqu’en 1986, huit cent quatre-vingt-cinq ouragans et tornades. Les plus tristement mémorables sont

Audrey en 1957, qui fit trois cent soixante et onze morts, trois mille huit cent quatre-vingts blessés et détruisit mille trois cents maisons ; en 1969, Camille, deux cent cinquante-six. Si Andrew, en 1992, ne causa la mort que de vingt-six personnes, c'est que la prévention des intempéries, l'information des populations et leur évacuation des zones menacées avaient alors fait de grands progrès. Ces mesures montrèrent cependant les limites des prévisions humaines, lors de l'arrivée de Katrina.

C'est dire que les Louisianais, comme tous les riverains du golfe du Mexique, savent qu'ils résident sur la route empruntée, chaque fin d'été, par les ouragans.

La Louisiane n'était pas encore remise du passage de Katrina quand, le 20 avril 2010, la plateforme pétrolière Deepwater Horizon, qui pompait l'huile, à mille six cents mètres de profondeur, dans le golfe du Mexique, explosa à quatre-vingts kilomètres au large des côtes. Onze ouvriers et techniciens périrent. En quatre-vingt-sept jours, on estime que près de dix millions de barils de pétrole brut se répandirent dans les eaux du golfe, exterminant poissons, huîtres et crevettes, paralysant la pêche dont vivaient, la veille, plus de vingt mille Louisianais, et décourageant le tourisme, première ressource d'un État qui se veut le Sportsmen Paradise, le paradis des pêcheurs et des chasseurs. Alabama, Floride, Mississippi proclamèrent aussi l'état d'urgence, et le gouvernement fédéral déclara cette pollution catastrophe nationale.

Par les multiples bouches du Mississippi, le delta sauvage où William Faulkner avait autrefois chassé le cerf, l'huile mortifère se répandit jusque dans les bayous, engluant les pélicans goîtreux, emblème de la Louisiane, piégeant hérons, aigrettes et castors, empoisonnant les alligators, corrompant une flore spécifique très prisée des botanistes.

Quand, des semaines plus tard, les ornithologues firent le bilan, ils estimèrent à deux cent cinquante mille le nombre d'oiseaux morts, dont une grande partie de la colonie de pélicans. Les pêcheurs retrouvèrent les cadavres de cent quinze cétacés et de cinquante-neuf dauphins.

Deux ans après l'explosion de Deepwater Horizon, la British Petroleum, qui avait déjà versé huit milliards de dollars aux États riverains du golfe touchés par la marée noire, ainsi qu'à des entreprises, a dû ajouter en

avril 2012 sept milliards de dollars pour satisfaire les demandes d'autres plaignants.

En novembre 2012, le groupe pétrolier britannique a annoncé qu'il paiera, de façon échelonnée, quatre milliards et demi de dollars aux États-Unis (ministère de la Justice et autorité boursière), dans le cadre de l'accord lui permettant d'échapper aux poursuites pénales fédérales. Des juristes considèrent que la somme finale des pénalités pourrait atteindre vingt et un milliards de dollars : l'amende la plus importante de l'histoire de l'Union.

Malgré les indemnités perçues, les Louisianais n'appellent plus le pétrole « or noir », comme autrefois ils nommaient le coton « or blanc ». Chaque fortune a son revers, chaque prospérité sa flétrissure. L'esclavage entachait celle des planteurs ; la marée noire a souillé celle des pétroliers.

Sept ans après le passage de Katrina, l'ouragan le plus meurtrier de l'histoire du pays, et deux ans après la plus dommageable marée noire qu'aient connue les États-Unis, ni la catastrophe naturelle ni celle due à l'outrecuidance vénale des hommes ne sont oubliées. L'explosion de Deepwater Horizon a sensiblement influencé la recherche pétrolière offshore, mais Katrina a durablement bouleversé la vie quotidienne des Louisianais.

Les brèches ouvertes dans les digues ont été colmatées et ces levées protectrices renforcées, sur une longueur de deux cent quarante kilomètres ; de nouvelles vannes ont été installées par les ingénieurs militaires. Les travaux ont coûté huit cent millions de dollars, mais, pour les spécialistes, ces défenses restent illusoires. Les réfections achevées, le général commandant du corps des ingénieurs restait sans illusion : « Mieux vaut pour la ville avoir un bon plan d'évacuation », dit-il. Les urbanistes avouent le même scepticisme et proposent « une réurbanisation maîtrisée et réfléchie ». Il est temps, pour les Louisianais, d'accepter des réalités géologiques et climatiques dont il faut enfin tenir compte ; d'autant plus que l'érosion et la montée de l'océan – un centimètre par an – font que les régions côtières de l'État, sur le golfe du Mexique, perdent chaque année la valeur de quarante kilomètres carrés ! La Nouvelle-Orléans deviendra-t-elle un jour une nouvelle Venise ?

En 2012, les plaies ouvertes par Éole et Neptune en fureur n'étaient pas cicatrisées, et la reconstruction des bas quartiers détruits était loin d'être

achevée. Leur rénovation faisait encore l'objet de polémiques politiques à consonances raciales. Si le quartier des affaires est sorti embelli de l'épreuve, si le Vieux Carré touristique a été sécurisé, les arrondissements de l'est, où vivaient les familles noires les plus pauvres, le triste 9e *Ward*[6] notamment, pourraient ne pas être réhabilités.

Avant la catastrophe, La Nouvelle-Orléans « était noire » à soixante et onze pour cent. On disait d'elle « la Ville chocolat ». Après l'exode des Noirs vers la capitale, Baton Rouge, où ils ne furent pas toujours bien accueillis, au Texas, en Georgie et dans l'Utah où les mormons les reçurent généreusement, Crescent City a élu en février 2010 et intronisé le 3 mai un maire de race blanche, Mitchell, dit Mitch, Landrieu, fils de l'estimé bâtisseur du Louisiana Superdome. Ce n'est pas pour autant, après avoir été pendant trente-cinq ans gérée par des maires noirs, que la capitale du Sud risque de retourner à son passé ségrégationniste.

Le premier maire noir, Ernest Nathan, dit Dutch, Morial avait été élu en 1978, et c'est sans aucun doute Katrina et la catastrophe pétrolière qui coûtèrent son siège au dernier, Ray Nagin, deux fois maire de la cité éprouvée, en 2005 et 2010.

Bien que les autorités s'en défendent, on assiste, disent certains observateurs, « à un nettoyage ethnique par inaction ». Le recensement de 2011 a révélé que La Nouvelle-Orléans ne comptait plus que trois cent quarante-quatre mille habitants. On estime à cent dix-huit mille Noirs et à vingt-quatre mille Blancs le nombre de ceux qui, ayant dû quitter leur logement, ne sont pas revenus. Au printemps 2012, alors que seulement soixante mille évacués avaient regagné les quartiers résidentiels restaurés, on ne comptait plus, en ville, suivant des estimations variables, que quarante à cinquante pour cent de Noirs. Les plus aisés avaient retrouvé des logements ; les autres squattaient des maisons délabrées ou vivaient dans les mobile homes mis à leur disposition par la FEMA, l'agence fédérale de gestion des situations d'urgence. Sans l'avouer, une partie de la population blanche conservatrice voyait déjà dans l'absence prolongée des Noirs nécessiteux, supposés être les pires malfaiteurs, l'occasion de décourager leur retour.

Certaines familles noires ont d'ailleurs découvert, dans l'exil, qu'il existe des villes comme Atlanta, en Georgie, ou Fort Worth, au Texas, qui en

accueillirent quelques milliers, où les Noirs sans ressources ne sont pas traités en parias, où on leur propose aide, travail, logement décent. Ayant la possibilité d'une vie meilleure, ces Noirs-là n'ont nulle envie de revenir dans une ville où rien ne peut les retenir.

Le président Barack Obama, s'adressant aux étudiants de Tulane University en février 2008, avait nettement perçu le malaise local. Après avoir reconnu que le gouvernement américain n'avait pas été à la hauteur de la catastrophe – allusion aux déficiences de l'administration sous George W. Bush lors de l'ouragan Katrina –, il avait ajouté : « Nous devons comprendre que Katrina a aussi dévoilé d'autres cyclones silencieux, qui ont ravagé pendant trop longtemps cette ville et notre pays : ceux de la pauvreté, du chômage, de l'inégalité et de l'injustice. Nous pouvons tourner la page, en finir avec ces barrières invisibles des cyclones silencieux qui ont ravagé cette ville et ce pays. Les vieilles dissensions entre Noirs et Blancs, riches et pauvres : il est temps de laisser tout cela au passé, il est temps de choisir demain. »

Ce demain est arrivé. Sept mois après l'ouragan, La Nouvelle-Orléans organisa son carnaval annuel. Depuis, la ville a été dotée de huit nouveaux hôtels que des investisseurs venus du Nord ont accepté de construire et de gérer… à condition d'y installer les jeux de casino, d'une rentabilité assurée !

Derrière ces entrepreneurs qui ne sont pas des philanthropes, on ne manque pas de voir se profiler le spectre de la Mafia. Depuis un siècle, cette organisation criminelle a toujours été présente dans la cité de tous les vices, qui détient toujours, aux États-Unis, un triste record. Quels que soient le mode de calcul des statistiques et les légères fluctuations, La Nouvelle-Orléans reste la ville de l'Union où sont perpétrés le plus de crimes chaque année : en moyenne de 57 à 71 par tranche de 100 000 habitants. En 2008, on relève un total de 179 meurtres ; en 2009, 174. Pour l'année 2011, 199 soit 58 par tranche de 100 000 habitants. D'après les juristes, quatre-vingt pour cent de ces crimes sont liés au trafic de drogue, vingt pour cent à des différends familiaux, dix pour cent à des agressions crapuleuses. Face aux attaques à main armée, vols, cambriolages, pillages, extorsions de fonds, la police, réputée « la plus corrompue et la plus inefficace de l'Union », ne

montre pas grand zèle. Les policiers ont fait preuve d'une regrettable absence de sens du devoir quand, au moment où l'on annonçait l'arrivée de Katrina à une population angoissée, deux cents d'entre eux désertèrent leur poste pour « rentrer chez eux ». Les citoyens ont pris l'habitude de se protéger eux-mêmes, et les témoins des crimes ou délits disent n'avoir confiance ni dans les policiers ni dans les juges. En ayant nommé, dès le 11 mai 2010, un nouveau *Superintendent* à la tête du New Orleans Police Department, Ronal W. Serpas, le maire récemment élu, espère améliorer la sécurité. Et l'on sait le combat que devra mener le président Obama contre le lobby des armes.

Les derniers francophones

Il est fréquent de voir rappeler, dans les manifestations et discours, l'origine coloniale française du pays, l'apport espagnol, le peuplement par des émigrants venus d'Allemagne, d'Italie, des Pays-Bas et même de Suisse.

Aujourd'hui, cet héritage culturel européen relève plus du folklore que du souvenir fervent. C'est le fonds de commerce des professionnels du tourisme, la meilleure source de revenus de l'État avec le pétrole.

Que subsiste-t-il, au XXIe siècle, de la langue française ? Longtemps parlée et considérée comme attestation de culture dans les familles créoles aisées, elle est sauvegardée, avec ses rugosités colorées, ses archaïsmes savoureux, émaillée de termes indiens, parfois anglicisée, par les derniers descendants des Acadiens. Mais la langue des colonisateurs n'a pas résisté à l'américanisation. Le français n'est plus aujourd'hui une langue de communication.

Il y a près de trente ans, le professeur agrégé Patrick Griolet, préparant son étude érudite sur la francophonie louisianaise[7], avait déjà constaté le déclin de la langue française.

« La première impression, pour un Français qui arrivait en Louisiane vers 1970, était que la langue française avait bel et bien disparu. La jeunesse ne la pratiquait plus. Quant aux gens plus âgés, ils se contentaient pour la

plupart de répondre, en anglais, avec un sourire gêné, qu'ils ne parlaient pas non plus le français. »

Cependant, en 1968, la création d'un organisme d'État, le Conseil pour le développement du français en Louisiane, Codofil, animé par un avocat de Lafayette, ancien sénateur, James Domengeaux, et soutenu en France par le président Georges Pompidou, avait suscité de grands espoirs pour l'affirmation de la francophonie en terre américaine. La Louisiane, alors gérée par un descendant d'Acadiens, le gouverneur John J. McKeithen, s'était déclarée officiellement bilingue sans tenir compte des réactions fédérales. La législature louisianaise avait adopté, en juillet 1968, un ensemble de lois sans précédents, destinées à promouvoir le français comme seconde langue obligatoire. Désormais, les justiciables francophones pouvaient user de leur langue lors des procès, et les fonctionnaires devaient être capables d'accueillir et d'informer les citoyens d'origine française dans leur langue.

Au temps où le service militaire était encore en vigueur en France, des coopérants avaient été envoyés, avec l'accord des autorités de l'État, dans les écoles primaires de Louisiane pour enseigner le français aux enfants. C'était aussi tenter de faire oublier que, quelques décennies plus tôt, un élève surpris à parler français en classe était puni !

En 1972, cent soixante-seize instituteurs, encadrés par six conseillers pédagogiques et répartis dans vingt-six paroisses, enseignaient le français à vingt mille élèves dans cent soixante-treize établissements. Partout, souvent par affiche, on assurait aux citoyens que parler français était en tout profitable, à la culture comme aux affaires.

Au fil des années, l'enthousiasme s'affadit et la situation se dégrada peu à peu. Les coopérants français, dont la motivation première avait été d'éluder le service militaire, agacèrent souvent les élus locaux en se mêlant, au nom des droits de l'homme, des questions raciales. On leur préféra bientôt des Belges et des Canadiens, puis la fin du siècle confirma, chez les jeunes, une telle désaffection du français que des postes d'enseignants furent supprimés, et les subventions réduites. Depuis 2008, le budget du Codofil a été amputé de soixante pour cent, et, autre signe de désintérêt, au printemps 2010, Nicholls State University, une des rares universités à conserver encore un programme en français, a annulé le sien.

En revanche, initiative à remarquer, depuis la fin du XX^e^ siècle, un groupe d'étudiants du département de français du Centenary College, à Shreveport, stimulés par leur professeur, Danna Kress, éditent, sous le titre *Le Tintamarre*, un périodique en français. Grâce au soutien financier du Conseil des régents de Louisiane et du service culturel français, la Bibliothèque *Tintamarre* a commencé la publication de romans, d'essais et de poèmes écrits, au XIX^e^ siècle, par des auteurs louisianais francophones, créoles ou acadiens. En 2012, *Tintamarre* continue sa mission informatique de sauvegarde d'œuvres anciennes. Elle a notamment numérisé la majeure partie de la collection des *Comptes rendus* de l'Athénée louisianais.

On estimait en 2011 à environ deux cent mille, sur quatre millions cinq cent soixante-quatorze mille habitants que compte l'État de Louisiane, le nombre de ceux qui comprennent et peuvent encore parler français, soit moins de cinq pour cent de la population. On peut, le plus souvent, rencontrer les tout derniers francophones dans les paroisses où vivent les Cajuns, descendants d'Acadiens. Ce sont en majorité des hommes et des femmes de plus de soixante ans.

Le français, dont l'enseignement a connu des fortunes diverses au gré des fluctuations politiques et de l'évolution des Constitutions, est aujourd'hui enseigné comme une langue étrangère, au même titre que l'espagnol, l'allemand, l'italien ou le chinois.

On peut regretter que les gouvernements qui, en France, se sont succédé depuis un quart de siècle, aient été plus soucieux de soutenir la francophonie africaine – pour des raisons plus politiques et économiques que culturelles –, que la francophonie américaine. Et cela malgré la création, en 1984, sous l'égide de l'Organisation internationale de la francophonie, d'un Haut Conseil de la francophonie, réorganisé en 2004, et qui regroupait une quarantaine de personnalités internationales. La nomination, en 2012, d'un nouveau ministre délégué français, chargé de la francophonie, Yamina Benguigui, fait espérer « un nouvel élan de la politique en faveur du français », selon les termes officiels. En octobre de la même année, la signature, dans le cadre des Accords de coopération franco-louisianais 2012-2016, d'une Déclaration d'intentions relative à la coopération franco-louisianaise montre de louables « intentions » dont seules les années à venir révéleront l'efficacité des applications.

1. Léo Sauvage, *les Américains*, éditions Mazarine, Paris, 1983.

2. Fondée en janvier 1909 à New York par des personnalités américaines, blanches et noires.

3. lefigaro.fr/international, 30 juillet 2012.

4. René Coty fut élu le 23 décembre 1953. Il succédait à Vincent Auriol.

5. Première femme à occuper les fonctions de gouverneur, Kathleen Babineaux Blanco dut assumer le désastre causé par les ouragans Katrina et Rita en 2005. Elle ne brigua pas un second mandat, et le poste revint à son adversaire de 2003, Bobby Jindal, élu gouverneur en 2008.

6. Équivalent de l'arrondissement.

7. *Cadjins et créoles en Louisiane*, Payot, Paris, 1986.

En forme d’épilogue

Mythe et réalité sudistes

« Le Sud est beaucoup moins une réalité sociale et historique qu'une entité mythique[1] », a écrit Jean Rouberol, offrant ainsi aux Sudistes une justification à leur attachement complexe au passé, à la fois orgueilleux, rancunier et teinté d'autant de regrets que de remords.

Dans le Vieux Sud, en Louisiane plus qu'ailleurs, *Antebellum* est frontière du temps entre l'avant-guerre de Sécession, règne du roi Coton esclavagiste, servi par les tyranneaux de plantation, et le lent déclin matérialiste dû à l'américanisation. En 1865, à Appomattox, le Sud n'a pas perdu que la guerre ; il a été dépossédé de son âme altière. Plus tard, en imitant le Nord, mutation modique plus que métamorphose, il s'est recroquevillé sur son histoire, comme qui trouve refuge dans une autobiographie romancée.

La colonie française, fondée par Cavelier de La Salle en 1682 au nom de Louis XIV, aime à se souvenir et à commémorer. L'année 2012 fut celle des anniversaires.

Peu de Louisianais se souvinrent que, trois siècles plus tôt, le 14 septembre 1712, Louis XIV avait accordé à son conseiller financier et banquier, Antoine Crozat, une charte qui assurait à ce dernier le monopole du commerce avec la colonie française. En revanche, tous ont célébré, avec plus ou moins de faste, le bicentenaire de l'entrée de la Louisiane dans l'Union, le 30 avril 1812. Sans oublier que, cette même année, avait commencé la dernière séquence de la guerre d'Indépendance des États-Unis, quand les troupes anglaises, venues du Canada, escomptaient une reconquête aisée par le Nord. Les tuniques rouges avaient brûlé Washington et tenté un retour au sud par le golfe du Mexique. Le conflit s'était glorieusement achevé en Louisiane par la défaite des troupes de Sa Très Gracieuse Majesté à Chalmette, près de La Nouvelle-Orléans, en janvier 1815.

L'étranger, qui visite la Louisiane espérant la restitution d'une ambiance coloniale française, risque fort d'être déçu. Certes, à La Nouvelle-Orléans, le nom des rues du Vieux Carré – Chartres, Bourbon, Bienville –, le French

Market, halle couverte aux fruits et légumes, le couvent des ursulines, le masque mortuaire de Napoléon I^{er} conservé au musée du Cabildo, la maison d'Achille Musson, l'oncle de Degas, et d'autres lieux historiques signalés par les guides, sont autant de repères du passé français dans cette ville américaine.

Cependant, la Louisiane profonde, dépositaire de la mythologie sudiste, est ailleurs. On la perçoit, sur les rives plates du Mississippi, derrière les levées herbues, dans les castels de plantation ou les cabanes d'esclaves, conservées pour l'édification des générations à venir, dans les prairies, autrefois champs de coton ou de canne à sucre, où paissent maintenant les Angus à robe noire qui valent nos Charolais.

Il faut remonter le fleuve à bord d'un bateau à roues – en fait, prosaïquement mû par des hélices –, entre La Nouvelle-Orléans et Baton Rouge, puis vers Natchez, Mississippi, pour oublier l'Amérique d'aujourd'hui.

S'il est difficile d'ignorer les énormes tankers qui livrent, à la raffinerie de Port Allen, le brut du Moyen-Orient, le passager à l'affût du passé romantique du Vieux Sud, négligeant ces vaisseaux sans grâce, imaginera *Huckleberry Finn*, le héros de Mark Twain, fuyant sur un radeau, « avec le bon nègre Jim », des poursuivants vindicatifs. Comme les voyageurs d'autrefois, il reconnaîtra, se découpant sur l'horizon pâle, les silhouettes distinctives des sassafras, des pacaniers et des micocouliers, indigènes du Sud. Il apercevra peut-être des rescapés de la marée noire de 2010 dresser leur tête entre les roseaux : héron bleu se dandinant sur ses échasses effilées, avocette curieuse, castor timide, bécasse solitaire, alligator somnolent.

Oubliant les pompes à balancier qui, dans les champs où poussait l'or blanc du coton et peinaient les esclaves, aspirent du sous-sol l'or noir pollueur, le visiteur, reçu dans les demeures à colonnade et fronton grec des riches planteurs, sera initié à la vie de ces courageux aristocrates terriens, travailleurs acharnés à l'esprit pionnier, dont les descendants tirent aujourd'hui, sans effort, de bons revenus du pétrole et du gaz naturel.

Au bout d'allées de chênes séculaires, au seuil des manoirs-musées, des guides en toilette 1830, robes d'organdi et coiffure à la Sévigné, souvent assistées d'une mama noire à tignon – couleur locale oblige –, accueillent le

touriste annoncé. Elles le conduisent, un rien condescendantes, d'un salon à un boudoir, d'une chambre à une salle manger ventilée par l'antique *punkah*. Elles récitent la généalogie des familles, qui firent longtemps de la Louisiane le premier fournisseur de coton des filatures du Nord, honni, et de la Grande-Bretagne, répudiée.

Vestales souriantes mais susceptibles, veillant sur la réputation des maîtres défunts, les hôtesses commentent la vie quotidienne d'autrefois, rythmée par le tintement de la grosse cloche, qui appelait dès l'aube les esclaves au travail. La plantation vivait alors, en autarcie, des saisons que seules troublaient les intempéries, qu'égayaient les pique-niques et les sauteries d'un manoir à l'autre. Intrigues amoureuses, adultères de voisinage, querelles de préséance, drames familiaux, dont nul écho ne portait hors du domaine, épiçaient parfois la monotonie des jours.

Les cicérones donnent volontiers en exemple, comme antidote à notre société dépravée, l'art de vivre des Cavaliers, certes propriétaires d'esclaves, gentilshommes à la fois rustiques et raffinés, raidis par l'orgueil de caste, à cheval dès l'aube, grands lecteurs de Byron, de Walter Scott, mais aussi d'Aristophane, de Platon et de Thucydide. Amateurs de bourbon et de vin, bons valseurs, encore meilleurs duellistes, parfois arrogants, souvent mélancoliques, ils croyaient à l'honneur pour l'honneur, à l'amour pour l'amour, à la terre pour Dieu.

Dans les manoirs privés, lors de réceptions données par le dernier rejeton d'une lignée de planteurs, tous présents dans les cadres dorés de la galerie d'ancêtres, il se trouvera toujours quelqu'un pour vanter, devant l'invité, le charme, jamais égalé, des maîtresses de plantation. Ces belles créoles soignaient les esclaves et cachaient, « dans un corps de sultane, un cœur de sœur de charité », mais elles n'eussent jamais offert une tasse de thé à une chanteuse de saloon.

Comme dans de plus modestes demeures, le passant reconnaîtra, en bonne place, le portrait, parfois en pied, du général Robert E. Lee. Uniforme gris comme sa barbe bien taillée, regard glacé, le commandant en chef des armées sudistes pendant la guerre de Sécession, qui, en 1865, assuma l'humiliante reddition de la Confédération, reste le héros malheureux du Sud, et honoré comme tel.

L’étranger verra parfois flotter au faîte d’un mât, dans le jardin d’un simple cottage, le drapeau de la défunte Confédération, emblème du vaincu, toujours jumelé avec la bannière étoilée du vainqueur.

Ainsi que l’exprime Quentin, le héros de Faulkner dans *Absalon Absalon :* « On n’échappe pas au Sud, on ne guérit pas de son passé. »

Cette assertion explique les postures revêches de ces Louisianais acerbes, qui appellent toujours Yankees ou Cous-Rouges leurs concitoyens du Nord. De même que celle de ces deux vieilles demoiselles qui, dans les années 1970, à La Nouvelle-Orléans, marchaient souvent sur Canal Street : arrivées à hauteur du siège de la Douane, elles traversaient l’avenue pour ne pas passer sous le drapeau de l’Union, hissé sur le bâtiment fédéral. « Emblème des Yankees, qui ont tant humilié la Louisiane pendant la période de la Reconstruction ! » disaient-elles. Un jour, elles conclurent sèchement, pour l’auteur de ces lignes : « Monsieur, nous, nous n’avons jamais été reconstruites ! »

Ces irascibles ne faisaient qu’imiter, avec un siècle de retard, la grand-mère de l’écrivain Julien Green, né Julian Hartridge Green, à Paris, de parents américains. Après que Savannah, en Georgie, eut été prise par les Nordistes du général Sherman en 1864, cette Sudiste bon teint « avait bravé les baïonnettes des soldats fédéraux plutôt que de s’incliner devant la bannière du Nord », en disant : « Je ne saluerai pas ce torchon[2] ! »

Fidèles à la même intransigeance, dominées par d’ataviques méfiances – qu’excusent, en certains lieux, le souvenir de massacres de Blancs par des Noirs révoltés –, d’excellentes maîtresses de maison, dames d’œuvres généreuses avec les indigents, respectueuses des droits civiques de tous et de chacun, répugnent, si elles sont conservatrices, à s’habiller en blanc, couleur préférée des Noires. Elles ne servent jamais de lapin à leurs invités, parce que les esclaves amélioraient leur ordinaire avec les *cotton rabits* piégés dans les champs. Certaines, modernes, européanisées, cultivées, qui se proclament de pur sang caucasien, refusent, depuis l’élection de Barack Obama, de regarder le journal télévisé « pour ne pas voir ces gens à la Maison-Blanche ! » disent-elles.

C’est peut-être dans la gastronomie originale de l’ancienne colonie que le visiteur de 2012 goûte le plus spontanément d’innocentes et savoureuses réminiscences du passé louisianais. « L’histoire du pays tient tout entière

dans l’assiette[3] », a écrit Jacqueline Denuzière en révélant, avec le premier chef étoilé du Sud, Charles Henri Brandt, comment se mêlent, dans la cuisine de Louisiane, les influences indienne, française, espagnole, mexicaine, italienne et même chinoise, l’État ayant, dès le XIXe siècle, accueilli des milliers de Chinois, notamment pour construire les lignes de chemin de fer. Si, chez Antoine, la carte est toujours, depuis 1840, rédigée en français, le gastronome ne doit pas s’attendre à ce que le coq au vin ait la même saveur qu’en Bourgogne. Chez Galatoire, il s’étonnera de l’assaisonnement des escargots. Au pays des Cajuns, il trouvera au traditionnel et festif boudin blanc une saveur de saucisse munichoise. L’intention de plaire et la fidélité aux recettes, elles aussi *Antebellum*, restent, devant les fourneaux, des ingrédients estimables.

Mieux qu’autour de tables renommées, qui virent festoyer présidents des États-Unis et personnalités de passage, c’est loin des lumières de la ville qu’il faut rechercher le véritable art de vivre sudiste.

À l’heure mauve du bref crépuscule subtropical, dans un souffle d’air tiède, la mousse espagnole, suspendue aux branches des chênes, semble adresser des signes complices au rêveur qui sirote un *mint julep* en se balançant dans un rocking-chair, sur la galerie d’un manoir. Son hôte, alors, ne manque pas d’évoquer le fantôme que toute plantation s’honore d’héberger. Ici, ce sera le spectre ensanglanté d’un soldat sudiste en quête de la sépulture familiale ; ailleurs, celui d’un officier nordiste blessé, qu’une belle adolescente noire cache à ses maîtres afin qu’il puisse mourir en paix, après avoir offert la liberté aux esclaves.

C’est dans le sortilège empreint de nostalgie de ces soirées au bord du fleuve que l’on perçoit, loin des gratte-ciel commerciaux de La Nouvelle-Orléans, de l’agitation syncopée du Carré français et du cliquetis des machines à sous des casinos, l’âme survivante d’*Antebellum*.

Aujourd’hui, mélancolique et inoffensif, le Vieux Sud reste figé, entre réel et imaginaire, dans la fable allégorique d’un passé équivoque et somptueux, que jamais il ne reniera.

1. *L’Esprit du Sud dans l’œuvre de Faulkne*r, Didier Érudition, Paris 1982.

2. *Journal* (13 juin 1932), Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, Paris, 1975.

3. *Cuisine de Louisiane. Histoire et Recettes*, Denoël, Paris, 1989.

REPÈRES CHRONOLOGIQUES

1803. Vente de la Louisiane aux États-Unis par la France.

1804. Création du territoire d'Orléans, chef-lieu New Orleans.

1808. Première école publique à Pointe Coupee Parish.

1810. West Florida déclare son indépendance de l'Espagne. Reddition du fort de Baton Rouge. Récupération par les États-Unis et création de Feliciana County.

1812. Le *New Orleans*, premier bateau à vapeur sur le Mississippi. Première Constitution adoptée. Entrée de la Louisiane dans l'Union.

1813. Tentative de dispersion des pirates de Lafitte établis à Barataria.

1815. Bataille de La Nouvelle-Orléans : fin de la guerre anglo-américaine commencée dans le Nord, en 1812.

1816. Les Louisianais participent pour la première fois à l'élection du président des États-Unis. James Monroe est élu.

1821. Création, par les religieuses du Sacré-Cœur, d'un établissement d'enseignement pour jeunes filles à Grand Coteau. Arrivée en Louisiane de Jean-Jacques Audubon.

1823. Premières recherches de gaz naturel à Natchitoches.

1825. Visite de La Fayette en Louisiane.

1829. Naissance de Louis Moreau Gottschalk, à La Nouvelle-Orléans. Élection d'Andrew Jackson, président des États-Unis.

1830. Donaldsonville devient le siège éphémère du gouvernement.

1832. Épidémie de choléra : cinq mille morts à La Nouvelle-Orléans.

1835. Première ligne de tramway à La Nouvelle-Orléans.

1836. Division de La Nouvelle-Orléans en trois municipalités indépendantes.

1837. Premier numéro de *The Picayune*, quotidien de La Nouvelle-Orléans. Fondation de Shreveport.

1841. Crise financière : les banques suspendent leurs paiements.

1845. Guerre du Mexique.

1849. Baton Rouge devient capitale de l’État, en remplacement de La Nouvelle-Orléans. Construction des bâtiments Pontalba, à La Nouvelle-Orléans. Fondation de Southern Yacht Club à La Nouvelle-Orléans : deuxième, après celui de New York.

1851. La cantatrice Jenny Lind à La Nouvelle-Orléans ; donne treize concerts sous les auspices de P. T. Barnum.

1853. Épidémie de fièvre jaune : onze mille morts à La Nouvelle-Orléans.

1856. Violent ouragan et raz-de-marée à Last Island : deux cents morts.

1859. Ouverture de la French Opera House.

1860. La cantatrice Adelina Patti fait ses débuts à La Nouvelle-Orléans.

1861. Sécession de la Louisiane. Commencement de la guerre de Sécession à Fort Sumter.

1862. Prise de La Nouvelle-Orléans. La Nouvelle-Orléans sous la loi arbitraire et impopulaire du général nordiste Benjamin F. Butler.

1863. Chute de Port Hudson, dernier verrou sudiste sur le Mississippi.

1864. La Nouvelle-Orléans redevient la capitale éphémère de l’État occupé par les Nordistes.

1865. Fin de la Guerre de Sécession par la reddition d’Appomattox. Reddition de la dernière armée louisianaise à Citronelle, en Alabama. Assassinat d’Abraham Lincoln. Arrestation de Jefferson Davis.

1867. Reconstruction. Naissance du Ku Klux Klan, dans le Tennessee.

1868. Suppression officielle de la ségrégation. La Louisiane est réadmise dans l’Union. Établissement de la Louisiana Lottery.

1870. Course du *Robert E. Lee* et du *Natchez*.

1872. Visite du grand-duc Alexis Alexandrovitch Romanov à La Nouvelle-Orléans.

1873. Émeutes raciales à Colfax.

1874. Création de la White League. Émeutes à La Nouvelle-Orléans.

1876. Ouverture à La Nouvelle-Orléans du Lawn Tennis Club, le premier des États-Unis.

1877. Fin des gouvernements des *carpetbaggers* ; les troupes fédérales quittent La Nouvelle-Orléans. Retour des bourbons.

1878. Baton Rouge redevient capitale de l'État. Épidémie de fièvre jaune : trois mille huit cents morts à La Nouvelle-Orléans.

1879. Une nouvelle Constitution supprime le droit de vote des Noirs. Premier téléphone à La Nouvelle-Orléans.

1880. Création de la Southern University pour les Noirs à La Nouvelle-Orléans.

1882. Baton Rouge à nouveau capitale de l'État.

1884. World's Industrial and Cotton Centenial Exposition, à La Nouvelle-Orléans.

1891. Lynchage de vingt et un Italiens à La Nouvelle-Orléans.

1895. Interdiction, par des lois fédérale et nationale, de la Louisiana State Lottery, qui s'installe au Honduras.

1896. Organisation administrative de Storyville.

1897. Première bibliothèque publique à La Nouvelle-Orléans.

1898. Guerre de Cuba. Adoption de la clause dite du grand-père, afin d'éliminer le droit de vote des Noirs.

1900. Confirmation officielle des travaux du docteur Finlay : la transmission interhumaine de la fièvre jaune est bien due à un moustique.

1901. Premier puits de pétrole à Jennings.

1904. Fondation par les Jésuites de Loyola Academy à La Nouvelle-Orléans.

1910. Premier meeting aérien international à La Nouvelle-Orléans.

1911. Sarah Bernhardt à La Nouvelle-Orléans.

1912. Loyola Academy devient Loyola University.

1914. Première Guerre mondiale. Southern University se déplace à Scotlandville et devient Southern University and Agricultural and Mechanical College.

1915. Le mot « jazz » apparaît pour la première fois.

1916. Découverte d'un important gisement de gaz naturel à Monroe.

1917. Entrée des États-Unis dans la Première Guerre mondiale. Fermeture de Storyville.

1918. La Louisiane ratifie le 18e amendement sur la prohibition. Fin de la Première Guerre mondiale.

1922. Première station de radio à La Nouvelle-Orléans.

1925. La Louisiana State University s'installe dans ses nouveaux bâtiments, sur son nouveau campus, à Baton Rouge.

1927. Inondations catastrophiques : trois cent mille personnes déplacées.

1928. Huey Long élu gouverneur.

1930. Huey Long élu sénateur des États-Unis. 1932. Inauguration du nouveau Capitole à Baton Rouge.

1933. *The Picayune* devient *Times-Picayune*.

1934. Bonnie et Clyde abattus par la police sur une route de Louisiane. Huey Long annonce sa candidature à la présidence des États-Unis.

1935. Assassinat de Huey Long.

1939. Seconde Guerre mondiale.

1941. Entrée des États-Unis dans la Seconde Guerre mondiale.

1944. Débarquement des forces alliées.

1945. Fin de la Seconde Guerre mondiale.

1947. Première plateforme de pétrole offshore dans le golfe du Mexique, au large de Morgan City.

1948. Première station de télévision à La Nouvelle-Orléans.

1957. Ouragan dévastateur Audrey.

1960. Visite du général de Gaulle en Louisiane.

1963. Tulane University accepte les cinq premiers étudiants de race noire.

1966. À La Nouvelle-Orléans, Harold R. Perry, premier Noir consacré évêque auxiliaire catholique aux États-Unis.

1970. Une plate-forme pétrolière explose dans le golfe du Mexique.

1975. Ouverture à La Nouvelle-Orléans du Louisiana Superdome, stade couvert de quatre-vingt-mille places.

1978. Ernest Nathan Morial, premier Noir élu maire à New Orleans.

1982. Catastrophe aérienne dans la banlieue de La Nouvelle-Orléans.

1984. Louisiana World Exposition.

1987. Visite du pape Jean-Paul II en Louisiane.

2003. Kathleen Babineaux Blanco, première femme élue gouverneur de Louisiane.

2005. Ouragan Katrina.

2008. Barack Obama, premier Afro-Américain élu président des États-Unis.

2010. Explosion de la plate-forme pétrolière Deep Water Horizon, au large des côtes de Louisiane.

REMERCIEMENTS

L’auteur tient à remercier les nombreuses personnes qui, dès l’automne 1974, puis au fil des trente-huit dernières années, lors de ses fréquents et longs séjours en Louisiane, de multiples entretiens et de patientes recherches dans les archives publiques et privées, l’ont aidé à mieux connaître l’histoire de la Louisiane, à comprendre le comportement des Cavaliers, à apprécier le caractère des Sudistes et le tempérament des Cajuns.

Certaines ont quitté ce monde, d’autres sont devenues des amis fidèles. Avec quelques-unes, les chemins de la vie ne se sont plus croisés. À toutes il veut exprimer sa reconnaissance, conscient de ce qu’il leur doit. Avec une mention toute particulière à la mémoire du regretté Cecil G. Taylor (1910-1999), Pete pour ses amis, ancien *Chancellor* (1965-1974) de la Louisiana State University où il avait enseigné dès 1936.

Jean H.[1] et George W. Pugh, éminents juristes dont l’Institute for Justice porte le nom depuis 1998, et dont le *Louisiana Code of Evidence* fait autorité, sont des interlocuteurs permanents et sont devenus des amis chers.

Gary J. Mannina, directeur de Saint Andrew’s Episcopal School durant vingt-deux ans, consul honoraire du Luxembourg à La Nouvelle-Orléans, président de l’Athénée louisianais de 1974 à sa dissolution en 1986, et son épouse Marie-Louise, elle aussi enseignante, ont été de précieux et attentifs informateurs qui l’honorent de leur amitié.

Pamela D. Arceneaux, *Senior Librarian and Rare Book Curator* à la Historic New Orleans Collection, auteur de nombreuses publications et conférences, et son mari, Paul, grande figure du French Market, l’un des descendants du fameux Louis Arceneaux, le fiancé d’Evangeline, la jeune Acadienne qui inspira son célèbre poème à Longfellow, ont su répondre chaleureusement, avec compétence et bienveillance, aux questions les plus diverses.

Auxquels il convient d’ajouter les nombreux amis louisianais avec qui l’auteur et son épouse sont en contact plus ou moins régulier depuis près de quatre décennies, à travers des rencontres des deux côtés de l’Atlantique,

des échanges épistolaires, des conversations téléphoniques, voire des messages électroniques. Pas une semaine sans que, d'une manière ou d'une autre, la Louisiane ne s'invite à leur foyer.

En France, une mention particulière pour Jean-Claude Romer, mémoire vivante du cinéma, qui se qualifie lui-même de « cinéphage » et dont la haute compétence n'a d'égale que la disponibilité.

1. Décédée le 9 décembre 2012.

BIBLIOGRAPHIE SÉLECTIVE

ALEXANDER Charles C., *The Ku Klux Klan in the Southwest*, University of Kentucky Press, 1965.

ANDERSON Sherwood, *Sherwood Anderson's Memoirs*, Harcourt, Brace and Company, New York, 1942.

ARNAUD Achille, *Abraham Lincoln* ; Charlieu Frères et Huillery, Paris, 1865.

ARTHUR Stanley Clisby, *Old Families of Louisiana*, Claitor's Publishing Division, Baton Rouge, 1971.

ASBURY Herbert, *The French Quarter*, Mockingbird Books, St Simons Island, Georgia, 1981.

AZCÁRATE Pablo de, *La guerra del 98*, Alianza Editorial, Madrid,1968.

BAIN Robert, FLORA Joseph M., RUBIN Louis D., *Southern Writers, a Biographical Dictionary*, Louisiana State University Press, Baton Rouge and London, 1979.

BARO Gene, *After Appomattox*, Corinth Books, New York, 1963.

BARR Chidsey Donald, *La guerra hispano-americana, 1896-1898*, Grijalbo, Barcelona – Mexico ; édition originale Crown Publishers, New York, 1967.

BELPERRON Pierre, *La Guerre de Sécession*, Librairie Académique Perrin, Paris, 1973.

BLAIN Hugh Mercer, *Favorite Huey Long Stories*, Otto Claitor, Baton Rouge, 1937.

BLAKE Christopher, *The Fair, Fair Ladies of Chartres Street*, Christopher Blake's Books, New Orleans, 1965.

BOWEN Jean Frances, *The New Orleans Double Dealer : 1921-May 1926, a Critical History*, Vanderbilt University, 1954.

BRODIN Pierre, *Les Écrivains américains de l'entre-deux-guerres*, Horizons de France, Paris, 1946.

BROWN Clair A., *Louisiana Trees and Shrubs*, Claitor's Publishing Division, Baton Rouge.

BROWNE Turner, *Cajuns de la Louisiane*, Louisiana State University Press, Baton Rouge, 1977.

CARLETON Mark T., HOWARD Perry H. and PARKER Joseph B. *Readings in Louisiana Politics*, Claitor's Publishing Division, Baton Rouge, 1975.

CARTER Bruns (Mrs. Thomas Nelson), *Louisiana Portraits, The National Society of the Colonial Dames of America in the State of Louisiana*, New Orleans, 1975.

CASEY Powell A., *Try us : the Story of the Washington Artillery in World War II*, Claitor's Publishing Division, Baton Rouge, 1971.

CASO Evans J., *Francis T. Nicholls : a Biographical Tribute*, Nicholls College Foundation, Thibodeaux, Louisiane, 1987.

CHATELIN Yvon, *Audubon*, France-Empire, Paris, 2001.

CHIRAC, Jacques, *La Nouvelle-Orléans et son port en 1954*, Presses universitaires du Nouveau-Monde, New Orleans, 2007.

CLINE, Isaac Monroe, *Storms, Floods and Sunshine*, Pelican Publishing Company, New Orleans.

CONRAD Glenn R. *The Teche Country in the Flood of 1927*, University of Southwestern Louisiana, Lafayette, 1979.

COWAN Walter G., CHASE John C., DUFOUR Charles L., LEBLANC O. K., WILDS John, *New Orleans Yesterday and Today, a Guide to the City*, Louisiana State University Press, Baton Rouge, 1983.

DAVID Jean, *Le Coton et l'industrie cotonnière*, Presses universitaires de France, Paris, 1971.

DEVOTO Bernard, *L'Amérique de Mark Twain*, Seghers, Paris, 1966.

DIXON Hepworth, *La Conquête blanche : voyage aux États-Unis d'Amérique*, Hachette, Paris, 1877.

DORMON Caroline, *Natives Preferred*, Claitor's Book Store, Baton Rouge.

DOUGLAS Neil H., *Fresh Water Fishes of Louisiana*, Claitor's Publishing Division, Baton Rouge.

FAULKNER William and SPRATLING William, *Sherwood Anderson and Other Famous Creoles*, Pelican Bookshop Press, New Orleans, 1926.

FÈVRE Jeanne, *Mon Oncle Degas*, P. Cailler, Genève, 1949.

FOHLEN Claude, *L'Amérique de Roosevelt*, Imprimerie nationale, Paris, 1982.

FREIDEL Frank, *F. D. R. and the South*, Louisiana State University Press, Baton Rouge, 1965.

GALBRAITH John Kenneth, *La Crise économique de 1929*, Petite Bibliothèque Payot, Paris, 1961.

GAYARRÉ Charles, *History of Louisiana*, volumes 1 à 4, Pelican Publishng Company, New Orleans, 1965. Claitor's Publishing Division, Baton Rouge, 1974.

GRIOLET Patrick, *Cadjins et créoles en Louisiane*, Payot, Paris, 1986.

GUILBEAU J. L., *The St. Charles Street-Car*, Guilbeau Publisher, New Orleans, 1975.

GIRAUD Marcel, *Histoire de la Louisiane française*, volumes 1 à 4, Presses universitaires de France, Paris, 1953-1974.

Halévy Daniel, *Degas parle*, La Palatine, Paris, 1960.

HUBERT Leonard V., *New Orleans*, Crown Publishers, New York, 1971. *Louisiana*, Charles Scribner's sons, New York 1975.

HURET Jules, *En Amérique : de New York à La Nouvelle-Orléans*, Eugène Fasquelle, Paris, 1906.

JEAMBAR Denis, *George Gershwin*, Mazarine, Paris, 1982.

JACKSON Joy L., *New Orleans in the Gilded Age*, Louisiana State University Press, 1969.

KASPI André, *Le Temps des Américains, Le Concours américain à la France : 1917-1918*, Publications de la Sorbonne, série internationale 6, Paris, 1976. *La Vie quotidienne aux États-Unis au temps de la prospérité, 1919-1929*, Hachette, Paris, 1980.

KEMP John R., *Martin Behrman of New Orleans*, Louisiana State University Press, Baton Rouge and London, 1977.

KING Grace, *Creole Families of New Orleans*, Claitor's Publishing Division, Baton Rouge, 1971.

KOBLER John, *Al Capone et la guerre des gangs à Chicago*, Robert Laffont, Paris, 1972. *Puritains et Gangsters*, Robert Laffont, Paris, 1975.

LACOMBE Alain, *George Gershwin, une chronique de Broadway*, Francis Van de Velde, Paris, 1980.

LACOUR-GAYET Robert, *La Vie quotidienne aux États-Unis*, Hachette, Paris, 1952.

LAUGEL Auguste, *Les États-Unis pendant la guerre*, Germer Baillière, Paris, 1866.

LAUSSAT Pierre Clément de, *Memoirs of my Life*, edited by Robert D. BUSH, The Historic New Orleans Collection – Louisiana State University Press, Baton Rouge, 1978.

LECOMTE Henri, *Le Coton*, G. Naud, Paris, 1902.

LEMAÎTRE Renée, *La Guerre de Sécession en photos*, Elsevier-Sequoia, Paris – Bruxelles, 1975.

LOMAX Alan, *Mister Jelly Roll*, préface de Sim Copans, Flammarion, Paris, 1964.

LOWERY George H. Jr, *The Mammals of Louisiana and Its Adjacent Waters*, Louisiana State University Press, Baton Rouge, 1974.

MALSON Lucien, *Histoire du jazz et de la musique afro-américaine*, 10/18, Paris, 1976.

MARTINEZ Raymond J., *Marie Laveau, Voodoo Queen, and Folk Tales along the Mississippi*, Hope Publications, Jefferson, 1956. *Portraits of New Orleans Jazz*, Hope Publications, New Orleans, 1971.

MEYERS Rose, *A History of Baton Rouge, 1699-1812*, Louisiana State University Press, Baton Rouge, 1976.

MONTEAUX Jean, *Barnum*, Grasset, Paris, 1975.

MOSER Harold D. and MACPHERSON Sharon, *The Papers of Andrew Jackson*, University of Tennessee Press, Knoxville, 1984.

NUNN Curtis, *Marguerite Clark*, Texas Christian University Press, Fort Worth, 1981.

PARKINSON KEYES Frances, *All this is Louisiana*, Harper Brothers, New York, 1950.

PERCY William Alexander, *Lanterns on the Levee*, Louisiana State University Press, Baton Rouge.

PERSHING Général John Joseph, *Mes souvenirs de la Guerre*, Librairie Plon, Paris, 1931.

PIERRE Bernard, *Le Roman du Mississippi*, Plon, Paris, 1983.

PRICE William H. *Civil War Hand-Book*, Prince Lithograph Company, Fairfax, Virginia, 1961. *Troy H. Middleton : a Biography*, Louisiana State University Press, Baton Rouge, 1974.

RAND Clayton, *Sons of the South*, Holt Rinehart and Winston, New York, 1961.

RANDALL J. G. and DONALD David, *The Civil War and Reconstruction*, D. C. Heath and Company, Lexington, 1969.

RANDEL William Peirce, *Le Ku Klux Klan*, Albin Michel, Paris, 1966.

ROSE Al, *Storyville, New Orleans*, The University of Alabama Press, 1974.

ROSE Al and SOUCHON Edmond, *New Orleans Jazz*, Louisiana State University Press, Baton Rouge, 1978.

ROUBEROL Jean et CHARDONNET Jean, *Les Sudistes*, Armand Collin, Paris, 1971.

ROZ Firmin, *Histoire des États-Unis*, Arthème Fayard et C^{ie}, Paris, 1930.

SINDLER Allan P., *Huey Long's Louisiana*, The Johns Hopkins Press, Baltimore, 1956.

SMITH-THIBODEAUX John, *Les Francophones de Louisiane*, Entente, Paris, 1977.

TALLANT Robert, *Mardi Gras*, Pelican Publishing Company, Gretna, 1976.

Taylor Joe Gray, *Louisiana Reconstructed, 1863-1877*, Louisiana State University Press, Baton Rouge, 1974.

THURSTON Peck Harry, *Vingt années de vie publique aux États-Unis (1885-1915)*, volumes 1 et 2, Préface de Maurice Barrès, Plon, Paris, 1914

TOLEDANO Roulhac, *The National Trust Guide to New Orleans, The Definitive Guide to Architectural and Cultural Treasures*, Preservation Press, John Wiley and Sons, Inc., New York, Chichester, Brisbane, Toronto, Singapore, 1996.

VERDEAUX Laurent et Pascal, *Nouvelle Histoire du Jazz*, Schiller-Hermes, Paris, 1968.

WAGNER Jean, *Les Poètes nègres des États-Unis*, Librairie Istra, Paris, 1963.

WARNER Ezra J., *Generals in Gray*, Louisiana State University Press, Baton Rouge, 1959. *Generals in Blue*, Louisiana State University Press, Baton Rouge, 1964.

WARREN Robert Penn, *All the King's Men*, Bantam Books, New York, 1951.

WERNER M. R., *Barnum*, Payot, Paris, 1924.

WHITSON Skip, *Louisiana 100 Years Ago*, volumes 1 et 2, Sun Publishing Company, Albuquerque, 1976.

WILLIAMS T. Harry, *Huey Long*, Alfred A. Knopf Inc., New York, 1969.

WILSON Woodrow, *George Washington, fondateur des États-Unis*, Payot, Paris, 1927.

WINTERS John D., *The Civil War in Louisiana*, Louisiana State University Press, Baton Rouge, 1963.

WITT Cornelis de, *Thomas Jefferson*, Didier et C^{ie}, Paris, 1871.

Ouvrages collectifs

A Treasury of Mississippi River Folklore, edited by B. A. BOTKIN, Bonanza Books, New York, 1978.

Encyclopædia of New Orleans Artists : 1718-1918, The Historic New Orleans Collection, New Orleans, 1987.

Le Mississippi, Atlas, Paris ; Érasme, Bruxelles – Anvers ; Éditions transalpines, Lugano, 1975.

Naissance de la Louisiane, tricentenaire des découvertes de Cavelier de La Salle, 1682-1731, catalogue de l'exposition organisée à Paris en 1982, ministère de la Culture, Paris, délégations aux célébrations nationales, délégation à l'actions artistique de la Ville de Paris, fondation MacDonald Stewart.

Southern Writers : a Biographical Dictionary, Louisiana State University Press, Baton Rouge and London, 1979.

The Bicentennial Almanac, Edited by Calvin D. LINTON, Thomas Nelson Inc. Publishers, Nashville (Tennessee) – New York, 1976.

250 Years of Life in New Orleans, Friends of the Cabildo-Louisiana State Museum, New Orleans, Louisiana.

Publications, journaux, magazines

Blue Book. Collection.

Le Figaro, 17 septembre 1935 : MAUROIS (André), *Huey Long*.

Louisiana Almanac, Pelican Publishing Company, Gretna. Collection.

The Double Dealer, années 1921, 1922, 1923, 1924, 1925, 1926 (Kraus Reprint Corporation, New York, 1966).

The New Orleanian, 6 septembre 1930 : CALVERT (Stith), *Non-Guide-Book-Style*.

The Southern Review, juillet 1965 : FEIBLEMAN (James K.), *Literary New Orleans Between World Wars.*

Times-Picayune. Collections des années 1932, 1934,1943, 1944, 1945, 1986.

THE WPA Guide to New Orleans : *The Federal Writers' Project Guide to 1930s New Orleans*, New Orleans City Guide. Reprint Pantheon Books, New York, 1983.

US Army Corps of Engineers, Mississippi 1973 Floods and Flood Control. Water Resources Development, 1979 : *US Army Corps of Engineers in Louisiana*.

Archives et sources d'informations

En France

Archives familiales.

Archives coloniales.

Archives nationales.

Correspondance des consuls de France à La Nouvelle-Orléans, ministère des Affaires étrangères.

En Louisiane :

Archives familiales.

Archives d’État.

Documentation privée de MM. Thomas L. Avegno, Jack Belsom, Samuel S. Broussard, Robert G. Claitor, James R. Domengeaux, Gary G. Mannina, George W. Pugh, Cecil G. Taylor et du R. P. Jean-Marie Jammes.

Jackson Barracks Military Museum Archives, New Orleans.

Louisiana Historical Association.

Louisiana State Archives, Baton Rouge.

Louisiana State Department of Veterans Affairs, Baton Rouge.

Louisiana State Department of Veterans Affairs, Lafayette Parish Services Office.

Louisiana State Library, Baton Rouge.

Louisiana State University, Department of Archives and Manuscripts, Baton Rouge.

Old Arsenal Museum Archives, Baton Rouge.

The Historic New Orleans Collection, New Orleans.

Wedell-Williams Memorial, Department of Archives, Patterson.

CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES

1- © Akg-images/Eric Lessing.

2- © Akg-images/Historic maps.

3- The Historic New Orleans Collection, New Orleans.

4- © Akg-images/De Agostini Picture Library.

5- © Akg-images/North Wind Picture Archives.

6- © Akg-images/North Wind Picture Archives.

7- © The Library of Congress, Washington.

8- Louisiana State University, Baton Rouge.

9- Louisiana State University, Baton Rouge.

10- Collection privée © Agnew's, Londres/Bridgeman Art Library.

11- The Historic New Orleans Collection, New Orleans.

12- Musée des Beaux-Arts, Pau © Photothèque Hachette.

13- Bibliothèque nationale de France, caricature extraite du *Panthéon Nadar*.

14- © Akg-images/North Wind Picture Archives.

15- © Universal History Archive/UIG/Bridgeman Art Library.

16- © Akg-images/Universal Images Group.

17- The Historic New Orleans Collection, New Orleans.

18- The Historic New Orleans Collection, New Orleans.

19- © The Library of Congress, Washington.

20- The Historic New Orleans Collection, New Orleans.

21- © Collection of the New York Historical Society/Bridgeman Art Library.

22- The Historic New Orleans Collection, New Orleans.

23- © Bridgeman Art Library/Carl Van Vechten.

24- The Historic New Orleans Collection, New Orleans.

25- © Peter Newark American Pictures/Bridgeman Art Library.

26- © Akg-images/Universal Images Group.

27- Cabinet national de dessins, Dresde. Aquarelle de Zacharias Wagner extraite de *Tierbuch*.

28- Museum national d’Histoire naturelle, Paris. © Distribution Réunion des musées nationaux-Grand Palais/Image du MNHN.

DU MÊME AUTEUR

Les Trois Dés, Julliard, 1959, roman.

Une tombe en Toscane, Julliard, 1960, Fayard, 1999, roman. Prix Claude-Farrère. Livre de poche, 2001.

L'Anglaise et le Hibou, Julliard, 1961, roman.

Les Délices du port, Fleurus, 1963, essai.

Enquête sur la fraude fiscale, Jean-Claude Lattès, 1973.

Lettres de l'étranger, Jean-Claude Lattès, 1973, Denoël, 1995, chroniques. Préface de Jacques Fauvet.

Comme un hibou au soleil, Jean-Claude Lattès, 1974, roman. Livre de poche, 1984.

Louisiane, Jean-Claude Lattès, 1977, Fayard, 2004, roman, premier tome de la série *Louisiane*. Prix Alexandre-Dumas ; prix des Maisons de la Presse. Livre de poche, 1985.

Fausse-Rivière, Jean-Claude Lattès, 1979, Fayard, 2004, roman, deuxième tome de la série *Louisiane*. Prix Bancarella (Italie). Livre de poche, 1985.

Un chien de saison, Jean-Claude Lattès, 1979, Fayard, 2005, roman. Livre de poche, 1982.

Bagatelle, Jean-Claude Lattès, 1981, Fayard, 2006, roman, troisième tome de la série *Louisiane*. Prix de la Paulée de Meursault. Livre de poche, 1985.

Pour amuser les coccinelles, Jean-Claude Lattès, 1982, Fayard, 2003, roman. Prix Rabelais. Livre de poche, 1983.

Alerte en Stéphanie, Hachette Jeunesse, 1982, conte. Illustrations de Mérel.

Les Trois-Chênes, Denoël, 1985, Fayard, 2006, roman, quatrième tome de la série *Louisiane*. Folio, 1989.

La Trahison des apparences, Éditions de l'Amitié – G. T. Rageot, 1986, nouvelles. Illustrations d'Alain Gauthier. J'ai lu, 1994.

L'Adieu au Sud, Denoël, 1987, Fayard, 2008, roman, cinquième tome de la série *Louisiane*. Folio, 1989.

Les Années Louisiane, Denoël, 1987, Fayard, 2008, en collaboration avec Jacqueline Denuzière. Folio, 1989.

L'Amour flou, Denoël, 1988, Fayard, 2008, roman. Folio, 1991.

Au pays des bayous, récit historique. Premier tome *: Je te nomme Louisiane*, Denoël, 1990, Fayard, 2003.

La Louisiane du coton au pétrole, Denoël, 1990, album, en collaboration avec Jacqueline Denuzière.

Helvétie, Denoël, 1992, Fayard 2010, roman, premier tome de la série *Helvétie*. J'ai lu, 1993.

Rive-Reine, Denoël, 1994, Fayard 2010, roman, deuxième tome de la série *Helvétie*. Prix du Rayonnement français 1995. J'ai lu, 1995.

Romandie, Denoël, 1996, roman, troisième tome de la série *Helvétie*. J'ai lu, 2000.

Beauregard, Denoël, 1998, roman, quatrième tome de la série *Helvétie*. J'ai lu, 2001.

Et pourtant elle tourne…, Fayard, 1998, chroniques.

Le Cornac, Fayard, 2000, roman. Livre de poche, 2002.

Amélie ou la concordance des temps, Fayard, 2001, roman. Livre de poche, 2004.

La Trahison des apparences et autres nouvelles, Fayard, 2002. Livre de poche, 2005.

Le Pont de Buena Vista, Fayard, 2003, roman, premier tome de la série *Bahamas*. Livre de poche, 2004.

Retour à Soledad, Fayard, 2005, roman, deuxième tome de la série *Bahamas*. Livre de poche, 2008.

Un paradis perdu, Fayard, 2007, roman, troisième tome de la série *Bahamas*. Livre de poche, 2009.

L'Alsacienne, Fayard, 2009, roman. Livre de poche, 2011.

Du Mississippi au Léman, L'Aire (Suisse), 2010, récit.

Un homme sans ambition, Fayard, 2011, roman.

Boulevard des Italiens, Draeger, 1975, album hors commerce, photographies de John Craven.

Lettre de Vittel, Société générale des eaux minérales de Vittel, 1979, hors commerce.

Walter Uhl, le rêve capturé, de Claude Richoz, Éditions du Vieux-Chêne, Genève, 1985, album.

À l'ombre de la Perdrix, de Jean Andersson, Créer, Nonette, 1986, écrits sur le Pilat, illustrations de Maurice Der Markarian, album.

La Guerre de cent ans des Français d'Amérique aux maritimes et en Louisiane, 1670-1769, de Robert Sauvageau, Berger-Levrault, Paris, 1987.

Voyages dans les Hébrides, de Samuel Johnson et James Boswell, traduction de Marcel Le Pape, La Différence, Paris, 1991.

Manufrance, les regards de la mémoire, de François Bouchut, Éditions de l'Épargne, 1992, album.

Terrenoire, pays noir dans un écrin vert, de Marcelle Beysson, Bibliothèque municipale de Terrenoire, Évasion culturelle terranéenne, 1992, récit historique illustré.

La Suisse, de Louis-Albert Zbinden, photographies d'Alfonso Mejía, Romain Pages, Sommières, 1993, album.

Cuisine à bord. Les plus beaux voyages gastronomiques : terre, mer, air, de François Desgrandchamps et Catherine Donzel, éditions de La Martinière, 2011, album.

Cahier photos

1. Acte de vente de la Louisiane. Bien que daté du 30 avril 1803, il ne fut signé que le 2 mai. Le préfet Laussat, comme les Louisianais, ne seront informés que le 8 août de la négociation et de son aboutissement.

2. Carte de la Louisiane. La vente par la France permet à l'Union de doubler la superficie de son territoire. Au fil des ans, achats et conquêtes conduiront au nombre de cinquante États, atteint en 1960. La Louisiane actuelle représente à peu près un quart de la France.

3. Visite de La Fayette à La Nouvelle-Orléans. En avril 1825, les États-Unis accueillent le général-marquis. À La Nouvelle-Orléans, on a construit un arc de triomphe en son honneur, et l'invité est logé au Cabildo.

4. Vente à l'encan, par W. H. Brooke et J. M. Starling. À La Nouvelle-Orléans, de telles ventes publiques étaient régulièrement organisées sous la coupole du célèbre Saint Louis Hotel. On y adjugeait, sous les yeux des belles de plantation, aussi bien des esclaves et leurs enfants que des pièces de mobilier ou des sacs de marchandises diverses.

5. Cueillette du coton dans une plantation du Vieux Sud. Les esclaves des champs travaillaient durement, selon les saisons, du lever du jour au crépuscule, dans la chaleur et l'humidité subtropicales.

6. Récolte de la canne à sucre, par W.L.S. d'après F. A. Muller. Sous l'œil du contremaître, les enfants d'esclaves participent, dans la mesure de leur force, aux rudes travaux des champs, tandis que des enfants de race blanche – peut-être ceux du maître – jouent ici avec une tige de canne.

7. Relevé cadastral des plantations, 1858, par Marie Adrien Persac, artiste lyonnais installé en Louisiane et qui a peint de nombreuses demeures. Ce relevé est précieux pour mieux connaître les domaines établis le long du Mississippi.

8. Grand salon du vapeur *Princess*, 1861, par Marie Adrien Persac. Comme sur tous les vapeurs, le grand salon propose un décor luxueux et raffiné, bien meublé et décoré, évoquant le hall d'un grand hôtel.

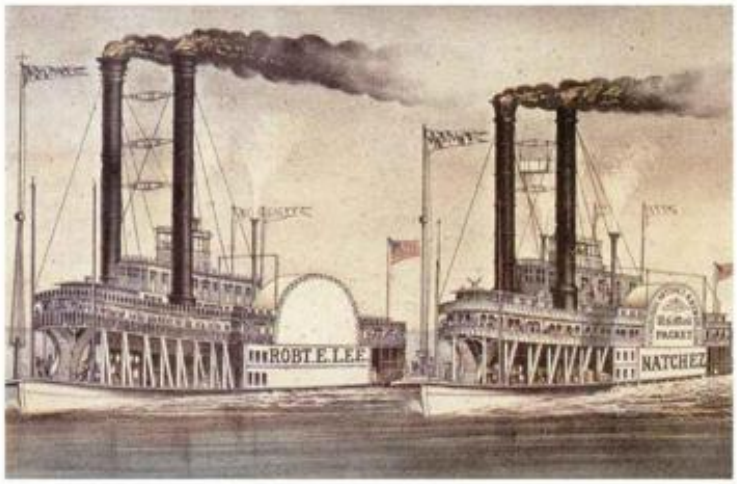

9. Course du *Robert E. Lee* et du *Natchez*, entre le 30 juin et le 4 juillet 1870. Lithographie par Currier and Ives. De toutes les courses de vapeurs qui se déroulèrent sur le Mississippi, celle-ci, entre New Orleans et Saint Louis, est restée la plus fameuse. Le *Robert E. Lee*, du nom de l'estimable vaincu de la guerre de Sécession, fut déclaré vainqueur, ce qui déclencha, cinq années après la fin des hostilités, de multiples explosions de joie dans le Sud.

10. Micaela Leonarda Antonia Almonaster, baronne de Pontalba (1795-1874), 1841, par Amelie Legrand de Saint-Aubin. D'une famille de bâtisseurs bienfaiteurs, la baronne, sorte d'entrepreneur en jupons, qui faillit être tuée par son beau-père, eut une vie digne d'un roman.

11. Louis Moreau Gottschalk (1829-1869), lithographie de Guglielmi, d'après Rubio. Né à La Nouvelle-Orléans, considéré comme le premier pianiste américain, un « nouveau Chopin », ce musicien acquit de son vivant une notoriété internationale.

12. *Le Bureau du coton*, par Edgar Degas, 1873. Pendant son séjour à La Nouvelle-Orléans, chez son oncle Musson, commissionnaire en coton, Degas peignit de nombreux tableaux, des portraits pour la plupart, mais celui-ci est sans doute le plus célèbre.

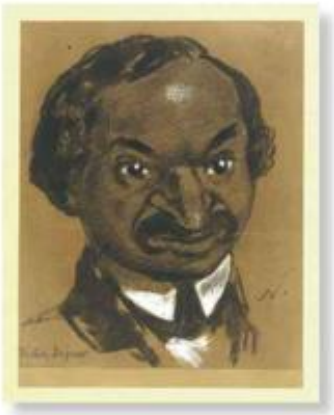

13. Victor Séjour (1817-1874), par Panthéon Nadar. Quarteron libre, Séjour étudia en France, y vécut comme tous les boulevardiers et devint l'ami d'Alexandre Dumas. Il publia des œuvres de poésie et ses pièces furent jouées à Paris.

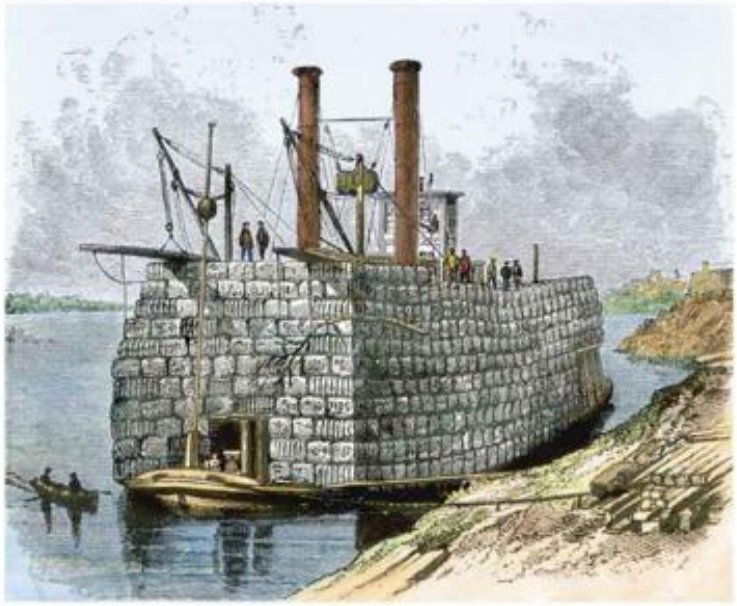

14. Vapeur empli de balles de coton qui, chargées dans les soutes des vaisseaux transatlantiques, approvisionneront les filatures européennes. Le 2 avril 1881, le *Henry Frank* battit un record en arrivant à La Nouvelle-Orléans chargé, jusqu'à la dunette et jusqu'aux cheminées, avec 9 226 balles de coton et 1 200 sacs de tourteaux, issus du pressage des graines de coton.

15. Benjamin Franklin Butler (1818-1893). Ce major général de l'armée des États-Unis fut choisi pour commander les troupes d'occupation de la région du golfe du Mexique. Son comportement fut tel qu'il acquit de nombreux surnoms, dont celui de Boucher de La Nouvelle-Orléans.

16. Nos héros, nos drapeaux. Symbole de la réconciliation après la guerre de Sécession, sur une même image, les héros des deux camps et les drapeaux : celui du Sud et celui du Nord.

17. Procession de Mardi gras, 1867, d'après un dessin de James E. Taylor. Célébré dès les premiers temps de la colonisation, le temps de carnaval s'étire, traditionnellement, du jour de l'Épiphanie, 6 janvier, à la nuit qui précède le mercredi des Cendres, début du Carême.

18. Manifestation du 14 septembre 1874. Publiée le 3 octobre dans *Illustrated Newspaper*, de Frank Leslie, cette gravure montre l'émeute de la White League, à La Nouvelle Orléans. Les échauffourées durèrent toute la nuit et les jours suivants, et les Blancs parvinrent à reprendre leur destin en main.

19. *Carpetbagger*, caricature de Thomas Nast, publiée dans *Harper's Weekly* le 9 novembre 1872 et représentant le secrétaire à l'Intérieur, Carl Schurz, politicien républicain libéral, adversaire de Ulysses Grant. Nombreux furent les Yankees, venus du Nord pour s'enrichir sur les dépouilles du Sud, avec, pour tout bagage, leur sac en tapisserie.

20. Couverture du *Blue Book*. Le guide-annuaire du quartier réservé précisait les spécialités des quelque sept cents prostituées de La Nouvelle-Orléans. Blanches, Noires, mulâtres, quarteronnes, octavonnes y étaient répertoriées, avec adresse et numéro de téléphone.

21. Explosion du *Maine*, chromolithographie de Kurz and Allison. Le 15 février 1898, ce drame dans le port de La Havane déclencha un conflit, que chacun savait latent, entre les États-Unis et l'Espagne. Beaucoup de Louisianais avaient rencontré quelques-uns des 266 marins qui trouvèrent la mort dans l'explosion.

22. Affiche de l'exposition de 1884, Southern Lithography Company. The World's Industrial and Cotton Centenial National and International Exposition ouvrit ses portes le 16 décembre 1884. Elle est restée dans la mémoire collective de tout le Vieux Sud comme la grande exposition du coton.

23. Arna Bontemps (1902-1973). Né à La Nouvelle-Orléans, cet écrivain noir, poète et enseignant, devint, dans le Nord, une des figures de The Harlem Renaissance, mouvement important de la renaissance culturelle afro-américaine.

24. Faulkner et Spratling, par William Spratling. Croquis publié en 1926, dans *Sherwood Anderson and Other Famous Creoles*, petit ouvrage élégant qui constituait une sorte de gotha de la bohème de La Nouvelle-Orléans.

25. Bonnie Parker et Clyde Barrow. Sans doute les plus célèbres des criminels américains, ils furent abattus sur une route de Louisiane, après une équipée meurtrière. Responsables de l'assassinat de douze personnes, ils sont devenus l'objet d'une sorte de culte équivoque.

26. Pélican brun, par Jean-Jacques Audubon, peintre ornithologue, dont l'œuvre abondante offre un témoignage exceptionnel sur la faune du Sud. Le pélican brun est, depuis 1902, l'emblème de l'État de Louisiane ; il figure sur le sceau officiel.

27. Tatou (*armadillo*). Cet édenté, consommé par les Aztèques et les pionniers, est bien connu des automobilistes de Louisiane. Ébloui par les phares, il est souvent écrasé sur les routes de campagne.

28. Alligator du Mississippi. Ce reptile crocodilien est très répandu en Louisiane, tant à l'état sauvage que dans les fermes d'élevage. Sa chasse est réglementée, à la fois pour protéger l'espèce et éviter la prolifération. Certains Louisianais, en pays acadien notamment, consomment sa chair.